ANNALES DU SERVICE DES ANTIQUITÉS DE L'ÉGYPTE. — T. LXIX

SERVICE DES ANTIQUITÉS DE L'ÉGYPTE

ANNALES
DU SERVICE DES ANTIQUITÉS
DE L'ÉGYPTE

TOME LXIX





LE CAIRE
MCMLXXXIII

ANNALES
DU SERVICE DES ANTIQUITÉS
DE L'ÉGYPTE

SERVICE DES ANTIQUITÉS DE L'ÉGYPTE

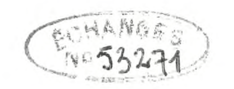
ANNALES
DU SERVICE DES ANTIQUITÉS
DE L'ÉGYPTE

TOME LXIX





LE CAIRE
MCMLXXXIII



IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

I. — DÉCOUVERTES, EXPLORATIONS, FOUILLES.

UN MONUMENT DU ROI *ʿAA-SḤ-Rʿ NḤSY* À TELL-HABOUA (SINAÏ NORD)

Mohamed ABD EL-MAQSOUD

Une découverte fortuite vient de se produire sur le site de Tell-Haboua et semble être d'un grand intérêt archéologique et historique [1]. Tell-Haboua est situé à 10 km. au N-E d'El-Kantara : deux *kôm* circulaires séparés d'une cinquantaine de mètres et ayant chacun un diamètre moyen de 150 m. pour une hauteur approximative de 3 m. en marquent l'emplacement. Sur l'un d'eux (*kôm* est) avait déjà été retrouvé un fragment architectonique au nom de Séthi Ier [2]. C'est sur l'autre *kôm* qu'ont été découverts les monuments qui font l'objet du présent rapport.

Il s'agit de deux stèles cintrées en calcaire portant chacune un cartouche royal (Fig. 1-2 et Pl. I).

A) H. = 43 cm.; L. = 29 cm.; E. = 10 cm.

B) H. = 40 cm.; L. = 29 cm.; E. = 9 cm.

Nous avons là sans nul doute un monument du roi *ʿAa-sḥ-Rʿ Nḥsy*. Cette première constatation n'est pas sans soulever quelques problèmes. Jusque-là, en effet, les historiens avaient distingué deux personnages royaux :

— un roi Nehesy connu entre autres monuments par un fragment d'obélisque de Tanis et que d'après l'analyse la plus récente on s'accordait à placer dans la XIVe Dynastie [3].

(1) Je remercie M. J.-C. Grenier, coopérant du Ministère français des Relations Extérieures auprès du CEDAE, pour l'aide qu'il m'a apportée dans la rédaction de cet article.

(2) *Archéologia* 159, oct. 1981, p. 38-39 et fig. 3. — Pour la localisation du Tell, Daressy, « Les branches du Nil ... », *BSGE* 17, 1933, pl. II; Bietak, *Tell el-Dabʿa* II, 1975, p. 201, n. 844 et Plan 4.

(3) Il s'agit de l'obélisque XV de Tanis,

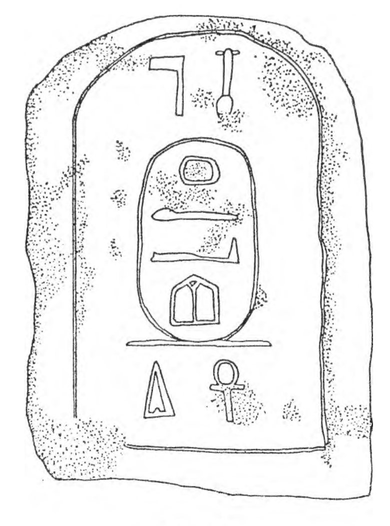


Fig. 1.

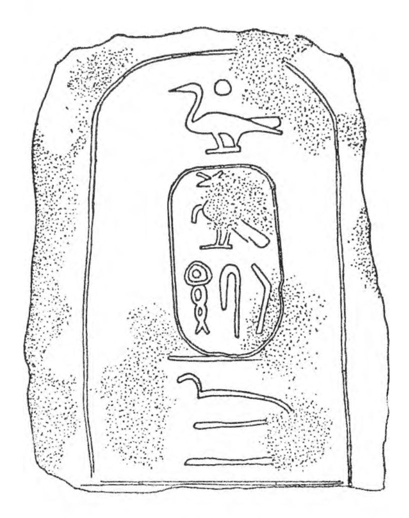


Fig. 2.

— un roi Aasehre rangé parmi les rois Hyksôs [1].

Or, notre découverte tend à prouver qu'il s'agit bien d'un seul et même souverain. Qui était-il et à quelle époque peut-on le rattacher? Il n'est pas question pour nous ici d'ouvrir à nouveau le dossier complexe de l'histoire de l'Egypte de la IIe Période Intermédiaire. Nous pouvons cependant apporter quelques renseignements susceptibles d'éclairer la personnalité de ce roi Aasehre Nehesy, et, s'il faut choisir, nous serions tentés de voir dans ce personnage un prince hyksôs : la présence de ces stèles dans le Sinaï est un argument, le contexte archéologique dans lequel elles s'insèrent pourrait en fournir un autre.

En effet, tout autour du *kôm* où furent trouvées ces deux stèles (plus deux autres de même type mais anépigraphes) furent découverts de nombreux squelettes de chevaux (Pl. II). Il est bien difficile de dater ces restes. On sait de plus que Tell-Haboua durant la période islamique était un relais de poste situé sur le Darb es-Sultan et célèbre pour ses chevaux. Doit-on rattacher ces squelettes à cette époque relativement récente ou peut-on les attribuer à des temps beaucoup plus anciens et les considérer comme des vestiges de la période hyksôs? Et dans ce dernier cas, quelle serait alors la signification de leur présence?

J'ai voulu ici en quelques lignes poser ces problèmes et attirer l'attention sur le Tell-Haboua. Certes, une fouille systématique de ce *kôm* permettrait à coup sûr d'en savoir davantage et sur ce roi Aasehre Nehesy et sur le contexte archéologique qui entoure ces stèles énigmatiques. Autant de questions auxquelles j'espère pouvoir répondre dans un proche avenir.

cf. Leclant-Yoyotte, *Kêmi* 14, 1957, p. 50-54, voir particulièrement p. 53 n. *a* sur le titre «*fils aîné du roi*» que porte ce Nehesy. Sur les documents mentionnant le nom de naissance de Nehesy devenu roi, une série de scarabées et la statue Caire CG 538 trouvée à Tell-Moqdam et provenant sûrement d'Avaris, cf. Gauthier, *LdR*, II, p. 54-55; PM IV, p. 37-38, et voir surtout maintenant v. Beckerath, *Unters. zur polit. Geschichte der Zweiter Zwischenzeit in Aegypten*, Aeg. Forschungen 23, Glückstadt, 1964, p. 262-263 (XIV, 1).

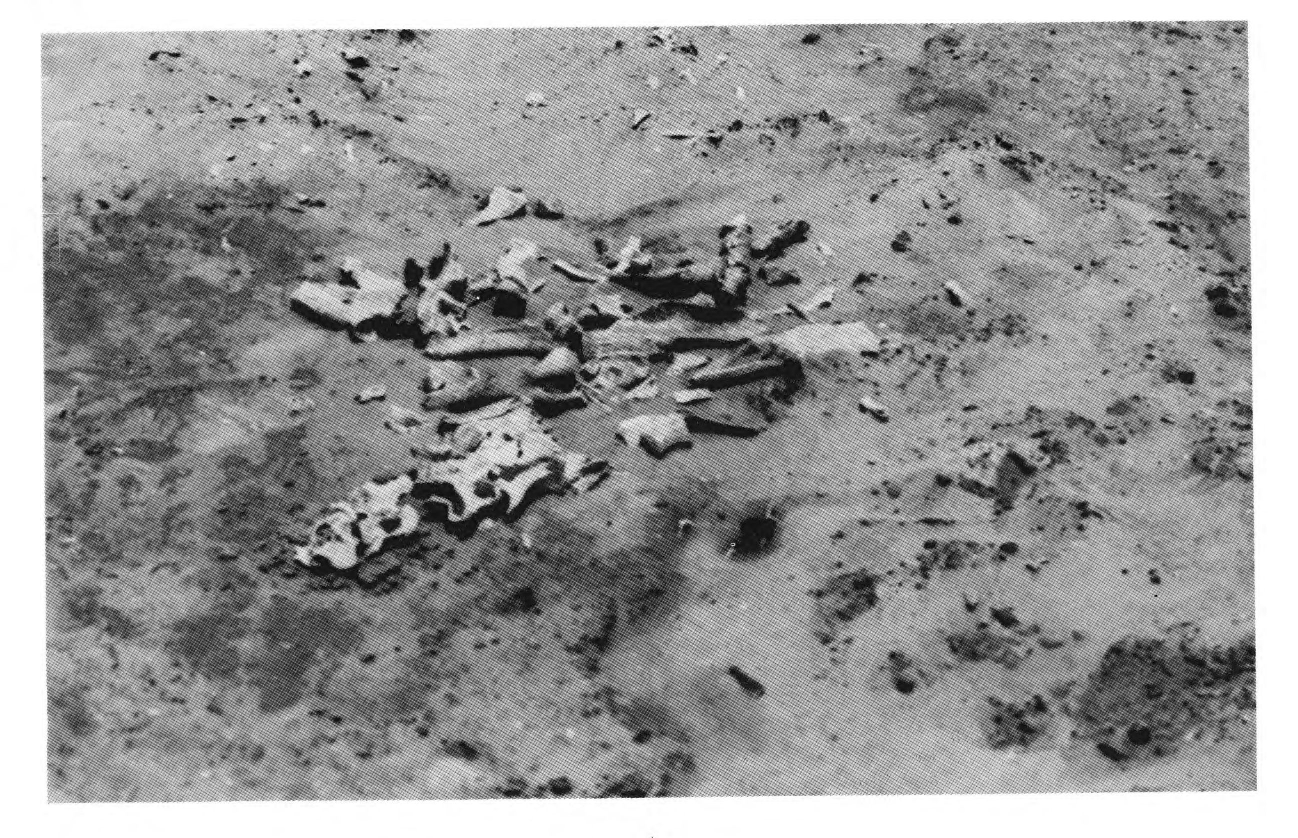
[1] Cf. Gauthier, *LdR*, II, p. 145 et v. Beckerath, *op. cit.*, p. 276 (XV, 6); J. Yoyotte et Ph. Brissaud, *BIFAO* 78, 1978, p. 122-123, avec fig. 5 *bis*.



B



A



A



B

PRELIMINARY REPORT ON THE EXCAVATIONS IN AKHMIM BY THE EGYPTIAN ANTIQUITIES ORGANIZATION

Yaḥyā Ṣalāḥ Ṣabr AL-MAṢRĪ (1)

In the course of excavating the foundations for a new building on the site of a shallow depression on the N.-E. fringe of the town of Akhmim, locally known as Karm aṭ-Ṭawr, workmen came across what has since turned out to be the remains of an ancient Egyptian temple. Since the land in question was previously not considered an archaeological site a construction permit had been granted. However, the Inspectorate of Antiquities at Sohag kept a close watch on the progress of the work there to ensure that no archaeological remains that might be discovered would be destroyed.

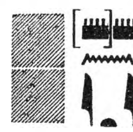
After removal of an old refuse tip, approx. 4,50 m below the level of the adjoining road a large piece of worked stone was found which proved to be the upper part of the double-plume of a god's or a queen's crown. Work on digging the foundations of the building was stopped and the Inspectorate of Sohag undertook a preliminary sounding of the area. After some further clearing, part of a crown-base formed by a frieze of uraei bearing the sun-disc was discovered thus indicating the possibility of the presence of a large female statue. A concession to systematically explore the area was obtained by the Sohag Inspectorate of Antiquities and excavations were begun on October 17th, 1981.

The Royal Statuary discovered (Pl. I-III).

At first the area in front of the gate (Fig. 1) in which parts of a crown had been discovered was cleared and a colossal limestone standing statue of a royal lady uncovered. It's present height measures 6,56 m and it is complete except for the top of the crown and the legs below the knees. The double-plume first discovered matches up with a second

(1) Members of the excavation-team comprised Mme Amīna al-Gamāl, Chief Inspector of the Sohag Inspectorate of Antiquities, and Inspectors Yaḥyā Ṣalāḥ Ṣabr al-Maṣrī, Zayn al-ʿĀbidīn Zakī aḏ-Ḏiyāb and Māğid ʿAzmī. The author would like to thank the German Institute of Archaeology, Cairo, for the technical assistance it has granted with photography and the opportunity it offered to discuss the various problems which arose in connection with the excavations.

fragment found in its vicinity and most likely completes the statue's crown consisting of the uraei-base and the two tall feathers. The lower part of the legs with remains of the same pleated dress as worn by the lady owning the statue as well as the statue-base have been found to the SE (Fig. 1). They have suffered much from decay. The main part of the statue, however, is very well preserved and still bears traces of its original paintwork, particularly the red pigments on the lips, the holes for the nostrils and the girdle around the waist. The uraei forming the base of the double-plume still show traces of their original yellow colouring. The dorsal pillar bears a double column of inscription containing titles and epithets of the lady. On that part of the dorsal pillar still attached to the statue-base the remains of a cartouche bearing the name of the owner of the statue are still in situ. It is possible to discern the following :



The cartouche, therefore, undoubtedly completes to [...] identifying the statue as that of Merit-Amun whom we may safely assume to be identical to Ramesses II's daughter with the same name whom latter in his reign he had made « great royal consort ». Merit-Amuns titles of « King's daughter » and « great royal consort » reappear in the dorsal inscription and on the inscription of the statue base respectively of the Akhmim Merit-Amun.

The inscription of the dorsal pillar reads :

(1) « ... *whose forehead is beautiful bearing the uraeus* [1]; *the beloved of her Lord, the great one* [*of the harem of Amun-*]*Ra,* [*Sistrum-player of*] *Mut, Menit-player of Hathor, Songstress of Atum* [2], *King's daughter* [*beloved of* ... ?] ... [Mr] y·t-[I]*mn·w* »

(1) Lit. : « *She-who-rests-upon-the-head* ».

(2) For the title-sequence cf. Gauthier, *LdR*, III, p. 29 (LXXXIII); Desroches-Noblecourt, *Ramsès le Grand*, Paris, 1976, p. 73.

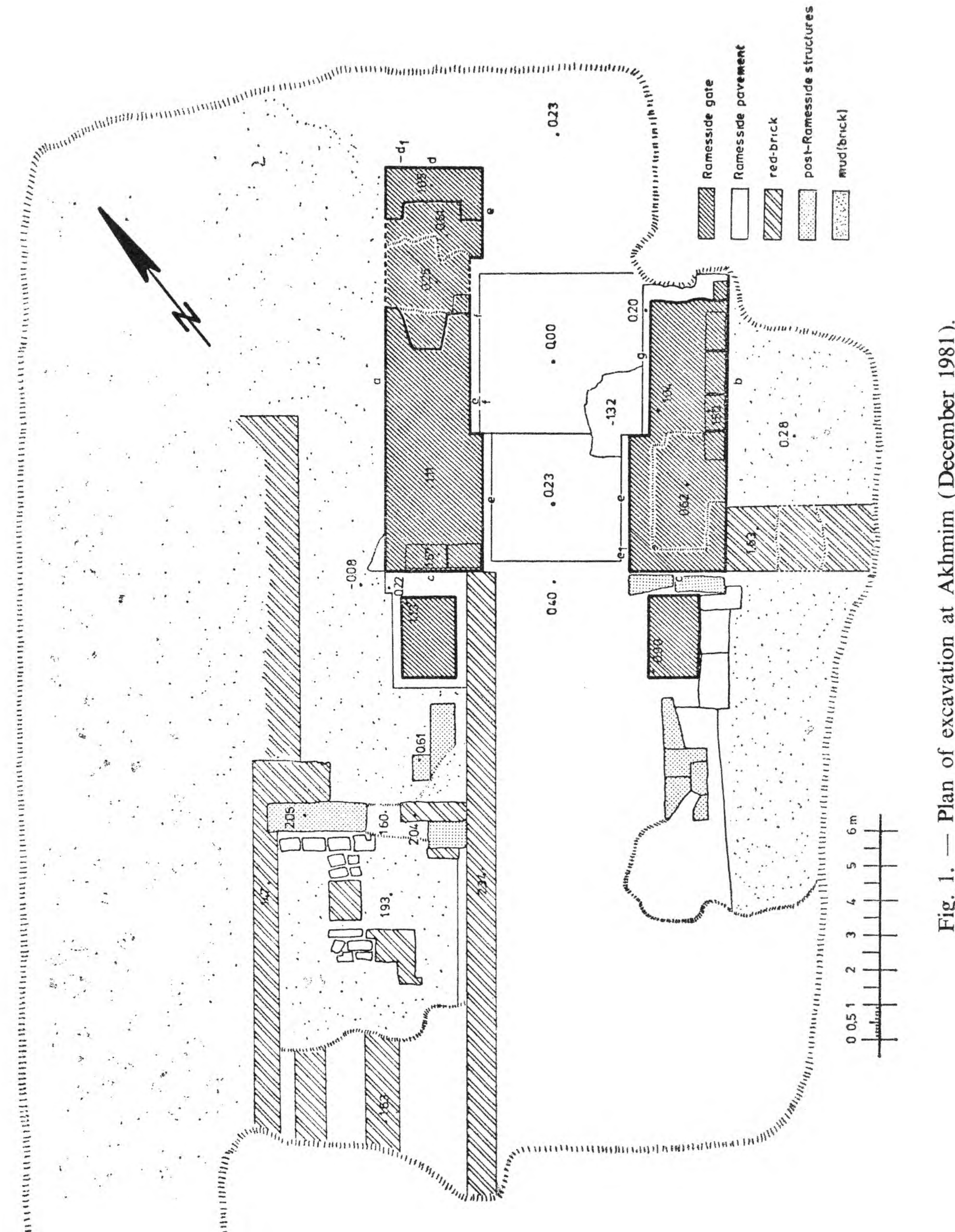


Fig. 1. — Plan of excavation at Akhmim (December 1981).

(2) « ... *the fair of face, beautiful in the palace, the beloved of the Lord of the Two Lands, she, who is beside her Lord as Sothis is beside Orion* [1], *one is pleased with what is spoken when she opens her mouth to pacify the Lord of the Two Lands, King's daughter in the palace* (?) *of the Lord of many festivals* (?) [2] ... »

Further excavations revealed that the statue had fallen across the entrance of a gateway and originally stood to the right (SE) in front of this gate. On the opposite side (Fig. 1) the base and feet of another colossal statue have been discovered which from the inscriptions on the base belonged to Ramesses II (see Pl. IV-V *a*). To the left of the king, on the same base, stood a smaller female figure, remains of whose head have been found close by. In this area as well as further to the SW big fragments of the statue of Ramesses II have been found including the badly mutilated head and the lower part of the torso bearing the royal *šndw·t* with the cartouche of the king on the buckle of the belt (see Pl. III *b*).

THE GATEWAY (Pl. VI-IX *a*).

The two colossal statues flanked the entrance to a gateway whose passage has a width of 4,04 m widening to 5,04 m at a point 3,95 m inside the gate whose total depth is 11,70 m. The walls have been preserved to a height of approx. 80 cm, the lateral walls having a width of 2,90 m.

On the lateral sides facing North and South (Fig. 1 : a and b) the blocks of limestone have not been dressed down as is the case with the blocks of the frontal walls (Fig. 1 : c) where, on the northern side, some blocks show the initial stages of dresswork (see Pl. IV *b* - V *a*).

The northern rear-wall (Fig. 1 : d) has been dressed and polished and was decorated as, probably, was its southern counterpart which is still unexcavated, due to problems involving the removal of the huge blocks originally forming the gates cavetto-cornice which now loom in the debris directly above the wall (see Pl. V *b*, VI, VIII *b*). The northern

(1) [hieroglyphs] here can hardly stand for [hieroglyphs] « Orion » but more likely anticipates Late-Egyptian spellings like e.g. [hieroglyphs] or [hieroglyphs] for *sb3* « star » (cf. Brugsch, *Dictionnaire*, p. 1171; *Wb*. IV, p. 82) indicating pronounciation, already in Ramesside times, of this word close to Coptic ⲥⲓⲟⲩ. The word probably stands short for **sb3 n Ḥrw* : ⲥⲓⲟⲩⲛϩⲱⲣ « Orion », cf. Westendorf, *Kopt. Handwörterbuch*, p. 203.

(2) I.e. the King.

rear-wall shows a slight upward batter suggesting that the back and front of the gateway possessed slanting faces as could be expected. The fact that the outer faces of the lateral walls show no traces of dress-work and are both running in a perfectly straight line seems to suggest that originally another massive part of masonry or brick abutted onto these walls without being structurally linked to them [1].

There are, presently, two conceivable ways in which to reconstruct the original architectural ensemble. The gateway could have either been part of a huge pylon or formed a monumental entrance within a massive girdle-wall of mud-brick, despite the fact that with regard to the latter possibility monumental gates have until now only be found in buildings dating from shortly before the Ptolemaic until the Roman period [2]. The fact that in front of the gate the remains of a pavement have been found (see Fig. 1) could possibly add weight to the assumption that one is dealing with the ruins of a pylon rather than a gate since it would appear unlikely that outside the temenos-wall one should find pavement unless of course in the case of a dromos. Although we know little to nothing about conventions on the lay-out of temple gates the statuary erected in front of the gateway also points towards the traditional pylon-arrangement uncommon, though, by including the statue of a queen. Until now no remains of stone masonry or brick-work have been discovered in continuation to the North resp. South of the lateral walls. This might be due to the fact that, for building purposes, even foundation blocks could have been removed whereas in case of a mudbrick structure the lower layers of bricks could have completely dissolved in water, the present-day soil conditions being rather wet ones and the whole area formerly being subject to flooding during the inundation-period. Therefore it is still uncertain whether the abutting structure consisted of stone and in that event undoubtedly was a pylon, or was made of mud-brick and then could have been either a pylon or a girdle-wall. It is hoped that when excavations will continue, a search trench to the South of the right lateral wall might come across remains of the original structure.

DECORATIONS.

Decorations in sunk relief cover the remains of the interior walls and the northern rear exterior wall. They consist at points (e) of fragmentary inscriptions in vertical

(1) The reason, perhaps, amounting to fear that movements caused by settling of the foundations of the bigger mass of stones could result in structural damage of the gate itself; cf. Clarke-Engelbach, *Ancient Eg. Masonry*, p. 165-167.

(2) Cf. Clarke-Engelbach, *op. cit.*, p. 167.

columns, of two registers of gods (f) and a *ḫḫ*-frieze (g). At (a_1) the text ends noticeably to the left of the corner of the door-jamb thus indicating the possible existence at this point of an architectural feature such as a break between the door-frame and the adjoining wall in combination, perhaps, with a recess of the latter. At point (a_2) remains of the cartouche of a Roman emperor are to be found (Fig. 2).

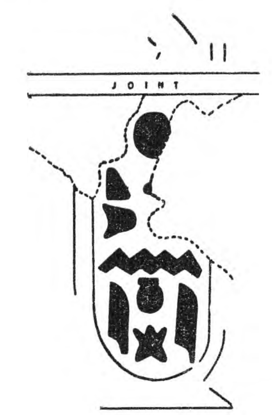


Fig. 2.

At first sight one is drawn to restore the lower part of the name as [hieroglyphs] completing it to « Antoninus ». In that case the remaining signs could not possibly read other than [hieroglyphs] (or similar) making it imperative to assume that the remains above the horizontal joint of stone-layers formed part of the cartouche rather than two independent sign-rests and should therefore be completed as [hieroglyphs]. The whole cartouche thus could be completed as [hieroglyphs] (or similar) to give the title and name of « A[uto]k[rato]r [Anto]ninus » of a Roman emperor. However this explanation of the sign-rests is not without its problems. The prominence in position given to a small sign like [hieroglyphs] is rather peculiar and usually not found in the spellings of Roman emperors names [1]. Palaeographically, moreover, [hieroglyphs] assumes the form of [hieroglyphs] rather than [hieroglyphs] in inscriptions of the Graeco-Roman period, [hieroglyphs] as occasionally found during Dyn. XXVI and in the above name apparently being quite uncommon. On the other hand, there seems to be no sufficient space for the combination of the longish signs [hieroglyphs] as proposed. Rather one would expect a small sign like [hieroglyphs], completing the lower half of the cartouche to [hieroglyphs] .... trjnjs.

Furthermore, to the left of the sign interpreted, acceptably, as [hieroglyphs] the surface of the stone is intact but shows no trace of the outline of the cartouche one would expect to find here. It is therefore necessary to consider the possibility that the cartouche might have been shorter and ended just within the joint leaving [hieroglyphs] as rather puzzling remains of an emperor's name. The only probable solution to this puzzle, too, carries its load of presumptions. If one was to assume that [hieroglyphs](?) completed into [hieroglyphs] with the legs of the beetle of which there are no traces left perhaps finely scratched into the whitewash of the wall or even painted [hieroglyphs] could have read [hieroglyphs] and constituted a complement to the initial */D/*- or */T/*- sound of the name leading us to attempt a restitution as

(1) Cf. Gauthier, *LdR*, V.

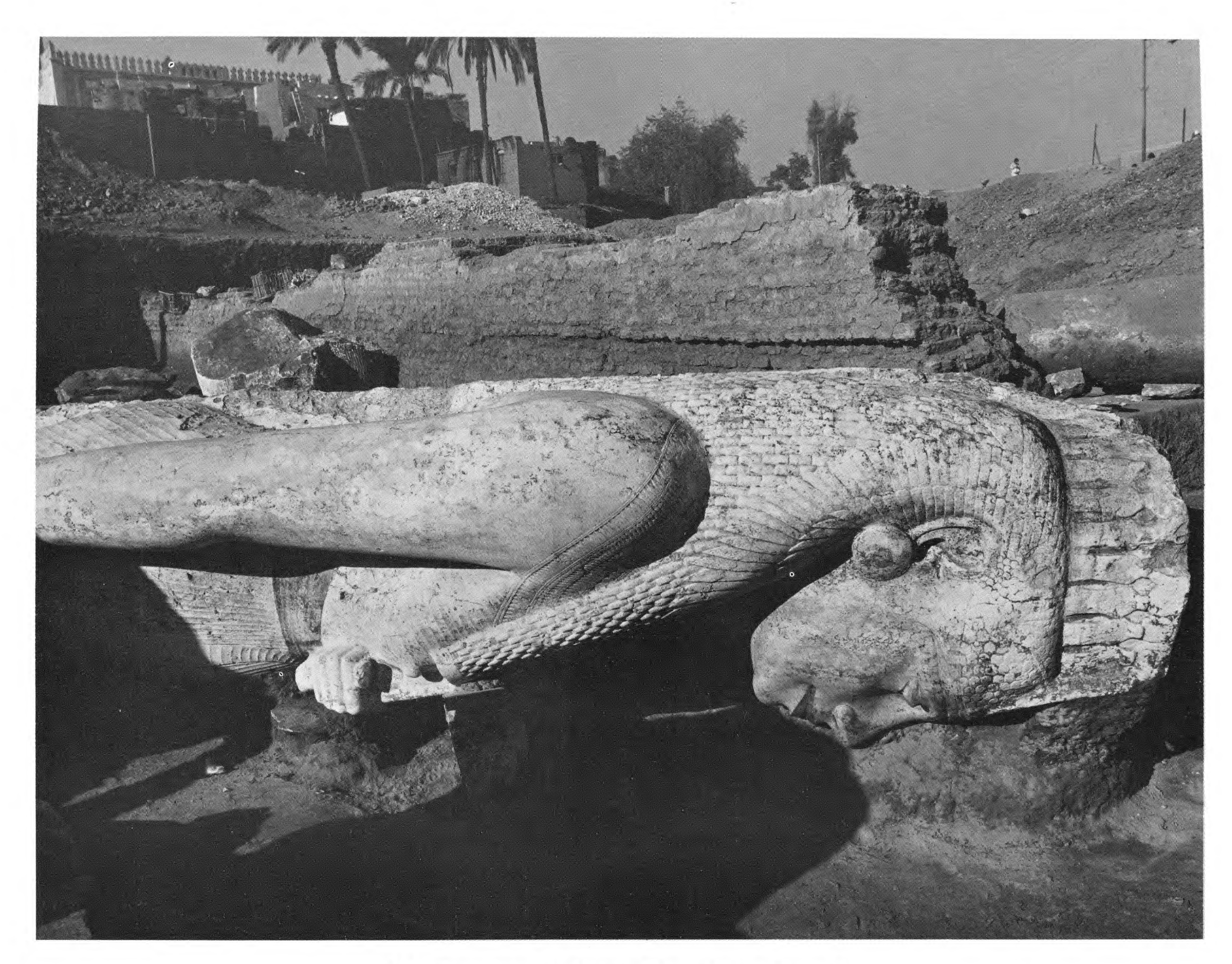
[hieroglyphs] of the cartouche to which one might compare spellings like [hieroglyphs] [1] or [hieroglyphs] [2] of the name of Trajanus. Obviously, the rendering of [hieroglyphs] for [hieroglyphs] would have had to be a gross error whereas the arrangement for [hieroglyphs] might just pass as orthographic liberty for the more « correct » spelling [hieroglyphs] or simply [hieroglyphs] with [hieroglyphs] forming the syllabe */nu/* [3]. Whether, therefore, we should give reference to the reading of « Trajanus », « Hadrian » or even « Autokrator Antoninus » is difficult to decide.

Date.

The fact that the only remaining decorations are doubtlessly of Roman origin does not necessarily indicate a similar date for the building itself. It is on the contrary, from the position of these decorations very low on the walls quite apparent that they must be judged later additions. When in Roman times it was decided to add to the buildings and/or decorations of the temple the only available space found here was the *dado* of the walls traditionally left free of decorations in pharaonic temples. In consistence with this observation the irregular and rather large block-sizes used in the construction of the gate do not support the notion of its Roman origin but rather point to an earlier date of construction. In all probability, taking into account the date of the statuary erected in front of the gate which shows no signs of attempted usurpation, this date should be fixed as Ramesside or, more precisely even, the time of Ramesses II during the latter part of the kings reign when Merit-Amun had been made « great royal consort » [4]. The sheer size of the doorway exceeding in depth that of the great pylon of Ramesses III's temple at Medinat Habu (66,90 × 11,10 m) and almost attaining that of the second pylon at Karnak (98 × 14 m) would be well consistent with Ramesside and especially Ramesses II's penchant for overachievement in size.

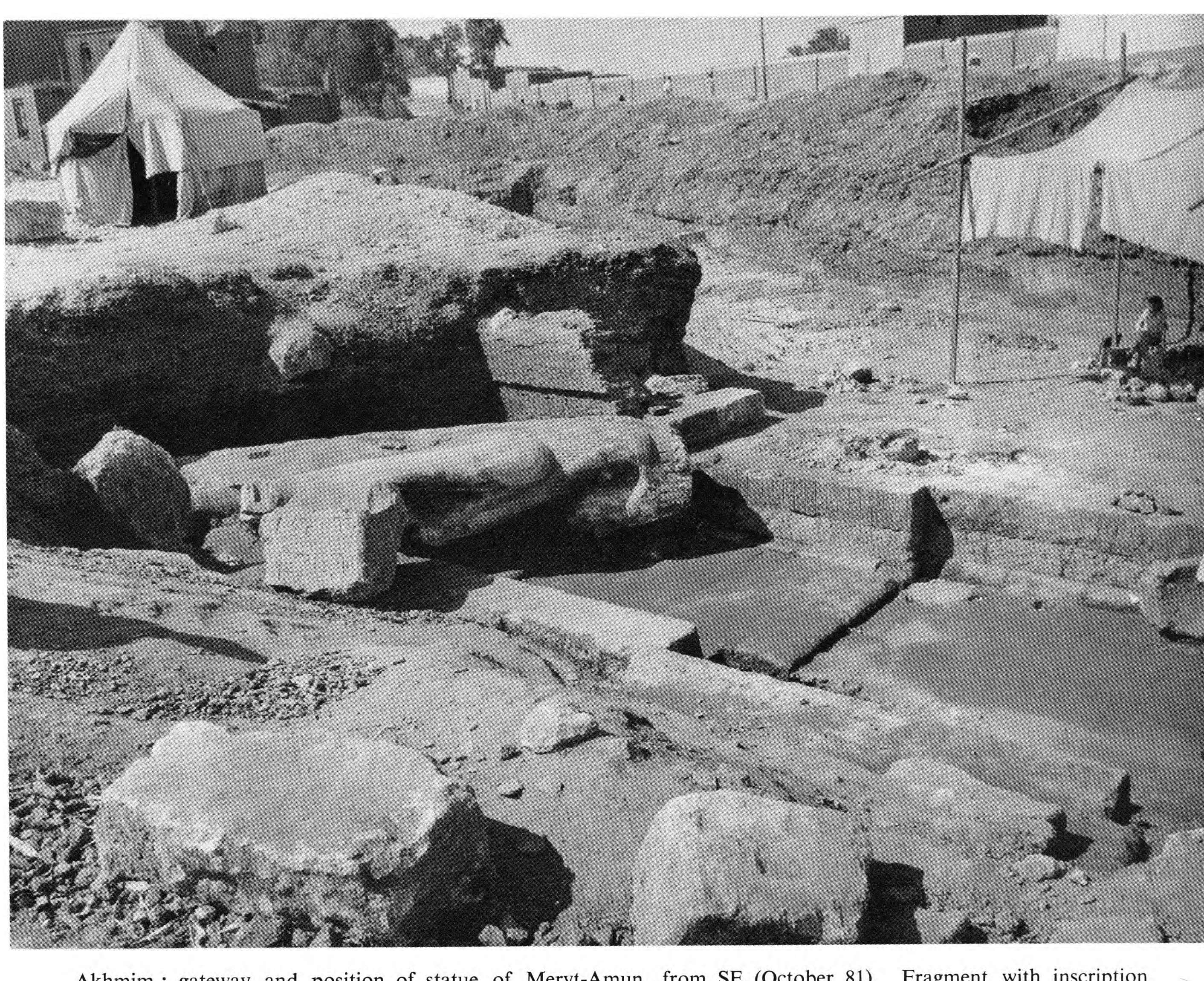
Whether Ramesses II has built an entirely new temple at Akhmim or merely added a forecourt and pylon resp. gate to it remains presently unknown. The fact, however, that the frontal face of the gateway, at least in the area of the soubassement, was left unfinished could be viewed as an indication that the extent to which the building was carried out here by far exceeded the remains uncovered, prompting bits and pieces to go unfinished before inauguration-day.

(1) Sauneron, *Esna*, VI, p. 136 (521, 6).
(2) Gauthier, *LdR*, V, p. 116 (LIX, J).
(3) Un-orthographic transposition of signs, however, is very rarely encountered in the rendering of Roman emperor's names.
(4) Cf. *LÄ* V, col. 89.



Akhmim : statue of Queen Meryt-Amun, from SE.

Pl. I



Akhmim : gateway and position of statue of Meryt-Amun, from SE (October 81). Fragment with inscription from dorsal-pillar of statue of Ramesses II (foreground).

a — Akhmim : head of statue of Meryt-Amun.



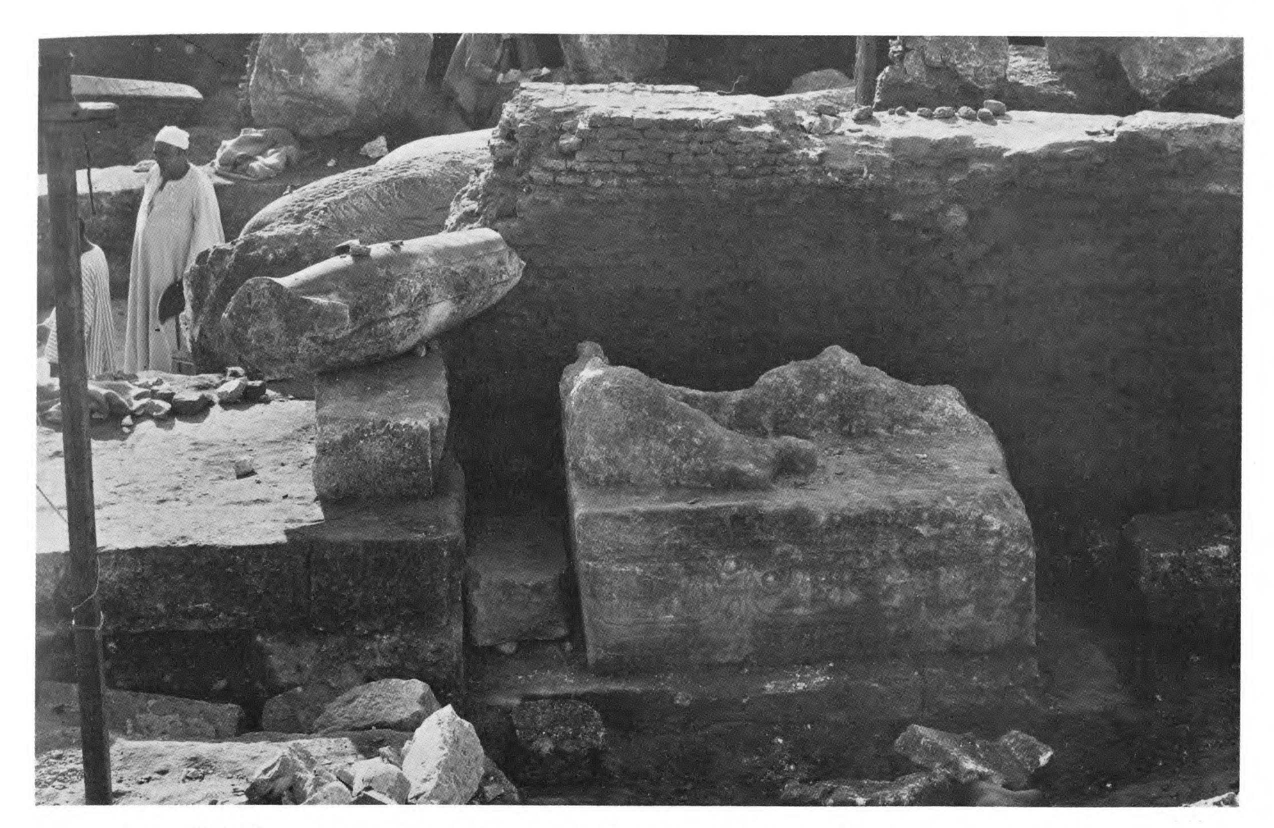
b — Akhmim : torso-fragment of statue of Ramesses II and dorsal-pillar of statue of Meryt-Amun, from SW (November 81).



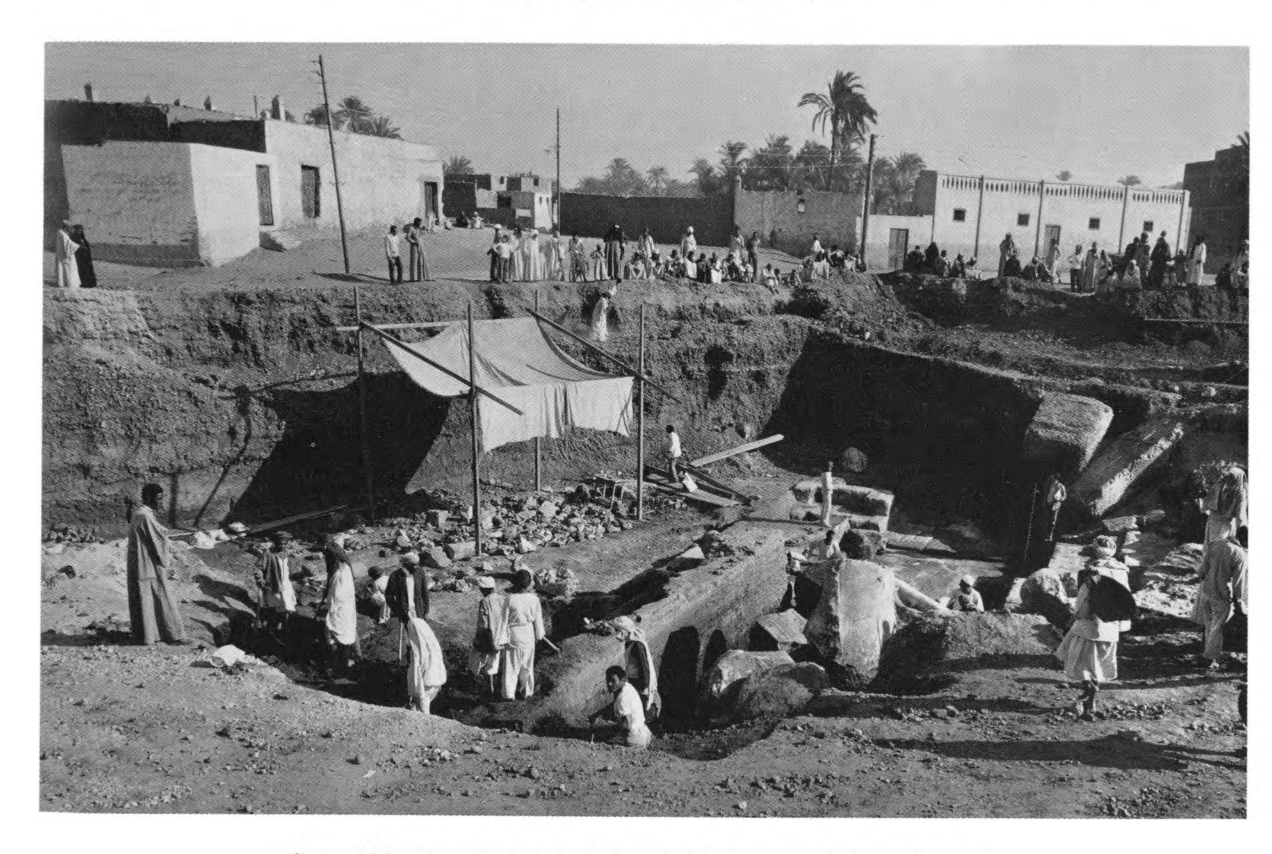
a — Akhmim : base of statue of Ramesses II, from NW.



b — Akhmim : NW-corner of northern wall showing initial stages of dressing.



a — Akhmim : gateway from NW showing latter-stage blocking between statue-base and gate. Behind post-pharaonic red-brick wall.



b — Akhmim : the excavation viewed from SW (November 81).



Akhmim : the excavation viewed from NE (November 81). In foreground block with design of cavettocornice.



Akhmim : the excavation viewed from N (November 81). Background with part of kôm.



a — Akhmim : view of excavation with part of S-wall, from SE.



b — Akhmim : view of excavation from S (December 81). Foreground with fragments of statue of Ramesses II.



a — Akhmim : view of excavation from N (December 81).



b — Akhmim : red-brick structures in front of northern wall of gateway, from W (December 81).

THE TOMB OF THE ROYAL SCRIBE QEN-AMUN AT KHOKHA (THEBAN NECROPOLIS N° 412)

Mohamed SALEH

The excavation of this tomb started on the 16th of October 1966 and ended on the 30th of November 1966. The tomb discovered is situated west of the house of Baghdady, under the *débris* which filled the court in front of the tomb of Nefer-menu (n° 184). Its position on the map of the Theban Necropolis is D.5 - C.9.

We began by removing the *débris* from the court till we reached the bed-rock. It was 4 m. deep and covered an area of about 10 × 8 m. After the clearance, a square-cut court of a tomb was found. It has four columns (sixteen-sided), in two rows. Only their bases and lower parts are all that now remain. The ceiling had collapsed (Fig. 1).

THE EASTERN WALL (Pl. I, *a*)

The southern part of the eastern wall appeared showing its painted scenes, but the northern one which is now below the modern house of Baghdady, was not explored lest the house and the tomb should collapse. There are dangerous cracks and fissures in the stone. We could see in it two doors, cut in the rock in the Late Period. The southern door has two jambs built of mud-brick.

THE SOUTHERN WALL (Pl. I, *b*)

The eastern part of the southern wall was cracked, and the western one was destroyed in the Late Period, and another protecting wall of stones and morter was built in its place. This protecting wall was badly preserved, and was affected by weather, causing danger to the other part of the wall which was painted with harvest-scenes. So, it was necessary to dismantle it and build another protecting wall to support the eastern part. What endangered the southern wall, apart from the bad nature of the rock, were the shafts dug below it later.

THE WESTERN WALL

On the northern part of the western wall are traces of a painted Kheker-frieze, but nothing is left on the southern part. Nearly in the middle of this wall, there is a T-shaped tomb hewn in the rock. This tomb has no paintings at all, and it was not well finished. In the northern wall (to the right) of the passage, a small chamber was cut, and a hole broken in the ground leads to the tomb of Amenemhat called Surara (nº 48). At the northern end of the passage, there is another hole leading to the same tomb (nº 48). We then blocked both holes, fixed an iron door to the tomb and used it as a store to preserve many painted fragments found in the excavation.

South of this T-shaped tomb, there is a small hole cut in the lower surface of the rock. This was blocked in the past with mud-bricks. It is thought to be a burial place for a child whose badly damaged body was found in the *débris* of the court.

South of the court of Qen-amun's tomb, and in the rock of the same western cliff, another big tomb was found, with many passages running behind the tombs in this area, till they reach the inner court of the tomb nº 48. This big tomb is in a very bad state of preservation, and no traces of any paintings are visible on its walls. As there are painted and inscribed fragments stored in the tomb nº 48, it was necessary to block that tomb.

THE NORTHERN WALL

Because the tomb nº 184 (Nefer-menu) was within the house of Baghdady's family, an iron door was made in 1910 to separate it from the house. To the west of this door, there was a part of a wall built of mud-brick in the Late Period, but it had been burnt in the past. Upon it still lay a piece of the architrave running above the two western columns. We decided to dismantle this mud-brick part because it was badly preserved and it was probable that we could find a chamber or a passage behind it. We discovered that it was built to level a part of the wall which was destroyed and some fragments of painted stones were found. We rebuilt it with stones in order to support the piece of the architrave. In the *débris* of the court, some objects were found (see below). There were more than two shafts in the court of the tomb, two of them had been explored, the first one being hewn in the north-western corner, the second being between the two northern columns, and was hewn by later intruders. It was dangerous to explore the other shafts.

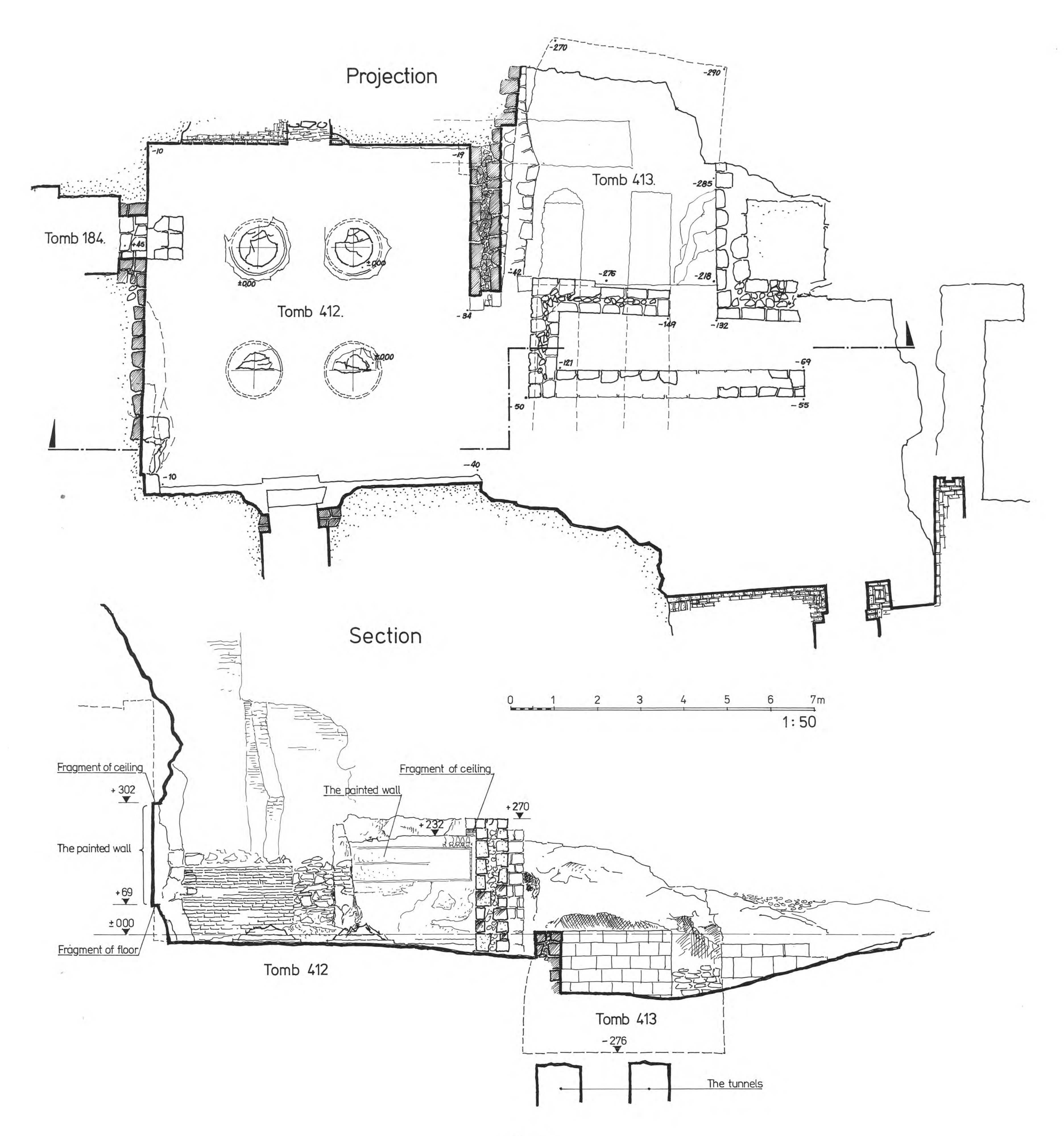

Projection
Tomb 184.
Tomb 412.
Tomb 413.
Section
0 1 2 3 4 5 6 7m
1:50
Fragment of ceiling
+302
The painted wall
+69
±000
Fragment of floor
Fragment of ceiling
The painted wall
+232
+270
Tomb 412
Tomb 413
-276
The tunnels

Fig. 1.

a) THE NORTH-WESTERN SHAFT :

It was the main shaft of Qen-amun's tomb for we found in the chambers below it some personal properties of him. It is a rectangular shaft measures 2.35 × 1.30 m. and 7.00 m. deep. Below it there are three chambers full of disturbed *débris*, and none of their walls were smoothed or painted.

1. *The Northern Chamber :*

It is one meter above the floor of the shaft and measures 2.00 × 1.05 m. and 1.10 m. high. In the *débris* we found a large quantity of pot-sherds, some canopic-jars and some plates (all of them are broken). We could with difficulty fit and restore six of them, which bear the formula with the name of the Royal-scribe Qen-amun. Four of them complete one set and the other two belong to another set.

2. *The Western Chamber :*

Its entrance is on the same level as the floor of the shaft. It measures 4.00 × 2.20 m. and 1.60 m. high. Its ceiling is imitating a gable-roof. In the *débris*, we found many fragments of painted stones from the ceiling of the upper court. The shaft was plundered in modern times as a basket like these which are used in the excavations by workers was found.

3 *The Eastern Chamber :*

It measures 2.00 × 1.75 m. and about 1.15 m. high. In the *débris* we found many fragments of painted stones from the ceiling of the upper court. From among the pot-sherds which were found, we succeeded in fitting together three jars of yellow and brown glazed pottery. They have different shapes and inscribed with the name of a *wʿb*-priest called Nakht

b) THE OTHER SHAFT BETWEEN THE TWO NORTHERN COLUMNS :

It is cut in the northern part of the court, between the two northern columns. It measures 1.13 × 0.93 m. and about 2.80 m. deep. There is a hole cut in the northern wall which leads to a room measuring 3.40 × 3.10 m. and about 1.60 m. high. This room

is below the north eastern part of the court. Its corners are curved. In the *débris* we found some pot-sherds, three broken mummies, and some fragments of Late-Period cartonnages, as well as pieces of wooden coffins.

In the eastern wall of this room, a door had been cut (now blocked) leads to a passage under the house of Baghdady which we couldn't explore, lest the house should collapse.

To the west of the main shaft, there is another chamber which measures 3.00 × 2.20 m. and about 1.12 m. high. Nothing was found in this chamber, except some painted fragments of stone from the ceiling of the upper court of Qen-amun's tomb scattered in the *débris*.

In the southern side, there is a passage which measures 3.65 × 2.25 m. and about 1.45 m. high. At the far south end, and in the eastern wall to the south, two doors were hewn in the rock, and blocked with stones in the Late-Period. It was dangerous to explore them, because the upper protecting wall was built above them in the Late-Period also.

THE COURT OF THE TOMB

As mentioned before, there were four sixteen-sided columns in the middle of the court, of which only the lower parts and bases remain. The two western columns were cut into two vertical halves, the eastern halves remained, but the western halves were built up of mud-bricks in the Late Period. (Diam. of base is 1.25 m., diam. of lower parts of columns are 0.80 m.).

The measurements of the court are : east wall 7.50 m., south wall 7.80 m., west wall 7.20 m., and the north wall 7.70 m.

The four columns divided the court into three colonnades.

1. *The Eastern Colonnade :*

   The ceiling of this part was vaulted, imitating the ceiling of the shrine, as some traces of it still remain to the left, above the false door on the southern wall.

2. *The Middle Colonnade :*

   The ceiling of this part was flat, and rested upon the architraves which run from north to south.

3. *The Western Colonnade :*

   Its ceiling was higher than the others, and its floor was also higher. Below the northern part, the main shaft of the tomb was hewn.

THE OWNER OF THE TOMB AND HIS FAMILY

The owner of the tomb is called Qen-amun, his main title, which was found on his canopic-jars is , but on the walls of the tomb and its ceiling two other titles were found :

a) [ ] *Scribe and overseer of the offerings (of Amunre).*

b) [ ] *Scribe of the custodians and overseer of the temple (of Amunre).*

His wife is called Bengyt, and her title was « *His wife, the lady of the house, chantress of Hathor lady of Cusae* ».

His son is called Nefer-heb (cf. *PN,* 198, 2) and no title was found for him.

His daughter is called (cf. *PN,* 318, 22-24 and 319, 1) Sekhet, and she had no title either.

Description of the painted scenes :

The scenes which remain are depicted on two walls, the eastern and the southern ones. It is clear that these scenes were not finished, for we can still see the painted squares drawn to help the artist in following the proportions. The outlines of the figures were drawn in red.

The Eastern Wall (Pl. II, *a-b*).

The scenes on this wall are depicted on the southern part. It is framed by a band of painted rectangles, and surmounted by the kheker-frieze. After it had been prepared, and the crackes filled in with mortar, the wall was covered with a yellow wash.

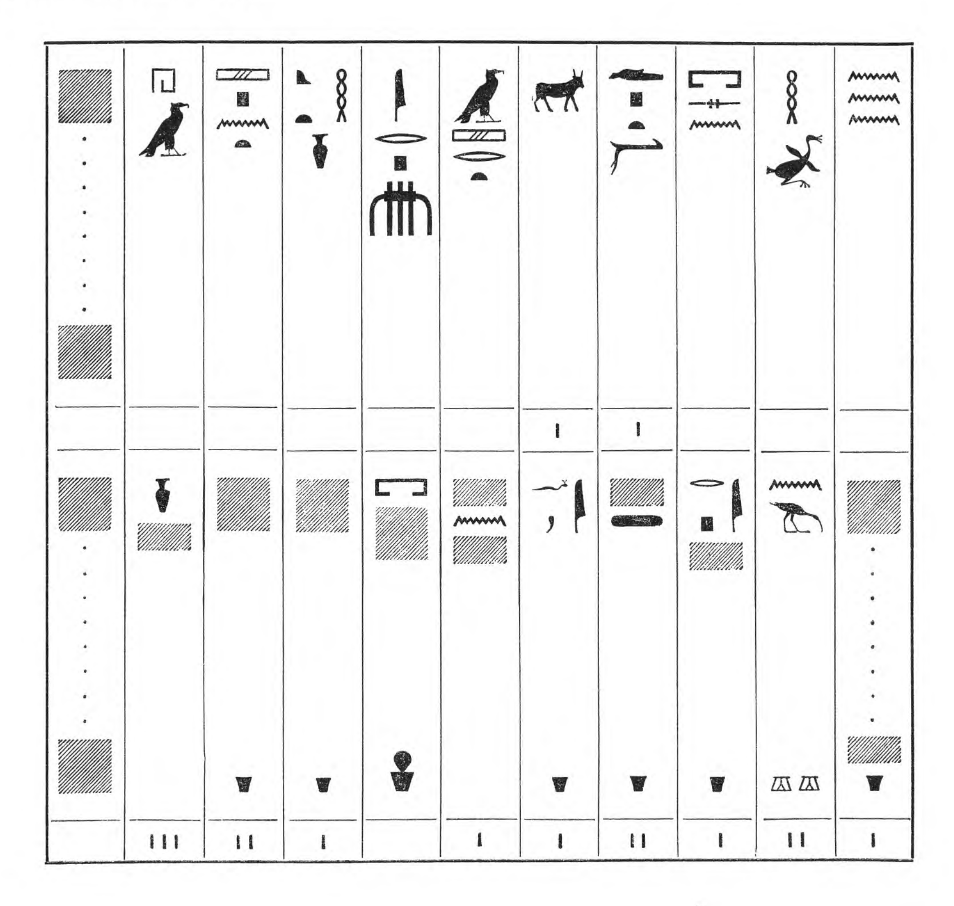
To the south (i.e. right), we see Qen-amun and his wife Bengyt sitting on a sofa under which is a pet-monkey eating meat (?) from a dish. The head of the monkey had been obliterated. Qen-amun is naked till the waist. He is clad in a long white skirt made of rippled cloth and shorter than the inner transparent one. This was the fashion at the

beginning of the Dynasty XVIII during the reign of Thutmoses III, but went out of fashion during the reign of Amenophis II. Qen-amun wears a blue wig, and has a broad collar of coloured beads around his neck. He holds a white handkerchief in his left hand, while the right is stretched towards an offering table.

Bengyt wears a white long tunic with one brace. She puts her right hand on the right shoulder of her husband and holds his left arm with her left hand.

Above them, there are eight vertical lines of damaged text as follows :

In front of the couple, there is an offering table laden with many kinds of food. Below the table there are four wine jars and above it is a list of offering (22 entries two of them had been effaced).



To the left of the table, we see the *ḥtp dj nìswt* formula in four vertical lines, between which stands the son of Qen-amun called Nefer-heb, in the role of Iwn-mwtef-priest. His figure had been obliterated. The texte reads as follows :

After that, the scene is divided into two registers :

a) *The upper register*

It depicts a banquet scene. The daughter of Qen-amun is offering a bowl to her parents, and holds two small perfume jugs with handles in her other hand.

There is a vertical line of hieroglyphic inscription in front of her .
Seated on a mat behind this girl, a harpist plays on his decorated harp.

Behind the harpist (above) are two stands carrying jars of beer with lotus flowers. Below them are three jars full of drink wreathed with lotus flowers. To the left of these jars, there are two seated couples of guests. They wear the same style of dress as Qen-amun and his wife. It is clear that this banquet scene had been cut after opening of two doors in the northern half of the eastern wall.

b) *The bottom register*

It begins with a damaged text in eleven vertical lines which reads from right to left as follows :

Below this inscription, there were three girls sitting on mats, two of them are new damaged. They are singing and clapping or beating time with their hands.

Behind the girl who remains on the wall is a large stand carrying vases of unguent and perfume wreathed by lotus flowers. The large vase, as the painting shows, was made of alabaster and the other one is painted white and brown (which means that the vase may have been made of pottery). A male attendant is holding a collar of flowers probably dipping it in the vase, and will then put it around the neck of a guest.

To the left of this attendant, there is a female attendant (or perhaps a daughter of Qen-amun), offering a drink to a couple of guests. Above the girl are three vertical lines of a damaged text, as follows :

Over the male guest is a *sꜣ* sign written in red. It is clear that the paintings were never finished for we still see the sketch lines.

The Southern Wall

It is in a very bad state of preservation. To the east (i.e. left) there is an unfinished false-door. It belonged originally to the tomb of Qen-amun, and it was never finished. In the Late Period it was cut-away, and a real door was constructed after building two jambs of mud-brick. It leads to a tomb, very much destroyed, and not yet explored. The false-door had a vaulted top which was badly cracked. This caused much damage to the paintings of the scenes of the harvest as well as the offering scene by the false-door.

Above the whole scene, there is a horizontal line of a damaged text :

The scenes are in two registers :

a) *The upper register :*

To the west (i.e. right) are two men reaping the corn with the round sickle. Behind them is a woman gleaning. She carries on her back a big sack, in which she throws the ears of the corn which she has gathered. It is rare to see such a figure in a wall painting in the Theban-Necropolis. The scene ends behind this woman, and nothing remains except the sketch-lines.

b) *The bottom register :*

To the right are two men (only part of the head of the right hand one remains) carrying a large basket (or net) on their shoulders slinging it in a light pole. The basket is full of the ears of the reaped corn.

To the west of them, is a male attendant carrying a tray laden with some offerings (flowers, cakes, and meat), which he brings to the false-door.

Finally we should say that the excavations of this place was not finished completely, because of Baghdady's house which is still over the tomb and must be removed before further work can be undertaken. However, another tomb belonging to the Old Kingdom (Unas-Ankh) nº 413 was excavated to the south east of Qen-amun's tomb later.

The Date of the Tomb :

This tomb belongs to the first half of the Dynasty XVIII and most probably to the reign of King Tuthmosis III or Amenhotep II for the style of the paintings and the decoration of the ceiling are the same as the type common at that time.

Many things were obliterated in the reign of king Amenhotep IV by his agents, which means that the tomb of Qen-amun had been prepared before the reign of that king. These erasures are :

a) The name of the god Amunre wherever it occurred on the walls or the ceiling of the tomb.

b) The head of the pet-monkey under the sofa on which sit the owner of the tomb and his wife (painted on the eastern wall), for the monkey symbolizes the god Toth.

c) The figure of the son Nefer-heb as an *Iwn-mwt·f*-priest in front of his parents. This mutilation also occurs on the walls of other tombs prepared before the reign of Akhnaton.

d) The word *Nṯr·w* had also been obliterated.

In a later time, the tomb was reused as a burial place, and many shafts were hewn, and groups of mummies were buried there.

LIST OF FINDS

1. Four canopic-jars without covers, inscribed with the name of Qen-amun. Reg. nº 81. Pottery. Dynasty XVIII. (Pl. III).

All of them found broken in many pieces and now joined together, but still incomplete, especially the pieces which bear the texts.
Found in the northern chamber below the north-western shaft scattered in the *débris*.

A. The first jar brings the name of the goddess Selket and the text is retrograded. On the first line of the text, the writer repeated these signs carelessly, and added an

in the third line in the word [hieroglyphs]. It seems that he was confused by the word [hieroglyphs] below it.
H. 28 cm. Diam. of opening 12 cm.

B. The second jar brings the name of the goddess Nephthys. In the fourth line, the writer put [hieroglyphs].
H. 26 cm. Diam. of the opening 11 cm.

C. The third jar brings the name of the goddess Neith. The text is written retrograded. The writer forgot to write [hieroglyphs], which should be at the end of the formula.
H. 28 cm. Diam. of the opening is 10 cm.

D. The fourth jar is broken at the part containing the text and the name of the goddess should have been Isis.
H. 28 cm. Diam. of the opening 10.5 cm.
The workmanship is fine.

2. Two canopic-jars (from another set), without covers, inscribed with the name of Qen-amun too. Reg. nº 104. Yellow-wash pottery. Dynasty XVIII.

They are broken in many pieces and now joined together, but still incomplete.
Found in the *débris* of the eastern chamber below the north-western shaft.
The text on jar is badly damaged as are the jars. Remains of mummification substances are visible inside.
H. of the first one 26 cm. Diam. of the opening and base 9 cm.
H. of the second one 26 cm. Diam. of the opening and base 9 cm.

3. A vase and its cover inscribed with the name of a *wꜤb*-priest called Nakht. Reg. nº 82. Polished painted and decorated pottery with spots imitating granite. Dynasty XVIII.

Found in the *débris* of the western chamber below the north-western shaft in fragments, now joined together but still incomplete. It is very difficult to guess the reason why these jars, which belonged to Nakht, were found in the shaft which is considered to be the original shaft of Qen-amun's tomb. They might have been stolen from a tomb of a certain Nakht, or they had been used in a later burial in the tomb of Qen-amun.
H. with cover 22.5 cm. Diam. of base 9 cm.
The workmanship is fine.

4. An oval-shaped pot inscribed with the name of Nakht. Reg. nº 83. Polished painted wavy type, yellow in colour. Dynasty XVIII.

Found in the same place as the above. Broken and now joined together, but still incomplete, wash effaced.
H. 17.5 cm. Diam. of base 6.2 cm. Diam. of the opening 5 cm.

5. The upper part of an oval-shaped pot inscribed with the name of Nakht. Reg. nº 84. Dynasty XVIII. Polished painted and decorated type with motifs of plant and waves in brown colour.

Found as the above. Broken and now restored, but still incomplete.
H. 12 cm.

6. Two attached Djed-pillars. Reg. nº 85. Blue faience. Dynasty XVIII.

Found as the above. Broken and joined together but still incomplete.
H. 6 cm. W. 7.8 cm.
Workmanship is fine.

7. Two statuettes of concubines. Reg. nº 87. Limestone. New Kingdom.

Found as the above. Both deliberately broken and without heads and legs. Spots and small crosses imitating tattooing in black are visible on the arms, below stomach and on the back. Fine and delicate work.
H. of the first one 6.8 cm. H. of the second 7.8 cm.

8. A small gaming piece. Reg. nº 88. Sandstone? New Kingdom.

Found as the above.
H. 2.4 cm. Diam. of base 1.3 cm.

9. Two wings of a scarab. Reg. nº 89. Blue faience. Late Period.

Found in the *débris* of the court of Qen-amun's tomb. Broken in five pieces and now restored. Details of the feathers are visible. Each had three holes for fixing to the wrappings of the mummy.
Workmanship is fine.
L. 4.6 cm. W. 4.3 cm.

10. A winged scarab. Reg. nº 90. Faience. Late Period.

Found as the above. Broken and now restored, but still incomplete. It has holes for fixing it to the wrappings of the mummy. Burnt.
L. of the scarab 6 cm. W. 4 cm.

11. A winged scarab. Reg. nº 91. Faience. Late Period. (Pl. IV, *a*).

Found as the above. The left wing was broken but now restored. The scarab is uninscribed and all have holes for fixing it to the wrappings of the mummy. Traces of gold-wash still show on the wings.
L. of scarab 8.2 cm. W. 5.5 cm. L. of wing 6.5 cm. W. 3.8 cm.

12. A winged scarab. Reg. nº 95. Faience. Late Period.

Found as the above. It is uninscribed and has four holes for fixing it to the wrappings of the mummy. The wings are burnt and the scarab is broken, now restored.
L. of scarab 5.5 cm. W. 3.7 cm. L. of wing nearly 5 cm. W. 2.4 cm.

13. Four statuettes of the children of Horus. Two represent *Ḥpy*, the third represents *Imśti* and the fourth one represents *Ḳbḥ-snw·f*. Reg. nº 93. Faience. Late Period.

Found as the above. They are in profile; each has two holes. Traces of gold-wash still show. All were broken, now restored.
H. of all except *Imśti* 8.3 cm. W. 2.3 cm.
H. of *Imśti* 9 cm. W. 2.5 cm.

14. Four statuettes of the children of Horus. Reg. nº 92. Faience. Late Period.

Found as the above. They are in profile and each has two holes, thin and broken, but now restored.
H. of *Dwȝ-mwt·f* and *Ḥpy* 7.3 cm. W. 1.2 cm.
H. of *Imśti* and *Ḳbḥ-snw·f* 7 cm. W. 1.3 cm.

15. Four statuettes of the children of Horus. Reg. nº 94. Faience. Late Period. Two of them represent *Ḳbḥ-snw·f*, the third one *Ḥpy*, the fourth represents *Dwȝ-mwt·f*.

Found as the above. They are *en face* and each has five holes and was burnt. One of the two statuettes of *Ḳbḥ-snw·f* is broken and incomplete, probably from another set as *Imśti* is missing.
H. of *Dwȝ-mwt·f* and *Ḥpy* 6.1 cm. W. 1.6 cm.
H. of *Ḳbḥ-snw·f* 6.5 cm. W. 1.4 cm.
H. of the broken statuette of *Ḳbḥ-snw·f* 6 cm. W. 1.8 cm.

16. A part of an Ushabti box. Reg. nº 96. Wood. Late Period. (Pl. IV, *b*).

Found as the above.
Inscribed with the name of a certain *irr·s di·t Ḫnsw*.
L. 28 cm. W. 9 cm. Thickness 1.8 cm.

17. A port. Reg. nº 97. Wood. Late Period.

Found beside the northern wall of the court of Qen-amun's tomb in the *débris*.
Inscribed on two sides a vertical column of the *Ḥtp-di-nisw·t* formula and giving the name *Ḫqr n dwȝ·t-nṯr ḏd-pȝstt ink·s* (cf. *Wb.* III, 401, 6).
L. 82 cm. W. ca 9.5 cm.

18. A port. Reg. nº 98. Wood. Late Period.

Found in the *débris* beside the north-western column in the court of Qen-amun's tomb.
Inscribed on two sides a vertical column of the *Ḥtp-di-nisw·t* formula with the name of *Šmsw ˁȝ·t n dwȝ·t-nṯr* (cf. *Wb.* IV, 487, 1) called *Iȝw tȝi·s ḥr·t*.
L. 85 cm. W. 8 cm.

19. Ushabti statuette. Reg. nº 99. Pottery. Late Period.

Found in the *débris* of the court of Qen-amun's tomb.
Blackend and painted yellow, white and red.
The face and legs are broken and missing.
H. 11.5 cm. W. 5 cm.

20. Four models of Canopic-jars. Reg. nº 100. Limestone. Late Period.

Found in the middle shaft in the court of Qen-amun's tomb, southern passage.
The first one (with the head of *Imśti*) is broken into two pieces and restored, but still incomplete. H. 24 cm. Diam. of base 8 cm.
The second one (with the head of *Ḥpy*) is broken into three pieces and restored, but still incomplete. H. 25 cm. Diam. of base 7 cm.
The third one (with the head of *Ḳbḥ-snw·f*) is broken into four pieces with the face missing, still incomplete. H. 25 cm. Diam. of base 7.5 cm.
The fourth one is broken and the upper part is missing. H. 18.5 cm. Diam. of base 8 cm.

21. Three oil jars. Reg. nº 101. Pottery. Roman Period.

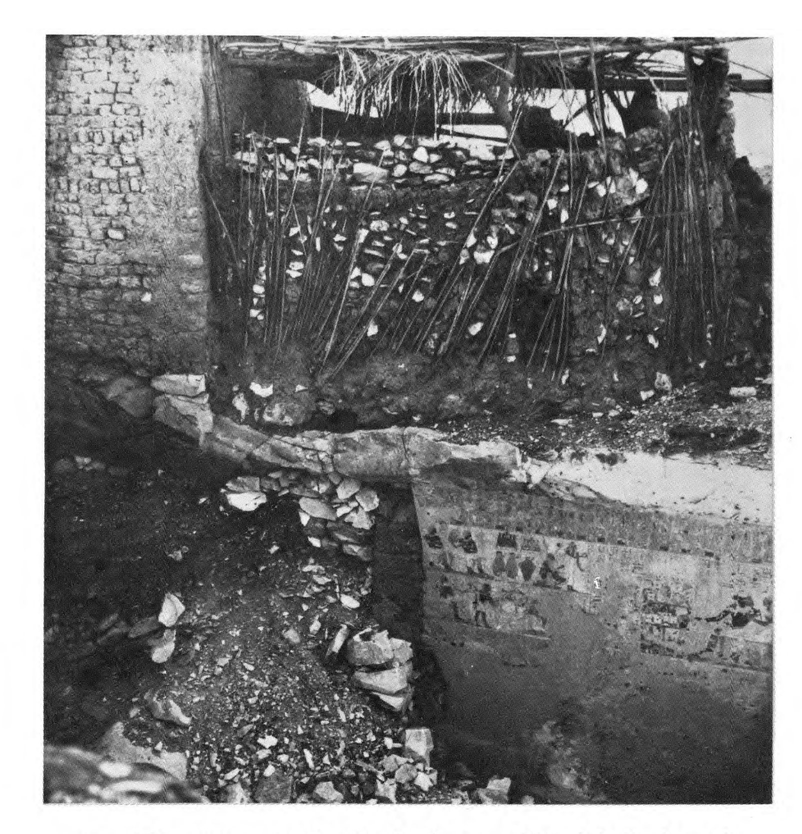
Found in the *débris* of the court of Qen-amun's tomb, west.
The first one has a handle and round base. H. 15 cm. Diam. of base 8.5 cm.
The second one is shorter and has a round base and a handle. H. 13 cm. Diam. of base 5.5 cm.
The third one is oval-shaped, neck is broken. The top is missing. H. 12 cm. Diam. of base 5 cm.

22. A false beard. Reg. n° 102. Wood. Late Period.

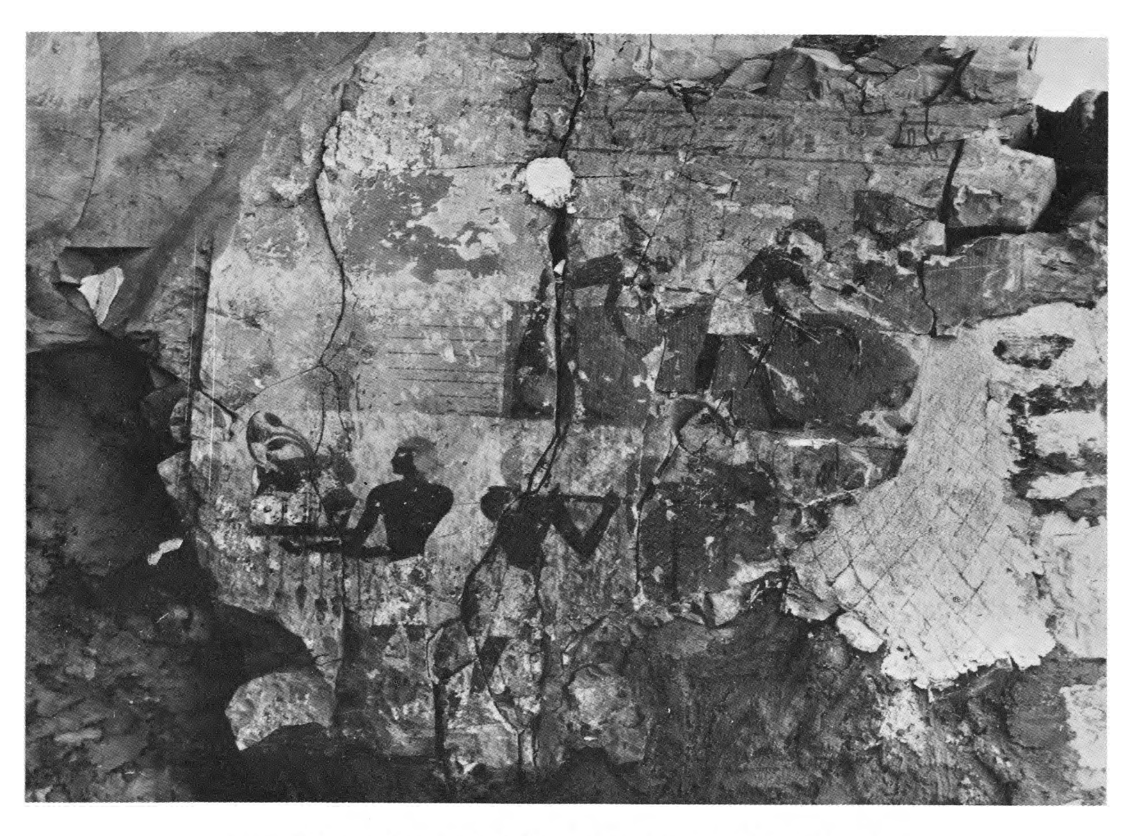
Found in the middle shaft of the court of Qen-amun's tomb in the *débris*.
It has a peg for fixing it to the chin of the face of the cover of a mummy case.
H. 14 cm. W. 4.5 cm.

23. A face of a man's mummy case. Reg. n° 103. Wood. Late Period. (Pl. IV, *c*).

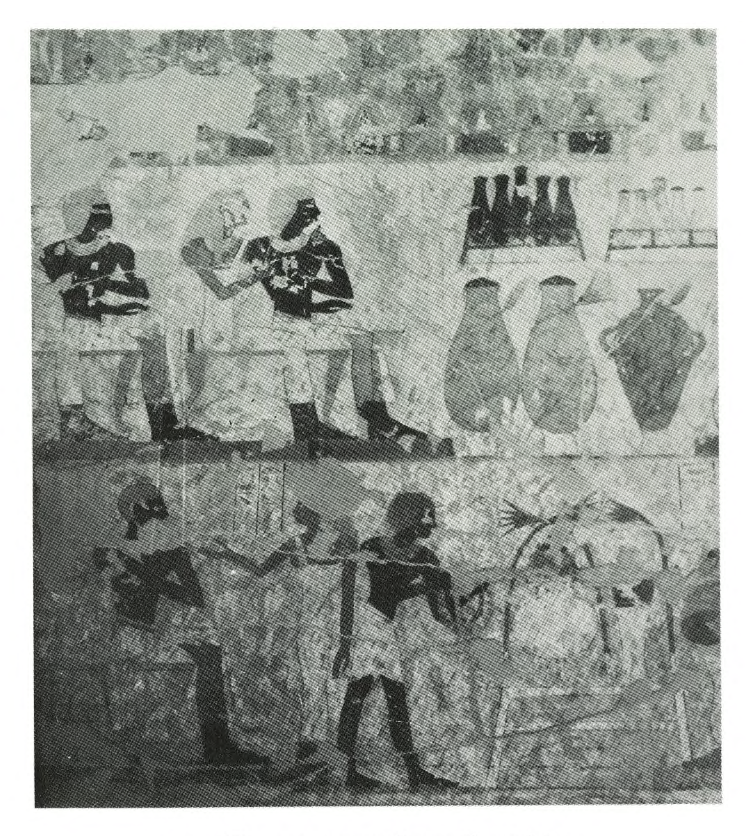
Found in the middle shaft in the court of Qen-amun's tomb.
The eyes and eyebrows were painted black. H. 13 cm. W. 12 cm.



a — The eastern wall with the house of Boghdadi above it.



b — The southern wall before restauration and preservation.



a — The eastern wall, north register.



b — The eastern wall, detail showing the blind harper.

a

b

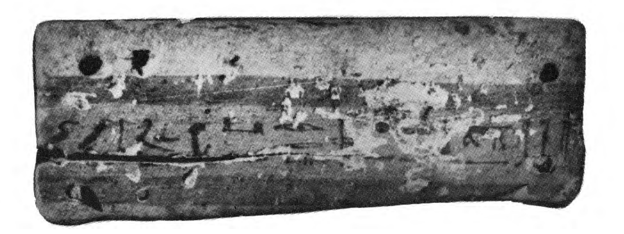
c

d

a - d — The four canopic-jars of Qen-Amun (Reg. n° 81).



a — A winged scarab (Reg. nº 91).



b — A part of an Ushabti box (Reg. nº 96).



c — A face of a man's mummy case (Reg. nº 103).

CENTRE D'ÉTUDE ET DE DOCUMENTATION SUR L'ANCIENNE ÉGYPTE — CNRS (ERA 439)

LES TOMBES Nº 58 [ANONYME] ET Nº 60 [*NEBET-TAOUY*] DE LA VALLÉE DES REINES [RAPPORT PRÉLIMINAIRE]

Christian LEBLANC
(CNRS — Paris)

Les missions conjointes du CEDAE et de l'ERA 439 du CNRS qui, dans la Vallée des Reines, se sont effectuées du 4 au 27 avril 1981 et du 15 mars au 15 avril 1982, ont essentiellement porté sur le dégagement et l'étude de deux sépultures situées sur le flanc occidental du *ouadi :* celle enregistrée sous le nº 58 et qui demeure à ce jour anonyme, puis celle à laquelle est affecté le nº 60, et dont la propriétaire est en revanche bien connue, puisqu'il s'agit de [cartouche] *Nb·t Tȝwy*, fille et grande épouse de Ramsès II (Pl. I *a-b*).

De surcroît, durant chacune de ces missions, le nettoyage de la nécropole, — travail engagé depuis plusieurs années, — a pu être poursuivi. Sans doute, à ce propos, convient-il de rappeler que la Vallée des Reines, déjà bouleversée par les pillages antiques et modernes, a beaucoup souffert également des premières prospections archéologiques qui, de façon anarchique, se déroulèrent au début de ce siècle. Défigurant non seulement le paysage, mais obstruant encore l'entrée d'un certain nombre de sépultures, les *kōms* de déblais que l'on voit se dresser ici et là, en constituent d'éloquents et déplorables témoignages. Aussi, pour pallier ce vaste désordre, s'est-il avéré nécessaire de procéder à des nivellements, dont le but n'est pas de redonner simplement à cette nécropole l'aspect qui devait être le sien dans l'Antiquité, mais encore de rendre plus lisible la topographie du site et celle des emplacements funéraires : objectif d'autant plus important que plusieurs caveaux — de reines et de princesses ramessides pourtant bien attestées dans les annales royales — n'ont pu être, jusqu'à présent, localisés.

I. — LA TOMBE ANONYME Nº 58.

Creusée au bas du versant occidental de la Vallée des Reines, la tombe nº 58 est située à une quinzaine de mètres au sud-ouest de la sépulture de Nebet-Taouy [1] (Pl. I *a*).

[1] Les orientations auxquelles nous ferons allusion dans ce présent rapport, seront toujours en fonction d'un nord conventionnel.

Bien que signalée sur les cartes et plans de la nécropole [1], elle n'avait été, en revanche, ni dégagée, ni étudiée [2].

De vastes dimensions, cette tombe comprend cinq salles réparties sur deux niveaux, l'un n'étant séparé de l'autre que par quelques centimètres. Comparé à ceux des sépultures déjà connues, son plan est original [3] et à la mesure de ce que pouvait désirer une grande épouse royale pour sa demeure d'éternité (fig. 1). Entièrement brûlée cependant, la tombe ne conserve plus aucune trace de son ornementation pariétale, et seules quelques plages de *mūna* encore visibles dans la salle [C] et dans les embrasures de la porte [E] peuvent nous assurer qu'elle avait été primitivement décorée.

Dans les différentes salles, se trouvent accumulés des déblais, parmi lesquels gisent encore pêle-mêle des momies humaines brisées, des fragments de sarcophages en terre cuite et de très nombreux tessons de poterie, bref autant de vestiges disparates nous fournissant la preuve que la sépulture fut non seulement pillée, mais encore remployée à plusieurs reprises et à des fins qui ne paraissent pas avoir été exclusivement funéraires.

A. NETTOYAGE DES ABORDS ET MATÉRIEL ARCHÉOLOGIQUE RECUEILLI À L'EXTÉRIEUR DE LA SÉPULTURE.

En 1981, une première série de recherches eut pour objet de vérifier si, lors du pillage antique, des éléments provenant du mobilier funéraire n'avaient pas été dispersés à l'extérieur de la sépulture [4]. C'est ainsi qu'un nettoyage stratigraphique fut entrepris sur une surface de huit mètres carrés, en avant de la descenderie [A]. Au nord et au sud de l'escalier, on procéda à un travail analogue qui permit d'identifier plusieurs dépôts successifs : d'abord une couche de déblais modernes d'une épaisseur de 0,90 m., puis une couche de débris calcinés et de cendres variant entre 0,25 m. et 0,40 m. — l'épaisseur de ce dépôt étant plus importante en avant de la sépulture que sur les côtés, — enfin, une accumulation d'éclats de calcaire mêlés à du sable et recouvrant le *gebāl* proprement dit.

(1) Cf. PM I², 1964, pl. XV; J. Černý, Ch. Desroches-Noblecourt, M. Kurz et coll., *Graffiti de la montagne thébaine*, I-1, Le Caire, 1969-1970, pl. VI.

(2) C'est, semble-t-il, à cette sépulture, que Champollion attribue, dans ses *ND* I, 397, le n° 10. Il en localise aussi l'emplacement sur le plan qu'il dresse de la nécropole, ajoutant simplement que ce tombeau est « entièrement dépouillé de sculpture et de stuc ».

(3) Aucun autre tombeau dégagé de la Vallée des Reines ne présente, à notre connaissance, un développement de salles analogue à celui-ci.

(4) On sait que lors du dégagement de la tombe de Touy (n° 80), plusieurs *chaouabtiou* de la mère de Ramsès II avaient été retrouvés parmi les déblais qui s'amoncelaient en avant de l'hypogée.

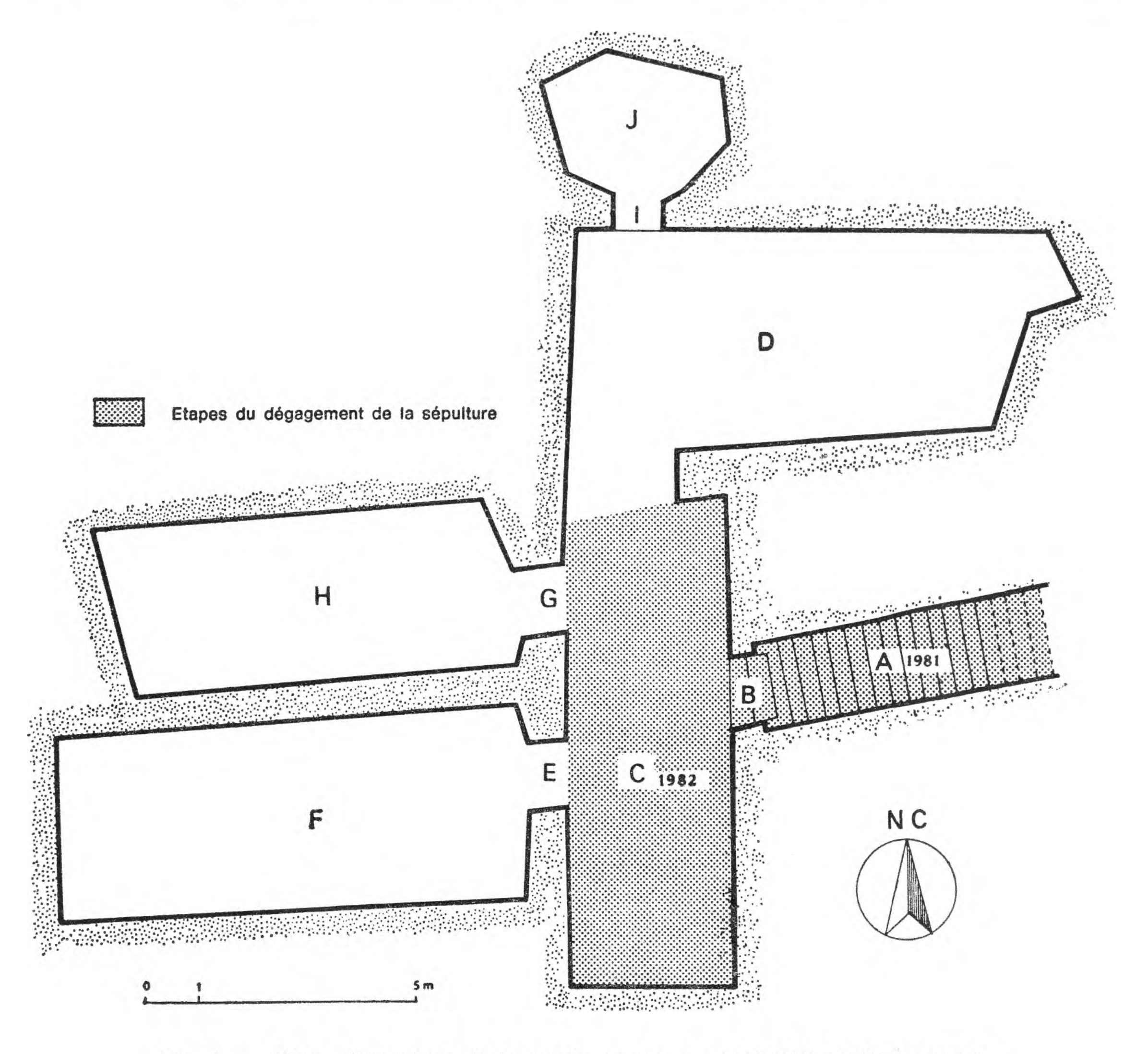


Fig. 1. — Plan schématique de la tombe anonyme n° 58 (Relevé G. Lecuyot).

C'est dans le dépôt composé de débris brûlés auxquels étaient associés des ossements humains portant encore des traces de momification [1], que fut mis au jour un intéressant matériel archéologique tardif, comprenant notamment des *oushebtis*, des éléments

(1) Cinq mâchoires et une main enveloppée dans des bandelettes figuraient parmi les ossements exhumés. Ajoutons que deux étoffes semblent avoir été simultanément employées pour la momification des dépouilles, puisque non seulement des pièces de lin, mais encore de laine, se trouvaient à proximité des ossements.

disloqués de sarcophages et de résilles funéraires, quelques bijoux malheureusement très oxydés, enfin plusieurs lampes à huile et poteries fragmentaires.

Les oushebtis

Au nombre de soixante-six, les *oushebtis* qui ont été retrouvés en avant de la tombe, sont en terre cuite brute, grossièrement modelés à la main et anépigraphes. Momiformes et coiffés d'un couvre-chef qui, en raison de sa stylisation donne, sur certains d'entre eux, l'apparence d'un bonnet pointu, ils se présentent sous la forme d'une masse pincée et recourbée vers le bas pour marquer les pieds. A peine esquissés, les visages sont pourvus d'une barbe droite. Plusieurs ont subi l'action du feu, et seuls de la série, trois exemplaires sont complets [1].

Les éléments de sarcophages

Toujours dans le même secteur, furent prélevées des pièces de bois ayant, pour la plupart, appartenu à des sarcophages. Tous ouvragés, les fragments qui ont été examinés, se rattachent à deux espèces : *tamaris* et *palmier-doum*. Sur quelques morceaux, apparaît encore un décor peint sur stuc, alors que sur d'autres, des traces de calcination sont nettement visibles. La découverte, parmi ces éléments, d'une oreille gauche au lobe assez long [2] et de l'iris en obsidienne d'un œil rapporté, suppose qu'il s'agissait là de sarcophages momiformes, débités semble-t-il, pour alimenter le feu qui devait ravager la sépulture.

Les éléments de résilles funéraires

Deux amulettes représentant les génies *Ḥ'py* et *Imsti*, quelques perles tubulaires et l'aile d'un scarabée, constituent les rares vestiges de résilles funéraires, disloquées sans doute lors d'un pillage de la tombe. En fritte émaillée de couleur bleu-turquoise, ces éléments exécutés au moule, sont d'une facture particulièrement fruste.

Les bijoux

Tout aussi rares sont les bijoux qui ont pu échapper à la convoitise des voleurs. Ils se résument à deux objets qui, en l'occurrence, sont dans un médiocre état de conservation.

(1) Leur hauteur varie entre 5 et 6 cm.

(2) En bois, cette oreille ne possédait aucun système de fixation, ce qui laisse penser qu'elle avait été simplement collée sur le sarcophage.

L'un est un bracelet d'enfant, fabriqué à l'aide de deux fils de métal torsadés se terminant à chaque extrémité par une enveloppe de bronze [1], et l'autre est un anneau d'oreille, également en métal, et fait d'un seul fil recourbé formant un ovale dans le sens de la hauteur [2].

Les lampes à huile, les poteries fragmentaires et tessons décorés de motifs peints

Sans être vraiment originales par leurs décors, les lampes en terre cuite mises au jour durant le nettoyage pratiqué à l'extérieur de la tombe, sont cependant intéressantes puisqu'elles nous fournissent des indications appréciables sur la datation relative à l'un des remplois tardifs de la sépulture. Trois d'entre elles sont du type « à la grenouille », modèle qui, apparaissant en Haute Egypte au IIe siècle de notre ère, s'est ensuite répandu à travers tout le pays. Sa fabrication, bien attestée jusqu'au Ve siècle, en souligne d'ailleurs la popularité [3]. Sur les exemplaires que nous a restitués la fouille, le batracien représenté sous une forme déjà stylisée, est surtout reconnaissable par son arrière-train d'où s'amorcent les deux longues pattes postérieures palmées et repliées. Le corps se confond quant à lui, avec l'orifice central par lequel on introduisait l'huile servant de combustible (cf. Pl. II *b* et fig. 2 *a*). Reconnue comme symbole de résurrection, voire d'immortalité [4]; on a également suggéré que la grenouille devait être associée au feu céleste [5]. Le fait d'observer que le bec de ces lampes présente régulièrement ici des traces de calcination, confirme que ces dernières avaient été utilisées pour l'éclairage, à moins que ce ne soit

(1) L'oxydation de l'objet variant d'un fil à l'autre, il semble bien que, pour la torsade, deux métaux aient été utilisés : probablement bronze et cuivre. Pour un bracelet en bronze de même facture et daté de l'époque romaine, cf. Fl. Petrie, *Objects of Daily Use*, Londres, 1927, p. 8 et pl. V [66].

(2) En cuivre, ce bijou est sans doute ici incomplet. Néanmoins, il peut être comparé tant par sa forme que sa matière, aux anneaux d'oreilles d'époques grecque et romaine, inventoriés par Petrie : cf. *op. cit.*, pl. IX [181-182].

(3) Voir principalement pour ce modèle de lampes : Mond-Myers, *The Bucheum* I, 91-92 et III, pl. 81 [1 et 3 BAQ.R]; F.W. Robins, « Graeco-Roman Lamps from Egypt », *JEA* 25, 1939, p. 48-51 et pl. 11-8 (pour la datation, p. 48); L.-A. Shier, « The Frog Lamps of Roman Egypt », *AJA* 54, 1950, p. 255; L.-A. Shier, *Terracotta Lamps from Karanis, Egypt*, Michigan, 1978, p. 69-70 [77-78] et pl. 16 [77-78], 17 [81, 91]; J. Leclant, « La grenouille d'éternité des pays du Nil au monde méditerranéen », *Hommages Vermaseren*, II, Leiden, 1978, p. 561-572.

(4) Sur cette relation avec la renaissance et la nouvelle vie qu'elle est censée transmettre au mort, cf. Ch. Desroches-Noblecourt, « Quatre objets protodynastiques provenant d'un trésor funéraire », *Revue du Louvre* 2, 1979, p. 115-116.

(5) A ce propos, voir Leclant, *op. cit.*, p. 565.

pour des raisons funéraires ou rituelles [1]. Sous l'une d'elles, se trouve incisée une double marque en forme de croix (fig. 2 *b*).

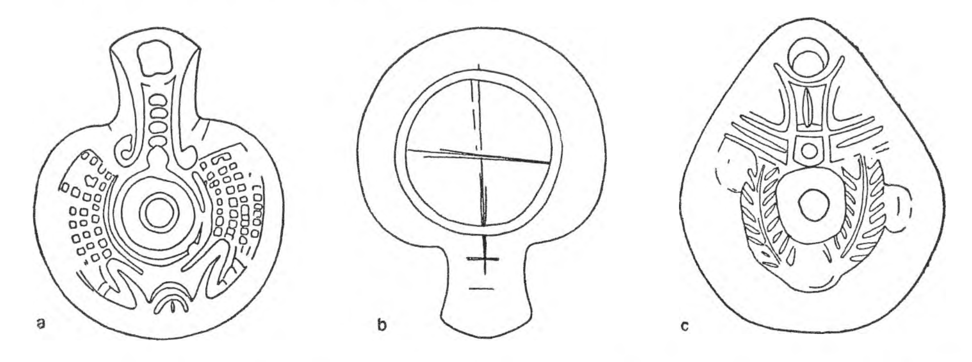


Fig. 2. — Modèles de lampes trouvées à l'extérieur de la tombe n° 58 : type à la grenouille (*a-b*) et type à palmes et croix pattée (*c*). (Dessins G. Lecuyot).

Ovoïdes, les lampes appartenant au second type, sont caractérisées par un motif végétal en léger relief, qui se résume le plus souvent à deux palmes. Prenant naissance sous le versoir, et contournant celui-ci, chaque rameau remonte en s'effilant vers le bec [2]. Sur l'un des exemplaires retrouvés, et en fort bon état, ce décor est complété par une sorte de croix pattée dont trois branches seulement sont visibles, la quatrième étant remplacée par l'orifice central de la lampe (cf. Pl. II *c* et fig. 2 *c*).

Enfin, et bien que les formes en soient généralement partielles, il convient d'ajouter quelques remarques sur la poterie qui fut recueillie en surface du site. Celle-ci, de bonne qualité dans l'ensemble, paraît avoir été fabriquée à des fins utilitaires, si l'on s'en tient aux formes de jattes, de marmites et de bols qu'épousent plusieurs des grands fragments récupérés. Un engobe orange, et parfois beige ou blanc a été appliqué sur ces récipients dont le décor peint, presque uniformément le même, se compose de bandes noires, brunes ou de couleur marron [3]. C'est encore ce même et simple décor qui figure sur la plupart des tessons qui ont été récoltés pendant le dégagement de la descenderie [A].

(1) On sait, en effet, que si ces lampes pouvaient figurer près des morts, elles étaient aussi employées par les vivants pour la conjuration des démons : cf. à ce sujet H. Wrede, « Ägyptische Lichtbraüche bei Geburten. Zur Deutung der Frosch Lampen », *JAC* 11/12, 1968-1969, p. 83-93.

(2) Ce modèle de lampes est attesté aux IIIe-IVe siècles de notre ère. Cf. Robins, *JEA* 25, 1939, p. 49 et pl. 11 [11]; Shier, *Terracotta Lamps ...*, p. 83, 86 et pl. 22 [154, 158], pl. 23 [169-170].

(3) Il s'agit là d'une poterie tardive qui, en raison du contexte dans lequel elle fut mise au jour, doit être contemporaine des lampes à huile.

B. LE DÉGAGEMENT DE LA DESCENDERIE [A], DE L'ENTRÉE [B] ET DE LA SALLE [C].

Toujours en 1981, et parallèlement aux recherches dirigées en avant de la sépulture, furent nettoyées la descenderie [A] et l'entrée [B] qu'encombrait une épaisse couche de déblais. Ce travail, s'il ne nous livra point un abondant matériel archéologique, eut en revanche pour résultat, de retrouver les dix-neuf marches antiques de l'escalier [1], dont treize d'entre elles sont encore dans un bon état de conservation. Sur ces marches, aucun revêtement de *mūna* ne fut décelé, constatation s'appliquant du reste aux parois bordant la descenderie et aux embrasures de la porte [B] qui semblent n'avoir jamais reçu le moindre décor.

La nouvelle mission qui, de mars à avril 1982, se déroula dans la Vallée des Reines, fut en partie consacrée au dégagement de la salle [C] de la tombe. En raison cependant du bouleversement du remplissage, il nous parut inutile de procéder cette fois à un nettoyage stratigraphique comparable à celui qui avait été mené dans la sépulture de Ta-Nedjemy [2]. Aussi, le travail se limita-t-il à l'évacuation vers l'extérieur de tous les déblais, ces derniers ayant été préalablement tamisés avant d'être dispersés dans une zone éloignée du site.

C. LE MATÉRIEL ARCHÉOLOGIQUE PROVENANT DE LA SALLE [C].

Venant s'ajouter aux reliques exhumées pendant la fouille des abords immédiats du tombeau, le matériel archéologique qui fut récupéré au criblabe présente, à côté de vestiges identiques à ceux déjà signalés [3], quelques éléments nouveaux qu'il convient de décrire brièvement.

Les fragments de sarcophages en terre cuite

Un lot de plaques en terre cuite, d'une épaisseur variant entre 3 cm. et 4 cm., semble avoir appartenu à des sarcophages très tardifs, de forme rectangulaire [4]. Sur l'un

(1) Contrairement à la sépulture de Nebet-Taouy, l'escalier est ici sans glissière centrale.

(2) Cf. Ch. Leblanc, « Le dégagement de la tombe de Ta-Nedjemy », *BSFE* 89, 1980, p. 32-49.

(3) Cf. *supra*, p. 30-34.

(4) Ce n'est qu'à partir de l'époque ptolémaïque que les sarcophages jusque-là anthropoïdes, prennent la forme rectangulaire : cf. A. Bataille, *Les Memnonia*, RAPH 23, Le Caire 1952, p. 189.

des fragments dont le motif géométrique est traité par incisions, subsistent encore les traces d'un enduit jaune, alors que plusieurs autres portent, pour tout décor, un engobe blanchâtre.

Les noyaux perforés de Balanites Ægyptiaca

La découverte d'une cinquantaine de noyaux, présentant tous la particularité d'être perforés d'un trou plus ou moins large, avait attiré notre attention durant la mission (cf. Pl. II *a*). Après recherches, il s'est avéré que nous nous trouvions devant un ensemble de graines provenant de l'arbre connu pour être le *Balanites ægyptiaca,* que les voyageurs modernes appelaient encore *Heglyl, Agihalid* ou *Hilelgie* (1), et dont la culture fort développée dans le *Ṣeʿīd* et en Nubie, devint de plus en plus rare à l'époque romaine (2). Confondu pendant fort longtemps, et à tort, avec le *Perséa* de l'ancienne Egypte, cet arbre appartient en réalité à la famille des *Balanitacées* (3).

Son fruit, comestible et même réputé pour sa succulence, est décrit comme étant de la grosseur d'une datte dont il épouse d'ailleurs la forme. Assez volumineux par rapport à ce dernier, le noyau quant à lui consiste en une enveloppe dont les côtes sont fibreuses. L'albumen qu'il contient se compose de deux lobes d'un blanc cassé qui, au dire de ceux qui l'ont examiné, est huileux et amer (4).

(1) C'est ainsi que cet arbre est nommé par Vansleb, Browne et Vesling. Voir aussi P. Alpin, *Plantes d'Egypte* (1581-1584), *Voyageurs occidentaux en Egypte,* t. 20, Le Caire, 1980, p. [57]-[59].

(2) Lors de l'Expédition d'Egypte, le botaniste A.-R. Delile n'en rencontra qu'un très faible nombre à Assiout : cf. *Description de l'Egypte,* t. 29, 1824, p. 263-280, et pl. 28.

(3) Sur cet arbre appelé vulgairement « dattier du désert » et l'utilité de ses organes dans la pharmacopée africaine, cf. principalement : F.-R. Irvine, *Woody Plants of Ghana,* Londres, 1961, p. 208-209; F. Busson, *Plantes alimentaires de l'Ouest africain,* Marseille, 1965, p. 322-325; J. Kerharo et J.-G. Adam, *La pharmacopée sénégalaise traditionnelle,* Paris, 1974, p. 790-794; V. Täckholm, *Students' Flora of Egypt,* Beyrouth 1974, p. 313 et pl. 101 B. Il est également répertorié dans F. Woenig, *Die Pflanzen im Alten Aegypten,* Amsterdam, 1971, p. 319-320; G. Charpentier, *Lexique bibliographique de la botanique égyptienne,* Paris, 1979, I, 170 p. 51 et II, 948, p. 320. Je tiens à exprimer mes vifs remerciements à l'éminent Pr. Th. Monod du Museum d'Histoire Naturelle de Paris, pour toute l'aide qu'il a bien voulu m'accorder dans mes recherches concernant cet arbre.

(4) Cet albumen, dont la teneur en lipides est remarquable, est couramment consommé par les indigènes. Il n'a d'effet toxique que sur les poissons et mollusques : raison pour laquelle on a recommandé de planter le *Balanites* le long des rivières, puisqu'il protège de la bilharziose et évite sa propagation. A ce sujet, cf. Kerharo et Adam, *op. cit.,* p. 792-793.

Bien que de tels noyaux aient été déjà trouvés dans d'autres tombes égyptiennes (1), l'explication que l'on donne au fait qu'ils soient toujours percés et démunis de leur amande ne peut être tenue pour définitive (2).

Les éléments d'incrustation

Egalement recueillis au tamisage, trois plaquettes et une douzaine de petits cônes striés horizontalement — et qui ne sont sans doute autre chose que les extrémités de mèches d'une perruque, — le tout en fritte émaillée de couleur bleu-lapis, constituent pour le moment les seuls vestiges que l'on pourrait considérer comme ayant appartenu au premier mobilier funéraire antique déposé dans la tombe n° 58. Ces éléments d'incrustation, dont on a retrouvé l'équivalent lors du dégagement de la sépulture de Touy, étaient probablement fixés sur le sarcophage royal à l'aide d'un mortier que l'on peut encore observer au dos des plaquettes et de quelques mèches.

Un ostracon figuré : « Le joueur de luth »

L'ostracon en calcaire (éclat de 15,9 cm × 9,9 cm) qui fut trouvé dans la moitié droite de la salle [C] est, en raison de l'originalité de son thème figuré, le plus intéressant de ceux découverts jusqu'à présent dans la Vallée des Reines (3). De la qualité des études d'artiste, le dessin en est simplement esquissé au lavis noir (4), et représente un joueur de luth (5) (cf. Pl. III).

(1) Lortet et Gaillard en avaient fait la découverte dans des sépultures de singes du Ouadi Gabbāna el-Gouroud : cf. *La faune momifiée de l'ancienne Egypte,* 1re série, Lyon, 1903, p. 241-242 et fig. 107-108. Voir également Carnarvon-Carter, *Five Years Explorations at Thebes* (1907-1911), Oxford, 1912, p. 28 et pl. 79 [D].

(2) L'hypothèse de Schweinfurth (cf. Lortet-Gaillard, *op. cit.,* p. 241) selon laquelle il faudrait admettre que l'albumen de ces noyaux a été détruit afin que rien de vivant ou susceptible de germer ne soit placé auprès des morts, nous paraît en contradiction avec ce que nous connaissons des coutumes funéraires. On expliquerait assez mal dans ce cas, la présence dans les tombes, d'Osiris végétants, symboles mêmes de résurrection. En fait, il serait plus vraisemblable de penser que ces noyaux, seuls vestiges des fruits déposés en offrandes lors des funérailles, ont été perforés par des rongeurs. A ce propos, le Pr. Th. Monod nous a signalé un phénomène identique pour les noyaux du palmier à huile, dont l'amande est très souvent mangée par le *Cricetomys gambianus.*

(3) Cf. E. Schiaparelli, *Relazione sui lavori della Missione archeologica italiana in Egitto,* I, 1924, p. 165-167 et fig. 120 à 124.

(4) Les traces d'une ébauche préalable en rouge sont encore visibles.

(5) Nous ne connaissons seulement que trois autres ostraca évoquant ce même sujet, et ce sont,

Le musicien, qui occupe le centre de l'éclat, regarde vers la droite. Agenouillé et vêtu d'un pagne que l'on devine à peine, il joue de son instrument : la main droite tenant le sommet du manche où se place généralement le système de suspension, tandis que l'autre, en retrait, esquisse le geste de gratter les cordes. Bien que la façon dont le bras droit passe sur le luth puisse faire penser à l'attitude plus propre au guitariste, il n'y a cependant aucun doute ici sur le fait qu'il s'agisse d'un joueur de luth [1]. Torse nu, crâne rasé et la nuque soulignée par trois petits plis de graisse, le personnage n'est pas sans rappeler les évocations classiques du harpiste aveugle. Autour d'un cou fort et court, il porte un collier à quatre rangs.

L'instrument, qui est probablement un luth à trois cordes si l'on se réfère à l'étude de la main que l'artiste a ajoutée sous le musicien, n'est toutefois qu'ébauché et de surcroît incomplet : une partie de la caisse de résonance et le sommet du manche ont disparu, l'ostracon étant ébréché sur les bords à ces deux endroits précis.

Au verso de l'éclat, en hiératique et à l'encre noire, apparaissent encore faiblement les traces du cartouche d'un Ramsès, qu'une photographie à l'infra-rouge et au sodium devrait permettre sans doute de pouvoir mieux identifier.

Les éléments de parure (?) en os

De la première salle encore, proviennent deux éléments partiels en os, et dont l'utilisation pour laquelle ils avaient été fabriqués demeure encore problématique (cf. fig. 3 *a-b*). Tous deux percés d'un trou, ils sont uniquement ornés sur une face de cercles concentriques incisés rappelant les rondelles que l'on voit figurer sur certains peignes [2] ou jouets [3] des époques romaine et copte. Sur les bords, une série de petites entailles alternent avec de plus grandes qui convergent vers le trou sur l'un des exemplaires. On a parfois

dans les trois cas, des femmes qui jouent de cet instrument : cf. J. Vandier d'Abbadie, *Catalogue des ostraca figurés de Deir el-Medineh*, DdF 2/2, Le Caire, 1937, pl. 55 [2391-2392] et pl. 63 [2330].

(1) Sur la façon dont le joueur de luth tient habituellement son instrument, voir H. Hickmann, *ASAE* 48, 1948, fig. 16 p. 652 et fig. 22 p. 660. Sur notre ostracon, nous avons donc une variante intéressante que reprennent néanmoins certaines scènes : cf. par exemple, L. Manniche, *Ancient Egyptian Musical Instruments*, Munich, 1975, pl. 6 (fig. 12) et pl. 14 (fig. 23, 25).

(2) Cf. Petrie, *Objects of Daily Use*, pl. 21 [41-51].

(3) Cf. Petrie, *Idem*, pl. 49 [230-232] et pl. 55 [600]. Ce motif existait déjà à l'époque pharaonique sur certains instruments de musique, comme les planchettes entrechoquées par exemple : voir H. Hickmann, *CGC Instruments de musique*, Le Caire, 1949, pl. 3 et pl. 9 [69240].

interprété ces objets, toujours retrouvés cassés, comme étant des manches [1], mais il serait plus probable d'y reconnaître des éléments dispersés de parure : au musée copte du Caire, de telles pièces en ivoire ou en os sont assemblées à cet effet par des lanières

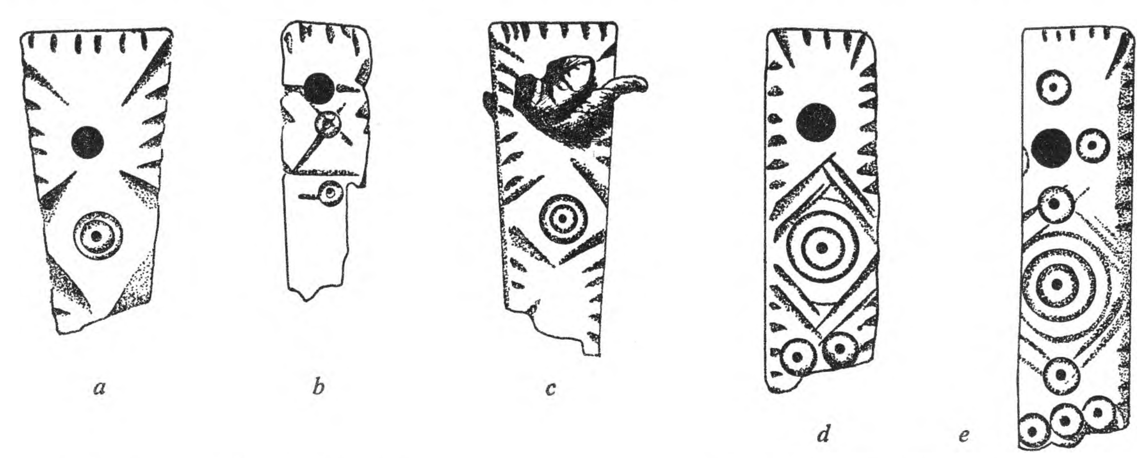


Fig. 3. — Eléments de parure en os provenant des tombes n° 58 (*a-b*) et n° 60 (*c-e*). (Dessins P. Courdesses).

de cuir. Le fait aussi d'avoir découvert, lors du dégagement de l'escalier de la tombe de Nebet-Taouy, un objet similaire encore pourvu d'un nœud de cuir qui bouche l'orifice (cf. fig. 3 *c*), semble donner raison à cette hypothèse.

D. Observations sur les remplois de la sépulture.

A la lumière de cette première série de recherches effectuées dans la tombe n° 58 de la Vallée des Reines, il convient de tirer quelques conclusions. Si tout espoir, il est vrai, n'est pas perdu de retrouver au cours du dégagement futur des autres salles de la sépulture, un peu plus d'indices sur celle pour qui avait été creusée cette demeure d'éternité, ce sont surtout, pour le moment, les remplois postérieurs dont la tombe fut l'objet, qui peuvent mériter commentaires.

En se fondant sur le matériel archéologique mis au jour, et plus particulièrement sur les vestiges de sarcophages tant en bois qu'en terre cuite, tout porte à croire que la

(1) Cf. J. Strzygowski, *CGC Koptische Kunst*, Osnabrück, 1973, p. 212 [8930 à 8932] et taf. 20. Voir encore au musée copte du Caire, les n°s 1105 et 7516 de la vitrine 38 (les éléments sont cependant cette fois, sans cercles concentriques).

tombe, après un premier pillage antique, fut récupérée à des fins toujours funéraires. Bien qu'il soit difficile de fixer l'époque du premier remploi, en raison du nombre trop restreint des reliques recueillies de mobilier funéraire, on peut penser, en revanche, que la seconde occupation est au moins contemporaine de l'époque romaine : c'est de cette époque, en effet, que sont datées les lampes du type « à la grenouille », et que doivent l'être également les *oushebtis* qui proviennent du nettoyage des abords de la sépulture.

Le fait aussi que plusieurs dépouilles, préparées selon une technique très tardive de momification, aient été découvertes dans les lieux, suppose que la tombe avait été transformée en une concession collective, pratique, on le sait, qui était fort courante dans les *Memnonia* de Thèbes où l'on ne disposait pas suffisamment d'emplacements funéraires [1].

Enfin, ce que l'on peut tenir pour vraisemblable encore, c'est que les momies et leur mobilier ne durent pas rester très longtemps à l'abri des voleurs. Cet autre pillage consumé, la tombe fut alors récupérée comme habitation. C'est sans doute à ce moment qu'il conviendrait de placer l'incendie qui devait en ravager le décor des parois et qui, pour les nouveaux occupants, était non seulement un moyen de purifier les lieux, mais aussi une manière de faire place nette avant d'en prendre possession [2]. Probablement est-ce d'ailleurs pour cette dernière raison, que bien des reliques funéraires à moitié brûlées furent jetées à l'époque, vers l'extérieur de la sépulture.

II. — LA TOMBE DE NEBET-TAOUY N° 60.

Visitée au XIXe siècle par Champollion et Lepsius qui en firent un rapide relevé, la tombe de Nebet-Taouy [3] figurait néanmoins jusqu'à ces dernières années, au registre des sépultures abandonnées de la Vallée des Reines. Le CEDAE et l'ERA 439 du CNRS la mirent à leur programme dès 1971, et c'est ainsi que fut entrepris son déblaiement (cf. Pl. I *b* et IV *a*). Des priorités vinrent cependant interrompre provisoirement les recherches dans cette tombe, et il fallut attendre 1980 pour que reprenne un travail qui n'était demeuré jusque-là qu'ébauché [4].

(1) Cf. Bataille, *Les Memnonia,* p. 181-192, et plus particulièrement p. 183-184, 187.

(2) Plusieurs autres causes, il est vrai, peuvent être à l'origine de ces incendies : cf. Ch. Leblanc, BdE 88, Le Caire, 1981, p. 37-38 et n. 3 p. 37. Voir encore : *Description de l'Egypte,* t. 3, 1821, p. 26.

(3) Cf. PM I^2, 1964, p. 761 et plan p. 760.

(4) La première mission avait eu pour objectifs principaux, de dresser l'état des lieux et de commencer le dégagement de la salle [C] de la tombe : cf. M. Dewachter, « Monuments en péril de la Vallée des Reines : la tombe de Nebet-Taouy », *Archéologia* 53, déc. 1972, p. 18-24.

A. ÉTAPES DU DÉGAGEMENT DE LA TOMBE ET LE MATÉRIEL ARCHÉOLOGIQUE MIS AU JOUR.

En renvoyant au plan schématique que nous donnons en illustration dans le présent rapport (cf. fig. 4), il nous paraît utile de rappeler ici les étapes du dégagement auxquelles nous avons dû procéder. Pour plus de facilité toutefois, nous en ferons le commentaire non pas en tenant compte de l'ordre chronologique des recherches [1], mais plutôt en fonction de la progression dans la tombe, c'est-à-dire en commençant par la descenderie.

LA DESCENDERIE [A] ET L'ENTRÉE [B]

Le dégagement de la descenderie [A] et de l'entrée [B], mené au cours de la dernière mission, s'avéra intéressant pour plusieurs raisons. Non seulement, il devait nous permettre de retrouver l'escalier antique de la tombe, mais encore de constater son réaménagement à l'époque chrétienne.

Très dégradée, la descenderie primitive comprenait, de part et d'autre d'une glissière centrale, trente marches taillées dans le calcaire de la montagne. Ces dernières qui étaient sans doute déjà en fort mauvais état lorsque les Coptes récupérèrent la tombe, furent alors recouvertes de blocs suffisamment larges pour réduire l'escalier à seize marches. Les blocs employés pour ce réaménagement ne provenaient pas toujours du *gebāl,* mais encore de monuments pharaoniques dont on avait utilisé en remploi les matériaux. C'est ainsi que nous devions retrouver un morceau de grès tardif dont l'une des faces représente en relief une fleur de lotus entre deux boutons, puis un gros fragment de granit rose, détaché de la cuve funéraire de Merytamon dont la tombe se trouve plus au nord, et qui porte quelques titres et le cartouche de la reine « . . . *(la princesse), grande épouse royale, maîtresse du Double Pays, Merytamon, juste de voix* » [2].

C'est aussi durant le nettoyage de l'escalier, et parmi les déblais qui en recouvraient les marches, que fut mis au jour toute une série de vestiges en relation avec l'occupation

(1) En raison de l'état dégradé du tombeau, les recherches furent d'abord menées dans les parties les moins dangereuses, en attendant que celles qui présentaient des risques d'effondrement soient consolidées.

(2) La récupération de blocs brisés de cuves funéraires a déjà été constatée lors du dégagement d'autres tombes. Dans celle de Touy (n° 80) par exemple, nous avions retrouvé en 1976 un fragment de la cuve en granit de Nefertari.

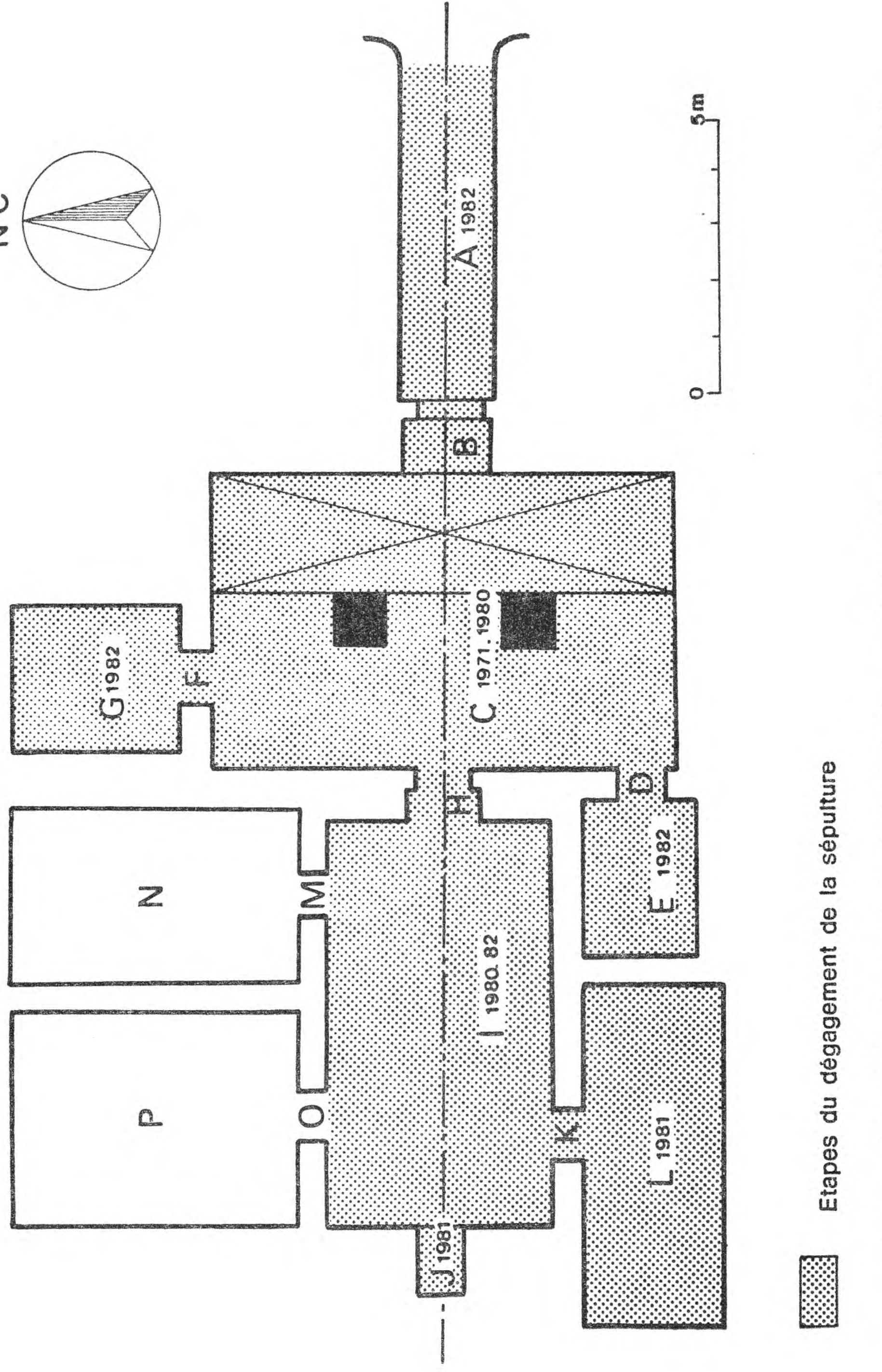


Fig. 4. — Plan schématique de la tombe de Nebet-Taouy (n° 60). (D'après PM I² corrigé par Ch. Leblanc).

chrétienne de la sépulture. Outre trois poteries aux formes complètes et qui avaient servi aux besoins domestiques, nous devions exhumer un ensemble de petits fragments de papyri grecs et coptes — de nature documentaire pour les uns, liturgique et en onciale pour les autres, — qui peuvent être datés par l'écriture de la seconde moitié du Ve siècle. Certains d'entre eux sont même plus tardifs, puisque l'étude paléographique dont ils ont fait l'objet, les classe volontiers vers la fin du VIe, voire le début du VIIe siècle [1].

Dans ce même contexte, et mêlés à des chutes de cuir, furent découverts trois objets en os, décorés sur une face de cercles concentriques incisés et dont les bords présentent de petites encoches (cf. fig. 3 *c-e*). Similaires à ceux trouvés dans la salle [C] de la tombe n° 58 [2], ces éléments partiels sont munis d'un orifice qui permettait probablement à l'origine de les assembler en parure. Sur l'un d'eux, le trou est bouché par le nœud d'une lanière de cuir.

Poursuivant le dégagement plus avant, nous devions mettre au jour près de l'entrée [B] de la sépulture, un lot de six ostraca fragmentaires, écrits en copte, et qui sont actuellement à l'étude [3]. C'est aussi de ce secteur, que provient un morceau de terre cuite assez épais et qui comprend en relief une croix pattée entre les branches de laquelle sont réparties quatre pastilles, symbole des quatre Evangélistes : Matthieu, Marc, Luc et Jean (cf. fig. 5).

La salle [C]

Commencé en 1971, le dégagement de la salle [C] a été repris en 1979 et achevé en 1980. C'est dans cette antichambre de la tombe que subsiste la plus grande partie du décor pariétal, bien que celui-ci ait été mutilé à certains endroits : non pas toujours par ceux qui ont occupé les lieux à date tardive, mais encore par les déblais corrosifs qui, jusqu'au niveau auquel ils s'entassaient, ont rongé les murs [4].

Le nettoyage stratigraphique qui en fut assuré ne révéla cependant que très peu de vestiges : quelques tessons à motifs peints dont nous devions trouver de plus beaux exemplaires dans la chambre du sarcophage [I], et une petite bague votive fragmentaire,

[1] Dans le lot, se trouvait aussi un morceau de parchemin copte, probablement contemporain du VIe siècle. Je remercie Guy Wagner d'avoir bien voulu examiner ces petits fragments, et de leur avoir accordé une datation par l'étude paléographique.

[2] Cf. *supra*, p. 38-39.

[3] Ces ostraca seront publiés dans les *ASAE* 70.

[4] Ce phénomène de détérioration a été repéré, dans d'autres tombes de la Vallée des Reines et il ne peut être nullement imputable aux Coptes comme on l'a trop souvent dit.

en fritte émaillée de couleur bleu-turquoise, dont le chaton en forme de cartouche, contient en impression le nom de Ramsès II [1].



Fig. 5. — Fragment de terre cuite à motif chrétien en relief. (Dessin P. Courdesses).

Sur le sol, et sur une assez grande surface, subsistaient encore les traces d'un enduit blanc sur lequel, dans l'angle nord-est de la salle, reposaient quelques petites dalles en terre cuite, probablement placées là à l'époque chrétienne.

L'annexe latérale gauche [E]

Ayant particulièrement souffert des destructions, cette petite pièce a été vidée de ses déblais en 1982, tout comme l'annexe latérale droite [G]. Peu de reliques intéressantes en proviennent, si ce n'est un morceau de *chaouabti* ayant sans doute appartenu à la reine, et un éclat de calcaire, peut-être détaché d'une statue, comprenant dans une épigraphie classique de la XIXe dynastie quelques signes hiéroglyphiques faisant suite à une fin de cartouche « [. . .] *doué de vie comme* [*Rê*ʿ] ».

[1] De petites bagues identiques comprenant parfois le nom ou le prénom de Ramsès II, furent également découvertes lors du nettoyage de la tombe de Touy.

L'annexe latérale droite [G]

Bien mieux préservée que l'annexe [E], cette chambre ne renfermait pas pour autant davantage de vestiges archéologiques. Dans les déblais, en fut seulement récupéré un fragment d'assiette en céramique à bord noir, dont la couverte vert pâle alterne avec des zones bleues. Son motif est composé de courbes peintes en noir, rappelant certains plats islamiques.

La chambre du sarcophage [I]

Le nettoyage de la chambre du sarcophage — occupée par un remplissage très tassé et épais de ± 1,50 m, — ne fut achevé que cette année. Tous les déblais en ont été tamisés comme pour les autres salles, ce qui nous permit de recueillir une abondante quantité de tessons présentant des motifs variés (spirales, entrelacs, décors végétaux), peints en brun ou en noir sur engobe généralement blanchâtre. Plusieurs autres fragments, provenant de poteries d'une bien meilleure qualité sont enduits, cette fois, d'un engobe orange. De petites entailles, réduites sur quelques exemplaires à de simples stries, ornent régulièrement les bords extérieurs ou la panse de cette dernière série.

Pendant le dégagement, furent également mis au jour deux blocs de granit rose ayant appartenu à une cuve funéraire. L'un porte les vestiges de cinq *ḫkrw* en relief « dans le creux », tandis que l'autre ne conserve plus qu'une bribe de texte .

Dans la chambre du sarcophage, le niveau du sol est plus bas que dans la salle [C].

La niche [J]

La niche [J], qui se trouve dans l'axe de l'escalier de la tombe, a été nettoyée en 1981, sans fournir le moindre vestige archéologique. On notera simplement que son sol est surélevé par rapport à celui de la salle [I], et que ses parois ont été entièrement rongées par les déblais qui l'obstruaient.

La salle [L]

Constituant l'une des annexes de la chambre du sarcophage, la salle [L] a subi de sérieuses dégradations. Trois de ses murs ont été fracassés, sans qu'il soit possible de déterminer s'il s'agit là d'un accident naturel ou bien d'une destruction intentionnelle. Son sol est un peu plus haut que celui de la salle [I].

Durant son dégagement, quelques menus objets furent retrouvés — un morceau de vase en fritte émaillée bleue et une lampe à huile fragmentaire à décor de palmes, — ainsi que des ossements d'animaux (camélidés).

Les salles [N] et [P]

En raison de la menace d'effondrement que présente leur plafond, le déblaiement de ces deux salles a été reporté jusqu'à ce que des consolidations soient assurées par le Service des Antiquités.

B. La décoration de la tombe de Nebet-Taouy.

Le nettoyage de la tombe de Nebet-Taouy ayant permis de mieux étudier les vestiges de sa décoration, nous pensons dès lors qu'il est utile, en attendant que cette sépulture soit définitivement publiée dans l'une des collections du CEDAE, de compléter l'inventaire des scènes dressé pour la *Topographical Bibliography* et d'en rectifier quelques erreurs [1]. Ces compléments ne concernent pas cependant la salle [C] de la tombe pour laquelle un rapide mais juste commentaire a déjà été publié [2], ni l'annexe latérale [E] dont le seul motif pouvant être encore identifié, est un pilier-*ḏd* partiel représenté sur le montant intérieur gauche de la porte.

La décoration de l'annexe latérale droite [G]

Ce sont exclusivement des génies et des divinités, conservés de moitié pour la plupart, qui constituent le décor de l'annexe [G] [3]. Leurs noms et titres étant mentionnés, l'identification de ces personnages ne présente donc pas de difficulté. En pénétrant dans la chambre, sur le montant droit de la porte, nous trouvons d'abord [hiéroglyphes] suivi sur la paroi de droite par [hiéroglyphes], [hiéroglyphes], [hiéroglyphes], [hiéroglyphes], et enfin [hiéroglyphes]. Portant leur masque respectif, les quatre fils d'Horus tout comme les déesses Isis et Nephtys sont représentés debout, emmaillotés dans une gaine au devant de laquelle est noué un ruban. Sur la tête de chaque divinité, se dresse un cobra-*iꜥrt* (Pl. VI *a*).

(1) Cf. PM I², 1964, p. 761 et plan p. 760.

(2) Cf. Dewachter, *op. cit.*, p. 21-22.

(3) La paroi de gauche étant effondrée dans sa presque totalité, on ne sait si la reine était originellement figurée dans cette salle.

La paroi du fond, un peu plus dégradée, est occupée au centre par Osiris assis — ses nom et titre le présentent comme étant [hiéroglyphes] « *Osiris* (*qui est dans*) *l'Occident* » — qu'encadrent deux déesses-*Mꜣꜥt* ailées. Celle de droite porte encore sa titulature complète : [hiéroglyphes] « *Maât, fille de Rêꜥ, dame du ciel, maîtresse du Double Pays, Celle qui est belle de visage dans le Château-du-Sistre* [1] ». Derrière celle de gauche [2] et lui tournant le dos, [hiéroglyphes] est figurée sous les traits de la reine, avec dépouille de vautour et *modius* sans plumes.

Sur le seul pan qui reste du mur gauche, une divinité dont le nom a disparu — il devait très probablement s'agir de Neith, — est orientée dans le sens de la sortie du vestibule.

La représentation la plus intéressante cependant, est celle qui demeure, bien que partielle, sur le montant intérieur gauche de la porte. Il n'en subsiste que la partie supérieure, suffisante néanmoins pour identifier le dieu figuré. Criocéphale et serré dans une gaine, nous avons là *Rꜥ pw ḥtp m Wsir* et *Wsir* (*pw*) *ḥtp m Rꜥ* [3] « *Rêꜥ est celui qui se repose en Osiris et Osiris est* (*celui*) *qui se repose en Rêꜥ* », forme particulière du dieu solaire se confondant avec celui de la renaissance [4] (Pl. VI *b*).

La décoration de la chambre du sarcophage [I]

Dans la chambre du sarcophage, on retrouve le même cheminement que dans la salle [C] : la souveraine pénètre dans la partie la plus profonde de sa demeure d'éternité, tandis que plusieurs divinités viennent à sa rencontre, ou mieux l'accueillent [5]. Bien que très réduit, le décor qui ne subsiste que dans la partie haute des parois, peut être restitué dans sa presque totalité.

(1) Sur le « Château du Sistre » (*Ḥwt-Sššt*), qui est le nom de la résidence du 7ᵉ nome de Haute Egypte, cf. P. Montet, *Géographie de l'Egypte ancienne*, 2, Paris 1961, p. 92-93. Ajoutons que l'épithète *nfr·t ḥr m Ḥwt-Sššt* est peu courante pour Maât.

(2) Que le texte mentionne plus simplement comme étant : [hiéroglyphes].

(3) Détruit dans la tombe de Nebet-Taouy, ce texte peut être restitué par la scène qui, dans celle de Nefertari (annexe latérale droite de la première salle), montre la même divinité : [hiéroglyphes] [hiéroglyphes].

(4) Dans la tombe de Nefertari, cette forme aux chairs vertes se trouve sous la protection d'Isis et de Nephthys, ce qui semble bien avoir été le cas également ici, à en juger par le nom d'Isis visible encore à la gauche de Rê criocéphale.

(5) Une exception à cette règle est à souligner cependant, puisque dans les embrasures de la porte [H], la reine, représentée à deux reprises, sort de la sépulture.

Figurée sur le montant intérieur droit de la porte [H], la reine ( ) coiffée de deux hautes plumes, consacre des offrandes à cinq divinités qui occupent le mur nord de la salle. La première d'entre elles, hiéracocéphale, est « *Rêʿ-Harakhty, le grand dieu qui est dans la Douat mystérieuse* ». Seule la tête en est préservée, dominée par un énorme disque rouge. Les trois suivantes, qui se plaçaient entre les portes [M] et [O] ont disparu. En revanche, quelques bribes de texte nous font savoir qu'il y avait au moins parmi elles et une déesse—probablement Isis—dont il ne reste que les épithètes de . Enfin, sur le dernier tronçon de la paroi, et sous son aspect ibiocéphale habituel, se profile encore l'image de [1] [2] « *Thoth, seigneur d'Hermopolis, grand dieu, le messager de Maât, roi dans le ciel, magistrat dans Héliopolis* ».

Sur le mur opposé, la répartition des divinités — toujours au nombre de cinq, — est un peu différente, puisque seule une porte [K] vient rompre leur procession. Se dirigeant vers Nebet-Taouy dont les deux évocations qui se succèdent — d'abord sur le montant intérieur gauche puis sur la paroi sud, — ont considérablement souffert, les dieux ne sont préservés que pour la partie haute du corps, lorsqu'ils n'ont pas disparu complètement comme le premier, identifié uniquement par les vestiges de ses noms et titres , et le second, dont on ne devine que l'espace qu'il occupait. Celui venant en troisième position, est en revanche reconnaissable à la plume-*m3ʿt* fichée le long de sa perruque : il s'agit de Chou (nom perdu), dont la seule épithète qui lui est encore attribuée est celle de . Derrière lui, le profil mutilé mais surmonté d'une oie idéogramme de son nom, se tient « *Geb, le père des dieux, le grand dieu, le bien-aimé, qui commande l'Ennéade des dieux* ». Enfin, sur le dernier tronçon de la paroi et fermant la marche, « *Hathor qui réside (à) Thèbes, (dame) du ciel, régente de tous les dieux* », est figurée avec le masque de vache que dominent les cornes lyriformes enserrant un disque rouge.

Au fond de la salle, et de part et d'autre de la niche [J], la paroi était ornée à l'origine de deux évocations de la souveraine. Si l'effondrement qui s'est produit jadis a fait disparaître définitivement l'une d'elles, l'autre, à gauche, est cependant demeurée partielle. Par la dépouille de vautour que surmonte un *modius* avec plumes et soleil, on y devine encore « *la princesse, la*

(1) Le mot *M3ʿt*, vu par Lepsius (*LD* III, 229), a disparu depuis.

(2) Lu également par Lepsius (*LD* III, 229), le mot *śr* n'est plus visible sur la paroi.

grande épouse royale, la maîtresse du Double Pays, la régente de Haute et Basse Egypte, Nebet-Taouy, justifiée auprès du grand dieu, seigneur de l'Occident ».

La décoration de la salle [L]

Bien qu'ils ne soient que très fragmentaires, les grands coffres que l'on peut encore voir représentés sur les parois de la salle [L], autorisent à penser que cette chambre était destinée à recevoir une partie du mobilier funéraire. L'intéressant parallèle que nous fournit la tombe n° 40, montre à ce propos, que ce n'était d'ailleurs pas uniquement les coffres à canopes mais encore les lits que devait contenir cette annexe de la chambre du sarcophage [1].

Les salles [N] et [P]

Trop détériorés, les vestiges de la décoration pariétale de ces deux salles ne peuvent prêter à commentaire. Leur seule présence suffit néanmoins pour nous confirmer que la tombe avait bien été ornée dans sa totalité [2].

La niche [J] et les portes [K] [M] [O]

Dominant l'encadrement de la niche [J] et de la porte [O], *Bḥdty* sous sa forme la plus classique, en constitue le seul élément décoratif. Enfin, ajoutons que dans l'embrasure droite de la porte [M], subsiste également le haut d'un pilier-*ḏd*, motif symbolique qui devait probablement se répéter pour les embrasures de la porte [O].

C. REMARQUES SUR LE REMPLOI DE LA TOMBE À L'ÉPOQUE CHRÉTIENNE.

Que ce soit durant le dégagement des salles, ou pendant le relevé que nous avons entrepris de la décoration, plusieurs observations, relatives au remploi tardif de la

(1) Pour la tombe anonyme n° 40, cf. PM I², plan p. 750 [10-14]. La publication de cette sépulture, dont les relevés ont été assurés par Ch. Desroches-Noblecourt et R. Antelme, doit paraître dans la Collection Scientifique du CEDAE.

(2) Contrairement à ce que pensait M. Dewachter, *op. cit.*, p. 21.

sépulture de Nebet-Taouy, ont pu être enregistrées. Il nous paraît opportun, en conclusion de ce rapport, de les résumer.

Un fait dont il faut déjà tenir compte, est que la tombe, contrairement à bien d'autres sépultures de la Vallée des Reines, ne fut pas récupérée, après son pillage antique, à des fins funéraires [1]. C'est là une constatation qui pourrait paraître assez troublante, si l'on pense qu'en raison de ses vastes dimensions, elle aurait pu, à une époque où dans les *Memnonia* de Thèbes-Ouest les emplacements funéraires faisant sinon défaut, du moins devenaient rares, abriter un nombre considérable de dépouilles. Faudrait-il, pour expliquer ce fait, supposer qu'aux premiers siècles de l'ère chrétienne — et peut-être même avant — l'accès de la sépulture, entièrement comblé, n'était plus visible ? Ou bien encore admettre que déjà à cette époque lointaine, des effondrements s'étant produits à l'intérieur du tombeau, l'avaient rendu trop dangereux ? Si, à dire vrai, l'une et l'autre de ces hypothèses ne peuvent être vérifiées, la seconde, cependant, permettrait de mieux comprendre pourquoi, lors de la récupération tardive des lieux, seule la première salle, c'est-à-dire celle qui, de toute la sépulture, était demeurée presque encore intacte, fut aménagée par les Coptes.

Contrairement aussi à cette coutume curieuse de mettre le feu aux tombes avant de les remployer, celle de Nebet-Taouy n'a pas été ravagée par un incendie. Ceux qui vinrent s'y installer se contentèrent de masquer simplement les représentations jugées païennes, qu'il s'agisse de celles des divinités ou de la reine (cf. Pl. IV *a-c* et fig. 6 *a-d*). Ce qu'il convient d'ajouter néanmoins, et qui pourrait constituer un argument intéressant à l'hypothèse suggérée plus haut, c'est que ce sont uniquement les personnages figurés sur les parois de la première salle qui ont été affectés par ces oblitérations [2]. Dans les autres chambres de la tombe, en revanche, ni les dieux, ni la souveraine n'ont été recouverts de boue, remarque qui supposerait donc que ces pièces, trop dégradées à l'époque, ne furent pas utilisées.

En prenant possession des lieux, les Coptes entreprirent d'autres aménagements, et tout d'abord ils durent restaurer l'escalier. De nouvelles marches, plus larges que celles de la descenderie antique furent construites, facilitant ainsi l'accès à la sépulture [3]. La découverte de plusieurs briques en surface du site et tout près de l'entrée semble

[1] Aucune momie ni ossements humains n'ont été retrouvés parmi les déblais, lors du nettoyage de la tombe.

[2] Cette constatation avait été faite également par M. Dewachter, *op. cit.*, p. 21-22. Sur ce même type d'oblitération à l'aide de boue, mais recouvrant, cette fois, des bas-reliefs, cf. Nautin, *La conversion du temple de Philae en église chrétienne*, *CA* 17, 1967, p. 27.

[3] Cf. *supra*, p. 41-43.

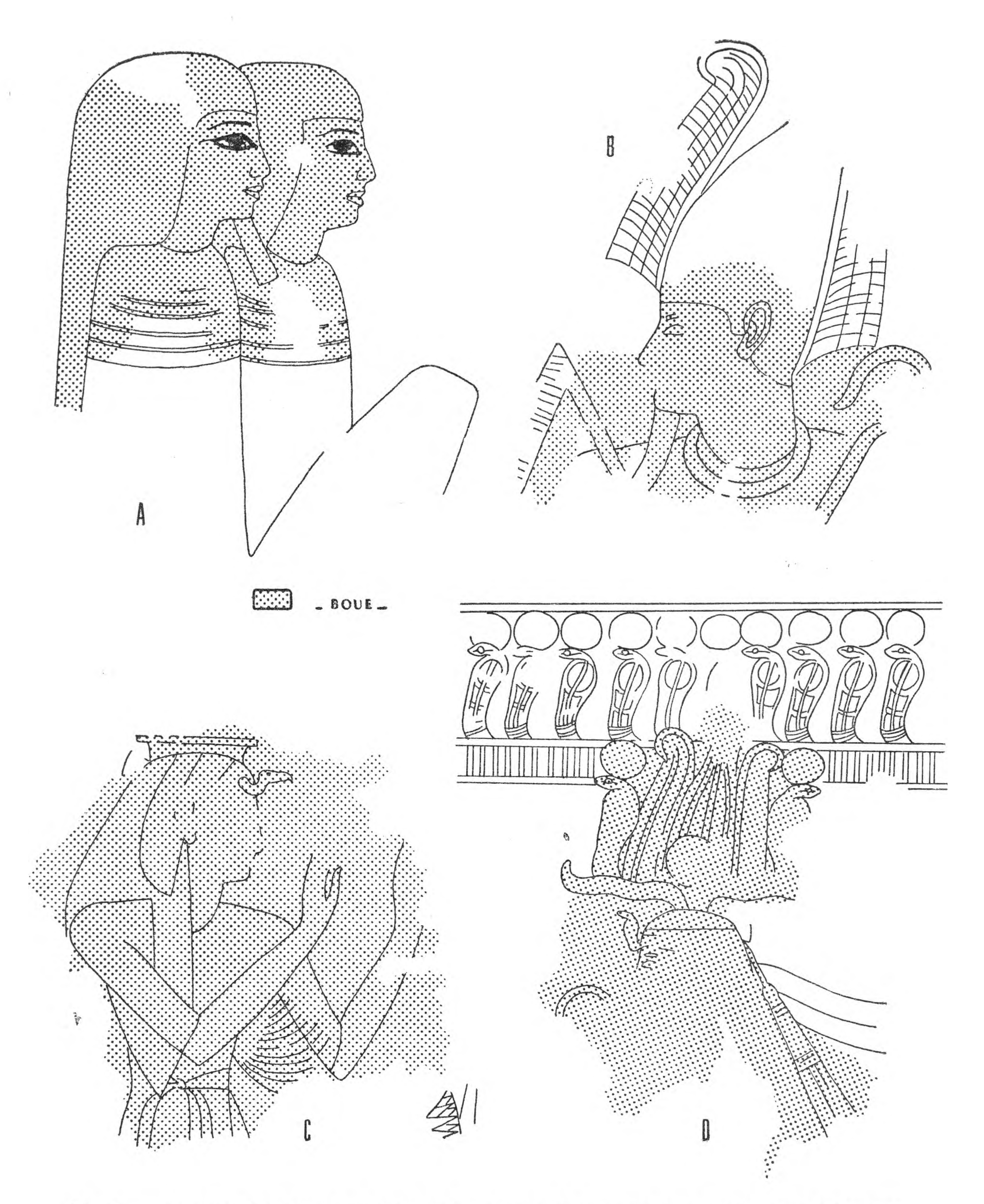


Fig. 6. — Exemples d'oblitération à l'aide de boue datant du réemploi de la tombe n° 60 (salle C) à l'époque copte : *a* — Deux génies représentés dans le contexte du Ch. 18 du Livre des Morts. *b* — Osiris. *c* — La reine Nebet-Taouy. *d* — Ptah-Sokaris. (Dessins G. Lecuyot et P. Courdesses).

confirmer également les observations de R. Hay qui, visitant la Vallée des Reines au siècle dernier et dressant un plan de la tombe, avait signalé la présence de murets en avant de celle-ci.

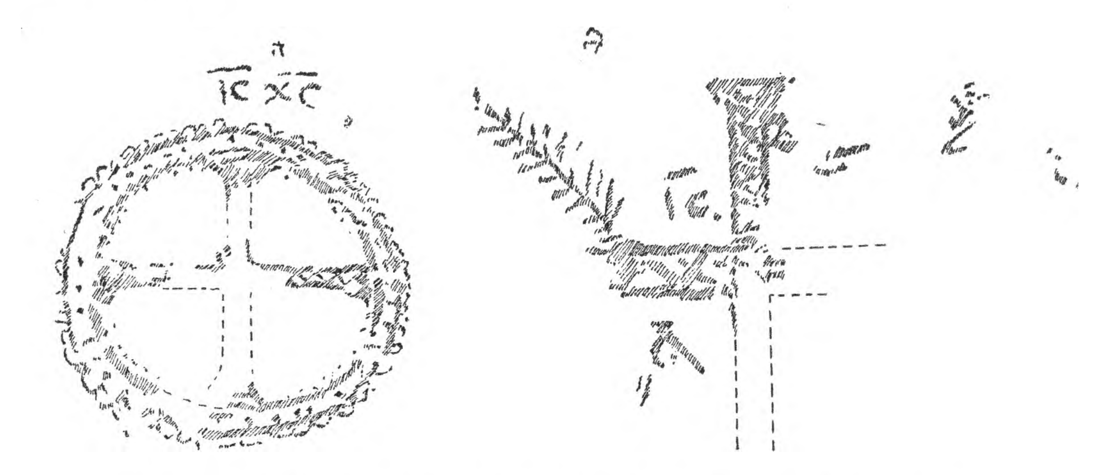


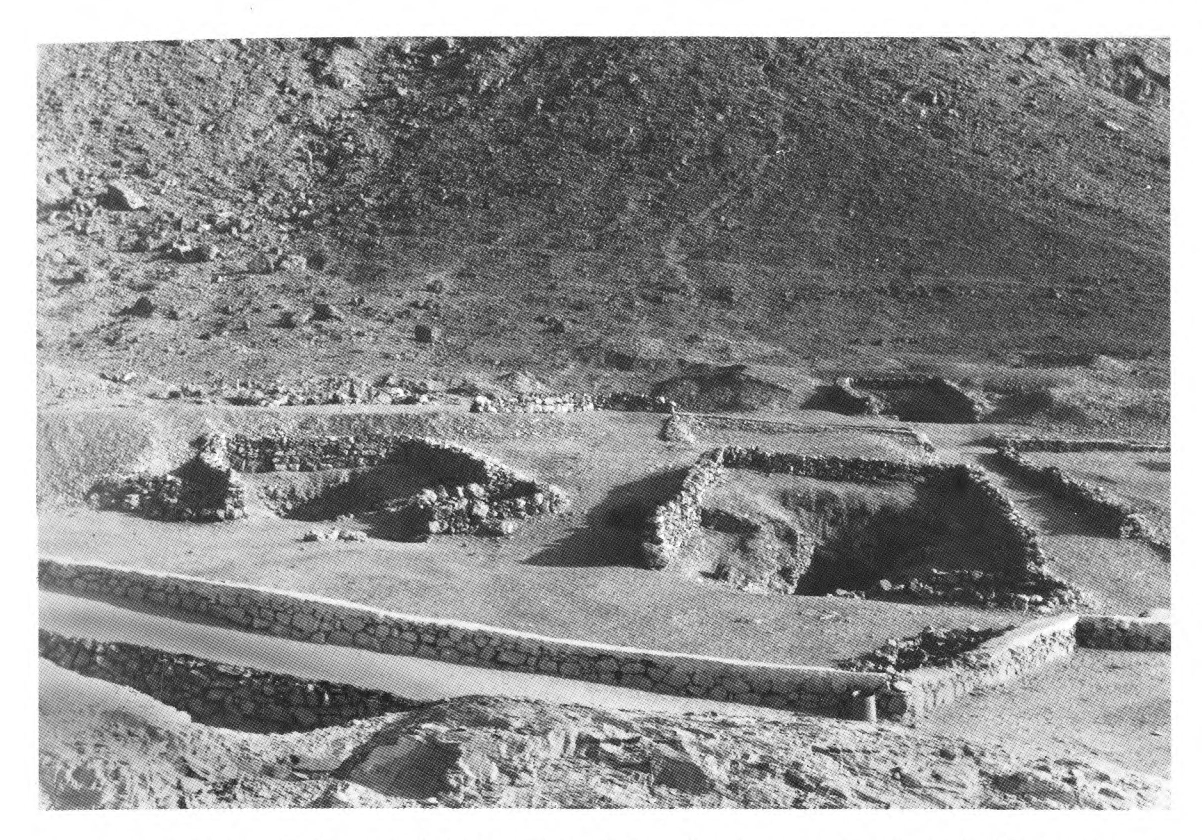
Fig. 7. — Croix coptes peintes dans la salle C de la tombe de Nebet-Taouy. (Dessins G. Lecuyot).

Dans la salle [C], outre le fait d'avoir masqué les êtres animés de la décoration pharaonique et d'avoir remplacé cette iconographie par deux croix peintes en rouge (cf. Pl. V *a-b* et fig. 7) laissant penser qu'ils avaient transformé la sépulture en chapelle rupestre [1], les Coptes procédèrent encore à quelques modifications : une niche fut grossièrement taillée dans la paroi est (moitié sud), et une tranchée partant du pilier nord jusqu'au mur est (moitié nord) paraît avoir été creusée dans le but d'y fixer un écran. Enfin, un épais badigeon de *mūna,* celui-là même que nous devions retrouver lors du nettoyage de la salle, vint recouvrir le sol [2].

Ainsi sommairement aménagée, tout porte à croire, en se fondant sur les matériaux archéologiques et épigraphiques mis au jour, que la tombe fut occupée au moins jusqu'aux VIe-VIIe siècles, en d'autres termes, jusqu'au moment où l'Islam fit son apparition en Egypte.

[1] La trouvaille dans l'escalier [A] de fragments de papyri liturgiques, fortifie sérieusement cette interprétation : cf. *supra,* p. 41-43.

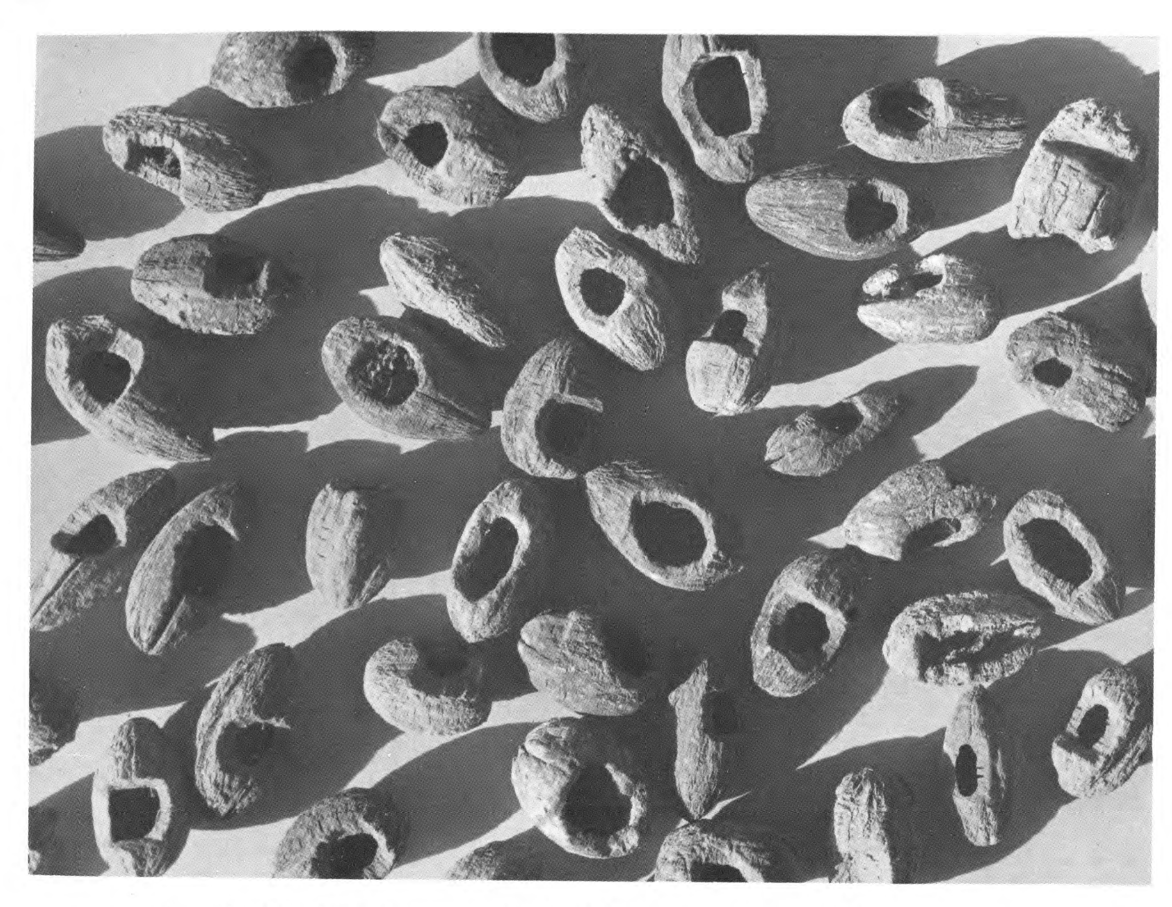
[2] Bien que l'on ne sache pas quelle fut sa réelle destination, un chapiteau de colonne apporté dans la tombe par les Coptes, fut découvert parmi les déblais de la salle [C].



a — Les tombes n° 58 (à gauche) et n° 60 (à droite), au bas du versant occidental. (Cl. C. Leblanc).



b — L'entrée de la tombe de Nebet-Taouy (n° 60) protégée par des murets de pierres sèches. (Cl. C. Leblanc).



a — Tombe n° 58. Noyaux perforés de *Balanites aegyptiaca.* (Cl. C. Leblanc).

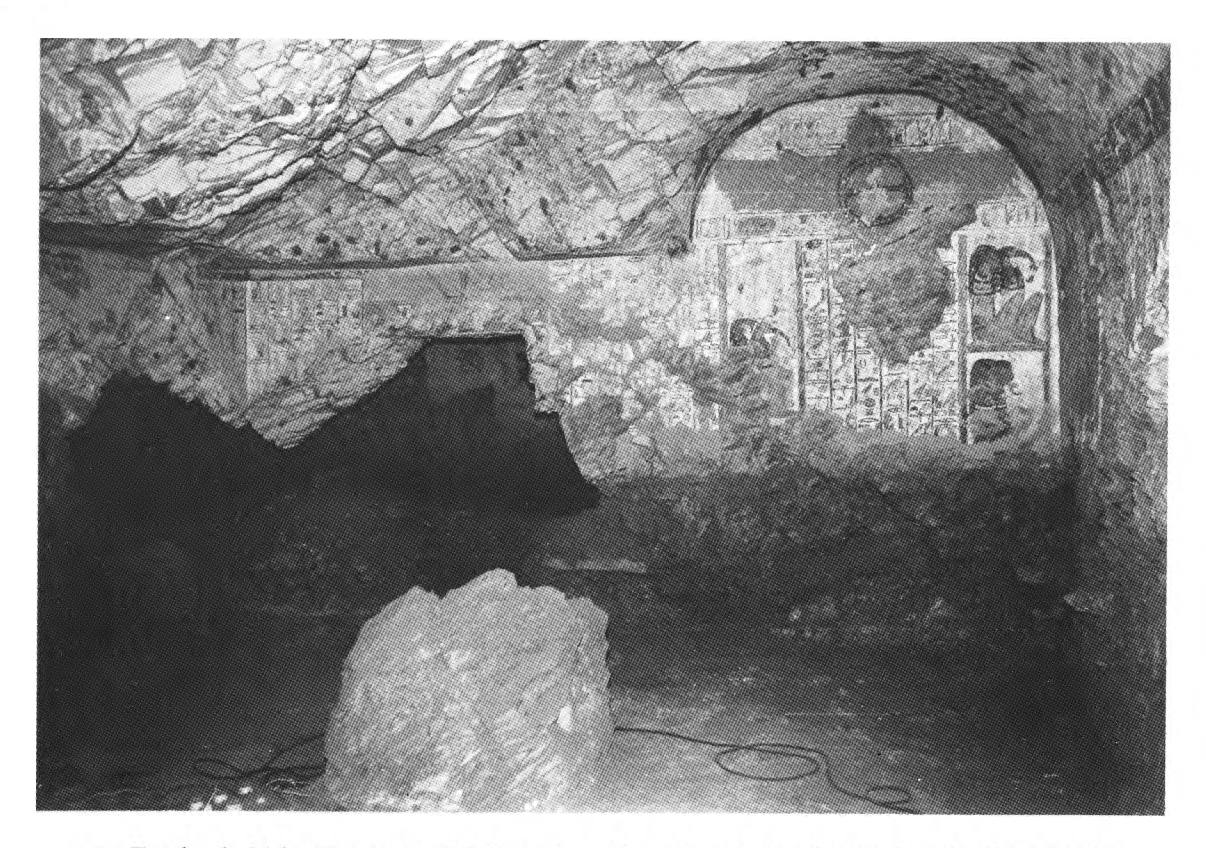




b-c — Deux modèles de lampes trouvées pendant le nettoyage des abords immédiats de la tombe n° 58. (Cl. C. Leblanc).



Tombe n° 58. Ostracon figuré représentant un joueur de luth. Sous le musicien, détail de la main grattant les cordes de l'instrument. (Cl. C. Leblanc).

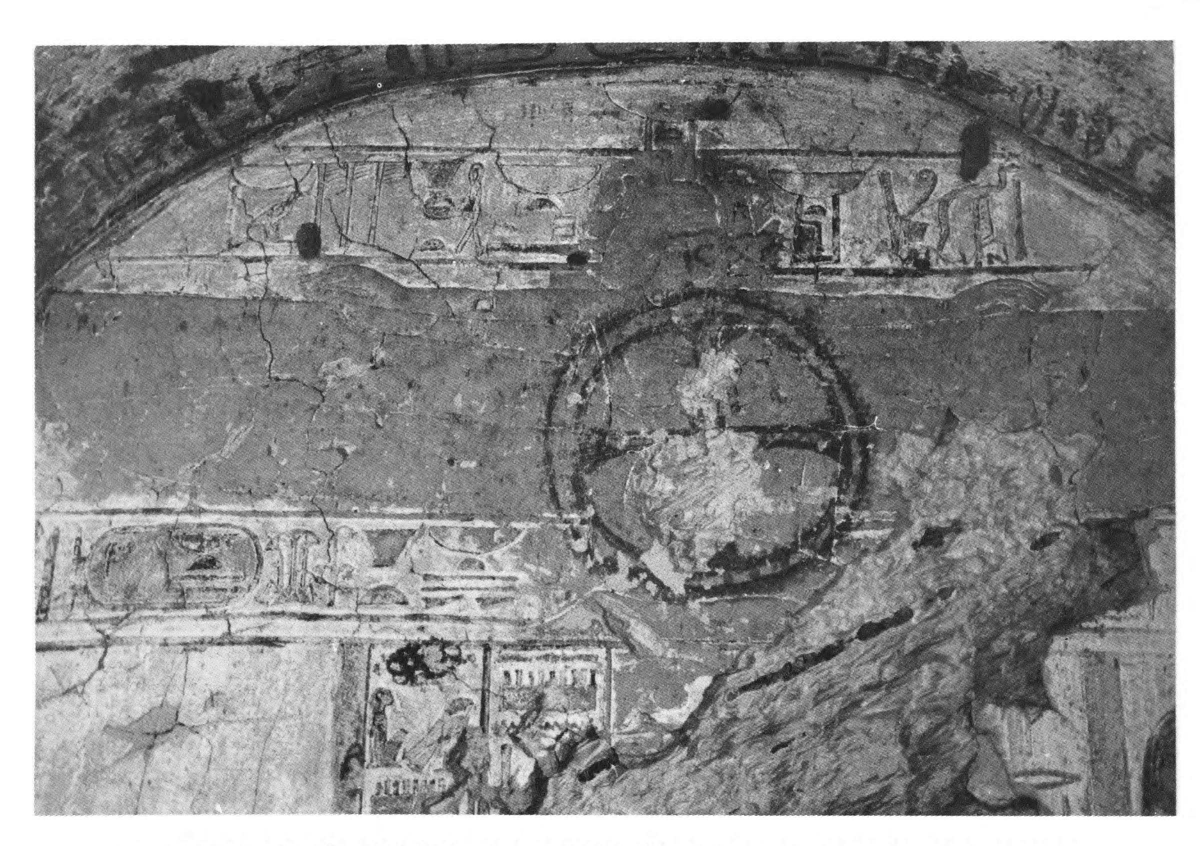


a — Tombe de Nebet-Taouy (n° 60). Première salle, moitié droite : les vestiges du décor pariétal et le Ch. 18 du Livre des Morts. (Cl. C. Leblanc).





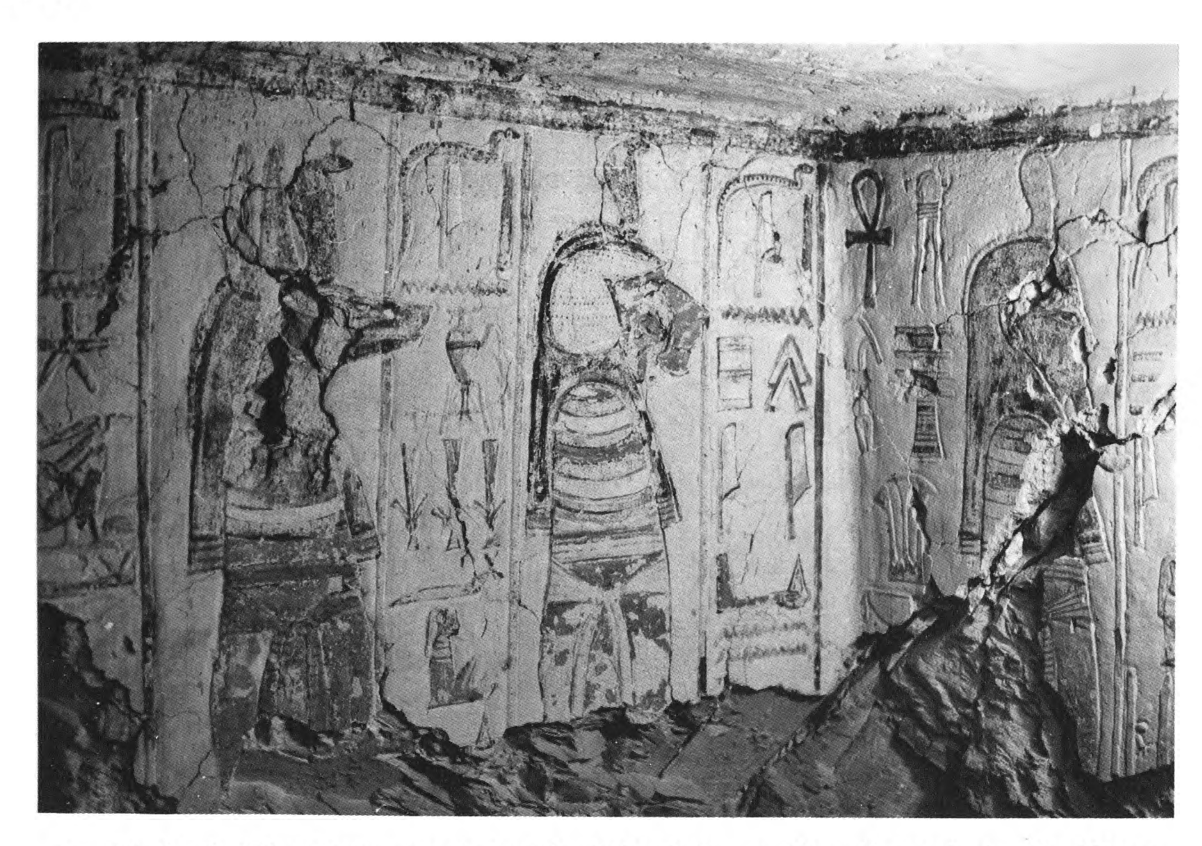
b-c — Génies figurés sur la paroi nord de la première salle et dont les visages ont été masqués par une pellicule de boue à l'époque copte. (Cl. C. Leblanc).



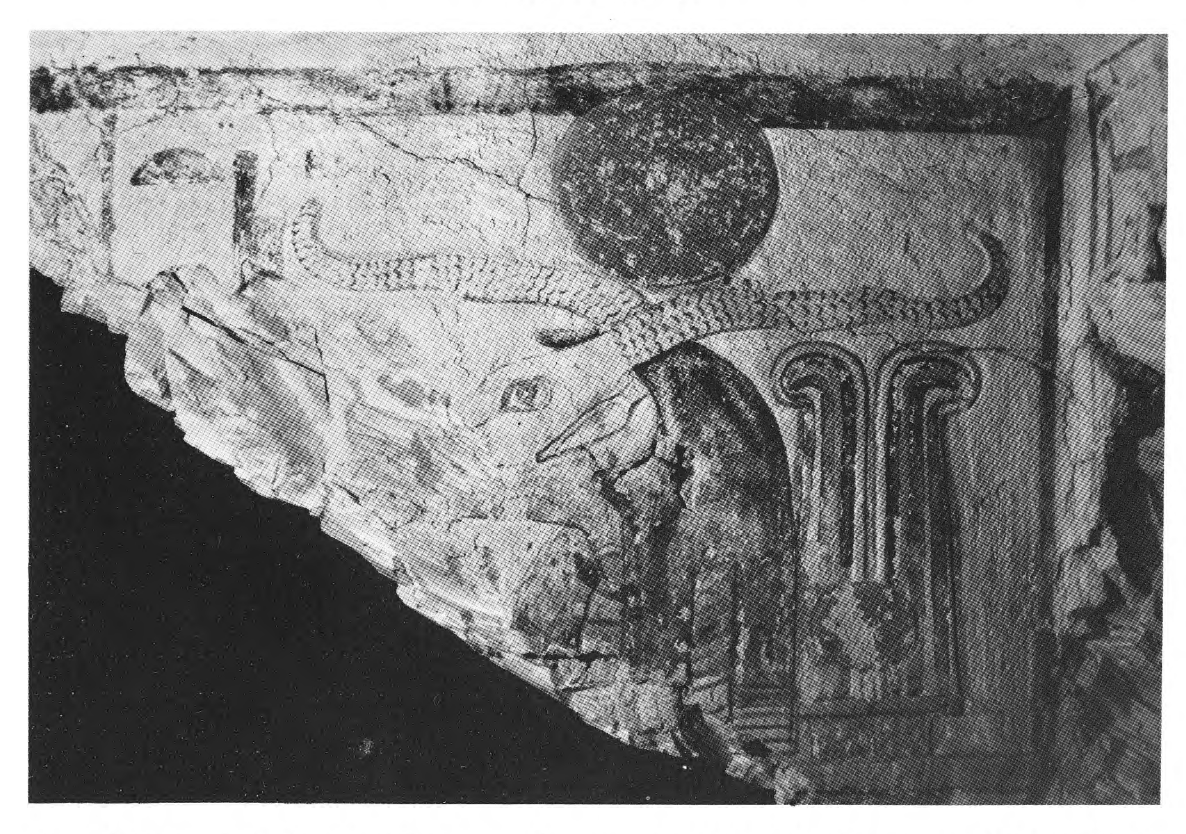
a — Marque du réemploi de la tombe n° 60 à l'époque copte : croix dans une couronne, peinte sur la paroi nord (voussure) de la première salle. (Cl. C. Leblanc).



b — Sur le linteau de l'annexe latérale droite, autre croix dont les branches latérales animées de mains tiennent un rameau. (Cl. C. Leblanc).



a — Tombe de Nebet-Taouy. Annexe latérale droite de la première salle : trois des fils d'Horus. (Cl. C. Leblanc).



b — Autre vestige du décor de cette annexe : forme criocéphale de « *Rê qui se repose en Osiris et d'Osiris qui se repose en Rê* ». (Cl. C. Leblanc).

LES TRAVAUX DU CENTRE FRANCO-ÉGYPTIEN D'ÉTUDE ET DE RESTAURATION DES TEMPLES DE KARNAK DE 1967 À 1981

Jean-Claude GOLVIN
Sayed ABD EL-HAMID

Le Centre Franco-Egyptien d'Etude et de Restauration des Temples de Karnak n'a jamais eu l'occasion de publier les résultats de ses travaux dans les *ASAE* malgré l'importance des opérations réalisées sur le terrain et le nombre des ouvrages et articles parus depuis plusieurs années ou sous presse actuellement. Cette lacune méritait d'être comblée d'autant plus que les travaux du Centre sont ceux d'un organisme au sein duquel s'est développée depuis plus de dix ans une collaboration étroite et amicale entre de nombreux chercheurs et responsables appartenant pour partie à l'Organisation des Antiquités de l'Egypte.

Notre but sera donc ici dans un premier temps de retracer de façon aussi concise que possible l'ensemble des travaux réalisés par le Centre depuis sa création jusqu'à la fin de 1981, afin de pouvoir, dès l'an prochain, envisager la reprise d'une publication régulière des travaux de Karnak dans la longue et prestigieuse tradition des *ASAE.*

Les chercheurs pourront désormais, nous l'espérons, avoir une vue d'ensemble des résultats acquis depuis 1967, tant en ce qui concerne les fouilles et les travaux de mise en valeur qu'en ce qui a trait aux publications du Centre.

I. — LE CENTRE FRANCO-ÉGYPTIEN DE KARNAK : FOUILLES, ÉTUDES ET TRAVAUX DE RESTAURATION EFFECTUÉS SUR LE SITE.

1. COMPOSITION ET MISSION DU CENTRE.

Le Centre Franco-Egyptien d'Etude et de Restauration des Temples de Karnak créé en 1967 à la suite d'un accord conclu entre les gouvernements des deux pays, relève du Ministère égyptien de la Culture d'une part, du Centre National de la Recherche Scientifique et du Ministère français des Relations Extérieures d'autre part. Son personnel

comprend des experts des deux nationalités [1]. Sa mission est d'assurer la sauvegarde et la mise en valeur des temples de Karnak ainsi que leur étude scientifique. Il s'agit d'un organisme à caractère permanent installé à proximité immédiate du site et doté d'ateliers et de laboratoires. La fourniture des moyens de chantiers ainsi que celle d'une partie de l'encadrement, des matériaux et de la main d'œuvre revient au Gouvernement égyptien, la France de son côté assurant l'équipement et le fonctionnement des laboratoires ainsi que le recrutement d'experts : architectes, égyptologues, topographes, chimistes, documentalistes, indispensables à leur fonctionnement.

C'est dire que le travail effectué à Karnak est celui d'une équipe complète, travaillant dans un esprit d'étroite collaboration pour tâcher de faire face aux multiples problèmes qui se posent sur un site d'une ampleur exceptionnelle.

Depuis 1967 ont été progressivement installés des laboratoires spécialisés dotés d'un équipement important dans divers domaines : architecture et topographie, épigraphie, technologie-chimie, photographie, documentation, études techniques et archives.

Le site lui-même a été équipé de studios de plein air qui permettent de réaliser la prise de vue de nombreux gros blocs décorés, sans déformation et dans des conditions d'éclairage constantes. Un autre studio de prises de vues avec voies ferrées intérieures a été construit pour effectuer la photographie d'objets lourds et celle de milliers de blocs épars à enregistrer et à étudier. De même un studio a été installé pour photographier les plans ainsi que deux laboratoires de développement et un bureau d'archivage des

(1) A ce sujet : J. Lauffray - S. Sauneron, « Mission à Karnak » et « La création d'un Centre Franco-Egyptien pour l'étude des Temples de Karnak », *Kêmi* 18, 1968, p. 93-104.

La direction du Centre a été assurée par J. Lauffray, architecte, Ramadan Sa'ad, égyptologue (décédé en 1974) auxquels ont succédé dans les mêmes fonctions J.C. Golvin et Sayed Abd el-Hamid. Sur le plan égyptologique, elle fut assurée successivement par S. Sauneron (décédé en 1976) puis P. Barguet (jusqu'en 1978) et J.C. Goyon, co-directeurs scientifiques du Centre. Ont été statutairement adjoints à la direction du Centre : P. Anus (jusqu'en 1972) et aujourd'hui M. Azim ainsi que Farag Abd el-Motleb, architectes. Sont membres du Centre : C. Traunecker, responsable du laboratoire de technologie et égyptologue adjoint à la direction scientifique; M. Azim, responsable de la section d'architecture et de topographie; Abd el-Hamid Ma'arouf, inspecteur; J. Larronde, conducteur de travaux; A. Bellod, responsable du laboratoire de photographie; F. Le Saout, en ce qui concerne le dessin épigraphique et le service de documentation; Rachid Migalla, en ce qui concerne le dessin d'objets et les arts graphiques; C. Chevassu, régisseur-comptable; A. Berthault, chargée du secrétariat général. Quatre coopérants (VSNA) sont affectés régulièrement au Centre par le Ministère des Relations Extérieures et seront cités ci-après en relation avec les travaux auxquels ils ont participé. Les chantiers actuels comprennent en moyenne une centaine d'ouvriers.

négatifs. L'équipement du laboratoire a été complété par un matériel mobile (rails et tige verticale) permettant de déplacer l'appareil de prises de vues dans un même plan pour effectuer la couverture et le relevé photographique de parois décorées. Ces équipements spéciaux ont été conçus à Karnak même.

Un laboratoire de technologie et de chimie a été créé et doté de tous les équipements nécessaires aux analyses et restauration d'objets tandis que sur le site, plusieurs dizaines de puits furent creusés pour permettre à tout moment de mesurer les variations de la nappe phréatique et d'enregistrer les données chiffrées. Des murs expérimentaux munis de nombreuses sondes et électrodes, ont été construits spécialement pour suivre l'évolution des phénomènes de dégradation à l'intérieur des blocs sous l'effet des eaux d'infiltration ou sous celui de l'humidité de l'air. Un champ d'expérimentation immense est aujourd'hui ouvert à ce laboratoire qui étudie les causes et les remèdes des maux les plus graves dont souffrent les monuments de la Vallée du Nil (Karnak n'étant en aucun cas une exception à ce sujet) [1]. Les rapports mis au point sur place sont communiqués régulièrement à l'Organisation des Antiquités à titre d'information ou en vue de la réalisation d'un projet précis, comme celui d'assainissement du Lac Sacré d'Amon. Les résultats scientifiques acquis grâce à ces travaux sont régulièrement publiés [2].

La section d'architecture, topographie et fouilles constitue un composant important du Centre, qui assume le relevé des monuments de Karnak, tâche considérable et de longue haleine, leur mise en valeur et leur sauvegarde, leur étude archéologique et architecturale, et la publication des résultats obtenus [3].

La section d'épigraphie et de documentation se consacre aux recherches égyptologiques et participe également à l'interprétation des vestiges, tâche utile aux chantiers de restauration ainsi qu'à la publication des monuments [4]. Les égyptologues disposent aussi

(1) Laboratoire créé par C. Traunecker auquel est affecté depuis 1979 un ingénieur chimiste coopérant (successivement, M. Wuttmann et M. Claveau).

(2) Cf. *infra,* « Bibliographie générale ».

(3) Section dirigée par M. Azim assisté de deux architectes et d'un topographe, coopérants techniques. Le relevé topographique général du temple d'Amon a été assumé par P. Deleuze (de la Cour de la Cachette au Xe pylône, entre 1974 et 1975; *Karnak* 6, fig. 10-11); P. Dexyl (en 1979-1980, du Ier pylône à la façade postérieure de l'*Akh-Menou* à l'exception de la cour du Moyen Empire et des zones situées au nord, au sud et à l'ouest); A. Emmonet (en 1981-1982, pour les abords de la cour du Moyen Empire, les salles d'Hatshepsout ainsi que le Lac sacré et les édifices adjacents). De plus, Mme F. Traunecker, architecte, a été chargée dans le cadre de contrats d'études, du relevé et de la publication de l'architecture du temple de Khonsou.

(4) Les recherches égyptologiques sont menées par J.C. Goyon, C. Traunecker, Sayed Abd el-Hamid, Abd el-Hamid Ma'arouf et F. Le

d'une bibliothèque et d'une importante documentation scientifique (fiches et archives graphiques) mise en forme.

Un bureau d'étude technique ainsi qu'un important magasin de matériel ont été installés. Cette infrastructure s'est trouvée complétée par un ensemble d'ateliers : menuiserie, forge, mécanique, réserves de matériel.

Enfin, aux locaux administratifs du Centre [1], s'est ajoutée récemment une salle polyvalente, servant aux réunions et projections de films ou de diapositives.

L'ensemble des cadres résidant sur place est logé dans des locaux spécialement affectés et aménagés.

Depuis 1967 de multiples travaux de chantier et de nombreuses recherches ont été menés à Karnak. Ils ont porté presque exclusivement sur le temple d'Amon et ses annexes. Certes, ces travaux mériteraient d'être évoqués aujourd'hui dans leur ensemble, mais nous nous contenterons ici de ne citer que très brièvement les principales interventions effectuées en renvoyant à chaque fois à l'ouvrage essentiel où le lecteur pourra trouver tous les détails complémentaires souhaitables.

2. TRAVAUX EFFECTUÉS PAR LE CENTRE SUR LE SITE DE KARNAK.

Mur d'enceinte de Nectanebo

Dès 1967-1968 des travaux ont été réalisés dans la partie ouest de l'enceinte de Nectanebo, en raison d'un projet visant à l'installation des locaux du Centre dans ce secteur [2]. Ils ont amené la découverte d'une nouvelle porte monumentale dans le mur ouest et de vestiges d'un village ancien.

D'autres fouilles effectuées en 1970-1972 dans l'angle sud-ouest de l'enceinte, en raison de l'installation de magasins à cet emplacement, permirent le relevé et l'étude de la petite chapelle encastrée dans le grand mur de briques crues de Nectanebo [3]. Enfin,

Saout. Outre F. Le Saout, ont travaillé à la mise en forme de la documentation scientifique du Centre : C. Lebrun, G. Andreu, R. Vergnieux, S. Farbos, H. Sourouzian, E. Bazin, Mlle du Puytison.

(1) Se sont consacrés à la gestion et aux travaux administratifs : M. Wallet, A. Rocherolle, R. Vergnieux, C. Chevassu, A. Berthault.

(2) J. Lauffray, S. Sauneron, P. Anus, *Karnak* 2, p. 125-126. P. Anus, R. Saad, « Fouille aux abords de l'enceinte occidentale de Karnak », *Karnak* 2, p. 219-240 : plan de situation pl. I, porte découverte fig. 1 et 3, localisation des édifices chrétiens de Karnak fig. 5.

(3) J. Lauffray, R. Saad, *Karnak* 5, p. 23-26 : chapelle fig. 12; C. Traunecker, « Un exemple de rite de substitution ... », *Karnak* 7, (sous presse).

une consolidation rapide de la paroi extérieure du mur d'enceinte nord a été réalisée en 1979.

Le Ier pylône et la zone située à l'ouest

Les premiers travaux effectués par le Centre dans ce secteur en 1968-1969 comprirent le creusement d'une tranchée longeant la partie nord du dromos et un sondage le long du débarcadère situé à son extrémité ouest [1].

Ces travaux permirent de dégager l'amorce du quai existant au nord de la tribune et d'étudier les divers objets retrouvés. Le passage du Ier pylône fut ensuite également fouillé et relevé [2]. Une zone plus importante fut explorée en 1969-1970 au sud du dromos; cette fouille permit d'étudier le petit temple romain du culte impérial situé devant le Ier pylône et les installations tardives qui se sont superposées aux deux rampes du quai sud. La chronologie du dromos a pu être précisée et les fragments d'inscription retrouvés ont été publiés [3]. Le dromos fut ensuite entièrement restauré.

En 1970 une fouille systématique de la tribune fut commencée ainsi que l'exploration de la voie antique menant jusqu'à la chapelle d'Achôris [4]. De nouvelles observations ont été faites dans l'escalier du Ier pylône et dans ses cryptes [5]. La chapelle d'Achôris fut entièrement fouillée et étudiée de 1973 à 1977 en vue de la publication d'une monographie [6] et sa restauration achevée en 1979 [7].

(1) J. Lauffray, S. Sauneron, R. Saad, P. Anus, *Karnak* 3, p. 58-71 : relevé en plan fig. 1 par I. Chahin, L. Daniel, F. Niazi.

(2) J. Lauffray, *Karnak* 3, p. 71-72 : épigraphie R. Saad et C. Traunecker, relevés J. Daniel. J. Lauffray, « Note sur les portes du Ier pylône de Karnak », *Karnak* 3, p. 101-110.

(3) J. Lauffray, R. Saad, S. Sauneron, *Karnak* 4, p. 53-56 : relevés F. Niazi, épigr. grecque G. Wagner, épigr. pharaonique C. Traunecker J. Lauffray, « Les abords occidentaux du premier pylône de Karnak, le dromos et les aménagements portuaires », *Karnak* 4, p. 77-144 : plan d'ensemble fig. 2, tribune et rampe fig. 3-4, et 17, coupe sur le dromos fig. 21, temple du culte impérial fig. 31.

(4) J. Lauffray, R. Saad, S. Sauneron, *Karnak* 5, p. 1-11 : plan du secteur fouillé fig. 1, tribune et quai (relevé A. El-Bana) fig. 3. J. Lauffray, S. Sauneron, C. Traunecker, « La tribune du quai de Karnak et sa favissa », *Karnak* 5, p. 43-76 : plan de la tribune et coupes fig. 1-2.

(5) C. Traunecker, *Karnak* 5, p. 11.

(6) Etude architecturale de la chapelle d'Achôris et relevés, J. Lauffray, R. Mangado, J.L. Bichet, P. Pacault, *Karnak* 6, p. 5-8. Epigr. phraraonique : C. Traunecker et F. Le Saout; épigr. chypriote : O. Masson; restauration : J. Larronde, J.L. Bichet, P. Pacault. Une monographie en deux volumes de cette chapelle a été réalisée et éditée avec l'aide du Ministère des Relations Extérieures et du CNRS : vol. I, « *Etude architecturale* » par J. Lauffray (à paraître), vol. II, « *Etude épigraphique* » par C. Traunecker, F. Le Saout et O. Masson (publié en 1981). Cf. « Bibliographie générale », *infra*.

(7) La restauration fut terminée en février 1979 par A. Bertin de la Hautière, architecte.

La grande cour et le IIe pylône

En raison de l'installation d'un spectacle « *Son et Lumière* », une profonde tranchée dut être creusée en 1968-1969 dans l'axe de la grande cour. Ces travaux permirent d'étudier en détail le passage du Ier pylône. Ils amenèrent la dépose du dallage du kiosque de Taharqa et permirent une étude détaillée du monument [1].

Des travaux importants furent également réalisés dans la grande cour en 1969-1970 [2]. Ils comprirent le nettoyage des derniers vestiges de l'échafaudage de briques crues qui servit naguère à la construction du premier pylône ainsi que le déblaiement d'une partie du dromos menant de cet édifice au kiosque de Taharqa.

Les fouilles furent poursuivies au-dessous du niveau du dallage du dromos et du kiosque en 1970-1971 [3]. Le dallage fut ensuite replacé [4] et les murs et colonnes de l'édifice consolidés.

Une fouille fut commencée au nord du portique bubastide en 1970 [5] et poursuivie en 1971-1972 dans le passage de la porte nord de la grande cour et ses abords immédiats [6]. Les travaux les plus récents réalisés dans la cour en 1981-1982 ont consisté en une récupération systématique des blocs de granit de la chapelle-reposoir de Thoutmosis III en vue de son étude détaillée. Ces blocs sont déposés aujourd'hui à l'abri des dégradations sur les nouvelles banquettes du musée lapidaire sud créé à partir de 1980.

La salle hypostyle et le IIIe pylône

Une fouille a été effectuée dans la travée axiale de la salle hypostyle en 1968-1969 ainsi que dans le passage des IIe et IIIe pylônes en raison du creusement de la galerie technique du « *Son et Lumière* » [7]. Une tranchée a été creusée tout au long de la façade septentrionale de la grande salle dont la porte nord a été étudiée en 1971-1972 [8]. Un mur

(1) J. Lauffray, « La colonnade-propylée occidentale de Karnak dite kiosque de Taharqa et ses abords », *Karnak* 3, p. 111-164 : plan de l'édifice et du dallage fig. 2, coupes fig. 26-29.

(2) J. Lauffray, R. Saad, *Karnak* 4, p. 56-57 (relevés L. Daniel).

(3) J. Lauffray, « La colonnade-propylée de Taharqa et les mâts à emblème », *Karnak* 5, p. 77-92 : plan d'ensemble de la fouille fig. 2.

(4) J. Lauffray, *Karnak* 5, p. 13.

(5) Fouille : P. Anus, R. Saad; surveillance : J. Larronde, Sayed Abd el-Hamid; relevés : I. Chahin. Cf. *Karnak* 4, p. 67-71.

(6) Fouille : J. Lauffray; relevés : A.M. el-Bana; restauration : J. Larronde. Cf. *Karnak* 5, p. 11-20 : plan fig. 6-7, coupe fig. 8.

(7) J. Lauffray, S. Sauneron, J. Vérité, *Karnak* 2, p. 269-276; J. Lauffray, R. Saad, P. Anus, *Karnak* 3, p. 73-75.

(8) *Karnak* 5, p. 20-23, plan fig. 10.

de fond a été construit dans les quatre niches correspondant aux encoches de mâts du môle nord du IIIe pylône [1]. D'autre part, une fenêtre à *claustra* située dans la première travée de la grande colonnade centrale (côté nord), a été restaurée en 1975-1976 [2]. La grande paroi d'Aménophis IV, représentant une scène de massacre de prisonniers située dans le vestibule du IIIe pylône a été démontée en 1970 puis transportée au musée lapidaire nord [3] et toute la façade latérale du vestibule a été ensuite restaurée [4].

La cour des obélisques entre les IIIe et IVe pylônes

Une fouille menée dans l'axe des portes des IIIe et IVe pylônes permit de dégager les bases de deux obélisques antérieurs au IIIe pylône [5].

Les vestiges de l'amorce de la grande cour à portiques de Thoutmosis IV, adossés au môle nord du IVe pylône, ont été fouillés et étudiés en 1969-1970 [6]. L'étude des nombreux blocs de cet édifice retrouvés au cours du vidage du IIIe pylône, a permis de réaliser un important assemblage photographique qui permet de restituer une partie considérable de la grande cour disparue [7]. Le seul angle subsistant de celle-ci qui menaçait de s'effondrer et était maintenu par des étais particulièrement disgracieux, a été démonté en 1981 et est en cours de reconstruction. Enfin, l'inclinaison de l'obélisque de Thoutmosis Ier a été mesurée, ses dimensions précisées et son redressement éventuel étudié [8].

Le temple proprement dit

Des travaux de nettoyage et de relevé ont été réalisés dans l'*Akh-Menou* en 1967-1968. Le plan du secteur nord-est du temple a été dressé et son étude architecturale entreprise [9].

(1) J. Lauffray, J.C. Cauchy, *Karnak* 5, p. 11-12.

(2) J. Lauffray, J. Larronde, Sobhi Sebehe, *Karnak* 6, p. 9-10.

(3) P. Anus, R. Saad, I. Chahin (relevés), J. Larronde (travaux), *Karnak* 4, p. 57-58; J. Lauffray, J.L. Bichet, S. Sebehe, *Karnak* 6, p. 10-11.

(4) P. Anus, I. Chahin (relevés), J. Larronde (travaux), *Karnak* 3, p. 75-76; J. Lauffray, J. Larronde, J.L. Bichet, S. Sebehe, *Karnak* 6, p. 10-11.

(5) J. Lauffray, S. Sauneron, J. Vérité, *Karnak* 2, p. 252-255, fig. 2.

(6) P. Anus, I. Chahin (relevés). B, Letellier (interprétation), *Karnak* 4, p. 58-62, plan et coupe fig. 1.

(7) B. Letellier, cf. *infra* « Bibliographie générale ».

(8) J. Lauffray, S. Sauneron, R. Saad, *Karnak* 5, p. 32-34, fig. 14 (relevé M. Kurtz).

(9) J. Lauffray, « Le secteur nord-est du temple jubilaire de Thoutmosis III à Karnak, état des lieux et commentaire architectural », *Karnak* 2, p. 179-218, plans fig. 1, 2, 6, 9, coupe fig. 10. En dernier lieu, F. Daumas, « L'interprétation des temples anciens à la lumière des temples gréco-romains », *Karnak* 6, p. 261-284.

Une partie des magasins de Thoutmosis III a été restaurée [1]. Ces travaux furent poursuivis en 1968-1969, dans les petites salles situées au nord de l'*Akh-Menou,* la chapelle orientale et les magasins sud-est [2]. La Chapelle des Ancêtres a été reconstituée en 1976-1977 [3] (à partir des empreintes réalisées sur les blocs conservés au Musée du Louvre) et un nettoyage des parois de la chapelle de Philippe Arrhidée a été effectué en 1968-1969 [4].

Une consolidation des môles des IVe et V^e^ pylônes a été réalisée ainsi qu'une brève étude chronologique de la *ouadjyt* [5]. Entre le Ve pylône et les salles d'Hatshepsout, les blocs d'une porte d'Aménophis III ont été étudiés [6].

La fouille de toute la moitié nord de la cour du Moyen Empire fut entreprise en 1977 [7] et poursuivie jusqu'en 1979. L'achèvement des relevés permit d'envisager ensuite le remblaiement de tout ce secteur en liaison avec les travaux de restauration des magasins de Thoutmosis III situés immédiatement au nord [8]. Cet important chantier de mise en valeur a fait suite à ceux qui furent réalisés en 1979-1980 dans la *ouadjyt* et au nord des IVe et V^e^ pylônes [9]. Aujourd'hui plus du tiers de l'ensemble du temple d'Amon se trouve donc restauré. Les travaux effectués ont consisté en un remontage systématique de tous les blocs décorés dont la position d'origine était déterminable. Tous ceux qui encombraient les salles furent évacués et classés méthodiquement, monument par monument, sur les banquettes du musée lapidaire sud. Ces travaux ont permis de procéder également à l'amélioration générale de l'état des sols.

La finalité de ces travaux, au-delà de la sauvegarde des monuments et de leur conservation, est d'assurer au visiteur une présentation intelligible du site, et d'en rendre possibles l'étude architecturale et le relevé topographique.

(1) J. Lauffray, S. Sauneron, R. Saad, *Karnak* 2, p. 129-131, fig. 4-5 (restauration J. Larronde).

(2) J. Lauffray, S. Sauneron, R. Saad, P. Anus, *Karnak* 3, p. 78-79.

(3) C. Traunecker, *Karnak* 6, p. 26-27.

(4) C. Traunecker, *Karnak* 3, p. 76.

(5) Consolidation des IVe et V^e^ pylônes : par F. Abd el-Motleb. J. Lauffray (étude de l'édifice), Ph. Gilbert (relevés), *Karnak* 6, p. 12-17, fig. 5-6. L'étude de la *ouadjyt* a visé, pour préciser la séquence des constructions dans ce secteur, à compléter les sources bibliographiques par une analyse architecturale des monuments qui l'occupent, et a été menée par M. Azim, G. Charpentier et C. Simonnet en 1980 (à paraître dans *Karnak* VIII). Elle a été accompagnée du nettoyage et de la restauration de la *Ouadjyt.*

(6) Par F. Le Saout.

(7) J. Lauffray, A. Bertin de la Hautière, J. Cauchy (topographie), Ph. Gilbert, *Karnak* 6, p. 18-26, plan fig. 7, coupe fig. 8, étude du socle d'albâtre, fig. 9.

(8) Travaux récents menés par M. Azim avec la collaboration de A. Boyer et J.B. Saint Martin (architectes). A paraître dans *Karnak* 8. L'étude architecturale a été entreprise par M. Azim.

(9) Restauration de la *Ouadjyt :* M. Azim assisté de A. Boyer et J.B. Saint-Martin (architectes). A paraître dans *Karnak* 8. L'étude architecturale a été entreprise par M. Azim.

La zone située à l'est et au nord du temple d'Amon

Peu de travaux ont été entrepris à l'intérieur de cette partie de l'enceinte, mis à part une consolidation d'urgence de la grande porte axiale de l'est qui fut effectuée en 1967-1968 [1] et le relevé du petit temple d'Osiris Ounnefer [2].

Le Lac sacré et ses abords

Le nilomètre situé au nord du Lac sacré a été relevé en 1968-1969 [3]. La monographie de l'édifice de Taharqa commencée avant 1967 est actuellement parue [4]. Les murs de façade de l'édifice ont été consolidés en 1980.

L'étude du kiosque-reposoir de Thoutmosis III a été entreprise en 1981 [5]. D'autre part, les travaux de fouilles importants effectués au sud-est du Lac sacré en 1969-1970 ont révélé un premier ensemble d'habitations de prêtres [6]. Ils furent intensément poursuivis à partir de 1970 en raison de l'installation imminente des tribunes du « *Son et Lumière* ». Un nouvel ensemble d'habitations fut alors dégagé ainsi qu'une longueur importante de l'enceinte à redents de Thoutmosis III [7]. Ces travaux se poursuivirent jusqu'en 1978 [8] et, à cette occasion, la petite chapelle de Thot au sud du Lac sacré fut étudiée en détail [9]. Enfin, une importante étude technique a été remise à l'Organisation des Antiquités en 1980, en vue d'assurer la réalisation d'un projet d'assainissement du

(1) Par J. Larronde, *Karnak* 2, p. 131.

(2) Par P. de Boysson, *Karnak* 6, p. 58-60, plan et coupe fig. 23.

(3) Relevés : A. el Ibiary, *Karnak* 3, p. 91 et A. el-Bana, *Karnak* 6, p. 44, plan et coupe fig. 15.

(4) Monographie publiée par R.A. Parker, J. Leclant, J.C. Goyon. Cf. *infra* « Bibliographie générale ».

(5) Par C. Leblanc dans le cadre d'une thèse de Doctorat d'Etat. Relevés effectués par A. Emonet.

(6) P. Anus, R. Saad, « Habitations de prêtres dans le temple de Karnak », *Karnak* 4, p. 217-238, plan de situation fig. 1, plan détaillé fig. 2, coupes fig. 3-4, restitution fig. 5, 6, 17.

(7) J. Lauffray (fouille et relevés), E. Marché (topographie), G. Mahieux, G. Kraft, S. Sebehe (relevés), R. Saad (épigraphie), S. Abd el-Hamid (mobilier), F. Debono (objets et silex), *Karnak* 5, p. 26-30, plan général fig. 13.

(8) J. Lauffray (fouille), F. Debono (mobilier), G. Kraft, G. Mahieux, S. Sebehe, A. el-Bana (relevés), F. Pécard, R. Migalla (dessins), *Karnak* 6, p. 44-52, plan général fig. 16. *Karnak* 7 : F. Debono, « Rapport préliminaire sur les résultats de l'étude des objets des installations du Moyen Empire et Hyksos à l'est du Lac sacré d'Amon de Karnak », *Karnak* 7, p. 377-384 et R. Vergnieux, « Karnak 1908 (Fouilles à l'est du Lac sacré). Manuscrit inédit du Docteur Lortet », avec un appendice de J.C. Goyon, *Karnak* 7, p. 387-394.

(9) Par C. Traunecker, *Karnak* 6, p. 44 et *Karnak* 7, p. 355-366.

Lac sacré comprenant l'installation de pompes destinées à assurer un renouvellement artificiel complet de l'eau [1].

La grande allée processionnelle nord-sud

La porte ouest de la cour de la Cachette a été dégagée en 1969-1970 [2] et une importante étude de restitution des murs latéraux de cette cour et de celle du VIIIe pylône fut effectuée [3]. Une fouille importante menée au sud du VIIe pylône conduisit à la découverte du soubassement en briques crues qui servit à l'abattage d'un obélisque sous le règne de Constantin Ier [4]. La disposition du soubassement permit l'étude de la restitution du mouvement suivi par le monolithe [5] ainsi que celle du parcours des obélisques à l'intérieur du temple au moment où ils furent emmenés [6].

Les travaux du IXe pylône

Les travaux les plus importants entrepris au sud du site ont porté sur le môle ouest du IXe pylône qui menaçait de s'effondrer et avait dû être démonté dès 1964. Le Centre Franco-Egyptien entreprit le vidage du môle dès 1967-1968 [7], le poursuivit en 1968-1969 [8], puis en 1969-1970 [9] date à laquelle le chantier fut interrompu. Les travaux reprirent ensuite [10] mais la plus grosse partie du vidage fut réalisée de 1978 à 1980 [11].

(1) Mesures complémentaires et mise en forme du dossier technique : C. Traunecker et M. Wuttmann, ingénieur chimiste.

(2) P. Anus, *Karnak* 4, p. 62.

(3) Par F. Le Saout, *Karnak* 6, p. 41-43, fig. 14 Cf. aussi « Reconstitution des murs de la cour de la Cachette » à paraître dans *Karnak* 7, p. 213-258

(4) Fouille de M. Azim assisté de R. Vergnieux et P. Deleuze, « Fouille dans la cour du VIIIe pylône », *Karnak* 6, p. 91-127, plan de situation fig. 1, état des lieux fig. 5, plan restitué fig. 6, coupes fig. 7-8.

(5) *Karnak* 7, p. 167-180 : M. Azim, J.C. Golvin, « Etude technique de l'abattage de l'obélisque du VIIe pylône de Karnak »; C. Traunecker; B. Catoire, « Evaluation par le calcul des efforts de traction transmis dans les cordages au cours de l'opération d'abattage de l'obélisque », *Karnak* 7, p. 181-202.

(6) M. Azim, *Karnak* 6, p. 124-127, fig. 13; M. Azim, J.C. Golvin, « Historique du transport des obélisques », *Karnak* 7, p. 209-212.

(7) S. Sauneron, R. Saad, « Le démontage et l'étude du IXe pylône de Karnak », *Karnak* 2, p. 137-178, plans fig. 3 et 6, coupe fig. 2.

(8) P. Anus, F. Abd el-Motleb, J. Larronde et R. Saad, C. Traunecker (épigraphie), *Karnak* 3, p. 85.

(9) S. Sauneron, R. Saad, « Travaux au IXe pylône de Karnak », *Karnak* 4, p. 145-150, plan général fig. 3-4. Démontage du socle du colosse sud, R. Saad, I. Chahin, J. Larronde, *Karnak* 4, p. 66-67.

(10) J. Lauffray, *Karnak* 6, p. 34-38, fig. 12-13.

(11) Travaux assurés par M. Azim, assisté de Ph. Gilbert (topographie), G. Charpentier et C. Simonnet (architectes) et Abd el-Hamid Maarouf (inspecteur). Sayed Abd el-Hamid (enregistrement). Etude et publication : M. Azim, « Les travaux du IXe pylône de Karnak, 1978-1980 », *Karnak* 7, p. 19-66; C. Traunecker, F. Le Saout, « Les travaux du IXe pylône de Karnak — Annexe épigraphique », *Karnak* 7, p. 67-74.

Au total plus de 12000 talates décorées furent récupérées, immatriculées, classées et déposées dans les nouveaux magasins construits spécialement dans l'angle sud-ouest de l'enceinte de Nectanebo. Plusieurs découvertes importantes furent réalisées au cours de ces travaux, nous ne citerons que les principales : deux grands blocs de Sesostris Ier qui constituaient à l'origine les parois latérales d'une petite chapelle jubilaire [1], une plaque de bronze qui appartenait à l'un des mâts à oriflammes de la face sud du pylône [2] et les dépôts de fondation de l'édifice [3].

Le môle ouest du IXe pylône a été consolidé en 1980 et la construction de la structure intérieure neuve du môle ouest fut commencée en 1981 [4]. Le remontage des murs de parement sera effectué au cours des trois prochaines années à partir d'une maquette au 1/10e réalisée grâce aux photographies prises en vue frontale au studio orientable de plein air [5]. L'achèvement de ce chantier libérera complètement la cour du IXe pylône des blocs qui l'encombrent et toute cette partie du temple pourra à nouveau être visitée. Les travaux déjà réalisés ont permis en outre l'étude comparative des trois pylônes construits par Horemheb à Karnak (les IIe, IXe et X^e^ pylônes) et aussi celui du temple de Louqsor [6].

La cour du Xe pylône et le dromos conduisant au temple de Mout

L'angle sud-est de la cour du Xe pylône a été fouillé de 1975 à 1977 [7], les vestiges d'un quartier d'habitations existant avant l'extension du temple dans ce secteur ont été

(1) Blocs extraits du pylône par J. Larronde et étudiés par C. Traunecker, « Une nouvelle chapelle de Sesostris Ier — Rapport préliminaire », *Karnak* 7, p. 121-126; M. Azim, dans *BdE*, 88, Le Caire 1981, p. 49-56.

(2) M. Azim, C. Traunecker, « Un mât du IXe pylône au nom d'Horemheb », *Karnak* 7, p. 75-92.

(3) M. Azim, « Découverte des dépôts de fondation d'Horemheb au IXe pylône de Karnak », *Karnak* 7, p. 93-120.

(4) Travaux assurés par F. Abd el-Motleb (architecte).

(5) Maquette réalisée par J. Larronde à partir des photographies effectuées au studio orientable et tirées à une même échelle par A. Bellod.

(6) M. Azim, « La structure des pylônes d'Horemheb », *Karnak* 7, p. 127-166, et « Le grand pylône de Louqsor : un essai d'analyse architecturale et technique », *CRIPEL* 7 à paraître.

(7) Par M. Azim assisté de E. Bazin (mobilier), F. Pécard, P. Pacault, A. Bertin de la Hautière (architecture), C. Second (dessin), *Karnak* 6, p. 33-34. Cf. aussi M. Azim, « La fouille de la cour du Xe pylône — Rapport préliminaire », *Karnak* 6, p. 153-166, plan de situation fig. 1, plan détaillé fig. 3.

découverts. La consolidation des môles du pylône fut réalisée en 1976 [1]. Le socle du colosse situé devant la façade sud du môle oriental fut relevé et étudié en détail [2]. Les sondages effectués en 1980 au pied de ce socle et de celui du colosse symétrique ont permis de préciser la chronologie du Xe pylône (monument commencé par Aménophis III et achevé par Horemheb) [3].

Plus au sud, certains sphinx du dromos conduisant du Xe pylône au temple de Mout ont été étudiés et restaurés [4].

Le temple de Khonsou et ses abords

L'étude architecturale du temple de Khonsou a été réalisée en vue de compléter celle des parois entreprise déjà par l'Oriental Institute of Chicago [5]. Le parvis du temple a été également étudié et les bases des socles des colonnes du kiosque de Taharqa, construit devant la façace, ont été restaurées. La petite chapelle adossée à la façade postérieure du temple fut également étudiée et publiée [6].

Une étude des cryptes du temple d'Opet a été réalisée [7] ainsi que le relevé de la partie ouest de ce monument [8].

Enfin, une série de sondages effectués aux abords de la Porte d'Evergète permit de repérer l'emplacement des môles du pylône qui devait se situer de chaque côté [9].

Ce n'est guère qu'à très grands traits qu'il a été possible de citer ici les principaux points d'intervention du Centre sur le site. Des efforts considérables ont été consentis et d'autres restent à poursuivre inlassablement avec un peu de cette foi et de cette énergie qui avaient conduit Georges Legrain à lancer les premières grandes opérations de mise en valeur et d'étude de Karnak dès 1895, travaux célèbres qui furent régulièrement publiés dans ces mêmes *ASAE*.

(1) Par F. Abd el-Motleb, *Karnak* 6, p. 33.

(2) P. Clère, L. Menassa, P. Deleuze, «Le socle du colosse oriental dressé devant le Xe pylône de Karnak», *Karnak* 5, p. 159-166, fig. 1-11.

(3) Chronologie précisée grâce aux sondages effectués par M. Azim, « La structure des pylônes d'Horemheb », *Karnak* 7, p. 143-153.

(4) J. Larronde (restauration), C. Traunecker et S. Sebehe (étude et relevés), *Karnak* 6, p. 30-31. J. Berlandini, « Un dromos de Toutankhamon au Xe pylône de Karnak », *Karnak* 6, p. 247-260

(5) Relevés et étude architecturale par F. Laroche-Traunecker, architecte. Publication par les soins de l'Oriental Institute of Chicago (à paraître).

(6) F. Laroche-Traunecker, J.C. Goyon, C. Traunecker, *Karnak* 6, p. 57 et p. 167-196, coupe fig. 1, plan fig. 2, restitution fig. 5-6.

(7) C. Traunecker, *Le temple d'Opet et ses cryptes*, Mémoire de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes (à paraître).

(8) Par M. Picker et J.L. Bichet, *Karnak* 6, p. 59.

(9) J. Lauffray, R. Saad, M. Sallam (relevés), *Karnak* 5, p. 23-26, plan fig. 11.

Tous les travaux effectués depuis 1967 que nous venons d'évoquer ont été publiés ou sont en voie de l'être très prochainement : la liste bibliographique dressée ci-après se voudrait aussi exhaustive que possible. Cependant, nous devons préciser qu'elle ne concerne que les travaux du Centre Franco-Egyptien proprement dit. Elle ne mentionne donc pas les recherches contemporaines qui ont été menées par d'autres chercheurs de façon indépendante ou par d'autres organismes et en d'autres lieux que l'enceinte du temple d'Amon.

* * *

II. — BIBLIOGRAPHIE DU CENTRE FRANCO-ÉGYPTIEN DE KARNAK.

Claude TRAUNECKER

En raison de la dispersion de certaines des publications du Centre, il nous a paru utile d'établir une liste analytique des articles et notes publiés par les membres et collaborateurs du Centre Franco-Egyptien concernant Karnak. Nous y avons ajouté les publications de chercheurs extérieurs au Centre portant sur des documents sortis des fouilles ou travaux du Centre.

A cette liste, nous avons adjoint une table analytique par matières du contenu des *Cahiers de Karnak*, complétée par quelques références aux autres publications. Cependant, cette table n'est pas un véritable index. L'analyse n'a porté que sur le contenu général des articles et des paragraphes des rapports généraux publiés dans la série des *Karnak*. (Cette table analytique a été préparée avec l'aide d'un micro-ordinateur *Apple II*).

Nous sommes bien conscients des limites de ce dépouillement. Pourtant, par ce modeste travail, nous espérons faciliter la tâche du chercheur intéressé par les résultats des travaux du Centre.

A. PUBLICATIONS DU CENTRE FRANCO-ÉGYPTIEN DE KARNAK.

1) *Série des « Cahiers de Karnak ».*

De 1967 à 1975, les résultats des travaux du Centre furent publiés dans la revue *Kêmi*, chaque série d'articles constituant un des numéros de *Karnak*. Quatre numéros parurent sous cette forme :

Karnak 1 [1], 1967 : *Kêmi* 18, 1968, p. 93-104
Karnak 2, 1967-1968 : *Kêmi* 19, 1969, p. 111-176
Karnak 3, 1968-1969 : *Kêmi* 20, 1970, p. 57-235
Karnak 4, 1969-1970 : *Kêmi* 21, 1971, p. 53-238

Après la disparition de *Kêmi, Karnak* devint une série indépendante dont deux numéros parurent sur les presses de l'I.F.A.O. au Caire. A partir du numéro VI, elle prit le nom de *Cahiers de Karnak :*

Karnak 5, 1970-1972, Le Caire, 1975
Cahiers de Karnak 6, 1973-1977, Le Caire, 1980

Actuellement, les *Cahiers de Karnak* 7 ont été publiés aux éditions A.D.P.F., organisme dépendant du Ministère des Relations Extérieures. En voici le sommaire :

1. J.C. Golvin et J.C. Goyon, *Rapport général.*
2. M. Azim, *Les travaux au IXᵉ pylône de Karnak en 1978-1980.*
3. F. Le Saout et C. Traunecker, *Les travaux au IXᵉ pylône de Karnak,* annexe épigraphique.
4. M. Azim et C. Traunecker, *Un mât du IXᵉ pylône au nom d'Horemheb.*
5. M. Azim, *Découverte de dépôts de fondation d'Horemheb au IXᵉ pylône de Karnak.*
6. C. Traunecker, *Une nouvelle chapelle de Sésostris Iᵉʳ,* rapport préliminaire.
7. M. Azim, *La structure des pylônes d'Horemheb à Karnak.*
8. M. Azim et J.C. Golvin, *Etude technique de l'abattage de l'obélisque ouest du VIIᵉ pylône de Karnak.*
9. C. Traunecker, *Estimation des dimensions de l'obélisque ouest du VIIᵉ pylône.*
10. B. Catoire, *Evaluation par le calcul des efforts de traction transmis dans les cordages au cours de l'opération d'abattage de l'obélisque.*
11. M. Azim et J.C. Golvin, *Historique du transport des obélisques.*
12. F. Le Saout, *Reconstitution des murs de la cour de la Cachette.*
13. F. Le Saout, *Nouveaux fragments au nom d'Horemheb.*
14. F. Le Saout, *Fragments divers provenant de la cour du VIIIᵉ pylône.*

[1] A distinguer de A. Varille, *Karnak* (1943), appelé aussi *Karnak* I, qui concerne les travaux de l'IFAO à Karnak-Nord.

15. F. Le Saout, *A propos d'un colosse de Ramsès II à Karnak.*
16. J.C. Goyon, *Une dalle au nom de Menkheperrê, fils de Pinedjem Iᵉʳ, d'Isetemkheb et de Smendès.*
17. J.C. Goyon, *La statue du quatrième prophète d'Amon Nesmin.*
18. J.C. Goyon et C. Traunecker, *Fragments divers de la cour du Xᵉ pylône.*
19. J.C. Goyon et C. Traunecker, *Une stèle tardive dédiée au dieu Neferhotep.*
20. C. Traunecker, *Un portrait d'Aménophis IV sur un ostracon de Karnak.*
21. C. Traunecker, *Un vase dédié à Amon de Heriherimen.*
22. F. Traunecker, *Nouvelles données sur les abords du temple de Khonsou.*
23. C. Traunecker, *Un exemple de rite de substitution : une stèle de Nectanébo Iᵉʳ.*
24. J.C. Goyon et C. Traunecker, *La chapelle de Thot et d'Amon au sud-ouest du Lac Sacré.*
25. Sayed Abd el-Hamid, *Une nouvelle statue thébaine d'Aba.*
26. F. Debono, *Rapport préliminaire sur les résultats de l'étude des objets de la fouille des installations du Moyen-Empire et « Hyksôs » à l'est du Lac Sacré d'Amon de Karnak.*
27. R. Vergnieux, *Karnak 1908* (*Fouilles à l'est du Lac Sacré*). Manuscrit inédit du docteur Lortet. Avec un appendice de J.C. Goyon.

2) *Les monographies.*

1. *La chapelle d'Achôris à Karnak,* II (2 vol. textes et planches).
   C. Traunecker (dessins F. Le Saout), *Décors, textes et interprétation religieuse.*
   F. Le Saout, *Paléographie hiéroglyphique.*
   O. Masson (dessins F. Le Saout), *Les graffites chypriotes alphabétiques et syllabiques.*
2. *La chapelle d'Achôris à Karnak,* I.
   J. Lauffray, *Architecture et archéologie* (sous presse).

B. COMPTES RENDUS D'ACTIVITÉS ET RAPPORTS.

1) *Orientalia* : « Fouilles et travaux en Egypte et au Soudan », par J. Leclant.

1. *Orientalia* 37, 1968, p. 111
2. *Orientalia* 38, 1969, p. 263-264
3. *Orientalia* 39, 1970, p. 338-339
4. *Orientalia* 40, 1971, p. 235-237
5. *Orientalia* 41, 1972, p. 258-260
6. *Orientalia* 42, 1973, p. 407-408
7. *Orientalia* 43, 1974, p. 188-189
8. *Orientalia* 44, 1975, p. 210-212
9. *Orientalia* 45, 1976, p. 288-289
10. *Orientalia* 46, 1977, p. 253-255
11. *Orientalia* 47, 1978, p. 288-290
12. *Orientalia* 48, 1979, p. 371-372
13. *Orientalia* 49, 1980, p. 375-377

2) *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* (*CRAIBL*).

14. Juillet-octobre 1968, p. 337-351 : J. Lauffray, *Nouvelles découvertes par le Centre Franco-Egyptien d'Etude des Temples de Karnak.*
15. Janvier-mars 1970, p. 140-152 : J. Lauffray, *Les activités du Centre Franco-Egyptien des Temples de Karnak en 1969.*
16. Juillet-octobre 1971, p. 557-570 : J. Lauffray, avec notes de C. Traunecker, *Travaux du Centre Franco-Egyptien de Karnak en 1970-1971.*
17. Avril-juin 1973, p. 303-321 : J. Lauffray, *Travaux du Centre Franco-Egyptien de Karnak en 1971-1972.*
18. Avril-juin 1981, p. 279-301 : J.C. Golvin, *Travaux du Centre Franco-Egyptien de Karnak de 1978 à 1981.*

3) *Bollettino d'Informazioni,* Sezione Archeologica, Istituto Italiano di Cultura per la R.A.E.

19. 15, 1968; 18, 1969; 20, 1970; 21, 1970; 22, 1970; 23, 1971; 24, 1971; 27, 1972; 30, 1973; 32, 1974; 34, 1974; 35, 1974; 39, 1976; 42, 1977; 56, 1980; 57, 1981.

4) *Divers.*

20. Note d'information, n° 1, octobre 1968, *le Centre Franco-Egyptien d'Etude des Temples de Karnak, 1968-1969.* (Le Caire).
21. Note d'information n° 2, novembre 1968, *Travaux à Karnak, 1967-1968* (Le Caire).
22. S. Sauneron, *Temples de Karnak,* 1967-68, ARCE, *Newsletter* 66, July 1968, p. 8-10.
23. J. Lauffray, *Le Centre Franco-Egyptien d'Etude des Temples de Karnak, six ans d'activité, BSFE* 67, juin 1973, p. 6-26.
24. M. Bietak, *Archiv für Orientforschung* 25, 1973-1977, p. 326.

C. PUBLICATIONS DE DOCUMENTS PROVENANT DES TRAVAUX DU CENTRE FRANCO-ÉGYPTIEN DE KARNAK.

1) *Monographies* (à titre personnel).

a — J. Lauffray, *Karnak d'Egypte. Domaine du divin.* Editions du Centre National de la Recherche Scientifique. Paris, 1979.
R.A. Parker, J. Leclant, J.-C. Goyon, *The Edifice of Taharqa by the Sacred Lake of Karnak.* Brown University Press, Providence / Lund Humphries, London 1979.
J.-C. Golvin, C. Traunecker, *La Tentation de Karnak.* (Voyageurs et archéologues) — sous presse.

Manuscrits disponibles au Centre :

a — R. Sa'ad, *Les martelages de la XVIIIe Dynastie dans le temple d'Amon-Rê à Karnak.* Thèse de doctorat de IIIe cycle. Lyon, 1972.
C. Traunecker, *Les cryptes du temple d'Opet à Karnak.* Mémoire de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes. Paris, 1974.
C. Wallet-Lebrun, *Recueil de textes relatifs aux travaux de construction exécutés dans les temples de Karnak.* Mémoire de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes. Paris, 1976.

2) *Articles et études diverses.*

a — Aménophis IV à Karnak :

25. R. Sa'ad, *New Light on Akhenaten's Temple at Thebes. MDAIK* 22, 1967, p. 64-67.
26. S. Sauneron, *Trouvé en démontant Karnak. Connaissance des Arts* 221, juillet 1970, p. 36-43.
27. R. Sa'ad et L. Manniche, *A Unique Offering List of Amenophis IV recently found at Karnak. JEA* 57, 1971, p. 70-72.
28. P. Anus, *Un domaine thébain d'époque amarnienne. BIFAO* 69, 1971, p. 69-88.
29. Ch. Desroches-Noblecourt, *La statue colossale fragmentaire d'Aménophis IV.* Fondation Eugène Piot, *Monuments et mémoires.* Tome 59, p. 1-44.
30. Ch. Desroches-Noblecourt, *Un buste monumental d'Aménophis IV, don prestigieux de l'Egypte à la France. Revue du Louvre* n° 4/5, 1972.
31. C. Traunecker, *Rekonstruktion einer Wandmalerei aus dem Tempel Echnatons im Museum von Luxor. Arbeitsblätter für Restauratoren* (ATM, Trier und Römisch-germanisches Zentralmuseum, Mainz), Heft 2, 1975, p. 71-77.
32. C. Traunecker, dans *Le règne du Soleil, Akhnaton et Néfertiti,* catalogue de l'exposition de Bruxelles, 17 janvier - 16 mars 1975 (étude de 10 talâtât du IXe pylône, n°s 36, 39, 40, 42, 44, 45, 46, 47, 52, 53 du catalogue).
33. P. Barguet, *Note sur le grand temple d'Aton à El-Amarna. RdE* 28, 1976, p. 148-151.
34. R. Sa'ad, *The Ninth Pylon and its Talatat,* dans R. Smith, D. Redford, *The Akhenaten Temple Project* I, 1976.

b — Monuments et documents pharaoniques (travaux divers) :

35. C. Traunecker, *Un document inédit sur une famille de militaires contemporains de la XXIIe Dynastie. BIFAO* 69, 1970, p. 219-237.
36. J.-C. Goyon, *Fragments divers des magasins de Karnak. BIFAO* 70, 1971, p. 55-74.
37. C. Traunecker, *Les rites de l'eau à Karnak d'après les textes de la rampe de Taharqa. BIFAO* 72, 1972, p. 195-236.
38. P. Vernus, *Inscriptions de la troisième période intermédiaire (I). BIFAO* 75, 1975, p. 1-66.

39. O. Masson, dans *Ecole Pratique des hautes Etudes, IVe Section, Annuaire 1975-1976* (1976), p. 305-306 (inscriptions chypriotes de la chapelle d'Achôris).
40. J. Berlandini, *Senenmout stoliste royal, BIFAO* 76, 1976, p. 111-132.
41. J. Berlandini, *Le protocole de Toutankhamon sur les socles du dromos du Xe pylône, GM* 22, 1976, p. 13-18.
42. H. Frost, *Egypt and stone anchors*, dans *The Mariner's Mirror* 65, n° 2, mai 1979, p. 137-162.
43. C. Traunecker, *Manifestations de piété personnelle à Karnak, BSFE* 85, 1979, p. 22-31.
44. C. Traunecker, *Essai sur l'histoire de la XXIXe Dynastie, BIFAO* 79, 1979, p. 395-436.
45. *The Luxor Museum of Ancient Egyptian Art*, catalogue (ARCE Cairo 1979). Pièces provenant des fouilles et travaux du Centre.
46. B. Letellier, *La cour à péristyle de Thoutmosis IV et la cour des fêtes de Thoutmosis II. Hommages à S. Sauneron* I, 1979, p. 51-73.
47. B. Letellier, *La cour à péristyle de Thoutmosis IV à Karnak, BSFE* 84, 1979, p. 33-49.
48. P. Barguet, *Karnak, LÄ* III, 1980, col. 341-352.
49. C. Traunecker, *Krypte, LÄ* III, 1980, col. 823-830.
50. C. Vandersleyen et C. Traunecker, *Neferhotep* (Gott), *LÄ* IV, 1980, col. 371-374.

c — Documents démotiques :

51. E. Bresciani, *La spedizione di Tolomeo II in Siria in un ostrakon demotico inedito da Karnak*. Dans *Das Ptolemaïsche Ägypten, Akten des Internationalen Symposions*, 27-29 septembre 1976, Berlin.

d — Documents grecs :

52. G. Wagner, *Un décret ptolémaïque trilingue du dromos de Karnak. Akten des XIII. Internationalen Papyrologenkongresses*, Marburg/Lahn, 2 bis 6 Aug. 1971. *Münchener Beiträge zur Papyrusforschung und Antiken Rechtsgeschichte* 66, p. 439-445.
53. G. Wagner, *Inscriptions grecques du temple de Karnak* (I), *BIFAO* 70, 1971, p. 1-38.
54. G. Wagner, *Inscriptions grecques du dromos de Karnak* (II), *BIFAO* 71, 1972, p. 161-179.
55. J. Quaegebeur, *Considérations sur le nom propre égyptien Teëphtaphônukhos, Orientalia Lovaniensia Periodica* 4, 1973, p. 85-100.
56. G. Wagner, *Ostraca grecs du Lac Sacré des temples de Karnak, BIFAO* 80, 1980, p. 240-256.

e — Techniques antiques :

57. J. Lauffray, *Les bois d'œuvre d'origine libanaise. Mélanges de l'Université Saint-Joseph* 36, 1970-1971, p. 153-163.
58. C. Traunecker et A. Bellod, *Wandmalerei aus den Krypten der Tempel von Karnak. Arbeitsblätter für Restauratoren* (ATM, Trier und Römisch-germanisches Zentralmuseum, Mainz), Heft 2, 1975. Sur l'usage de la lumière ultra-violette.
59. C. Traunecker, articles dans le *Lexikon der Ägyptologie :*
— *Farbe* (Technisch), *LÄ* II, 1977, col. 115-117.
— *Gips, LÄ* II, 1980, col. 599-600.
— *Kalk, LÄ* III, 1980, col. 300-301.
— *Kalkstein, LÄ* III, 1980, col. 301-303.
60. *Bulletin de Liaison du Groupe International d'Etude de la Céramique Egyptienne :*
I, 1975, p. 6-7 F. Debono; p. 7 M. Azim.
II, 1977, p. 6-8 J. Lauffray, M. Azim.
61. J.-C. Golvin et J. Larronde, *Etude des procédés de construction dans l'Egypte ancienne. I Edification des murs de grès en grand appareil à l'époque romaine, ASAE* 68, 1982, p. 165-190.
62. C. Traunecker, *Code analytique de profils de céramique de l'ancienne Egypte* (sous presse au Deutsches Archaeologisches Institut, Abteilung Kairo).

f — Techniques photographiques :

63. A. Bellod, *Le service photographique du Centre Franco-Egyptien des temples de Karnak*. Dans *Le Photographe*, n° 1259, décembre 1972, p. 988-991.
64. A. Bellod, *La reconstitution d'édifices à l'aide de la photographie. Internationale Fototechnik*, 2e trimestre 1973, Verlag Grossbild, p. 32-33.
65. A. Bellod, *Fotografisches Verfahren zur Vorbereitung der Rekonstruktion von Pharaonenbauten. Arbeitsblätter für Restauratoren* (ATM, Trier und Römisch-germanisches Zentralmuseum, Mainz), Heft 2, 1975, p. 49-52.
66. A. Bellod, *La photographie d'Archéologie*. Dans *Angewandete Photographie* II, GMBH Grossbild, München 1977.
67. J. Rives, *Un service photo à la dimension des temples de Karnak*. Dans *Le Photographe*, n° 1358, mars 1979, p. 56-71.

g — Techniques de sauvegarde et études sur les dégradations :

68. J. Lauffray, *La détérioration des pierres en œuvre dans les temples de Karnak. Actes du Ier Colloque international sur la détérioration des pierres en œuvre*, La Rochelle, 1972, p. 65-66.
69. C. Traunecker, *La dégradation des grès des temples de Karnak. Actes du Ier Colloque international sur la détérioration des pierres en œuvre*, La Rochelle, 1972, p. 67-75.

70. C. Traunecker, *La lutte contre la dégradation des grès à Karnak.* Dans *Prospection et Sauvegarde des Antiquités d'Egypte,* Le Caire, 1981, p. 57-70.
71. J.-C. Golvin, *Prospection et sauvegarde sur le site de Karnak.* Dans *Prospection et sauvegarde des Antiquités d'Egypte,* Le Caire, 1981, p. 21-27.
72. M. Azim, *Découverte et sauvegarde des blocs de Sésostris Ier extraits du IXe pylône de Karnak.* Dans *Prospection et sauvegarde des Antiquités d'Egypte,* Le Caire, 1981, p. 49-56.
73. C. Traunecker, *Autopsie du IXe pylône* (sous presse).

h — Ouvrages de vulgarisation :

74. J. Lauffray, *Les temples de Karnak. Bilan de trois années d'existence du Centre Franco-Egyptien, Archéologia* 38, janvier-février 1971, p. 14-24.
75. J. Lauffray, *Petite histoire d'une découverte, Archéologia* 43, novembre-décembre 1971, p. 52-57.
76. J. Lauffray, *Le Centre Franco-Egyptien d'étude des temples de Karnak, Courrier du CNRS,* n° 9, juillet 1973, p. 39-45.
77. J. Lauffray, *Excavating at Karnak. CNRS Research* 5, 1977, p. 2-11.
78. J.-C. Golvin et J.-C. Goyon, *Les temples de Karnak.* Dans *Le CNRS et l'Egyptologie (Aspects de la Recherche française en Egyptologie,* CNRS, Paris, 1979), p. 7-8.
79. R. Arnaut, *L'arbre à deux branches. La grande aventure du CNRS,* Presses de la Cité - CNRS - France Inter, 1979, p. 221-248.
80. H. de Saint-Blanquat, *Les chantiers de Karnak. Sciences et Avenir,* Hors-série, juin 1980, p. 34-45.
81. H. Dupuis, *La religion des graffiti. Sciences et Avenir,* Hors-série, juin 1980, p. 92-95.

TABLE ANALYTIQUE

Cette table n'inclut pas le dépouillement des monographies du Centre.

Le système de référence est le suivant :

II/128-132 : *Karnak* 2, p. 128-132.
VII/#1 : *Karnak* 7, article n° 1.
A/23 : article n° 23 de la liste C.

Index topographique

Blocs et remplois

Éléments d'architecture

STÈLES ET INSCRIPTIONS

STATUES ROYALES

STATUES DE PARTICULIERS

OBJETS

Études de technologie antique

Étude des dégradations des pierres

Divers

DEUTSCHES ARCHÄOLOGISCHES INSTITUT

REPORT ON THE EXCAVATION IN ABŪ MĪNA (April-May 1981)

Peter GROSSMANN

The seasonal work of the German Institute of Archaeology in Cairo at the site of Abū Mīna took place from April 4th until May 30th 1981. Participants were P. Grossmann (Cairo), H. Jaritz (Cairo), D. Ohlhorst (Karlsruhe). As representative of the Egyptian Antiquities Department Mr. Mohammed Abdel Aziz (Insp. Alexandria) was delegated.

Pilgrim's Court

The main work of this season was devoted to the clearance of the western extension of the large pilgrim's court situated along the northern side of the churches (fig. 1). Underneath a group of some poor irregularly arranged post-Roman dwellings — probably of the 9th and 10th century — remains of a stylobate of a colonnade running north-south were identified. Since this colonnade clearly connects the northern colonnade of the square, one may assume that this new colonnade belongs to a western portico, which once framed the square on this side. Even extensive parts of the original pavements of the square consisting of large marble slabs came to light. For the pavement in the portico itself, however, ordinary limestone slabs were used. With this new discovery the court was surrounded on all 4 sides with rows of columns. An interruption was to be found only at the position of the doors to the main buildings, forming probably a kind of propylon inserted into the colonnade. Of some special importance was the entrance to the Martyr Church, as well as the one to the great rest-house opposite to it. In the first case the columns were replaced by pillars, while for the resthouse the central intercolumninium was widened. Contrary to this the Great Basilica does not appear to have had an emphasised entrance from the square.

Furtheron it appears, that the western portico of the court had an opening also on its rear side which had a connection with a street leading in the direction of northwest. Some of the houses on the north side of this street were discovered already by K.M.

Kaufmann [1]. But in that time there was not enough visible to assume here the position of a street. One of the newly discovered houses on the south side had an entrance from this street. In the coming season, we hope to find more details about it.

The general conditions of the square show that it came into disuse to its full extent already in relatively early time. In the south west corner, directly beside the Baptistry remains of a pottery kiln were found which may have been constructed here during the course of the 7th or early 8th century. It happened to have been destroyed by force when the last filling was still inside. The filling itself consisted of a considerable number of large pots, now of course all broken, but we kept all of them carefully for study. Later on the kiln was covered by the destruction debris of the Baptistry and the Martyr Church, carried to the pilgrim's court when the church was rebuilt which probably took place in the time of the patriarch Michael I (744-68 A.D.).

THE BRICK BUILDING AT THE EAST OF THE GREAT BASILICA

While removing the so-called Kaufmann-debris in the surrounding area of the churches the mission succeeded in clarifying the northern extension of the large brick building situated about 20 m eastward of the Great Basilica. It is a large fabric of sundried bricks partly discovered already in 1961 by P. Labib [2] and consists of several units of always one larger and one smaller room, which were symmetrically arranged in form of two double units, which had always a staircase between them. Further on each room had a direct entrance from the west side where probably another court is situated. The staircases are leading up to the 2nd and probably 3rd floor. By some broken shafts of short lime stone columns (height : 1,45 m) we learn that the larger rooms were probably subdivided by colonnades.

Beside this the northern sidewall of the building does not run orthogonally to its main north south orientation but is clearly pointed to the northeast corner. Since no technical reason exists for such an irregularity it was caused perhaps by the former existence of some other buildings in the close neighbourhood. One may conclude therefore that a street was running along this side of the building. Such a street may have led to the northern transept of the Great Basilica and further on to the east side of the pilgrim's court, where it would probably lead to the main axis. The date of the building is earlier than the thin walled structure projecting eastward from the south-east corner

[1] K.M. Kaufmann, *Ausgrabung der Menasheiligtümer*, III, Kairo, 1908, 26. — [2] *BIE* 34, 1951-1952, 133 ss.

Fig. 1

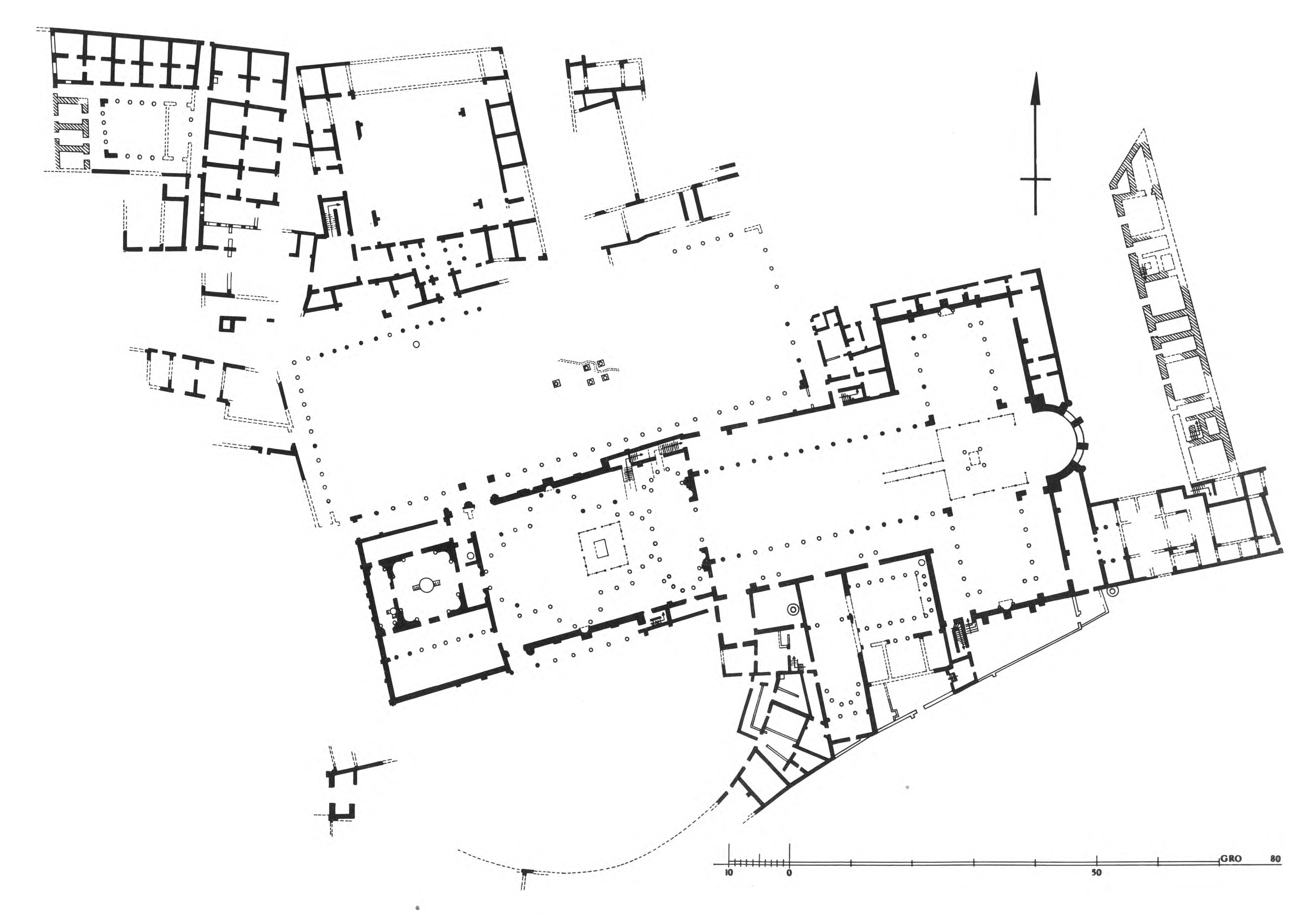


Fig. 1 — The ecclesiastical centre of Abū Mīna in the 6th. century.

of the Great Basilica. Evidence for this we gained at the connection point of both buildings.

The function of the building is not yet clear. Perhaps it served as a resting house for some clerical personal of the church. The combination of always one larger room with one smaller room is identical with the monk cells found in 1967 at the eastern area of Abū Mīna close to the East Church [1]. Later on, however, the building was used as a magazin. In the newly discovered rooms at the northern end, rich layers with many Menasbottles, small terracotta figurines were found. They give an idea about the articles which were kept in the building during its latest state.

The Martyr Church and the Crypt

In the area of the Martyr Church only a few soundings were done to get an answer to some final questions on the architectural structure of the different periods. Concerning the phase of the Small Basilica (mid 5th cent.) the position of a northern side entrance nearly at the western end of the church could be identified (fig. 2). The door is furnished with a small step in front of the threshold. At the same time the clarification of the earlier staircase leading down to the crypt was achieved finally and satisfactorily. The staircase was located at the eastern end of the north aisle of the short three aisled eastern extension of the same basilica and had the form of a normal double stair. During a secondary period a kind of a side narthex with a small eastern apse was built against the north wall of this eastern extension. During a 3rd period finally a direct access to the staircase was constructed in the northern part of the narthex while its former eastern apse was turned into a doorway. This could have been done of course only after the erection of the Great Basilica at the east of the Martyr Church complex.

Very complicated are the remains of the first periods. It seems that the earliest structure was only a small roughly rectangular block of rubble masonry [2] and served probably as a kind of kenotaph of the martyr since his real tomb was already from the very beginning in an underground position. Later on, perhaps at the beginning of the 5th cent. a small building of sundried bricks was constructed around that kenotaph which offers then also a roof for it. The ground plan of this building was arranged in such a way that its western wall is touching the westside of the kenotaph. How the eastern end

[1] P. Grossmann, *AA* 1967, 463 ss., fig. 3. — [2] Measuring about 1,70 by 2,75 m. with unknown height.

of the brick building was formed we can no longer find out, since on this side everything has been destroyed during the later building activities in the area. The brick building had an inner bench which was running also along the 3 remaining free sides of the kenotaph. However, later on it was replaced by a surrounding bema and protected by a roughly constructed screen of rubble.

In the crypt itself enough material has been identified to establish a full restitution of the rooms to the east of the burial chamber of the Saint. It was divided into two sections of unequal size, separated by three arches on two columns, the intermediary spaces of which were closed by a screen. The smaller northern section formed a kind of a corridor connecting the lower end of the western stair with the antichamber of the burial place and was covered by a barrel vault. The bigger south section is square in size and was once covered by a crossvault. In all four corners traces of columns were recognized which served as supports for the vault.

While all these remains inside the crypt belong to the tetraconch phase of the Martyr Church (mid. 6th cent.), nothing could be identified which dates from the 5th cent. Of this period we have only the beginning of the staircase and some sections of the corridor leading down [1].

Activities in the area of the North Basilica

During a final engagement in the complex of the North Basilica a cistern was found, which originally was filled with rain-water, collected in winter from the field at the north side of the church. The upper opening was furnished with a special construction, similar to a big sieve, to avoid that too much dirt would enter into the cistern together with the water. The second opening of the cistern [2] was situated in the kitchen of the economic section of the church complex at the north side of the atrium. The existence of this cistern and the direct access to it from the kitchen prove again that the complex of the North Basilica was not an ordinary church — since, in that case, the inner access to the cistern should be inside the church itself or in the atrium. With much more probability it served therefore as the housing of some high representatives of the Egyptian Church, when their presence was needed in Abū Mīna.

(1) Already observed by K.M. Kaufmann, *Die Menasstadt*, I, Leipzig, 1910, pl. 7.

(2) Already known by the discovery of K.M. Kaufmann, *Die heilige Stadt der Wüste*, München, 1924, 170.

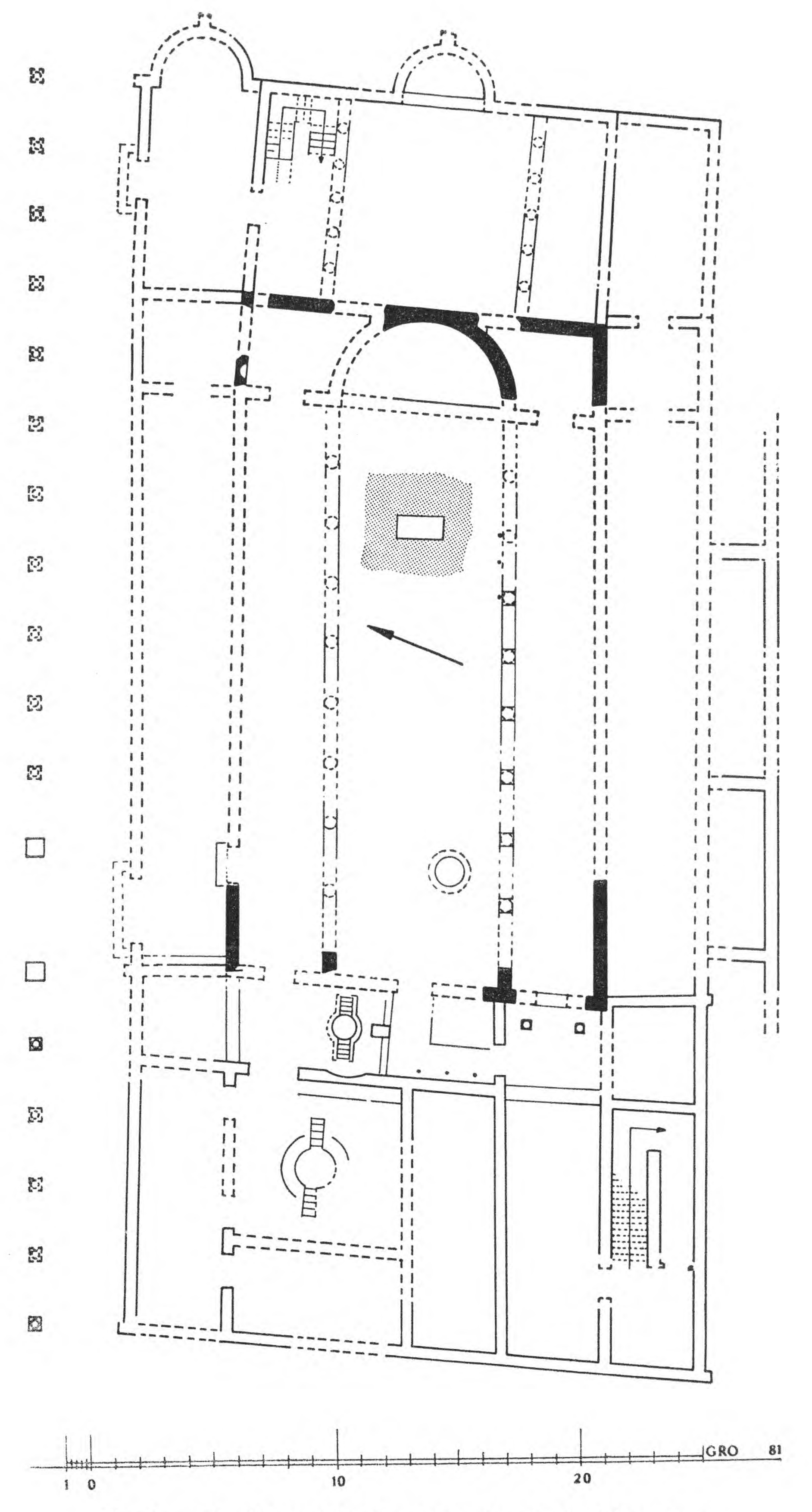


Fig. 2. — The Martyr-Church and Baptistry in the 5th century.

Further to the north, some hundred meters away from the church, remains of two parallel walls were excavated having some irregularly distributed buttresses on both sides. In their orientation they are running directly to the complex of the Martyr Church at Abū Mīna and it is not to be excluded that the internal space of both walls was a street, perhaps the very road, which leads the pilgrims from Alexandria to the tomb of the martyr.

ARCHAEOLOGICAL SURVEY AT MITRAHINA (1981) — KOM RABIʿA AND KOM FAKHRI

Harry S. SMITH
David G. JEFFREYS
Jaromir MALEK

The E.E.S. Survey of Memphis worked at Kom Rabiʿa and Kom Fakhri from 5-17 December 1981 inclusive. The staff of the expedition was as follows :

Prof. H.S. Smith	Director.
Mrs. H.F. Smith	Camp Manager and Photographer.
Mr. D.G. Jeffreys	Site Director and Surveyor.
Mr. P.G. French	Pottery expert.
Dr. J. Malek	Hieroglyphic Epigrapher.
Mr. K.J. Frazer	Surveyor.
Mr. J.D. Ray	Demotic and Greek Epigrapher.
Miss L.L. Giddy	Site Recorder.

The Society is especially grateful to Dr. Ahmad Kadri, Head of the Antiquities Organization, to Dr. Ibrahim Nawawi, Director General for Egyptian Antiquities, to Dr. Mutawwaʿ Balbush, Director of Inspectorates, and to Dr. Ahmad Bezzawi, Director of Security for facilitating permission to undertake this new project. It is also grateful to Dr. Ahmad Moussa, Director of the sites of Saqqara and Memphis, and especially to Mr. Saʿid El-Fikey, Chief Inspector at Saqqara, to Mr. Muhammad ʿAsheri, Inspector of Memphis, and to Mr. ʿAbd el-Kerim Abu Shenab, the Inspector attached to the mission for helping the work in every possible way. The Society looks forward to fruitful years of co-operation with the Antiquities Service at Mitrahina.

The aims of the survey are to provide fully contoured and detailed archaeological maps of Memphis, to record fully the plans and elevations of all ancient buildings *in situ,* to record photographically and by epigraphical copies all hieroglyphic and other inscriptions, to record exposed stratigraphic sections as a means to recovering some of the history of Memphis and to locate and document finds from previous excavations. Stratigraphic excavation of selected areas will form part of the second phase of the campaign, and will not be undertaken yet. Clearly in 12 days at the end of a season, the

survey could undertake only preliminary work, but this was very successful. The results are reported below.

Temple A (Pl. I, *a-b*)

This temple is situated immediately south of the Ramesses Colossus Museum. It was discovered by Dr. ʿAbd al-Tawwab el-Haita in 1961/2 during excavations conducted in order to build a café and resthouse. From it he retrieved two granite colossal standing statues of Ramesses II : these are not a pair, but both appear to have come from the area west of the temple, at present under water. Two further granite seated statues of Ramesses II, of which only the legs now survive, rest on their inscribed plinths, one of which has been turned over, at the west entrance to the temple court. These statues were approximately twice life size. A triad of Ramesses II with Ptah and Sekhmet was also recovered from Temple A by Dr. el-Haita and erected in the Museum compound at Mitrahina. Dr. J. Malek's report is below.

Temple A is thus a Ramesside Temple of considerable interest, but unfortunately Dr. el-Haita published no detailed report concerning it. As it lies at a low level, it is seriously affected by water and by consequent salt encrustations; it is also adjacent to military installations on Kom el-Qalaʿa. The E.E.S. Survey therefore cleaned and planned this temple first. Owing to the height of the water table in the month of December, it has not been possible to complete this cleaning. This will be done if possible in September 1982, with the aid of a pump if necessary.

The plan revealed is of a fairly conventional Ramesside temple oriented E-W. It was entered from the west through a granite gateway with cavetto cornice, in front of which sit the figures of Ramesses mentioned above. The cornice of the gate was made up of two parts of a granite false door of the late Old Kingdom belonging to 'the sole companion Kaire', and it is quite probable that the jambs are also re-used blocks. Through this gateway a rectangular courtyard is entered. In its final form an E-W Sacred Way led eastwards from the gate, but as blocks of Ramesses II are re-used in it, it is almost certainly not contemporary. It appears to belong with various constructional features, now badly disturbed, which may have included a platform in front of the sanctuaries and possibly a screen wall across the court. Basalt blocks, possibly from the thresholds or statue bases of the original courtyard, appear to have been re-used in these later adaptations. The sole possible indication of their date was a terracotta figurine of Hellenistic style representing a pregnant woman giving birth, found at the east end of the courtyard in cleaning down to the original pavement of the courtyard. This original

pavement has not yet been fully revealed, but a central rectangular plinth, raised 10 cm. from the surrounding level, has been identified.

From the courtyard there was access on the east to three rectangular sanctuaries of the normal pattern, the central sanctuary being wider than those flanking it. Unfortunately, not enough survives of the walls in any part of the temple for inscriptions to be preserved (apart from on re-used blocks), and it is therefore not possible to determine the dedication of the temple. The original plan perhaps included chambers to the west of, i.e. in front of, the sanctuaries. The total dimensions of the cleared portion of the temple are : E-W (from the front of the statue plinths to the rear wall of the Sanctuaries) : 23.50 m.; N-S : 12.60 m.; depth of inner sanctuaries : 7.50 m.

However, it seems probable that the pool west of the seated statues originally comprised an entrance court and pylon, with which the colossi of Ramesses II were associated. There are also traces of a rectangular building extending to the W. towards the Ramesses Museum. These will, if possible, be recorded next season.

Temple B (Pl. II, *a-b*)

Immediately south of Temple A are further limestone structures excavated by Dr. el-Haita which, for convenience, are at present designated 'Temple B'. The principle group of walls form the long north and short west side of a rectangular building. At its SW corner this building, constructed of limestone blocks of considerable size, shows a set-back corner. This feature is reminiscent of the tower of a pylon. If this is what the building was, all the fill of its core has been removed. At present this explanation is only a guess, since the building is standing in water and liquid mud. However, a block which has probably fallen from it represents the foot of a running soldier or courtier, which might well be appropriate to a scene of the King triumphing on the front of a pylon. Abutting upon the north face of this structure is a series of small rectilinear stone structures, built of much smaller limestone blocks. The floors are also of laid limestone blocks : in one case, if not two, a circular cut through these blocks is either a soak-away or a jar emplacement. There seems to have been an entry to these structures from the east. At present they resemble a bath-house or purification place, such as would have been required immediately outside a temple for the observation of the purity regulations imposed within the temple. Further to the east, again outside the line of the north face of the major structure, is a tank, approximately rectangular with steps down into it from the east. This feature is shown clearly by photographs taken by Mr. Hasibullah Et-Taiyib for Dr. el-Haita during his work to be a flat-bottomed bath or tank, eminently

suitable for foot-washing and other purification procedures. This, however, remains hypothetical.

If the building was a pylon, it must have formed an entrance from the north to a temple on a N-S axis. At a distance of 20 m. to the S., a granite statue-base stands in what may well be its original position. The traces of relief on the base of this plinth show the feet of figures of Fecundity ('Nile Gods') proceding from S. to N., with an antithetical scene on the N. face. Such an arrangement suggests an entry from the north between two statues. Further to the south the second statue-base rests, tipped on one end. Though the *serekhs* and cartouches on the blocks do not suffice for certainty, the most probable conclusion is that they were intended for statues of Ramesses II. A granite statue of a Ramesside Pharaon bearing an inscribed human-headed staff may come from this vicinity, and is now in the Museum courtyard. The Horus name of the king represented is not known from elsewhere : the prenomen may perhaps be that of Ramesses II, but is uncertain due to damage. E., and perhaps also W. of the bases are traces of large limestone masonry, which could well have formed part of an E-W wall fronting a temple court or pylon. Immediately north of this wall is a rectangular tank, at present submerged, but shown in Dr. Tor Abu 'l-Haita's photograph to have an oval bath at its base. Here again we may have a purification place in front of the pylon or wall of a temple.

While therefore these southernmost buildings have temporarily been distinguished for clarity's sake as 'Temple C', it is quite probable that 'Temple B' in fact comprises the front pylon, 'Temple C' the second pylon of a large Ramesside temple on a N-S axis. The area intervening, which is virtually denuded of building remains, would represent the front court of the temple. These ruins, like that of 'Temple A', are being affected by water and by salt, and are in urgent need of planning and recording, since they remain unpublished.

History of the later occupations in the area of the Hathor Temple

A debris section was cleaned near the SW corner of the Hathor Temple. This section revealed some part of the later history of the temple area.

The limestone temple itself was destroyed at this corner down to the third course of masonry (though further to the north it is preserved to the tops of the columns). The history immediately subsequent to the destruction has not yet been charted, owing to the level of the water table. Apparently, the temple became silted up, as horizontal silty deposits are descernible at the level of the base of the third course of temple masonry.

These deposits have been cut through to make the construction trench for a heavy mud-brick wall, which appears to have been built round the S. and E. sides of the Hathor-column court in the Late Period. When the wall had been built, the trench against its outer (W.) face was filled with a mixture of mud, broken burnt brick, stone chip, etc. : this fill rose to a height of c. 40 cm above the construction surface of the trench, at which point a thin deposit of silt may indicate the intervention of a high flood. Another 15 cm of similar fill was then deposited, over which the first genuine occupation surface was laid. This is associated with a shallow fire-pit or hearth containing carbonized material and ash/cinders. Above this occupation layer are a further series of silt deposits averaging 35 cm. thick. This should represent a period of abandonment. Immediately on the top layer of silt is founded a mud-brick wall, probably running N-S. Against its west face there has been deposited or accumulated further layers of silt. The last incident is the cutting of a large pit through this wall and the underlying deposits : this pit is filled with a heavy pack of potsherds in mud, and may be the work of *sebbakhin*.

Here, therefore, there is evidence of a long period of abandonment after the destruction of the temple, then an occupation which is probably to be associated with the faience kilns, perhaps of Roman date, found by Mr. Abdullah Sayid in 1975. Subsequently, there was another period of abandonment of considerable duration, followed by a reoccupation. The subsequent history has been destroyed by pitting, probably of mediaeval or modern date.

This sequence corresponds approximately with another, not yet cleaned, in the NE corner of the temple. Here, the late period brick wall, roughly replacing the destroyed limestone east wall of the temple, abutted against the S. face of the E. tower of the temple pylon. Subsequently, however, this tower has been completely quarried away for its stone. The pit so formed was filled with a great pack of mud, limestone chips and sherds. A layer of later occupation debris covers this pit fill; over which is the mixture of sherds and mud-brick dust, which forms the modern surface.

The XXIst-XXIInd Dynasty tombs and later buildings above them

The survey also undertook the cleaning of the area of later brick buildings, which adjoin and overlie the XXIst Dynasty double chambered tomb of Amenhotep-Huwy, excavated by Dr. Ahmad Badawi in 1948/9. The lower chambers of this and the adjacent tombs are now filled with water, but the brick buildings, which have never been published, proved to be a magazine complex with two large brick silos ast its NW corner. They must post-date the XXIst and XXIInd Dynasty tombs, but by how much is not yet

clear. Their relation on the one hand to the Ramesside temple to the east, excavated by the Philadelphia mission under Dr. R. Anthes in 1954/5, and to a surviving block of high brick masonry to the west will be of great interest for the stratigraphy and history of the site.

Other work

Mr. Jeffreys undertook at the invitation of Mr. Muhammad Asheri, the Inspector of Memphis, the survey and planning of the early Middle Kingdom cemetery on Kom Fakhri, discovered and excavated by Dr. el-Haita, and later commented upon by Dr. Lilyquist, and of the adjoining late Middle Kingdom settlement found this year by Mr. Asheri himself.

Levels traverses were taken by Mr Jeffreys to give the comparative levels of the various major buildings on the site, and initial mapping was undertaken with the aid of the cadastral survey and other maps. Full epigraphic copies were taken of all inscriptions found in 'Temples A, B and C', and of statues which appear to come from them, and of some other pieces, as reported by Dr. Malek below. With more time available to the Survey during the next two seasons, the Society should be able to record much of value for the history of Memphis, and in doing so make the site much more interesting and intelligible to visitors.

Inscribed and decorated monuments (J. Malek).

Temple A

Thirteen inscribed monuments or fragments are known to have been found within this structure or nearby. Five of these are statues in red granite, dated by their inscriptions to the reign of Ramesses II, which were discovered by Abdul Tawab El Hitta in 1961-2.

The most interesting piece is a triad with Ptah *nb mꜣꜥt ꜥꜣ pḥt* accompanied by Sakhmet and Ramesses II. The King is shown with a sun-disc and a sceptre and thus, although not described as such in the texts, replacing Nefertem in his role of the junior member of the Memphite triad. The monument, originally probably from the eastern part of the temple, and its main cult statue, has been restored from fragments by the Antiquities Service and set up near the Museum at Mit Rahina.

Two colossal standing statues of Ramesses II have also been removed to the neighbourhood of the Museum by the Antiquities Service. The larger of these, almost 7 m tall and now in a very fragmentary state, carries representations of Princess Bentꜥanta and an unidentified prince in sunk relief by the legs of the King and thus provides a valuable

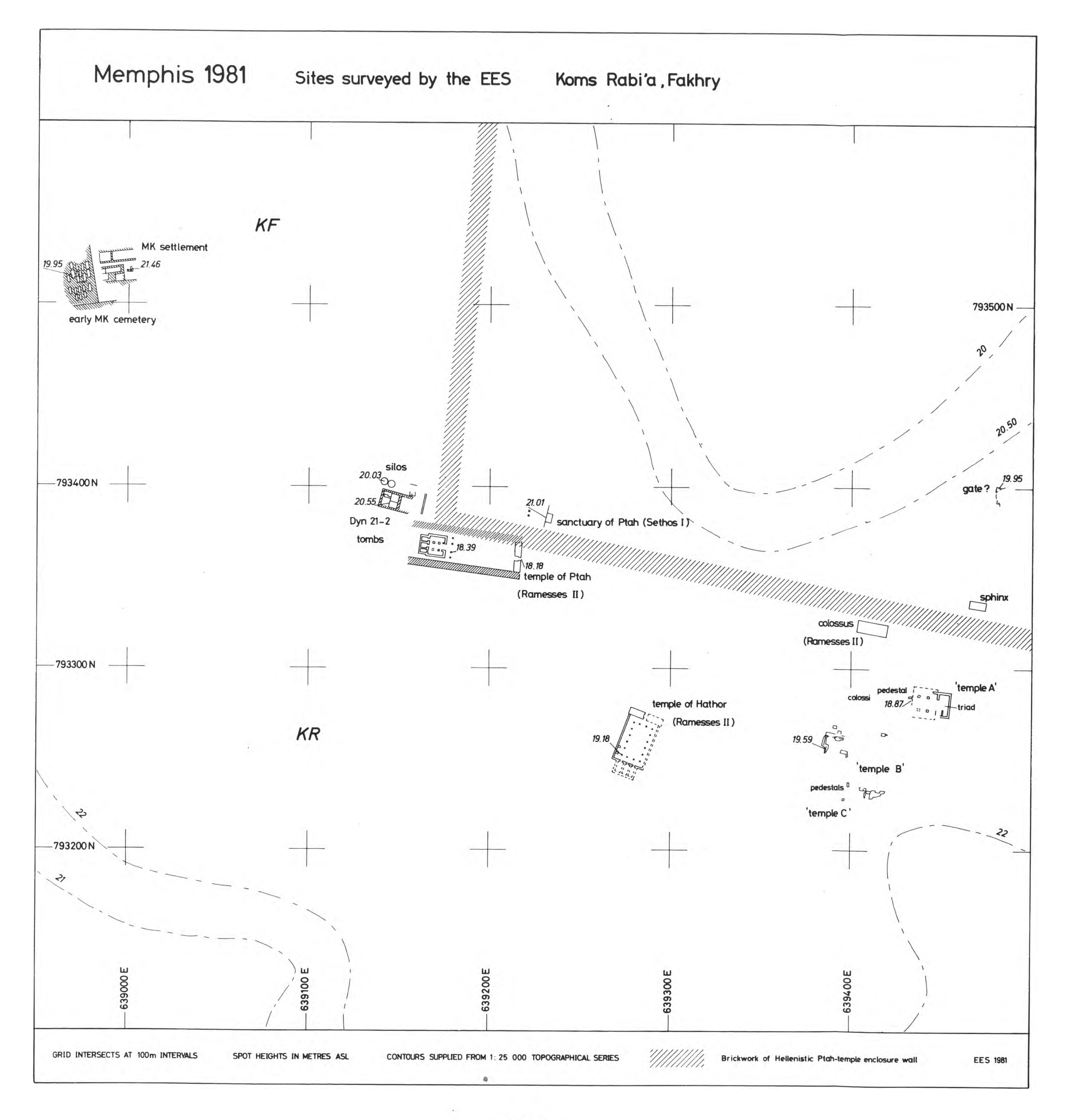

Memphis 1981
Sites surveyed by the EES
Koms Rabi'a, Fakhry
KF
MK settlement
19.95
21.46
early MK cemetery
793500 N
20
20.50
silos
20.03
20.55
Dyn 21-2
tombs
18.39
21.01
sanctuary of Ptah (Sethos I)
18.18
temple of Ptah
(Ramesses II)
793400 N
19.95
gate ?
sphinx
colossus
(Ramesses II)
793300 N
colossi
pedestal
18.87
'temple A'
triad
temple of Hathor
(Ramesses II)
19.18
KR
19.59
'temple B'
pedestals
'temple C'
22
793200 N
21
22
639000 E
639100 E
639200 E
639300 E
639400 E
GRID INTERSECTS AT 100m INTERVALS
SPOT HEIGHTS IN METRES ASL
CONTOURS SUPPLIED FROM 1: 25 000 TOPOGRAPHICAL SERIES
Brickwork of Hellenistic Ptah-temple enclosure wall
EES 1981

Fig. 1.

chronological clue. The smaller colossus, over 3 m. tall, is identified by an inscription on the belt.

Another two over life-size seated statues of Ramesses II flanked the entrance to the temple court. Only their much eroded lower parts have survived and have now been re-set on their granite rectangular pedestals (the southern of these is lying on its side). The statues have lost any texts which they may originally have carried, but the pedestals are still inscribed on two of their faces.

The inscriptions on all these monuments are orthographically and paleographically closely related and can be distinguished from others, e.g. the nearby 'Abu 'l-Hol' colossus, thus perhaps indicating different phases of building activities of Ramesses II at Memphis.

The two fragments of a red granite uninscribed lintel from above the doorway to the temple court have on examination proved to come from the massive false door stela of a certain Sole Companion (*smr wˁtj*) Kaires (*K3-jr-s*) of the 5th/6th Dynasty, perhaps brought here for re-use from Saqqara. The size of the monolithic false door was very impressive, some 2.15 by 3.06 m.

Another six objects are smaller limestone fragments inscribed/decorated in sunk relief, but none of these can with certainty be said to have formed part of the original decoration of Temple A. One block carries only cartouches of Ramesses II, while in another two cases these accompany large figures of a deity or personification, unfortunately unidentifiable. One relief shows the headdress probably of Ptah-tatenen. The remaining two blocks contain remains of hieroglyphic signs.

Temple B

Two decorated pieces have been identified in this structure : a limestone block with the foot of a large running (or smiting) figure in deep sunk relief, probably Ramesside, and a re-used fragment from a Dynasty 5/6 tomb with the remains of two registers of men in a fine low relief.

Temple C

The only inscribed/decorated monuments still visible on the site are two large red granite statue-pedestals. The better preserved is the northern of these which carries the remains of processions of fecundity figures on its longer sides, led towards the royal names on the front of the pedestal probably by personifications of Upper and Lower Egypt. The back was decorated by a series of royal names, including two *serekhs,* but the still

faintly visible signs within do not appear to correspond to any of the known Horus-names of the expected Ramesses II. The southern pedestal is incomplete and its decoration has been almost completely destroyed by frequent fluctuations of the water-table, but a photograph taken during El Hitta's 1961-2 clearance shows a now lost cartouche of Ramesses II accompanying a fecundity figure on its (now) southern face.

Two fragments of an over life-size seated figure in red granite were found in this area by El-Hitta and may have once been placed on one of these pedestals. The head and arms are now lost, but the surviving text, mainly on the statue's back pillar and the back of the seat, identifies it as that of Ramesses II. The statue has been restored and set up at the back of the garden behind the Museum at Mit Rahina by the Antiquities Service.

A large standing royal statue of the standard-bearing type was reported by Bonomi in 1847 some 120 m. south-south-west of the 'Abu 'l-Hol' colossus, therefore in the area of our Temples B and C, and described as the 'Son of Sesostris'. It was also noted and partly recorded by J.G. Wilkinson, R.C. Lepsius, J. Burton, and R.T. Lieder at about the same time. Despite some slight discrepancies in their descriptions the statue can be identified with one of the sculptures behind the Museum at Mit Rahina. The text running down the standard of Ptah-tanenen, now unfortunately even more damaged than 130 years ago, contains an unusual Horus-name *Nfr-ḥr-Rʿ*, but the *n-sw-bjtj* cartouche appears to be that of *...mȝʿt-Rʿ stp-n-Rʿ*, i.e. probably of Ramesses II.

Area north-west of the Temple of Ramesses II

Twelve small relief-fragments have been found, ten of which contain the remains of scenes with deities or texts with the names of Ramesses II and probably come from the Temple. One of the fragments probably dates to the Old Kingdom, comes from a royal monument, and may have been reused; another, inscribed in a very high relief, may be of the Late or Ptolemaic Periods.

Most of the texts of the monuments mentioned above have been copied, but for technical reasons (size, necessity to move very heavy pieces, water level) the recording of some of them or some details has had to be deferred until next seasons. Some further inscribed fragments lying behind the Museum at Mit Rahina may be identified as coming from Temples A-C and will be recorded at a later date.

In the cases where it is possible to compare the present condition of inscribed or decorated objects with photographs taken during the original excavation, the deterioration and the resulting loss of valuable information during the past twenty years is truly alarming and underlines the need for a systematic recording of existing monuments.



a — Temple A : view to the West.



b — Temple A : view to the East.



a — Temple B/C : statue bases, view to the East.



b — Temple B : floors of (libation?) tanks.



a — Kom Rabiʿa : roman masonry, view to the West.



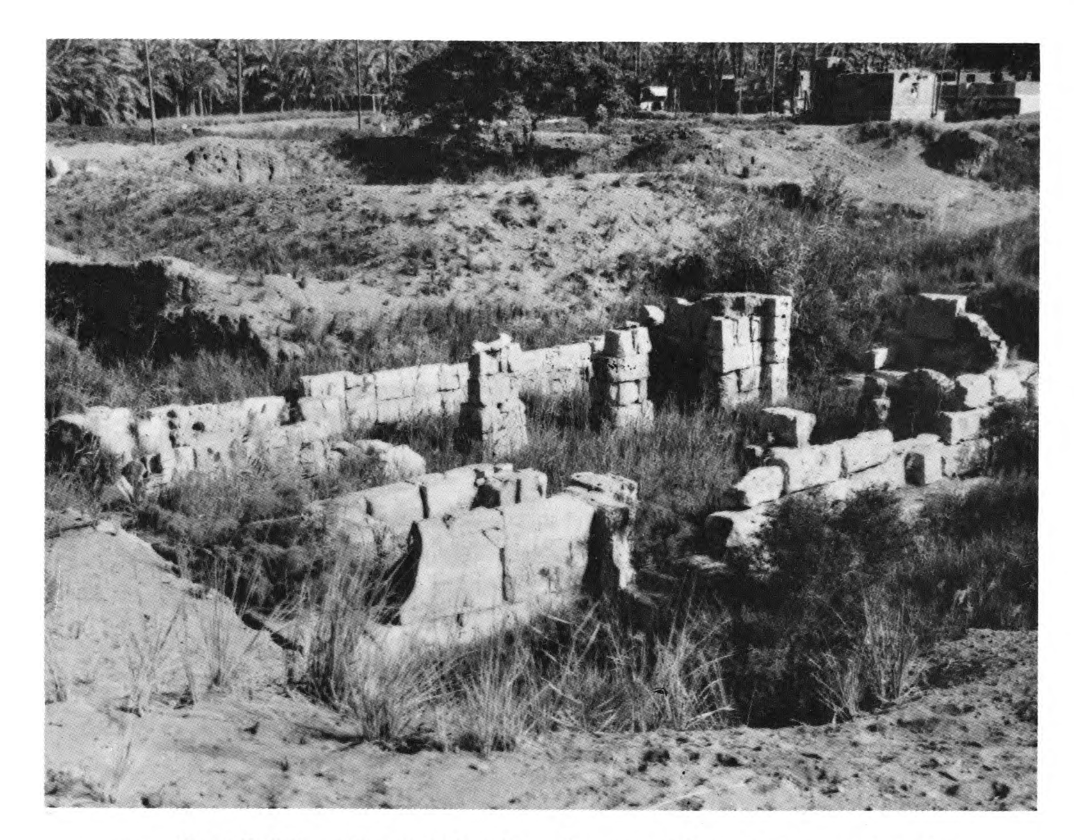
b — General view to NW, showing part of Hathor temple.



a — Kom Fakhri : view to SE of W hall of Ptah temple.



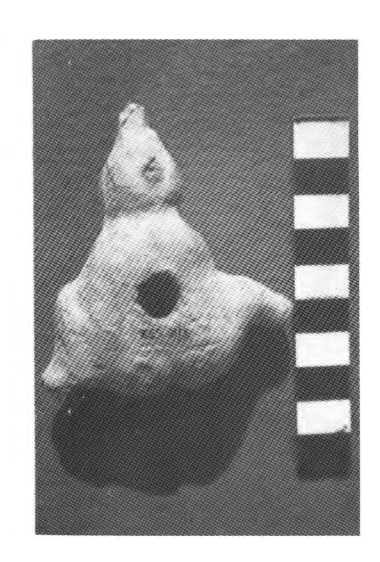
b — View to NW of W hall.

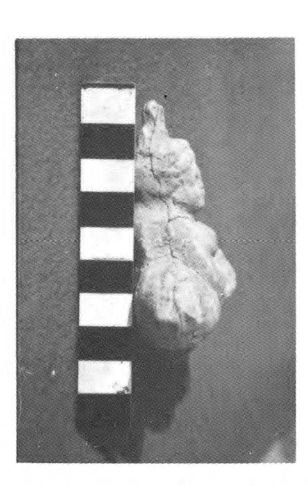


a — Kom Rabi'a : view to NE of temple excavated by Badawy and Anthes.



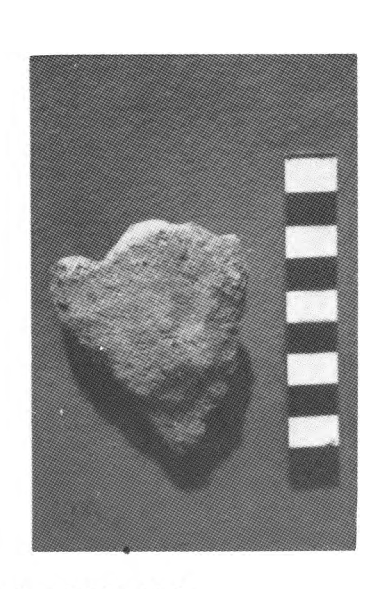
b — View to NE, showing pylon of above and Sety I chapel.





a — Objects : terracotta figurine, MEM 81-1.





b — Fragment of terracotta figurine, MEM 81-2.

INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

RAPPORT PRÉLIMINAIRE D'UNE MISSION ÉPIGRAPHIQUE À DEIR ABOU HENNES

(Mission I.F.A.O. février 1982)

Annie GASSE

A mi-chemin entre deux sites prestigieux, Deir el-Bercheh et Cheikh Abada, les carrières de Deir Abou Hennes ont peu attiré l'attention des archéologues et des voyageurs, si bien que l'originalité d'un si vaste ensemble d'inscriptions hiératiques est passée à peu près inaperçue jusqu'à présent [1].

Ces carrières se trouvent, sur la rive droite du Nil, face à Mellaoui — ou, plus précisément, face au village de Bayadeyia —, à 3,8 km du rivage. C'est une série de grottes creusées dans un calcaire blanc très fin [2], à la base de la couche supérieure de la falaise. Depuis Deir el-Bercheh, à 4 km au sud, les cavités sont très proches les unes des autres, communiquant parfois entre elles par le fond. Au nord de Deir Abou Hennes, en surplomb de Cheikh Abada, site de l'antique Antinoé, elles sont moins nombreuses et très espacées. Cette continuité suggère que découper l'ensemble en trois sites différents ne correspond pas à la structure première de l'endroit.

A lui seul, le site de Deir Abou Hennes représente un ensemble d'une cinquantaine de grottes dont trente-huit, inscrites ou non, gardent des traces de leur exploitation par les carriers; elles sont échelonnées sur une distance de 2 km. La mission finlandaise du professeur Holthoer [3], chargée, en 1978, de l'étude des monuments et inscriptions coptes et islamiques, avait effectué un relevé topographique de l'endroit et numéroté les carrières du

(1) Lus à l'envers, ces graffites avaient pu passer pour des textes syriaques (cf. Jarry, *BIFAO* 68, 1969, 121-131, et partic. pl. XXXVII-XLVI, seul lot publié de photos de ces inscriptions). Sur ces carrières, on peut voir, en outre, Jomard, *Description de l'Egypte* IV, p. 274; Sayce, *PSBA* 9, 1886-7, 195-197; Clédat, *BIFAO* 2, 1902, 41-70; Martin, *La laure de Der el-Dîk à Antinoé,* p. 66-69; id., *Claude Sicard, Œuvres II. Relations et mémoires imprimés,* éd. critique, *BdE* 84, 1982, p. 84 : l'auteur y donne, à propos de Cl. Sicard, un des premiers visiteurs de Deir Abou Hennes, une longue bibliographie du site; Kessler, *Hist. Topogr. ... Mallawi und Samalut,* p. 7, 61 et 85. Pour le contenu des inscriptions de carrières, en général, l'article de G. Goyon, *BdE* 64/2, 193-4, permet de comparer avec celles de ce site particulier.

(2) Cf. D. et R. Klemm, *SAK* 7, 1979, 105.

(3) Cf. Leclant, *Orientalia* 49, 1980, 371-372. Je tiens à remercier le professeur Holthoer qui m'a fort aimablement communiqué, avec le plan effectué par son équipe, quelques indications concernant le matériel pharaonique qu'il avait pu remarquer.

nord au sud : c'est cette numérotation que j'ai utilisée par commodité quoiqu'il eût été plus logique de les visiter du sud au nord, en suivant l'ordre dans lequel elles ont été exploitées.

Etant donné l'importance du site — dimensions et nombre des grottes, surface considérable couverte par les inscriptions —, je me suis contentée, cette année, d'examiner globalement le contenu des textes, en attendant qu'un relevé complet soit possible. Les dimensions des trente-huit grottes sont variables : certaines d'entre elles s'enfoncent dans la falaise jusqu'à trente ou quarante mètres de l'entrée; les sols et les plafonds sont parfois creusés très profondément. Certains de ces derniers atteignent dix à quinze mètres de hauteur. De ce fait, et comme les textes sont — sauf exception — inscrits sur les plafonds et d'un accès parfois difficile, je n'ai pu procéder à un examen précis que dans les cavernes les plus basses. On ne trouvera, bien entendu, dans le présent rapport qu'un choix d'inscriptions et de textes.

Les dates

La majeure partie des inscriptions de Deir Abou Hennes se trouve sur les plafonds des grottes : certains (grottes n°s 9, 14, 23, 28) en sont totalement couverts. L'ensemble représente des centaines de mètres carrés de texte. Il s'agit, à quelques exceptions près, de dates écrites selon deux types de disposition. Certaines sont inscrites le long de lignes continues parallèles allant d'un côté à l'autre du plafond : cela apparaît dans les grottes n°s 3, 5, 7, 8, 12, 14, 21, 27. Le plafond de la grotte n° 11, bien qu'anépigraphe, est divisé par des lignes du même type. D'autres plafonds sont comme quadrillés par des rectangles assez irréguliers; ces rectangles, parfois vides (grottes n°s 1, 25, 34), encadrent presque toujours (grottes n°s 17, 18, 23, 25, 28, 29, 30, 33) des textes qui sont, là encore, principalement des dates. Du sud au nord, et progressivement, les rectangles font place aux lignes qui sont donc une simplification des premiers. Il faut lire ces textes tourné vers l'entrée en reculant vers le fond de la grotte.

Signes hiératiques et lignes sont peints avec une encre brune ou ocre, plus ou moins foncée. L'encre noire apparaît par endroits pour quelques rares inscriptions isolées. La hauteur des signes est de dix à quinze centimètres; les traits, larges d'environ un centimètre, semblent presque partout de la même main, ou du moins d'un style qui varie peu d'une grotte à l'autre.

Les dates, les unes à la suite des autres, ne mentionnent aucune année [1]; toutes indiquent le mois, la saison et le jour. Dans deux des grottes (n°s 11 et 30), quelques quantièmes

[1] Cela semble rare dans les « journaux » de travail, mais on peut voir, par exemple, Černý, *Graffiti hiéroglyphiques et hiératiques, Doc. FIFAO* IX, pl. 59.

sont écrits sans autre précision. Les carriers notaient la progression de leur travail jour après jour, au fur et à mesure qu'ils avançaient dans les profondeurs du *gebel* [1]. Le plus souvent, les travaux ont été exécutés pendant la saison *prt* [2] et, quelquefois aussi (grottes n°s 5, 9, 27), en *šmw*. La saison *ꜣḫt* apparaît au moins une fois, mais dans un graffite isolé (grotte n° 14) écrit en noir.

La paléographie permet de pallier l'absence d'indication chronologique. Les signes sont d'une écriture que l'on assigne sans hésiter au Nouvel Empire, quelques-uns d'entre eux [3] indiquent plus précisément le règne d'Aménophis III.

Le fait que ces dates ont été notées rapidement explique l'écriture abrégée : le signe ⊙ est suivi directement du quantième et sert à la fois à écrire le mot jour et à déterminer la saison [4].

Au plafond de la salle 18, on distingue un cartouche assez effacé au nom d'Aménophis IV [5]. Une stèle rupestre située à Deir el-Bercheh, dans les carrières qui sont au nord de la nécropole, non loin du sommet de la falaise, vient, elle aussi, confirmer cette datation suggérée par la paléographie : elle commémore l'ouverture des carrières la première année de ce règne-là [6]. Ces indications chronologiques et la continuité topographique prouvent que le site de l'actuel Deir Abou Hennes ne doit pas être dissocié de cet ensemble.

Les autres graffites

A côté de l'importante masse de dates, on trouve d'autres inscriptions, presque toujours écrites en hiératique (cf. Pl. I, fig. *a* à *g*) [7]; elles sont, soit disposées dans le même

[1] Martin, *La laure de Der el-Dîk*, pl. 69, semble avoir eu, le premier, l'intuition de cela.

[2] Sur les dates des expéditions aux mines et aux carrières, voir *LÄ* II, 66 et Koenig, *Hommages Sauneron* I, 205 (r). L'exécution principalement hivernale de ces travaux prouve que la crue n'était pas nécessaire pour transporter les blocs : ni le poids de ceux-ci ni la distance à parcourir ne l'exigeaient.

[3] Par exemple [hiéroglyphe] (Pl. II A, B, D), [hiéroglyphes] (Pl. I *f*), [hiéroglyphe] (Pl. I *a*, II C) ■ (Pl. I *a*, II C), [hiéroglyphe] (Pl. I *c*), [hiéroglyphe] (Pl. I *b*), [hiéroglyphe] (dans la grotte 18), [hiéroglyphe] (Pl. I *f*).

[4] Pour une graphie analogue, voir Megally, *BIFAO* 75, 1975, 171 et note 2.

[5] Telle est l'identification proposée par Kessler, *o.c.*, p. 61. Le prof. Holthoer, sans rejeter cette possibilité, n'exclut pas qu'il puisse s'agir d'Aménophis III, *Nb-[mꜣꜥt]-Rꜥ*. L'élévation du plafond ne m'a pas permis de choisir l'une ou l'autre de ces hypothèses.

[6] PM IV, 185; Sayce *PSBA* 9, 1886-7, 195; Roeder, *Hermopolis*, p. 82; *Urk*. IV, 1677-78.

[7] Parmi ces fac-similés, seuls *e* et *f* ont pu être effectués d'après un relevé direct; *m*, ainsi que A, B, C et D des planches suivantes, l'ont

quadrillage que les dates et sont donc des commentaires se rapportant au travail des carriers, soit écrites sur les parois des salles.

(*a*) Une série de rectangles porte la mention *šsp* ( ) que je rapproche des inscriptions de la grotte 9 (cf. Pl. II, fig. C) où on lit : « *ȝbd* 3, *prt, sw* 18 (?), *šsp bȝkw* . . . », ce qui signifie probablement que le travail commandé à cette place (la taille d'une certaine quantité de blocs de pierre) a été reçu [1].

(*b*) Trois des rectangles qui entourent le cartouche d'Aménophis III portent des inscriptions d'un contenu à peu près semblable : *irt n wp mś* [2].

(*c*) A quelques mètres sur la droite (vers l'est), se trouve une série de cadres avec les seuls signes en hiéroglyphes grossièrement tracés. Les blocs détachés à cet endroit-là étaient sans doute destinés à un lieu nommé *Nfr* non identifié [3].

(*d*) La partie médiane de la très vaste grotte 25 est quadrillée de gros traits ocre rouge. Un des rectangles au moins, — les autres sont très abîmés — est occupé par un bien lisible, que je lis *ikw,* « le carrier ».

été d'après des photographies, les autres ont dû être faits à main levée. Le numéro en bas, à gauche de chacune des figures, est celui de la grotte où l'inscription a été relevée.

[1] Pour le sens de l'expression *šsp bȝkw* se rapportant à l'exécution de travaux de creusement, comparer avec l'ostracon Caire 25537, l. 1, et celui qu'a publié Hayes, dans *Ostraca . . . Sen-mut,* n° 70, l. 2, pl. XV.

[2] *Wpi* peut signifier « ouvrir » une carrière (voir Griffith-Newberry, *El Bersheh* II, p. 24); mais, ici, étant donné l'emplacement de l'inscription, il s'agit plutôt de ce qui a été fait pour commencer à construire (*mś,* « construire » : *Wb* II 138, 13) que de l'extraction (*mś,* « extraire » les pierres d'une carrière : *A.Lex.* 78.1841).

[3] Une semblable mention n'existe, à ma connaissance, qu'au Gebel Silsileh où elle désignerait une partie des carrières ou un quartier d'une localité existant à l'époque amarnienne (Sayce, *ASAE* 8, 1907, 96; Gauthier, *DG* III, p. 87). Dans le voisinage de Deir Abou Hennes, on ne connaît aucun établissement de ce nom; le toponyme le plus proche est *Nfrwsy* qui n'est jamais abrégé ainsi (Gardiner, *AEO* II, 83*). La popularité de la reine Ahmes-Nefertari est à l'origine de fondations dans la région thébaine : ( ) (P. BM 10054 r° 8 = Peet, *Great Tomb-Robberies,* p. 66), ainsi qu'en Moyenne Egypte où l'on trouve un ((Gitton, *L'Epouse du dieu Ahmes-Nefertari,* p. 77, et note 108). Notre *Nfr* ne semble pouvoir être identifié avec aucun de ces toponymes. Rappelons que le signe se rencontre à Thèbes comme marque de carrier : Spiegelberg, *Theb. Graffiti,* p. 166-7; Barguet, *Karnak,* p. 253.

(*e*) Non loin de l'entrée, sur la droite, une importante série de dates fait alterner *ʿrḳy* et d'autres jours du premier mois de *šmw* [1] :

(*f*) Près de l'entrée de la grotte, à droite, est écrite cette courte ligne : , « limite du (?) de la montagne [?] » [2].

(*g*) Un peu plus loin, après la précédente inscription, plusieurs rectangles portent le signe *mšʿ* [3].

Indépendamment de ces inscriptions, divers dessins ont été peints sur les plafonds et les parois (cf. Pl. I, *h* à *m*).

(*h*) Dans les grottes 5 et 9 apparaît le signe . Dans le premier cas, il est écrit juste à côté d'un quadrillage [4] tracé de la même encre noire. Ce croquis me semble être le plan des travaux à effectuer dans cette carrière, avec l'intitulé *snṯ*.

(*i*) Ce groupe d'étoiles à cinq branches [5] jouxte le cartouche d'Aménophis III.

(*j*) Autour du cartouche sont dessinées des sauterelles parmi les silhouettes et les lignes de texte; de telles représentations de ces animaux sont rares.

[1] Cette graphie de la saison *šmw,* influencée par l'écriture de *šmw* désignant la taxe sur la récolte estivale (Megally, *Notions de comptabilité,* p. 98; Baer, *JARCE* 1, 1962, 30), se retrouve, par exemple, sur l'ostracon signalé par Hayes, *o.c.,* n° 106, pl. XX.

[2] Le terme *ḏw* appliqué à ce site illustre parfaitement le sens de ce mot indiqué par Grenier, *Anubis,* p. 5, n. 19.

[3] Sur le sens de *mšʿ* comme corps d'expédition civil attaché aux mines et aux carrières, voir Vandersleyen, *Amosis,* p. 178, n. 7.

[4] Les carrières présentent souvent de ces sortes de quadrillage, apparemment sans signification; exemples dans Černý-Sadek, *Graffiti de la montagne thébaine,* III/4, pl. CXCIII, n° 3088 a, pl. CCXVI, n° 3727 b.

[5] On retrouve cette forme d'étoile dans plusieurs ensembles de graffites : cf. Petrie, *Season,* pl. XIV, n° 402; Černý-Sadek, *o.c.,* pl. CXL, n° 2642 e, pl. CXLVI, n° 2680, pl. CXLIX, n° 2709, etc. (voir également la grotte 8).

(*k*) De chaque côté du cartouche d'Aménophis III, un homme agenouillé est figuré, levant les mains en geste d'adoration. Les deux silhouettes, à la barbe pointue, aux cheveux longs serrés dans un ruban noué à l'arrière de la tête, représentent visiblement des Asiatiques [1].

(*l*) Œil-*oudjat* et taureau sont peints sur la paroi de droite, non loin de l'entrée [2].

(*m*) Dans les salles 8 et 25, notamment, on trouve des dessins d'oiseaux et de jarres sur leur support, motifs banals dans les carrières [3].

Deux monuments, enfin, méritent d'être signalés. Le premier est une sorte de fausse-porte, surmontée d'une corniche à gorge, sculptée dans la paroi de la falaise, entre les grottes 12 et 13. Les seules inscriptions qu'elle porte sont des graffites arabes, assez récents dans l'ensemble. Le second est une stèle, également sculptée dans la falaise, entre les grottes 13 et 14. Le tiers supérieur gauche a disparu et la surface de la pierre, très abîmée, a peut-être été martelée. Un éclairage rasant permet de distinguer, sur la gauche, une silhouette d'homme au long pagne plissé, faisant le geste de l'adoration devant un dieu dont on ne devine plus que les pieds sommairement gravés dans la pierre. Devant le personnage, exécuté, grossièrement lui aussi, dans un style qui évoque l'art amarnien, on lit quelques restes d'inscription : [*'Imn* (?) . . .] *nb tȝwy* [4].

Exploitation des carrières

L'étonnante quantité de textes inscrits en hiératique n'est pas la seule richesse de cet ensemble de carrières, on peut également y glaner des renseignements sur la technique d'exploitation.

(1) Il me paraît difficile, d'après ces silhouettes ébauchées, de préciser l'origine géographique des individus représentés et de reconnaître là, par exemple, des Shasou (malgré leur réputation, à ce moment, d'ennemis vaincus et employés dans l'armée ou dans les travaux de construction : voir Giveon, *Les Bédouins Shosou*, p. 223 et 240 et Ward, *JESHO* 15, 1972, 46 et 49) : ils ont une coiffure très caractéristique, à l'époque, et différente de celle de nos personnages (*ibidem*, p. 252).

(2) Ces deux hiéroglyphes avaient déjà été remarqués par Martin, *La Laure de Der el-Dîk*, p. 68.

(3) Voir, par exemple, G. Goyon, *Hammamat*, 158, 160; Černý-Sadek, *o.c.*, III/1, pl. I, n° 1593, pl. IV, n° 1629, etc.

(4) Cf. Clédat, *BIFAO* 2, 1902, 64 (340); le dieu était probablement Amon (Sayce, *PSBA* 9, 1886-7, 195-196), martelé conformément aux usages du temps, ce qui prouve que ces carrières n'étaient pas encore tombées dans l'oubli à l'époque d'Aménophis IV.

La roche est tendre et l'affleurement de la couche, au sommet de la falaise, rend l'accès et l'exploitation aisés. Comme dans d'autres cas semblables [1], ces carrières ont été creusées, non à ciel ouvert, mais en grottes et en galeries : des piliers ont été ménagés pour soutenir les plafonds [2] quand les carriers s'enfonçaient profondément dans la montagne. Sols et parois en escaliers gardent la trace des blocs parallélépipédiques ôtés les uns après les autres [3]. Par endroits (grottes 2 et 33), les ouvriers ont éprouvé le besoin de creuser dans le mur ou le plafond une sorte de poignée en évidant la roche derrière une barre de pierre à laquelle ils s'agrippaient dans les passages délicats. Sur les plafonds, la place des blocs à détacher est indiquée par de petits trous ronds rapprochés. Ce piquetage est souligné par des traits de peinture ocre disposés, on l'a vu, en lignes et en quadrillage [4]. Parfois un croquis de l'ensemble du travail à effectuer était tracé à l'entrée de la grotte.

On n'extrayait pas seulement des blocs de pierre de ces carrières : la grotte 9 révèle l'emplacement d'une stèle, à peine épannelée, que l'on a découpée verticalement dans la paroi rocheuse. Le contour de cette stèle est cerné de petits trous ronds et, de chaque côté, plusieurs fentes rectangulaires indiquent par quel moyen la pierre a été préparée, puis détachée [5].

L'intérêt principal du site de Deir Abou Hennes est certainement dû à la présence des textes; leur contenu est peu varié, mais il n'existe guère d'ensemble cohérent d'inscriptions hiératiques d'une telle ampleur. Leur abondance, ainsi que le nombre des grottes, permet de mesurer combien activement furent exploitées les carrières à la fin de la XVIIIe dynastie. Il serait intéressant, en particulier pour l'histoire du XVe nome de Haute Egypte, de savoir quelles constructions ont requis la mise en œuvre d'un tel chantier [6].

(1) Cf. De Morgan, *MMAF* 8, p. 354 (Ptolémaïs), Spiegelberg, *ASAE* 6, 1905, 219 (Toura-Masara), Daressy, *RT* 10, 1888, 134 (Gebelein).

(2) C'est le cas, notamment, des grottes 18 et 23.

(3) Dimensions moyennes : hauteur et largeur : environ 50 à 80 cm; longueur : environ 1,20 à 1,50 m. De Morgan (*MMAF* 8, p. 356-361) décrit cette technique d'exploitation en « gradins droits » dans les carrières de Ptolémaïs.

(4) On remarque la même pratique à Deir el-Bercheh, bien entendu (Fraser, dans Griffith-Newberry, *o.c.* II, p. 56), Gebelein (Daressy, *loc. cit.*), Ptolémaïs (Legrain, *loc. cit.*, p. 374), donc dans des carrières exploitées à des dates différentes.

(5) On peut comparer avec les techniques employées à Deir el-Bercheh (Fraser, *loc. cit.*, p. 56).

(6) La stèle située à Deir el-Bercheh (voir *supra*, note 6 p. 97) indique qu'Aménophis III a fait ouvrir ces carrières pour embellir et agrandir un monument (*pr-msyw*) dédié à « son père » Thot ainsi qu'à Shepsy et à [l'Ennéade (?)] d'Hermopolis (cf. *Urk.* IV, 1677, qui diffère quelque peu du texte donné par Sayce, *loc. cit.*). Malheureusement, le site d'Hermopolis n'a livré, jusqu'à présent,

L'utilisation de ces grottes est un peu mieux connue; on savait leur emploi comme ermitage par les Coptes et leur fréquentation par les premiers chrétiens. Entre l'ouverture des carrières sous Aménophis III et les graffites démotiques [1], puis coptes, guèzes, syriaques et arabes [2], l'endroit semble avoir été, au moins pour un temps, désaffecté. Ce n'est qu'au prix d'une exploration intégrale de l'ensemble des carrières, de Deir el-Bercheh à Cheikh Abada, que l'on pourrait avoir un panorama complet de l'histoire d'un site déjà prometteur.

qu'un seul bloc au nom d'Aménophis III (Roeder, *MDIAK* 5, 1934, 27; id., *Hermopolis*, p. 83-84; *LÄ* II, 1138). Par la suite, on a, sans doute, extrait de ces carrières des blocs destinés à d'autres monuments (*Nfr*?).

(1) Aux graffites démotiques de Deir el-Bercheh (Spiegelberg, *RT* 26, 1904, 158-161), il faut en ajouter au moins deux (grottes 23 et 27), et vraisemblablement d'autres gravés dans les alentours.

(2) Toutes ces inscriptions, situées en grande partie dans la grotte-église de Deir Abou Hennes (entre les grottes 12 et 13), faisaient l'objet de la mission finlandaise (cf. *supra;* voir aussi Grossmann, *MDAIK* 27, 1971, 157-171). On peut voir, au fond d'une salle de la grotte 12, des sarcophages creusés dans le roc et qui ont été utilisés par les moines de l'endroit.

A

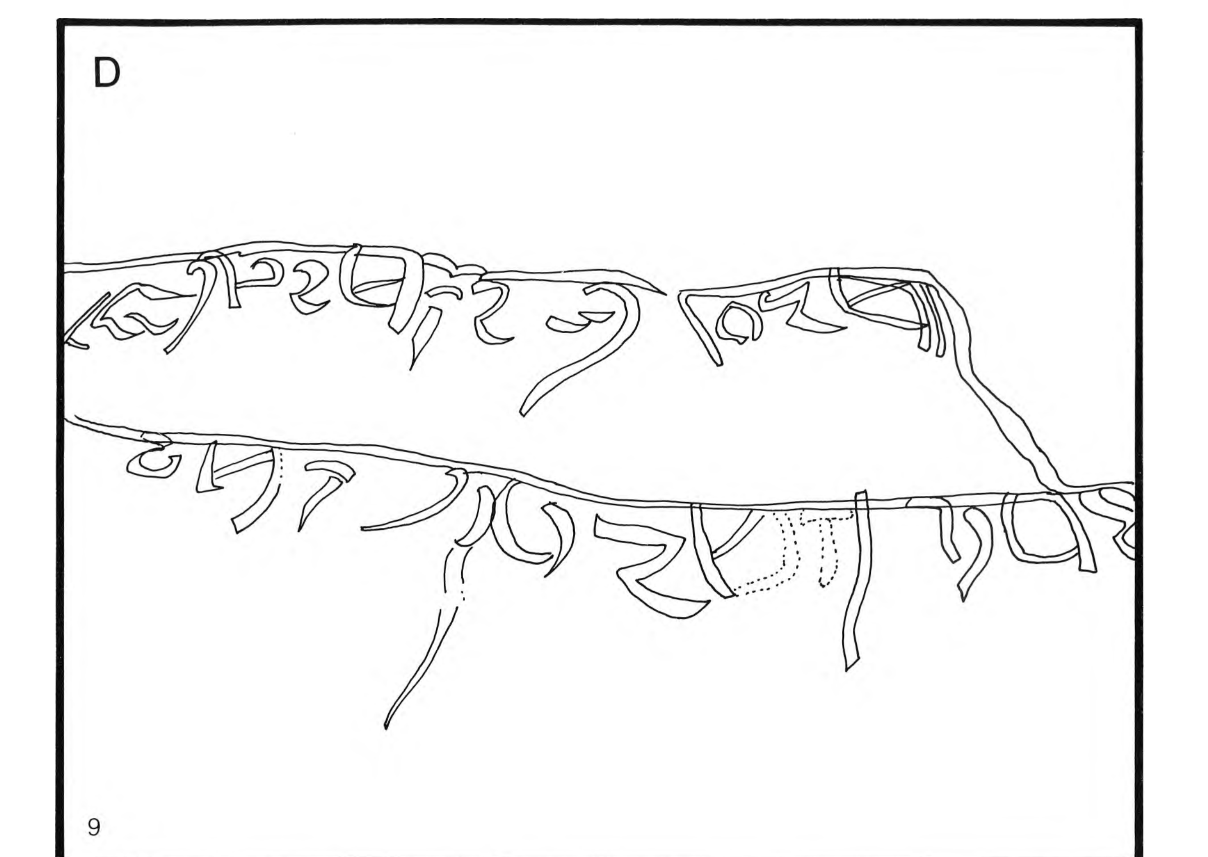
5

B

5

C

9



A

B

C1

2

D1

2

RAPPORT PRÉLIMINAIRE SUR LA QUATRIÈME CAMPAGNE DE FOUILLES À 'AYN AṢĪL (OASIS DE DAKHLEH)

Lisa L. GIDDY
(avec la collaboration de D.G. JEFFREYS
et G. SOUKIASSIAN)

Les objectifs de la campagne 1981/82 à ʿAyn Aṣīl [1] étaient :

1. Poursuivre les fouilles du bâtiment de « Phase II » dans le secteur ouvert depuis la campagne 1978/79.
2. Continuer un nettoyage de la surface du site afin d'exposer davantage les murs d'enceinte de briques crues qui définissent les limites d'occupation de ʿAyn Aṣīl; et plus précisément : isoler une séquence dans la construction de ces murs et lier cette séquence aux phases d'occupation mises au jour dans le secteur de fouilles.
3. Etudier plusieurs catégories de matériel qui proviennent du site : poterie, outils en silex, empreintes de sceaux, inscriptions.

La campagne a eu lieu du 20 décembre 1981 au 15 février 1982 [2], avec la participation de P. Ballet, L. Giddy, J.-F. Gout (photographe) [3], N. Grimal, D. Jeffreys et G. Soukiassian. B. Midant-Reynes a visité le chantier pour préparer de futures études concernant les industries lithiques de ʿAyn Aṣīl et de ses environs. L'Organisme des Antiquités de l'Egypte était représenté par M. Sabri Ali Shoukri.

LES FOUILLES

Depuis 1978/79, les fouilles ont essentiellement visé à l'étude d'un grand bâtiment en briques crues, entouré d'un énorme mur d'encadrement (« Phase II ») [4]. L'ensemble

[1] Pour les fouilles antérieures de l'IFAO sur le site de ʿAyn Aṣīl, voir les rapports préliminaires publiés dans les *BIFAO* 79, 1979; 80, 1980; 81, 1981.

[2] Nous remercions Mme P. Posener-Kriéger, Directeur de l'IFAO, de nous avoir permis de diriger, sur le terrain, cette campagne de fouilles, et de rédiger le présent rapport. Nous remercions également M. J. Jacquet pour son soutien et ses conseils pendant cette campagne.

[3] Cette année, un premier essai — déjà concluant — de couverture photographique aérienne du site, au moyen d'un cerf-volant, a été fait par J.-F. Gout.

[4] Voir *BIFAO* 79, 1979, p. 33, figs. 2 et 3, pl. 13-15 A; *BIFAO* 80, 1980, p. 258-262, fig. 1-5, pl. 54-56; *BIFAO* 81, 1981, p. 190-193, fig. 1 et 2, pl. 39-41 A.

est préservé sur une hauteur considérable car il a été complètement enterré par un vaste remplissage, à la fois artificiel et naturel. Sur ce remplissage, un complexe urbain tout à fait neuf a été implanté : notre Phase III.

Le travail de cette année s'est concentré sur une zone proche d'un grand couloir qui traverse le mur d'encadrement de Phase II et donne accès aux bâtiments intérieurs.

Au nord du mur d'encadrement, c'est-à-dire à l'extérieur, se trouve une cour définie par des murs de faible épaisseur, parallèles au tracé du mur d'encadrement et de sa porte construite en avancée. Dans cette cour, des piliers de briques crues, dont deux supportent un arc, sont alignés par rapport aux piédroits de l'entrée [1].

A l'intérieur du mur d'encadrement, le couloir (A) donne sur un grand espace ouvert (L). Toutes les pièces donnent, directement ou indirectement, sur cet espace (L), sauf une petite antichambre (B) et une étrange chambre absidiale contiguë (D). Ces deux pièces ne sont accessibles que du couloir d'entrée (A); à l'origine leur fonction était vraisemblablement liée à l'entrée [2].

La région qui nous a occupés cette saison et qui se compose de ces deux pièces (B et D), du couloir (A), de l'espace ouvert (L) et d'une petite cour centrale (E) avec une chambre attenante (C), avait été partiellement fouillée en janvier-mars 1981. En plus, à l'est de celle-ci, l'étude des pièces (F), (G), (H), (J) et (K), desservies par le couloir commun (I), commencée en 1979/80, a été continuée.

Nous avons donc atteint partout le même niveau relatif dans la séquence d'occupation du bâtiment, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, dans la cour ouverte au nord.

Ce niveau (notre Phase II a) correspond à l'utilisation première des structures actuellement préservées à l'intérieur du mur d'encadrement. Néanmoins, une phase d'utilisation antérieure (Phase I) à celle-ci est apparue très nettement cette saison. Partout dans la région des fouilles (et surtout dans les pièces F-K à l'est) on peut voir, au-dessous des murs de la Phase II, les lignes de murs d'un plan très différent mais qui respecte également l'orientation générale du mur d'encadrement. Ces murs d'une phase plus ancienne ont sans doute été rasés et les pièces qu'ils déterminaient remplies d'un important remblai de briques cassées, tessons et cendres de manière à créer un niveau de fondation uniforme pour les nouvelles structures (Phase II). Vraisemblablement, donc, le bâtiment « Phase II », avec son grand mur d'encadrement, a eu antérieurement une vie bien différente de celle que l'on peut actuellement entrevoir.

(1) Voir *BIFAO* 80, 1980, p. 258-259, fig. 1 et 2, pl. 54 A. — (2) Voir *BIFAO* 80, 1980, p. 259 et fig. 1.

Phase II a [1] : Ont été mises au jour cette année les premières occupations (Phase II a) des structures actuellement conservées dans le bâtiment (voir fig. 1). Ces structures ont établi les lignes principales, essentielles, du complexe à l'intérieur du mur d'encadrement, qui était utilisé tout au long des occupations de la Phase II — occupations d'une nature domestique, témoins d'une vie quotidienne.

Le couloir d'entrée (A), qui monte légèrement du nord au sud, a des seuils et un dallage de pierre à chaque extrémité; entre les deux, il n'y a qu'un sol de boue comprimée. Un sol identique traverse l'antichambre (B), et mène vers la chambre absidiale (D). Celle-ci livre les vestiges d'un véritable campement : dans le coin nord-est, grand couteau de silex plus d'autres outils et éclats, ossements éparpillés, ocre rouge, étiquette de compte au sud, grand foyer. On dirait la loge d'un *ghafir* d'aujourd'hui ...

La petite cour centrale (E) contient deux paires de cuves, une à l'est et l'autre à l'ouest d'un petit passage central. Construites en briques crues et recouvertes d'enduit, elles sont au-dessous du niveau du sol, avec seulement les bords en saillie. Les deux paires sont entourées par des couloirs étroits; il est probable qu'elles ont servi comme magasins pour le stockage de produits secs.

Notons sur le côté nord de la même cour : un escalier en briques crues, montant de l'est vers l'ouest (mais où? ... quatre marches seulement sont préservées); un bassin peu profond, aménagé dans le sol juste au pied de l'escalier; une petite niche, avec arc en briques crues, dans le mur nord (il s'agit en fait d'un foyer plus ancien, replâtré pour en faire une niche); deux petites ouvertures voûtées, l'une donnant à l'ouest sur la pièce (C), l'autre à l'est sur la pièce (F).

L'étude de l'ensemble des pièces du secteur est des fouilles (F-K) nous a donné peu d'indications sur leurs fonctions originelles. Elles donnent toutes sur un couloir central (I); trois d'entre elles (F, G et J), beaucoup plus longues que larges, étaient probablement voûtées (les restes du départ de la voûte de la pièce (J) sont encore visibles dans le mur est). La chambre (J) est divisée en deux parties par un muret : au nord, un type de grand « bassin », enduit de boue; au sud, un foyer. Les chambres (G) et (K) ont aussi de larges bassins, peu profonds, encastrés dans le sol.

Phase II b [2] : De considérables réfections ont été ensuite réalisées dans tout le secteur actuellement fouillé — réfections qui cependant suivaient encore les lignes déjà établies

(1) Voir *BIFAO* 80, 1980, p. 258-259; *BIFAO* 81, 1981, p. 190.

(2) Voir *BIFAO* 80, 1980, p. 259-260; *BIFAO* 81, 1981, p. 190-192.

par la phase précédente (cf. fig. 2). Les vestiges de l'occupation indiquent que l'utilisation des pièces était du même type.

A l'extrémité nord du couloir d'entrée (A), un seuil et un dallage de pierres nouveaux ont été directement posés sur les anciennes dalles; au sud, un nouveau seuil a été également mis en place, mais sur une épaisse couche de briques cassées. Un mur a été introduit entre l'antichambre (B) et l'abside (D); les murs de l'abside eux-mêmes ont été entièrement refaçonnés, mais sur les lignes de la structure originelle. Des bourrages de briques cassées (tombées?) se trouvaient alors contre les bases de ces nouveaux murs, tant dans l'abside (D) que dans les pièces adjointes (C et E). Ils ont été utilisés comme base des premiers sols de la Phase II b.

Dans la cour centrale (E), un mur est-ouest, bâti le long du côté nord, a complètement bloqué la niche, le bassin et l'escalier; une série de contreforts a été construite contre la face sud de ce mur [1]. L'ouverture entre la cour (E) et la petite chambre voisine (C) à l'ouest a été réduite en largeur et l'on a posé un nouveau seuil en briques crues; l'ouverture à l'est qui auparavant donnait sur la chambre (F) a été complètement bouchée. Les cuves dans la partie ouest de la cour ont été remplies de briques cassées (provenant peut-être des côtés des cuves elles-mêmes). Ces briques ont été couvertes d'une épaisse couche de boue, dans laquelle on a enfoncé de grandes pierres pour créer quatre petits compartiments [2] (cf. fig. 3). Des restes de graines trouvés dans ces compartiments attestent que l'on continuait à se livrer à une activité d'emmagasinage. Malgré ces réfections, les deux cuves à l'est de la cour sont restées les mêmes — ce qui suggère qu'il n'y eut aucun changement significatif dans la fonction de la cour.

Cet aspect de réfection générale se retrouve dans le secteur est des fouilles. Le mur orienté est-ouest marquant la limite sud de la chambre (H) a été déplacé vers le sud; la section préservée du mur originel a été transformée en une sorte de banquette qui longe maintenant le côté sud de la nouvelle pièce. De même, le mur sud de la pièce (J) a été déplacé au sud du mur originel. Le mur orienté nord-sud entre cette pièce et le couloir (I) a été refait. Il reste que les alignements des pièces et leur orientation autour du couloir (I) sont demeurés les mêmes.

[1] Tous ces contreforts sont appuyés contre la face sud du mur d'encadrement; il est évident que ce mur avait déjà commencé à tomber.

[2] Un de ces compartiments était en grande partie détruit par un creusement, probablement fait pendant ou après le travail de Ahmed Fakhry, qui a fait enlever de cet endroit un grand bloc de calcaire inscrit — bloc qui avait été réutilisé comme dallage pour couvrir ce compartiment (voir *BIFAO* 81, 1981, p. 196).

Objets

Ces premières occupations du complexe de Phase II, et en particulier les bourrages de briques cassées et de cendres entre les vestiges d'habitations *in situ*, ont fourni un matériel copieux cette saison. Constatons simplement la richesse de ce site urbain ...

Inscriptions : Six tablettes de terre sigillaire, inscrites en hiératique, ont été découvertes cette année; trois d'entre elles sont presque complètes. Toutes, malheureusement, étaient dans des remplissages des puits de pillage. Au contraire, neuf cachets inscrits (de terre sigillaire également) se trouvaient parmi les restes des premières occupations du bâtiment de Phase II [1]. Deux autres proviennent du sondage du coin nord-ouest de l'ensemble de Phase II; l'un d'eux vient des vestiges de la Phase III au-dessus de ce coin, l'autre de la surface (voir ci-dessous, *Les murs d'enceinte*). Ont été trouvés en plus deux cachets inscrits portant en même temps des empreintes de « button seals » — l'un était en surface, mais l'autre était bien stratifié entre les sols du couloir (I).

Cette année, le secteur des fouilles n'a apporté que deux « pendentifs » inscrits (petites étiquettes triangulaires en terre sigillaire), l'un dans un des compartiments de pierre de la cour (E), l'autre dans le couloir (I). Un troisième, provenant de la surface au coin nord-ouest, porte une inscription sur empreinte de sceau-cylindre.

D'un grand intérêt a été la découverte d'une figurine humaine (torse), faite en terre sigillaire, et portant un texte d'exécration. Elle se trouvait au-dessous du premier sol de la Phase II, juste au sud de la cour (E). Elle avait probablement été jetée là avec les bourrages qui ont servi de fondations pour les nouvelles structures de la Phase II (voir *Annexe* de N.-C. Grimal).

Empreintes de sceaux : Une quarantaine de cachets en terre sigillaire portant des empreintes de sceaux-cylindres ont été découverts cette année, dont une moitié provient des premières occupations de la Phase II. Les autres viennent soit de la surface, soit des puits de pillages, sauf huit, qui étaient bien stratifiés dans les restes de la *Phase III* au-dessus du coin nord-ouest du complexe de Phase II. Il y avait au même endroit cinq empreintes de « button seals ». D'un total de vingt-deux empreintes de « button seals », cinq seulement proviennent des occupations de la Phase II [2] (le reste, des remplissages de puits).

[1] Quatre dans la cour (E), deux dans l'espace ouvert (L), un dans la chambre (H) et un autre dans le couloir (I), un autre encore entre (H) et (I). Un dixième vient d'un puits de pillage juste à l'est de la région des fouilles (voir ci-dessous).

[2] Dix-huit sont sur cachets de terre sigillaire, quatre sur tessons (du type « moule-à-pain »).

Trois autres cachets en terre sigillaire portent à la fois une empreinte de sceau-cylindre et les empreintes d'un « button seal »; deux proviennent des occupations de la Phase II, un de la Phase III (voir *Annexe* de N.-C. Grimal).

Petits objets divers : De nombreux petits objets, faits surtout de terre sigillaire, ont été trouvés : étiquettes triangulaires et rectangulaires, non-inscrites ou portant des chiffres de comptes; deux figurines humaines de terre sigillaire (voir Pl. III *a*); d'autres figurines en terre sigillaire et terre cuite, soit humaines, soit animales (voir Pl. III *b*); plusieurs poinçons en os, très bien taillés et usés; de petites meules ovales en pierre, portant des restes d'ocre, rouge ou jaune; des vases contenant de la poudre d'ocre rouge, et même un petit disque d'ocre comprimé ...

Outils en silex : Une centaine d'outils en silex ont été relevés cette année; la plupart d'entre eux viennent de la Phase II, trouvés en place dans ou entre les niveaux d'occupations. Quantité d'éclats et de rognons de silex se trouvaient également parmi les vestiges du bâtiment de Phase II, surtout dans l'antichambre (B) et l'abside (D). Celle-ci a donné aussi un magnifique couteau avec manche, en silex marron-noir, entièrement taillé (voir Pl. II *b*).

Poterie : P. Ballet a continué son travail sur le développement d'une typologie de la céramique du site. Cette année a vu une augmentation importante des formes complètes. Par ailleurs, l'énorme quantité de tessons des premières occupations de Phase II, et même des couches de fondation de cette phase, a alimenté un *corpus* déjà considérable.

Les murs d'enceinte

Parallèlement au grand sondage stratigraphique, on a poursuivi les nettoyages de surface destinés à éclairer le plan d'ensemble de la ville et plus particulièrement à déterminer le tracé de ses enceintes.

La campagne précédente avait révélé, au nord et à l'ouest, plusieurs sections de murs d'enceinte limitant la plupart des restes d'occupation visibles au sol et liées à la dernière grande installation urbaine à ʿAyn Aṣīl, notre Phase III [1].

Au sud-ouest, cependant, était apparu un bastion circulaire renforçant l'angle de deux grands murs, sans lien avec l'enceinte de la Phase III.

(1) Voir *BIFAO* 81, 1981, p. 197-198 et fig. 3.

Or, les travaux de cette année ont montré que ce bastion occupait l'angle d'une enceinte plus ancienne (Phases I(?)-II), exposé en cet endroit par l'érosion du site et le creusement de puits. Aussi, à partir des axes fournis par cette amorce de tracé et de l'hypothèse de travail que le « mur d'encadrement » dégagé dans le grand sondage pouvait faire partie d'une fortification, a-t-il été possible de retrouver le plan de l'enceinte de la Phase II : un carré de 170 m de côté (cf. fig. 4).

En effet, un sondage effectué à l'intersection de l'alignement du mur partant du bastion circulaire sud-ouest en direction du nord a donné l'angle nord-ouest de cette enceinte, arasé et recouvert par des constructions de la Phase III.

Un second sondage, pratiqué à l'est dans l'axe du « mur d'encadrement » [1], à la limite apparente du site, a mis en évidence l'angle nord-est de la fortification de Phase II à laquelle se raccorde le mur d'enceinte de la Phase III.

L'angle sud-est de cette enceinte carrée de la Phase II manque cependant car il est recouvert, ainsi que la plus grande longueur du mur est, par les déblais de creusement d'un canal d'irrigation nord-sud, très postérieur à l'abandon de la ville de ʿAyn Aṣīl.

On connaît donc maintenant deux enceintes, celle de la Phase III, assez mince, extension appuyée contre celle de la Phase II qui a l'aspect d'une véritable fortification. Il est possible que la première phase d'occupation, antérieure à l'installation urbaine de Phase II, ait déjà utilisé tout ou partie de cette grande enceinte carrée (cf. *supra*, p. 105). S'agissait-il d'une implantation militaire?

Avant d'entamer la fouille de cette première phase que l'on voit apparaître, il semble souhaitable, tant pour mieux comprendre le plan d'occupation de l'importante période qu'est la Phase II, datable, semble-t-il, de la fin de l'Ancien Empire [2], que pour des raisons pratiques de sécurité (profondeur des sondages) d'étendre le secteur fouillé.

(1) Un nettoyage des puits de pillages (qui n'ont laissé que de petits vestiges de Phase III) directement à l'est de la région actuellement fouillée a exposé ce mur sur une longueur de quatorze mètres de plus vers l'est.

(2) Voir *BIFAO* 81, 1981, p. 195-196.

ANNEXE

NOTE SUR LES OBJETS INSCRITS

Nicolas-C. GRIMAL

La campagne de 1982 a livré environ quatre-vingt-dix objets inscrits en terre sigillaire, tous, à une exception près, d'un type déjà connu. La majorité (36) reste constituée par les empreintes de sceaux-cylindres, conservées sur des cachets ou des bouchons ayant servi à sceller des récipients contenant divers produits [1]. La plupart de leurs thèmes, toujours hiéroglyphiques, sont déjà bien documentés [2]; trois éléments méritent cependant d'être notés : un nouvel exemple du « nain sauteur » [3], et, dans une même pièce, six fragments d'empreintes différentes d'un même cylindre nommant un produit connu aussi par les textes incisés en cursive [4]; on remarquera enfin un fragment minuscule, sur lequel il est tentant de lire une mention du vin (*irp*) [5].

Les empreintes de sceaux estampés présentent, en majorité, des thèmes géométriques, quelques-unes des thèmes hiéroglyphiques. Toutes sont imprimées sur des cachets de terre sigillaire, sauf quatre, faites avant cuisson sur des moules à pain [6]. Deux de ces empreintes de sceaux estampés sont associées, en surimpression, à un sceau cylindre [7]; deux autres sont accompagnées d'une inscription incisée [8].

Les autres exemples trouvés cette année ne présentent pas de thème nouveau : ils sont essentiellement géométriques ou animaliers (insectes et invertébrés); on notera cependant une représentation humaine, d'une bonne qualité plastique, sur une empreinte carrée [9].

(1) Une seule (Inv. 2513 = E 244) a été roulée sur toutes les faces d'une « étiquette-pendentif » (v. *BIFAO* 81, 1981, p. 202).

(2) V. *BIFAO* 80, 1980, p. 267-9 et pl. 60; 81, 1981, p. 201-3 et pl. 45.

(3) Inv. 2407 = E 228 (cf. *BIFAO* 81, p. 201 et pl. 45, C) : même provenance.

(4) Inv. 2320-2322, 2332-2333 et 2343 (E 208-212 et 243).

(5) Inv. 2461 = E 235 : 13,5 × 11,5 mm max.; calciné, il est constitué d'une terre sigillaire extrêmement pure, dont les autres exemples connus servent de support à des empreintes hiéroglyphiques toujours d'une finesse remarquable. — V. Pl. IV *a*. Pour la production de vin dans les oasis, v. en dernier lieu, L.L. Giddy, dans le *Livre du Centenaire*, MIFAO 104, 1980, p. 123.

(6) Inv. 2433 = E 230, 2443 = E 231 (v. Pl. IV *b*), 2455 = E 233, 2523 = E 250.

(7) Inv. 2575 (= E 272 + 273) et 2341 (= E 218 + 219).

(8) Inv. 2512 = E 243 et 2577 = E 257.

(9) Inv. 2432 = E 229 (v. Pl. IV *c*), figurant une danseuse.

L'un d'eux est associé à une inscription incisée [1]. Douze inscriptions de ce type mentionnant dates et noms de produits viennent clore la série des cachets en terre sigillaire [2].

Trois nouvelles étiquettes cordiformes ont été trouvées; deux portent, comme les précédentes, des noms de particuliers [3].

Six tablettes inscrites en argile sont venues enrichir la collection déjà rassemblée : trois listes de noms, dont une très fragmentaire [4], et trois fragments de textes suivis, rédigés en colonnes verticales, malheureusement mal conservés [5]. Il faut ajouter à cette liste une tablette de même taille mais anépigraphe et portant vingt-deux perforations dans la partie supérieure du recto, en deux lignes parallèles, respectivement de treize et huit trous [6].

Ces documents ne présentent pas, à proprement parler, de caractère nouveau par rapport à ceux des campagnes précédentes. Il est même intéressant de constater certaines similitudes, qui peuvent aller jusqu'à l'identité pour des documents provenant de points différents de la fouille et allant du début de la Phase II à la Phase III : empreintes de sceaux estampés à thèmes animaliers ou géométriques [7], mais aussi cylindres, pour ne parler que des documents figurés.

Le seul document vraiment original est un torse humain en terre sigillaire crue, volontairement brisé à la ceinture et au cou, et représenté sans bras [8]; cette figurine porte un texte d'exécration de cinq lignes (trois sur la poitrine, deux sur le dos), en cursive rouge [9].

(1) Inv. 2344 (E 215 + T 142.)

(2) Certains de ces cachets portent des inscriptions pictogrammatiques : autruches et herbes (Inv. 2350 = T 143), personnage humain (Inv. 2391 = T 144), etc ...

(3) Inv. 2399 (T 139) et 2500 (T 151). La troisième (Inv. 2511 = T 157) porte les restes d'une inscription sur empreinte de sceau cylindre.

(4) Inv. 2385 (T 135), 2409 (T 136) et 2510 (T 154). Bon nombre de ces anthroponymes étaient déjà attestés par les listes précédentes. On notera toutefois la mention sur T 135 d'un personnage appelé *'Irj* : un nom qui n'est pas inconnu sur la piste, ni même en Nubie, et ce dès l'époque de Pépi Ier (v. H. Goedicke, *JNES* 40, 1980, p. 1-2 et n. 6, p. 2).

(5) Inv. 2427 (T 137), 2533 (T 156) et 2410 (T 138).

(6) Inv. 2470 (T 150). Peut-être s'agit-il d'un compte ou d'un pointage?

(7) Inv. 2563 = E 264 (Phase III) provenant du carré 7 L (v. *BIFAO* 81, pl. 2, fig. 3), est à rapprocher du lot Inv. 2202 + 2217 + 2219 + 2222 (E 186-189), provenant de la chambre E en 804 (Phase II *b*); Inv. 2564 = E 265 (Phase III), provenant du même endroit, est abondamment représenté ailleurs (Inv. 1450 = E 89, 1459 = E 97, 1478 = E 98, 1483 = E 103, 1509 = E 108, etc. — Phase II d-e).

(8) Inv. 2326 (T 149) : env. 4,6 × 4,55 cm. Un torse féminin non inscrit, de dimensions comparables (Inv. 2030 : 3,65 × 3,5 × 1,55 cm; v. *BIFAO* 81, p. 194 et pl. 42, A), avait été trouvé lors de la campagne précédente.

(9) V. N.-C. Grimal, dans *CRIPEL* 7, *Hommages à J. Vercoutter* (à paraître).

Au total, la documentation inscrite provenant du site de ʿAyn Aṣīl s'élève, à ce jour, à 276 empreintes de sceaux divers et 159 inscriptions sur cachets et tablettes. Ces chiffres, auxquels il faut ajouter celui des objets de même matière anépigraphes, témoignent de l'importance et de l'extension de l'emploi de l'argile dans l'oasis.

Fig. 1

s'élève, à ce jour,
ettes. Ces chiffres,
es, témoignent de

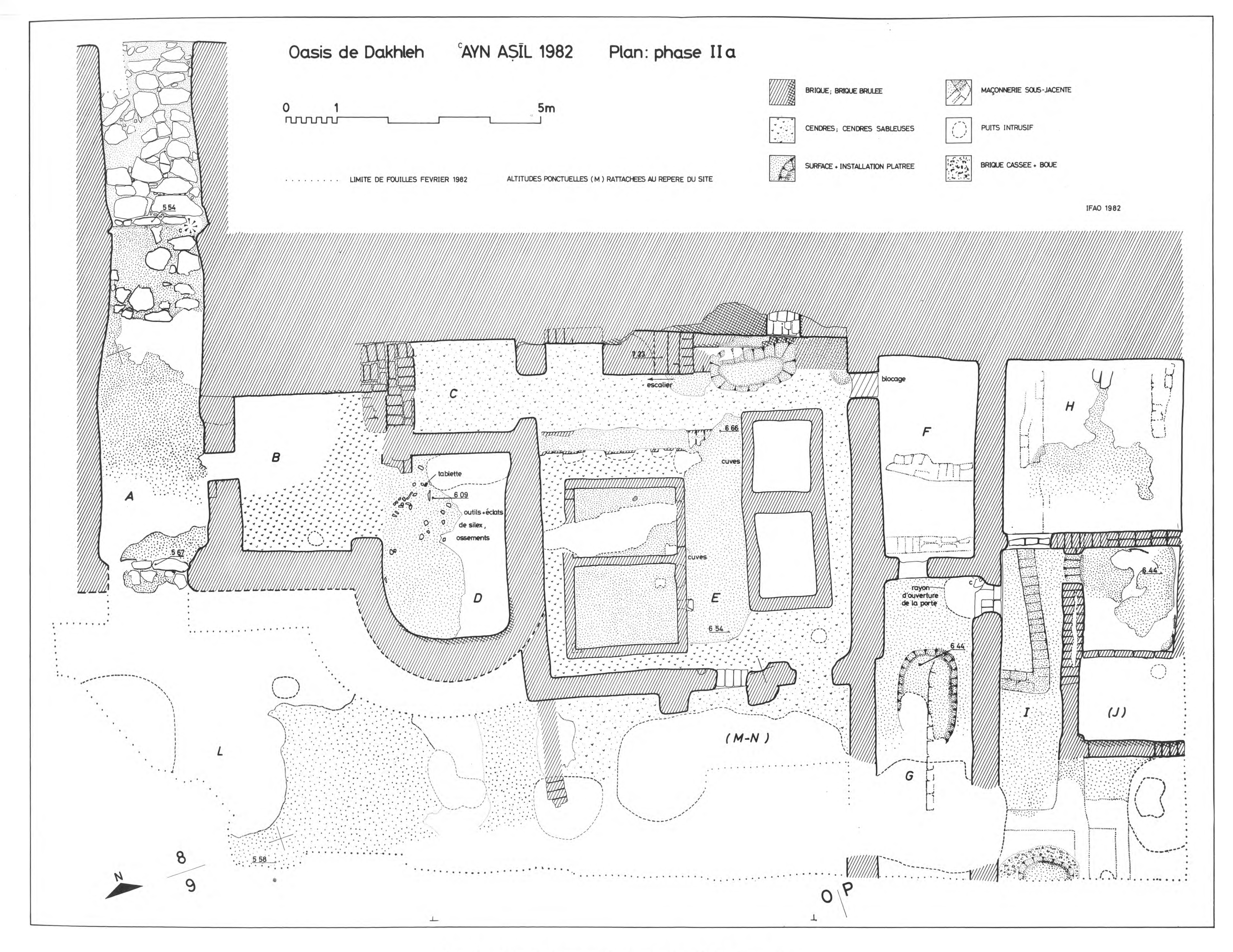


Fig. 1 — Plan de la région des fouilles 1981/1982 : Phase II a.

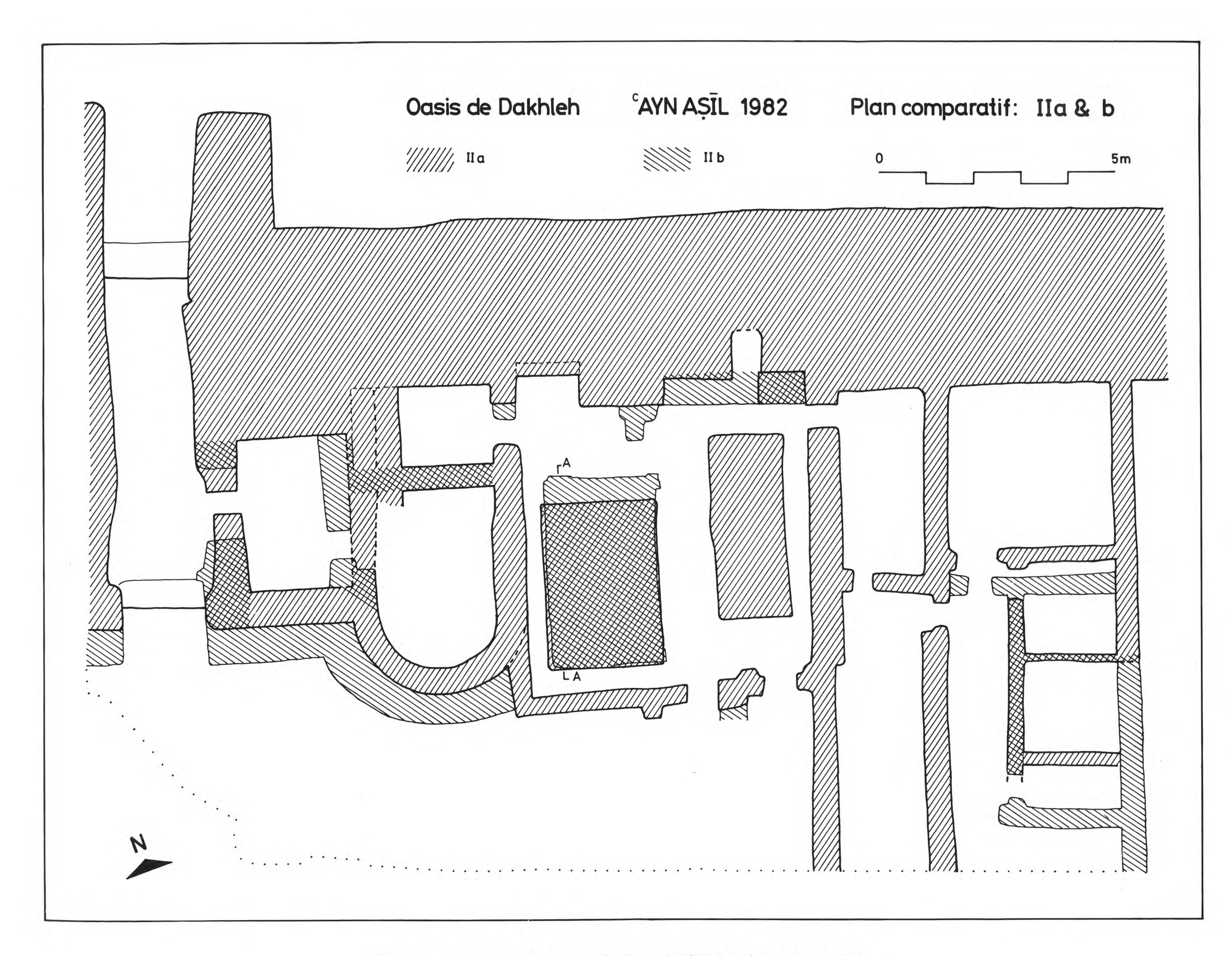


Fig. 2 — Plan de la région des fouilles 1981/1982 : Phase II a et II b.

Fig. 2

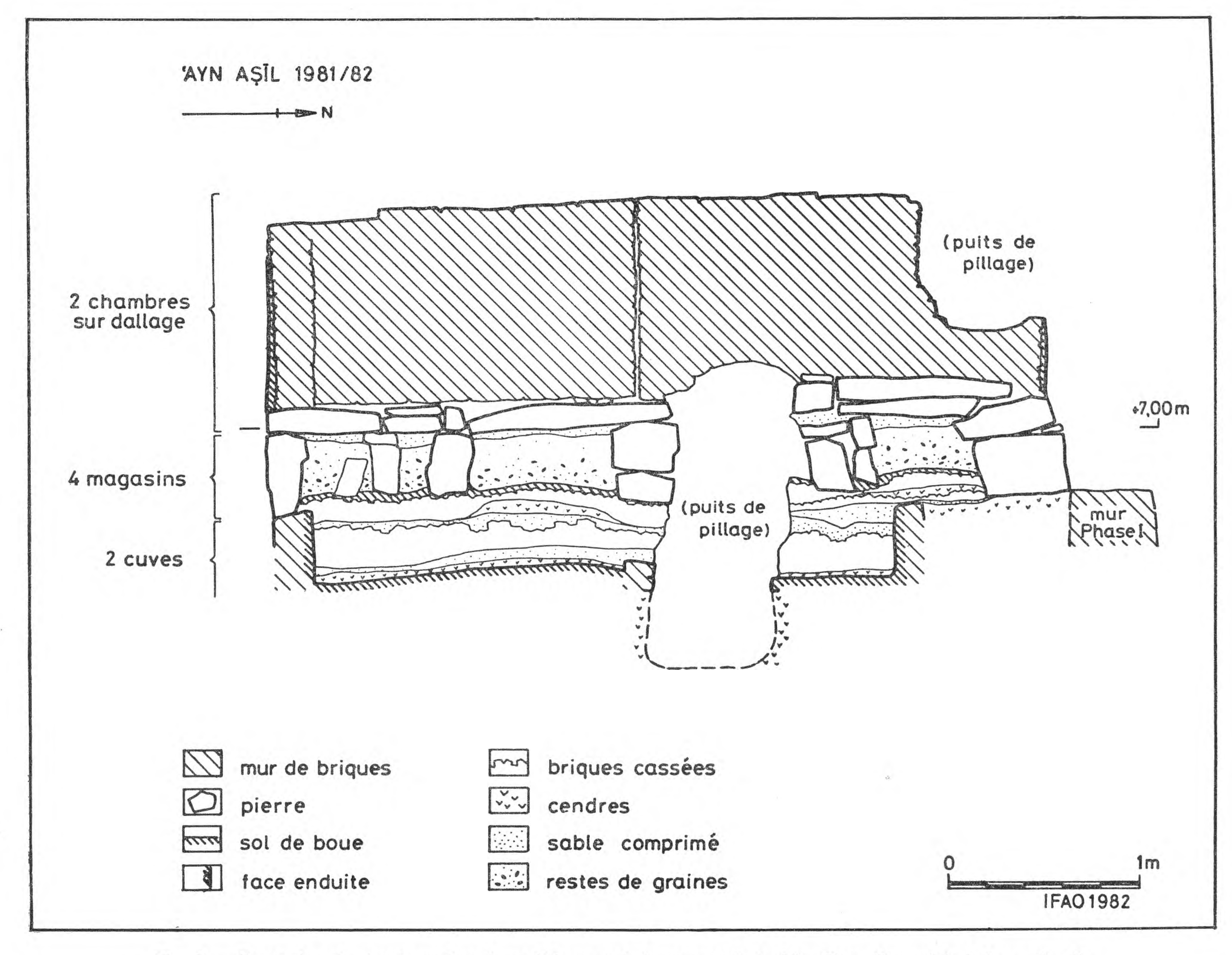


Fig. 3 — Succession de structures dans la moitié ouest de la cour centrale (E) : Phase II a-e (cf. A-A sur fig. 2).

Oasis de Dakhleh ᶜAYN AṢĪL 1982

Plan général

0 100m

IFAO 1982

deblai des fouilles

1000 E

1000 N

butte artificielle

puits

canal

fours

N

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15

B C D E F G H I J K L M N O P Q

14 12 10 8 6 4 2

Fig. 4 — Plan général du site : murs d'enceinte (Phases I-II et III).



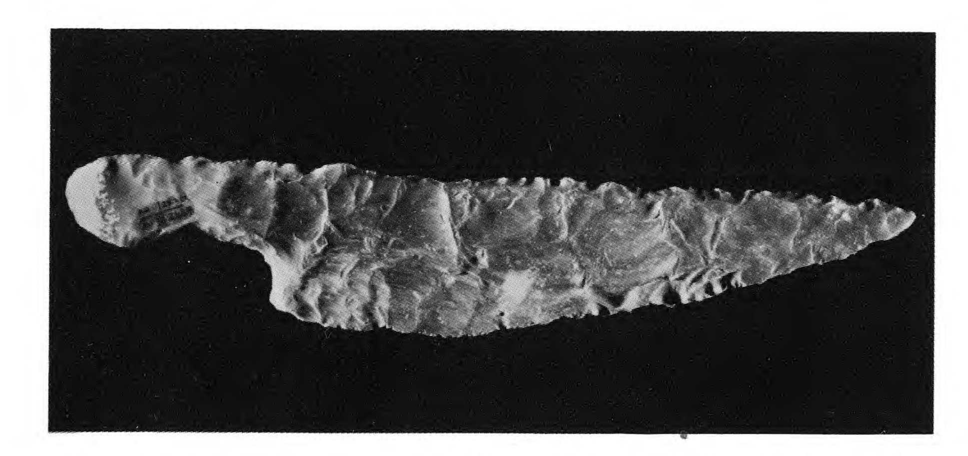
a — Région est des fouilles (chambres F-K) : Phase II a, montrant les murs antérieurs (Phase I ?) sous les structures de Phase II. Vue du sud. (Cl. J.F. Gout).



b — La cour centrale (E) : Phase II a. Vue du sud. (Cl. J.F. Gout).



a — La cour centrale (E) : détail des quatre compartiments en pierre, Phase II b (cf. fig. 3). (Cl. J.F. Gout).



b — Couteau en silex avec manche (Inv. 2467). Echelle 1/2. (Cl. J.F. Gout).

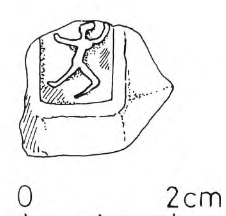


a — Figurines rectangulaires en terre sigillaire (Inv. 2440 et 2439). Echelle 3/4. (Cl. J.F. Gout).

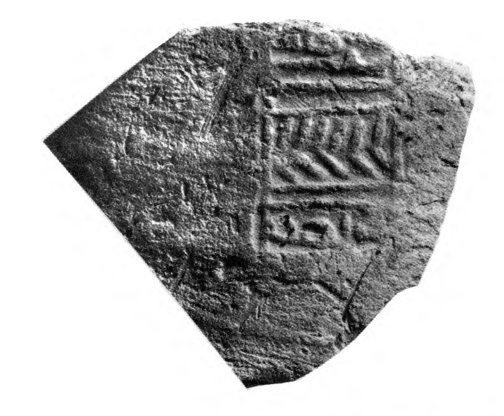


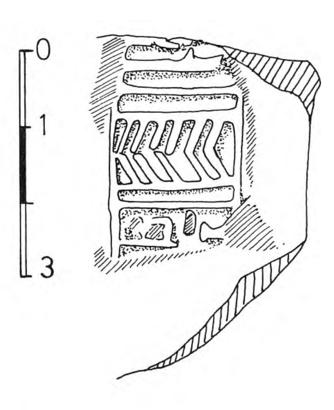
b — Modèle d'animal en terre cuite (Inv. 2475). Echelle 3/4. (Cl. J.F. Gout).





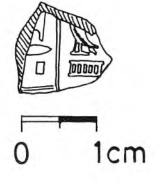
a — Inv. 2461 (E 235). Echelle 1/1.





b — Inv. 2443 (E 231). Echelle 1/1.





c — Inv. 2432 (E 229). Echelle 1/1.

Empreintes de sceaux. (Cl. J.F. Gout).

INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

RAPPORT PRÉLIMINAIRE SUR LA QUATRIÈME CAMPAGNE DE FOUILLES DU MASTABA II À BALAT (OASIS DE DAKHLEH) : NEUF TOMBES DU SECTEUR NORD

Anne MINAULT-GOUT

La quatrième campagne [1] s'est déroulée du 15 février au 14 mars 1982. L'équipe se composait de N. Cherpion, P. Deleuze, A. Gout, J.-F. Gout; M. Wuttmann fit des travaux de restauration et d'analyse [2]. L'Organisme des Antiquités de l'Egypte était représenté par M. Sabri Ali Shoukri.

L'objectif principal de cette campagne était de préparer le dégagement des deux chambres nord de l'infrastructure situées à 7 m de profondeur [3]. Pour pouvoir les fouiller à ciel ouvert, suivant la méthode employée précédemment pour le corridor et la chambre sud, nous avons délimité une zone en surface au-dessus des chambres, débordant à l'extérieur du mur d'enceinte nord, de façon à pouvoir descendre par gradins successifs [4]. Le décapage de surface dans ce rectangle de 20 m sur 10 m, situé dans les carrés XI G3, XI G4 et XI H3, fit apparaître des tombes. La fouille s'est donc concentrée sur cette partie du cimetière nord adjacent au mastaba [5]. Neuf tombes furent dégagées cependant que l'on procédait à l'aménagement des gradins au-dessus des chambres nord [6] (cf. Pl. I).

[1] Les rapports des trois premières campagnes du mastaba II sont publiés dans les *BIFAO* 80, 1980, 271-86 et 81, 1981, 207-14.

[2] Je tiens à remercier au nom de toute l'équipe Mme P. Posener-Kriéger, directeur de l'IFAO, pour sa confiance en nous tous, ainsi que M. J. Jacquet pour ses conseils.

[3] Voir la situation des chambres nord par rapport à l'antichambre dans *BIFAO* 81, 1981, fig. 1, 2 et 3 du rapport sur le mastaba II.

[4] Sur cette méthode et les raisons pour lesquelles nous devons l'employer, voir *BIFAO* 80, 1980, 281 et *BIFAO* 81, 1981, 209.

[5] Des tombes appartenant aux abords est et ouest du mastaba ont déjà été publiées. Voir Koenig, *BIFAO* 80, 1980, 35-43 et Andreu, *BIFAO* 81, 1981, 1-7.

[6] A la fin de la saison de fouilles, nous étions parvenus à 2 m au-dessus des plafonds des chambres nord. La Pl. I donne une vue aérienne du chantier faite à l'aide d'un cerf-volant mis au point par J.-F. Gout.

A. Structure des tombes (fig. 1).

1. Elles sont composées des deux éléments suivants :

a) un escalier creusé à ciel ouvert.
b) une chambre aux parois grossières ménagée en galerie dans le *gebel.*

L'entrée de la chambre était fermée par un bouchon de briques et *mouna,* et l'excavation de l'escalier-descenderie comblée par un bourrage. La profondeur totale varie entre 2,20 m et 4,20 m.

En surface, parfois, les restes d'un mur de briques attestent l'existence d'une construction en superstructure. Ces restes ne sont jamais situés au-dessus de la chambre, mais au-dessus de l'entrée et autour du puits de l'escalier [1] (cf. Pl. II *a*).

2. Deux groupes se distinguent : à l'est un groupe de 5 tombes orientées nord-sud, à l'ouest un groupe de 4 tombes orientées est-ouest. Les tombes du groupe nord-sud ont toutes la descenderie au nord et la chambre au sud; tandis que les tombes de l'autre groupe présentent une disposition alternée, la descenderie à l'est et la chambre à l'ouest, et le contraire.

3. Sur les neuf tombes, six étaient intactes, une entièrement pillée et bouleversée (T1), une autre réutilisée tardivement (T2); la dernière (T7) contenait les squelettes de vingt chats.

B. Inhumations (fig. 1).

1. Ce sont généralement des tombes individuelles, la chambre est de petites dimensions et, parfois, les pieds ou la tête du défunt dépassent dans l'entrée. Cependant plusieurs tombes font exception. Ainsi, la tombe T1 possédait deux chambres : une au sud et une au nord, petite, située en partie sous l'escalier. Elle était bouleversée, mais contenait au moins trois squelettes. La tombe T3 contenait aussi trois squelettes, et un quatrième

(1) Beaucoup mieux conservées, les superstructures dégagées à l'est et à l'ouest du mastaba II se composaient d'un petit massif de briques destiné à recevoir une stèle et d'un enclos au-dessus du puits-descenderie (cf. Koenig, *o.c.* et Andreu, *o.c.*). On peut aussi comparer avec les traces de superstructures observées dans le cimetière situé au nord du mastaba V (cf. Valbelle, *BIFAO* 78, 1978, 53-54, fig. 1; Giddy-Grimal, *BIFAO* 79, 1979, 46-47 § 3.4).

dans la descenderie. La tombe T2 est une tombe collective (sept individus) dont les inhumations correspondent à une réutilisation. En surface, et dans les puits de descente, des squelettes de bébés ou de tout petits enfants furent retrouvés, parfois dans de petits cercueils stuqués [1].

2. La position des corps est assez variée. Ils étaient couchés sur le dos, deux ayant le torse tourné sur le côté droit. Dans le groupe des tombes orientées nord-sud, un avait la tête au nord (T4) trois autres la tête au sud (T3). Dans l'autre groupe (orienté est-ouest), tous avaient la tête à l'ouest. Les enfants étaient en position contractée.

3. Les défunts pouvaient être couchés sur une planche ou dans un cadre stuqué (en bois ou en *mouna*), dont on retrouve le stuc blanc (cf. Pl. II *b*), c'est le cas pour les tombes T3, T4, T5 et T8 (cf. *Annexe*). Ou bien ils pouvaient être enveloppés dans des roseaux ou encore couchés sur un lit de roseaux, ainsi pour les tombes T3, T6, T9. D'après leur disposition ces roseaux ne pouvaient avoir formé des nattes, nous n'avons d'ailleurs retrouvé aucune trace de liens entre eux (cf. Pl. II *c*). Dans la tombe T3, deux squelettes couchés côte à côte étaient sur une planche stuquée et recouverts de roseaux. Le squelette de la tombe T8 présentait une originalité : contre le « visage » tourné sur le côté droit était posé un morceau de cuir, et un autre couvrait également le bas des jambes et les pieds [2] (cf. Pl. III *a*).

4. La tombe T2 a été réutilisée à une époque tardive. Sept squelettes y étaient couchés sur le dos, mains sur le pubis, la tête à l'est (sauf celui se trouvant le long de la paroi est). Des traces de cercueils anthropoïdes, à perruques marquées, furent dégagées autour de certains d'entre eux.

5. Dans la tombe T7 étaient enterrés une vingtaine de chats [3]. Orientée nord-sud, cette tombe est classiquement constituée d'un escalier et d'une chambre. Mais la chambre

(1) Coutume connue et fréquente à Balat. Voir à ce sujet Giddy-Grimal, *o.c.*, 48 § 4.2 donnant des exemples pour le mastaba V et Andreu, *o.c.*, 6-7, pour le mastaba II.

(2) Un autre squelette partiellement enveloppé de cuir épais a été dégagé au mastaba II. Il avait été glissé sous un mur de l'avant-cour. On pense à une époque beaucoup plus ancienne où les corps étaient enterrés recouverts en partie de cuir ou de peau à Badari ou à Mostagedda. Voir par exemple Brunton-Caton-Thompson, *The Badarian Civilisation*, p. 19, § 41; Brunton, *Mostagedda*, p. 5, p. 6 n° 497 et p. 7 n° 3533.

(3) De l'espèce *Felis maniculata.* Voir Lortet-Gaillard, *La faune momifiée*, p. 19-31, pl. I; Gaillard-Daressy, *La faune momifiée CGC*, p. 8-11, pl. V.

est de dimensions très réduites (90 × 60 cm), tout à fait insuffisante pour abriter un squelette d'homme adulte. Un premier groupe de quatorze chats se trouvait d'abord dans la partie sud du puits, dans une petite fosse délimitée par un muret de briques (cf. Pl. III *b*). Dessous, dans la chambre, se trouvaient six autres chats derrière le mur de blocage. Ils étaient disposés sans règle, sur le dos, le côté, ou le ventre, enchevêtrés [1]. Des fragments de tissus leur étaient associés, parfois adhérant encore au crâne, comme si des sacs avaient enveloppé les têtes. Sous le dernier niveau de chats, on dégageait des ossements humains (un fémur, deux tibias et deux péronés) de taille adulte, posant le problème des réutilisations de cette tombe.

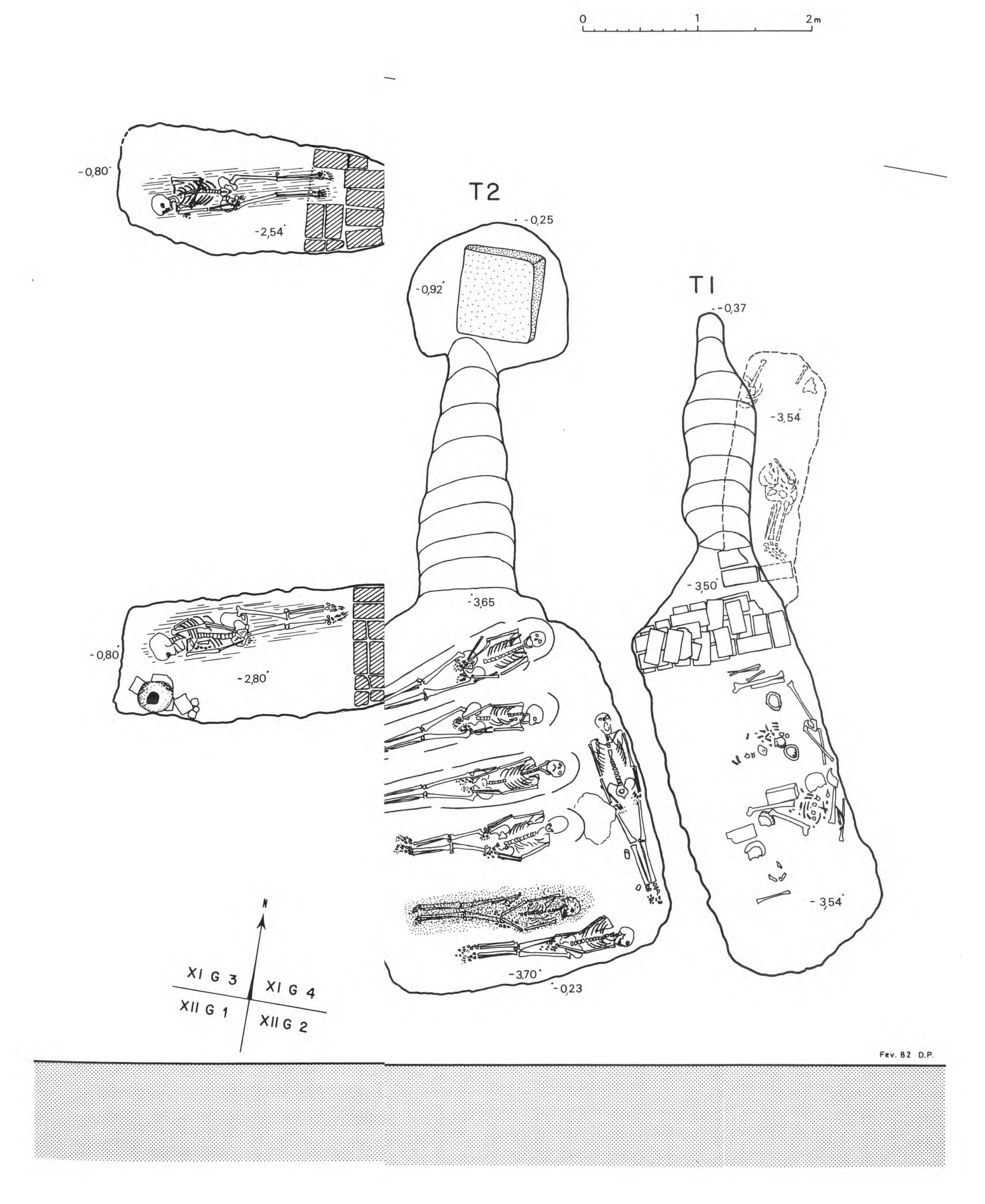
C. Matériel et datation.

1. L'ensemble des tombes est pauvre. Ainsi, les tombes T5 et T6 n'avaient chacune pour tout mobilier qu'une jarre au col fragmentaire. Dans T9 le squelette avait un collier de perles de faïence pour tout accompagnement. La tombe T8 contenait cinq vases (dont trois coupelles). T3 a livré quelques perles en pierre dure verte (racine de turquoise) et deux vases ainsi que cinq boules d'argile, simulacres d'offrandes alimentaires. La tombe la plus riche, T4, a livré cinq vases, un coquillage (Unio), un collier de perles de faïence et deux amulettes en cornaline (cf. Pl. IV *a*).

La céramique est du type bien connu à Balat, semblable à celle rencontrée dans le mastaba. C'est-à-dire : jarres ovoïdes ou globulaires, plats dits « terrines » (en surface et dans le bourrage des descenderies), vases globulaires, supports de vases, coupes à lèvre (dont deux avec petit simulacre de bec verseur (cf. Pl. IV *c*). Les perles et les amulettes en cornaline sont aussi des types connus aux mastabas II et V. C'est un matériel qui se date de la fin de l'Ancien Empire ou de la Première Période Intermédiaire; on peut en déduire, ainsi que de la structure des tombes, que ce cimetière a été utilisé à l'origine pour des contemporains du propriétaire du mastaba II. Il correspond à celui dégagé précédemment dans le secteur nord du mastaba V [2].

[1] Citons un exemple comparable à Abydos où une petite tombe du groupe du roi Zet contenait 17 squelettes de chats. Des vases datables de la XIIe dynastie leur étaient associés. Cf. Petrie, *Tombs of the Courtiers and Oxyrhynkhos*, p. 11 § 24, pl. XXX.1. C'est la première fois que nous trouvons des chats à Balat. Par contre les enterrements de chiens y sont connus, cf. Valloggia, *BIFAO* 81, 1981, 228, pl. LVI A.

[2] Cf. Giddy-Grimal, *o.c.* 48-49 § 5. Une trentaine de tombes a été fouillée, dans l'ensemble nettement plus riches qu'au mastaba II.



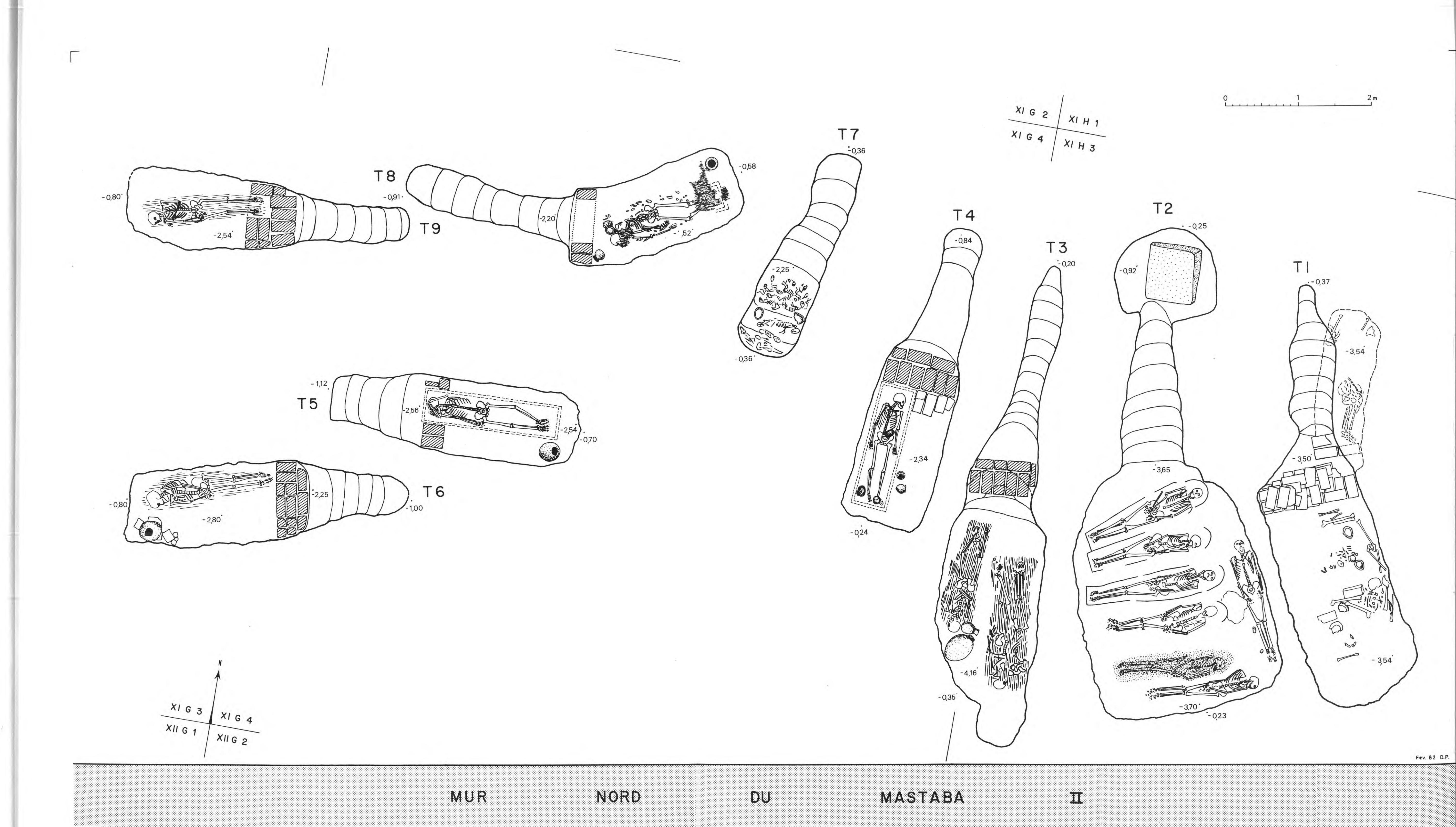


Fig. 1 — Plan des tombes fouillées cette saison.

2. La réutilisation de la tombe T2 vient plus tard. Les sept squelettes sont contemporains, couchés les uns contre les autres, dans la même position. Les types de sarcophages dont on a retrouvé des traces, en terre, peints, avec des fragments de bois en certains endroits, ont été rencontrés par exemple à Saqqara, dans les abords de la pyramide de Teti. On peut les dater de la XXIIe à la XXXe dynastie [1]. Un autre squelette de la même tombe était entouré d'une résille de perles, dont rien n'était en place et dont on ne connaît pas le dessin. Les perles, en faïence, sont de trois types : discoïdes (blanches, jaunes, bleues, rouges), discoïdes à double trou (blanches) et tubulaires (blanches et rouges). Des restes de tissu décomposé se trouvaient dispersés dans toute la région du corps. La résille (inv. n° 2603) devait être cousue sur un tissu et enveloppait complètement le défunt [2]. Au niveau de la tête et des épaules, des restes de stuc très fin, peint en rouge, bleu ou blanc, attestent aussi la présence d'un masque.

Encore dans la tombe T2, au poignet gauche d'un des squelettes fut retrouvé un scarabée en stéatite gardant des restes de couleur verte (inv. n° 2595; dimensions : 2,05 × 14,5 × 9 mm). Il est gravé sur le plat ainsi : *nśwt bity* sur *nb tȝwy* entouré d'un *nfr* à droite et de *nfr rʿ* à gauche (cf. Pl. IV *b*). Le dos est naturaliste, clypeus, prothorax, élytres et pattes bien marqués : ressortissant au type A4 de Hall [3] et 4y de Martin [4]. Il ne peut dater les inhumations d'une manière finale, mais lui-même se place entre la fin du Nouvel Empire et probablement la XXIIe dynastie [5].

[1] Cf. Quibell, *Excavations at Saqqara (1905-1906)* p. 8-11; Quibell-Hayter, *Teti Pyramid, North Side,* p. 3-5, pl. 6, 3 et 4; Smith-Jeffreys, *JEA* 66, 1980, p. 18 fig. 1 et pl. III 2.

[2] Ces résilles de perles sont également des éléments de Basse Epoque, et qui peuvent être d'ailleurs en corrélation avec le type de sarcophages décrit *supra;* cf. Quibell-Hayter, *o.c.,* p. 5 et pl. 6, 4; Smith-Jeffreys, *o.c.,* 18. On peut en voir un bel exemple dans Vernier, *Bijoux et orfèvreries CGC,* I, p. 478-80 et II, pl. CIII, daté de la XXVIe dynastie.

[3] Hall, *Catalogue of Egyptian Scarabs, etc... in the British Museum,* p. XXX et XXXI.

[4] Martin, *Egyptian Administrative and Private-name Seals,* p. 5-6, pl. 52.

[5] Voir par exemple Hall, *o.c.,* p. 131-132, série 1337-1355, présentant le *nśwt bity* auquel est souvent joint un *nfr,* généralement sur *Mn Ḫpr Rʿ* dans un cartouche. Dans Matouk, *Corpus du scarabée égyptien t. 2,* p. 164 et p. 398 n° 1303, se trouve un exemplaire proche du nôtre mais le *nśwt bity* est sur le signe *nbw* au lieu d'être sur *nb tȝwy.*

ANNEXE

OBSERVATIONS SUR LES MATÉRIAUX DES SARCOPHAGES

Michel WUTTMANN

La fouille de la nécropole attenant au mur nord du mastaba a livré quelques vestiges assez frustes de sarcophages. Ceux-ci ont soit été construits en terre (argile rouge du « gebel » et sable) et sont alors couverts d'un enduit mince (épaisseur : quelques millimètres) soit se réduisent à une armature de baguettes de bois noyée dans la masse blanche d'un mortier de remplissage lissé sur la face externe du sarcophage. La composition de ces enduits et mortiers soulève une question fréquemment posée — mais pas systématiquement — depuis les débuts de l'archéologie égyptienne : l'enduit est-il à base de plâtre (obtenu en chauffant le gypse naturel au-dessus de 150° C) ou de chaux (à partir de calcaire chauffé au-delà de 900° C) ou de calcaire broyé, lié par une colle organique (1)?

Des tests élémentaires faits sur le chantier nous ont permis de déceler, qualitativement, la présence, dans certains cas, de sulfate de calcium (plâtre) et les corps insolubles à l'eau et aux acides (résines organiques, silice).

Les deux sarcophages de la tombe 2, nettement postérieurs aux autres, contiennent une forte proportion de plâtre et peu d'insolubles (quelques grains de sable). Le sarcophage de la tombe 8 contient un peu de plâtre, les autres n'en contiennent absolument pas. Parmi eux, celui de la tombe 5 se distingue par la présence de liant résineux associé à du sable.

Le matériau de base des sarcophages des tombes 4, 5, 8, de ceux de l'inhumation de surface de la tombe 8 et du squelette de surface 3 est-il de la chaux ou du calcaire finement broyé? Les quelques essais que nous avons pu faire ne suffisent pas à cette identification. Un examen pétrographique en lame mince permettrait éventuellement de faire cette distinction (2).

(1) Voir Traunecker, *LÄ* II, 599-600 : « *Gips* » et III, 300-1 : « *Kalk* ».

(2) Voir la discussion des résultats d'une telle analyse par Matthews-Brammal in Mond-Myers, *The Cemeteries of Armant*, I, 123-30. Les échantillons de stucs examinés sont du carbonate de chaux. Il s'agirait de calcaire broyé car on constate la présence de fragments de fossiles qu'aurait détruits une cuisson à plus de 900° C. L'analyse n'a pas décelé de matière organique et le rapport ne donne pas de réponse satisfaisante au problème du liant : il suggère que des impuretés d'argile aient pu en tenir lieu.

Au contraire de la chaux vive, le calcaire broyé mêlé à l'eau ne « prend » pas. On ne peut l'utiliser en mortier qu'avec un liant (résine, ...). Seul l'échantillon de la tombe 5 en contient une quantité observable. Mais il serait étonnant qu'on ait utilisé la chaux (1).

Les deux matériaux, calcaire et gypse sont abondamment présents dans les environs de Balat : le calcaire dans plusieurs strates de l'escarpement qui limite la dépression de l'oasis au nord, le gypse fibreux en veines de quelques centimètres d'épaisseur dans l'escarpement et dans le fond de la dépression.

Un examen pétrographique, des analyses quantitatives et la multiplication des observations permettraient certainement de préciser la nature des matériaux employés dans les inhumations anciennes et de vérifier si on peut en faire un critère chronologique local.

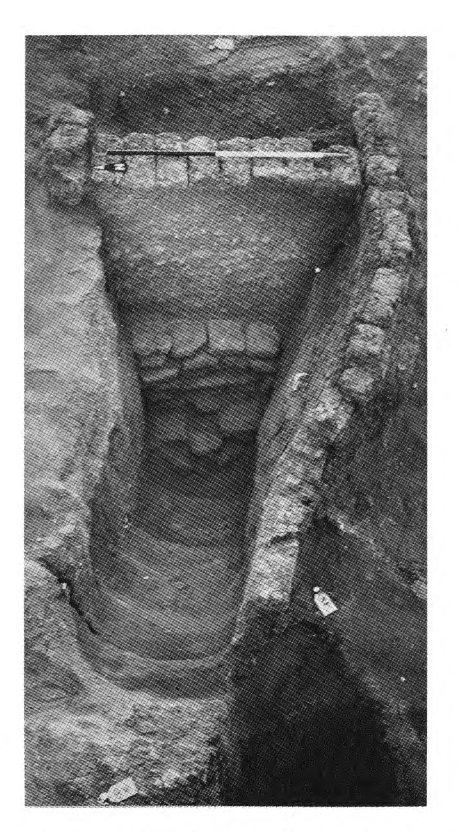
		MATÉRIAU DE CONSTRUCTION		
		terre		armature en baguettes de bois
ENDUIT — MORTIER	carbonate de chaux et liant résineux			Tombe 5
	carbonate de chaux	Tombe 4	squelette 3 surface	Tombe 8, surface
	carbonate de chaux-plâtre	Tombe 8		
	plâtre	Tombe 2, squelette 7		Tombe 2, squelette 5

TABLEAU RÉCAPITULATIF

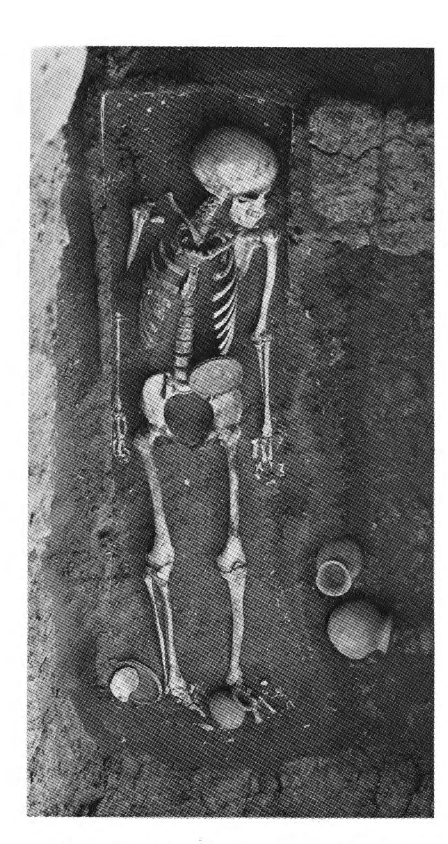
(1) Selon Lucas, *Ancient Egyptian Materials and Industries*, 4e éd., 74, l'usage de la chaux n'est pas attesté en Egypte avant l'époque ptolémaïque. Alors que l'obtention de chaux nécessite une température de 900° C, 150° C suffisent à fabriquer le plâtre. Les potiers actuels d'el Qaṣr (à environ 50 km de Balat) obtiennent de la chaux vive en chargeant la partie centrale de leurs fours de blocs de calcaire. Le four est chauffé avec des branchages.



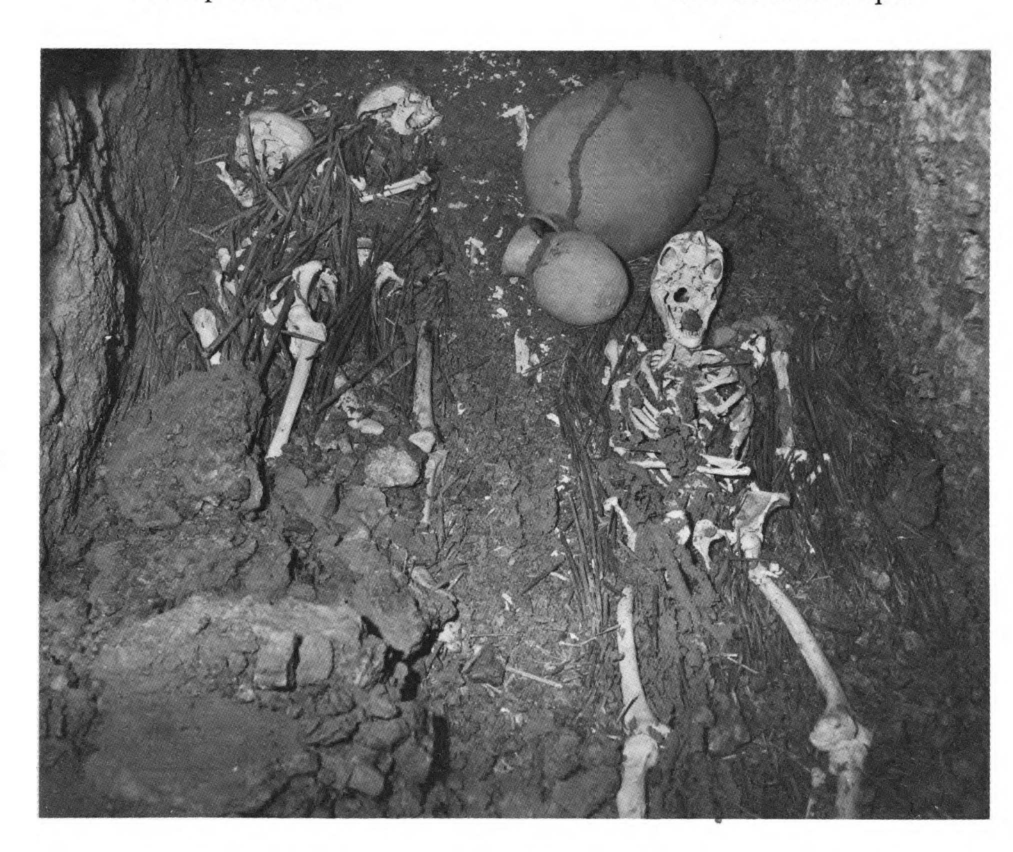
Vue aérienne montrant, en fin de fouilles, l'emplacement des tombes.



a — Tombe 8, exemple de restes de superstructure.



b — Tombe 4 : le squelette est dans un cadre stuqué.



c — Tombe 3 : roseaux recouvrant partiellement les squelettes.



a — Tombe 8 : cuir couvrant la face du squelette.



b — Tombe 7 : premier niveau de chats.




a — Amulettes en cornaline inv. nos 2587 et 2583.
Ech. 2/1.




b — Scarabée inv. n° 2595. Ech. 2/1.



c — Coupelle inv. n° 2588. Ech. 1/1.

RAPPORT PRÉLIMINAIRE SUR LA CINQUIÈME CAMPAGNE DE FOUILLES DU MASTABA V À BALAT (OASIS DE DAKHLEH)

Michel VALLOGGIA [1]

§ 1. Introduction.

Les activités de la cinquième campagne consacrées à la fouille du mastaba de *Mdw-Nfr* se sont exercées un mois, du 19 novembre au 20 décembre 1980 [2].

L'aire des investigations s'est concentrée sur la poursuite du dégagement des infrastructures orientales, entamé l'hiver précédent [3]. Conséquemment, la fouille de l'appartement funéraire et celle de son accès sont, maintenant, achevées. En revanche, le secteur a révélé, comme prévu, l'existence de tombes secondaires qui appellent un complément d'informations.

Enfin, l'exiguïté de cette surface de travail a favorisé la mise en chantier de plusieurs sondages de vérifications; notamment dans la zone occidentale de l'édifice, au-delà de l'*antichambre* et du *cellier* [4].

§ 2. Travaux en infrastructure.

§ 2.1 *Accès à l'appartement funéraire* (Pl. I *a-b*).

La poursuite de l'abaissement général du niveau de sol dans l'ensemble du secteur méridional de l'*avant-cour* n'a livré que peu d'indices nouveaux, susceptibles d'expliquer l'aménagement de cette *descenderie,* creusée en galerie.

Toutefois, la dépose, par lits, de la paroi O. du puits a montré que cet appareillage de briques correspondait effectivement à un blocage de l'accès aux substructures du

(1) Il m'est agréable d'exprimer ici ma reconnaissance au Prof. Jean Vercoutter, Ancien Directeur de l'IFAO, pour son accueil à l'Institut; mes remerciements vont également au Fonds national suisse de la Recherche Scientifique, pour son appui financier.

(2) Les participants à cette fouille étaient les suivants : MM. P. Deleuze; J.-F. Gout et N. Henein. L'Organisme des Antiquités fut représenté par M. Sabri Aly Choukry.

(3) Cf. *BIFAO* 81, 1981, 231.

(4) Cf. *BIFAO* 80, 1980, 127 et n. 5; *BIFAO* 81, 1981, 227.

mastaba. Ainsi, malgré divers mouvements de terrain, il apparaît que le départ du tunnel incliné se situait, dans le puits, à une altitude d'environ m. — 2,28 [1].

L'absence de vestiges d'éléments construits dans la coupe stratigraphique incite à supposer que seul le plafond de cette galerie fut grossièrement égalisé au moyen de *mouna* [2]. Après l'ensevelissement du défunt, ce tunnel fut vraisemblablement comblé avec l'argile du *gebel.* En plan, ce remblayage occupait, probablement, l'espace disponible entre le blocage constitué par la paroi orientale du puits de la *cour intérieure* et le mur de parement O. du puits précédemment signalé. L'hypothétique présence de ce remblais expliquerait l'état de conservation du lit de *mouna* qui reliait les deux puits et qui fut mis au jour m. 0,85 environ au-dessus du niveau de départ de la *descenderie.*

La seconde section de cette voie d'accès au dispositif souterrain offrait, en revanche, un meilleur état de préservation qui relevait de la conception et du mode de construction. Ce tunnel, réalisé au moyen d'arcs décalés en escalier, avait, en effet, été bâti à l'air libre, à l'intérieur du périmètre du puits de la *cour intérieure.* De plus, les trois blocages de briques, montés après l'enterrement, avaient constitué, avec les couvertures voûtées, de massifs très homogènes (cf. Pl. I *a*).

Ces éléments furent successivement déposés. Le bourrage de l'entrée, bâti à l'E. de l'encadrement de porte en calcaire, découvert la saison précédente, avait été soigneusement appareillé. D'une épaisseur totale de m. 0,90, les assises comptaient deux lits de six briques (module : m. 0,36 × 0,18 × 0,08), posées sur leur longueur et un lit en largeur; le tout hourdé à la *mouna.* Le retrait du rang de base montra, en direction de l'E., un important débordement du seuil en grès, large de m. 0,70. Celui-ci soutenait les jambages de porte et une partie du blocage de celle-ci.

Le démontage du massif médian amena la découverte, sur le sol de la *descenderie* (au niveau m. — 4,42) et dans l'axe du passage, d'une tête de bovidé, coupée au collier. Ce bucrane avait été placé, cornes à terre et tête en position verticale, devant la paroi qui fermait la porte. Au N. de ce sacrifice [3], un complément, sous la forme d'une patte, incluant sabot et phalanges du même animal (?), fut mis au jour. Ces ossements suivaient l'orientation générale du couloir [4] (cf. Pl. I *b*).

[1] Respectivement : m. — 2,06 dans l'angle S. et m. — 2,49 dans l'angle N.

[2] Cf. *BIFAO* 81, 1981, 231.

[3] Ce type de sacrifice d'offrandes est connu dans d'autres nécropoles (cf., par ex., Hamada-El-Amir, *ASAE* 46, 1947, 104; 202-3). On le rencontre aussi parmi les offrandes de fondation, notamment au Moyen Empire (cf. Robichon-Varille, *CdE* 14/27, 1939, 86; Burleigh-Clutton-Brock, *JEA* 66, 1980, 151).

[4] Des dépôts d'ossements ont été retrouvés dans les murs de blocage de plusieurs petites sépultures individuelles de la nécropole; cf. également *infra,* § 2.3.

§ 2.2 *L'appartement funéraire.*

§ 2.2.1 *Le corridor* (Pl. I *b*).

Aménagé dans le puits de la *cour intérieure,* au bas de la *descenderie* et devant le couloir d'accès aux chambres du tombeau, ce *corridor* a, semble-t-il, reçu deux fonctions complémentaires. Au plan architectural, il marquait une transition entre les dégagements et la sépulture elle-même; tandis qu'au niveau statique, il reliait deux modes de construction dissemblables [1]. Ceci pourrait justifier l'état de conservation médiocre de cette jonction qui a particulièrement souffert de l'infiltration des eaux et des ruptures de terrain. Si les dimensions E.-O. du local étaient, en fait, bien délimitées par l'encadrement de porte en calcaire (cf. Pl. I *b*) et par les assises de grès du passage ouvert sur le couloir E.-O., il en allait autrement de la situation des parois latérales N. et S. Des tranchées pratiquées aux pieds de ces masses argileuses et des coupes dans celles-ci furent nécessaires pour identifier l'emplacement exact des murs, respectivement la largeur initiale du *corridor,* et la technique utilisée pour sa couverture. Ces sondages ont montré, outre la présence de fondations sous ces parois, le tracé des deux murs (épaisseur m. 0,70), dont l'alignement parallèle, en coupe verticale, correspondait parfaitement avec celui des retombées de la voûte de décharge inscrite dans le parement E. de l'enceinte orientale du mastaba [2].

La présence de cette dernière voûte avait été jugée nécessaire pour décharger la couverture du *corridor* du poids constitué par la superstructure du mur d'enceinte. Dès lors, la charge de la voûte du *corridor* était uniforme et restreinte au seul poids de la terre de remblayage du puits.

La voûte nubienne du *corridor* prenait, de son côté, vraisemblablement, appui contre la paroi E., comme en témoigne le muret bâti sur le linteau de la porte et les joints de construction relevés de part et d'autre des montants. Cette voûte s'interrompait devant le massif dans lequel s'ouvrait l'accès au *couloir* E.-O. Rappelons qu'un arc de décharge avait également été aménagé, au-dessus de ce passage, dans cette paroi de contreventement qui s'élevait à l'intérieur du puits jusqu'au niveau du dallage de la cour [3].

Dans le *corridor* lui-même, les restes de la porte, entreposée contre le mur N., furent également déposés. Une crapaudine de calcaire fut découverte au niveau m. — 5,35.

[1] C'est-à-dire les arcs de briques de la *descenderie,* fondés directement sur le *gebel* et le système mixte du *couloir* E.-O., qui utilise une voûte nubienne et des sommiers appareillés en grès.

[2] Cf. *BIFAO* 78, 1978, 76 et 81, 1981, 228.

[3] *Dito* note précédente.

L'évidement central destiné au pivot était bien axé sur l'arête N.-O. du jambage de la porte, bien que celle-ci n'ait probablement jamais été mise en place.

§ 2.2.2 *Le sondage occidental* (Pl. II *a-b*).

Lors des travaux de la troisième campagne, le dégagement du caveau avait montré que ses dimensions, en plan, restaient inscrites dans le périmètre des enceintes de la superstructure. Cette observation avait motivé la creuse d'une tranchée de sondage N.-S., à la fois dans le prolongement du *couloir* E.-O. et devant le parement E. de l'enceinte occidentale [1]. Cette fouille avait rapidement conduit à l'identification du mur occidental de l'*antichambre* et à celui de l'entrée du *cellier*. L'excavation fut menée dans une terre meuble de remplissage qui incluait, dans sa partie inférieure, des fragments de briques. Au fond de cette tranchée (alt. m. — 5,45), un groupe de briques, avec quelques tessons, furent découverts à l'O. du mur de l'*antichambre* [2]. Il convenait donc de reprendre l'examen de ces traces en élargissant les limites de la fouille.

Cette extension a révélé la présence, dans l'alignement de l'*antichambre* et de l'entrée du *cellier*, d'une voûte nubienne, orientée E.-O., longue d'environ m. 1,50 (niv. sup. m. — 5,39 / — 5,48). Cette structure effondrée, qui ne comptait qu'un rouleau de briques (module : m. 0,33/0,35 × 0,19 × 0,08), paraissait inclinée vers l'O.; toutefois, aucun vestige de mur d'appui ne fut découvert dans ce secteur (cf. Pl. II *a*). Un dallage de briques, très irrégulier, fut dégagé au niveau inférieur, entre m. — 6,18 et — 6,41. Ce sol ne comportait qu'un lit, posé sur le *gebel*. La récolte de petits tessons, à cet endroit, semble indiquer que ceux-ci avaient servi au calage des briques de voûte.

La destination de cette structure demeure incertaine; on notera cependant que ses dimensions et son orientation dans le prolongement du *couloir* E.-O. ne permettent pas de dissocier cet élément du complexe dans son ensemble. Quelques indices pourraient éventuellement suggérer un repentir dans l'exécution des travaux.

Ceci est perceptible dans l'aménagement de l'*antichambre* et du *cellier*. Des différences d'altitudes ont été relevées entre les dallages du *couloir* E.-O. et de l'*antichambre*. En outre, un bloc de fondation du mur N. de ce local se trouvait au-dessous du sol du *cellier*, tandis que les murs E. et O. de cette chambre étaient, de leur côté, dépourvus de fondations en pierre, dans le tronçon de l'entrée. Tout ceci militerait en faveur d'une modification de plan dans laquelle le *cellier* apparaît comme une adjonction au projet initial (cf. Pl. II *b*).

(1) Cf. *BIFAO* 80, 1980, 111-12. — (2) Id. *ib.*, 127.

Par ailleurs, un dégagement complémentaire, effectué au N. du mur d'appui de la voûte nubienne du *cellier*, a montré qu'il y avait là également des briques appareillées dans la prolongation des murs E. et O. de cette pièce, sur une distance d'environ m. 0,80, au niveau moyen de m. — 5,65. Ceci tend à prouver que l'excavation de cette galerie fut légèrement plus longue que nécessaire. En revanche, les travaux de maçonnerie paraissent avoir suivi un plan établi.

La conjugaison de ces observations invite donc à admettre que les éléments de la structure occidentale dégagée appartenaient, soit à une phase intermédiaire des travaux, soit à un projet qui fut ultérieurement remanié.

§ 2.2.3 *Sondage du sous-sol de l'appartement funéraire* (cf. Pl. II *b*).

La différence d'altitude des dallages, relevée entre le niveau du sol du sondage occidental (m. — 6,18 / — 6,41, cf. *supra*, § 2.2.2) et celui de l'appartement funéraire lui-même, appelait un examen des fondations de ce dernier. Un sondage a été entrepris dans cette optique, en-dessous des sols de l'*antichambre* et du *couloir* E.-O. En plan, cette tranchée occupe l'espace compris entre l'*antichambre* et l'arête N.-O. du *caveau*. Les coupes montrent que le *puits de construction* [1] avait été creusé jusqu'à une profondeur d'environ m. — 6,65, ce qui correspond au niveau du *gebel*. Les remblayages relevés dans les coupes ne sont pas absolument uniformes; on notera cependant l'aménagement général suivant : pose, sur le *gebel*, d'un lit de briques, puis, remblais d'argile et de briques sur une épaisseur d'environ m. 0,20, enfin, mise en place de trois à quatre rangs de briques superposées avec une couche de terre pour le réglage des blocs de grès du dallage lui-même (cf. Pl. II *b*).

Il est, enfin, intéressant de noter que les fondations du *corridor*, construites dans l'autre *puits de construction* (*puits de la cour intérieure* [2]), sont de même nature et atteignent une profondeur très voisine (m. — 6,60, dans l'angle S.-O.).

§ 2.3 *Les sépultures de l'avant-cour.*

L'excavation du plateau septentrional de cette zone avait amené, l'an passé, la découverte de trois tombes (MV/t1-3), dont une sépulture animale [3].

La présence de petits ossements, visibles dans le parement N. du muret de blocage de MV/t2, demandait, cette saison, le démontage de cette fermeture.

(1) Id. *ib.*, 100-101. — (2) *BIFAO* 81, 1981, 229. — (3) Id. *ib.*, 228.

Plusieurs niveaux méritent mention : à l'altitude m. — 1,96, les restes d'un jeune veau [1] ont été dégagés entre deux lits de briques. Dans l'axe du caveau se trouvaient des fragments crâniens et mandibulaires de l'animal. Au même niveau, de part et d'autre de cette tête, étaient déposés des morceaux de pattes (fragments de métacarpien et de métapode à l'O. et phalange proximale à l'E.).

Plus bas (à environ m. — 2,05), un autre dépôt livrait les os de la langue (hyoïdes gauche et droit) d'un jeune ruminant. A environ m. — 2,20, un bouchon conique, en argile crue, fut découvert dans le parement extérieur du mur. On trouvait, enfin, au pied de ce blocage (niv. m. — 2,45), les restes d'une patte antérieure gauche de bovidé (métacarpien, capitatum et phalanges proximales), avec un bouchon discoïde, en terre cuite; le tout bien disposé sur une assise de briques. A l'examen, ces ossements, d'après L. Chaix, semblent provenir d'un même animal, un jeune veau, âgé de deux à trois mois. Soulignons, enfin, que les pièces déposées dans ce mur sont des éléments sans valeur alimentaire.

§ 2.3.1 *Tombe MV/t4* (cf. Pl. III *a*).

Le secteur méridional de l'*avant-cour*, qui est celui du *puits funéraire* et de la *descenderie* d'accès à l'appartement funéraire (cf. *supra*, § 2.1), comprenait également une sépulture (MV/t4). Son dispositif était très semblable à celui des tombes N. (MV/t2-3). Quelques éléments de sa superstructure furent dégagés lors des travaux menés autour du puits. Un massif de briques (module : m. 0,38 × 0,19 × 0,09) de sept assises jouxtait la paroi S. du puits funéraire, vers son angle S.-E. Ces briques, quoique déplacées, appartenaient, comme le confirme la céramique découverte à cet endroit [2], au petit édicule qui surmontait ce type de caveau [3].

La tombe elle-même, orientée N.-S., était accessible à partir du puits funéraire du mastaba. Le parement extérieur de son mur de blocage correspondait, en effet, au profil général de la creuse de ce puits [4]. Quant aux limites du caveau, elles étaient, une fois encore, bien visibles par l'effondrement du plafond de celui-ci. Le retrait des décombres fit apparaître, dans la zone S.-O. de la chambre, une surface pulvérulente blanchâtre, aux dimensions d'un cercueil. L'ensemble était complètement écrasé et aucune trace

(1) L'examen et l'identification des os d'animaux ont été effectués par le Dr L. Chaix, archéozoologue du Museum d'Histoire naturelle de Genève. Qu'il trouve ici l'expression de mes remerciements pour son concours cordial.

(2) Il s'agit uniquement de « terrines », intactes (Inv. N°s 1587-89; 1903-7) ou fragmentaires.

(3) Cf. Koenig, *BIFAO* 80, 1980, 35-7.

(4) Entre les niveaux m. — 3,29 et — 3,93.

de bois ne fut découverte. Le squelette avait sa tête au N., tournée vers l'O. (niv. m. — 3,85) Les bras étaient placés le long du corps, avec les mains posées sur le bassin. Les jambes, droites, étaient allongées vers le S.

La dépouille était parée d'un collier (Inv. N° 1912) et d'un bracelet (Inv. N°s 1910-11), passé au poignet gauche.

Perles et amulettes alternaient dans la composition de l'ornement du cou qui comprenait des perles annulaires, des barillets et des pendeloques en forme de larme; le tout est en pierre dure verte et en cornaline. Les amulettes, également en cornaline, étaient de types variés; elles regroupent, par exemple, un visage humain, des têtes de canidés, d'âne, à côté de silhouettes animales, telles que crocodile, poisson et volatile.

Le bracelet, constitué d'éléments analogues à ceux du collier, comptait, de surcroît, un « sceau scaraboïde » [1] en calcaire, sculpté à l'effigie d'une tortue aquatique (*Trionyx triunguis*, Inv. N° 1910 [2]).

Plusieurs pièces de l'équipement funéraire avaient été déposées dans la proximité immédiate du corps, sur la couche gypseuse, précédemment mentionnée : un vase d'albâtre, à fond plat, parois légèrement évasées et col plat (Inv. N° 1913; haut. cm. 19,7) fut retrouvé dans l'angle N.-E. A l'O., au niveau des épaules, se trouvaient deux récipients, à col bouché, en terre cuite (Inv. N° 1917; haut. cm. 12,5 [3]), très semblables aux exemplaires découverts dans la tombe septentrionale de la cour, MV/t3 [4]. Au voisinage S. de ceux-là, venaient : un miroir en cuivre (Inv. N° 1914; dim. cm. 14,3/13,2), une coupe en terre cuite (Inv. N° 1918, cm. 12,2); puis, trois nouveaux vases factices, identiques aux précédents (Inv. N°s 1915-16; haut. cm. 15,0; 13,5 [5]). Signalons, pour terminer, l'alignement, au sol, à l'E. du mort, de trois grandes jarres ovoïdes, à fond arrondi et col retourné (Inv. N° 1919; haut. cm. 35,0 [6] — cf. Pl. III *a*).

§ 2.3.2 *L'infrastructure MV/t5* (cf. Pl. III *a-b*).

La fouille du *puits funéraire*, creusé dans le sous-sol de l'*avant-cour*, avait, dès la première campagne, révélé la présence d'une cheminée, dont seule la partie supérieure avait été appareillée. En-dessous de cette couronne de briques, les parois avaient

(1) Cet objet, en raison de sa perforation latérale, n'entre pas exactement dans la catégorie des « scaraboïdes », telle qu'elle a été définie par Hornung-Staehelin *in Skarabäen Basel*, 1976, 35.

(2) Dim. long. mm. 24; larg. mm. 23; épais. max. mm. 10. Sur cette représentation, cf. Fischer, *Ancient Egyptian Representations of Turtles*, 1968, 30, N° 76.

(3) Le second fut découvert brisé.

(4) Cf. *BIFAO* 81, 1981, 235.

(5) Le troisième fut découvert brisé. Sur ces vases, cf. *BIFAO* 81, 1981, 235.

(6) *Dito note précédente.*

simplement été taillées dans le *gebel*. De nombreuses fissures attestent, aujourd'hui, que ce terrain a subi des mouvements. Toutefois, entre ces lézardes, plusieurs panneaux de briques avaient été localisés. C'est ainsi que furent successivement découverts les restes du blocage de la *descenderie* du mastaba et ceux de la tombe MV/t4, dans le profil S., entre les niveaux m. — 3,29 et — 3,93. La poursuite du vidage avait amené la découverte d'une seconde couronne de briques, circonscrite aux dimensions du puits (cf. Pl. III*a*).

Cette année, la fouille de la sépulture MV/t4 offrait, par sa proximité, un accès nouveau à cette structure.

Le retrait du blocage de la tombe (MV/t4) et un sondage au sol de celle-ci ont établi qu'elle avait été aménagée sur des éléments existants. Le dégagement de cette surface a permis la mise au jour d'une nouvelle infrastructure en briques (MV/t5; module : m. 0,38 × 0,18 × 0,09), orientée sur un axe N.-O./S.-E. L'anneau de briques paraissait, dès lors, lié à une chambre méridionale, dont le plafond voûté s'était effondré. Celui-ci recouvrait un cheminement étroit (larg. env. m. 0,80) qui partait de la paroi S. du puits et s'ouvrait sur un petit enclos de forme rectangulaire (dim. env. m. 1,30 × 1,00 — cf. Pl. III *b*). Les tessons récoltés à cet endroit appartiennent tous aux profils habituels [1], provenant du mastaba et de la tombe septentrionale MV/t2 [2].

La fouille, en sondage, de cette nouvelle infrastructure, qui correspond vraisemblablement à une sépulture, a été interrompue à une altitude voisine de la cote m. — 5,00; son extension appelle des déplacements de terre assez importants qui seront entrepris la saison prochaine.

On soulignera, cependant, dès maintenant, l'intérêt de cette nouvelle voie de recherche qui, de par sa situation dans le plan et sa différence d'altitude avec l'accès au mastaba, pourrait bien venir élargir la tranche chronologique d'occupation du site.

§ 3. Conclusion.

Le bilan de cette campagne s'avère positif à plusieurs échelons : l'économie générale de l'appartement funéraire est maintenant connue dans son ensemble, malgré un état de conservation souvent imparfait. D'appréciables progrès sont également perceptibles dans l'analyse des modes de construction, grâce, notamment, aux sondages exécutés en infrastructure.

(1) Il s'agit essentiellement de fragments de « terrines », de vases à fond plat et bords évasés, de bols et de vasques.

(2) C'est notamment le cas de fragments de bols, à bords plats biseautés, avec renflement intérieur.

En outre, l'information, liée aux sépultures de l'*avant-cour*, vient utilement compléter notre documentation et la chronologie relative de ces ensevelissements dans le périmètre du mastaba [1].

La découverte, enfin, d'une infrastructure orientale, au fond du puits funéraire, pose à nouveau le problème du remploi d'un tel dispositif [2].

L'examen de cette question sera repris lors de la prochaine campagne de fouilles.

(1) La comparaison du matériel respectif permet de rapprocher MV/t4 de MV/t3. Celle-ci étant vraisemblablement antérieure à MV/t2 (cf. *BIFAO* 81, 1981, 233-235).

(2) Cette éventualité avait été envisagée à propos du puits de construction O. du mastaba (cf. *BIFAO* 80, 1980, 127). Cependant, les résultats du sondage occidental, exécuté cette année, ont levé toute incertitude.



a — Le *puits de la cour intérieure :* vue en direction de l'Ouest, sur le blocage occidental de l'accès à l'appartement funéraire et son arc de couverture (cliché J.-F. Gout).



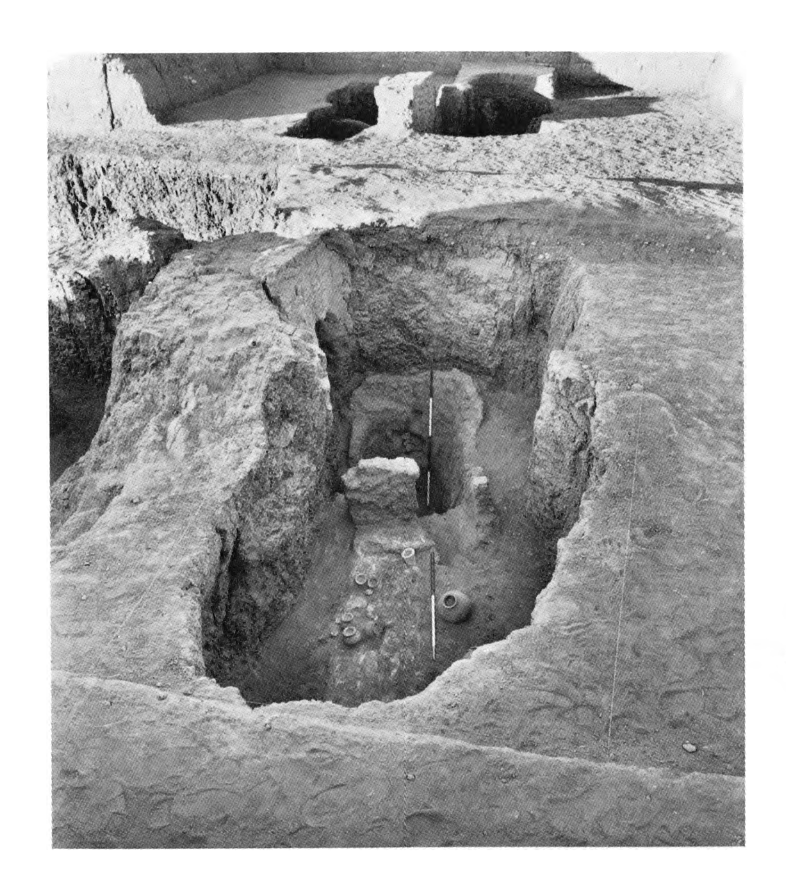
b — L'accès de la *descenderie* dans le *corridor :* vue en direction de l'Est. Au premier plan, l'encadrement de porte en calcaire; derrière, le bucrane déposé sur le sol (cliché J.-F. Gout).



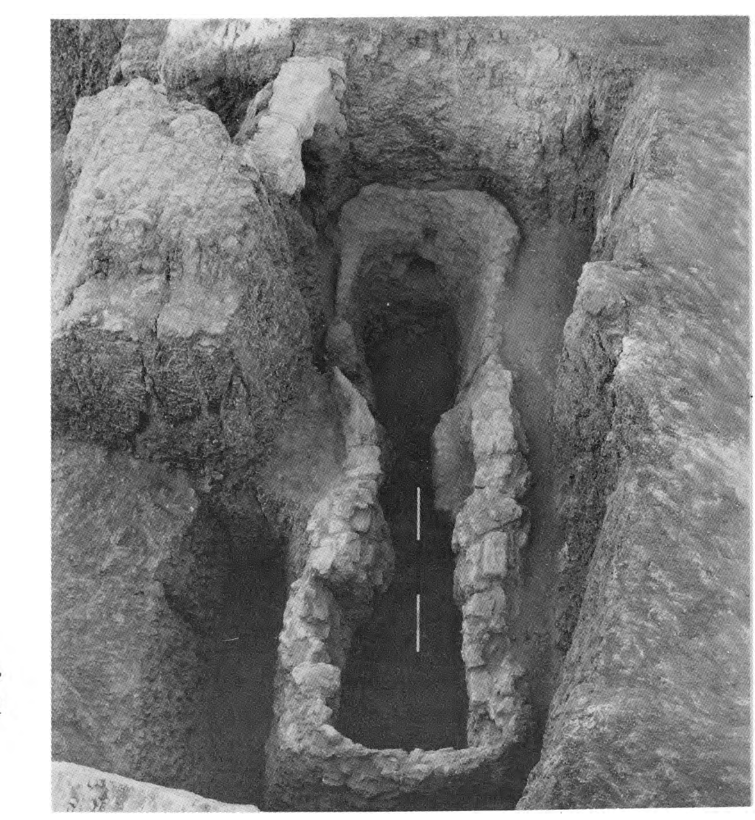
a — Le sondage occidental : vue en direction du Nord, sur les restes de la voûte effondrée, construite à l'Ouest de l'*antichambre* (cliché J.-F. Gout).



b — L'infrastructure du mastaba V : vue en direction de l'Est. Au premier plan, le sondage occidental et la tranchée dans le sous-sol de l'appartement funéraire (cliché P. Deleuze).



a — Le *puits de l'avant-cour :* vue en direction du Nord. Au premier plan, la tombe MV/t4; derrière, la couronne de briques appareillées au fond du puits (cliché J.-F. Gout).



b — La *structure MV/t5,* dans le *puits de l'avant-cour;* vue en direction du Nord (cliché J.-F. Gout).

INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

DOUCH — RAPPORT PRÉLIMINAIRE DE LA CAMPAGNE DE FOUILLES DE L'AUTOMNE 1981

G. WAGNER, F. DUNAND, C. ROUBET,
F. LAROCHE-TRAUNECKER,
J.C. GRENIER, M. RODJIEWICZ [1]

Les travaux de l'IFAO à Douch pendant la campagne de l'automne 1981 ont eu lieu du 28 octobre au 13 décembre. Ils ont porté respectivement sur le Temple (achèvement des relevés architecturaux), la Nécropole (dégagement des premières tombes situées à la périphérie de la grande nécropole du nord-ouest) et la Forteresse (poursuite des travaux dans la partie nord, nord-ouest du monument, dans le secteur déjà entamé en 1979). Un des objectifs prioritaires de cette campagne a été l'évacuation de deux énormes *kôm* de déblais, le premier entassé à l'intérieur de la forteresse pendant la campagne de 1979, l'autre accumulé à l'arrière du temple, au sud, pendant les campagnes de 1976 et 1978/9 : dorénavant les déblais provenant de la forteresse seront déversés dans la plaine de Douch, à l'est.

L'ENVIRONNEMENT PASSÉ ET ACTUEL DU TELL ET DES ENVIRONS DE DOUCH

I. — Témoins de l'environnement passé.

Les prélèvements sont de nature différente et proviennent d'emplacements en cours de fouille.

A. *La forteresse :* — sédiments contenant des végétaux recueillis dans des poteries entières, dans des niveaux de combustion; — fragments de briques de construction; — bois issus de linteaux de portes; — résidus organiques conservés dans la vaisselle céramique.

[1] Concours de P. Deleuze, architecte-topographe, et A. Lecler, photographe; assistance de l'Inspecteur Chehata Sayed Amin. Ont, en outre, participé au chantier mais non à la rédaction du présent rapport, du 1/11 au 12/12/1981, Mme S. Cauville-Colin et M. D. Devauchelle, pensionnaires de l'IFAO.

B. *La nécropole* (tombes 11, 17, 18, 19, 22) : — céréales (orge); — feuilles; — macro-restes végétaux; — lin et tissus d'embaumement; — résidus organiques au fond des vases.

L'étude de cette documentation sera entreprise au Département de Botanique de l'Université du Caire sous la direction de M.N. El-Hadidi et sera orientée vers la palynologie, l'étude des macro-restes et celle des résidus noirâtres. Pour la chronologie absolue établie par l'analyse radiométrique du Carbone, des échantillons sont transmis au Laboratoire des Faibles radioactivités de Gif sur Yvette, placé sous la direction de Mme G. Delibrias.

II. — Témoins de l'environnement actuel.

Le milieu actuel est caractérisé par une grande aridité vers le Nord et l'Est. Une désertification nette se poursuit de nos jours. Toutefois, le secteur occidental connaît un certain développement agricole grâce à l'exploitation d'une nappe aquifère captée à grande profondeur.

Au Nord, au Sud et à l'Est, la végétation qui subsiste s'adapte aux sévères conditions climatiques actuelles. Les puits sont asséchés (Aïn Ziyada, Aïn Buriq) et les parcelles jadis cultivées (époque gréco-romaine) sont ensablées. Seuls subsistent les tracés, bien estompés, d'anciennes cultures de jardins. Les prospections et prélèvements portent sur des distances de 5 km. environ dans les quatre directions majeures à partir du Tell. On distingue, selon une importance décroissante : les buttes à *Tamarix nilotica;* celles à *Hyphanea thebaïca;* des touffes à *Alhagi maurorum,* à *Stipa grastis pungens;* parmi les essences rares, un *acacia nilotica* et un *ziziphus spina Christi.* Toutes ces essences ont été échantillonnées, dénombrées et mesurées.

ÉTUDE STRATIGRAPHIQUE DU TELL DE DOUCH

La succession lithologique du Tell s'établit comme suit depuis la base atteinte dans la plaine (+ 63,7 m.) jusqu'au sommet (+ 110 m.). 1 : sables fixés par du gypse soufflé; 2 : complexe argilo-sableux; 3-4 : complexe silto-sableux, plus ou moins induré à stratification souvent horizontale, retenant une végétation fossile (présence d'une ancienne occupation); 5-7-9 : succession de 3 séries de marnes effritées, feuilletées, finement litées, alternant avec 6-7-8 : 3 séries de grès massif en bancs plus ou moins fissurés, dont certains comportent des passées granuleuses de quartz. Chacun de ces épisodes

gréseux succède à un niveau de marne par l'intermédiaire d'un niveau d'altération ondulé, comoré, de faible épaisseur (Brun rouge : 7,5 R-3/6; jaune rougeâtre : 7,5 YR-6/8; marron foncé : 7,5 YR-5/8).

Cette étude conduit à préciser : 1) la localisation des grès utilisés pour l'édification du Temple de pierre (niveaux 8 et 6) et les raisons mêmes de ce choix (état de conservation); 2) la position stratigraphique de la Citadelle sur le Tell (niveau 8); 3) la provenance des pigments et colorants utilisés pour l'ornementation en général (sur plâtre, vaisselle céramique, nécropole etc...) (niveaux d'altérations 10-9, 9-8, 8-7).

Cette étude révèle l'existence d'une ancienne occupation du site, localisée dans le secteur méridional du Tell (Sud-Ouest). L'observation au sol montre le groupement sur une faible superficie de documents archéologiques archaïques, les uns lithiques, taillés et retouchés à partir de silex en plaquettes importé, les autres d'argile modelée grossière, réservés à la vaisselle céramique et à la parure (?) (bracelet), les derniers lithiques et polis par l'usage, comme pièces de matériel de broyage (molettes, fragments de meules). Tous ces documents sont en relation avec une végétation fossile et un niveau noir humique qui pourraient être datés (14C), après fouilles et prélèvements.

LA NÉCROPOLE

La fouille fut menée sur quatre secteurs différents. Respectivement du sud au nord :

1 — la tombe n° 11.
2 — la tombe n° 12.
3 — les constructions n°s 13-16.
4 — les tombes n°s 17-23.

La tombe n° 11 située au NE de la nécropole fouillée en 1979, se compose de trois salles en enfilade ouvrant vers l'ouest (Pl. I *a*). La première salle construite en briques était voûtée, les deux autres étaient creusées dans le gebel. Cette tombe avait été pillée et y furent retrouvés quelques restes épars de mobilier funéraire. Tous les corps avaient été entassés dans la deuxième salle et ces 29 momies enchevêtrées avaient été dépouillées de leurs bandelettes; certaines cependant adhéraient encore à une natte leur servant de linceul. Diverses poteries appartenant à des types connus y ont été retrouvées (vases globulaires, gobelets « tulipe », siga etc.) ainsi que deux lampes dont un type de lampe « grenouille » (Inv. 859). On notera aussi la présence d'un canope « à cheveux » (Inv. 857) obstrué par un gobelet.

La tombe n° 12 située à une trentaine de mètres de la précédente est orientée SE-NW. Elle ne possède que deux salles : la première voûtée construite en briques, la deuxième creusée dans le gebel. Cette tombe était aussi pillée : on y retrouva même de nombreux crânes sans corps. Aucun élément significatif de mobilier funéraire n'y avait été conservé à l'exception d'un ibis de bois stuqué (Inv. 883) dépouillé de ses parties métalliques (cou et pattes).

Les constructions n°s 13-16 situées à une cinquantaine de mètres vers le NW ont été fouillées ensuite. Il s'agit de quadrilatères de briques réduits à l'état d'arasements dont la fouille n'a fourni aucun renseignement pouvant révéler leur destination. Il ne s'agit pas de tombes. Peut-être avons-nous là, soit les restes des maisons des gardiens de la nécropole, soit — et cette possibilité n'est pas à exclure — ce qui subsiste des ateliers de momification (Pl. I *b*).

Les tombes 17-23 situées en bordure du tell, d'une très faible élévation, qui représente le secteur le plus vaste et sans doute le plus riche de la nécropole, relèvent de deux types différents de sépultures : tombe à chambre avec superstructure voûtée (les voûtes étant effondrées dans la totalité des cas) et tombe-caveau avec descenderie creusée dans la roche friable du tell; certaines appartiennent à un type composite avec chambre funéraire et caveau. A l'intérieur de ces tombes, pourtant toutes pillées, un important matériel funéraire a été mis au jour : céramique abondante et variée; verrerie, généralement fragmentaire, mais dont certains exemplaires dénotent une provenance alexandrine; fragments de bronze (bracelets, ornements de mobilier); pièces de bois (éléments d'huisserie, serrure dont certaines, présentant un décor peint, devaient faire partie de sarcophages ou de lits funéraires. De nombreux corps et crânes, plus ou moins sommairement momifiés, la plupart complètement dispersés, ont été retrouvés à divers niveaux; la grande chambre de la tombe 19 contenait dix sépultures d'enfants en bas âge; trois momies, dans la tombe 20, étaient intactes. Dans la chambre principale de la tombe 18 a été retrouvée une tête momifiée partiellement recouverte de feuilles d'or; sept autres têtes présentant des traces de dorure ont par la suite été retrouvées dans les tombes 20 et 22 [1].

La principale découverte a été celle du caveau D de la tombe 20 qui contenait, outre une dizaine de corps, deux lits funéraires dont l'un, décoré de scènes mythologiques, appartient à un type égyptien « classique », tandis que l'autre relève d'une production locale (Inv. 1044 et 1045, cf. Pl. II *a*); ont été mis au jour également plusieurs éléments de mobilier à décor peint, de nombreux vases de types divers, une grande quantité de tissus dont certains presque intacts.

[1] Sur ces têtes dorées, cf. F. Dunand, *BSFE* 93, 1982, 26-46, pl. 1-8.

Dans un caveau de la tombe 23 a été découverte une figurine féminine de terre cuite d'un type connu (orante ou « concubine du mort ») datable des IIIe-IVe siècles p.C. (Inv. 1047). De la tombe 22 provient une étiquette de momie avec une longue inscription de sept lignes en grec (Inv. 1068).

Ces fouilles font apparaître clairement les aspects composites de la culture matérielle qui caractérise la société de Douch à l'époque romaine. Ce secteur de la nécropole est manifestement riche d'informations non seulement sur les coutumes funéraires mais sur la vie matérielle et les activités des habitants de l'Oasis.

LA FORTERESSE (Fig. 1 et Pl. II *b*)

Les travaux à l'intérieur de la Forteresse se sont poursuivis dans la partie nord/nord-ouest du monument, au sud et à l'est du secteur déjà fouillé en 1979, l'angle nord-ouest. Plus précisément ont été dégagés les locaux VI à XVIII, tous situés dans les carrés O 21/22/23 et N 21/22/23 (XIV a été momentanément abandonné pour des raisons de sécurité; XV et XVII sont inachevés, faute de temps; V avait été dégagé en 1979).

Parallèlement à ces travaux de dégagement, les déblais de la campagne précédente, stockés à l'intérieur de la Forteresse, ont été entièrement évacués dans la plaine Douch, à l'est du tell.

Le secteur fouillé fait état de nombreux réaménagements et remaniements : escaliers, corridors, portes murées ou non s'enchevêtrent dans un réseau complexe; d'habitude les planchers en poutres de palmier reposent sur des voûtes en berceaux. Nous sommes probablement au 2e étage de la Forteresse et à son dernier niveau d'occupation, alors que les niveaux inférieurs étaient peut-être déjà désaffectés (fig. 1).

La destination d'un certain nombre de locaux apparaît cependant clairement (fig. 2) :
— VI est une grande et belle pièce d'habitation,
— VIII est une cuisine avec un grand four d'angle maçonné.
— X comporte une petite pièce d'habitation et un cellier.
— XI est un dépôt de jarres.
— XII et XIII sont des réserves.
— XIV est une chambre aménagée dans la coursive intérieure du mur d'enceinte ouest.
— XVIII est un long corridor orienté est-ouest.

Dans le secteur fouillé a été exhumée une documentation abondante et homogène : une céramique très riche d'un type désormais bien connu (locale et african red-ware)

avec une forte proportion de jarres, dont beaucoup inscrites en grec, des monnaies du Bas-Empire, quelques ostraca coptes, mais surtout un gros lot homogène d'ostraca grecs datés du IVe ou du début du Ve siècle et se rapportant aux soldats et à leur ravitaillement, et enfin, une nouvelle fois, des textes sur écorce. Parmi les autres objets, signalons des lampes, des figurines d'envoûtement en terre crue ou cuite, des épingles, des lames de couteau, une pince, un encrier (?) en faïence émaillée vert-bleu, un très intéressant moule en terre crue représentant Sarapis et beaucoup de pièces en cuir parmi lesquelles de nombreuses sandales.

La céramique qui n'a pas été inscrite au livre d'inventaire a été classée et rangée dans le tessonnier aménagé à l'extérieur de la Forteresse, au sud.

NOTE SUR LA STRUCTURE DE LA FORTERESSE (Fig. 2)

Le dernier état d'occupation de la forteresse correspond aux installations de la première cour du temple, fouillées en 1976 et 1978 (1). On retrouve des éléments semblables : l'agencement de pièces d'habitation disposées de part et d'autre d'une ruelle (XVIII); un silo intérieur (salle XVI) approvisionné par un escalier extérieur; un muret de protection autour du seuil de la porte, situé en contrebas après l'exhaussement du sol dans la rue.

Comme dans la première cour où les aménagements tardifs n'avaient plus rien de commun avec les édifices d'origine, il pouvait sembler nécessaire, dans la forteresse, de détruire les niveaux supérieurs pour rechercher son état primitif. Fort heureusement, sous les planchers et les voûtes écroulées du premier niveau dégagé (salles IV, VIII et IX), le système de circulation du niveau inférieur apparaît déjà : le long corridor W-E, en XVIII, se prolonge sous la pièce IX, puis sous le petit cellier et rejoint en X un large passage N-S. Un autre couloir E-W s'amorce sous le plancher voûté du local XII et plusieurs branches N-S se raccordent au grand axe E-W (entre XVI et XVII, VI et VIII, à l'Est de VIII).

Les murs et plafonds tardifs se sont souvent superposés aux anciens s'appuyant sur les structures porteuses existantes et préservent ainsi une grande partie de la construction originale. D'après les altitudes relatives, il semble qu'il n'y ait plus, au-dessous des salles dégagées, qu'un étage avec peut-être un sous-sol peu élevé (le profil du rocher, entre les fondations de la forteresse à l'angle NW et celles du temple à l'E n'est pas connu).

(1) Cf. *BIFAO* 78, 1978, p. 14-23; *BIFAO* 80, 1980, p. 304.

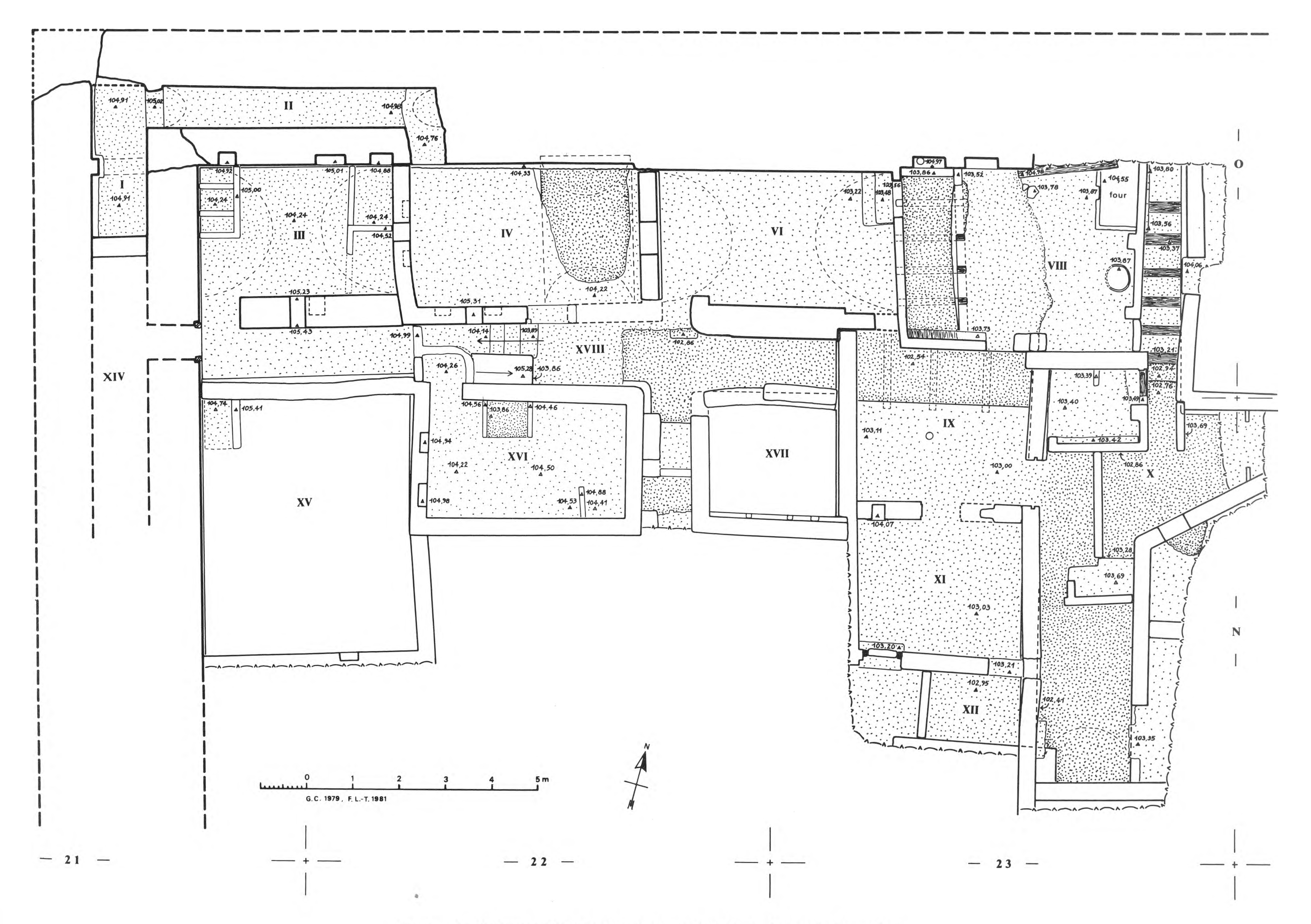


Fig. 1 — La forteresse : plan du secteur fouillé en 1981 (dessin F. Laroche-Traunecker).

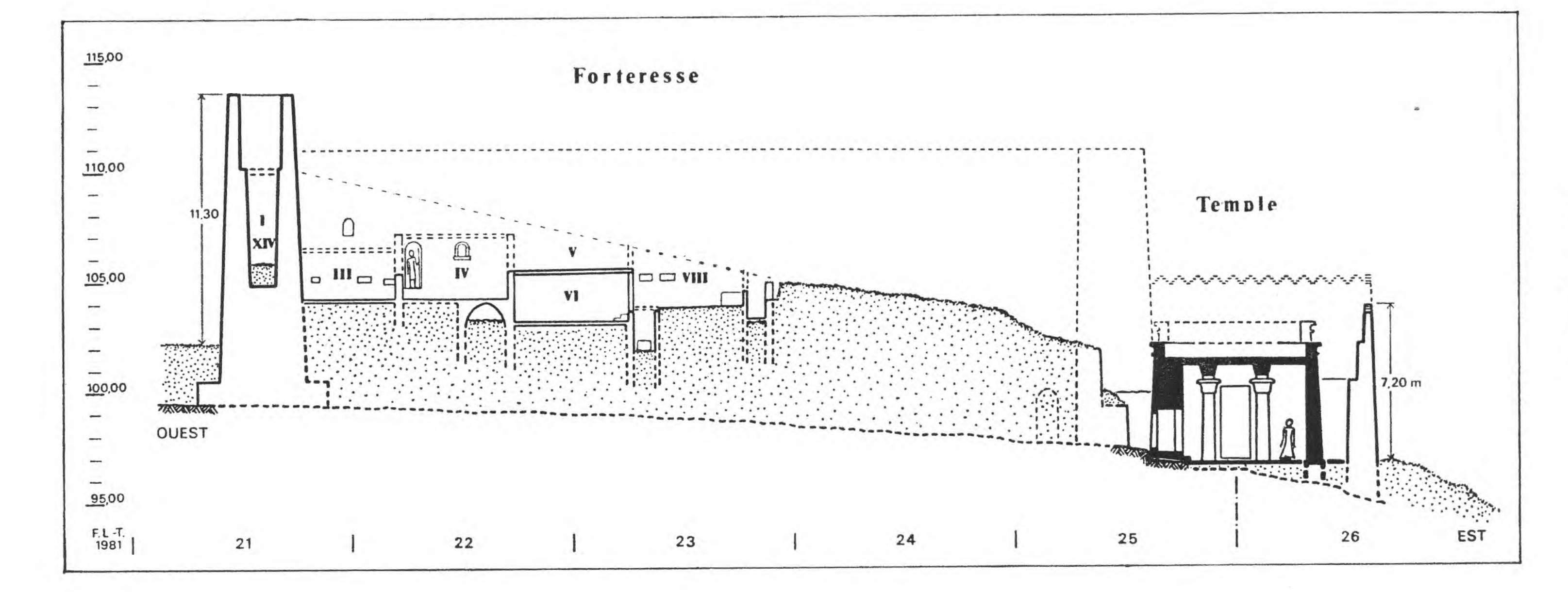


Fig. 2. — La forteresse : coupe schématique. Etat des dégagements en décembre 1981 (dessin F. Laroche-Traunecker).

On peut s'attendre, en tout cas, à atteindre rapidement le niveau du sol où furent trouvées les monnaies ptolémaïques [1].

LES TEXTES GRECS

La campagne 1981 à Douch a livré environ une centaine de textes grecs écrits sur des supports variés (tablettes de bois, écorce, étiquette de momie, jarres, vase), mais leur immense majorité consiste en ostraca dont une quinzaine provient du *kôm* de déblais accumulé à l'arrière du temple lors des précédentes campagnes et le reste — dont quelques-uns coptes —, de la forteresse. Une cinquantaine d'ostraca, pour moitié des textes complets, pour moitié des textes fragmentaires ou partiellement détériorés, est utilisable.

Les ostraca grecs de la forteresse sont dans l'ensemble analogues à ceux mis au jour dans le même monument lors de la campagne de l'automne 1979 (cf. *BIFAO* 80, 1980, 340-5). Ils s'inscrivent dans la même fourchette chronologique, milieu et surtout seconde moitié du IVe s. Ils sont relatifs au ravitaillement de la garnison : ordres de paiements, reçus, comptes, listes de noms. Les denrées sont du blé, de l'orge, du *sitokrithon,* du vin, des annones de pain, des *capita* de paille. Divers personnages sont déjà connus, tel l'épimélète Peteuris, Isokratès.

A signaler quelques nouveautés : un reçu du type Δέδωκεν... (O. Douch inv. 917); un bref compte de *spathia* de vin répartis en *katô* et en *anô* (O. Douch inv. 898); mention de *modia italika* (O. Douch inv. 912); un texte très intéressant concernant l'impôt foncier, ἐπεβλήθη (O. Douch inv. 969, V. 1, 3, 7).

A signaler deux nouveaux toponymes : πμ(ουν) Ταη ou Τλ̣η (O. Douch inv. 865, I, 4; II, 2) et un Λιβικὸν χώριον (O. Douch inv. 949); une nouvelle mention de *Kysis* (O. Douch inv. 868, I, 8). Parmi les rares noms nouveaux de notre dossier, retenons Anophilos (O. Douch inv. 1054) et Alektôr (O. Douch inv. 918).

Parmi les inscriptions sur jarre (siqa), il faut faire une place à part à celles du cellier d'Hermammô(n), toutes cinq trouvées en place et datées de la 7e indiction et dont le texte est toujours le suivant : Z ΙΝΔ(ΙΚ) ΙΑΙ ЄΡΜΑΜΜⲰ⁻ (O. Douch inv. 909, 910, 911, 933, 934).

L'étiquette de momie trouvée dans Nécr. 22, malheureusement très difficile à lire, est d'un type rarissime : il s'agit d'une lettre d'expédition accompagnant un corps et

[1] Cf. *BIFAO* 80, 1980, p. 322.

apparemment adressée à un certain Petechôn, nom fréquent dans le milieu des nécrotaphes de Kysis (N° inv. 1068).

Voici, à titre indicatif, l'édition succincte de deux ostraca et d'une inscription sur jarre.

ORDRE DE PAIEMENT

O. Douch inv. 912 (Pl. III *a*) 9 × 5,5 cm.

Τῷ κυρίῳ μου ἀδελφῷ
Μάγνος Πεταῦρις ἐπιμηλε(τὴς)
ς ἰνδικ(τίωνος) χαίρειν Δὸς τῷ
ἀδελφῷ Πατᾶ σίτου μόδια
Ἠταλικὰ πέντε γί(νεται) σεί(του) μό(δια) ε
Σεση(μείωμαι) ἐγὼ ὁ αὐτὸς Πεταῦρις
ἐπιμ(ελητὴς) ς ἰνδι(κτίωνος)

« A mon seigneur mon frère Magnus, Petauris, épimélète de la 6e indiction, salut. Donne à mon frère Patas cinq modii Italiens de blé, ce qui fait 5 mo(dii) de blé. Signé par moi le sus-nommé Petauris, épimélète de la 6e indiction ».

REÇU

O. Douch inv. 917 (Pl. III *b*) 7 × 5,5 cm.

Δέδωκεν Παμοῦνις εἰς
δαπ(άνας) Μουνουσίο̣υ ἐξα̣μή(νου) δ(ιὰ)
Ἡρακλάμμων ἀδελφ̣(οῦ)
σιτοκρίθου γεουχικῷ
μέτρῳ ἀρτάβας δύο
μάτια τρεία Σε-
σημ(είωμαι) ἐγὼ
Πανίσκος
γ̄ ἰνδ(ικτίων)

« A versé Pamounis, pour les dépenses de Mounousios (?), pour une demi année, par l'intermédiaire de son frère Heraklammon, deux artabes et trois matia de blé et d'orge, (mesurés) avec la mesure du geouchos. Signé par moi Paniskos. 3ᵉ indiction ».

L. 3 Mounousios ou Nousios sont inconnus comme anthroponyme (« de moi Nousios »?); peut-être un toponyme (le nom antique de Chams el-Din est Mô/ounèsis).

Inscription sur jarre

O. Douch inv. 909 (Pl. III *c*) 18,5 × 17 cm.

Ζ ἰνδ(ικτίων) ⌈Α⌉ Ἑρμάμμω(νος)
Β ἰνδικ(τίων)
Πανίσκος

« 7ᵉ indiction. (Sigle?) Hermammôn.
2ᵉ indiction.
Paniskos ».

L. 1 Comprendre Παερμάμμω(νος), παρὰ Ἑρμάμμω(νος) ou tout à fait autre chose?

POTTERY RESEARCHES IN DUSH IN 1981 [1]

The pottery excavated this season in the fortress of Dush brought to the light sets of forms, and wares basically similar to those from previous excavations in the temple, but for the first time analogous forms and wares were identified in the tombs too. From those worth mentioning are the « Kharga Red Ware » bowl (Fig. 3 *a*) whose shape is closely related to the North African shape of late III, and early IV century A.D., and an extraordinary painted cup (Fig. 3 *b*) whose decorative motifs belong to the repertoire of the local painting represented in many examples of closed forms of local painted pottery

[1] The material was examined on the spot from 20th of November till 10th of December 1981. First results from researches in 1979 were announced in *BIFAO* 80, 1980, p. 335 and *Bulletin de Liaison* 6, 1981, p. 18.

excavated in the temple as well as in the fortress itself [1]. Its form is following one of the Egyptian shapes known in the repertoire of the Coptic pottery [2].

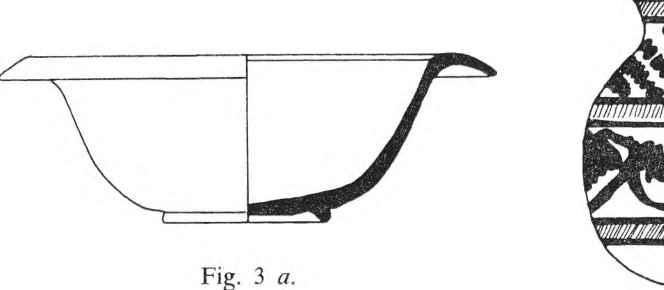


Fig. 3 *a*.

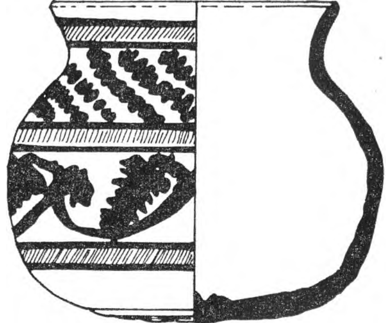


Fig. 3 *b*.

Researches in this season however were concentrated on the Red Slip Table Ware, local and imported as well. The inventory numbers now 33 forms and their variations altogether 76 drawings in the scale 1 : 1, displayed in the typological series. This group of pottery will be presented separately for its peculiar importance in the field researches. It was found that the group of « Kharga Red Slip Wares » is related to the group of terracotta figurines and lamps, for the production of which the same technology was used. It is highly possible that both products were made in the same centers as the Kharga Red Slip Wares. Detailed studies were carried out on other group of table wares which were collected in previous seasons in the fortress and cemetery. They were preliminarily divided into two main groups according to their properties : the white and the red wares. Some of these forms are only monochromatic, but some of them bear also the painted decoration of brown, red, and white colours. The first recorded group of small open forms shows many variations in technology. It seems possible that after the completion of the analysis of this large group of local pottery there will emerge other sub groups of pottery from various production centres, among them the ones previously mentioned in the reports on the « Dush Painted Wares ». The repertoire of forms is not so clearly connected with one of the known pottery centres as in the case of the « Kharga Red Slip Wares ». Some of the forms and their technology seem to be connected with the repertoire of the Egyptian and Mediterranean table wares of the Early Roman Period, however

[1] The bowl was found in the tomb n° 19. The painted cup in the tomb n° 20.

[2] The shape was found also in 1979 in the tomb n° 8 (Inv. 397) and in the temple (Inv. 147), but much later version.

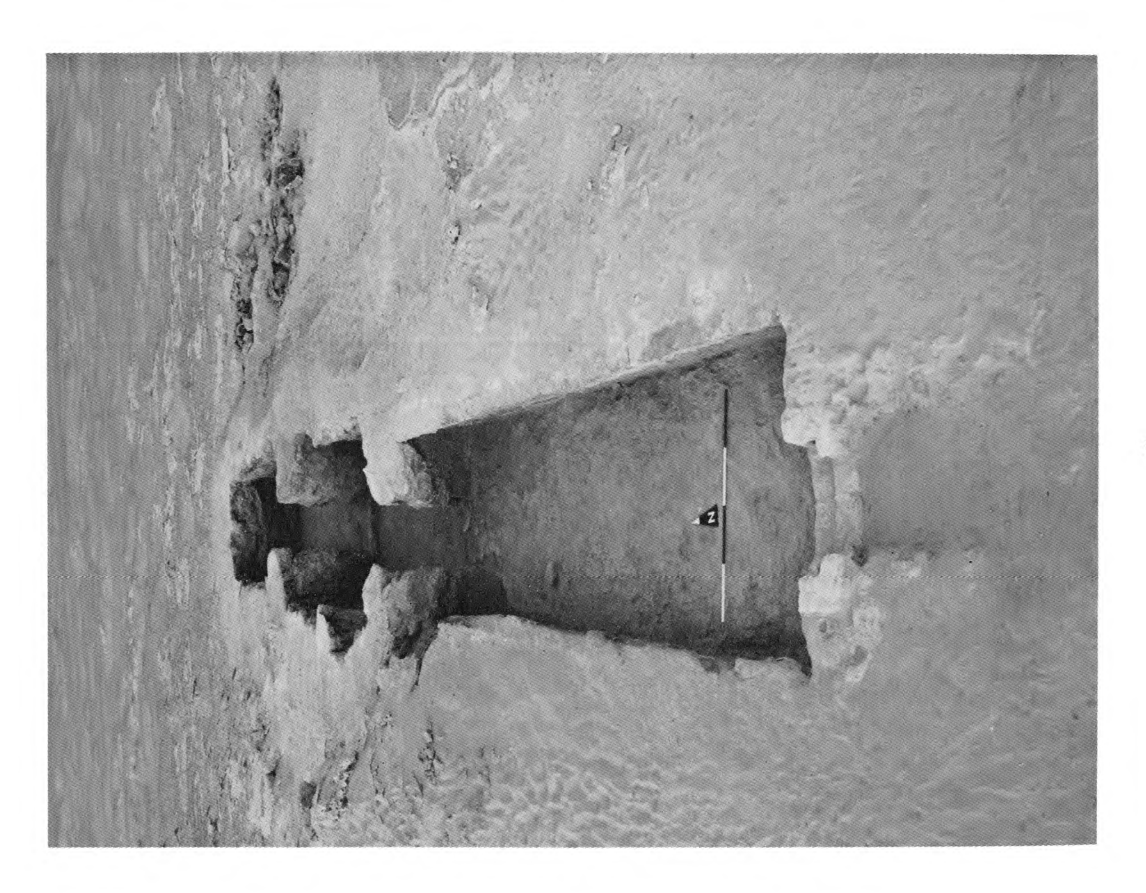
some forms recorded until now exist also in the repertoire of the African shapes as well. There exists also another possibility that the metal and glass vessels imported to this area were influencing the local made pottery as well. Many samples of glass vessels seem to be of Alexandrian origin, specially the numerous vessels executed in the millefiori technique, and are pointing to this centre as the inspiration source of the local potters in the Oasis. The imported Table Wares present now a small part of larger repertoire of forms, which presumably existed there in fourth and fifth centuries [1]. The most interesting is the bowl from the temple, imported into Dush from North Africa, where the same shape is dated for V cent. [2]. Until now it is the youngest imported sample documenting the termination of the imports from North Africa.

[1] According to J.W. Hayes, *Late Roman Pottery*, London, 1972, the pieces from Dush are connected with the forms of North African Red Slip Ware. Fig. 3 a : 1 = form 45 (found outside the fortress, on the surface); 2 — related to form 58; 3 = form 50; 4 — form uncertain; 5 = form 59; 6 and 7 = form 91 B.

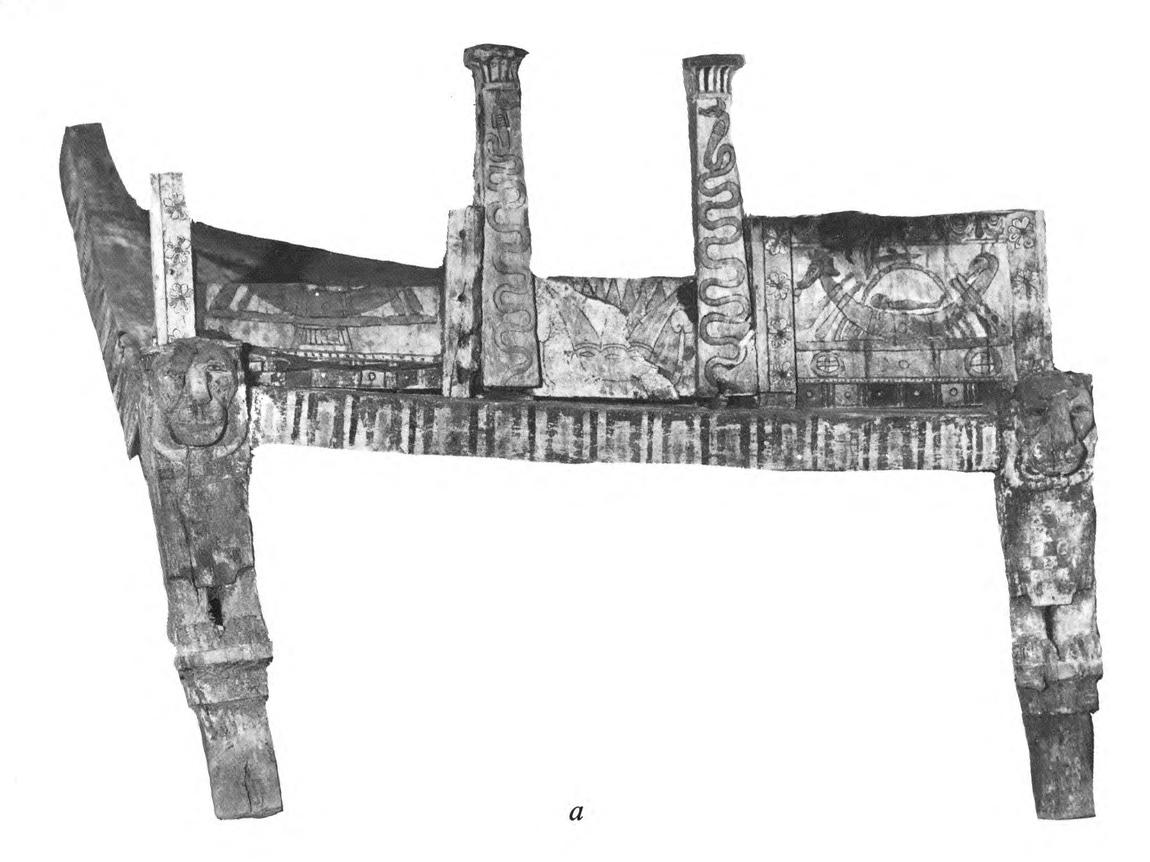
[2] Hayes, *op. cit.*, form 91 B, dated 450-530.



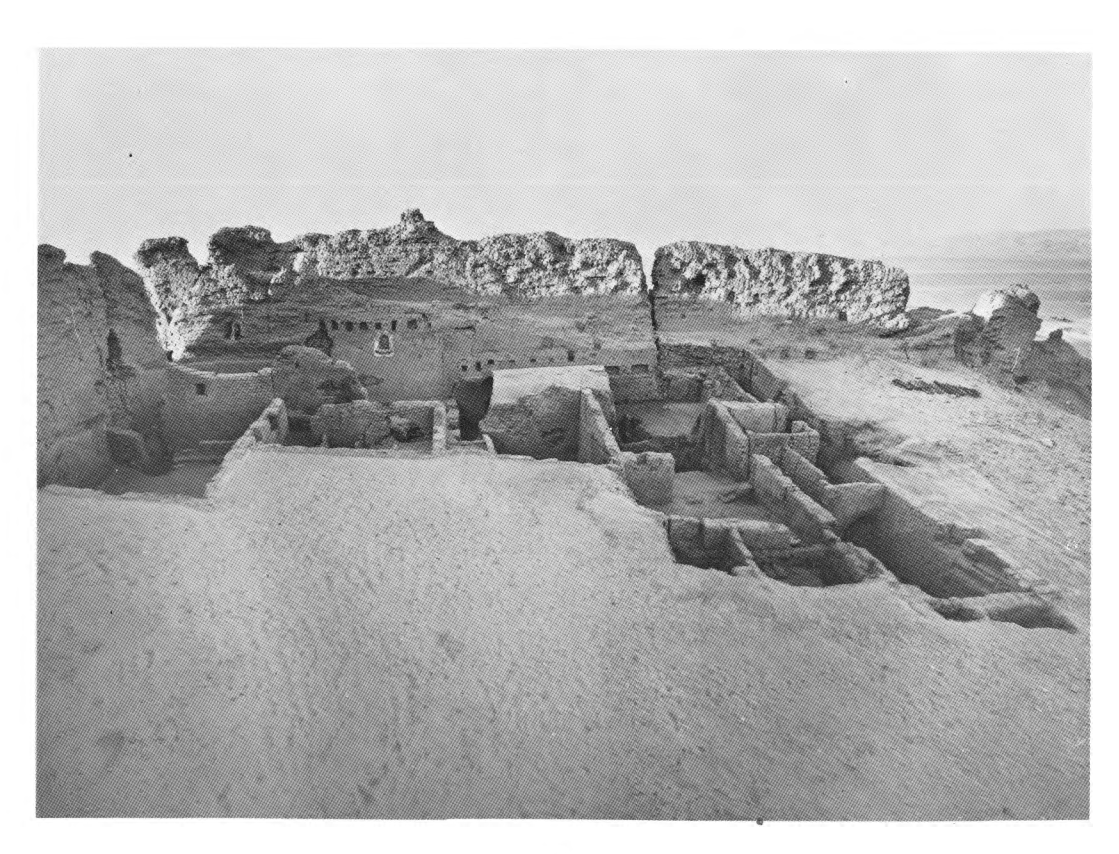
b



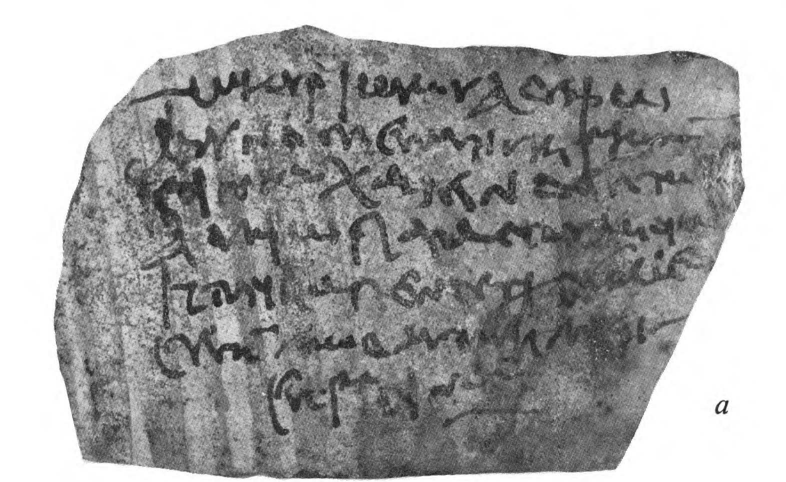
a



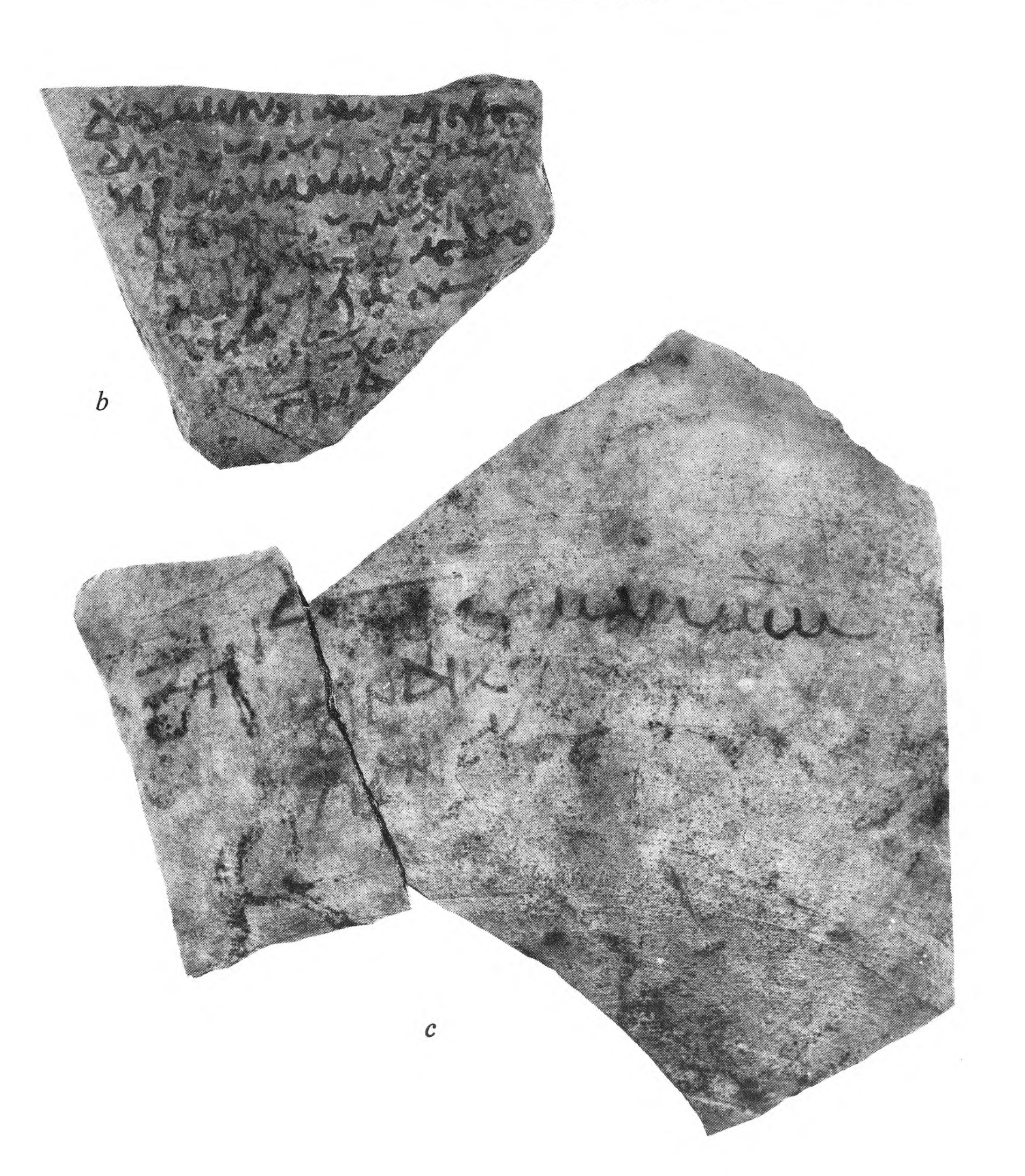
a



b



a



b

c

INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

TRAVAUX AU TEMPLE DE DEIR CHELOUIT (1981-1982)

Christiane M. ZIVIE
CNRS — PARIS

La mission au temple de Deir Chelouit (Louxor) qui a eu lieu sous les auspices de l'Institut Français d'Archéologie Orientale, s'est déroulée du 22 décembre 1981 au 17 janvier 1982. Ont participé à cette campagne M. M. Azim, architecte au Centre Franco-Egyptien de Karnak, M. P. Deleuze, topographe à l'IFAO, M. J.C. Golvin, directeur du Centre Franco-Egyptien de Karnak et Mme C.M. Zivie, égyptologue (CNRS) en mission à l'IFAO. Le travail s'est effectué en collaboration avec Messieurs Mohammed Soreyar, Inspecteur en Chef de l'Organisme des Antiquités à Louxor et Mohammed Nasr, Inspecteur en Chef de Gournah ainsi que Monsieur Chehata Sayed Amin Refaie, Inspecteur de l'Organisme des Antiquités qui était présent sur le terrain tout au long de la mission. Qu'ils soient ici remerciés pour l'aide qu'ils nous ont apportée. Les travaux de nettoyage du temple ont necessité l'emploi d'un reïs et de quatre ouvriers.

Le temple connu sous le nom de Deir Chelouit est situé sur la rive gauche du Nil dans la région thébaine, à environ 5 kilomètres au sud de Medinet Habou. Datant des 1[er] et 2[e] siècles de l'ère chrétienne, il porte les noms de plusieurs empereurs romains : Galba, Othon, Vespasien et Domitien sur le propylône; Hadrien et Antonin dans le temple lui-même. Il est dédié à la déesse Isis et au dieu Montou d'Ermant, localité un peu plus méridionale et centre de culte important de ce dieu à cette époque. L'ensemble des constructions se compose du temple lui-même, bâtisse massive avec un naos qu'entoure le « couloir mystérieux », un pronaos, une ouabet et sa cour à ciel ouvert, enfin des salles annexes, et du « propylône », porte monumentale qui s'ouvre à l'est dans l'enceinte de briques crues qui délimite une assez vaste cour autour du temple.

Plusieurs campagnes antérieures (cf. C.M. Zivie, « Trois campagnes épigraphiques au temple de Deir Chellouit », *BIFAO* 77, 1977, p. 151-161, et pl. XX-XXVI); « Entre Thèbes et Erment : le temple de Deir Chellouit », *BSFE* 80 (octobre 1977), p. 21-32) ont permis le relevé épigraphique intégral des textes qui étaient demeurés inédits jusqu'à

présent. Le premier volume de la publication des textes est paru : C.M. Zivie, *Le temple de Deir Chelouit* I. *Inscriptions du propylône et de la porte du temple* (1-55) Le Caire (IFAO), 1982. Le second volume de textes paraîtra en 1983 : *Le temple de Deir Chelouit* II. *Inscriptions du pronaos et du naos* (56-157).

Une campagne effectuée en 1981 (février-mars) par P. Deleuze avait permis de réaliser le relevé topographique du site et de mettre en place les premiers éléments des relevés architecturaux de l'édifice principal et du propylône.

La campagne 1981-1982 a permis de poursuivre les travaux de manière beaucoup plus détaillée. Un relevé architectural complet du propylône ou porte de l'enceinte et du temple, c'est-à-dire des éléments construits en pierre subsistant actuellement, a pu être fait. Il se compose de plans à grande échelle : 1/25 pour le propylône, 1/50 pour le temple (plan au sol et plan de couverture et de dallage des terrasses), d'élévations des parois principales (les quatre façades extérieures du temple et la façade intérieure du pronaos) et de plusieurs coupes selon les axes principaux du monument. Une description détaillée de tous les éléments architecturaux, a été entreprise; elle concerne la crypte, l'escalier conduisant à la terrasse, les fenêtres, le système de toiture, les dallages, les gargouilles et l'écoulement des eaux, la chapelle adossée à l'arrière du temple. Les procédés de construction ont également été analysés : par exemple les marques de carriers dont on relève un certain nombre d'exemplaires sur les blocs du temple ou encore les méthodes de ravalement qui est entamé à différents endroits mais n'a jamais été terminé. L'ensemble de cette étude apporte d'autant plus de renseignements qu'on est en présence d'un temple inachevé où beaucoup de procédés de construction sont encore visibles, qui ailleurs n'apparaissent plus.

Pour effectuer l'ensemble de ces relevés dans les meilleures conditions possibles, un nettoyage du temple a été réalisé tant à l'intérieur qu'aux abords immédiats du monument. A l'intérieur, le résultat le plus intéressant a été le vidage d'une crypte située sous le dallage de la ouabet (salle latérale nord précédée par une cour à ciel ouvert) et qui était entièrement obstruée par des déblais. On connaît d'autres exemples de cryptes situées à un emplacement similaire dans d'autres temples ptolémaïques ou romains. Les recherches effectuées à cette occasion dans les autres parties du temple n'ont pas conduit à la découverte d'autres cryptes.

Le nettoyage des sols là où le dallage antique était cassé ou avait disparu, en particulier dans le pronaos et le naos, a permis de mieux connaître le système de fondation

utilisé pour la construction du temple. Selon toute apparence, seul le sol du naos et ses murs ainsi que les murs extérieurs du temple reposaient sur des fondations, le reste des dallages étant posé directement sur un sol de gravier et de terre. De la même façon, en procédant par sondage, il a été possible d'étudier les fondations de la porte de l'enceinte.

Le dégagement partiel de l'extérieur du temple a mis en lumière les fondations externes qui comportent sur tout le pourtour de l'édifice trois assises de blocs avec un certain nombre de remplois. Le départ de certains murs de briques crues a été rendu visible à proximité soit du temple lui-même soit de la porte de l'enceinte. Leur dégagement devrait être poursuivi.

L'ensemble de ces travaux qui constituent une étude complète du monument sous l'angle architectural et viennent compléter le travail de relevé épigraphique sera publié dans un volume séparé faisant suite à l'édition des textes : *Le temple de Deir Chelouit* III. *Topographie et architecture*. Un certain nombre de vérifications sur place seront encore nécessaires avant la publication, une fois les plans de travail et les notes prises sur le terrain mis au net.

La totalité de ces campagnes montre à l'évidence l'intérêt de l'étude complète d'un monument qui était très peu connu et inédit. En présence de cet édifice de taille « humaine » mais riche en enseignements tant religieux qu'archéologiques, il est manifeste qu'une approche globale qui ne néglige ni l'architecture ni l'archéologie est possible et permet d'arriver à une interprétation plus satisfaisante du monument. Un nettoyage et un dégagement de la cour du temple avec ses structures annexes en briques et son puits restent à faire et apporteraient maintenant les renseignements complémentaires pour que l'étude du temple de Deir Chelouit soit exhaustive et pour qu'on puisse tenter d'en interpréter correctement son fonctionnement. C'est dans cette direction que nous souhaitons désormais orienter nos travaux futurs au temple de Deir Chelouit.



Le temple de Deir Chelouit.

Pl. I

TUNA EL-GEBEL — GRAB DES DJED-THOT-IW-EF-ANKH — VORBERICHT

Michael SABOTTKA

Die Reste des Grabes des Djed-Thot-iw-ef-Ankh liegen etwa 200 m nordöstlich des Petosiris-Grabes. Sie sind 1942-43 im Verlauf der Grabungen der Universität Kairo unter der Leitung S. Gabras freigelegt worden [1]. Die Längsachse der 21.67 m langen und etwa 16.50 m breiten Anlage liegt ungefähr in der Nordrichtung [2]. Das Grab hat damit eine ähnliche Ausrichtung wie das Grab des Petosiris und das des Padykam (Taf. I, II).

Erhalten geblieben sind große Abschnitte der Fundamente, Teile der ersten Schicht des aufgehenden Mauerwerks mit Reliefs und einige Steinbalken. Bei den Resten lassen sich drei Phasen unterscheiden (Abb. 1, 2) :

1. eine innere Kammer (*Phase 1*),
2. ein kleiner daran gebauter Vorraum (*Phase 2*),
3. eine vorgesetzte Halle mit vier Säulen (*Phase 3 a*), deren Seitenwände schließlich nach Süden über die innere Kapelle mit Vorraum hinaus verlängert und durch eine Südwand verbunden worden sind (*Phase 3 b*).

(1) J. Mellaart, *JEOL* 10, 1945/48 (1952), 324. S. Gabra - E. Drioton, *Peintures à fresques et scénes peintes à Hermopolis Ouest* (*Touna el-Gebel*), 9 Taf. 1 (unten). Helck-Otto, *Kleines Wörterbuch der Aegyptologie* ², 273. G. Grimm, *Die römischen Mumienmasken aus Aegypten,* 23 f. Anm. 3 und ders. *MDAIK* 31, 1975, 234. Dort weitere Leitratur zu Grabungen und Untersuchungen in Tuna el-Gebel.

(2) Mit einer Abweichung von 7° nach NNO von der magnetischen Nordrichtung (1979). Das Grab des Djed-Thot-iw-ef-ankh wurde 1979 von den Mitgliedern des Forschungszentrums « Griechisch-Romisches Aegypten » der Universität Trier, H. Heinen, G. Grimm und E. Winter und dem Architekten M. Sabottka besucht. Eine skizzenhafte Bauaufnahme führte damals der Verf. durch. Im Fruhjahr 1981 konnte dank der grosszugigen Genehmigung der ägyptischen Antikenverwaltung und der finanziellen Unterstutzung durch den Freundeskreis der Universität Trier, das Grab vom Sand gereinigt und neu vermessen werden. G. Grimm leitete das Unternehm, M. Sabottka nahm die Vermessungen vor und fertigte die Baubeschreibung an. Adel Hassan, Inspektor aus Minia, war als Vertreter der ägyptischen Antikenverwaltung anwesend.

Als Baumaterial wurde der auch sonst in Tuna el-Gebel benutzte Muschelkalkstein verwendet. Die Steinbearbeitung ist in den drei festgestellten Phasen unterschiedlich. Die Wandblöcke der Phasen 1 und 2 sind exakt ausgearbeitet und haben in den meisten Fällen engen Fugenschluß. Bei den Resten der Phase 3 dagegen sind die Außenseiten der zweischaligen Wand in Bosse belassen worden. Die breiteren Mittelfugen der zweischaligen Wände der Phase 3 sind mit Bruchsteinen, schmalen Steinplatten und Mörtel angefüllt [1].

Die Fundamente aller drei Phasen weisen die gleiche Bautechnik und glieche Bearbeitungsmerkmale der Blöcke auf. Uber ein oder zwei Lagen locker gelegter, großer Blöcke, die als Läufer in Richtung der Wand liegen, ist als Euthynterie — als oberste Fundamentschicht — eine Binderlage aus kleineren Blöcken gesetzt, deren Stoßfugen nicht immer senkrecht zur Vorderkante verlaufen. Die Stirnflächen sind bruchrauh oder in grober Bosse belassen, die Oberflächen sind dagegen sorgfältig abgeglichen. Die Lage der darüber aufgehenden Wände ist darauf durch Ritzlinien angegeben. Die Fundamente wurden nur in den Bereichen gelegt, wo sich auch Mauern erhoben haben. Der übrige Raum wurde wieder mit Sand zugeschüttet und mit Ziegeln bedeckt.

Phase 1 : Die innere Kammer.

Das Fundament ist nicht vollständig erhalten, denn in der Südost — und vor allem in der Südwestecke der inneren Kammer fehlen große Teile zumindest der oberen Lage. An der nördlichen Eingangswand und an der gegenüberliegenden Rückwand sind die Fundamente an je zwei Stellen in den Raum hinein erweitert. Diese Vorsprünge trugen Wandpfeiler, die durch Ritzlinien noch zum Teil kenntlich sind. In der westlichen Hälfte befindet sich ein Einzelfundament mit einem aufgerissenen Quadrat auf der Oberfläche (71 cm × 71 cm), das mit den Wandpfeilern in einer Linie liegt [2]. Dort stand ein Pfeiler, der zusammen mit den Wandpfeilern vermutlich Architrave in Nordsüdrichtung trug. Auf diesen lagen wohl Steinplatten auf, die zu den Seitenwänden hinüberreichten. Möglicherweise war zwischen den mittleren Pfeilern ein Grabschacht angeordnet, von dem allerdings nichts erhalten ist.

(1) Möglicherweise gehört die bei allen Phasen beobachtete Ausfüllung der Fundament- und einiger Wandfugen mit einem rötlichen Mörtel zu einer modernen Restaurierungsma nahme.

(2) In der anderen Raumhälfte fehlt ein entsprechendes Fundament. Wahrscheinlich sind die Blöcke durch Steinräuber entfernt worden. Vgl. zum Fortschleppen von Steinen in Tuna el-Gebel schon Jomard, *Description de l'Égypte,* Texte 4 (1821), 182.

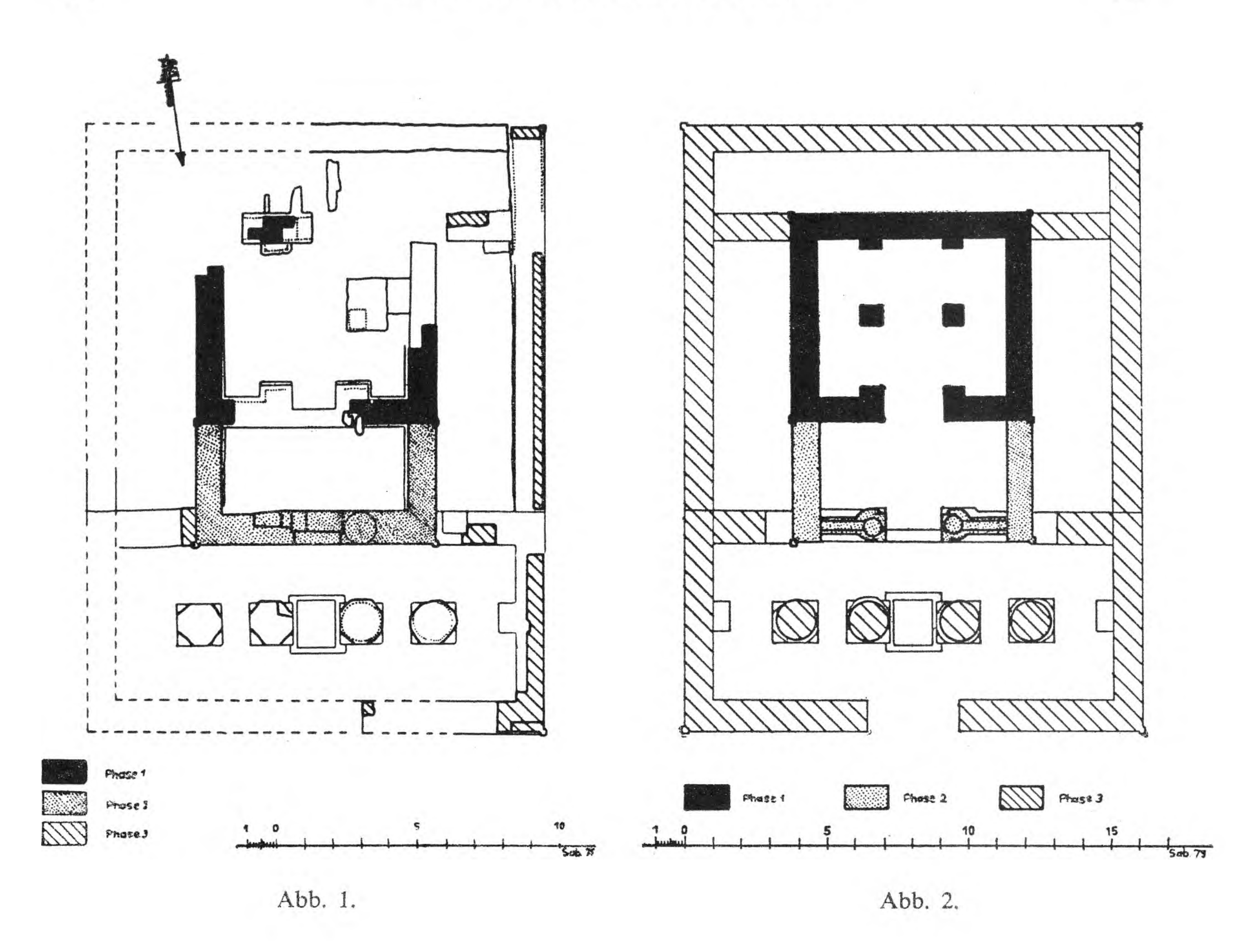


Abb. 1. Abb. 2.

Das aufgehende Mauerwerk der inneren Kammer ist auch nur teilweise erhalten. Es besteht aus zwei Schalen hochkant gestellter, verschieden langer Blöcke mit enger Mittelfuge und nicht immer rechtwinkligen Stoßfugen. Die Außenwände sind glatt und leicht geböscht (3°). An beiden Ecken der nördlichen Außenwand sind Rundstäbe aus den Blöcken herausgearbeitet [1]. Die Innenseiten der Mauern sind senkrecht und mit Reliefs geschmückt, die Opferprozessionen darstellen. In der westlichen Ecke der Nordseite ist die schon von S. Gabra bekanntgemachte Darstellung eines Opferstiers [2] in flachem erhabenem Relief mit farbiger Bemalung erhalten.

(1) Sie sind, wie auch bei anderen Gräbern in Tuna el-Gebel (z.B. Petosiris, Padykam), in der nur noch erhaltenen untersten Wandschicht quadratisch und nicht abgerundet.

(2) S. Gabra - E. Drioton, *op. cit.,* 9 Taf. *1.*

Die Außenmaße der inneren Kammer betragen etwa 8.40 m × 6.80 m. Die von den Wänden umschlossene Fläche mißt ungefähr 5.65 m × 6.70 m, also knapp 38 m^2.

Phase 2 : der Vorraum.

In der Verlängerung der West- und der Ostseite der inneren Kammer schließen die Wände eines Vorraums an, der 4.30 m nach Norden reicht. Die beiden Wände entsprechen in der Art des Zweischalenmauerwerks mit einer engen Mittelfuge und in der Schichthöhe genau dem der inneren Kammer. Sie schließen an die geböschte Nordwand dieser Kammer mit einer durch Mörtel ausgefüllten keilförmigen Fuge an. Ihre Außenseite ist schwach geböscht (1°). Die beiden nördlichen Ecken weisen ebenfalls 10 cm breite Rundstäbe auf.

Die Innenseiten der West- und der Ostmauer sind in flachem erhabenem Relief mit nach Süden gewandten Personen zwischen Inschriftenregistern versehen. Die Reliefs sind auch auf der geböschten, ursprünglichen Außenfläche der Nordmauer der inneren Kammer fortgeführt.

Die Blöcke der Nordwand des Vorbaues sind zumindest zum Teil später eingesetzt worden. Nach dieser Veränderung wurde die Nordwand als Fundament benutzt, auf dem wahrscheinlich zwei mittlere Säulen mit Türpfeilern einen Eingang bildeten. Sie waren mit den Anten, den Abschlüssen der beiden Seitenwände, durch Schranken verbunden (1).

Phase 3 : Breite Vorhalle und spätere Erweiterung.

Um die beiden Räume der Phasen 1 und 2, bestehend aus der inneren Kammer und dem angesetzten Vorbau, liegen in einigem Abstand weitere Fundamentzüge und — im Norden — Einzelfundamente für Säulen.

Phase 3 a : Breite Vorhalle mit Säulenstellung.

Wie die Reste und vorhandene Ritzlinien an der Westseite zeigen, ist auch die beträchtliche Erweiterung der ursprünglich kleinen Grabkapelle (Phase 1 und 2) zu einem Gebäude mit den Außenmaßen 21.67 m × 16.50 m in zwei Abschnitten durchgeführt worden.

(1) Von den Säulen und Schranken konnten nur ganz schwache Standspuren beobachtet werden. Es sind aber keine Ritzlinien eingearbeitet.

Zuerst wurde eine über die Seitenwände der zentralen Anlage übergreifende, querliegende Vorhalle gebaut, die mit ihren Fundamenten direkt an die Anten des Vorbaues (Phase 2) anschloß (1). Die unterste Lage der äußeren Schale und die Füllschicht des aufgehenden Mauerwerks sind an der Westseite noch erhalten. Außen ist die geböschte Wandfläche rauh belassen und weist nur einen Randschlag (Werkzoll) auf.

In der Mitte der Halle nahmen vier Einzelfundamente Säulen auf (Ritzlinien : Durchmesser der Basen 1.34 m), auf denen vermutlich Architrave in Ostwestrichtung auflagen. Auch hier sind Wandpfeiler angeordnet, um den Anschluß der Architrave an die Seitenwände herzustellen. Die Oberseiten der Wand- und der Säulenfundamente liegen auf gleicher Höhe wie die der später eingesetzten Nordmauer des inneren Vorraums (Phase 2).

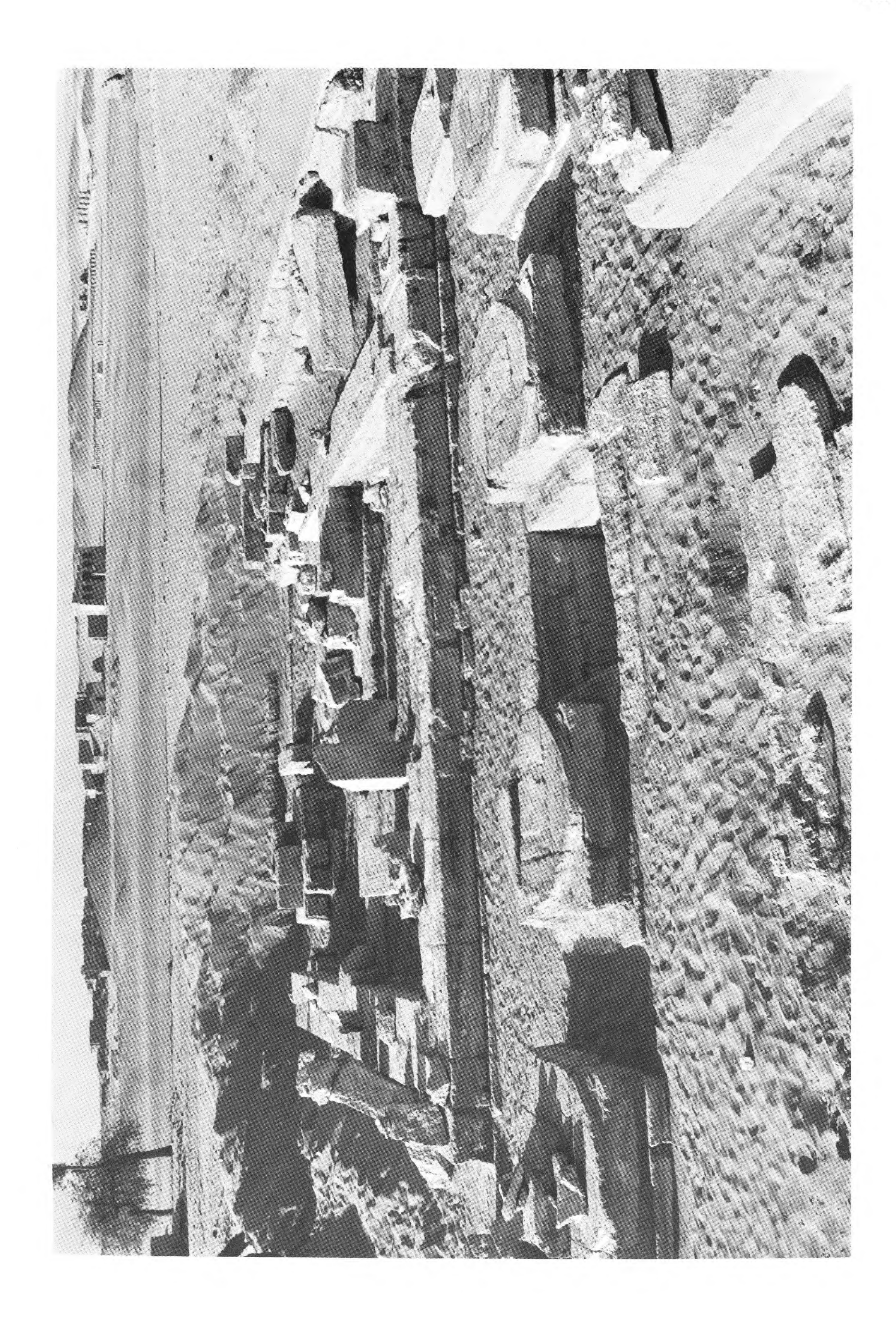
Die Fläche zwischen den beiden mittleren Einzelfundamenten nimmt ein Schacht ein (1.58 m × 1.58 m), dessen Wände in vier Schichten tief gemauert sind. An zwei Stellen erleichterten Trittlöcher das Hinabsteigen.

Phase 3 b : Erweiterung der Vorhalle nach Süden über die zentrale Kapelle hinaus.

Die Seitenwände der vor die zentrale Kapelle gesetzten Vorhalle wurden später im Osten und Westen 13.55 m weit nach Süden verlängert und durch eine Südwand verbunden. Die neuen Fundamente binden nicht in die der Vorhalle ein, sondern stoßen stumpf dagegen. Fundament- und Mauertechnik entsprechen aber der Vorhalle, nur sind die Blöcke unregelmäßiger gestaltet und ihre Außenflächen in noch rauherer Bosse belassen worden. Im Anschluß an die Nordwestecke des Kernbaues (Phase 2) wurde in die Vorhallenwand eine Tür eingebaut, um Zugang zu dem durch Erweiterung entstandenen Umgang zu geben. Dieser wurde später unterteilt, indem in Verlängerung der Südwand der zentralen Kapelle eine Verbindungsmauer von dieser zur Wand des Erweiterungsbaues gezogen wurde.

Im Süden sind zwischen den Fundamenten des Kernbaues und der Südwand der Erweiterung zwei gemauerte Gruben als spätere Einbauten für Nachbestattungen festgestellt worden. Neben zahlreichen verworfenen Wandquadern liegen in den Mauern des Grabes auch große Fragmente von Architraven, teilweise mit Inschriften auf den Seiten und Unterseiten.

(1) Im Osten und Norden sind diese fast vollständig ausgeraubt. Rundstab am Eckblock im Nordwesten, Ritzlinie für einen Rundstab auf dem Fundament an der Südwestecke der Vorhalle.





UNIVERSITÀ DI PISA

PROSPEZIONE E SALVATAGGIO DEI MONUMENTI EGIZIANI : SURVEY NEL SETTORE NORD OVEST DEL FAYUM

Edda BRESCIANI — Salah El-NAGGAR

Nel quadro del programma generale di Survey dei siti archeologici dell'Egitto, in particolare di quelli messi in pericolo dai progetti di ampliamento delle zone coltivate, la missione dell'Università di Pisa ha intrapreso una prima, breve campagna, avendo come centro la concessione pisana di Kom Madi ed estendendosi per un raggio di dieci km. circa.

La missione comprendeva, oltre agli autori del presente rapporto preliminare, le dott. M. Cristina Guidotti e Flora Silvano, e il Sign. Renzo Galluzzi; l'Ispettrice dell'Organisation des Antiquités, che ci accompagnava, Mlle Faten Saleh, ha dato la sua attiva partecipazione.

Si è deciso di seguire per prima cosa, quest'anno, il bordo delle coltivazioni, tra Talit e Medinet el Nahas, con puntate nei siti di Kom Daniel, Tebtynis e nel deserto a nord ovest di Medinet el Nahas (Gebel Gamel el Masakhit e Gebel el Aesc) (Fig. 1).

1. *Talit.* Una visita a questo luogo ha fatto costatare la quasi completa distruzione del sito, che ha fortemente sofferto delle infiltrazioni d'acqua salina; i pochi resti di un qualche interesse (blocchi appartenuti a costruzioni, un capitello corroso, alcune cisterne scavate nella roccia con tracce di canalizzazione, la base di una colonna) sono stati fotografati (Tav. I *a-b*) [1].

2. *Kom Khelua.* A circa due km. da Talit, verso sud ovest, si trova il sito di Kom Khelua (chiamato anche Kom Ruqaia). A proposito di questo luogo esiste un rapporto assai documentato, eseguito da Dieter Arnold [2], il quale vi ha riconosciuto due tombe contigue scavate nella falaise rocciosa che si alza circa dieci metri (Tav. II *a*); la roccia è di cattiva qualità, e il monumento ha molto sofferto per l'esposizione al vento e alla sabbia, essendo il soffitto dell'ipogeo caduto assieme coi pilastri. A quanto lo Arnold

(1) Cf. D. Arnold, « Bericht über Fahrten in das El-Gharaq-Becken (Faijum) », *MDIAK* 21, 1966, p. 102.

(2) Arnold, *l.c.*, p. 103-108.

aveva documentato della decorazione parietale a rilievo nella prima tomba, abbiamo potuto aggiungere il completamento della decorazione della parete ovest, i disegni della quale sono stati eseguiti sul posto da M.C. Guidotti. Per quanto riguarda la parete sud, l'opera del vento da distrutto parte dei già minimi resti di iscrizioni rilevati dallo Arnold; assai conservate sono le figure in rilievo sulle quattro facce dei due pilastri rimasti in situ. Sotto una parte del soffitto caduto, è inoltre visibile parte di un terzo pilastro decorato allo stesso modo, con la figura in piedi del proprietario della tomba, vestito della scendit e con una lunga canna in mano.

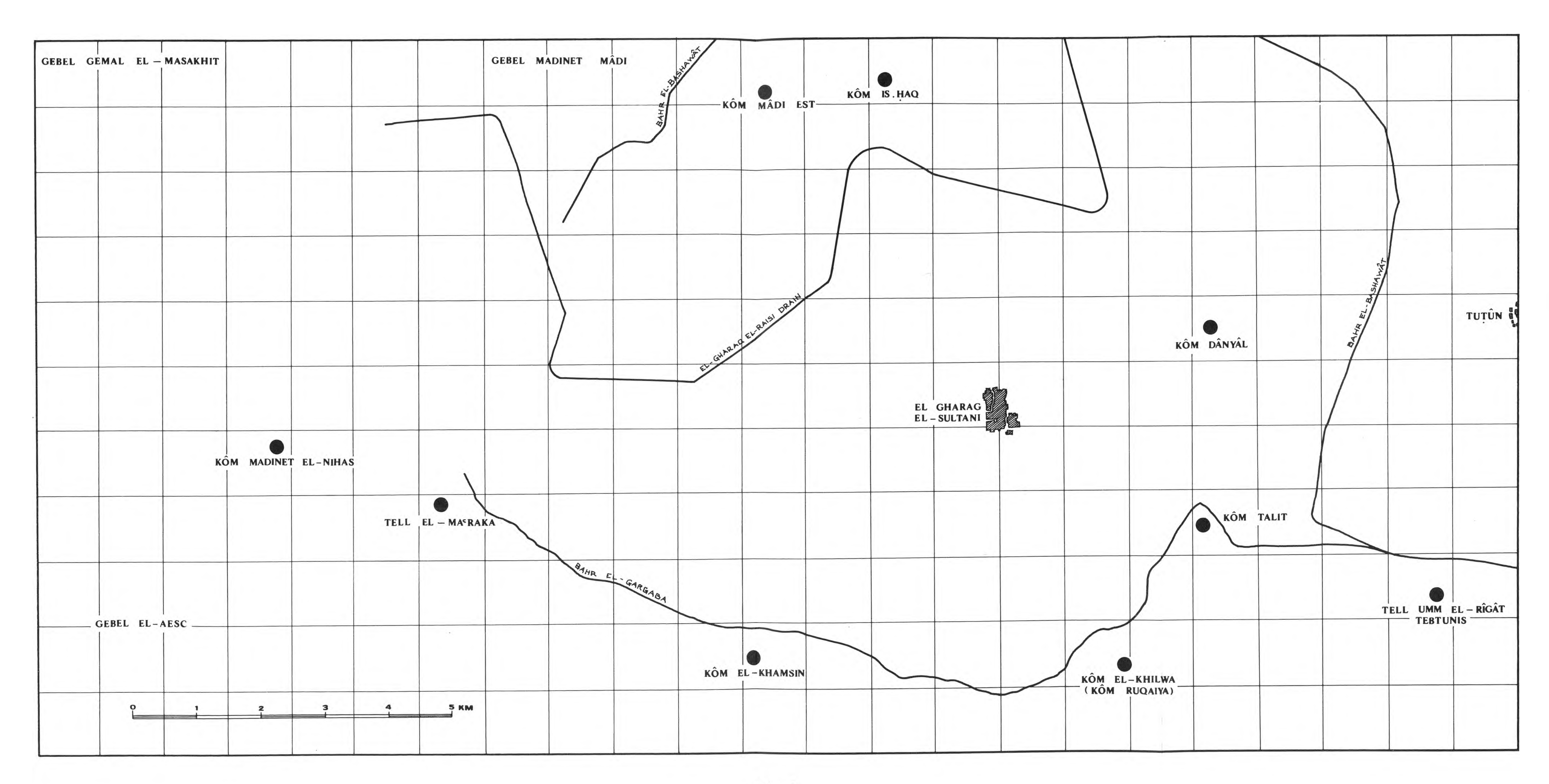
Ancora restava, sulla sabbia, dentro la nicchia centrale della parete ovest, il frammento di statua, in basalto, visto dallo Arnold; niente si è potuto a giungere alla lettura dei pochi geroglifici fatta dallo studioso tedesco [1].

Fortunatamente, abbiamo trovato, parzialmente coperta di sabbia davanti alla nicchia centrale della parete ovest, la metà inferiore di una statua a grandezza quasi naturale di un uomo seduto, che porta incisi testi geroglifici (che conservano ancora in parte l'originaria pittura blu) i quali forniscono i titoli e il nome del proprietario della tomba rupestre di Kom Khelua, il dignitario Uaget (Tav. II *b*). La statua, coi suoi testi, sarà oggetto di una pubblicazione dettagliata che apparirà nel vol. IV di « Egitto e Vicino Oriente » con uno studio generale degli ipogei del sito, nel quale sono stati rilevati anche pozzi funerari (caratterizzati dalla presenza di una piccola scala laterale scavata nella roccia, con gradini larghi circa 50 cm.) e basi di colonne di tipo bizantino appartenenti forse a una basilica (Fig. 2; Tav. III *a-b*; IV *a-b*).

Il sito soffre molto della libertà che gli abitanti della vicina *esba* hanno di usare delle pietre del luogo come di una cava di materiale da costruzione. Vista l'importanza del sito, sembra molto importante per la regione del Fayum custodire, proteggere e restaurare i monumenti di Kom Khelua, che va tenuto lontano dal pericolo dell'estensione delle coltivazioni, e dove si spera poter eseguire ricerche archeologiche approfondite nella prossima campagna.

3. *Kom el Khamsin*. Una prospezione preliminare nel sito di Kom el Khamsin, praticata sull'intera area archeologica, ha permesso di rilevarvi la presenza di varie rovine d'età greco-romana; sono stati notati resti di soprastrutture in mattoni crudi e raccolti esempi interessanti di materiali fittile in superficie (fra l'altro, quattro ciotole di terracotta intere, e una statuetta fittile di Arpocrate) (Fig. 3). Il sito risulta assai importante e, data l'assenza finora di indagine archeologica, va assolutamente protetto da progetti di

(1) Arnold, *l.c.*, p. 106-107.



GEBEL GEMAL EL — MASAKHIT
GEBEL MADINET MÂDI
BAHR EL-BASHAWÂT
KÔM MÂDI EST
KÔM IS.HAQ
EL-GHARAQ EL-RAISI DRAIN
KÔM DÂNYÂL
BAHR EL-BASHAWÂT
TUTÛN
EL GHARAG
EL - SULTANI
KÔM MADINET EL-NIHAS
TELL EL — MAᶜRAKA
KÔM TALIT
BAHR EL-GARGABA
GEBEL EL-AESC
TELL UMM EL - RÎGÂT
TEBTUNIS
KÔM EL-KHAMSIN
KÔM EL-KHILWA
(KÔM RUQAIYA)
0
1
2
3
4
5 KM

Fig. 1.

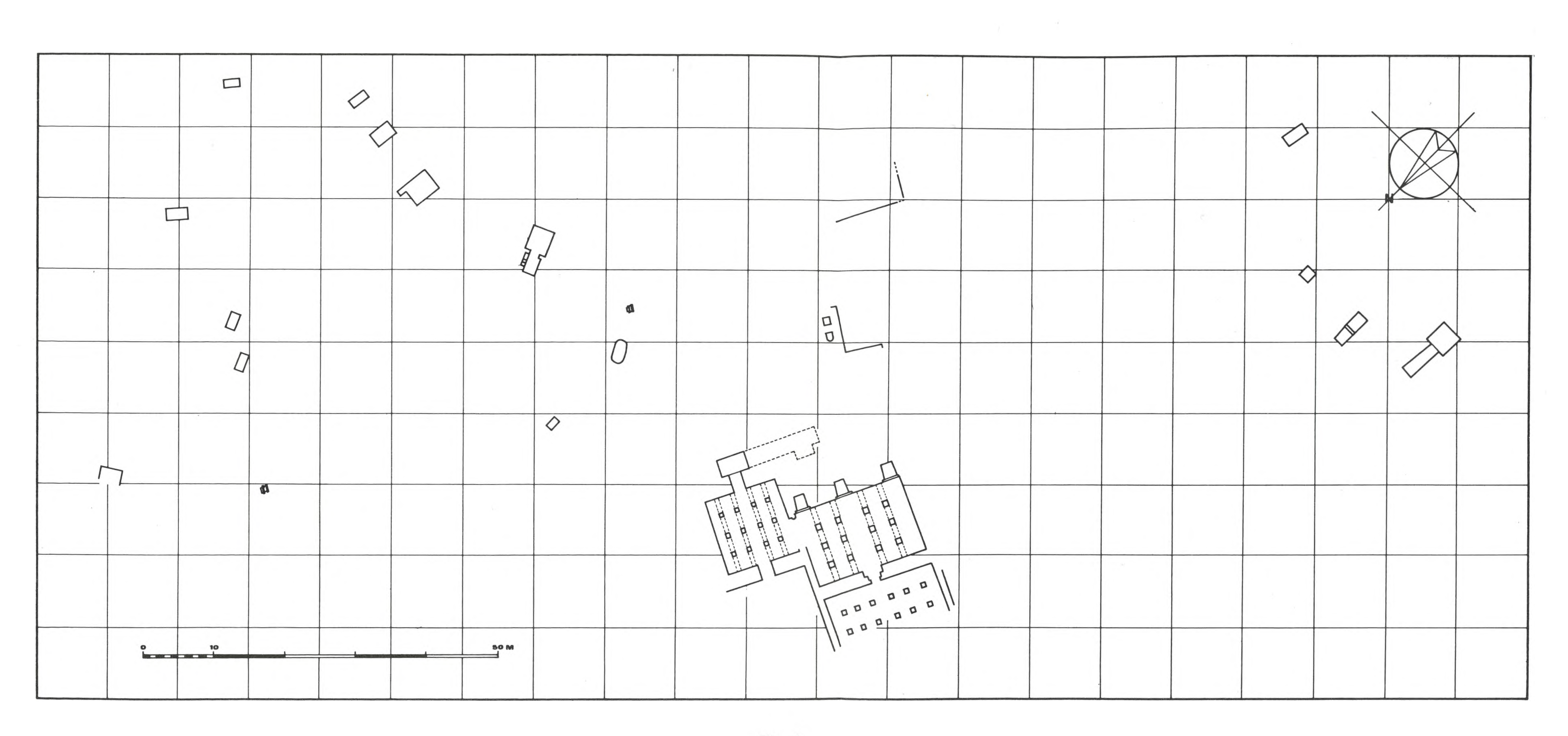


Fig. 2.

coltivazione; la missione pisana conta potervi eseguire sondaggi metodici sufficienti a illuminare il contesto archeologico [1].

KOM KHAMSIN	Sup. 1 17.1.'81

CIOTOLA 1

FORMA = orlo a sezione semicircolare; corpo tronco conico; piede appena accennato; base piana.
MATERIALE = terracotta rossa, di impasto poroso. Abrasioni su tutta le superficie.
MISURE = h. 7,5 - diam. int. 15,5

KHELUA	Sup. rasente parete Ovest tra nicchie centrale e nicchia NORD. 25.1.'81

PARTE dello STUCCO del SOFFITTO

MATERIALE = stucco con tracce di pitture gialle, rossa e blu.
MISURE - 2,85 × 3,00 - spess. 0,80

Fig. 3.

4. *Tell el Maarraqa.* Il sito è molto degradato, ma necessita di una indagine approfondita [2], che contiamo poter eseguire.

5. *Medinet el Nahas.* Il sito archeologico di questo nome si trova all'estremo nord ovest della regione del Fayum; il kom è ancora conservato in una notevole altezza, con

[1] Arnold, *l.c.*, p. 108. Il sito potrebbe essere una necropoli. — [2] Arnold, *l.c.*, p. 108.

resti di costruzioni in pietra sulla sommità (elementi di colonne, un frammento di capitello a canestro di evidente attribuzione all'età bizantina) (Tav. V *a-b*). In superficie, molte scorie di fusione. Un'indagine archeologica di questo kom si impone, e potrà dare risultati importanti [1].

6. *Kom Daniel.* Una prospezione a Kom Daniel ha permesso di rilevare lo stato di estrema degradazione del sito (immediatamente prossimo a un'*esba*); sono state rilevate cisterne e pozzi con opere di canalizzazione (già viste dallo Arnold) [2]; molto interessanti le strutture sotterranee, con pozzi e camere, rilevate nel settore sud occidentale, che dovranno essere studiate opportunamente.

7. *Gebel el Gamel el Masakhit. Gebel el Aesc.* Il toponimo di Gebel el Gamel el Masakhit (« il monte del cammello pietrificato ») rilevato sulla carta sembrando promettente, si è deciso di visitare il luogo; l'esplorazione — effettuata nello stesso giorno di quella a Gebel el Aesc a nord della pista che conduce alle oasi — ha dato un profondo piacere per la desertica selvaggia bellezza del paesaggio, ma non ha permesso di rilevarvi traccia di opera umana colà.

Nei vari siti archeologici oggetto della prima campagna di survey sono state raccolte serie di esemplari di materiale fittile, di fayence, di vetro etc.; tutto il materiale è stato messo su schede, descritto e disegnato (Fig. 3 : esempi di schedatura) da M.C. Guidotti e F. Silvano e fotografato da R. Galluzzi; sono stati raccolti anche esempi interessanti di manufatti litici preistorici, dei quali i più importanti sono stati trovati nell'area tra Kom el Khamsin e Tell Maarraqa.

Una visita al sito ben conosciuto di Tebtynis ha portato, oltre alla costatazione di un deprecabile avanzatissimo stato di deteriorazione delle importanti strutture in mattoni crudi dell'antico villaggio, ad alcuni interessanti rilievi nella *esba* vicinissima alla zona archeologica; per le strade, vicino alle case, sono stati notati e fotografati elementi antichi, riutilizzati dagli abitanti del luogo : un bel sostegno per giare, d'età tardo romana (Tav. VI *a*), un capitello di tipo bizantino, due tamburi di colonna in calcare; un frammento di rilievo riutilizzato in una muratura moderna (Tav. VI *b*), un rocco di una grande colonna fascicolata in granito, che, associata alla presenza, al centro dell'*esba*, dei resti imponenti di una pavimentazione di grandi blocchi di pietra, sembra essere indicativo della presenza colà di un tempio d'epoca faraonica, di notevoli dimensioni, al quale van forse ricollegati anche i rocchi di colonna di calcare sopra ricordati.

[1] Arnold, *l.c.*, p. 109. — [2] Arnold, *l.c.*, p. 103.



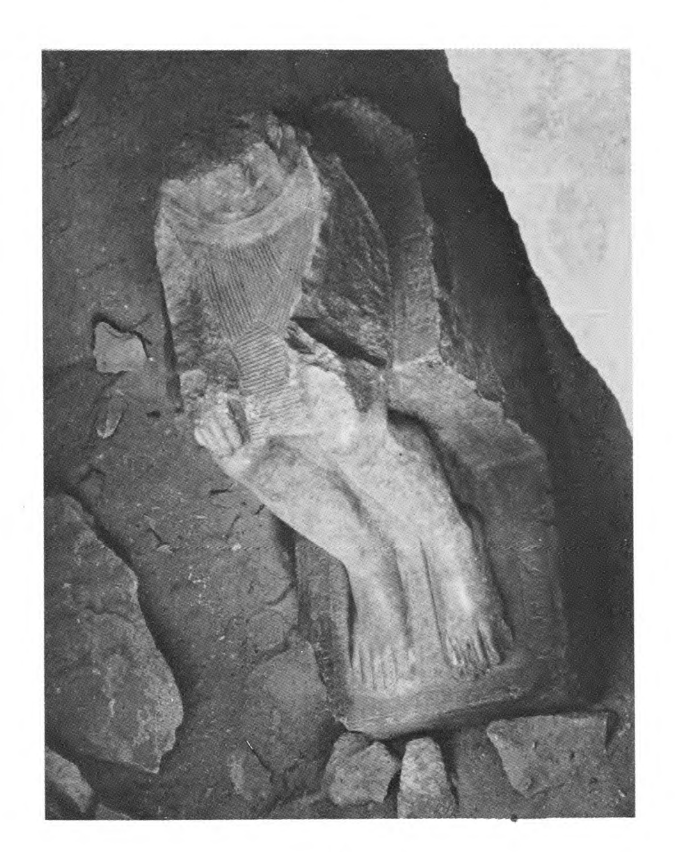
a



b



a



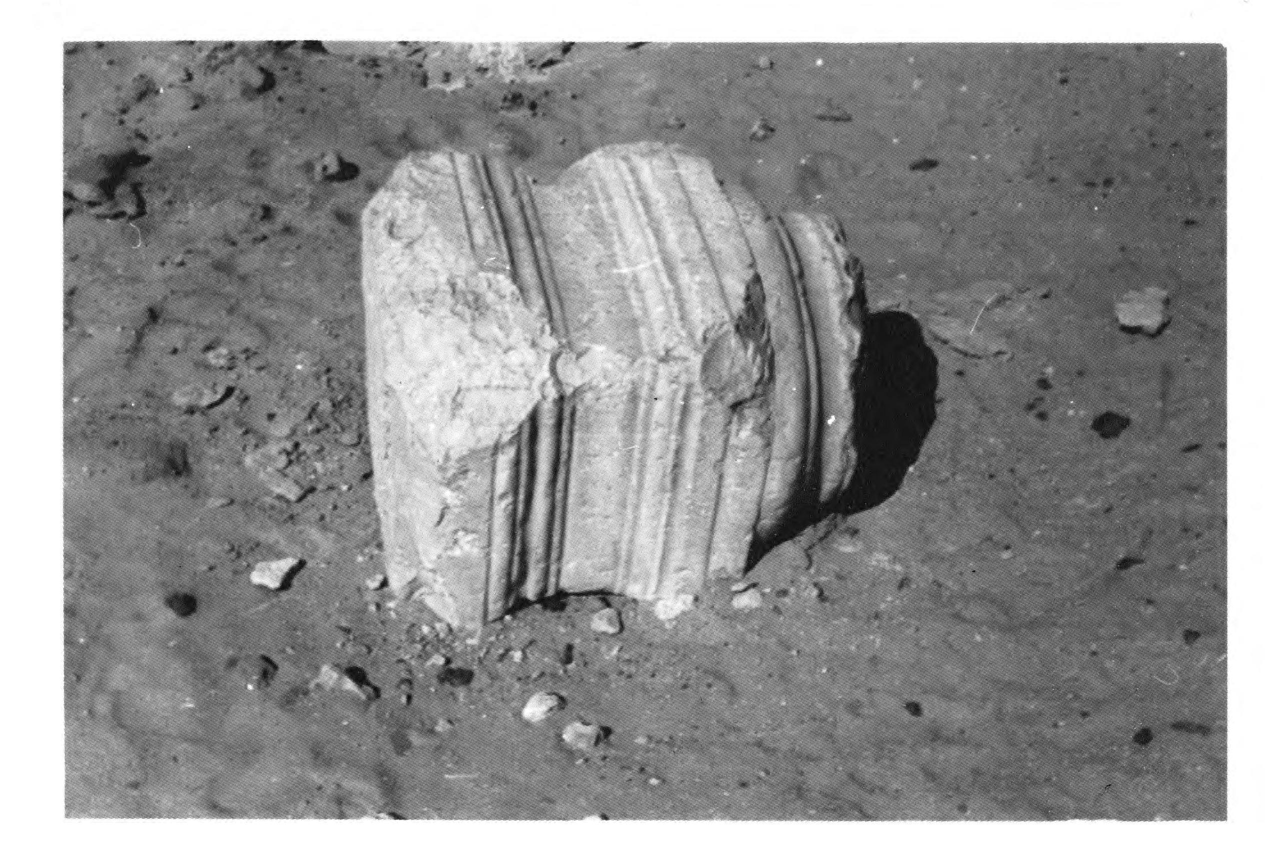
b



a



b



a



b



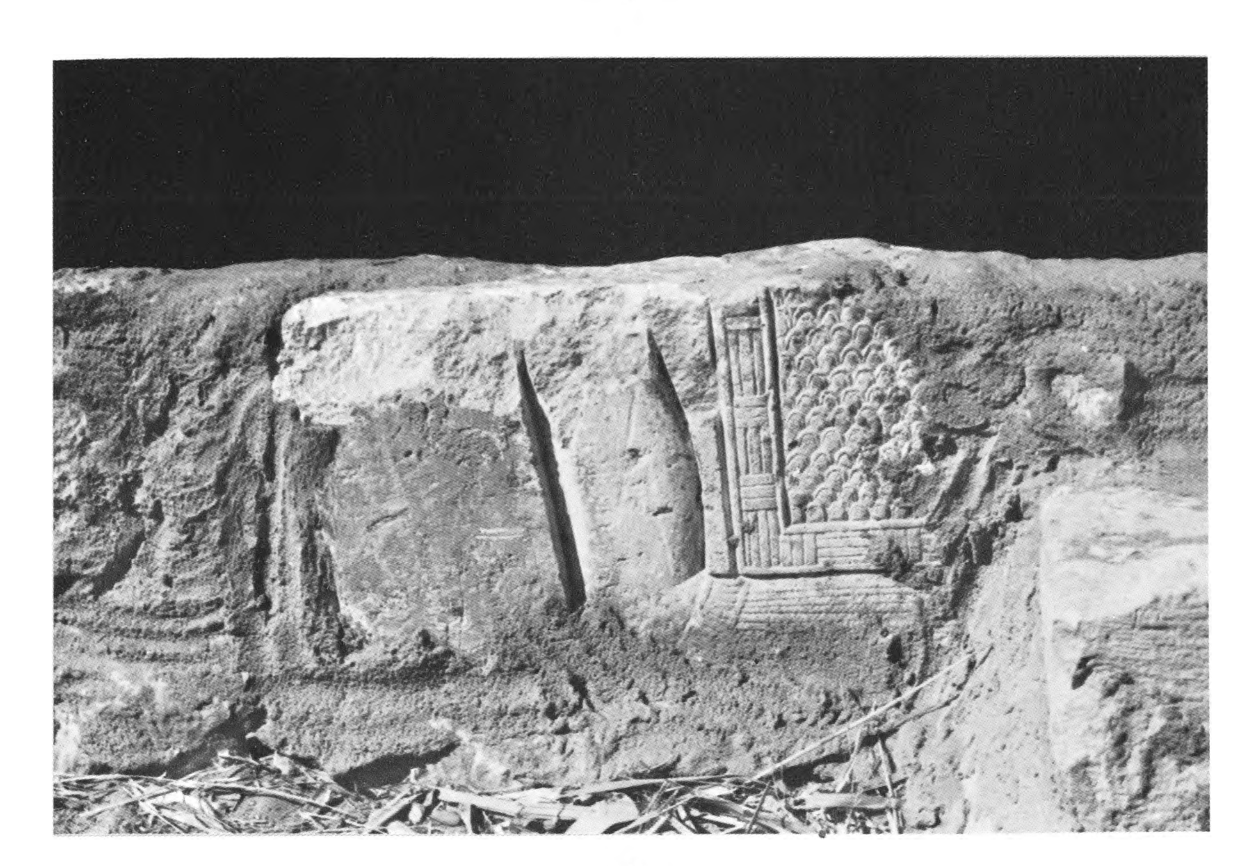
a



b



a



b

UNIVERSITÀ DI ROMA

ANTINOE — NECROPOLI MERIDIONALE (Saggi 1978)

I. — RELAZIONE PRELIMINARE.

Ida BALDASSARE

Nel riprendere i lavori nella Necropoli Sud di Antinoe, a dieci anni dalla prima scoperta della necropoli stessa, si è ritenuto opportuno, prima di estendere lo scavo alle strutture affioranti ed evidentemente collegate a quelle già messe in luce, eseguire un saggio in un settore della zona già scavata, allo scopo di individuare una possibile stratigrafia che evidenziasse la successione di fasi interna alla necropoli stessa stabilendo una cronologia relativa dei materiali connessi con le singole sepolture. Si è pensato che, nella totale mancanza di elementi cronologici assoluti a cui far riferimento nello studio di materiali dell'Egitto tardo romano e copto, già questa griglia interna potesse essere un utile parametro di riferimento, preliminare alla ripresa dello scavo nella necropoli, mentre la individuazione di qualche elemento di precisa cronologia assoluta, solo in parte emerso per il momento, permetterà di dare concretezza alla sequenza stratigrafica così stabilita.

L'edizione definitiva del saggio prevede l'esame di ogni singola deposizione, considerata dal punto di vista topografico, stratigrafico e in connessione con la sua suppellettile; lo studio dei materiali è tuttavia già a buon punto e questo consente, in via preliminare, alcune interessanti osservazioni sia sulla situazione generale della necropoli che sul panorama ceramico che essa ha restituito [1] (non è invece ancora esaurito lo studio delle stoffe, mentre è in corso di stampa l'esame antropologico dei resti umani).

(1) I lavori cui si riferiscono queste note si sono svolti fra il 12 sett. e il 17 ott. 1978. Una seconda campagna, dedicata al restauro e alla documentazione, ha avuto luogo l'anno seguente dal 16 ott. al 1 nov. 1979. La Missione, in questi due periodi, ha impegnato S. Bosticco come egittologo, I. Baldassare come archeologa, R. Grilletto come antropologo, I. Bragantini come ceramologa, G. Lovera come rilevatore e fotografo, D. Silenzi come disegnatore, J.L. Nicola e R. Tognin come restauratori. Il *rayys* è stato Hasan Ahmed Isma'il. L'impostazione e il coordinamento generale son stati assicurati da S. Donadoni. Ispettore del *Service* è stato il sig. Isma'il Mohammed 'Aly.

Il saggio si è concentrato nell'angolo Nord-Est della zona scavata nel 1968 [1], in un settore privo di strutture definite, delimitato dai muri degli ambienti Y a Nord, Q ad Ovest, T a Sud, e Z ad Est e comprende nel proprio ambito le cosiddette tombe a cassone 1, 2, 3 [2]. Poichè lo scopo del saggio era quello di individuare la stratigrafia al di sotto delle strutture già messe in luce, non sono stati presi in considerazione gli interni degli ambienti sopra elencati, in parte, per altro, già editi. Come punto di partenza per l'approfondimento, lo zero a cui sono riferite tutte le quote, è stata assunta la base del muro Sud di Y, là dove esso si allarga, esile fondazione di due filari di mattoni crudi, prima dello spiccato del muro stesso. Il vano Y, già nella relazione degli scavi eseguiti nel 1968 [3] era stato assegnato al momento più tardo di frequentazione del sito e ne era stata messa in dubbio la funzione cimiteriale, ipotizzando una sua connessione con altre strutture, probabilmente abitative (vano X e zona tra i vani X, M, A, E) rinvenute ad Ovest della zona scavata [4].

Il saggio ha dimostrato che l'ambiente Y, il più alto come quota in questo settore della necropoli, si è impostato su di una sequenza stratigrafica di deposizioni nella nuda sabbia, deposizioni che nessuna struttura muraria definiva o limitava e con le quali l'edificio stesso non è in collegamento.

Come Y, anche l'ambiente Q, il cui livello di spiccato dei muri è comunque più basso, si era impostato su di una precedente sequenza di deposizioni, ma, a differenza di Y, l'ambiente stesso era stato costruito con funzioni di cappella funeraria ed il saggio ha evidenziato con chiarezza la differenza tra le deposizioni stipate all'interno della costruzione e con essa connesse e la serie di deposizioni precedenti. La stessa situazione è documentata nel lato Sud del saggio, relativamente all'ambiente T, mentre sul lato Est sono venute in luce strutture nuove, connesse con gli strati più profondi del saggio.

Nell'ambito del saggio, e quindi, come si è detto, all'esterno degli ambienti sopra citati, sono state individuate circa 140 deposizioni, che si distribuiscono entro uno specchio *grosso modo* rettangolare, di m. 5 × 3 di lato e si dispongono lungo una sezione che va da quota 0 a quota — 1,80. Pochissime deposizioni (non più di sette) si trovano al livello 0 o di poco inferiore; il maggior numero di sepolture si trova compreso tra i livelli — 0,30 / — 1,20, ma, all'interno di questo strato, una ulteriore e netta specificazione

[1] S. Donadoni, *Antinoe (1965-1968)*, Roma, 1974, p. 141 ss., tav. 70.

[2] *Ibid.* tav. 70. Abbiamo assegnato la lettera Z all'ambiente solo parzialmente messo in luce al limite Nord-Est dello scavo, rimasto, sulla pianta di tav. 70 senza indicazione.

[3] *Ibid.* p. 143.

[4] *Ibid.* p. 143.

può essere segnalata tra un primo gruppo di sepolture disposto tra le quote — 0,30 / — 0,80 ed un secondo gruppo situato tra le quote — 0,80 / — 1,20.

Nel primo gruppo i corpi sono letteralmente accatastati, sia pure con ordine, direttamente gli uni sugli altri, senza alcun elemento divisorio nè orizzontale nè verticale, tanto da rendere problematica la comprensione di come, in pratica potesse sostenersi questa disposizione. Una ipotesi, confortata dalla presenza, in questo strato, di sabbia mista a molto limo, parebbe supporre la presenza di muretti di sostegno, in mattoni crudi o direttamente di limo impastato, ora completamente distrutti, che dovevano aver delimitato, a gruppi, le deposizioni.

Il secondo nucleo di sepolture, situato tra le quote — 0,80 / — 1,20 è caratterizzato da deposizioni isolate e sparse, con il morto sistemato in buche scavate nella sabbia, che in questo strato si presenta compatta e ghiaiosa; si tratta di deposizioni singole (tranne per i casi di donne seppellite con un bambino), con sepoltura ben individuata, sottolineata spesso dalla presenza di oggetti connessi con il culto funerario, un culto funerario che prevedeva la frequentazione della necropoli da parte dei vivi; si tratta di recipienti in ceramica contenenti noccioli e residui organici [1], appositamente forati sul fondo per permettere il passaggio di liquidi per le libazioni, situati accanto alla testa del defunto; in un caso, un'anforetta, sempre sistemata presso la testa del defunto e col fondo forato, era circondata da una piccola struttura in mattoni crudi che presentavano evidenti tracce di bruciatura. Sempre in questo strato, quando non erano sistemati in buche scavate nella sabbia compatta, i morti erano deposti su di un piano chiaramente delineato, ottenuto con frammenti ceramici, mentre la serie di anfore infisse nella sabbia intorno alla deposizione, assolveva la funzione di segnacolo o vaso da libazione, quando le anfore sono intere, di delimitazione della zona di sepoltura, quando di esse venivano usati solo i puntali, già rotti in precedenza.

Questo strato, con sepolture singole e ben individuate, ci documenta quindi chiaramente anche un piano di calpestio che permetteva l'accesso a questo complesso di tombe modeste ma caratterizzate da elementi cultuali chiaramente connessi con una tradizione pagana.

Tra la quota — 1,20 / — 1,50 le sepolture del terzo strato sono meno numerose e sono distribuite con maggior respiro. Un'unica deposizione è stata ritrovata a quota — 1,80, mentre tra quest'ultimo livello e la quota — 2,20 è stata praticata una trincea di sondaggio che ha rivelato un terreno completamente sterile.

[1] Questi residui sono ora all'esame dei tecnici.

In tutti i livelli i morti erano omogeneamente orientati, con la testa ad Ovest, in direzione del Nilo; sommariamente mummificati, presentavano tutti spessi blocchi di sale sul petto e tra le gambe, inseriti tra i numerosi strati di stoffe che avvolgevano i corpi. Le stoffe, di lino e di lana, bianche o con decorazioni tessute od applicate, hanno presentato una ricca campionatura; il contatto col sale ha contribuito a bruciarle in gran parte, ma è stato possibile il recupero di ampi frammenti, e, in due casi, di un intero mantello e di una tunica infantile; è stato recuperato anche un grosso frammento di tessuto con la raffigurazione della testa di Dioniso. I corpi, al di sopra dell'ultimo strato di stoffa, erano legati con cordicelle colorate, formanti motivi di rombi, più strettamente intrecciati sul volto e sui piedi. Solo i morti appartenenti al secondo e terzo livello (— 0,80 / — 1,20 e — 1,20 / — 1,80) presentano spesso un'asse di legno, foderata di stoffa e inserita all'interno delle stoffe che avvolgono i corpi; due assicelle verticali, sempre per i morti di questi due livelli, sostenevano, dall'interno, la complessa acconciatura dei piedi e della testa.

Per un primo inquadramento della suppellettile ceramica connessa con la stratigrafia sopra descritta, si veda alle pagine seguenti la relazione di I. Bragantini; qui ci preme sottolineare che, quando è stato possibile metterla in sicura relazione con le deposizioni, la ceramica ha rivelato la sua funzione cultuale — offerta di cibo al defunto — legata a tradizioni francamente pagane. D'altra parte, la completa assenza di un qualsiasi segno di cristianesimo, che sembrerebbe rafforzare questa ultima affermazione, è un dato da esaminare con molta precauzione e soprattutto da confrontare e mettere in relazione cronologica con i dati forniti da tutto il resto della necropoli [1].

Notevoli chiarimenti sono emersi dal saggio anche riguardo al problema delle cosiddette tombe a cassone [2]. La tomba 1 è stata infatti smontata e si è rivelata come una struttura piena, in mattoni crudi, poggiante su di un battuto di frammenti ceramici; nessuna traccia di deposizioni è stata rinvenuta nè all'interno di essa nè al di sotto. Il livello di costruzione di questo cassone è alto (è compreso tra le quote 0 / — 0,30) ed esso sembra appartenere al periodo più tardo della necropoli; questo dato sarebbe anche confermato dal ritrovamento di alcune di queste strutture all'interno delle tombe a cella scavate nella campagna del 1968, in una fase chiaramente di riuso delle strutture originarie delle tombe a cella. Il problema del loro significato resta comunque aperto [3].

(1) Si tenga presente il *Chrismon* dipinto, rinvenuto nel 1968 nel vano F di questa stessa necropoli. Cf. S. Donadoni, *op. cit.*, p. 153, tav. 80, 1.

(2) *Ibid.* p. 145 ss.

(3) *Ibid.* p. 147.

Un certo numero di monete trovate in connessione con le deposizioni, non ci è stato purtroppo di molto aiuto : di esse pochissime sono, e solo parzialmente, leggibili, perchè molto consulte e, insieme, molto corrose dal sale; in particolare una moneta connessa con una sepoltura (la n. 55), situata nel secondo degli strati presi in considerazione prima (precisamente a quota — 1,20) è genericamente assegnabile ad un periodo tra la fine del IV e il VI secolo. Al contrario, una moneta ben più antica, attribuibile al 299-300 (Massimiano, zecca di Antiochia) [1], perfettamente leggibile perchè molto poco usata, è stata trovata in connessione con la deposizione n. 33 (appartenente al primo strato, a quota — 0,35). In questo caso è proprio la buona conservazione della moneta a giustificare l'aporia, testimoniandone la scarsa circolazione e quindi il suo impiego nella necropoli senza più riferimento al suo valore monetale.

* * *

II. — I MATERIALI CERAMICI.

Irene BRAGANTINI

Diamo qui una breve presentazione dei problemi emersi dallo studio — ancora in corso — dei materiali provenienti dal saggio. Gli elementi datanti sono scarsi, e una moneta proveniente da una sepoltura ad un livello piuttosto alto (la 33, a — m 0,35) non basta a testimoniare che la necropoli fosse in uso alla fine del III - inizi del IV sec. d.C. Non è escluso comunque che il completamento dello studio dei materiali permetta, sulla base di confronti tipologici con materiali provenienti da aree diverse (in particolare per delle olle ad orlo nettamente articolato, prodotte in una argilla piuttosto sottile e di colore variabile dall'arancio al mattone, con inclusioni bianche e di mica) di rialzare questa data.

In considerazione del carattere di questa relazione, si è preferito ordinare il materiale per classi anzichè per sepolture, ma dei dati ricavabili dalle associazioni del materiale si è — ovviamente — tenuto già conto.

Tra i 750 frammenti rinvenuti, molto frequente (52 frammenti) è una piccola olletta a corpo globulare, con orlo a breve bordo rialzato ed estroflesso, segnata da una strozzatura

(1) Sono debitrice di queste notizie numismatiche alla Prof. S. Sorda che ringrazio.

all'attacco delle pareti; il fondo è apode e generalmente appiattito, un solo esemplare presenta due ansette a nastro schiacciate, impostate in alto sulla parete. Nessun vaso si è rinvenuto intero; il diametro dell'orlo oscilla tra cm 7 e 9,2, quello del fondo tra cm 3 e cm 4; un frammento che conserva le tre dimensioni ha diametro dell'orlo di cm 7,8, diametro del fondo di cm 3,5 ed è alto cm 7; un solo frammento raggiunge nell'orlo un diametro di cm 11,2. L'argilla è solitamente beige-rosata, granulosa e ricca di inclusioni bianche. L'esterno del vaso è sovente coperto da una ingubbiatura gialla molto chiara [1], sulla quale sono dipinti, in toni di colore piuttosto cupo e diluito — viola, nero, rosso mattone — motivi molto corsivi e stilizzati, che appaiono basati sul motivo di un nastro o festone annodato intorno alla pancia del vaso. La forma di queste ollette ricorda quella delle coppette con decorazione *à barbotine* della prima età imperiale [2], dalle quali la decorazione dipinta sui nostri vasi potrebbe aver ripreso, semplificandolo assai, il motivo decorativo (Tav. I *a*).

Il tipo è attestato, con caratteristiche molto costanti di argilla e decorazione, per l'intero arco cronologico coperto dal saggio, ed è presente negli strati superficiali, all'interno delle tombe e presso le sepolture eseguite ai livelli più bassi (cfr. ad esempio la 77 b, a — m 1,45). Non è stato possibile individuare con sufficiente sicurezza il significato cronologico delle variazioni del profilo, in particolare dell'orlo.

Rarissimi sono i frammenti importati : da una stessa sepoltura (la 28, a — m 0,40), associati con 7 tra i 20 frammenti di ceramica dipinta rinvenuti [3] provengono due frammenti di sigillata africana D : uno un frammento di fondo non identificato, l'altro un frammento di fondo con rotellatura interna, probabilmente un frammento di forma Hayes 91 [4].

[1] Il colore chiaro dell'argilla di questi vasi, unitamente a quello di poche altre forme, tra cui delle bottiglie ad orlo nettamente articolato ed alcune lucerne, costituisce un'eccezione nel panorama offerto da questi materiali, tra i quali predominano argille di colori che vanno dall'arancio, al rosso ed al marrone.

[2] Cfr. ora J.W. Hayes, *Roman Pottery in the Royal Ontario Museum*, Toronto, 1976, pp. 47-49, in particolare i nn. 244, 245 e 247.

[3] Da questo calcolo sono escluse le ollette dipinte descritte più sopra, che riteniamo appartengano ad una diversa produzione, la scarsezza di ceramica dipinta sembra comunque significativa.

[4] L'inizio della produzione di questa forma va rialzato alla seconda metà-fine del IV secolo : cfr. J.W. Hayes, in J.H. Humphrey ed., *Excavations at Carthage 1976, IV*, Ann Arbor, 1978 pp. 68-69 (v. anche id., in J. Dore - K. Greene edd., *Roman Pottery Studies in Britain and Beyond, Papers presented to J. Gillam*, British Arch. Report, Suppl. Series 30, 1977, pp. 279-287), e scavi inediti della Missione italiana a Cartagine (informazioni di S. Tortorella).

La sigillata egiziana è attestata ad Antinoe nelle due produzioni 'A' e 'B' di Hayes (*Late Roman Pottery*, London, 1972, pp. 387-399; cfr. M. Rodziewicz, *La céramique romaine tardive d'Alexandrie*, Varsovie, 1976, gruppi K ed O, pp. 50-60); quest'ultima sembra comunque nettamente più frequente. Il colore dell'argilla varia nei diversi esemplari [1], come variano la densità della vernice (il più delle volte estremamente diluita) e le caratteristiche del nucleo interno conseguenti alla cottura; la presenza di mica è un dato costante. Le forme maggiormente attestate sono coppette e piatti di varie dimensioni carenati o a largo fondo piano, con orlo leggermente ingrossato o rientrante rispetto alle pareti. I pochi frammenti interi o che conservano l'intero profilo (non si sono rinvenuti frammenti di fondi) hanno fondo piatto o costituito da un basso piede. Mancano totalmente i frammenti decorati (di un fondo decorato da una palmetta impressa è incerto se si tratti di produzione egiziana o africana), circostanza che, se paragonata con la notevolissima frequenza di questi frammenti, soprattutto di quelli decorati a rotella, negli scarichi della città, non può non assumere significato cronologico.

Mentre alcuni frammenti rimangono isolati all'interno di questo panorama (e non sono qui neanche citati), è possibile stabilire per altri delle rispondenze di forme o di fabbrica che creano dei rimandi interni al materiale : è il caso ad esempio di una olletta a corpo globulare, con breve orlo verticale assottigliato all'estremità e segnato all'interno da un incavo poco profondo, priva di anse e a fondo convesso, con le pareti percorse da scanalature (Tav. I *b*); l'argilla è color arancio, talvolta con nucleo interno rosato e grigio e con inclusioni di mica, verniciata all'esterno (all'interno solo sull'orlo), in sigillita egiziana 'A'; il diametro dell'orlo è di cm 6,5, l'altezza è di cm 9 circa.

Sembra attestata con più frequenza nelle sepolture ai livelli più alti e nello strato superficiale; un frammento è stato rinvenuto associato al frammento in sigillata decorata già citato. Questa stessa forma, caratterizzata però da due brevi anse, compare in un'argilla con lo stesso colore e uguale nucleo interno, ma di spessore maggiore e con tracce consistenti di residui organici (paglia), non verniciata [2]. A questa stessa produzione si possono

[1] Mancano comunque, tra i materiali rinvenuti nel saggio, le sigillate giallo-crema, probabilmente più tarde (Hayes, *Late Roman Pottery*, cit. p. 397, le data dubitativamente al VI/VII secolo) presenti tra i materiali della città.

[2] Si è anche rinvenuto (sepoltura 21) un frammento di bottiglia con orlo a fascia ripiegato verso l'esterno e versatoio centrale; il collo cilindrico conserva l'attacco dell'ansa; l'argilla è beige rosata. Un esemplare intero al museo di Mallaui, proveniente da Hermoupolis, con datazione generica al 300 a.C. - 300 d.C. (inv. 289, con iscrizione dipinta) permette di ricostruire la forma di una bottiglia monoansata a spalla obliqua e ventre molto espanso su basso piede : cfr. S. Gabra, *ASAE* 32, 1932, tav. IV. Un esemplare intero della stessa forma, in sigillata egiziana 'A', è pubblicato da Hayes, *Ontario Museum* cit.,

associare una bottiglia monoansata ad alto collo cilindrico, corpo globulare ed ansa a bastoncino impostata sul collo, caratterizzata dalla decorazione ottenuta immergendo l'orlo in un bagno di latte di calce (Tav. II *a*); ad essa va forse collegato un fondo apode, rinvenuto in due frammenti.

Altri tre frammenti presentano le stesse caratteristiche di produzione e decorazione : si tratta di tre olle di forma diversa, tutte prive di anse; una (Tav. II *b*), proveniente dalla sepoltura a livello più alto (+ m 0,10), ha orlo a fascia leggermente rientrante rispetto alle pareti cilindriche, netta carenatura in basso e piede ad anello (diametro dell'orlo cm 13,3, diametro del fondo cm 6,6, altezza cm 13,1); anche le altre due olle provengono da sepolture a livelli molto alti, ed una di esse è associata col frammento di sigillata decorato; è proponibile una datazione al tardo IV/V secolo.

I frammenti di vetro rinvenuti (66, 20 dei quali appartenenti a pareti non identificabili), genericamente inseribili nell'ambito di una produzione di III/IV secolo, non presentano particolarità di rilievo; le forme che si sono tentativamente identificate (i frammenti sono quasi sempre di dimensioni assai ridotte) sono tra le più attestate in quest'epoca nell'area orientale e occidentale dell'impero. E' presente l'unguentario a candeliere Isings 82 (*Roman Glass from Dated Finds*, 1957), con orlo ripiegato ad anello, lungo collo cilindrico, base larga e piatta con fondo apode rialzato al centro, attestato in tre esemplari (44 c; 59) in vetro incolore con sfumatura verde; date le condizioni dei frammenti non è possibile stabilire a quali delle varianti con cui questa forma si presenta essi si riferiscano.

Ancora a degli unguentari, probabilmente da identificare con esemplari decorati della forma Isings 83, vanno riferiti due frammenti provenienti da due sepolture appartenenti al I livello (70 b; 26, quest'ultimo di dimensioni leggermente inferiori) : si tratta di fondi di forma troncoconica, decorati da depressioni che iniziano a circa cm 2,5 sopra il fondo; il (26) ha fondo a bottone schiacciato (lo stesso fondo rinvenuto in un frammento di dimensioni assai ridotte, dalla sepoltura 112, a — m 0,90), ed è incolore con sfumatura verde, il (70 b), anch'esso in vetro incolore molto sottile e con molte bolle d'aria, ha invece un piedino ad anello schiacciato applicato irregolarmente intorno al fondo. Un altro unguentario, rinvenuto in superficie, ha bordo piatto estroflesso, collo imbutiforme

p. 25 n. 116 (cfr. anche *Late Roman Pottery* cit., p. 395), datato dubitativamente al V secolo, dal Fayum. Vicina appare la forma pubblicata ib., p. 40 n. 189 (sulla tavola 23 il n. è scambiato col vaso a fianco, 201), datata al II/IV secolo, con sopposta provenienza dal Fayum. Se le datazioni proposte sono, pur nella loro ampiezza, corrette, avremmo la dimostrazione che la sigillata egiziana non imita solo le forme delle sigillate orientali ed africane, ma produce anche forme di tradizione locale.

e base appiattita, in vetro verde con molte bolle d'aria; esso è riavvicinabile alla forma Isings 133 (cfr. la tavola XVII di Karanis) [1], ma l'orlo non è ripiegato e la parte inferiore del vaso è quasi carenata. Per altri frammenti di unguentari, testimoniati solo da bordi ripiegati ad anello dall'esterno verso l'interno o da frammenti di lunghi colli cilindrici, non è proponibile il riaccostamento a nessuna forma.

La forma Isings 111, calice a corpo emisferico su sostegno troncoconico, è presente in 7 esemplari; i frammenti più conservati, provenienti da una sepoltura a livello molto basso (117, a — m 110) e dal livello superficiale, sono del tipo a sostegno troncoconico lavorato insieme al fondo e poi applicato al bicchiere, frequentemente attestato anche tra gli scarichi di materiale nella città. Tra gli orli di bicchiere rinvenuti nessuno è attribuibile con certezza a questa forma; un tipo ha orlo bombato non lavorato, l'altro ha invece orlo arrotondato e leggermente ingrossato rispetto alla parete. Quest'ultimo orlo è testimoniato in due frammenti, uno dei quali (59) in vetro incolore con sfumatura azzurra, ha l'ingrossamento dell'orlo costituito da un filamento in vetro blu. Le dimensioni dei frammenti non permettono di identificare le forme, che vanno comunque ricercate tra le coppe ed i bicchieri particolarmente in uso nel III e IV secolo (cfr. le forme Isings 96, 108 e 109).

I frammenti decorati presentano pinzettature e incisioni radiali intorno a fondi apodi, cerchi e linee raggruppate a rete incise con la mola, filamenti gialli entro una parete in vetro incolore con sfumatura azzurra e molte bolle d'aria. Tre deposizioni conservano inoltre vaghi di collana.

In grande quantità sono attestate le anfore vinarie : si tratta per la maggior parte delle tipiche anfore a lungo collo cilindrico percorso da scanalature profonde, con anse ad orecchio impostate sull'orlo e generalmente caratterizzate in basso dalla larga impronta lasciata dalla pressione del palmo della mano. L'orlo si presenta con numerose varianti, la spalla può essere tondeggiante o segnata da una carenatura netta, il fondo è a puntale. Tutti i frammenti sono resinati; alcuni presentano il foro eseguito prima o dopo la cottura del vaso, sul collo o sulla spalla. Citiamo ancora, tra le altre anfore presenti, un frammento di anfora ad orlo ingrossato e fortemente rientrante rispetto alla parete, priva di collo, con piccole anse ad orecchio in spessa argilla beige rosata, anch'essa annerita all'interno, del tipo dette 'di Gaza' [2].

(1) D.B. Harden, *Roman Glass from Karanis*, Ann Arbor, 1936.

(2) J.A. Riley, *Bulletin of the American School of Oriental Research* 218, 1975, pp. 27-31, con la bibl. precedente; J.W. Hayes, in *Excavations at Carthage* cit., vol. I, Tunis, 1976, pp. 117-118, con inizio della produzione testimoniato dalla fine del IV secolo.

Segnaliamo ancora le forme rinvenute intere o ricomponibili, o delle quali manchino solo piccoli frammenti, certamente rotti intenzionalmente, solitamente dell'orlo o del fondo. Non è per ora possibile stabilire se si tratti di forme strettamente connesse al rituale funerario e ad esso esclusivamente legate (quest'ultima possibilità sembra da escludersi, v. appresso), ma riteniamo comunque che esse possano essere tenute distinte da quei vasi di cui si siano rinvenuti solo sparsi frammenti, la cui presenza può essere anche casuale.

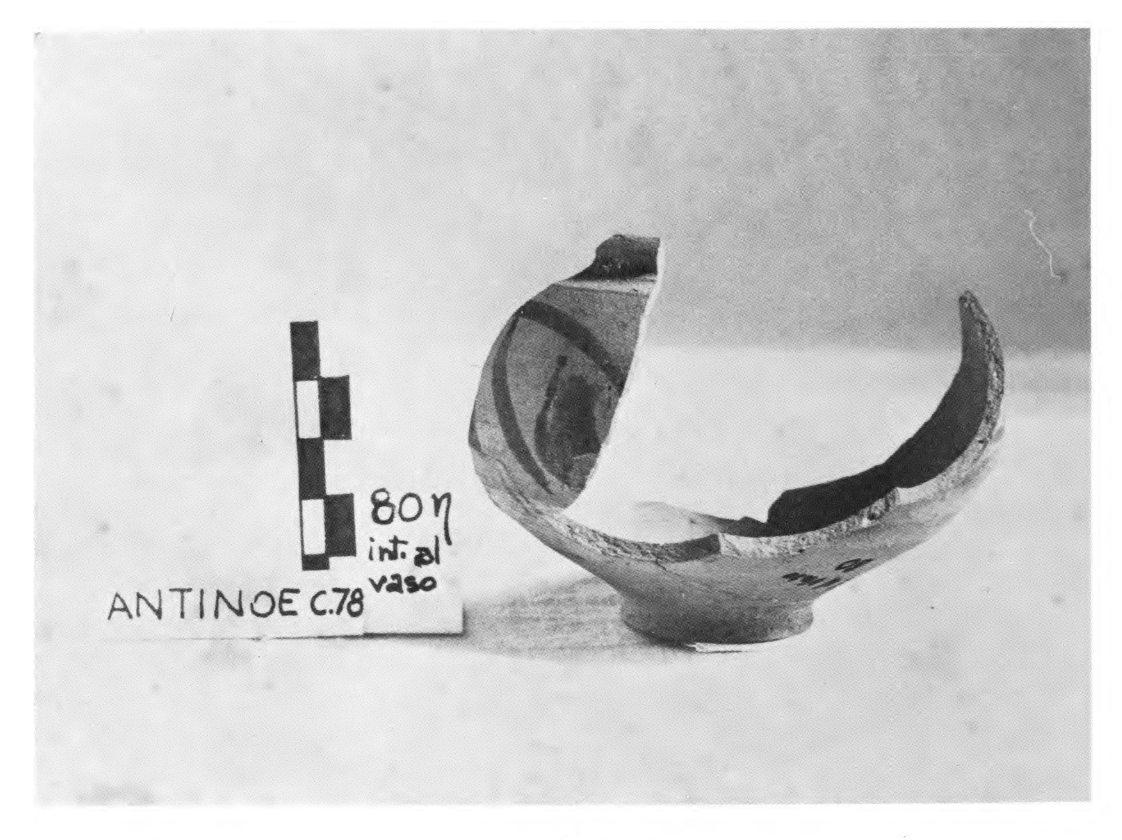
Essi sono :

— lucerne
— coppe
— balsamari
— olle, di diverse dimensioni (la piccola olla citata in sigillata egiziana, ma anche un vaso di dimensioni maggiori confrontabile con un'olla rinvenuta ad Hermoupolis in un contesto domestico [1])
— un sostegno di vaso cilindrico, forato in alto e in basso
— due incensieri in terracotta in forma di altare a corni [2]
— una bottiglia ad alto collo e corpo globulare, con il fondo bucato, rinvenuta, insieme ad un largo frammento di piatto carenato, presso il defunto. Intorno alla bottiglia erano disposti : i frammenti dell'orlo di due piatti, un frammento di orlo di bottiglietta (mono-?)ansata, 2 frammenti ricomponibili della olletta dipinta in argilla beige rosata sopra descritta [3].

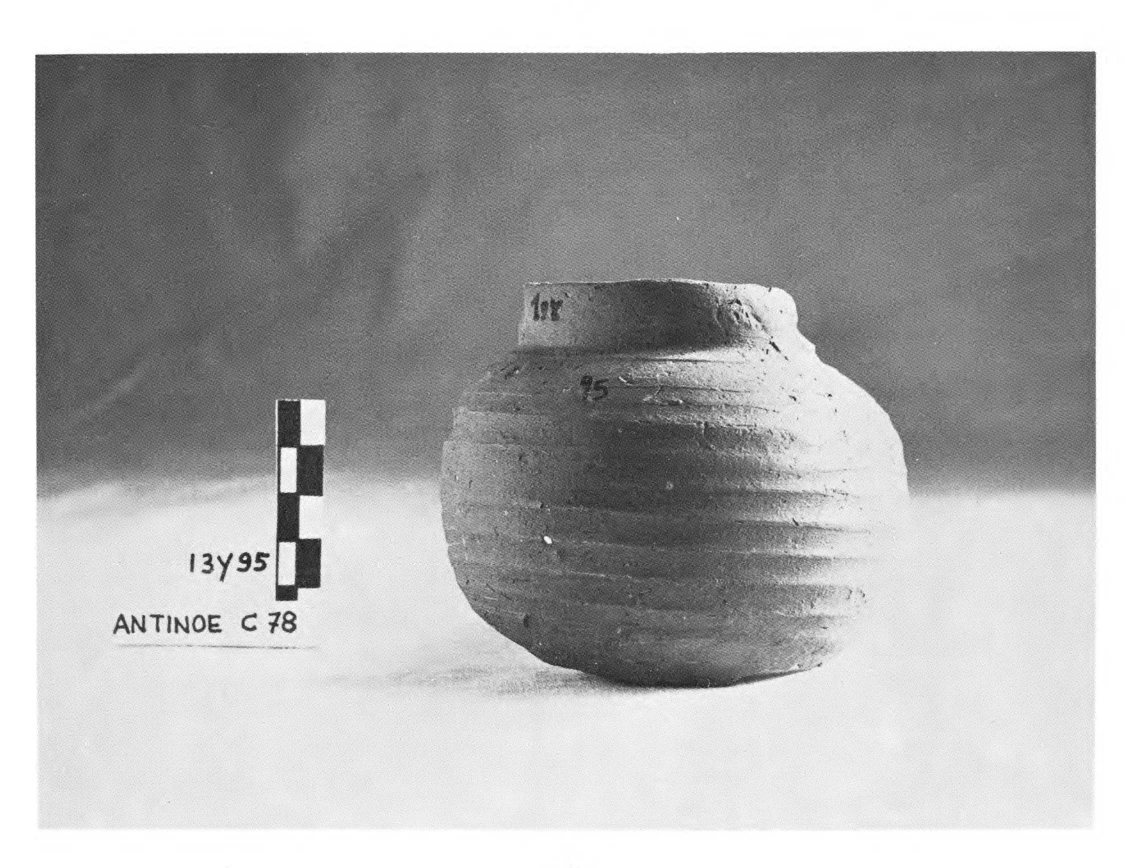
[1] *Kairo Mitteilungen* 9, 1940, p. 87 e tav. 15 c 3.

[2] A. Adriani, *Annuaire du Musée gréco-romain d'Alexandrie*, 1935-1939, pp. 120-123; v. ora anche J.M. Carrié, in *Byrsa I* (Ec. Franç. de Rome 1979) pp. 311-331, con la bibl. precedente.

[3] Riteniamo che questo vaso abbia comunque destinazione funeraria.



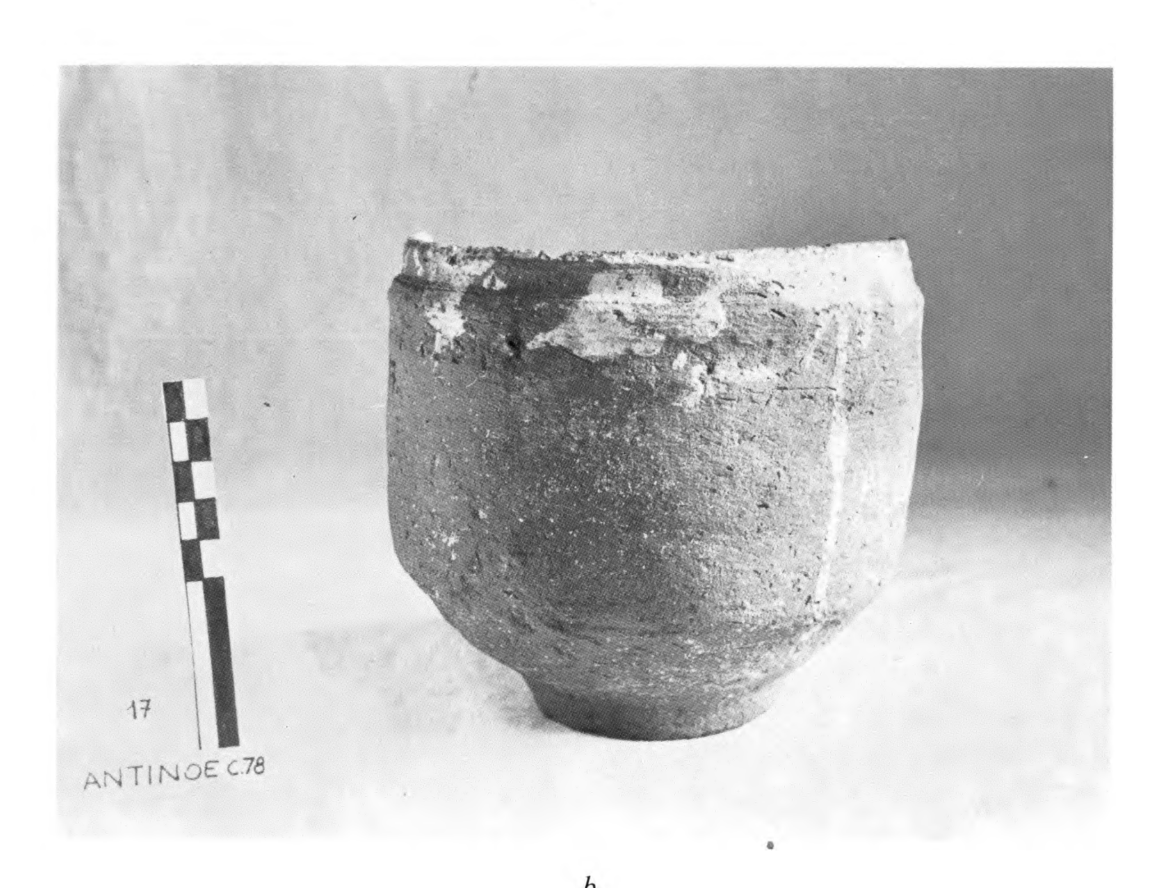
a



b



a



b

II. — DOCUMENTS.

NOTES SUR LES INSCRIPTIONS DÉMOTIQUES DES CARRIÈRES DE TOURAH ET DE MÂSARAH

Didier DEVAUCHELLE

Il y a longtemps que les carrières de Tourah et de Mâsarah [1] n'ont été l'objet d'une visite scientifique et on peut, aujourd'hui, s'inquiéter de l'état de conservation des graffites qui s'y trouvent, quand on sait que, déjà en 1911 [2], G. Daressy n'avait pas retrouvé toutes les inscriptions copiées par J.S. Perring [3].

Je voudrais, ici, reprendre l'étude des inscriptions démotiques de ces carrières à la suite de W. Spiegelberg [4] qui, dans ces mêmes *Annales du Service des Antiquités de l'Egypte*, en avait fait une première publication. N'ayant pu moi-même effectuer une nouvelle visite ni profiter de photographies, je ne compte pas republier *in extenso* ces graffites, mais en faire une analyse. Pour ce faire, je conserve l'ordre suivi par W. Spiegelberg (n^{os} **1** à **40**), en ajoutant quelques autres inscriptions tirées d'anciennes publications (n^{os} **41** à **51**) [5].

[1] Quoique seul le nom de Tourah demeure attaché à ces carrières dans les manuels, je préfère, à la suite des précédents éditeurs de ces graffites, conserver le double rattachement de ceux-ci aux villages de Tourah et de Mâsarah à côté desquels ils se trouvent. En outre, Mâsarah est la station la plus rapprochée des carrières et c'est par ce village que G. Daressy passa pour les atteindre.

[2] *ASAE* 11, 1911, p. 257-268.

[3] J.S. Perring dans Colonel Howard Vyse, *Appendix to Operations Carried on at the Pyramids of Gizeh in 1837* (= *Pyramids* III), London, 1842, p. 90-93 (Discoveries at Tourah); 93-103 (Tablets Found in the Quarries at Tourah and Massara. Notes by Mr. Birch).

[4] *ASAE* 6, 1905, p. 219-233.

[5] J.S. Perring, *op. cit.*, deuxième planche après p. 102 (n° 46 A et B); H. Brugsch, *Recueil* I, 1862, pl. X n°s 11-13 (n°s 41 et 42 A et B); C.R. Lepsius, *Denkmäler*, Text, I, 1897, p. 223 (n° 45 A et B); J.F. Champollion, *Notices descriptives*, II, 1844-1889, p. 489 (n°s 43 et 44). W. Spiegelberg, *ASAE* 6, 1905, p. 227, a considéré les graffites publiés par J.F. Champollion, *op. cit.*, p. 486-487 comme venant des carrières de Tourah et de Mâsarah; en fait, il n'en est rien : il s'agit des graffites du temple de Maharraqa dans le Dodecaschoene : C.R. Lepsius, *Denkmäler*, VI, 1, pl. 68 et F.Ll. Griffith, *Catalogue of the Demotic Graffiti of the Dodecaschoenus*, p. 15-17. Je pense que J.F. Champollion a inclus, par erreur, ces graffites entre des monuments de Saqqarah et les inscriptions de Tourah et de Mâsarah. A ceux-ci, j'ai ajouté d'autres inscriptions (n°s 47 à 51), extraites de l'ouvrage de Th. Young, *Hieroglyphics*, II, 1828, pl. 89-90, qui avaient échappé à W. Spiegelberg.

Toutes ces inscriptions étant regroupées, il sera plus aisé de dresser un bilan des apports chronologique et onomastique.

1 : Daté de l'an 4 d'Alexandre le Grand, quatrième mois de *šmw* (13 octobre - 12 novembre 328 av. J.C.), ce graffite est peut-être celui que signale G. Daressy, *ASAE* 11, 1911, p. 267, où il lit, par erreur, « an 3 d'Arsinoé ».

L. 3 : je lis *m-ḏr·t* . ?. *Pꜣ-di-Ḫnsw sꜣ ʼIʽḥ-⌈i-ir-di-s⌉* en comparant le premier groupe avec les graffites n° 30 l. 2 et 32 l. 1-2, sachant que est quelquefois une abréviation de *m-ḏr·t*. Le groupe est-il un titre ou un qualificatif honorifique? Faut-il le rapprocher de *i-ir-iy Ḏbꜣ* du pap. dém. Caire 50158 a l. 4 (Edfou; Nectanébo Ier; W. Spiegelberg, *CGC* III, 1932, p. 114)? Le nom *ʼIʽḥ-i-ir-di-s* proposé ici est attesté à Saqqarah : par exemple, dans le pap. dém. Caire 50085 r° col. 2 l. 10 et 14 (époque perse; *ibidem*, p. 65-67); pour d'autres attestations, cf. E. Lüddeckens, *Demotisches Namenbuch* I, 2, 1981, p. 57.

2 : Il date du règne de Nectanébo II (360-342 av. J.C.).

3 : L. 2 : *m-ḏr·t Smꜣ-tꜣ·wy* est douteux, mais possible; pour une attestation de cet anthroponyme dans la région memphite, cf. *RdE* 30, 1978, p. 71 (l. 27). La mention d'Athribis, en revanche, semble peu probable, les dieux mentionnés l. 1 n'allant pas dans ce sens; ce document n'a, d'ailleurs, pas été retenu par P. Vernus, *Athribis*, 1978.

4 : Daté de l'an 1 d'Achôris (393-392 av. J.C.), ce graffite avait déjà été publié par H. Brugsch, *Recueil* I, 1862, pl. X n° 10 et avait été vu par G. Daressy, *ASAE* 11, 1911, p. 267.

5 et **6** : Cartouche d'Achôris isolé.

7 : Cartouche de Nectanébo Ier (?) isolé.

8 : *iw=f šp* seul : marque de carrier?

9 : « Petosiris ».

10 : « Padihorpakhered. »

11 : Ce graffite avait été déjà copié par H. Brugsch, *Recueil* I, 1862, pl. X n° 18.

L. 1 : « Devant Neith la grande, la mère divine, la grande déesse » : cf. R. El-Sayed, *Documents relatifs à Saïs*, 1975, p. 45 (c), 138 et 146.

L. 2 : Comme W. Spiegelberg, je pense que l'on doit lire « Anchapis fils de Tjaihorenimou » et isoler le premier groupe *i-ir* . ?. : comparer avec **1** *supra*. Si Anchapis est un nom courant, *Ṯꜣi-Ḥr-n-im=w*, en revanche, l'est moins : pap. dém. Caire 50106 v° l. x + 4 (29-30e dynastie; Saqqarah; W. Spiegelberg, *CGC* III, 1932, p. 76).

12 : Ce graffite avait été déjà copié par H. Brugsch, *op. cit.*, pl. X n° 17.

13 : « Anchapis . ?. le prophète de Neith »; le titre *pꜣ ḥm N·t* est connu, en démotique, par deux documents provenant du Fayoum : W. Spiegelberg, *Demotica* II, 1928 29-30 et *CGC* I, 1904, p. 62; mais ce titre est essentiellement saïte : R. El-Sayed, *op. cit.*, p. 87 (g).

14 : Ce graffite est daté de l'an 4, troisième mois de la saison?, du pharaon [Achôris] *wḥm ḫʽ·w* : pour cette épithète rare accolée au nom d'Achôris, cf. M. Malinine, *RdE* 7, 1950, p. 114-116 et Cl. Traunecker, *BIFAO* 79, 1979, p. 429 sq.

15 : Ce graffite, déjà publié par Th. Young, *Hieroglyphics* II, 1828, pl. 90 n° 21, est daté de l'an 6, troisième mois (?) de *šmw* du pharaon [. ?.]. Th. Young signalant dans la même caverne (*ibidem*, pl. 89 n° 13) le premier cartouche d'Achôris, en hiéroglyphes, *Ḫnm-Mꜣʽ·t-Rʽ Stp-n-Bꜣ-nb-Ḏd* (cf. Cl. Traunecker, *ibidem*, p. 427), on peut supposer que l'an 6 fait référence au règne d'Achôris (387-386 av. J.C.).

L. 2 : *pꜣ ʽ·wy* . ?. *Pꜣ-ḥtr* (?) *sꜣ Ṯꜣi-*[. ?.]*-n-im=w mw·t(f=) Nḫt·ṯ=s* (?). La lecture des noms propres reste douteuse car le premier groupe, *pꜣ ʽ·wy* . ?., n'est pas bien défini; si l'on compare avec les graffites n°s 19 l. 2, 21 l. 2, 22 l. 1, 23 l. 1, 24 l. 1, 28 l. 1 et 29 l. 1, on peut, avec W. Spiegelberg, comprendre *pꜣ ʽ·wy* (*n*) *ir wp·t* qu'il faudrait traduire « le lieu de travail », *ir wp·t* n'étant pas toujours exprimé (n°s 21 et 28).

16 : « Padiousir fils de Tjaienimou ». L'anthroponyme *Ṯꜣi-n-im=w* est courant dans toute l'Egypte = Σαμαυς, Θαμαυς, Ταμως : J. Quaegebeur, *OLP* 4, 1973, p. 95 et n. 108 et H.-J. Thissen, *ZPE* 20, 1976, p. 280-281. Dans le pap. dém. Caire 50080 r° l. 5 (ép. perse; Saqqarah), est mentionné un Padiousir fils de Tjaienimou, mais ces deux noms sont trop fréquents pour être rapprochés avec certitude.

17 : « Devant Horus maître de . ?. ».

18 : Trois lignes incompréhensibles.

19 : Cité par M. Malinine, *RdE* 7, 1950, p. 114-116, ce graffite est daté de l'an 6, quatrième mois de *pr·t*, du pharaon Achôris *wḥm ḫʿ·w*.

L. 3 : « Padiousir (fils de) Oun[nefer] ». Pour la lecture de Padiousir, je pense qu'il y a superposition du signe *di* et du siège d'*Wsir*.

L. 4 : *m-bꜣḥ Ḥr* [. ?.] : « devant Horus [. ?.] ».

20 : Ce graffite, qui avait déjà été publié par Th. Young, *op. cit.*, pl. 90 n° 20 (sur deux lignes au lieu de trois), est daté du règne d'Achôris (le chiffre de l'année régnale est perdu).

L. 2-3 : [. ?.] *Pꜣ-di-'Imn sꜣ wn-rꜣ n Ḫm Ḥr-sꜣ-'Is·t;* on trouve souvent ce titre létopolitain dans les inscriptions provenant de Saqqarah; par exemple, cf. R. El-Sayed, *op. cit.*, p. 133 (b); pour des exemples démotiques de ce titre, cf. W. Spiegelberg, *CGC* I, 1904, p. 30-33 (n° 31099) et p. 36-38 (n° 31103), deux monuments provenant de Saqqarah et datés du début du premier siècle av. J.C. Mais on a, peut-être, ici une preuve de l'activité de Létopolitains dans ces carrières (cf. *infra*).

21 : Ce graffite daté de l'an 4, premier mois d'ꜣḫ·t de Nectanébo Ier, mentionne un personnage, *Pꜣ-di-'Is·t* fils de *Pꜣ-di-Nfr-tm*, que l'on rencontre sur d'autres graffites (nos **22**, **23**, **24**, **28** l. 1-2 et **29**) et qui porte, quelquefois, le titre *sš try* (?) (nos **22**, **23**, **24** et **29**) dont je ne connais pas d'autres attestations non plus que le sens. Pour le nom *Pꜣ-di-Nfr-tm* à Memphis, cf., par exemple, pap. dém. B.M. 10075 l. 2 : E.A.E. Jelínková, *JEA* 43, 1957, p. 46 sq. et K.-Th. Zauzich, *JEA* 49, 1963, p. 179; J.D. Ray, *Hor*, 1976 index, p. 179.

22, **23** et **24** : Non datés, mais cf. *supra* **21**.

25 : La date de ce graffite reste seule lisible : an 6 (?), premier mois de *šmw*, du Pharaon Nectanébo Ier.

26 : « Djedher fils de Psammétique ».

27 : Le nom *Pꜣ-di-N·t*, en fin de ligne, est seul lisible.

28 et **29** : Non datés, mais cf. *supra* **21**.

30 : Ce graffite et les suivants (jusqu'au **40**) se trouvaient dans ce que W. Spiegelberg appelle « la galerie de Miysis à Tourah ». En Basse Egypte, ce dieu est adoré à Bubastis et à Léontopolis, où son culte devient important à la période gréco-romaine, et on peut se demander si on a, ici, une preuve de l'activité de carriers originaires d'une de ces villes et extrayant le calcaire pour celle-ci (cf. *infra*).

L. 2 : pour le titre de « Hor fils de Ounnefer », cf. *supra* **1**; même titre et même personnage *infra* **32**.

31 : « Padiousir fils de Djedher »; pour le signe qui précède ce nom, comprendre *ir* « a fait » ou un titre (cf. *supra* **1**).

32 : Cf. *supra* **30**; il avait sans doute déjà été copié par Th. Young, *op. cit.*, pl. 90 n° 24, partie droite.

33 : L. 2 : cartouche d'Achôris.

34 : Ce graffite est daté de l'an 5, quatrième mois d'ꜣḫ·t, [. ?.] du pharaon [. ?.].

35 : L'inscription est presque totalement effacée.

36 et **37** : Miysis est écrit cursivement avec le lion au-dessus de l'œil fardé, suivi du pavois divin.

38 : La l. 1 est endommagée et illisible. L. 2 : *m-ḏr·t ʿnḫ-Ḥr sꜣ Sbk*⌜-. ?.⌝ : la restitution de W. Spiegelberg, *Sbk-*⌜*m-ꜣḫ·t*⌝, est douteuse.

39 : On ne peut vérifier la translittération que W. Spiegelberg a faite de ce graffite vu par A.E.P. Weigall; on peut cependant rapprocher ce texte de celui de **50** (*infra*), où on lit également *m-bꜣḥ Wsir nb Ḏdw* (l. 1). La succession des noms (l. 3-4), Anchapis fils de Heriou et *'Imn-iw(·w)*, est curieuse; aucune explication sérieuse n'est possible sans recours au fac-similé ou à une photographie de cette inscription.

40 : Seul reste lisible : *m-ḏr·t Gmy-n=f-Ḥr-bꜣk sꜣ* . ?. ; le nom de la déesse Neith, isolé de tout contexte, est de lecture douteuse. Il est séduisant de rapprocher cette mention

de Gemenefhorbak d'un passage du pap. dém. Caire 50090 l. 1 (perse?; Saqqarah; W. Spiegelberg, *CGC* III, 1932, p. 68) où est mentionné un *Gm-n=f-Ḥr-bꜣk* portant le titre de *ꜣky* « carrier »; cf. W. Erichsen, *Dem. Glossar*, 1954, p. 12; et voir *nꜣ ꜣky·w* dans pap. dém. Berlin 13616 (E. Cruz-Uribe et G. Hughes, *Serapis* 5/1, 1979, p. 21 note 1 qui renvoient aussi au pap. dém. Berlin 13571 l. 1); *ꜣky n pr-'Imn* dans pap. dém. Marseille 298 et 299 l. 10 (G. Vittmann, *Enchoria* 10, 1980, p. 127 sq.); *ꜣky prs* et var., cf. H.-J. Thissen, *Enchoria* 9, 1979, p. 64 et 92 (on peut ajouter une autre attestation de ce titre : W. Spiegelberg, *CGC* I, 1904, p. 91-92 n° 9406, lu, par erreur, *ꜣgyḳ(?)rs*). Ce rapprochement permet de supposer une date légèrement plus tardive pour ce papyrus et, peut-être aussi, pour d'autres papyrus contemporains provenant de Saqqarah et conservés au musée du Caire.

41 : H. Brugsch, *Recueil* I, 1862, pl. X n° 13.

« An 10, quatrième mois d'ꜣḫ·*t* (?), du pharaon v.p.s. Pt[olémée] (= Ptolémée Ier ?) ».

42 : *Ibidem*, nos 11 et 12.

A et B : cartouche du pharaon Nectanébo Ier.

43 : J.F. Champollion, *Notices descriptives*, II, 1844-1889, p. 489 : « à gauche de la grande carrière »; ce graffite a été vu par G. Daressy, *ASAE* 11, 1911, p. 265.

Ce graffite est daté (l. 3) de l'an 4, deuxième mois d'*ꜣḫ·t* (?), jour 21, du pharaon v.p.s. [. ?.].

L. 3 : on peut lire le nom de la mère du dédicant : *Tꜣ-rmṯ·t-Wbꜣst·t;* son fils (l. 2) est *Ḥr-*. ?.

Le reste du texte pose des problèmes de lecture que la copie ne permet pas de résoudre avec suffisamment de sécurité.

44 : *Ibidem :* « à droite de la carrière centrale ».

L. 1 : « An 2 du pharaon v.p.s. Achôris v.p.s. . ?. ».

L. 2 : « . ?. fils de (?) Horemheb (?) ».

45 : C.R. Lepsius, *Denkmäler*, Text, I, 1897, p. 223.

A : dans le coin de la caverne : « An 5 (?) . . ?. . d'Achôris v.p.s. vivant éternellement ».

B : sur le plafond : « An 5, deuxième mois de *pr·t*, du pharaon v.p.s. Achôris v.p.s. vivant éternellement ».

46 : J.S. Perring dans Colonel Howard Vyse, *op. cit.*, deuxième planche après la page 102.

A : « An 3, quatrième mois d'*ꜣḫ·t*, du pharaon . ?. *iw=f ˁw*(?) ».

B : 1) « Devant Amon-Rê maître de . ?.

2) . ?. ».

47 : Th. Young, *Hieroglyphics* II, 1828, pl. 89 et 90.

Pl. 89 nos 1 à 5 : cartouche de Nectanébo Ier.

Pl. 89 nos 8, 10, 15, 16 et pl. 90 n° 17 : cartouche d'Achôris.

48 : *Ibidem*, pl. 90 n° 18.

L. 1 : « An 4, premier mois d'*ꜣḫ·t*, du pharaon v.p.s. Achôris v.p.s. *wḥm ḫˁ·w.* »

L. 2 : « Le lieu . ?. » : cf. *supra* **15**.

49 : *Ibidem*, pl. 90 n° 23.

Quatre lignes illisibles.

50 : *Ibidem*, pl. 90 n° 24 (à gauche).

« Devant Osiris seigneur de Busiris, le grand dieu ». Comparer *supra* **39**.

51 : *Ibidem*, pl. 90 n° 25 : sur le toit des cavernes; lignes de carrier pour délimiter la forme des pierres.

A : « Anchmerour fils de Padiousir » (3 fois).

B : « An ?, mois ?, jour 1, Anchmerour fils de Padiousir. »

C : « Anchmerour » (seul; 3 fois).

D : « . ?. fils de Hor » (2 fois).

E : « Padiisis ».

F : « . ?. Padihor . ?. ».

— quatre autres inscriptions démotiques illisibles.

La lecture du nom divin *Mr-wr*, « Mnévis », a, quelquefois, fait difficulté dans les anthroponymes, le démotique écrivant le signe *wr* avant le signe *mr* (cf. W. Erichsen, *op. cit.*, p. 168). Il existe, pourtant, plusieurs noms théophores, formés sur Mnévis, en démotique :

— *Mr-wr :* prov. ?; romain; W. Spiegelberg, *CGC* I, 1904, p. 71-72 n° 23184.

— *ˁnḫ-Mr-wr :* cf. E. Lüddeckens, *Dem. Namenbuch* I, 2, 1981, p. 101. Noter *ˁnḫ-Mr-wr* fils de *ˁnḫ-Ḥp* surnommé *Pꜣ-di-Wsir* et de *Ta-'Imn :* Memphis/Saqqarah;

an 7, troisième mois d'ꜣḫ·t, de Nectanébo Ier: E. Lüddeckens, *Eheverträge*, 1960, p. 142 sq. = pap. dém. Or. Inst. Chicago 17481 l. 1. Ajouter *ʿnḫ-Mr-wr* (?) fils de *Pꜣ-di-Wsir* : carrières de Ouâdy en-Nakhlêh; Nectanébo Ier : cf. annexe. Ajouter aussi *ʿnḫ-Mr-wr* fils de *Pꜣ-di-nfr* : graffite ptolémaïque inédit du Ouâdy Hammamat.

— *Pa-Mr-wr* : Memphis; 201-200; *RdE* 30, 1978, p. 67 sq. = pap. dém. Leconte 1 l. 5.

— *Ta-Mr-wr* (?) : Memphis; 64-63 av. J.C.; E.A.E. Jelínková, *JEA* 43, 1957, p. 47 sq. = pap. dém. B.M. 10075 l. 4.

On ne peut s'empêcher de rapprocher le Anchmerour fils de Padiousir des graffites de Tourah et de Mâsarah de ses homonymes des carrières de Ouâdy en-Nakhlêh et du papyrus de Chicago; ce dernier document ne proviendrait pas de Hawara, comme le pensaient les premiers éditeurs, mais de Memphis, ainsi que le prouvent l'onomastique, les titres et la mention du trésor de Ptah. Ce personnage, ayant vécu sous le règne de Nectanébo Ier, aurait participé aux grands travaux de son époque.

Achôris est présent dans sept graffites datés de l'an 1 à l'an 6 et par huit cartouches isolés; Nectanébo Ier l'est par deux graffites datés de l'an 4 et de l'an 6 et par huit cartouches isolés; Nectanébo II, Alexandre le Grand et Ptolémée Ier (?) ne sont mentionnés qu'une seule fois. Si l'on compare ces données à l'absence d'inscriptions des périodes juste antérieures, la reprise et l'importance des travaux d'extraction et, donc, de construction durant le règne d'Achôris sont évidentes.

Grâce à la mise au point de Cl. Traunecker sur l'histoire de la XXIXe dynastie [1], on pourra mieux juger de l'intérêt de ces inscriptions. En effet, l'auteur souligne l'activité constructrice de ce roi [2] dans tout le pays. Par ces graffites, on entrevoit un peu mieux les travaux exécutés à Saqqarah, mais surtout dans le Delta.

Ainsi les graffites **11**, **12** et **13** prouvent l'exploitation de ces carrières de calcaire pour la ville de Saïs; les mentions de « Neith la grande, la mère divine, la grande déesse » **(11)**, de « Neith » **(12)** et d'un « prophète de Neith » **(13)** en seraient le reflet.

Les graffites **30** à **40**, que W. Spiegelberg situe dans une « galerie de Miysis », sont la preuve du travail d'ouvriers de Bubastis [3], surtout si l'on admet que le fragment de statuette acéphale en calcaire d'Achôris agenouillé (BM 24247) [4], trouvé à Tell Basta, est fait du matériau provenant de ces carrières.

(1) *BIFAO* 79, 1979, p. 395-436.
(2) *Ibidem*, p. 433 sq.
(3) Pour Miysis adoré principalement en Basse Egypte à Bubastis et à Léontopolis, cf. L.V. Žabkar, *LÄ* IV, col. 163-165.
(4) Cl. Traunecker, *BIFAO* 79, 1979, p. 414.

Par ailleurs, l'activité d'Achôris à Létopolis, déjà connue [1], est confirmée par la présence, sur le graffite **20**, du nom de Padiamon fils de Horsaisis, prêtre de Létopolis (*wn-rꜣ n Ḫm*).

Les graffites **39** et **50** témoigneraient du travail de gens de Busiris dans ces carrières, même si la seule mention d'« Osiris maître de Busiris » est une preuve ténue (mais voir *infra*).

Enfin, et point n'est besoin de le souligner, le graffite **40**, qui conserve, sans doute, le nom d'un carrier de la région de Saqqarah, et le graffite **51** montrent que ces carrières ont fourni un matériau de qualité pour Memphis et sa nécropole.

Les éléments permettant de juger de l'activité des souverains de la XXXe dynastie et de l'époque ptolémaïque ne sont ni aussi nombreux ni aussi précis; ils ne témoignent pas aussi clairement de l'histoire de ces périodes. On ne doit pas conclure de cette observation qu'une baisse de l'activité de ces carrières s'est produite durant l'époque ptolémaïque. En effet, la proximité du grand centre urbain de l'époque, Memphis, n'incitait pas les carriers à « immortaliser » leur passage dans une région si proche, dans laquelle ils ne s'installaient pas puisqu'ils vivaient à côté. La composition même des équipes, carriers et cadres, en était modifiée et ces derniers, scribes et chefs de travaux, ne vivaient sûrement pas sur place de manière prolongée. De plus, l'habitude d'exploiter ces carrières étant reprise, ils ne s'étonnaient plus de cette possibilité. A l'inverse, à l'époque d'Achôris, après un long abandon de l'exploitation, la réouverture de ces carrières était quelque chose d'exceptionnel dont il fallait témoigner.

La proximité, soulignée plus haut, des carrières de Tourah et de Mâsarah et du grand centre urbain, Memphis, n'a pas eu d'incidence sur la rédaction de ces graffites. A aucun moment, semble-t-il, il n'est fait particulièrement référence aux dieux de la région memphite; chaque auteur de graffites invoque sa divinité locale, Neith, Miysis ou Osiris. Ainsi, également, il ne s'est pas créé de « culte » particulier dans ces carrières.

En revanche, dans les autres grandes carrières de l'époque, l'un ou l'autre de ces comportements — culte particulier ou culte régional — apparaît :

— Min « le premier de la montagne » (*pꜣ ḥꜣty* (*n*) *pꜣ ḏw*) au Ouâdy Hammamat (H.-J. Thissen, *Enchoria* 9, 1979, p. 65 n. 9).

— Shai/Psais, génie gardien des carrières du Gebel Silsileh, en compagnie de Montou et de *Pa-ḫy* le harponneur (J. Quaegebeur, *Le dieu égyptien Shai*, p. 94 et 161).

(1) *Ibidem*, p. 422 et 431.

— Min et Onouris (-Shou-fils-de-Rê) au Gebel Toukh, « le lieu de repos de Min » (G. Legrain dans J. de Morgan, U. Bouriant et G. Legrain, *Notes sur les carrières antiques de Ptolémaïs,* MMAF 8, 3, 1894, p. 372-379; voir aussi D. et R. Klemm, *SÄK* 7, 1969, p. 129 et pl. IX).
— Amenibis (var. Amon), le grand dieu [1], dans les carrières de calcaire du Gebel el-Teir (A. Fakhry, *ASAE* 51, 1951, p. 417-424, W. Brunsch, *WZKM* 72, 1980, p. 7-14 et pl. 1-4, et D. Devauchelle et G. Wagner, *Les graffites du Gebel Teir,* IFAO, 1984).
— Thot le grand, seigneur d'Ashmounein, le grand dieu, dans les carrières du Ouâdy en-Nakhlêh (cf. annexe).
— J'ai noté deux autres carrières où se trouvent des inscriptions démotiques inédites : carrières de Deir Abu Hennès (J. Jarry, *BSAC* 21, 1975, p. 77-78 et *BIFAO* 68, 1969, p. 121-122 et maintenant A. Gasse, *ASAE* 69, 1983, p. 95 sq.); carrières de calcaire d'el-Dababieh, en face de Gébélein (G. Daressy, *RT* 10, 1888, p. 135 et S. Sauneron, *Kêmi* 18, 1968, p. 59 note 3).

Un dernier point mérite attention. Les graffites du règne d'Achôris sont datés de l'an 1 à l'an 6; or, si on examine le reste de la documentation, on constate qu'aucune inscription postérieure à l'an 6 d'Achôris n'est connue [2], alors qu'on attribue 13 ans à ce règne. Il est difficile d'interpréter une absence de documents, mais on ne peut raisonnablement pas penser que les troubles de la fin du règne d'Achôris durant la guerre de Chypre en soient les seuls responsables. Ne pourrait-on imaginer une rupture dans le comput des années régnales dont l'épithète *wḥm ḫʿ·w,* « celui qui est renouvelé de couronnement », serait le reflet [3] ?

Si on isole les protocoles du pharaon sans *wḥm ḫʿ·w* (an 1 : **4**; an 2 : **44**; an 5 : **45** A et B) des autres (an 3 : pap. dém. Caire 50097 et 50099 et pap. dém. B.M. 10546; an 4 : **14** et **48**; an 6 : pap. dém. Caire 30902 et **19**), on peut distinguer deux périodes dans le règne d'Achôris, la première d'au moins 5 ans (maximum 7 ans), la seconde (*wḥm ḫʿ·w*)

(1) Pour le rayonnement de ce dieu, cf. S. Sauneron, « Quelques sanctuaires égyptiens des oasis de Dakhleh et de Khargeh », *Cahiers d'Histoire Egyptienne* 7, 1955, p. 279-296 et pl. I-II.

(2) Cl. Traunecker, *BIFAO* 79, 1979, p. 411-419; pour les papyrus démotiques, cf. maintenant H.-J. Thissen, *Enchoria* 10, 1980, p. 118.

(3) Cl. Traunecker, *ibidem,* p. 429-431 : deux exemples parallèles, mais non identiques, peuvent être comparés : le double comput des années de règne qui se réfère, soit à Ramsès IX, soit au *wḥm mswt* d'Hérihor (cf. aussi M.-A. Bonhême, *BIFAO* 79, 1979, p. 270 note 2); l'épithète *wḥm ms* ⌜*ḫʿw*⌝ que Ptolémée IX Sôter II adjoignit à son protocole hiéroglyphique après son exil de 19 ans; un texte démotique dit aussi de lui : « Ptolémée surnommé ⟨le dieu⟩ jeune, redevenu roi (*i·ir wḥm nswt*) » : P.W. Pestman, *Chronologie,* p. 76-77 n. a.

d'au moins 6 ans (maximum 8 ans), les deux périodes totalisant 13 années de règne; ce règne aurait été interrompu ou troublé par un prétendant au trône. Cela expliquerait, en partie, le désaccord entre la Chronique démotique, qui fait succéder Achôris à Psammouthis, et les listes manéthoniennes, qui font l'inverse et ajoutent le pharaon Mouthis.

Le règne d'Achôris commencerait en novembre 393-392 av. J.C. (= an 1) — j'attribue l'année 394-393 au règne de Psammouthis qui serait mort à l'hiver 393-392 — et s'achèverait à l'été 380, soit treize années [1]; il aurait été interrompu en 388-387 ou en 387-386 par des troubles intérieurs; après avoir restauré son pouvoir, Achôris aurait alors commencé un nouveau comput de ses années de règne, intégrant à son protocole l'épithète *wḥm ḫʿ·w* [2].

Cette hypothèse est fragile. Aucun exemple semblable n'existe, à ma connaissance, dans l'histoire égyptienne et aucun document ne fait mention d'une interruption, même brève, de ce règne.

Addendum :

Au moment de la correction des épreuves de ce travail, paraît un article de J. Malek et M. Smith, « Henry Salt's Egyptian copies and drawings », *GM* 64, 1983, p. 35-52 dans lequel M. Smith (p. 46-47) traduit neuf graffites copiés par Salt dans les carrières de Tourah et Mâsarah; les nos 1 et 2 sont hiéroglyphiques (cartouche d'Achôris) et le no 9 araméen. Les six graffites démotiques sont nouveaux, et je voudrais les enregistrer à la suite de ceux mentionnés ci-dessus — je n'ai pu intégrer dans l'index les données prosopographiques et chronologiques :

52 A et B = Salt 3 et 4 : « Tjaihorsemataouy (fils de) Ankhhep ».

53 A et B = Salt 5 et 6 : « Premier mois de peret (?), jour 1 : Tjaihorpata (fils de) Ankhhep ».

54 = Salt 7 : « An 3, troisième mois de peret, dernier (?) jour du pharaon v.p.s. Achôris v.p.s., *wḥm ḫʿ·w;* a écrit Paby fils de Tjaienimou ».

55 = Salt 8 : Paby fils de Tjaienimou ».

(1) Cela permet de mieux intégrer la mention « an 1 » de **4** dans la chronologie de la XXIXe dynastie.

(2) Cl. Traunecker me suggère que ce changement aurait pu s'effectuer, également, sous la pression d'événements extérieurs à l'Egypte : *BIFAO* 79, 1979, p. 400; F.-K. Kienitz, *Die politische Geschichte Ägyptens,* p. 84-85.

INDEX

INDEX CHRONOLOGIQUE

INDEX DES ANTHROPONYMES

ANNEXE

À PROPOS DES GRAFFITES DÉMOTIQUES DU OUÂDY EN-NAKHLÊH

On a noté depuis longtemps l'existence de nombreuses carrières en Moyenne Egypte [1], sur la rive est du Nil, dans la région comprise entre Beni-Hassan et El-Amarna; nombre d'entre elles ont été occupées à l'époque copte. Mais aucune publication scientifique n'en avait été faite [2].

L'exemple des carrières du Ouâdy en-Nakhlêh est significatif. A.H. Sayce [3], lors d'une brève communication, avait fait le rapport d'une visite dans les carrières de Moyenne Egypte parmi lesquelles les carrières du Ouâdy en-Nakhlêh. Il y signale la présence d'inscriptions démotiques sans autre commentaire. Dans le chapitre « The Survey of the Wady en-Nakhleh », G.W. Frasers [4] parle d'inscriptions démotiques en rouge — marques de carriers — et de cartouches, dont celui de Nectanébo Ier; elles seraient nombreuses et certaines assez longues, mais il ne donne aucune autre indication. C'est avec J. Clédat [5] que les premières copies connues jusqu'à aujourd'hui paraissent. Trente et un graffites sont relevés; il souligne, d'ailleurs, n'avoir pas vu toutes les carrières ni même copié toutes les inscriptions rencontrées. W. Spiegelberg [6], enfin, après une rapide visite de ces carrières, a confirmé les relevés de J. Clédat. On ne peut, hélas, tirer beaucoup de renseignements de ces copies, mais il m'a semblé intéressant de les signaler ici dans les *ASAE* pour attirer l'attention sur ces richesses philologiques et inciter à les relever le plus vite possible.

J'y ai noté, plus haut, le nom d'un personnage, connu par ailleurs, *ꜥnḫ-Mr-wr* (?) fils de *Pꜣ-dỉ-Wsỉr* (graffites de Tourah nos **20**, **24**, **27** et **28**) et celui de la divinité invoquée, « Thot le grand, seigneur d'Ashmounein, le grand dieu » (graffites nos **4**, **11**, **29** et **31**) : cf. *supra* p. 176 et 178. Il faut ajouter, avec W. Spiegelberg, que quelques graffites sont datés du règne de Nectanébo Ier : an 6 (no 29 (?) et 31), an 9 (?) (no 27), an 10 (?)

(1) Les surveys de cette région et les visiteurs du début du siècle ou de la fin du siècle dernier en témoignent, mais rien n'a été noté par PM IV, 1934, p. 175-192 et carte V; cf. Cl. Sicard, *Œuvres* II (éd. M. Martin), IFAO, 1982, p. 84 n. 1.

(2) Les premières réalisations en ce domaine sont récentes : cf. A. Gasse, *ASAE* 69, 1983, p. 95 sq.

(3) *PSBA* 9, 1887, p. 195-197.

(4) Dans F.Ll. Griffith et P.E. Newberry, *El Bersheh* II, p. 55-66 (en particulier p. 56 et 64).

(5) *BIFAO* 2, 1902, p. 69 IV et pl. VI-VII.

(6) *RT* 26, 1904, p. 158-161.

(n°s 6, 7 et 8) et, qu'en outre, le cartouche de ce pharaon est gravé seul, sans autre indication (n°s 11, 13, 30, 33 et 34), comme c'est d'ailleurs le cas dans les graffites de Tourah et de Mâsarah.

C'est tout ce que l'on peut dire pour l'instant, mais cela est prometteur. Avec un relevé systématique de toutes les inscriptions, on pourra mieux étudier l'histoire de ces carrières et, par là, celle de la XXXe dynastie.

FRAMMENTI LETTERARI GRECI DA MEDÎNET MÂDI

Claudio GALLAZZI

Nell'arco delle quattro campagne di scavi, che l'Istituto di Papirologia dell'Università di Milano ha condotto, fra il 1966 e il 1969, nel sito dell'antica Narmuthis, ora Kôm Medînet Mâdi, più di mille testi papiracei sono ritornati alla luce : alcuni in ottima conservazione, altri parzialmente guastati, moltissimi in uno stato così precario da richiedere un'opera di restauro assai lunga. Purtroppo il ripristino dei reperti, depositati presso il Museo Egizio del Cairo, ha potuto essere avviato solamente nel '76, ed è proseguito per non più di un mese in ciascuno degli anni successivi [(1)]. Ciò nondimeno, quattrocento esemplari hanno ormai avuto una sistemazione definitiva e sono stati predisposti per la pubblicazione, la quale avverrà entro qualche anno nella nuova serie dei *P. Narmuthis*. Da questo gruppo di reperti già restaurati e trascritti sono stati scelti i quattro frammenti qui editi, i quali furono rinvenuti in anni e in siti differenti : i primi due nel '66, entro un cumulo di sabbia ed *afsh* posto sul lato orientale del *dromos* [(2)], il terzo nel '68 e il quarto nel '69, fra i detriti che colmavano i ruderi di due edifici contrassegnati come « Est III » e come « Ovest II » [(3)].

(1) Mentre divulgo questi primi risultati dei restauri e degli studi compiuti sui testi di Medînet Mâdi, mi è doveroso esprimere la mia gratitudine al direttore generale del Museo Egizio, dott. Mohamed Saleh; agli ex-direttori, dott.sa Dia Abou Ghazi, dott. Mohamed Mohsen e dott. Abdel Qader Selim; alla responsabile della sezione papirologica, sig.ra Soher, e a tutto il personale addetto alla Papyrus Room, per la gentilezza e la sollecitudine, con cui in ogni occasione hanno agevolato il mio lavoro.

(2) Cfr. E. Bresciani, *Rapporto preliminare sulle campagne di scavo 1966 e 1967*, Milano, 1968, 25 sg.

(3) Cfr. E. Bresciani, *Rapporto preliminare sulle campagne di scavo 1968 e 1969*, Milano, 1976, 4 sgg., 11 e 26 sgg.

1. P. Narm. inv. 66.60 a : Homerus, *Ilias* I 42-9

Medînet Mâdi — cm. 6.5 × 5.1 — II/III sec. d.C.

Tav. I *a*

L'esiguo resto di rotolo nella metà superiore serba i vv. 42-9 del canto I dell'Iliade, privi delle estremità e danneggiati da abrasioni e fori; in quella inferiore mostra un margine dell'ampiezza di 3 centimetri; e sul retro si presenta completamente in bianco. Giacché la scrittura si stende su due fogli, con *kollesis* ravvisabile a 3 centimetri dal bordo, si deve arguire che una colonna del testo è caduta sulla sinistra, infatti è improbabile che il primo foglio, di cui resta soltanto il lembo destro, fosse lasciato quasi tutto in bianco. In questa colonna perduta e in quella qui parzialmente superstite dovevano essere contenuti i primi 49 versi del canto, dal momento che il pezzo pervenuto si conclude con un margine sotto il quarantanovesimo verso. Perciò è facile dedurre che il testo, lungo il rotolo, si articolava in *selides* di 24/25 versi ciascuna.

Un solo segno lezionale, cioè un *trema* sopra οιστο̣ι̣ (v. 46), si scorge nelle righe rimaste. Queste appaiono vergate in una grafia che mostra caratteristiche proprie della « maiuscola biblica » : il modulo delle lettere è in prevalenza quadrato, il contrasto di spessore fra i segmenti verticali e quelli orizzontali è palese, il ρ e lo υ sporgono sotto il rigo di base, il μ ha nel mezzo due barre oblique, e il φ presenta un anello angolato. Tuttavia il tratteggio non risulta appieno rispondente ai dettami del canone : infatti le barre ascendenti hanno spessore medio anziché sottile, e i segmenti con andamento inclinato in μ e in ν assumono spesso un'ampiezza identica a quella delle aste verticali. A causa di queste imprecisioni, la stesura del testo va situata nel periodo in cui la « maiuscola biblica » non era ancora canonizzata in modo perfetto, vale a dire nell'ultimo scorcio del II sec. o nei primi anni del III, allorché furono redatti gli affini *P. Oxy.* II 224 e IV 661, *PSI* XIV 1396 e P. Berol. inv. 7499, descritti in G. Cavallo, *Ricerche sulla maiuscola biblica,* Firenze, 1967, 28 sgg.

Il testo del presente frammento, come quello dei successivi P. Narm. inv. 66.88 a (*Il.* I 196-210 e 232-45) e P. Narm. inv. 68.49 c (*Il.* XIII 409-14), è collazionato sull'edizione dell'Iliade curata da T.W. Allen (Oxford, 1931), dal cui apparato critico sono state assunte pure le sigle usate nelle note annesse ai singoli versi.

. . . . .

42 δακ]ρυα [
εφα]τ̣ ε[υχο]μενος το[υ δ ε]κλ̣[υε
κα]τ Ουλυμποιο καρηνω̣[ν

45 ωμο]ι̣σιν εχων α̣μφηρεφε̣[α
εκλαγξα]ν̣ δ̣ αρ οϊστο̣ι̣ επ ωμ[ων
κινηθ]εντο[ς ο] δ ηιε [
α]π[α]νευθε̣ νεω̣[ν
κλαγ]γη γενετ αργυρε[οιο

46-7. *ath.* Zen.
οϊστο̣ι̣ : soltanto uno dei punti del *trema* è ravvisabile sulla destra di ι.

2. P. Narm. inv. 66.88 a : Homerus, *Ilias* I 196-210 e 232-45

Medînet Mâdi — cm. 11.5 × 7 — I/II sec. d.C.

Tav. I *b*

Sopra il frammento di *volumen,* intaccato lungo tutto il bordo e con il retro in bianco, restano i tratti conclusivi dei vv. 196-7, 199-202, 205-10 e quelli iniziali dei vv. 232-45 del I libro dell'Iliade, divisi da un intercolunnio che ha un'ampiezza minima di cm. 2. Benchè nella sezione inferiore il tessuto fibraceo sia quasi interamente distrutto, le due colonne di scrittura non sembrano aver perduto le loro linee conclusive. Alla base di col. I, infatti, è serbato un lembo di papiro, su cui si vede unicamente la *stigme* finale del v. 210. Questo può essere ritenuto come l'ultimo della *selis,* perché se il v. 211 fosse stato posto al di sotto, l'estremità di esso sarebbe rimasta, analogamente a quelle dei più brevi 205-10. Inoltre, alla fine di col. II figura un verso scritto da un *diorthotes* per porre rimedio a un'omissione; poiché un'aggiunta simile può essere stata compiuta solo nello spazio marginale, è agevole concludere che la *selis* del testo terminava col v. 245, situato immediatamente sopra a quello annesso dal correttore. Stabilito che i vv. 210 e 245 erano gli ultimi prima del margine, diventa manifesto che le due colonne contenevano 35 versi ciascuna. Perciò i 611 versi del canto, lungo il rotolo, dovevano essere divisi in 18 *selides,* di cui le due pervenute in parte costituivano la sesta e la settima.

La grafia, con cui sono stesi i versi, appare accurata e calligrafica, ma non definita stilisticamente in maniera perfetta : il bilinearismo è rispettato con scrupolo, il modulo delle lettere tende alla forma quadrata, l'α mostra una traversa orizzontale e il μ nell'interno ha un solo tratto ricurvo, discendente fino al rigo di base. Però mancano quella precisione delle forme e quell'armoniosità delle curve, che caratterizzano la « maiuscola rotonda » canonizzata appieno. Per di più, l'η e il θ presentano ancora l'asta orizzontale nella parte alta del rigo; e l'ε, anche se non è occhiellato, ha pur sempre l'arco superiore che scende

verso il tratto mediano. Sicché, sulla base delle considerazioni esposte in G. Cavallo, « Osservazioni paleografiche sul canone e la cronologia della cosiddetta onciale romana », *ASNP* 36, 1967, 209-20 (in particolare 214 sgg.) e delle analogie rilevabili con le scritture di *PSI Od.* 5, col. XII [1] e *P. Oxy.* VIII 1084, si può collocare la compilazione del rotolo nell'ultimo scorcio del I sec. o in quello iniziale del II.

Per quanto le sillabe superstiti siano assai poche, in esse si scorgono parecchi interventi operati da un *diorthotes* con l'impiego di un inchiostro più scuro : sette *stigmai* risultano apposte ai vv. 200-2, 205-6 e 209-10; due correzioni figurano in col. I, e un'aggiunta è compiuta in col. II. Al v. 205 l'improprio *ολεσσης* è rettificato in *ολεσσηι* mediante la cancellatura del *ς* finale e l'introduzione di *ι* sopra il rigo; al v. 208 uno *ι* superfluo è vistosamente cassato; e alla fine di col. II l'omissione del v. 244 è corretta con un'aggiunta nel margine inferiore e con l'inserimento di due ancore, secondo il sistema illustrato in E.G. Turner, *Greek Manuscripts of the Ancient World,* Oxford, 1971, 18.

col. I

. . . . .

196 κηδομεν]ῃ τ̣ε̣
Πηλει]ω̣να
]
αυτικ]α δ εγνω
200 φα]ανθεν·
προση]υ̣δ̣α·
ειληλουθα]ς̣·
]
]
205 ολεσσ]η\ι/[[ς]]·
Αθη]ν̣η·
πιθ]ηαι
] Η̣ρη[[ι]]
κηδομ]ε̣νη τε·
210]·

[1] *Papiri dell'Odissea*, a cura di M. Manfredi, Firenze, 1979, tav. C.

col. II

. . . . .

232 η γ]αρ α̣[ν
α̣[λ]λ̣ ε[κ
να̣[ι
235 φυσε[ι
ουδ α[ναθηλησει
φυλ̣λ̣[α
εν πα̣[λαμηις
προ̣[ς
240 η ποτ [
συμπ̣[αντας
χραισ[μειν
243 θν̣ησ[κοντες
245 ↑ ω̣[ς] φα[το
244 ← χω[ομενος

196. Essendo caduta la parte superiore del rigo, non è dato acquisire se a destra di *ε* comparisse, o meno, una *stigme* come al v. 209.

197. Πηλει]ω̣να : Πηλείωνα *codd. plurimi;* Πηλείωνος *P* [56] (= *P. Ryl.* I 43), P[15] *ss.* e V[9] *ss.*

205. ολεσσ]η\ι/[[ς]] : ὀλέσσῃ *codd. plurimi;* ὀλέσσαι *P* [56] (= *P. Ryl.* I 43), *codd. nonnulli.*

Cancellando il *ς* anomalo, il revisore lasciò inalterata una *stigme* già posta sulla destra; nondimeno, accanto allo *ι* soprascritto appose un altro punto, il quale risulta troppo discosto dal *ς* sottostante per essere ritenuto un segno di espunzione (cfr. E.G. Turner, *op. cit.*, Pl. 13 e 16), anziché di punteggiatura, tanto più che al v. 208 lo *ι* è cancellato solo con dei tratti obliqui.

208-9. *ath.* Zen.

232-3. *ath.* Zen., insieme ai precedenti 225-31.

240. *η* : ἢ *codd. plurimi;* εἴ S e V[9].

244. L'ancora premessa al verso aggiunto nel margine inferiore usualmente si presenta perpendicolare al rigo (⫝̸), oppure inclinata sulla destra; tuttavia, anche in *P. Ryl.* I 53 Fol. 23 *recto* appare disposta orizzontalmente.

3. **P. Narm. inv. 68.49 c** : Homerus, *Ilias* XIII 409-14

Medînet Mâdi — cm. 1.2 × 3.9 — II sec. d.C.

Tav. I *c*

Il minuscolo lembo di *volumen*, troncato da ogni parte, serba un breve tratto mediano di Iliade XIII 409-14. Le poche sillabe si presentano stese secondo i dettami della « maiuscola rotonda », anche se palesano qualche imprecisione nei dettagli e qualche squilibrio nel disegno delle lettere : ad esempio, il *π* del v. 409, alla base dell'asta sinistra, porta un apice rivolto all'interno, e lo *υ* del v. 413 è sbilanciato sul montante, a causa della scarsa inclinazione della barra destra. Per contro, l'*ε* tiene l'arco superiore ben discosto dal segmento centrale, l'*η* ha il tratto mediano a metà delle aste verticali, e il *σ* mostra un arrotondamento preciso, come accade negli esempi del canone ormai perfettamente compiuti. Perciò, seguendo le argomentazioni svolte in G. Cavallo, *art. cit.*, 214 sgg. e notando come la grafia del frustulo sia affine a quella di *P. Oxy.* XXIII 2354, si può arguire che il rotolo venne copiato verso la metà del II sec. d.C.

Due soli segni lezionali sono rimasti sul frammento : un apostrofo al v. 412, tracciato dal copista del testo; e una barra al v. 414, aggiunta forse da una seconda mano, sopra l'α iniziale di ἀλλά. A causa dell'inclinazione a destra, questo tratto sembra da intendere come un accento acuto, anche se la sua posizione si rivela impropria : è vero, infatti, che ἀλλά si presenta ossitono e che sulla penultima sillaba dovrebbe avere un accento grave anziché acuto (cfr. B. Laum, *Das Alexandrinische Akzentuationssystem*, Paderborn, 1928, 404 sgg.), ma è altrettanto vero che simili discrepanze dalle norme correnti non risultano inconsuete, come si deduce da E.G. Turner, *op. cit.*, 13 e da *P. Ryl.* I, pg. 92 sg. D'altra parte, il segmento non può essere interpretato come un segno di richiamo, analogo a quello apposto in *PSI Od.* 6, v. 113 (·/.), dal momento che ai lati di esso non figura punto alcuno; e nemmeno può venire inteso come un impreciso marchio di lunga, sulla scorta di N.E. Priest, *Homeric Papyri in the Michigan Collection*, diss. Ann Arbor, 1975, 108 sg., perché non si vedrebbe per qual motivo sarebbe stato aggiunto, essendo manifesta la quantità dell'α.

Sul retro del reperto non vi è traccia di scrittura.

. . . . .

409] ε̣πιθ[ρεξαντος
410 βα]ρ̣ειης̣ [
Υψ]η̣νορ[α
ει]θ̣αρ δ'[
ε]πευξ̣[ατο
Ασι]ος ἀλ̣[λα

. . . . .

410. Il verso è trascritto *εγχεος ενθα δ επειτ αφιειμενον οβριμον εγχος* in *P* 60 (= *P. Morgan*, edito in *Sitz. Berl. Akad.* 53, 1912, 1198-219).

4. **P. Narm. inv. 69.43** : Glossario a Homerus, *Ilias* I 73-4 e 80-1

Medînet Mâdi — cm. 5.5 × 6.4 — II/III sec. d.C.

Tav. I *d*

Sezione inferiore di un foglietto di codice con due frammenti di un glossario al primo libro dell'Iliade. Purtroppo, a causa delle fratture, delle erosioni e degli sfaldamenti, lo stato di conservazione risulta assai precario : sul lato A (→) rimangono unicamente le estremità di tre lemmi e le reliquie evanescenti di sei glosse ai vv. 73-4, su quello B (↓) appaiono invece cinque lemmi più o meno guastati, estratti dai vv. 80-1, e le tracce di tre glosse ridotte a poche lettere. Quanto ai segni lezionali, si scorge appena un *trema*, posto in B su l. 9 (*χερηϊ*).

Simili resti sono vergati con una grafia informale, in cui qualche lettera prende un modulo quadrato, qualche altra allargato orizzontalmente. L'*α* mostra spesso un occhiello in corrispondenza del vertice; l'*ε* presenta la curva superiore aperta; l'*η* porta l'asta mediana nella zona alta del rigo, e il *μ* appare ricurvo nella sua parte centrale. Elementi affini si riconoscono nelle scritture di *P. Tebt.* II 268 e P. Paris inv. 1120 [1], al

[1] Per una riproduzione fotografica cfr. E.G. Turner, *The Typology of the Early Codex*, Philadelphia, 1977, XII.

pari dei quali il testo qui edito può ritenersi steso nell'ultimo scorcio del II sec., ovvero nella prima metà del III.

Rispetto ai glossari analoghi, il frusto non mostra differenze : come è usuale i lemmi e le spiegazioni si trovano sulla stessa linea con uno spazio bianco in mezzo, e le glosse presentano in prevalenza quelle sinonimie che ricorrono anche negli *Scholia Didymi*, nella *Paraphrasis* detta di Psellos, nel *Lexikon* di Apollonios Sophistes e in quello di Hesychios. Perciò si rinvia ad A. Calderini, « Commenti 'minori' al testo di Omero in documenti egiziani », *Aegyptus* 2, 1921, 303-26 e ad A. Henrichs, « Scholia Minora zu Homer », *ZPE* 7, 1971, 97-149 (in particolare 97-116), per una trattazione più diffusa intorno agli scritti di questo tipo, alle loro funzioni e ai loro rapporti con la restante letteratura lessicografica e commentaria. Qui basti aggiornare la lista dei testi fornita in A. Henrichs, *art. cit.*, 104 n. 24, con l'aggiunta di *P. Turner* 13, *ad Il.* I 83-158; P. Palau Rib. inv. 147 (*StudPap* 13, 1974, 7-20) *ad Il.* I 191-416; *P. Oxy.* XLV 3238 *ad Il.* I 418-538 e II 385-93; P. Hamb. inv. 736 *verso* (*ZPE* 11, 1973, 65-8) *ad Il.* II 61-222; *P. Oxy.* XLIV 3158 *ad Il.* V 655-822; *P. Oxy.* XLIV 3159, col. II *ad Il.* VII 4-80; P. Vindob. Gr. Inv. 39940 (*ZPE* 15, 1974, 153-8) *ad Il.* XV 320-633; P. Med. inv. 72.13 (*Aegyptus* 58, 1978, 115-6) *ad Il.* XV 321-53; P. Mil. Vogl. inv. 1181 (*ZPE* 45, 1982, 41-6) *ad. Od.* I 46-53; *P. Oxy.* XLIV 3160 *ad Od.* I 441-2 e II 2-434 (1).

Fra tutti gli esemplari apparsi solo *P. Oxy.* XXIV 2405 serba le glosse *ad Il.* I 73-4 e 80-1, come il frammento in esame. Però è palese che i due scritti si rifanno ad un modello diverso, giacché i lemmi che figurano in uno non sempre sono compresi nell'altro : *κρείσσων, αὐτῆμαρ* e *καταπέψῃ* dei vv. 80-1 sono glossati nel nostro codice, ma non nel rotolo oxyrhynchita, il quale per contro include un *εἴπερ* (v. 81) che qui è tralasciato. Per di più, anche le glosse apposte ai lemmi coincidenti in qualche caso differiscono (a *σφιν* v. 73, *ἀγορήσατο* v. 73, *χέρηϊ* v. 80), come rivelano le note aggiunte al testo sotto trascritto. In queste si menzionano le fonti con le abbreviazioni elencate in A. Henrichs, *art. cit.*, 117-9; con un segno + posposto alla sigla si indica che la fonte propone altre spiegazioni del lemma oltre a quella rimasta sul reperto o a quella citata per raffronto, e con parentesi quadre si segnala che il lemma è glossato nella fonte in numero, caso, modo o tempo diversi rispetto al testo papiraceo.

(1) Giova segnalare che alcuni testi, citati da A. Henrichs secondo l'edizione apparsa in rivista o in corso di stampa all'epoca, sono stati successivamente inclusi nei volumi delle collezioni di appartenenza : P. Oxy. ined. *ad Il.* I 4-18 è ora pubblicato come *P. Oxy.* XLIV 3207; P. Oxy. ined. *ad Il.* I 302-23 come *P. Oxy.* XLV 3237; P. Amst. inv. 81 *ad Il.* V 287-315 come *P. Amst.* I 5, e P. Amst. inv. 82 *ad Il.* VIII 1-11 e 28-41 come *P. Amst.* I 6.

A

→

. . . . .

(73)	*σφιν*	*ει]ς αυτ̣ο̣υ̣ς*
(73)	*ευ*	*κ]α̣λ̣ω̣ς̣*
(73)	*φρονεων*	*φρονω]ν̣*
(73)	*αγορησα]τ̣ο̣*	*ε̣[δ]η̣[μ]η̣γ̣ορη[σε*
(73)	*μετεει]π̣ε̣ν*	*μετειπ̣ε̣ν̣*
(74)	*κελεαι] μ̣ε̣*	*κ̣[ελευεις με*

B

↓

. . . . .

(80)	*κε̣ι̣[σσων*	
(80)	*χωσ̣ε̣[τ]αι*	[
(80)	*χερ̣ηϊ*	[*χειρονι ελασ-*
	σον̣ι	
(81)	*αυτ̣ημαρ*	*ε[ν αυτηι τηι ημεραι*
(81)	*καταπεψηι*	*εν [αυτωι κατασχηι*

7 *lege κρείσσων*

1. *αὐτοῖς* Λεξ. (S. 128ᵛ, U 215ᵛ : cfr. A. Henrichs, *art. cit.*, 137, nota *ad l.* 14), Hes. σ 2907 Schm. +, Ba. 377, 25, Sud. σ 1749, *P. Oxy.* XXIV 2405, 44; *ἐν αὐτοῖς* D., P.

2. Così pure D., P., Λεξ. ε 927, Hes. (Kyr.) ε 6674 +, Sud. ε 3351, EM 388, 14 +, *P. Oxy.* XXIV 2405, 45.

3. L'integrazione *φρονω]ν̣* è stata eseguita sulla scorta di P., Λεξ. ε 927, Hes. φ 902 Schm. + e *P. Oxy.* XXIV 2405, 46, essendo troppo breve per il compimento della lacuna il participio *νοῶν* presentato da D.

4. Così pure D., P., Hes. (Kyr.) α 727 + (-σεν), [EGud. 16, 18 sgg.]; *ἐξεκκλησιάσατο* Hes. (Kyr.) α 727 +, Λεξ. α 52, *P. Oxy.* XXIV 2405, 47-8; *ἐν ἐκκλησίᾳ λέγειν* [Ap. Soph. 4, 12].

5. Così pure *P. Oxy.* XXIV 2405, 49; εἶπε D., P. (-πεν).

6. Il ripristino della glossa è suggerito da D., P., Hes. κ 2144, EM 502, 8 sg. (κελεύεις δέ με *ad* κέλεαι δέ με); ed è confermato, limitatamente al verbo, da Sud. κ 1290, [EpHom. AP 326, 32 sgg., Eust. 52, 28], *P. Oxy.* XXIV 2405, 50.

7. κε̣ι̣[σσων : *lege* κρείσσων. Al κ iniziale segue una curva posta all'altezza del rigo di base, la quale è manifestamente troppo bassa perché possa essere attribuita all'occhiello di un ρ, trascrivendo κρε̣[ισσων sulla scorta del testo omerico. D'altra parte, è così aperta che può inserirsi unicamente nel disegno di un ε, di un ο, o di un σ; sicché non resta che leggere κε̣ι̣[σσων, ammettendo che il ρ non figuri tra il κ e l'ε. Purtroppo non è dato acquisire se un minuscolo segno di inchiostro, ravvisabile nella zona alta del rigo, appartenga alla barra superiore del κ, ovvero all'asta discendente di un ρ aggiunto nell'interlinea; perciò rimane imprecisabile se si debba trascrivere κ⟨ρ⟩ε̣ι̣[σσων oppure κ`ρ'ε̣ι̣[σσων.
Quanto alla glossa, che è andata perduta con la seconda metà della riga, cfr. D. e P., dove appare ἐπικρατέστερος come sinonimo di κρείσσων.

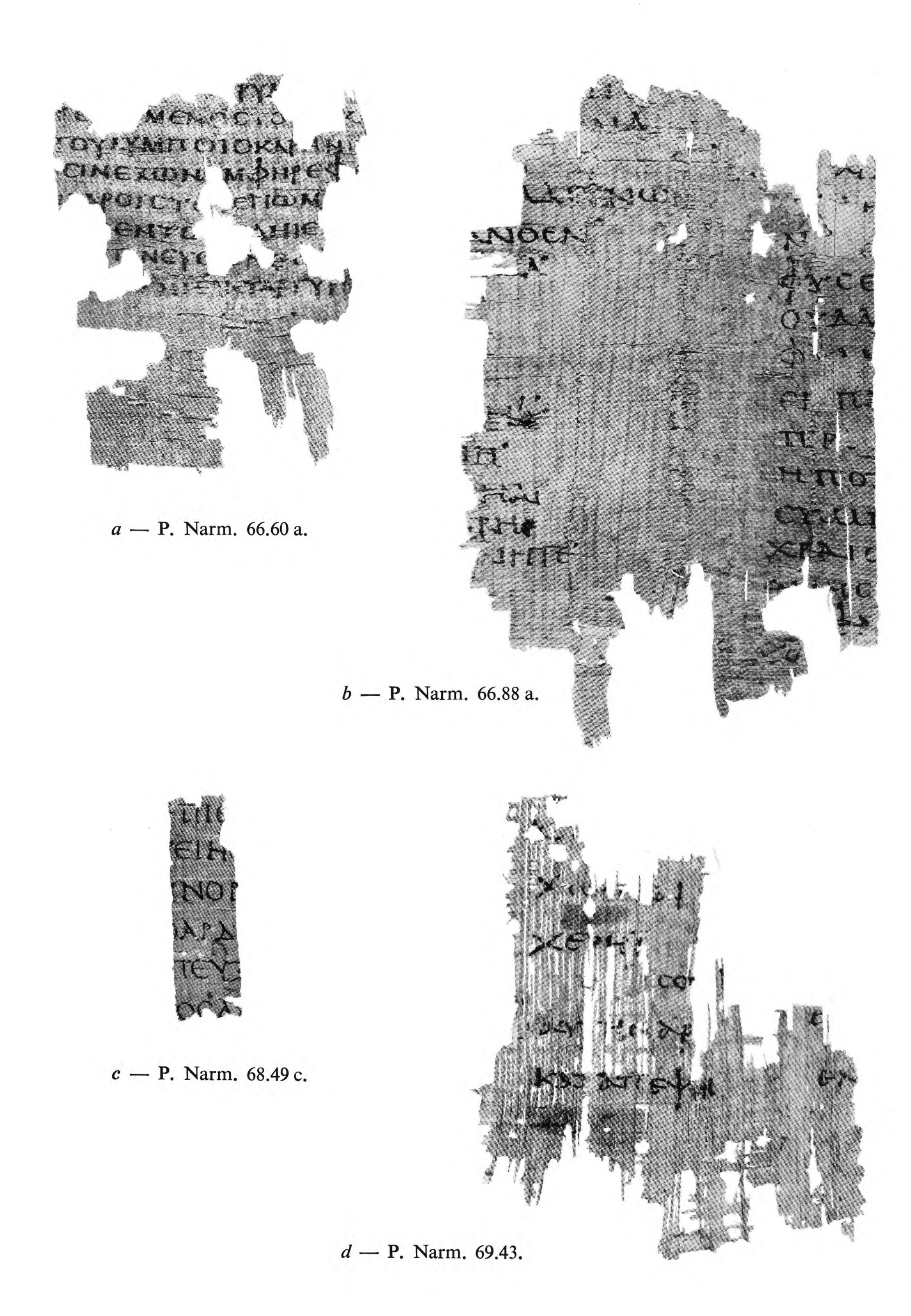
8. Per il lemma sono attestate le seguenti corrispondenze : ὀργισθῇ D., ὀργίζεται P., ὀργισθήσεται *P. Oxy.* XXIV 2405, 68, le quali trovano un riscontro in [Hes. χ 882 Schm. +] e in [EpHom.AO 439, 26 sgg.]. Tuttavia l'infinito χώσασθαι è glossato anche con συγχυθῆναι e λυπηθῆναι, oltre che con ὀργισθῆναι, in Hes. *loc. cit.;* e con λυπηθῆναι in Sud. χ 450.

9-10. Così pure D. (ἐλαττ-) e EM 808, 55 sgg.; χείρονι καὶ ἥττονι Ap. Soph. 167, 16; χείρονι, ἥττονι, ἢ ἥσσονι Hes. χ 355 Schm.; χείρονι P. e Eust. 55, 23; ἐλάττονι EpHom. AP 327, 30 sgg. e *P. Oxy.* XXIV 2405, 70.
L'integrazione [χειρονι ελασ/σοṿι, fondata su D. e su EM 808, 55 sgg., è proposta solo *ex. gr.*, dal momento che anche un ripristino [χειρονι και ησ/σοṿι, suggerito da Ap.Soph. 167, 16, si adatterebbe bene a colmare la lacuna. Devono invece essere escluse le restituzioni [χειρονι ησ/σοṿι (cfr. Hes. χ 355 Schm.) ed [ελασ/σοṿι (cfr. EpHom. AP 327, 30 sgg. e *P. Oxy.* XXIV 2405, 70), giacché risultano troppo brevi per il completamento della riga, la cui lunghezza non può essere stata molto inferiore a quella delle due successive.

11. La glossa è stata restituita sulla base di Ap. Soph. 48, 9, D. +, Ba. 165, 15 e Hes. (Kyr.) α 8385. In quest'ultimo luogo, in verità, il lemma risulta glossato con ἐν αὐτῇ ἡμέρᾳ. Tuttavia nel codice S = Laur. 57.39, cui si rifà la lezione dell'editore, compare

αυτῆμαρ· εν αυτῆι τη ημέραι, come gentilmente mi comunica l'amico dott. Rosario Pintaudi dopo aver ispezionato il manoscritto. Perciò non sembra arrischiato supporre che il τῇ sia stato impropriamente omesso, forse solo a causa di un errore tipografico, tanto più che esso figura nella precedente edizione del lessico curata da M. Schmidt (α 8390).
αὐτῇ τῇ ἡμέρᾳ Sud. α 4474; κατ' αὐτὴν τὴν ἡμέραν P.; αὐθημερόν D. +, Eust. 54, 4.

12. Il completamento εν [αυτωι κατασχηι, dedotto da [Hes. κ 1329 +], sembra preferibile a quello εν [εαυτωι παρακατασχηι, basato su Ap. Soph. 96, 7, per il fatto che quest'ultimo renderebbe la linea troppo lunga rispetto a quelle antistanti.
κατάσχῃ, καταδαπανήσῃ D., EpHom.AP 327, 35 sgg. (καὶ καταδαπανήσει), EM 666, 10 sg. +; καταμαλάξῃ P.; καταπραΰνῃ [Hes. κ 1329 +], EM 666, 10 sg. +.



a — P. Narm. 66.60 a.

b — P. Narm. 66.88 a.

c — P. Narm. 68.49 c.

d — P. Narm. 69.43.

LE PAPYRUS ET LA STATUETTE N° 19651 DU MUSÉE ÉGYPTIEN DU VATICAN

Fayza HAIKAL
UNIVERSITÉ DU CAIRE

Le papyrus hiératique n° 19651 du musée égyptien au Vatican fut trouvé par hasard le 21 octobre 1965 au cours de l'inventaire des objets de ce musée. Il se trouvait à l'intérieur d'une statuette osirienne en assez mauvais état qui se fendit alors d'une façon plutôt étrange, dévoilant ainsi le papyrus qui s'y trouvait caché [1].

LA STATUETTE (Pl. I)

La statuette osirienne mesure environ 48 cm de hauteur, le socle inclus. Elle est faite de bois recouvert de boue puis de bitume et est formée de quatre parties ajustées les unes aux autres et collées avec de la colle ou de la boue.

La tête est coiffée de la couronne osirienne; elle a dû porter une fausse barbe, probablement en boue, dont il ne reste plus rien que les traces sur le menton. Elle est entièrement peinte en noir, le blanc des yeux excepté. Sa hauteur totale est de 18,5 cm, la couronne étant de 10,8 cm, le visage et le cou de 5,7 cm et le support de la tête qui s'enfonçait dans le corps de 2 cm. La largeur maximum de la couronne est de 10,5 cm.

Le corps de la statuette est fait de deux parties symétriques à l'intérieur desquelles est creusé un tuyau de 2,7 cm de diamètre dans lequel se trouvait le papyrus que nous présentons. Le corps de la statuette a 28 cm de haut et une largeur maximum de 9,3 cm au niveau des coudes et minimum d'environ 5,7 cm au niveau des jambes. Bien que de travail assez grossier, les lignes générales du corps sont bien marquées (courbe du dos et relief des bras repliés). Les mains et les pieds étaient probablement en boue comme la barbe car il n'en reste rien; on en voit uniquement l'emplacement sur le buste et sur le socle de la statue ou la surface qu'ils recouvraient n'est pas peinte en noir comme le reste.

Le socle mesure 27 cm de long, 11 cm de large et environ 4,5 cm de haut. Le corps s'emboîte dans le socle dans un rectangle de 4 × 5 cm, à environ 4,3 cm de l'extrémité de la base. La surface qu'occupaient les pieds sur l'avant du rectangle est de 5,5 × 6,5 cm de largeur maximum et 6 cm de largeur minimum. Le socle n'est pas recouvert de boue comme le reste de la statue mais il est simplement peint au bitume. A l'intérieur de la

[1] Je remercie le R.P. G. Nolli, Conservateur en Chef du Département Egyptien aux Musées du Vatican pour m'avoir permis de publier la statuette et le papyrus qu'elle cachait. D'après le restaurateur, le papyrus fut découvert parce que la statue, en mauvais état, se démonta lors de l'inventaire.

cavité du socle un trou de 2,7 - 2,8 cm de diamètre correspond au tube de l'intérieur de la statue. Ce trou devait donc servir à enfiler le papyrus à l'intérieur de la statue après avoir assemblé les différentes parties du corps et repeint le tout. Après avoir introduit le papyrus, le trou a été bouché avec de la boue. Il est encore bouché, et des traces de boue se trouvent aussi sous le socle, sur le bitume.

Des statuettes servant ainsi d'étui à papyrus sont connues depuis la fin du Nouvel Empire [1], mais la façon dont les différentes parties de celle du Vatican sont assemblées nous semble étrange. Nous n'avons pas, à notre connaissance, d'autres exemples de cette technique [2].

LE PAPYRUS (Pl. II-V)

1. Description générale.

Le papyrus qui se trouvait dans la statuette est actuellement sous verre dans un cadre de 38 cm de large et 123 cm de long. Le papyrus même mesure, dans son état actuel de 95 à 96,5 cm de long et 22,5 cm de haut. Le bas est très bien conservé mais le haut est édenté sur 10 cm au début du papyrus. Le rouleau se compose de cinq pages, celle de droite étant toujours collée sur celle de gauche. La première page est large actuellement de 15,5 cm en moyenne, la seconde a une largeur moyenne de 19,5 à 20 cm, la troisième de 20,5 à 21 cm, la quatrième de 19 à 19,5 cm et la cinquième également de 19 à 19,5 cm. Le bord final de cette dernière est renforcé par une bande à fibres verticales de 1 cm en moyenne de largeur. A juger par les dimensions moyennes des pages (20 cm), et par l'état de conservation de la première, il est probable qu'elle avait à l'origine la même dimension que les autres et que le papyrus avait une longueur totale d'au moins un mètre. Cette hypothèse est confirmée, comme nous le verrons plus loin, par le texte et la vignette interrompus sur la première page.

A part le début du rouleau qui manque, l'ensemble est bien conservé à l'exception de quelques trous sur la première page. D'autre part trois fentes verticales, la première à environ 5 cm du bord du papyrus à droite, la seconde à 10 cm sur la gauche du joint de la troisième page et la troisième environ 6 cm avant l'extrémité gauche du papyrus, marquent les plis du papyrus lorsqu'il était enroulé.

[1] Bonnet, *RÄRG*, p. 576 et références citées; Daressy, *RT* 24, 1902, p. 160; Capart, *Le P. Léopold II aux Musées Royaux d'Art et d'Histoire*, introduction; Goyon, *Rituels funéraires*, p. 244; Winlock, *Exc. at Deir el-Bahari, 1911-1931*, p. 114 et pl. 82 montrant la statuette osirienne contenant le papyrus d'*Ḥnwt-Tȝwy*, fille de *Pȝ-Nḏm*.

[2] Généralement le papyrus se trouve soit dans le socle, soit entre les jambes de la statuette. Celle-ci s'ouvre alors plutôt par le dos et non pas en deux parties symétriques comme celle du Vatican.

La vignette occupe toute la première page et représente Osiris à gauche, debout, portant la couronne blanche flanquée de deux plumes. Il est orné de l'uraeus et du collier *wsḫ* et tient le *ḥkȝ* et le *nḫḫ*. Devant lui se trouve le fameux symbole de résurrection : la peau de panthère saignante (*imy-wt*) et une table d'offrandes avec le lotus et une cruche *nmst* [1]. Le défunt fait face au dieu. Il porte un long vêtement transparent et un collier *wsḫ*. Sur la tête, il a un cône de graisse et un bourgeon de lotus. Il soulève un vase dans un geste d'offrande. La vignette est tracée en noir et blanc; le visage et les mains du dieu sont noirs ainsi que la perruque du défunt. Le papyrus derrière le défunt est très abîmé. Des traces de dessin suggèrent qu'il y avait autre chose derrière lui, probablement un second personnage comme le laisse croire le suffixe *·sn* pluriel dans le texte qui se rapporte à cette scène. Au-dessus des personnages sept courtes lignes verticales de 1,6 cm de large environ, écrites en hiéroglyphes cursifs expliquent la scène. Cette partie est la plus abîmée de tout le papyrus. La première fente sur la droite du papyrus, dans la quatrième ligne du texte, a détaché la partie supérieure du corps du défunt et les textes qui sont au-dessus, du reste du rouleau. En outre, un trou marque la joue du défunt. Quelques trous moins importants n'affectent ni le tracé de la scène ni les inscriptions.

La vignette était encadrée en noir avec une ligne double pour le haut, formant bandeau. Le côté droit du cadre manque, détruit avec le début du rouleau.

Le texte est sur le recto du papyrus en encre noire, d'une écriture assez relâchée surtout sur la dernière colonne, mais rappelant par certains signes ou groupes celle du papyrus BM10490 de la XXIe dynastie [2]. Il doit par conséquent appartenir à la même époque; ceci est confirmé par le style de la statuette, comme nous l'avons vu plus haut. En plus des quelques lignes qui expliquent la vignette, le texte comprend trois colonnes. Les rubriques sont en rouge et occupent la première moitié de la première ligne du texte et la seconde moitié de la quatrième ligne de la deuxième colonne. La première colonne occupe la deuxième page et une partie de la troisième; elle comporte treize lignes de 26 cm de long. La deuxième colonne occupe le reste de la troisième page et une partie de la quatrième; elle comporte treize autres lignes de 22 cm de long. La troisième colonne occupe le reste de la quatrième page et la cinquième; elle a dix lignes de 25,5 cm de long

[1] L'*imy-wt* apparaît dans les scènes privées à partir du Nouvel Empire. Dans les papyrus, il sert généralement d'introduction aux chapitres traitant de la renaissance du mort et de son osirification et introduction au cycle solaire. Pour l'importance de la signification de la peau de panthère dans la religion funéraire, cf. Westendorf, *ZDMG* 118/2, 1968, p. 248-256 et Koehler, *Das Imy-wt*, p. 278-290. Pour les autres symboles de résurrection de cette scène, cf. *LÄ*, III, col. 1091 sq.; Tawfik, *MDAIK* 35, 1979, p. 343-344 et Handoussa, « Le collier *wsḫ* », à paraître dans *SAK* 8.

[2] Möller, *Hierat. Palaeographie*, II, dernière colonne.

et une onzième d'environ 12 cm. L'entrecolonnement est d'environ 1,6 cm. L'orientation générale des lignes est légèrement penchée vers le haut; l'espace libre entre la dernière ligne et le bord inférieur du papyrus est d'environ 2 cm sur la droite alors que sur la gauche il atteint de 4,5 à 6,5 cm.

2. Appartenance et provenance de la statuette et du papyrus.

Aucune précision n'est donnée sur la provenance de la statuette. Le papyrus est écrit au nom d'un certain Ankhefenkhons [1], père divin, aimé du dieu, chef des travailleurs de cuivre [2] du domaine d'Amon, préposé aux mystères du ciel, sur terre et dans le « monde inférieur » [3].

Le nom d'Ankhefenkhons est très commun à partir de la XX[e] dynastie, surtout dans la région thébaine. Néanmoins, aucun de ceux que nous connaissons ne porte les mêmes titres que celui-ci, excepté toutefois celui mentionné par Daressy [4], qui était aussi chef des travailleurs de cuivre, et dont le cercueil devrait être à Copenhague.

(1) Ranke, *PN*, I, p. 67. Cf. aussi Haikal, *ASAE* 63, 1979, p. 51 sq. Le Musée du Caire possède en outre plusieurs autres papyrus religieux appartenant à des personnages de ce nom.

(2) Pour la lecture *ḥmtyw*, cf. Hassir, *Lex. Studies*, p. 62 et Kaplony, *Kleine Beiträge zu den Inschriften der Frühzeit*, p. 170 n. 223 qui considère cette lecture valable à partir du Moyen Empire. Pour une remise en question de la valeur phonétique de ce mot en faveur de *biꜣ*, cf. Lalouette, *BIFAO* 79, 1979, p. 333. L'élément pluriel *-tyw* que nous avons constamment dans notre texte indique cependant une terminaison en *t* plutôt qu'en ꜣ, ce qui confirme la lecture de Harris en tout cas pour cette époque. Pour les ouvriers en question, cf. Drenkhahn, *Die Handwerker und ihre Tätigkeit im alten Aegypten*, Aeg. Abh. 31, p. 42 et n. 80. Ces ouvriers travaillaient non seulement le cuivre mais tous les métaux lourds et étaient responsables, entre autre, du revêtement des portes du temple et de ses chapelles. En tant que tels, ils dépendaient de l'un des hauts personnages du clergé d'Amon, cf. Kees, *Aegypten*, p. 253 n. 3.

(3) Le titre « préposé aux mystères » ou « styliste » comme le traduisirent les Grecs est connu depuis l'Ancien Empire au moins (*Wb.* IV, p. 298 en bas et 299, 12; Blackman, *JEA* 5, 1918, p. 148-165). Il y a des *ḥry-sštꜣ* en rapport avec le culte divin et des *ḥry-sštꜣ* funéraires (Sauneron, *BIFAO* 51, 1952, p. 149, n° 15 et n. 3, 150 n° 17). Tous sont en rapport avec l'habillement, soit du roi (cf. Blackman, *op. cit.*), soit du mort (cf. Sauneron, *op. cit.*) ou du dieu (cf. en dernier lieu Daumas, *MIFAO* 104, p. 114 n. 4). Des exemples de *ḥry sštꜣ m pt tꜣ dwꜣt* sont attestés depuis le Nouvel Empire au moins (*Wb.* V, p. 415, 11); Wrezinski, *Die Hohenpriester des Amun*, p. 37, 59; Lefebvre, *Inscriptions concernant les Grands Prêtres d'Amon ...*, p. 240, n° 2, 255, 258, 262, 271; Gomaa, *Chaemwese*, p. 25. D'après R. El-Sayed, *Doc. relatifs à Saïs*, p. 9 n. *b*, ce titre était aussi porté par les prêtres de Ptah à Memphis. On le retrouve à côté de *wꜥb ꜣwy wn ꜣwy pt* et *wr mꜣw n rꜥ itm m Wꜣst* (cf. Borchardt, *CGC, Statuen*, n° 581 et Wrezinsky, *op. cit.*) parce que ce titre suppose un rapport très étroit entre l'officiant et le dieu lors de l'habillement de ce dernier.

(4) Daressy, *ASAE* 8, 1907, p. 6 et 21.

3. Composition et étude du texte.

Le texte nous donne une variante des chapitres 133 et 136[A] du Livre des Morts. Le chapitre 133 (I, 1 - II, 4) décrit l'apparition de Rê à l'horizon. Le dieu rassemble ses membres et se lève « renouvelé » (I, 4) pour son voyage journalier à travers la voûte céleste. Le texte décrit la réjouissance et le bien-être général qui accompagnent la renaissance du soleil et identifie ensuite le défunt à ce dieu.

Le chapitre 136[A] (II, 4 - III, 11) est aussi un texte de renaissance, mais cette fois-ci l'accent est mis sur l'eau, élément primordial et source de vie (cf. *infra*). La scène, au début du chapitre se passe sur l'eau; le jeune dieu est appelé *ḫꜣ* (*Wb.* III, 221, 12), peut-être comme les feuilles du lotus qui s'épanouissent sur l'eau et comme la fleur qui s'ouvre à l'aube (*Wb.* III, 221, 3) ou comme les bienheureux dans l'au-delà (*Wb.* III, 221, 16) ou simplement parce qu'il est un symbole de jeunesse (*Wb.* III, 221, 14). Le défunt va tout de suite dans le chantier naval des dieux d'où il retire sa barque solaire. Plus loin il est identifié à Osiris, à Rê et à l'Inondation. Le chapitre se termine sur une longue invocation au 'Père des dieux' pour qu'il protège le défunt dans l'au-delà et l'aide à s'identifier aux dieux. Ce chapitre est plus complexe que le précédent et certains passages restent difficiles à saisir malgré les nombreuses études déjà parues.

Pour la traduction et le commentaire général de ces deux chapitres nous nous référons essentiellement aux œuvres devenues classiques de Barguet et de Allen, de même qu'à Faulkner et à Lesko pour les passages qui remontent aux textes des sarcophages [1]. Dans le commentaire, seules les différences d'interprétation, les corrections de lecture ou les particularités qui caractérisent le texte seront signalées.

Alors que la langue du texte est tout à fait classique et conforme aux versions déjà connues de ces chapitres, l'orthographe est typique de la fin du Nouvel Empire et de la Troisième Période Intermédiaire. La profusion de déterminatifs est remarquable et de nombreuses graphies comportent des signes superflus. Nous relevons à titre d'exemple :

— La présence du déterminatif du dieu dans tous les mots qui rappellent au scribe quoi que ce soit en rapport avec la religion (I, 1, *ḫꜣꜥ* et *ꜣḫt;* I, 2, *pt;* I, 3, *wiꜣ* et *kri;* I, 4, *rꜥ nb;* I, 13, *imnw;* II, 1, *ꜥnḫ·f n ḫnsw;* II, 7 *wiꜣ*).

(1) Barguet, *Le Livre des Morts*, p. 175, 177-178; Allen, *The eg. Book of the Dead documents ...*, et *The Book of the Dead ...*, Chicago, 1974; Faulkner, *The Book of the Dead*, New York, 1972 et *The Anc. Eg. Coffins Texts*, Warminster, 1973-77; Lesko, *The Anc. Eg. Book of Two Ways*, (Univ. California Publ. n° 17), 1972.



— La fréquence des voyelles et des compléments phonétiques, particulièrement le *w* (passim).

— L'emploi de la graphie *st* pour le suffixe *·s* (I, 2 *ḏsr·n·s;* III, 10 *nb·s*).

— L'emploi du groupe *tw* avant les pronoms suffixes dans les mots qui se terminent par un *t* faible pour marquer le *t* dans la liaison de la forme pronominale (cf. Y a-t-il; I, 1 *ꜣḫttw·f* pour *ꜣḫt·f* et *psḏttwf* pour *psḏt·f;* III, 3 *mkttw·f* pour *mkt·f*).

— La graphie *r* pour *i͗w* (II, 7); *mi-m* pour *mm* (II, 3); *skdnw* pour *skd* (II, 8); *rʿyt* pour *ʿryt* (III, 5) et *hrw* avec un *ꜣ* au lieu du *r* (pour ce dernier mot voir Černý, *Coptic Etymological Dictionary,* p. 304).

Le texte présente aussi quelques confusions et anomalies.

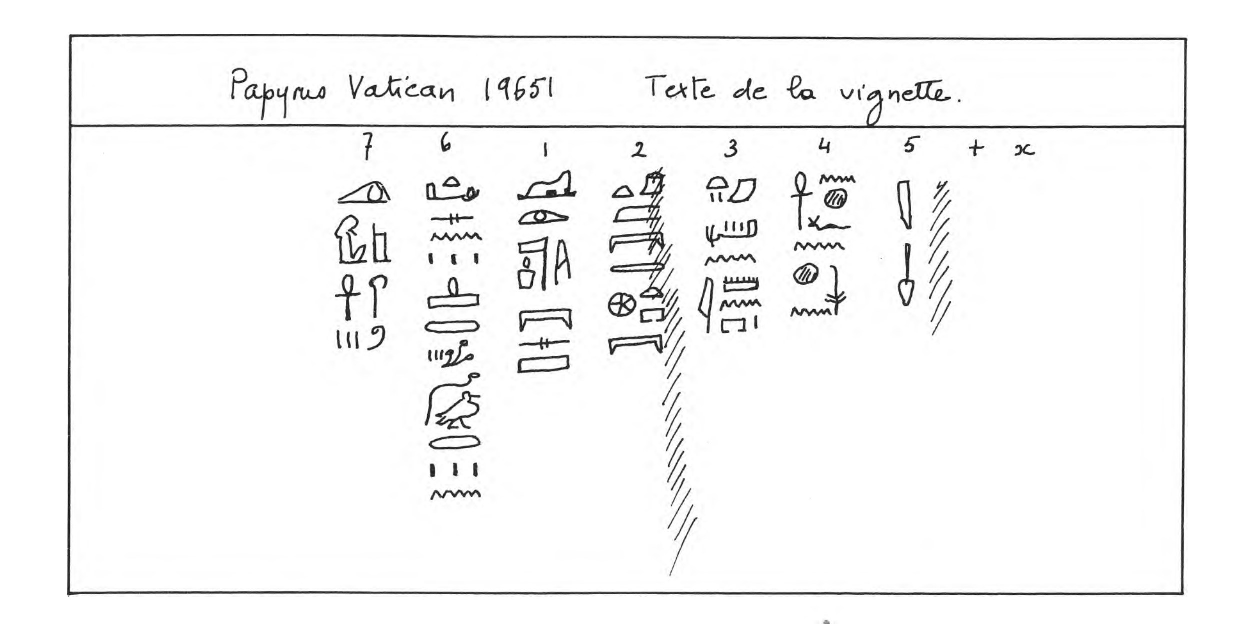
— *ḫrw* dans *mꜣ ʿḫrw* est écrit avec un ⟶ dans I, 7.

— *sḏfꜣw* (I, 2) 'offrandes' *Wb.* IV, 384, 1 est affublé du déterminatif de *sḏꜣḏꜣ* 'frémissement', *Wb.* IV, 367, 5.

— *i͗ḫm·t* 'rive' est écrit *ʿḫm* (*Wb.* I, 225) et a le déterminatif de *i͗ḫm* 'annuler' (*Wb.* I, 125, 13).

Certains passages sont corrompus à cause de l'omission d'un ou de plusieurs mots (I, 8 et II, 6).

L'établissement de la transcription ne présente pas de difficultés, sauf peut-être dans le cas du *ꜣ* parfois semblable au rouleau de papyrus ou a deux traits (cf. *infra* Tableau paléographique).



Papyrus Vatican nº 19651 I, 1-8

Papyrus du Vatican nº 19651 I,8 - II,4

Papyrus du Vatican nº 19651 II,4 - III,1.

Papyrus du Vatican n° 19651 III, 1-11.

COMMENTAIRE DU TEXTE :

1. Pour la graphie de *hrw* avec un ꜣ voir Černý, *Coptic Etym. Dict.*, p. 304.

2. Pour le *·tw* qui précède le suffixe, voir *supra*, p. 200.

3. Le déterminatif de *sḏfꜣ* suggère la lecture *sḏꜣw* ou *sḏꜣḏꜣ* (*Wb.* IV, 366, 14 et 367, 5) « frémissement ». Mais *sḏfꜣw* (*Wb.* IV, 384, 1) « offrandes » se trouve aussi dans certains textes.

4. Nout est remplacée par Isis dans les textes plus tardifs.

5. Pour *nʿi Wb.* II, 206, 9 « naviguer », le déterminatif est omis.

6. Les variantes donnent parfois ici « le ciel inférieur » au lieu de Nout, la voûte céleste. La version Nout nous semble préférable puisque nous avons ici le soleil ressuscité, c'est-à-dire pendant le jour.

7. Lire *smꜣ n itn* « l'ensemble du disque », comme Barguet, *LdM* p. 175. Pour une discussion de ce mot voir Lesko, *B. of Two Ways*, p. 11.

8. Le groupe a été écrit deux fois par inadvertance à cause du changement de ligne. Ces acclamations marquent le passage du soleil de la barque de la nuit à celle du jour.

9. pour *ḫrw;* nous n'avons pas à notre connaissance d'autres exemples de cette graphie.

10. Ce passage est corrompu. Le *·s* ici ne s'explique que si nous lisons *wr ḏʿr wrrt rʿ ip dbḥw·s* comme dans la plupart des variantes. Pour la graphie de *ḏʿr* avec ce déterminatif voir *Wb.* V, 540, 8.

11. *rʿ* ici est une erreur pour *wsir*.

12. *wsir* est rajouté au-dessus de la ligne.

13. Le second *mi* est superflu.

14. pour assez proches en hiératique. Le scribe a probablement mal lu l'original.

15. *ḫꜣw* « excédant » de *Wb.* III, 16, 7 signifie probablement « être équipé »; voir Allen, *B. of the Dead*, p. 218 n. *z*.

16. Ankhefenkhons est écrit avec le déterminatif des dieux.

17. Un passage a été omis; les variantes donnent *nn wḥm wsir sḏmt·n·f m pr štꜣw·ḥr*.

18. Le déterminatif est omis après le nom de Noun.

19. Graphie tardive pour *mm* « parmi » (*Wb.* II, 2, 9).

20. Pour l'origine solaire de cette fête qui célébrait le retour de la déesse lointaine et l'accomplissement des six parties de l'œil *wḏꜣt* voir Barta, « Zur Bedeutung des *snwt*-Festes », *ZÄS* 95, 1969, pp. 73-80. Cette fête était aussi en rapport avec les déplacements du soleil aux solstices et avec la venue de l'inondation au cours de laquelle Osiris s'unissait à Rê. On la célébrait à Khery Aha que les Egyptiens considéraient comme une des sources de l'inondation du Nil de Basse Egypte (*Pyr.* 1062C et Barta, *ibid.*). Pour le rapport ultérieur de cette fête avec le sixième jour du mois lunaire voir aussi Winter, « Nochmal zum *snwt* Fest », *ZÄS* 96, 1970, pp. 151-152, et Daumas, « Quelques textes de l'atelier des orfèvres », *MIFAO* 104, 1980, p. 111 n. 7.

21. Ce passage difficile a prêté à différentes interprétations. Nous traduisons : « Vois! les myriades d'étoiles sont à Héliopolis et les *hnmmt* sont à Khery-Aha parce que le dieu *ḥꜣ* est né. Il a noué son bandeau ... ». Ce passage signifie probablement que le défunt osirifié renaît, au cours de cette fête sous la forme d'un jeune dieu (*Wb.* III, 221, 12). Pour le bandeau royal *sšd,* symbole de renouvellement de puissance ou par là-même de renaissance, voir Barucq et Daumas, *Hymnes et Prières de l'Egypte Ancienne,* pp. 198-99 n. *a-f.*

22. Le verbe *šd* manque avant le nom du défunt. Lire *šd wsir N wiꜣ im·f.*

23. Lire *iw ḫꜣ r tp·wy·fy* « un lotus à chacune de ses extrémités ». Le défunt ayant rejoint la « Suite de Rê » dans le chantier naval des dieux, en retire une barque aux extrémités recourbées en forme de lotus pour naviguer dans le ciel avec le soleil. Il y a ici un jeu de mot évident entre le nom du jeune dieu et la forme de la barque qu'il emprunte, soulignant une fois de plus le symbolisme du lotus comme agent de renaissance. Pour la barque en question, voir Lesko, *B. of Two Ways,* p. 15 et Allen, *B. of the Dead,* p. 136 note *f.*

24. Lire *iw·f ḥr ḫsf.* Le *·f* après *ḥr* est superflu.

25. *ʿḫm* est soit pour *iḫmt* « rive » (*Wb.* I, 125, 17) ou pour *ḫm* « chapelle » (*Wb.* III, 280, 13) comme dans le papyrus de Nesi-Khons (Naville, *Papyrus Hiératiques de la XXIᵉ Dynastie,* pl. XIV). Ce mot est souvent remplacé par *rwd* (*Wb.* II, 409, 4) « escalier » ou « estrade ». Pour cette estrade, voir Lesko, *B. of Two Ways.*

26. La graphie de *wḥm* avec un *ꜣ* est étrange; peut-être est-ce pour exprimer une voyelle longue, cf. ⲟⲩⲱϩⲙ en copte.

27. *Wnny* est probablement pour *Wnty* comme ailleurs (voir Barguet, *LdM,* p. 178 note c). Pour cette épithète voir aussi Fairman, *The Triumph of Horus,* p. 131. Ainsi le défunt serait identifié à Osiris, Rê et Horus et plus loin avec l'Inondation, c'est-à-dire avec les dieux primordiaux ou vainqueurs.

28. Lire *ḏd n·f.*

29. *it nṯrw* est un vocatif comme l'indique le suffixe *·k* qui suit à la ligne II, 12 et 13 et qui doit se rapporter à quelqu'un d'autre que le défunt, voir Allen, *B. of the Dead,* p. 111.

30. *sšn* avec ce déterminatif signifie probablement « violent », « amer » (cf. *Wb.* IV, 294, 3). Nous lisons *sšn dp bnr ḥry ib iwty ḫm·f* « au goût amer mais doux au cœur de celui qui ne l'ignore pas ». Le texte diffère ici de la plupart des variantes et signifie que ce dieu violent s'adoucit pour ses fidèles unissant ainsi des qualités opposées mais complémentaires à la perfection et à la totalité de la divinité.

31. Lire *wꜣš m* (*Wb.* I, 261, 11) « puissant »; le *m* est transposé.

32. Ce passage varie dans les différentes versions du texte (cf. Allen, *B. of the Dead, documents ...,* p. 221). Ici nous lisons, comme dans Naville (*loc. cit.*) *spd st nṯrw šmʿ mḥw ꜣḫw·sn* « que les dieux de Haute Egypte et de Basse Egypte et leurs puissances magiques ont équipé » signifiant que ces divinités lui ont délégué leur pouvoir, *st* ici étant une graphie tardive pour *sw.*

33. Lire *ist.*

34. Le groupe [hieroglyphs] a été omis dans *ḥmtyw.*

35. Le groupe [hieroglyphs] est omis.

36. *mꜣʿ ḫrw* est écrit *smꜣʿ ḫrw.*

37. *rʿ* a été omis du nom d'Amon Rê.

38. Le *t* de *pt* est omis.

39. *rʿyt* est une graphie tardive de *ʿrryt* (*Wb.* III, 403, 1).

40. Le suffixe *·k* de *m ḥs·k* est superflu.

41. Le déterminatif de *ḥmtyw* est omis.

42. *n* est pour *m.*

43. Le signe du pluriel est omis après *nṯrw.*

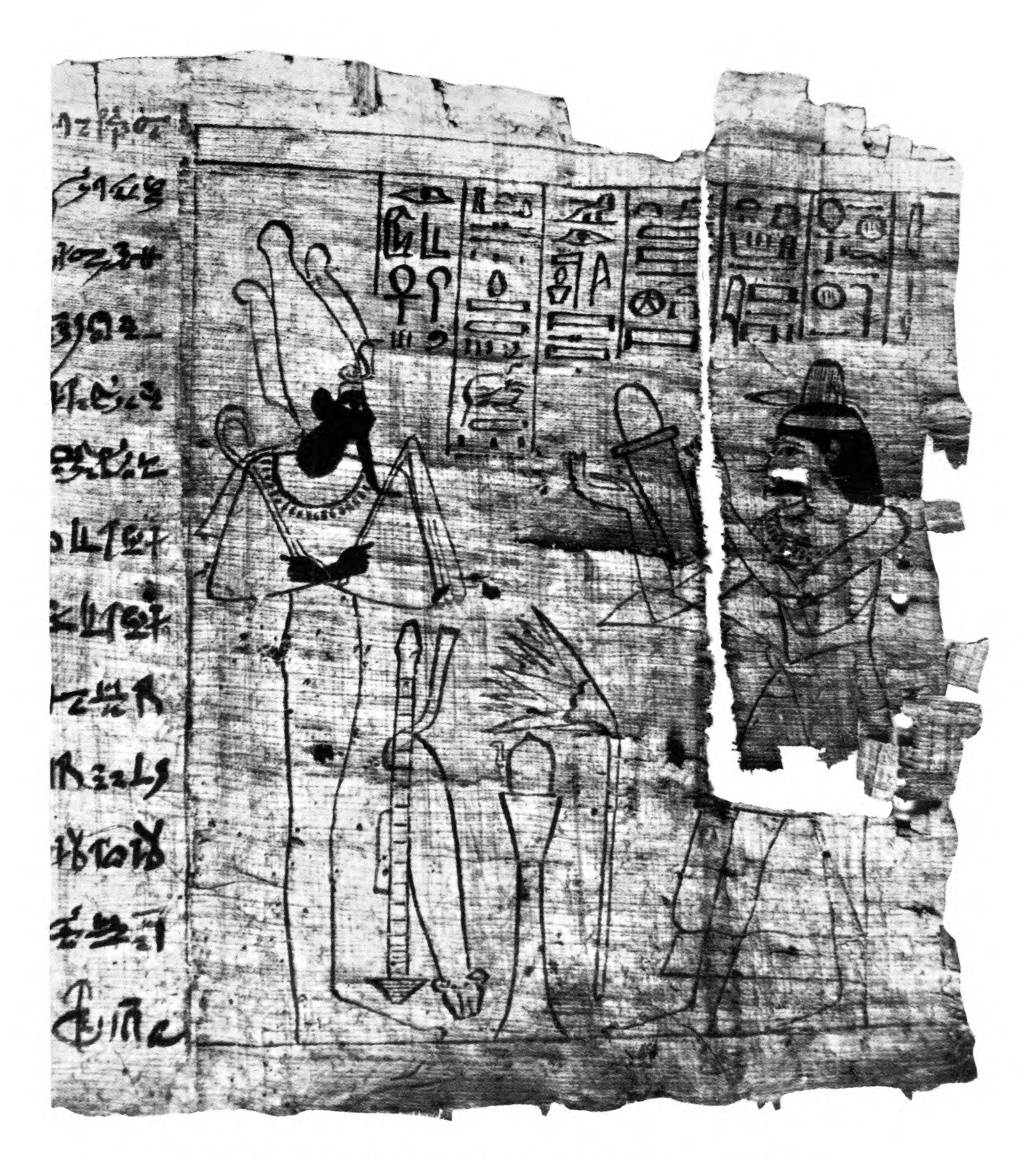
Signes	N° Möller Pal. II	Ndmt d'après Möller	Vatican 19651
	35 B	4,17 5,12	I,3 II,1 II,5 I,2 II,6
	10	12,3	I,5 II,4 II,10
	103	3,1	I,4 II,13
	120	Nb 12	dans I,4 I,2 I,3
	196	4,16	I,2 I,5 dans I,6 II III,8
	162	6,9	II,2 II,9
	517	13,3	II,13 II,5
	263	11,8	I,2 I,1 II,13 I,4 dans II,13
	245		I,2 II,9 dans

Signes	N° Möller Pal. II	Ndmt d'après Möller	Vatican 19651
	B 192 C	4,15	I,4 I,5 II,11 III,4 I,2 I,3 I,8 II,11
	250	10,11	I,2 I,8 et II,10 dans
	200 B	3,2 13,14	I,2 I,5 I,7 I,10 II,7 III,11 III,1
	563	Nb 71	I,1 I,9 II,9 . . .
	510	9,1	I,5 II,11 III,1
	LXII	PSBA XXXI pl. II	I,7 I,10 Cette graphie se trouve surtout dans II,6
	XIX	B.N. 146 II,4	II,7 I,7 II,4
			II,7 I,7 II,4
	XII	3,3	II,3 II,12 III,11



a b c

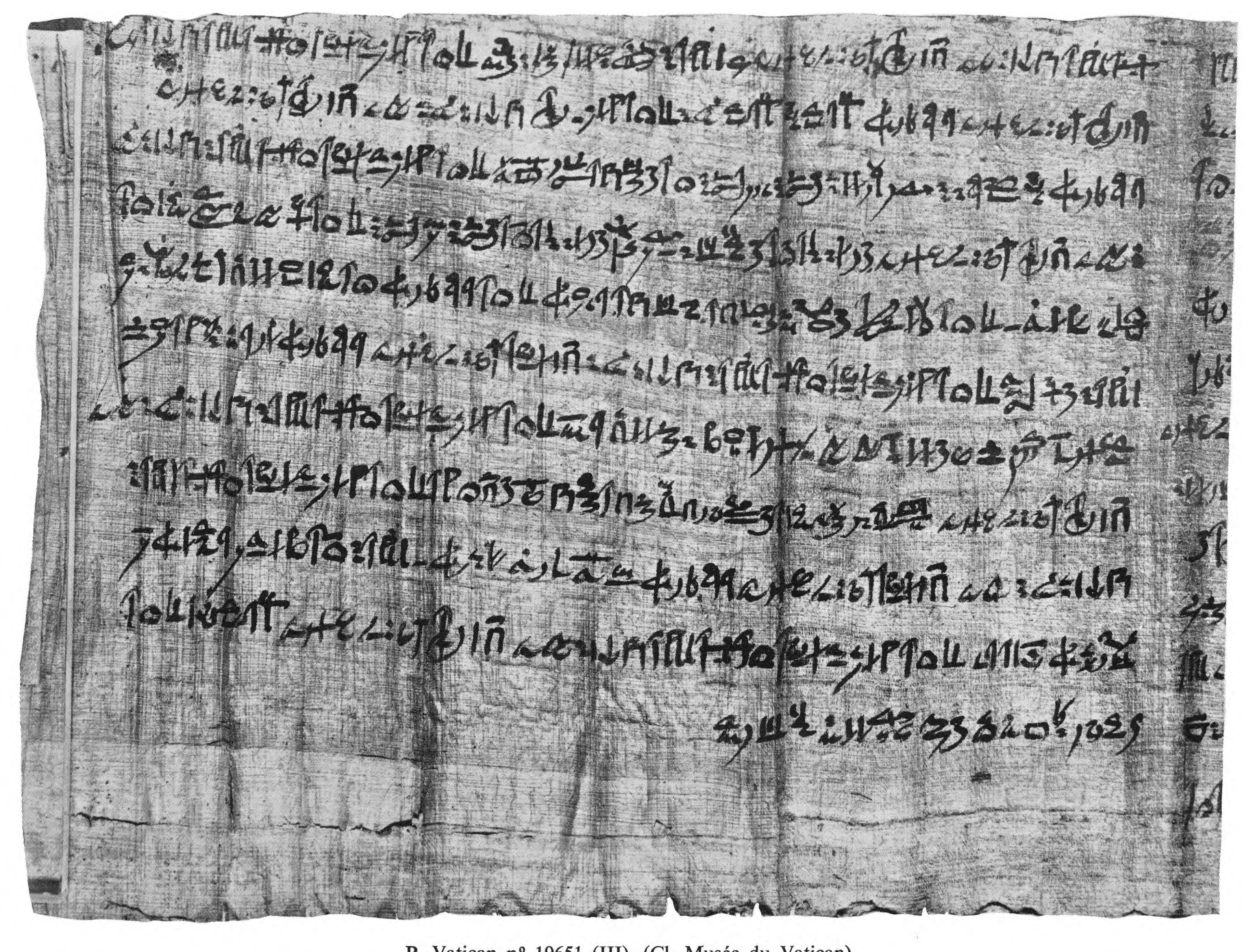
La statuette vue de face (a), en coupe (b) et démontée (c). (Cl. Musée du Vatican).



P. Vatican n° 19651 (Vignette). (Cl. Musée du Vatican).

P. Vatican n° 19651 (I). (Cl. Musée du Vatican).

P. Vatican n° 19651 (II). (Cl. Musée du Vatican).



P. Vatican n° 19651 (III). (Cl. Musée du Vatican).

TWO ROYAL STATUES FROM MEMPHIS

Ahmed Mahmoud MOUSSA

I. — A RED GRANITE STATUE FROM THE TEMPLE OF PTAH.

Only the bust is preserved of what was probably a double statue of red granite which is now kept in the Shelter of the Colossus of Ramesses II at Mit Rahina (Pl. I *a-b*).

It was found in the temple of Ptah at Mit Rahina. The present height of the statue is 94 cm. and it is 72 cm. wide at the shoulders. The back-pillar is broken near the left arm. It seems that this was a statue group which originally represented the king with Ptah. The statue now represents the King Ramesses II, his head covered by the nemes-headdress. The face is greatly damaged and indeed almost obliterated and also the beard.

It is an excellent sculpture giving an impression of expertise in design and carving including the good finish of the surface. The statue bears three vertical lines of incised hieroglyphs on the back-pillar. One of the lines, to the left hand side, is completely missing except for parts of some signs.

At the top of the rectangular frame is the sign of heaven while the first line begins with falcon of Horus wearing the white crown of Upper Egypt accompanied by the sun disk flanked by the uraeus and *ʿnḫ*-sign protected the king's name in the *serekh*. The inscriptions on the back-pillar read (fig. 1) :

1. — *Horus : The strong bull, beloved of Maât, Lord of the Two Lands* (...).

2. — *Lord of jubilees* (*like?*) *his* [*father*] *Ptah Ta-Tenen, Lord of the Two Lands* (...).

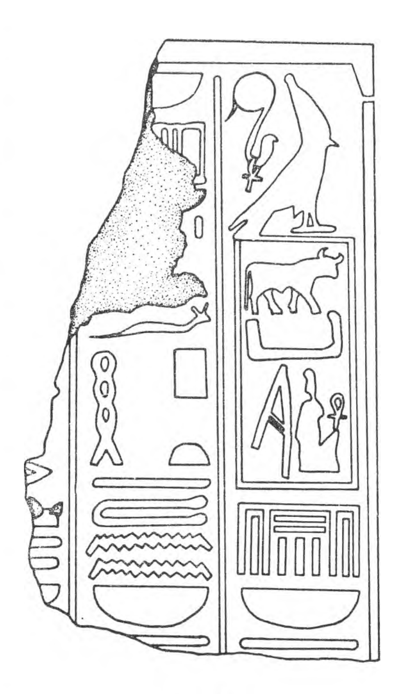


Fig. 1.

II. — A STATUE OF THE SAITE PERIOD.

On December 14th. 1981 the lower part of a seated statue was found at a depth of about one meter from the surface of a high mound in Tell el-Nawa near Mit Rahina, to the north-east of the temple of Ptah and north of the paved road of Badrashin-Saqqara (Pl. II *a-b*).

The statue is made of grey granite and represents a figure seated on a throne with thick base and rounded front.

The present height of the statue is 98 cm. (83 × 49 cm. for the base). This statue is now kept in the magazine of Mit Rahina and registered under n° 3734 Mit Rahina. The upper part is missing but what is left shows good workmanship. It was made for Ptah of Memphis by the king Psametik-Wahibre (XXVIth. Dyn., 664-610 B.C.).

There are inscriptions on both sides of the throne which continue on the upper surface of the base (Fig. 2).

Fig. 2.

Beside the left leg :

Ptah Ta-Tenen who is at the south of his wall, Lord of Ankh-Tawy, may he give all life and prosperity to ...

and the inscription follows beside the right leg :

... the King of Upper and Lower Egypt [*Wah-ib*]*-Re, the son of* [*Re*] *Psametik* (*in order that*) *he makes numerous* (*and*) *great jubilees like Re.*

The two outer sides and the back of the throne are without inscriptions. The form of the legs and feet of the statue are in funeral form and this suggests that it was dedicated for Ptah of Memphis by the king Psametik like the inscriptions say.

The site in which the statue was found is not completely excavated; therefore it is still possible that future excavations would bring to light further evidence about the present statue.



a



b

a-b — Ramesses's statue.



a



b

a-b — Psametik's statue.

EIN GRAFFITO DER ZEIT ALEXANDERS DES GROSSEN IM LUXORTEMPEL

Mahmud ABDER-RAZIQ

Nach PM II [1] wurden einige Inschriften der Zeit Alexanders des Großen und Philips Arrhidaios im Tempel von Luxor gefunden. Diese Texte sind für unseres Thema von großen Bedeutung, da sie nach W. Helck [2] und PM II Angaben über Restaurierungsarbeiten im Tempel enthalten. Diese Texte sind nur von Daressy abgeschrieben worden, Eine Neuearbeitung ist notwendig [3].

Die Texte liegen außerhalb des Tempels an der Nord-Ostseide der großen Verhalle. Der erste Text wurde von 1 bis 20 nummeriert. Er lautet wir folgt :

1 — « *Jahr 4, 1.* (?) *Monat* [4] *der* pr·t-*Jahreszeit* ... *(Tag* ...) *unter der Majestät des Königs von Ober- und Unterägypten* Plpjsꜣ [5]. *Der Priester des Amun in* Jp·t-Sw·t, *der* Smꜣ-*Priester des Kamutef, an der Spitze* ....., *Bekannter des Königs, Schreiber des Königs* [6]

2 — *Amunschreiber* [7]. *Er ist aber einer, der zählt die 4 Gruppen* [8] *(Tempelphyle)* [9] *beim Leiten der Arbeit im Haus des Amun, das aus wunderbarem Stein gebaut wurde* [10],

(1) PM II, 1970, 335 (219). Daressy, *RT* 14, 1893, 33-34.

(2) *LÄ* III, 110 ff.

(3) De Meulenaere, *BIFAO* 54, 1954, 78 Anm. 1.

(4) Diese Verdoppelung der Monatßchreibung könnte der « erste Monat » bedeuten, sonst wird der genaue Monat unbekannt sein.

(5) Das ist der Name von Philipp Arrhidaios. Siehe Gauthier, *LdR* IV, 20 ff.

(6) Nach *ḫnt* ist der Text unlesbar. Dann folgt *rḫ-nswt* dann der Titel *sš* hinter dem *nswt* geschrieben. Schwer zu sagen worauf er sich bezieht.

(7) Amunschreiber : die vorliegende Schreibung sollte umgestellt werden oder es könnte das Wort *sš* zweimal geschrieben werden sein (Haplographie). Dann wurde die zweite Zeile : *Amun, es ist er, der zählt* ... zu übersetzen sein. Eine Umstellung aber ergibt besseren Sinn.

(8) *Indem er* ... *der 4. Phyle zuordnen ist.*

(9) Bonnet, *RÄRG*, 59 ff.

(10) Das Wort *bjꜣ* hat verschiedenen Bedeutungen. Es könnte die Bedeutung « Material » vorliegen dann wäre eine Statue oder Denkmal gemeint. In diesem Fall kann « Material für Waffen, Gefäße, Gotterbild, Türflügel » (*Wb.* I, 437, 2-5) in Frage kommen. Als Beschreibung einer Situation wurde das Wort « das Erstaunen » oder auch « Wunderbar » bedeuten (*Wb.* I, 440). Vgl. Graefe, *Unters. zur Wortfamilie* bjꜣ, Köln, 1971.

für den Herrn der Götter, Anchpachrod [1], *geboren von dem Amunpriester in* Jp·t-Sw·t, *dem Bekannten des Königs* [2],

3 — *dem Schreiber* Jr·t-hrw [3], *der Selige vor Osiris, geboren von der Hausherrin, der Sängerin des* Jmn-rn-f, *hoch an Vorbild* [4], *der froh ist über ganze Erde. Er sagt: Oh alle Priester,*

4 — *alle* wʿb-*Priester, alle Phylenangehörigen* (sʿḥ-sꜣ), *die in diesen Tempel eintreten werden, alle Rezitierenden* [5] *des Tempels des Amun, und jeder Schreiber, der erfahren ist in den Schrift, jeder* (ʿḏ-mr) *Gauverwalter* [6] *im Monatsdienst, der herankommt zum* (?) *Rezitieren dieser Schrift* [7] *beim sagen:*

5 — *« Drittes Jahr, erster Monat der* ꜣḫ·t-*Jahreszeit, unter der Majestät des Königs von Ober- und Unterägypten, Alexander* [8]. *Zum Zweiten Mal spannte den Strick* [9] *und löste die Schnur* [10] *im Goldhaus* [11] *des Amun-Re, König der Götter,*

6 — nṯr ... ʿnḫ·j *Oberhaupt der Götter, aus weißem, schönem, hartem Stein, die Höhe beträgt 11 Gottesellen* [12], *seine Breite 6 1/2 Gottesellen, Seine Tiefe* [13] ... [14] *9 Gottesellen. Er vollendete* [15] *das Prozessionsheiligtum* [16],

(1) Ranke, *PN*, 63, 7; Kees, *Priestertum*, 257-259 erwähnt drei « Anchpichrod » die aber Zeitlich mit unserem ubereinstimmen können.

(2) Vgl. Helck, *Beamtentitel*, 26 ff. Der Titel war in dieser Zeit ein allgemeinen Titel.

(3) Eine ähnliche Schreibung fur den Namen *jr·t-ḫr·w*, ist *PN* I, 42, 11 zu finden. Spiegelberg, *ZÄS* 59, 1924, 149 ff.; vgl. auch Guentch-Ogloueff, *BIFAO* 40, 1941, 117 ff.

(4) *kꜣ·r* « Höhe » (*Wb.* V, 4 u. 7). Es passt mit dem Wort *bjꜣ* « Vorbild » (*Wb.* I, 441, 14) gut zusammen.

(5) *Wb.* V, 287, 12. Es könnte auch « jeden Außpruch » bedeuten.

(6) *ʿḏ-mr* « Verwalter eines Gaues » (*Wb.* I, 240, 7-10). Gr. auch vom König oder andere Schreibung von « Priester » (*Wb.* I, 240, 12). Helck, *Beamtentiteln*, 21, 79, 80; Kees, *Priestertum*, 39.

(7) Die Stelle in *Wb.* I, 65, 7 wurde in *Urk.* I, 212, 213 und anderes wurde die Schreibung als *šd-jbd* « den monatliche Dienst tun ».

(8) Gauthier, *LdR* IV, 199 ff.

(9) Bonnet, *RÄRG*, 264 ff.; Barguet, *RdE* 9, 1952, 1 ff.; Montet, *Kêmi* 17, 1964, 74-100; *LÄ* II, 912 ff.; M. Abdel-Razik, *JEA* 60, 1974, 142 ff. und *JEA* 61, 1975, 125 ff.

(10) *wꜣ wꜣ* ( ) heißt « planen, überlegen, sich beraten, lösen » (*Wb.* I, 249); *wḥʿ wꜣ wꜣ* « Strick losen » (*Wb.* I, 250, 2).

(11) Erichsen, *Demot. Glossar*, 173. Zur Elle, vgl. Schlott, *Die Ausmaße Aegyptens nach altägyptischen Texten*, Darmstadt, 1969.

(12) Das Wort könnte *psš·t* « ausgemeßene » zu lesen sein.

(13) *mḏwt*, *Wb.* II, 184.

(14) *grḥ*, *Wb.* V, 182, 4.

(15) *wꜣh·t* « Station der Prozeßions Straße, wo man die Barke des Gottes niedersetzt » (*Wb.* I, 258, 4; vgl. *Urk.* IV, 324). Das Wort *ʿꜣ·t* hat die Bedeutung « Heligtum, Tempel ». Wurde in gr. , auch geschrieben (*Wb.* I, 166, 11).

(16) *pr-nbw*: ein Name des Mammisis, vgl. Daumas, *Mammisis*, 348 Anm. 4 und 514. *Wb.* I, 517, 8-9 « Name des Sargkammers, Raum in

7 — *bis* [1] *zum dritten Monat der* ꜣḫ·t-*Jahreszeit, am 6. Tag dieses Jahres.*
Am ersten Monat 39. Tag des 4. Jahres bis zum (?) *dritten Monat der* ꜣḫ·t-*Jahreszeit, unter meiner Majestät, dem König von Ober- und Unterägypten* Plpjs : *Zweites Mal meines (Strick-)spannens (für den) Herrn (aller) Götter,*

8 — ḥsj·t ...... *Man machte ihn ... als Leiter der Bauarbeiten in seinem Haus als ein wunderbares Stein* [2].
Am 1. Monat der pr·t-*Jaherszeit, am 7. Tag dieses Jahres spannte ich zum zweiten Mal den Strick und löste die Schnur im Goldhaus*

9 — *des Amun-Re, des Königs der Götter aus schönem, hartem Stein, die Höhe beträgt 6 1/6 Gottesellen im Inneren* [3], *seine Breite 6 Gottesellen; die Halle* [4] *der Sängerin* [5], *seine Tiefe auf der Seite* (hr kʿh) *?, 9 Gottesellen,*

10 — *und der Fußboden* [6] *aus kostbarem (oder, wunderbarem)-Stein* [7] *(oder : zu Ende kommt die Arbeit in dem Prozessionsheiligtum) bis zum vierten Monat der* šmw-*Jahreszeit, Tag ..., in diesem Jahr, in einer Zeit von einem Monat und 7 Tagen.*
Der Fürst Anchpichrod, sagt :
Oh, Amun-Re, König der Götter, Jmn-rn-f,

11 — *in Bezug auf die Götter mit heiligem Horizont,*
Urzeitlicher der beiden Länder, mit heiligem Arm,
Schöpfer des Geschaffenen und Seinden,
herrlicher Gott, der die beiden Länder und Himmel erhellt,
der das ganze Welt schafft, der große Ba

12 — *der Götter,*
Großer Gott, der Uranfängliche,
der die Ewigkeit durchwandelt, der zuerst enstand (šꜣ ḫpr) *Schöpfer*
......

13 — *deiner Stadt Theben.*
Du mögst mich belohnen mit großen Lebenszeit, mit einem hohen, schönen Alter .... in Herrlichkeit ...

Osiris Tempel in Dendera in den die Glieder des Gottes bewahrt werden ».

(1) *nfrj·t* « Ende », *r-nfrj·t* « bis zu seinem Ende », *Wb.* II, 262, 12.

(2) Graefe, *Wortfamilie* Bjꜣ, 91 ff.

(3) Das Wort *ḫntj* sollte das « Innere » bezeichen. Vgl. *Wb.* III, 368, 17 bes. aber 368, 15.

(4) *ḥsj·t, Wb.* III, 165, bes. 13, 16.

(5) *Wb.* I, 366. Es kann auch « Hof » heißen. Vgl. Beleg. 5-9, « Raum im Tempel ».

(6) Könnte nach dem Determinativ mit « Fußboden » uberstzt werden. Aber das Wort heißt nach *Wb.* II, 262, 12 « zu Ende kommen ». Vgl. *supra.*

(7) Vgl. *supra.*

14 — .... *Mutter (Mut) wie mein Sohn mir getan hat,*
groß an Herlichkeit, jr·t-Ḥr·r·w [1]
geboren von der Hausherrin und Sängerin des Jmn-rn·f ... *Kamutef* [2].

15 — *Priester des Amun-Re, des Götteskönigs, des Schreibers und Gottessieglers des Amun, Angehöriger der 1. Phyle Amenophis, Sohn des Hohepriesters* Ns-pꜣ-Re [3], *des Seligen wie .... Harsiese ...*

16 — *für ihn 96. Jahr (mit) Kindern, (groß an) Herrlichkeit,*
Oh jeder Amunspriester, jeder wʿb-*Priester, jeder ..... Phylengehöriger, der eintritt in diesen Tempel* [4], *... jeder ...*

17 — *... jeder ..., erfahren in der Schrift,*
jeder « Gauverwalter » im Monatsdienst, der vorbeigehen wird (?)
beim Lesen dieser Schrift : Ihr sollt verkünden meinen Namen, tp-nfr ...

18 — *... mein Sohn folgt dem großen Ba, dem Oberhaupt der Götter, dem Großen Gott, dem Uranfänglichen,*
der die Ewigkeit durchwandelt, ...,

19 — *der Herr der Götter, belohne (belohnte?) ihn mit 110 Jahren* [5], *indem er sich verjünget, ...,*

20 — *sein Vater, seine Mutter, wie ihm sein Sohn macht, groß an Herrlichkeit* Sꜣt-Mjj *?, ewiglich und Ewigkeit.*

* * *

Der Zweite Teil des Textes wird wie folgt übersetzt :

(1) *Der Priester des Amun in Karnak,*

(2) kꜣp·f hꜣ Jmn [6] *mit schönem Namen Petamenope* [7] *der Sohn des Gottesvaters, des* wʿb Ns-mnw [8], *geboren von der Sängerin des Amun-Re* Stꜣ-jr·t-bjn·t [9] *sagt :*

(3) *Oh Amenemope (Stier) mit erhobenem Arm, Männlicher der Götter, Großer Gott, Lebender, Oberhaupt der Götter, der das Ebenbild des Re ist; Neige (Gebe) dein*

(1) Guentch-Ogloueff, *BIFAO* 40, 1941, 117 ff. und *PN* I, 42, 11.

(2) Das *ʿnḫ* könnte + *tj* « er möge leben », bedeuten.

(3) *PN* I, 157, 7.

(4) Der Text beginnt wie im Zeile 4. So konnte es sein dass er wie folgt lautete : ...

(5) Janssen, *OMRO* 31, 1950, 36 (24).

(6) De Meulenaere, *Le surnom égyptien à la Basse Epoque*, Istanbul, 1960, 21 (66).

(7) De Meulenaere, *op. cit.*

(8) De Meulenaere, *BIFAO* 54, 1954, 73 ff. bes. 78.

(9) Spiegelberg, *ZÄS* 59, 1924, 149 ff. bes. 150.

gnädiges Antlitz für deinen Diener, der dich verehrt, den Gottesvater, Priester des Amun in Karnak. kꜣp·f-hꜣ-Jmn, *mit schönem Namen Petamenemope, den Sohn des Priesters, des* wʿb *deines Tempels* Ns-Min, *geboren von der Sängerin* Stꜣ-jr·t bjn·t *er sagt : Ich bin dein Diener, der tut was dein Herz liebt, der Lobpreis gibt deinem gnädigen Gesicht, ohne Unterlaß durch den Diener deines Hauses, nicht gibt es einen Vorvorf gegen deinen Diener. Ich tue die Maat, die du liebst, ich verabscheute das Unrecht das dein ka verabscheute, ich befriedigte den großen Gott vor seinem Harim mit Lobpreisungen für ihn, damit er gebe die Barke des, . . . Oh (jede)* wʿb, *die ihr eintretet (?) in diesen Tempel, laß ihn legen (?) auf den Opfertan . . . . . . dem großen Gott, dem Lebenden, Oberhaupt der Götter in seiner ersten Gestalt, in seinen bleibenden und dauernden Namen, im Tempel des Amun-Re . . . . . . er . . . . . von Ewigkeit und Ewigkeit . . . . .*

(4) *Der Gottsvater, der tut was sein Gott Amun von* Jp·t *jeden Tag* (m hrt hrw). Ns-Min (Mnw), *geboren von* Stꜣ-jr·t-bjn·t. *Ich verstärkte beim Vanderung ?, in dem ich registrierte* (hꜣ) *was gemacht wirden ist für ihn.*

(5) *Ich fand diesen Tempel im Verfall begriffen. Ich errichtete ihn wie es als wider aufletender, damit ich seinen ka befriedigen kann gemäß seiner Liebe,*
Ich machte ihm einen kꜣr [1] *aus Holz um die Gestalt des Amun-Re zu empfangen (zu behalten) in ihm,*
Er möge Leben, Heil und Gesundheit, lange Lebenszeit und ein hohes Alter geben, ... an Freude, damit der Gott Re froh ist, durch den Priester Kaphaamun, mit schönem Namen Petamenope. Er ist schön an Namen, Gottesvater und Priester des in Karnak Jr·t-Hr-rw *Sohn des . . . . Sohn des Anchpachrod.*
Es ist ein schöner Name, des Gottesvaters des Amun-Re, des Königs der Götter, pdj-hr [2], *Sohn des Priesters des Amun-Re, Königs der Götter, Imhotep.*
Es ist ein schöner Name des Gottesvaters . . . Jr·t-Hr·rw *Sohn des* pdj . . . . .

Die beiden Inschriften sprechen von Bau- und Restaurierungsarbeit für Amun-Re von Karnak und im Tempel von Luxor. Sie betreffen die Tätigkeiten, die im Sanktuar und vielleicht auch an den häufig zerstörten Türen [3] durch Alexander oder unter

(1) Das Wort in dem Text spricht von einem «vielleicht» *jtrt* nach *Wb.* I, 147 und das heißt « Gotteswohnung ». Es könnte auch paßen weil ein *kꜣr* danach abgebracht. *Wb.* III, 280 gibt das Wort *ḫm* als « Allerheiligste, Kapelle auf dem Tempeldach ».

(2) *kꜣr*, *Wb.* V, 107, 14, « eine Kapelle aus Cederholz ». Belegt. spricht von unserem Text.

(3) Am vierten Pylon von Karnak wurde eine weitere Inschriften angebracht die eine Restaurierung aus dieser Zeit andeutet, PM II, 79 (g).

seinem Namen ausgeführt wurden. Zweimal werden Arbeiten im Goldhaus erwähnt:

1. — Zur Zeit Alexanders, im dritten Jahr, am ersten Monat der *ꜣḫt*-Jahreszeit wurde zum zweiten Mal eine Strickspannung im Goldhaus ausgeübt, um dieses Goldhaus zu errichten. Am 6. Tag des dritten Monats der *ꜣḫt*-Jahreszeit desselben Jahres ist die Arbeit vollendet. Das heißt, das der Bau des Prozessionsheiligtums ca. zwei Monate beanspruchte. Das Wort *pr-nb* kann außer seiner geläufigen Bedeutung als « Schatzhaus » als Bezeichnung für die « Sargkammer im Königsgrab » [1] oder für einen « Raum im Osiristempel von Dendera, in dem die Glieder des Gottes bewahrt werden » [2] dienen, doch ist es auch als Name des Sanktuares des Mammisi von Dendera belegt [3]. In unserem Text kann es, besonders mit dem Dendera-Beleg als Stütze, mit « Sanktuar » übersetzt werden und bezeiht sich dann auf das Sanktuar Amenophis III. im Luxortempel. Nach der Beschreibung D. Arnolds gibt es in diesem Tempel weder ein Goldhaus [4] noch eine Schatzkammer [5].

2. — Der Text spricht von einer weiteren Strickspannung des Philip Arrhidaios, und zwar im ersten Monat der *prt*-Jahreszeit des vierten Jahres. Diese Arbeit ist im selben Jahr zur *šmw*-Jahreszeit beendet. Der Text deutet eine Arbeitsdauer von einem Monat und 7 Tagen an [6]. Ich glaube aber, daß die Arbeit mindestens vier Monate gedauert hat, wie der Text erst spricht. Von Philip Arrhidaios wissen wir, daß der Architrav hinter der Ostseite des Pylones in Luxor seinen Namen trägt [7]. In Karnak befindet sich im Sanktuar Hatschepsuts und Thutmoses III [8], sowie am vierten Pylon [9] Restaurationsinschriften als Zeugnisse seiner Gautätigkeit. Unsere Texte enthalten folgende Angaben über die Ausmaße der dort beschriebenen Bauwerke : Das Alexandersanktuar maß 11 × 6 1/2 × 9 Gottesellen, dasjenege Philipps 6 × 6 1/6 × 9 Gottesellen, war also kleiner.

Da die Texte sich in Luxor befinden, dürfen auch die in ihnen erwähnten Bauten hier gelegen haben. Das Goldhaus Philipps kann dann in der Gegend der Abu-el-Haggag Moschee gelegen haben, da ja auch der erwähnte Architrav mit seinem Namen in diesem Bereich liegt [10]. Im *ꜣḫ-mnw* des Karnak-tempels erneuerte Alexander der Große

(1) *Wb.* I, 517, 8.

(2) *Wb.* I, 517, 9.

(3) Daumas, *Mammisis*, 348 Anm. 4, 514.

(4) Arnold, *Wandrelief*, 121 ff.

(5) Vgl. die Liste der Schatzkammer bei Arnold, *op. cit.*, 83 ff.

(6) Vgl. *supra*.

(7) PM II, 313 (72).

(8) PM II, pl. IX-X und 101, 292-298.

(9) PM II, 79 (g).

(10) Vgl. *supra*.

einen Raumkomplex [1], Der von Kees als *pr-dwꜣt* bezeichnet wurde [2]. D. Arnold bezweifelt die Richtigkeit dieser Interpretation mit dem Hinweis auf ihre noch erkennbare Funktion als Kultbildkammer. Nach ihm hat Philipp Arrhidaios diese Arbeiten ausgeführt, d.h. sie vollzogen sich wohl unter seiner Aufsicht und unter Namen Alexanders.

Die Stelle des zwischen Graffito « ich befriedigte ihn (den großen Gott) vor seinem Harim (Luxor Tempel) mit Lobpreisungen für ihn, damit er gebe die Barke des ...., Oh (jede) *wʿb*-die ihr eintretet ? in den Tempel, laß ihn legen (?) auf den Opfertan ... dem großen Gott », bezieht den Text auf den Tempel von Luxor, genauer, auf ein Sanktuar, daß wir in dieser Arbeit noch behandeln werden.

(1) PM II, pl. XII, 2 und 119 ff., Raum XXVIII-XXIX. — (2) *RT* 36, 1914, 5.

NEKHTEFMOUT, SUPÉRIEUR DES PORTE-ENCENSOIRS (I)

Ramadan EL-SAYED

Notre attention a été éveillée lors de la lecture du livre de Bierbrier sur l'époque tradive, par le recensement qu'il fait de huit personnages portant le même nom, à la même époque [1]. L'un d'eux, bien connu Nekhtefmout, contemporain d'Osorkon II, a laissé, à lui seul, présentement, quatre statues dans la cachette. Une 5ᵉ, trouvée dans le temple de Montou et fort riche de renseignements, a été étudiée par Leclant-Barguet dans *Karnak Nord* IV, en 1954, nous y reviendrons plus loin. De plus, un fragment d'une base de statue magique (coll. privée à Paris), nous a été signalé par Mme Berlandini et sera publié par elle prochainement. Une stèle en bois provenant du Ramesseum a été trouvée en 1896, toujours ayant appartenu au même. Signalons enfin que notre personnage ayant participé à la restauration d'une statue d'un certain Kenou, chef d'entrepôt de la XXᵉ dynastie, n'a pas négligé, bien sûr, d'introduire là son propre nom; nous la trouvons au Caire sous la référence CG. 42178. Il nous a semblé que Nekhtefmout méritait bien une étude détaillée, d'autant qu'il a été signalé par plusieurs auteurs [2]. Dans ce premier article, nous porterons notre attention sur les deux premiers documents (statues Caire CG. 42206 et 42207), réservant pour un deuxième article qui paraîtra dans les *ASAE* 70, l'étude des autres et la présentation d'une conclusion générale sur ce que nous pouvons savoir aujourd'hui de ce personnage.

Doc. 1 : STATUE CAIRE CG. 42206 (JE. 36704) (Pl. I *a*)
(SALLE R 22, N 8 À GAUCHE).

Cette statue, en granit noir, haute de 1,04 m., a été trouvée en mars 1904 dans la cachette de Karnak [3]; trouvée cassée en trois morceaux, ceux-ci, par chance, se rajustent

(1) Bierbrier, *The Late New Kingdom*, p. 156 index.

(2) Bierbrier, *o.c.*, p. 137; Gauthier, *LR* III, p. 323; Kitchen, *The Third Intermed. Period*, p. 90 § 71; Legrain, *RT* 27, 1905, p. 77; Kees, *Das Priestertum*, p. 205-6 n. 21 et p. 246-7.

(3) Legrain, *Stat. de rois et de part.* III, p. 15-17, pl. 13. Cette statue est citée par Gauthier, *o.c.*, p. 323 c, Kitchen, *o.c.*, p. 90 § 71, p. 217-8, 183 n. 113; Bierbrier, *o.c.*, p. 137 n. 174 et 177; Vernus,

exactement. Nekhtefmout est représenté assis sur un siège cubique; le visage est jeune et semble un portrait avec l'arc des sourcils légèrement arrondi, les orbites des yeux un peu creusées, les paupières très marquées, la base du nez large, les lèvres un peu épaisses, les oreilles importantes, largement dégagées; il a comme une barbiche et porte une perruque lisse, style du Moyen-Empire [1]. Le corps est enveloppé dans un vaste tissu bordé d'une sorte de galon [2] recouvrant l'épaule gauche, mais la droite est dégagée ainsi qu'une partie de la poitrine. Ce « manteau » couvre le corps presque jusqu'aux chevilles; peut-être dissimule-t-il un autre vêtement retenu par une cordelette passant derrière le cou et se terminant par un nœud. La main droite posée sur le genou tient un linge [3]; la gauche sortant du manteau, finement sculptée ainsi que les ongles, est étendue à plat sur le mamelon droit. La technique est habile; on ne trouve aucune trace de couleurs. Faut-il comprendre que la sculpture a été influencée par le style du Moyen-Empire? En tout cas ne parlons pas d'usurpation [4] car le texte ne porte aucune trace de martelage et ne laisse pas de doute sur la date avec le cartouche du roi Chechanq. Reportons enfin la remarque de Legrain qui, copiant le texte, conclut en écrivant : « La lecture de ce texte est difficile et nous n'osons nous flatter d'avoir fait une copie absolument correcte » [5]. On voit bien là le problème ... Un semblable s'est présenté pour nous quand nous avons voulu obtenir des photos sous différents angles; nos collègues du Musée n'ont pas voulu prendre la responsabilité de tourner la statue dans la crainte de nouvelles cassures; pour cette raison, nous avons dû nous contenter de faire faire les photos de face seulement, ce qui nous rend impossible la relecture directe des côtés et du pilier dorsal, riches de textes et l'éventuelle correction du texte fourni par Legrain. Nous proposons donc la traduction ci-dessous, sous toute réserve.

A. — Deux lignes verticales sont gravées sur le devant du manteau :

1 [hieroglyphic text] 2 [hieroglyphic text].

BIFAO 75, p. 71, 1 et p. 72 n. 3; enfin, PM. *Theban Temples*, p. 148 (dans la même page sont citées les 3 autres statues de notre personnage prov. de la cachette); Černý, *JEA* 27, p. 112 en bas.

(1) Vandier, *Manuel* III, p. 277.

(2) Connu dès le Moyen-Empire, cf. Vandier, *o.c.*, p. 231 n. 1, pl. 88 (2). 89 (3).

(3) Cf. Vandier, *o.c.*, p. 436 pl. 141 (1); Leclant, *Enquêtes*, p. 4 n. 2.

(4) Legrain, *o.c.*, p. 20.

(5) Legrain, *o.c.*, p. 17.

« *(statue) donnée (au temple d'Amon)* [a] *comme une faveur de la part du* [b] *roi au* [c] *4e prophète d'Amon roi des dieux, chef du trésor du domaine d'Amon* [d], *porteur du flabellum à la droite du roi, l'ami, le grand d'amour* [e], *Djed-thoth-iouef-ankh* [f], *surnommé Nekhtefmout* [g], *fils du 4e prophète d'Amon, les yeux du roi dans Ipet-sout* [h] *: Djed-Khonsou-iouef-ankh* [i], *juste de voix. Sa mère est Nes-Khonsou-pa-Kherd* [j], *juste de voix* [jj] *fille du Ier prophète d'Amon, le chef de la Haute Egypte* [k] *: Iouapout* [l], *fils du roi maître du Double Pays, Chechanq* »

(a) Il manque ici : *r ḥwt-nṯr n Imn m Ipt-swt*, formule attestée déjà sur certaines statues d'Amenhotep de la XVIIIe dyn., voir Varille, *Amenhotep fils de Hapou*, p. 8, 9 n. A, 19. Pour la XXIIe dyn., voir aussi statue Caire CG. 42211, 42223 et 42224 = Legrain, *o.c.* III, p. 29, l. 1, 3-4, p. 52, l. 1-2 et p. 54, l. 6-7; parfois cette formule est citée en abrégé comme c'est le cas sur notre statue, voir Varille, *o.c.*, p. 27, l. 1; *Wb.* III 158, 7; cf. aussi du Bourguet, *RdE* 24, p. 18-9.

(b) Archaïsme abusif que l'on rencontre souvent à l'époque saïte, cf. Corteggiani, *Hommages Sauneron* I, p. 119 n. (a); R. El-Sayed, *Doc. relatifs à Saïs*, p. 88 n. i.

(c) Parfois la prép. *n* n'est pas citée, voir par ex. Legrain, *o.c.* III, p. 29 l. 1, p. 52 l. 2, p. 54 l. 7.

(d) Titre généralement réservé au grand-prêtre d'Amon, cf. Lefebvre, *Hist. des grands-prêtres*, p. 23. On sait que le *Pr-ḥḏ* dans le temple était la place où l'on déposait objets et produits destinés aux offrandes divines, cf. Leclant, *Recherches*, p. 22-3, n. d; Menu, *Le régime juridique*, p. 21 n. 48 et p. 23. Voir Jelínková, *Djed-her-le-Sauveur*, p. 115 n. 2; sur les diverses activités du trésorier du temple d'Amon, voir Koenig, *Hommages Sauneron*, I, p. 204 n. p, 207 n. x, 209, 219 n. a. Mais, dans une tombe, le *Pr-ḥḏ* désigne « la chambre des Oushabtis », cf. Meeks, *Année lexicogr. 1979*, p. 132 = Schneider, *Shabtis*, p. 266 n. 38. Sur la notion de *Pr-Imn*, cf. Menu, *o.c.*, p. 3-5, 7-10, 23-25; Leclant, *o.c.*, p. 391-2.

(e) Pour ce titre laudatif, cf. Varille, *o.c.*, p. 6 l. 10 également sur la statue que nous étudierons au Doc. 5, prov. du temple de Montou, cf. Barguet-Leclant, *Karnak Nord* IV, p. 149 H; Leclant, *Montouemhat*, p. 7 n. b; pour la XXIIe dyn., cf. Legrain, *o.c.*, p. 31 l. 15, 53 l. 14-15.

(f) Pour ce nom, cf. Bierbrier, *The Late New Kingdom*, p. 154; Borchardt, *Stat.* V, index, p. 54; Legrain, *o.c.* III, p. 25.

(g) Cf. Bierbrier, *o.c.*, p. 156; Borchardt, *o.c.* V index, p. 42; Legrain, *o.c.* III, p. 22; Moret, *Sarcoph. de l'ép. bubast.*, p. 322 index. On remarque que le nom est déterminé

ici par le signe , qui sera fréquent à la XXV[e] dyn., voir Vernus, *Athribis*, p. 65, l. 9; pour les noms terminés par , cf. Weill, *BIFAO* 30, p. 607-609.

(h) Voir pour le même titre : statue Caire CG. 42211 et 42224, cf. Legrain, *o.c.* III, p. 31 l. 13 et p. 55 l. 9; statue Caire CG. 559, XXII[e] dyn., cf. Borchardt, *o.c.* II, p. 106 l. 2 et aussi la var. : *irty nswt m gr-prw sis* « les yeux du roi dans l'administration des six » = statue Caire CG. 42213, cf. Legrain, *o.c.* III, p. 35 l. 5. Autre var. : *irty nswt m idbw* « les yeux du roi sur les rivages » sur la statue Caire CG. 42227 = id. *o.c.*, p. 66 l. 14.

(i) Cf. Bierbrier, *o.c.*, p. 153; Borchardt, *o.c.* V index, p. 54; Legrain, *o.c.* III, p. 25; Moret, *o.c.*, p. 324; Gauthier, *Cerc. anthrop. des prêtres de Montou*, p. 543; Berlandini, *Karnak* 6, p. 240 n. 2.

(j) Cf. Bierbrier, *o.c.*, p. 158; Vernus, *BIFAO* 75, p. 72; Gauthier, *o.c.* p. 541; Legrain, *o.c.* III, p. 23.

(jj) Pour cette graphie, cf. Meeks, *o.c.*, p. 147-148; el-Sayed, *ASAE* 64, p. 306 n. (j).

(k) Titre attribué au grand prêtre d'Amon, cf. Vernus, *o.c.*, p. 68-9; d'après l'auteur, ce titre n'est attribué à Ioupaout que sur les monuments de ses descendants à une époque où le titre aurait été remis en honneur, à la Basse-Epoque, avec seulement une valeur honorifique; voir Leclant, *Montouemhat*, p. 64 n. x, 253-4 et p. 271 n. 2; id. *Enquêtes*, p. 86.

(l) Vernus, *o.c.*, p. 70-1 a groupé les diverses attestations de ce personnage, ce qui constitue 16 doc. répartis en 3 groupes.

B. — A droite, sur l'avant du siège, est représentée la femme de Nekhtefmout, Nesmout, tenant une fleur de lotus; sa robe, légère et transparente est d'un beau dessin. Le texte gravé au-dessus d'elle dit :

(?) c

« Sa femme, l'auguste dame[(a)]*, joueuse de sistre de Mout*[(b)]*, Nesmout*[(c)]*, juste de voix, elle dit : Ô*[(d)] *celui qui va et vient*[(e)]*, nous*[(f)] *restons*[(g)] *ensemble*[(h)]*, nous ne nous séparons*[(i)] *pas! (Ô)*[(j)] *dieu, que tu vives pour moi*[(k)]*! que je ne sois pas séparé de toi*[(l)]*! »*

(a) Pour cette qualification appliquée à certaines dames de la XXII[e] dyn. cf. R. el-Sayed, *ASAE* 64, p. 296 n. b; voir aussi Caire CG. 42207 texte D, ci-dessous Doc. 2 et statue du temple de Montou, texte B, H, I, ci-dessous Doc. 5.

(b) Ce titre est donné aux joueuses de sistre dont l'instrument est en bois, cf. Gauthier, *Person. du dieu Min*, p. 116; aussi Borchardt, *Stat. II*, p. 152 = Petrie, *Six Theban Temples*, pl. 9 (2).

(c) Pour ce nom, cf. Bierbrier, *The new Late Kingdom*, p. 158 (index); Legrain, *o.c.*, III, p. 23 index.

(d) Ici, nous avons le pron. absolu *inn* connu surtout dans les textes du N.E., cf. Korostovtsev, *Gram. du néo-égypt.*, p. 81 (11) et 95 § 82. A notre avis, il est employé ici comme interjection, cf. Erman, *Neuaegypt. Gramm.*, p. 344 § 688. Pour d'autres emplois, cf. Černý, *JEA* 27 p. 106-112 où l'auteur cite notre ex. (p. 112 en bas); voir aussi Green, *Orientalia* 49, fasc. I, 1981, p. 1-29; Koenig, *Le Pap. Boulaq* 6, p. 117 n. g.

(e) Nous avons ici la graphie pour *nnj*, attesté dans les textes des Pyr. = *Wb.* II, 276, 1-2; voir aussi Pyr. 310 c et 1596 a-b = éd. Sethe, *Pyr.* I, p. 168 et II, p. 349 = Faulkner, *Anc. Egypt. Pyr. Texts*, p. 68 et 240, trad. par « go to and fro ».

(f) Le pron. suffixe ·*n* avec un redoublement du *n* est très fréquent à la XXI[e] dyn., voir Korostovtsev, *o.c.*, p. 88 § 74 et p. 252 (11); Erman, *o.c.*, p. 34 § 75; Sethe, *Verbum* I § 225-6; Caminos, *JEA* 38, p. 52 n. 5; Leclant, *Enquêtes*, p. 51 n. p; *Wb.* II, 194, 13; 272, 7.

(g) Nous avons ici *sḫn* avec le sens de « rester immobile », cf. R. el-Sayed, *RdE* 26, p. 76 n. 1; pour les divers sens de ce verbe, cf. Meeks, *o.c.*, p. 341-2; Daumas, *Moyens d'expression*, p. 283; Gutbub, *Textes fondam.*, p. 252 n. c et p. 300 n. d; aussi Esna, Sauneron, *Esna* V, p. 346 n. h *ir sḫn* = Lefebvre, *Gramm.*, p. 363 § 728.

(h) Sur ce sens de *n-sp*, cf. Gardiner, *Eg. Gr.*, p. 156 § 205 (3); *Wb.* III, 438, 10-11.

(i) Sur le sens de *tši*, cf. Meeks, *o.c.*, p. 421; *Wb.* V, 328, 17 = Faulkner, *Conc. Dict.*, p. 301; Ch. Zivie, *Giza*, p. 106 c; Borchardt, *Stat.* II, p. 106, l. 7; surtout Barguet-Leclant, *Karnak-Nord* IV, p. 148, l. 3-4 où on lit : *ḥ3 m mnw sp-sn nn tši* « Ah! reste, reste pour nous, sans (t')éloigner »

(j) Sur l'absence d'interjection, cf. Leclant - de Meulenaere, *Kêmi* 14, p. 37; de Meulenaere, *BIFAO* 61, p. 33 n. a.

(k) Lire : *ʿnḫ·k n·i;* nous avons dans les textes de l'AE, la formule *ʿnḫ n·ṯn nswt*, var. *ʿnḫ n·ṯn nṯr nty·ṯn ḫr·f* « Le roi vivra pour vous », var. « le Dieu devant lequel vous êtes vivra pour vous » = Garnot, *l'Appel aux vivants*, p. 66, l. 2 et p. 71, l. 1-2; pour la B.E. statue Caire JE. 36918 inédite *ʿnḫ n·tn Ḫ3y pfy* « ce Protecteur vivra pour vous » = R. el-Sayed, *BIFAO* 84.

(l) Lire *n 3b·i im·k;* la graphie est très fréquente à partir du N.E., voir Erman, *Neuäegypt. Gram.*, p. 12 § 19; *Wb.* I, 6, 10. On sait aussi que le sens initial de

« cesser » a passé à « séparer de », puis à « se priver de », voir Vercoutter, *Textes biographiques*, p. 30 n. h; R. el-Sayed, *Doc. relatifs à Saïs*, p. 151 n. i. Pour *m* avec le sens de « avec » cf. Smither, *JEA* 25, p. 168-9; Meeks, *o.c.*, p. 145; Faulkner, *Conc. Dict.*, p. 99; Gaballa, *JEA* 63, p. 123 n. b. Sur la statue du temple de Montou, on trouve la même phrase : *n ꜣb·i im·k* = Barguet-Leclant, *o.c.* IV, p. 148, l. 1 qui a été traduit : « que je ne sois pas séparé de toi ».

B. — Au-dessus de la femme, sur le socle, à côté du pied droit de Nekhtefmout, sont deux autres lignes :

« Que ton cœur ne soit pas éprouvé [(a)] *à cause* [(b)] *de la séparation* [(c)]*! (Reste) assise, en repos* [(d)] *tout le jour! Que le mal ne l'(= le cœur) atteigne pas* [(e)]*, jusqu'à ce que soit accordé que nous allions vers la terre de l'Eternité* [(f)]*, afin qu'il ne soit pas fait que notre nom soit ignoré* [(g)] *au moment opportun de voir le rayon du disque, pour toujours, avec* [(h)] *le Régent de la nécropole* [(i)] *».*

(a) Legrain donne, *o.c.*, p. 16 au lieu de ; il faut lire *n ḥḏ ib·k;* cf., pour cette expression, Piankoff, *Le cœur*, p. 117; *Wb.* III, 213, 15; Ch. Zivie, *Giza*, p. 235 E, 3. Pour un sens opposé, voir l'expression : *st ḥḏ n ib* « la place de briller du cœur », exprimant la joie du cœur, cf. Gutbub, *o.c.*, p. 186 n. a.

(b) Sur ce sens de : *im*, cf. Meeks, *o.c.*, p. 148; Hornung, *Sonnenlit.* I, 10, 96.

(c) Ici il s'agit d'une séparation avec quelqu'un, cf. Meeks, *o.c.*, p. 86 = *Wb.* I, 302, 13-16.

(d) Lire : *ḥms m wḥꜥ*, litt. « s'asseoir en repos (pour manger) ». cf. Gutbub, *o.c.*, p. 237 (a) = *Wb.* I, 349, 7.

(e) Pour une phrase parallèle, cf. Barguet-Leclant, *o.c.*, p. 148 n. 8. Ici le pron. suffixe se rapporte au mot cœur; comparer aussi : *n sp iwt ḫt im·f* « jamais rien de mal n'est arrivé en lui » = Vandier, *Moꜥalla*, p. 180-1 n. b.

(f) Comparer avec Barguet-Leclant, *o.c.*, p. 148, l. 4 où on lit : *r km·n nḥḥ n rmṯ* « jusqu'à ce que nous atteignions l'immortalité des hommes ».

(g) Pour la même idée, cf. Leclant, *Montouemhat*, p. 33 l. 12.

(h) Sur ce sens de *m* cf. ci-dessus n. k.

(i) Epithète bien connue pour Osiris, attestée sur P. Ani = Budge, *P. of Ani*, p. 366 n. i; voir aussi les var. : *ḥry tp ỉgrt* et *nb ỉgrt* cités dans R. el-Sayed, *Doc. relatifs à Saïs*, p. 21 n. f; *ḥkꜣ* peut signifier « Seigneur » = el-Sayed, *BIFAO* 79, p. 196 n. *q*.

C. — A gauche de la statue de Nekhtefmout, une autre femme, sa fille est représentée, debout, sans rien à la main. Au-dessus d'elle, on lit :

Le texte continue au-dessous d'elle

« Sa fille qu'il aime : Ta-sheryt-en-Mout [(a)] *surnommée Shep-en-aset* [(b)]*, juste de voix, elle dit : « Que tu sois ici, éternellement* [(c)]*; tu es durable* [(d)] *tu ne périras pas; je te vois chaque jour* [(e)] *(deux fois); je ne cesse pas d'être avec toi* [(f)]*; alors* [(g)]*, je me réjouis* [(h)]*; mon cœur est heureux! Je te gardais* [(i)] *en mémoire (depuis)* [(j)] *mon jeune âge et mes propres enfants diront en ma faveur* [(k)] *: elle n'a pas (commis) de faute* [(l)] *envers son père et sa mère ».*

(a) Pour ce nom, cf. Bierbrier, *o.c.*, p. 160 = Legrain, *o.c.* III, p. 25.

(b) Même remarque que pour (a).

(c) Nous avons ici une optative *ḫꜣ* + part. enclit. = Lefebvre, *Gramm.*, p. 299 § 610. Pour *m(y)* comme part. enclit., cf. id., p. 271 § 553; Gardiner, *Gr. Eg.*, p. 185 § 250.

(d) Il faut comprendre « durable », au sujet de la statue placée là dans le temple, cf. Barguet-Leclant, *Karnak-Nord* IV, p. 148 n. 4.

(e) Comparer : *n ỉr·i ws m mꜣ·k* « que je ne cesse de te voir », même réf. que (d) n. 3.

(f) Il faut lire : *nn (w)ỉ ꜣb im·k*. Nous avons ici l'abréviation graphique pour *wi* connue dès le M.E., cf. Vernus, *BIFAO* 75, p. 46 n. aaq.

(g) On remarque ici que le part. *kꜣ* est déterminé par la graphie qu'on rencontre assez souvent dans certains mots à la XXIIe dyn., cf. Legrain, *o.c.* III, p. 35, l. 8; 37, l. 1, 2, 3, 9; 47, l. 2; 74, l. 13; 75, l. 5; Moret, *Sarc.*, p. 118, l. 3; 119, l. 11.

(h) Ici *Kꜣ* est une simple conjonction avec le sens de « alors », voir *Wb.* V, 84, 5; 85, 2 = Meeks, *o.c.*, p. 393 = Helck, *Die Lehre fur König Merkare*, p. 7; Jelínková, *Djed-her-le-sauveur*, p. 76 n. 7.

(i) Lire ici : *sḫꜣ·i·tw.*

(j) Restituer ici la prép. *ḏr* Cf. : *ḏr wn ḥm·i m inpw* « depuis que Ma Majesté était enfant » = Lefebvre, *Gramm.*, p. 359 § 721 c = *Urk.* IV, 157, 7; Wild, *BIFAO* 54, p. 201 n. 39.

(k) Le sujet est ici un nom, il ne doit pas précéder le pron. suffixe, cf. Gardiner, *Eg. Gr.*, p. 54 § 66.

(l) Lire *ws;* sur le sens, cf. Barguet-Leclant, *o.c.*, p. 196 n. 13 = *Wb.* I, 358, 8.

D. — Sur le côté droit du siège est représenté le père de Nekhtefmout, Djed-Khonsou-iouef-ankh, assis sur un siège à pieds de lion [1], face à une table chargée d'offrandes. Un texte de huit lignes accompagne ce tableau :

« *Le 4ᵉ prophète d'Amon-Rê roi des dieux, les yeux du roi dans Ipet-Sout, Djed-Khonsou-iouef-ankh, juste de voix, il dit : Je suis venu alors pour partager tes nourritures* [a], *pour me glorifier* [b] *en te suivant* [c], *pour enrichir mon Ka* [d] *dans ta Maison pour l'Eternité* [e], *pour encenser* [f] *(mon offrande) de végétal frais* [g] *sur* [h] *ton dressoir* [i], *pour donner une double adoration* [j] *(aux) favorisés* [k] *(ainsi qu'à) celui qui est un grand féal* [l] *dans ta Maison. Je suis joyeux* [m] *quand je fais offrande* [n] *pour ton Ka. (Je suis) impartial devant mon maître (mais) circonspect* [o], *certes, en ce qui concerne la destinée* (litt. : *la durée*) [p] *de mon Ka dans l'avenir* [q] ».

(a) Lire : *snmḥ kꜣw·k*, comparer Varille, *Amenhotep fils de Hapou*, p. 5 l. 2 et p. 16. Pour un autre sens, cf. R. el-Sayed, *Doc. relatifs à Saïs*, p. 22 n. w.

(b) Sur ce sens, cf. Meeks, *o.c.*, p. 305.

(c) Sur les divers sens de *šms* (servir ou suivre la statue de la divinité lors des déplacements), cf. R. el-Sayed, *BIFAO* 80, p. 203 n. *k;* Meeks, *o.c.*, p. 371; aussi Koenig, *Hommages Sauneron*, p. 205-6 n. *s*.

(d) Il s'agit ici d'une statue du père, statue placée dans le temple; pour ce qui concerne les statues des rois, cf. R. el-Sayed, *BIFAO* 79, p. 155-166; pour la commémoration du Ka dans le temple, cf. Leclant, *Montouemhat*, p. 11 n. *w*.

(e) Pour ce sens, cf. Vandersleyen, *RdE* 19, p. 139-140.

(f) Lire ici : *(ir) snṯr*, cf. Meeks, *o.c.*, p. 331.

(g) Lire : *rnpwt*, cf. *Wb.* II, 435, 2-3; Ch. Zivie, *Giza*, p. 98.

[1] Vercoutter, *BIFAO* 78, p. 86-7.

(h) Sur ce sens de *m*, cf. Meeks, *o.c.*, p. 145.

(i) Cf. Meeks, *o.c.*, p. 281; *Wb.* III, 301, 12.

(j) Lire : *r rdi iꜣw m ḳꜣb;* nous avons ici la graphie renversée pour *i(ꜣ)w*. Sur le sens de *m ḳꜣb*, cf. de Meulenaere, *BIFAO* 63, p. 24 n. *d*.

(k) Sur les favorisés dans le temple et dans la nécropole, cf. R. el-Sayed, *BIFAO* 78, p. 185. Comparer aussi avec *ḥtptyw* « ceux qui se reposent » (= les morts), cf. Sauneron, *Esna* V, p. 320 n. *d*.

(l) S'agit-il d'un prince? d'un dignitaire ou notable? d'un personnage d'un rang sacerdotal?

(m) Sur le sens de *wr-ib*, cf. Piankoff, *Le cœur*, p. 109.

(n) Sur le sens de *mꜣʿ* cf. Meeks, *o.c.*, p. 148; Leclant, *o.c.*, p. 207 n. *x*.

(o) Lire : *ʿm-ib*, cf. Piankoff, *o.c.*, p. 108; Clère, *JEA* 35, p. 40 n. 6 et n. *i;* Faulkner, *A Concise Dict.*, p. 42.

(p) Pour « demeurer durablement », cf. Leclant, *o.c.*, p. 67 n. *b*.

(q) Lire *n-m ḫt*, cf. Leclant, *o.c.*, p. 8 n. f; Meeks, *o.c.*, p. 288; *Wb.* III, 346, 10-14.

E. — Sur le côté gauche, on voit représentée la mère de notre personnage, Nes-Khonsou-pa-Kherd, respirant une fleur de lotus. Six lignes de texte entourent cette image :

. La sixième ligne manque.

« *L'auguste dame, Nes-Khonsou-pa-Kherd, juste de voix, fille du premier prophète d'Amon, le chef de Haute-Egypte, Iouapout, fils du roi maître du Double Pays, Chechanq-aimé d'Amon, elle dit : Je suis la fille du chef de Haute Egypte et la mère des grands prophètes* [a] *aimés. Ô* [b] *mon dieu, que mes familiers* [c] *lui rendent hommage, Celui qui m'a rendue grande dans ma ville* [cc], « *Celui qui m'a justifiée dans Sa Maison, Celui qui a élevé mes héritiers dans Karnak-Maître-des-temples-secondaires* [d]. *J'ai servi (aussi) Mout* [e], *régente du temple en remplissant* [f] *celui-ci* [g] *de tous biens (pour garder) le souvenir de ma propre efficience* [h] *et à cause de l'élévation de mes héritiers* [i] *dans le temple de .....* »

(a) Voir statue Caire CG. 42210 et 42218 = Legrain, *o.c.* III, p. 28 l. 3 et p. 43 l. 12.

(b) Le roseau fleuri comme interjection, cf. Lefebvre, *Gramm.*, p. 277 § 576 = Schneider, *Shabtis I*, p. 41.

(c) *Hnw* = les proches, les familiers, cf. Meeks, *o.c.*, p. 229 = Helck, *Die Lehre fur Merikare*, p. 9 et 10 = *Wb.* II, 494, l. 4.

(cc) Pour cette formule, cf. Jelínková, *Djed-her*, p. 117 l. 86; p. 119; p. 122 l. 134; p. 125.

(d) Sur ce sens, cf. Christophe, *Mél. Maspero*, fasc. 4, p. 21, 27; cf. aussi « Thèbes ... maîtresse des temples » = Leclant, *Montouemhat*, p. 207 n. *t*.

(e) Cf. aussi pour *šms Mwt*, Leclant, *Enquêtes*, p. 48 n. *e* et p. 68-9 n. 2 : *ḥry šmswt Pr-Mwt*.

(f) Sur ce sens de *ḏbꜣ* cf. Meeks, *o.c.*, p. 446.

(g) Le pron. dépendant *st* se rapporte ici au temple; il est écrit [hiéroglyphes] pour [hiéroglyphes] en néo-égyptien, cf. Lefebvre, *o.c.*, p. 202 § 398 = Gardiner, *Eg. Gr.*, p. 45 § 43.

(h) Lire *sḫꜣw n mnḫt;* sur ce sens de *mnḫt*, cf. Faulkner, *A concise Dict.* p. 109 = Meeks, *o.c.*, p. 161. Cf. : *di·i ššꜣ·tn m mnḫ·i* « j'ai fait que vous soyez instruit de ma perfection » = Leclant, *Montouemhat*, p. 64 n. *w*.

(i) Comparer Barguet-Leclant, *o.c.*, p. 146 n. 9.

F. — Une inscription de sept lignes est gravée sur le dos du siège.

« Le 4e prophète d'Amon-Rê roi des dieux, le 2e prophète de Khonsou-dans-Thèbes-Neferhotep (a)*, le prêtre-sem de Sokaris qui réside dans Ipet-Sout* (b)*, Nekhtefmout, fils du 4e prophète d'Amon Djed-Khonsou-iouef-ankh juste de voix. Sa mère est Nes-Khonsou-pa-Kherd; juste de voix; il dit : Combien il est agréable de s'asseoir* (c) *dans le reposoir* (d) *de ton dressoir! (qu'il est) agréable de s'asseoir (?)! Combien joyeux celui qui se joint aux prêtres de service du mois* (e) *...... et de mon côté (aussi) pour lui* (f) *des provisions qui sont là pour des*

millions et des millions d'années (g)*! Le Grand* (h) *est dans la suite de son dieu. Mon cœur est rempli d'un grand amour (pour mon) maître Amon le Primordial ... (quand) je m'éloigne de lui* (litt. *tourne le dos*) (i)*, les larmes* (j) *emplissent mes yeux ... (quand) je te vois, mon corps est revigoré (pour) circuler* (k) *en dehors de* (l) *ton dressoir, comme tu (le fais), (toi), notre père qui prends soin de nous, (ainsi que) Mout, celle qui fait naître le Bon, (tu es) le Sauveur* (m)*, le Protecteur parfait pour celui qui compte sur lui* (n) *et Protecteur pour celui qui le suit* (o)*, (comme) Kerehet* (p) *qui crée la nourriture de notre terre. Ô celui qui est ami dans sa place (?)! (Ô) ceux qui fraternisent avec le Protecteur* (q) *qui permet la durée de vie. Gardez en mémoire que j'ai joui d'une bonne réputation* (r) *comme un fils, (et, pour cela), accordez la vieillesse ainsi que la santé, la richesse mêlée au bonheur* (s) *à celui qui lui (= le dieu) est (resté) fidèle* (t) *et qui est resté sans faute* (u)*. Qu'il soit purifié* (v)*. Qu'il ne soit pas détruit* (w) *(?) ..... qu'on lui donne Maât, chaque jour, sans souci* (x) *dans son temps Aime ton serviteur comme il t'aime. Que la vénération soit durable dans ta Maison, sans (qu'elle) disparaisse ».*

(a) Cette épithète de Khonsou a été traduite : « au calme parfait, riche en grâce, au bon repos, parfait de clémence », voir Leclant, *Recherches*, p. 248-9, n. 7 et p. 253 n. 2; Posener, *Ann. du Collège de France* 66, 1966, p. 341; Otto, *Topogr. des theban. Gaues*, p. 31; *Wb.* II, 255, 12-3. L'épithète montre le changement intervenu dans la conception de la nature du dieu Khonsou.

(b) On trouve cette série de titres dans la titulature de Montouemhat, cf. Leclant, *o.c.*, p. 91 n. *e;* 188 n. *b;* 256.

(c) Comparer statue Caire CG. 42228 (XXIIe dyn.) où on dit : *wꜣḏ·wy ḥms m rꜣ-pr pn* = R. el-Sayed, *ASAE* 64, 1980, p. 303. Comparer aussi : *ḥms r ḫꜣ·k m t* « attable-toi à ton millier de pains », Leclant, *Montouemhat*, p. 138 B.

(d) Lire : *wꜣḫt*, cf. *Wb.* I, 258, 4.

(e) Connu dès la XXIIe dyn., cf. *Wb.* I, 65, 12.

(f) La graphie [hiéroglyphe] pose un problème de lecture, à moins que les trois grains soient une erreur pour [hiéroglyphe] car parfois, on trouve [hiéroglyphe] mis par erreur pour [hiéroglyphe], cf. Leclant, *o.c.*, p. 95 n. *c* et p. 292.

(g) Comparer Leclant, *o.c.*, p. 10 n. 5 : *prw n·k m-n-mḫt* « pour toi des provisions dans l'avenir »; *Prw·i n·sn m Int* = Borchardt, *Stat.* II, p. 106 l. 6.

(h) *iw* + un substantif exprime des situations concomitantes, cf. Lefebvre, *Gramm.*, p. 320 § 645 (1).

(i) Sur ce sens, cf. Meeks, *o.c.*, p. 139.

(j) Lire *kꜣd* connu à l'ép. ptolém., cf. *Wb.* V, 15, 2.

(k) Lire *wnšnš*, cf. *Wb.* I, 325, 10; dans sa copie, Legrain donne au lieu de .

(l) Sur ce sens, voir Meeks, *o.c.*, p. 145.

(m) On a ici *šd* et *nḫ;* comme on le sait, *šd* s'applique surtout au dieu Horus, voir Jelínková, *o.c.*, p. 153 index; mais aussi à Osiris *Pȝ šdw*, cf. Leclant, *Recherches*, p. 273 n. 3; sur le P. Leyde 350, 3, 20 on lit : Amon *šd bgȝ* « le sauveur du fatigué » = Gardiner, *ZÄS* 42, p. 29 = Zandee, *Hymnen aan Amon*, p. 60. Quant à *nḫ*, avec le sens de « protecteur », il s'applique aux autres dieux, cf. de Meulenaere, *BIFAO* 61, p. 36 n. *g.*; Gutbub, *Textes Fond.*, p. 153 n. c, p. 215-216 n. e; Hari, *Répert. Onom. amar.* n° 61. Le dieu Khonsou est *nḫw*, cf. Leclant, *o.c.*, p. 252 n. 2; id. *Montouemhat*, p. 224 (ao). Amon est assez souvent qualifié de *nḫ nfr*, voir, par ex. CG. 42208, texte C, l. 16, où on lit : *ntk nḫ nfr* (comme on doit comprendre dans notre texte); voir aussi plus loin, texte D, l. 5 : *ntk nḫ n ḏt;* sur le P. Leyde 350, 3, 22 (hymne à Amon), on lit : *nḫ nfr* = Gardiner, *o.c.*, p. 29 = Zandee, *o.c.*, p. 62. Enfin, on dit à Montou-Rê *ntk nḫ* = Barguet-Leclant, *Karnak-Nord* IV, p. 145 n. 5.

(n) Lire ici : *n ḥn·s* (erreur pour *·f*) *n·f*, pour *ḥn* + *n*, cf. *Wb.* II, 494 l. 5; sur le P. Leyde 350, 3, 21, on lit, pour Amon : *ns sw ḥn n·f ȝt* « he belongs to the man who leans his back upon him » = Gardiner, *o.c.*, p. 29 n. 2.

(o) Lire ici : *n šms·s* (erreur pour *·f*); sur le sens de *mwnf*, cf. Meeks, *o.c.*, p. 156 = *Wb.* II, 55, 7; Otto, *Gott und Mensch*, p. 128; de Meulenaere, *o.c.*, p. 36 n. *k* (appliqué aux dieux et aux rois).

(p) Cette déesse des anciens temps est celle des sources originelles d'où la vie et, donc, les êtres étaient issus, cf. Sauneron, *Esna* V, p. 116 n. 22; p. 283 n. *f* = id. *Mél. Maspero*, fasc. 4, p. 118; Husson, *Miroir* p. 216 n. 15; Arkell, *JEA* 19, p. 176 n. 4; Corteggiani, *Hommages Sauneron*, p. 129 n. *f; Wb.* V, 63, 5-8. A comparer avec le serpent *Ḏfn* « l'Ancêtre nourricier » qui donne la vie aux hommes et qui est seigneur des aliments = Gutbub, *Textes fond.*, p. 190 n. *h;* p. 457 n. *a*.

(q) Sur la statue Caire CG. 42208, texte C, l. 18, on lit, à propos d'Amon : *ntk nb nb* « tu es le Protecteur » sur le sens de *nbnb*, cf. *Wb.* II, 245, 4; Faulkner, *Conc. Dict.*, p. 130.

(r) Pour ce sens de *sbi*, cf. Faulkner, *o.c.*, p. 219.

(s) Voir Piankoff, *o.c.*, p. 115; Meeks, *o.c.*, p. 208; Leclant, *Montouemhat*, p. 142 n. *b-c*, on lit : « (Mout) qui donne une longue vie ainsi que la santé, la joie sans souci ».

(t) Normalement on doit trouver ici : *wn ḥr mw·f*, cf. R. el-Sayed, *BIFAO* 77, p. 106 n. 7-8.

(u) Lire *nf;* pour le sens, cf. Goedicke, *The Protocol of Neferyt*, p. 88; Faulkner, *o.c.*, p. 131.

(v) On a ici un optatif devant un *sḏm·n·f*, cf. Lefebvre, *Gramm.*, p. 275 § 569.

(w) Lire *mrḥ;* sur le sens, cf. *Wb.* II, 111, 14; Faulkner, *o.c.*, p. 112; Leclant, *o.c.*, p. 221 n. *k;* Borchardt, *Stat.* II, p. 107, l. 13.

(x) Lire *ḥȝt-ib* = cf. Piankoff, *o.c.*, p. 116; Leclant, *o.c.*, p. 102 n. *a;* p. 143 n. *e;* pour la même formule, cf. Legrain, *o.c.* II, p. 50 b, l. 13.

Doc. 2 : Statue Caire CG. 42207 (JE. 36921). (Pl. I *b* et II *a-b*)
(Salle R 22 centre face en entrant).

Statue en granit gris [1], haute de 1,15 m. trouvée comme la précédente dans la cachette de Karnak, à la même époque : 1er avril 1904. Le personnage est également assis sur un siège cubique, mais dans une pose plus hiératique, les deux mains étant posées sur les genoux, bien que la droite serre un linge, comme précédemment, tandis que l'autre est à plat sur le genou gauche [2]. La perruque assez longue, descend jusqu'aux épaules et est striée. Deux différences notoires à signaler avec la 1re statue : le corps de notre Nekhtefmout n'évoque pas du tout la sveltesse du jeune homme, le ventre semble proéminent; d'autre part le tissu qui couvre son corps jusqu'aux chevilles laisse les épaules dégagées, retenu, peut-être, par une cordelette passant au cou et formant une sorte de nœud, à la hauteur de la poitrine. Le haut de l'angle postérieur droit du siège est brisé.

A. — Sur le devant du manteau, verticalement, on lit :

(→)

« (*statue*) *donnée* (*au temple d'Amon*) *comme une faveur de la part du roi au 4e prophète d'Amon-Rê roi des dieux, chef du trésor du domaine d'Amon, porteur du flabellum à la droite du roi, Djed-thoth-iouef-ankh surnommé Nekhtefmout, fils du 4e prophète d'Amon, Djed-Khonsou-iouef-ankh, juste de voix* ».

[1] Legrain, *Stat. de rois et de part.* III, p. 18-20, pl. 14 citée par Gauthier, *LR* III p. 323 D; R. el-Sayed, *BIFAO* 80, p. 237 n. *d;* Vernus, *BIFAO* 75, p. 42 n. *ay* et p. 71 (12); Bierbrier, *o.c.*, p. 137 n. 167, 174 et 177; PM, *Theban Temples*, p. 148; Sandman, *The God Ptah*, p. 112 n. 23; de Meulenaere, *Ägyptolog. Studien.* 1955, p. 224 n. 4.

[2] Cette attitude fut à la mode à partir du règne d'Amenemhat III, cf. Vandier, *Manuel* III, p. 230.

B. — Sur le plat du socle, à côté du pied droit, une colonne de texte.

« sa femme, l'auguste dame, la joueuse de sistre de Mout dame d'Isherou (a)*, Nes-mout, juste de voix ».*

(a) Principalement connu par l'ex. de Karnak, mais ce nom est appliqué aussi à des lacs de ce genre, semi-circulaires, en diverses localités, cf. Sauneron, *Esna* V, p. 18 n. *b*.

C. — Sur le plat du socle, à côté du pied gauche, on lit :

« sa fille, aimée de son cœur, Ta-sheryt-ent-Mout, surnommée Shep-en-aset, juste de voix ».

D. — Sur le montant antérieur droit du siège commence un texte dont chaque ligne se continue sur la partie latérale du siège; l'ensemble comprend onze lignes :

« une offrande que le roi donne à Amon-Rê maître des trônes du Double-Pays, qui est en tête d-Ipet-sout, à Ptah-Sokaris seigneur de Chetyt (a)*, (à) l'Ennéade de la Butte des Mâles et Femelles (= Djamé)* (b)*, (aux) Ancêtres* (c) *qui sont dans la Place sacrée* (d)*, pour qu'ils accordent offrande, encens, libation, provisions, nourritures, albâtre, vêtements de lin, toutes belles et pures choses qui se trouvent dans le ciel et qui se trouvent sur la terre, et ce*

que le Nil amène de sa Caverne (e) *dont vivent les dieux et les souffles doux du vent du nord, pour la narine du 4ᵉ prophète d'Amon-Rê roi des dieux, prophète-suppléant* (f)*, chef du Grand Plan (de fondation)* (g)*, supérieur des Porte-encensoirs devant Amon* (h)*, chef du trésor du domaine d'Amon, les yeux du roi dans Ipet-sout, celui à la course rapide* (i) *dans le palais, Djed-thoth-iouef-ankh, surnommé Nekhtefmout, juste de voix, fils du 4ᵉ prophète d'Amon dans Ipet-sout, 2ᵉ prophète de Mout dame du ciel, ancien préposé à la libation* (j)*, celui qui conduit les processions jusqu'à Bennet* (k)*, compagnon du roi* (l) *quand* Il (m) *est dans son Palais, langue du roi de Haute-Egypte dans les nomes* (n) *de Haute-Egypte* (o)*, Djed-Khonsou-iouef-ankh, juste de voix. Sa mère est l'auguste dame Nes-Khonsou-pa-Kherd, juste de voix, fille du 1ᵉʳ prophète d'Amon roi des dieux, chef de Haute-Egypte, Iouapout fils du roi maître du Double Pays, Chechanq-aimé-d'Amon, doué de toute vie, stabilité et force, comme Rê éternellement ».*

(a) Cette épithète ne rattache pas Sokaris à un lieu de culte bien précis; parfois, elle désigne une salle servant de tombe temporaire au simulacre de la momie d'un Osiris fabriqué au cours des fêtes; parfois une cabine-reposoir portée sur la barque sacrée; la cabine de la barque est qualifiée de « mystérieuse », cf. Ch. Zivie, *Giza*, p. 149 n. a; Chassinat, *Mystère d'Osiris* fasc. 2, p. 484-5, 619-621; Goyon, *RdE* 20, p. 89 n. 1; Vandier, *Mél. Mariette*, p. 111-114; Sandman, *The God Ptah*, p. 133-4; Leclant, *Enquêtes*, p. 53 n. b et 55 n. 1; id. *Recherches*, p. 269 n. 4; id. *Montouemhat*, p. 51 n. f; aussi Piankoff, *Le livre des Quérerts*, p. 17; voir aussi *št3t* « partie du corps » en rapport avec Osiris, Goyon, *BIFAO* 65, p. 116 n. 68.

(b) Au sujet de cette butte, cf. R. el-Sayed, *BIFAO* 80, p. 237 n. e.

(c) Cf. Meeks, *Année lexicogr.* 1979, p. 236 et Id., *Hommages Sauneron* I, p. 235 n. 13; Daumas, *Moyens d'expression*, p. 157 § 89; Jelínková, *Djed-her-le-sauveur*, p. 163; Brunner, *Die Lehre des Cheti*, p. 26 = *Wb.* III, 388, 7; Foster, *JEA* 67, p. 45 n. 84.

(d) Meeks, *o.c.*, p. 299; *st* « tombe » = Leclant, *Montouemhat*, p. 123 n. c.

(e) Pour la même formule, cf. stat. Caire CG. 42213 = Legrain, *o.c.* III, p. 35 l. 4; Leclant, *Enquêtes*, p. 77 n. c. Pour un autre sens de *tpḥt* (demeure de l'animal sacré, vivant de Sobek à Kom-Ombo, cf. Gutbub, *Textes fondam.*, p. 233 n. c et p. 261 n. 2; *tpḥt-ḏ3t* = Borghouts, *OMRO* 51, p. 194-198.

(f) Pour ce titre, cf. Leclant, *Montouemhat*, p. 90 n. d et p. 275-6. S'agit-il d'une suppléance du 2ᵉ prophète?, cf. Varille, *Amenhotep fils de Hapou*, p. 24, l. 2 : *ink wḥm n nṯr pn* « je suis un intermédiaire de ce dieu ». Voir aussi : *(ḥm)-nṯr wḥm n mr ḥmw-nṯr* « le prophète suppléant du chef des prophètes » sur la stat. Caire 42211 = Legrain,

o.c. III, p. 29 l. 18. Sur le sens de *wḥm*, cf. Masson-Yoyotte, *Objets pharaoniques* p. 44-7; Roccati, *RdE* 25, p. 254-5.

(g) Pour le sens du mot, cf. *Wb.* IV, 179, 4-5 = Meeks, *o.c.*, p. 330 = *LÄ* II, p. 356; var. « le chef du grand plan (de fondation) d'Amon, cf. *Wb.* V, 179, 5. Fischer, *Dend. in the third Mill.* p. 49.

(h) Lire *sḥtpy*, cf. *Wb.* IV, 222, 23; 223, 1-2 = Schäfer, *ZÄS* 41, p. 147; Ch. Zivie, *o.c.*, p. 99, l. 6; Osing, *MDIAK* 33, p. 111 (2) = Meeks, *o.c.*, p. 337 pour le même titre, cf. statue Caire CG. 559 de la XXIIe dyn. = Borchardt, *Stat.* II, p. 105 = Daressy, *RT* 16, p. 57 (108) = PM. *Theban Temples*, p. 337; statue Caire CG. 42211 = Legrain, *o.c.* III, p. 30, l. 4-5; Fairman, *JEA* 20, p. 2 pl. I (1) l. 5. Var. : « supérieurs des porte-encensoirs devant Amenet » = statue Caire CG. 42189 = Legrain, *o.c.* II, p. 58, l. 3, 4, 5 et III, p. 37. Parmi les supérieurs de porte-encensoirs, citons la charge de *ḏbꜣ mnḫt ʿn Ḥḏ·f šps* pour celui « qui enveloppe de tissu fin sa chapelle (= au dieu) auguste » = Borchardt, *o.c.* II, p. 105, l. 1; cf. Moret, *Rituel du culte*, p. 235-7. D'autres mots désignent « l'encensoir » tels :

ʿ-n-Ḥr = Meeks, *o.c.* II, p. 59 = *Wb.* I, 156, 7;
mꜣwty-ḥr = Id., *o.c.* II, p. 153 = *Wb.* II, 28, 8;
nṯry = Id., *o.c.* II, p. 212 = *Wb.* II, 365, 4; Junker, *Gram. der Denderatexte*, p. 75 § 95;
kꜣp = Id., *o.c.* I, p. 395 = *Wb.* V, 103, 8.

(i) Pour ce titre, cf. Barguet-Leclant, *Karnak-Nord* IV, p. 147 n. 4; il s'applique à la déesse Hathor, à l'ép. ptolém. = *Wb.* V, 203, 9. Pour *gst*, cf. Caminos, *Tale of Woe*, p. 55.

(j) Lire : *smsw Kbḥ;* le titre complet est *kbḥ n Ḫnsw*, qu'on trouve associé au titre *ḥpt wḏꜣt Mwt* sur certains doc. de la XXIIe et XXVIIIe dyn., cf. Moret, *Sarcoph. de l'ép. bubast.*, p. 31, l. 6; p. 176, l. 1; p. 182, l. 1-2; p. 184 l. 10; p. 230, l. 6, 12; p. 231, l. 5, 8-9; p. 303, l. 8; p. 304, l. 13; p. 312, l. 13; Gauthier, *Cercueils anthrop.*, p. 391, l. 10; p. 398, l. 1; p. 431, l. 3; p. 433, l. 2; p. 434, l. 2; p. 443, l. 2; p. 445, l. 2; p. 446, l. 2; p. 447, l. 20; p. 451, l. 4; p. 452, l. 2; p. 454, l. 2 et 5; p. 455, l. 8; p. 546; *Wb.* V, 27, 6.

(k) Nom du temple de Khonsou dans Karnak, connu dès la XXe dyn., cf. *Wb.* I, 460, 14; Gauthier, *DG* II, p. 22-3; Posener, *Ann. du Collège de France*, 66, 1966, p. 341; Otto, *Topogr. des Theban. Gaues*, p. 32-3 et n. 16-19. Pour *šsm ḥbw r Bnnt* = Statue Caire CG. 42211 = Legrain, *o.c.* III, p. 31, l. 17-8; statue Caire CG. 42216 = id., *o.c.* III, p. 39, l. 3; p. 40, l. 3-4, 6, 12, 15-6; p. 41, l. 3; aussi Fairman, *o.c.*, p. 3 n. t; pour d'autres dieux, cf. R. el-Sayed, *Doc. relatifs à Saïs*, p. 128 n. *l*.

(l) Sur ce sens de *sn-nw*, cf. Meeks, *o.c.*, p. 326; voir statue Caire CG. 559 citée plus haut n. h : *n tši·n·i ḥm·f m ʿḥ·f* « je ne suis pas séparé de Sa Majesté dans son Palais » = Borchardt, *o.c.* II, p. 106, l. 7.

(m) Lire *ti sw*, voir *Wb.* V, 238, 1; Lefebvre, *Gramm.*, p. 276 § 575.

(n) Voir statue Caire CG. 559 = Borchardt, *o.c.* II, p. 105, l. 2. Var. : « la langue du roi de Basse-Egypte dans la Haute-Egypte », cf. Barguet-Leclant, *o.c.*, p. 147 n. 5 : « la langue du roi dans Ipet-Sout ».

(o) Lire *Ḫn-Nḫn* connu dès la XIe dyn., cf. *Wb.* III, 372, 15; Goedicke, *The Protocol of Neferyt*, p. 170 n. 387-8.

E. — Sur le montant antérieur gauche du siège, commence également un texte dont chaque ligne se continue sur la partie latérale. L'ensemble se compose de 10 lignes.

(←)

« *Une offrande que le roi donne à Khonsou dans Thèbes Nefer-hotep, (à) Horus maître de joie* (a), *(à) Tanen maître des dieux* (b), *(à) Shou* (c) *fils de Rê, (à) Thoth seigneur d'On-du-Sud* (d), *dieu grand dès l'origine* (e), *(à) Osiris qui est en tête de l'Occident dieu grand maître d'Abydos, maître de l'Eternité, régent de la Pérennité, vers lequel marche ce qui est et ce qui n'est pas* (f), *(à) Anubis qui est en tête du pavillon divin* (g) *et aux dieux de la nécropole, pour qu'Ils accordent milliers de pains, millier de bière, milliers de têtes de bétail et volaille, milliers de provisions et nourritures qui sont donnés dans le ciel et créés par la terre, du pain-senou sur la table d'offrandes du Maître* (h) *des dieux, en faveur du 4e prophète d'Amon roi des dieux, 2e prophète de Khonsou dans Thèbes, Neferhotep, le chef de la Place prééminente* (i), *le prêtre pur qui dévoile ce qui est dissimulé dans chaque chapelle auguste* (j), *le grand veilleur* (k) *dans Ipet-Sout, Nekht-tai-ef-Mout, juste de voix auprès d'Osiris, fils du 4e prophète d'Amon roi des dieux, le prophète-suppléant, le chef*

du grand plan (de fondation), Djed-Khonsou-iouef-ankh, juste de voix auprès du Maître de Thèbes et dans la région de la ville d'Amon ».

(a) Titre bien connu d'Horus, cf. Mercer, *Horus Royal God*, p. 204; Gutbub, *Textes fondam.*, p. 47 n. ap, p. 252 n. e; Otto, *Topogr. des Theban. Gaues*, p. 31; pour le même titre, voir statue Caire CG. 42216 = Legrain, *o.c.* III, p. 40, l. 5. Ce titre est porté par Ptah et Khonsou, cf. Sandman, *The God Ptah*, p. 112 (3).

(b) Cette épithète est portée également par Ptah, cf. Sandman, *o.c.*, p. 113 (6).

(c) Pour Chou à Karnak, cf. Leclant, *Recherches*, p. 313 n. 3; Barguet, *Le temple d'Amon-Rê*, p. 22.

(d) Ce nom ne désigne probablement pas Erment, comme on l'a cru, mais plutôt le domaine thébain et, plus précisément, le temple de Karnak, cf. Leclant, *o.c.*, p. 303 n. 2; Varille, *Amenhotep* p. 28-31; Otto, *Topogr. des Theban Gaues*, p. 35.

(e) Epithète de Thoth, cf. Boylan, *Thoth*, p. 193; elle s'applique aussi à Rê, cf. Morenz, *Religion*, p. 233 n. 1; Assmann, *Liturgische*, p. 302 n. 4. Elle s'applique, de même, à Amon = statue Caire CG. 42250, voir Legrain, *o.c.* III, p. 102 l. 10.

(f) Sur ce sens de *rwi*, voir *Wb.* II, 406, 9; Faulkner, *A Concise Dict.*, p. 147. Pour la formule *nty iwty* « ce qui est et ce qui n'est pas (encore) » : c'est-à-dire absolument TOUT, cf. Gardiner, *Eg. Gr.*, p. 153 § 203 (4); id., *JEA* 9, p. 9 n. 4; Lefebvre, *Romans et contes*, p. 51 n. 29; Goodwin, *ZÄS* 14, p. 102 (2); Piehl, *ZÄS* 19, p. 19 n. 5; *Wb.* I, 47, 2 et notre article dans *ASAE* 69, p. 357-363.

(g) Pour les divinités de Karnak, cf. Christophe, *Les divinités des colonnes de la grande salle hypostyle*, p. 39-44, 45-53; Leclant, *Enquêtes*, p. 100-102 et id., *Recherches*, p. 246-317; Barguet, *Le temple d'Amon-Rê*, p. 22.

(h) Pour ce titre d'Amon, cf. Leclant, *Recherches*, p. 128 (1), p. 233 n. 5, et p. 425; Amon est qualifié aussi de celui « qui réalise les desseins des dieux » = Leclant, *Montouemhat*, p. 30 n. *k-l*.

(i) Comparer Meeks, *o.c.*, p. 281; s'agit-il ici de la place sacrée dans le sanctuaire? Comparer avec *swt-ḫntw* « les places de distinction » désignant le lieu où siège le tribunal, cf. R. el-Sayed, *Doc. relatifs à Saïs*, p. 123 n. *h*.

(j) Barguet-Leclant, *o.c.*, p. 147 n. 3 où la même phrase est citée sans proposer de traduction. Sur la statue de notre personnage, trouvée dans le temple de Montou, on lit : *mr st m Ḥḏ nb šps* que les auteurs ci-dessus (p. 147) traduisent : « chef du 1er bureau (prêtre-ouab ...) dans tout sanctuaire auguste », nous proposons de lire : *wʿb iḥy* (=) à corriger pour *ḫꜣy*) *ḫꜣp m Ḥḏ nb šps*. Comparer avec le même sens « que vous dévoilez pour lui, ce que vous cachez dans ses formes » = Hornung, *Sonnenlitanei* I, p. 207; II, p. 87. Sur ce sens de *ḫꜣy* cf. *Wb.* III, 13, 13; pour *ḫꜣp*, cf. Jelínková, *Djed-her-le-sauveur*, p. 150; enfin, pour *Ḥḏ* « chapelle, reposoir », cf. Meeks, *o.c.*, p. 265 = *Wb.* III, 209, 1-8 = Lacau-Chevrier, *Une chapelle d'Hatshepsout*, p. 108, l. 20 et p. 112, n. ai. Voir aussi le titre *wʿb Ḥḏ m Ipt-swt* « le prêtre-pur de la Chapelle dans Karnak » = statue Caire CG. 42211, cf. Legrain, *o.c.* III, p. 30 l. 1.

(k) Comparer ce titre avec le fém. : *wršt ʿꜣt n nṯr pn* « la grande veillée de ce dieu » = Wildung, *Imhotep*, p. 75 col. 6 et pl. 14 = *Wb.* I, 336, 4 = Meeks, *o.c.*, p. 94; pour *wrš*, cf. Zandee, *Death*, p. 203.

F. — Sur le dos du siège, on peut lire sept lignes verticales de texte :

« *Le 4e prophète d'Amon-Rê roi des dieux, le chef du trésor du domaine d'Amon, Nekhtefmout, il dit : Ô prophètes d'Amon, pères divins, prêtres-purs, lecteurs du temple* (a), *veilleurs* (b), *(vous) tous* (c), *avancez* (d) *à mes côtés* (e) *(comme le font)* (f) *sans exception* (g) *mes proches et mon héritier également! Le Maître des dieux vous favorisera (ainsi que) le Grand Dieu qui est en tête de Ipet-Sout, Amon-Montou dans Thèbes, et l'Ennéade* (h) *dans On-du-Sud, dans la mesure où vous réciterez, en ma faveur (la formule) de* ḥtp-di-nswt (i), *avec encens et libation; vous offrirez* (j) *pour moi des bouquets montés qui seront distribués en ma faveur* (k). *Gardez en mémoire mon Ka dans la Place Sacrée, lorsque* (l) *(vous) parcourrez* (m) *le temple, en déposant* (n) *des offrandes aux Favorisés qui sont dans le temple, comme on doit le faire* (o) *pour les Ancêtres* (p), *sans négligence* (q) ».

(a) Pour la même formule, cf. statue Caire CG. 42211 et 42218 = Legrain, *o.c.* III, p. 31, l. 3-4; p. 43, l. 12-13.

(b) Pour cette catégorie de prêtres non connue à l'Ancien Empire, cf. Sauneron, *Kêmi* 15, p. 36-41; id., *Esna* V, p. 333 n. b; Posener-Kriéger, *Les archives du temple*

I, p. 33 n. 2; Goedicke, *The Protocol of Neferyt*, p. 115 n. x; Meeks, *o.c.*, p. 90 = *Wb.* I, 317, 8-9. Il en est fait mention sur plusieurs statues prov. de Karnak, voir, par ex. Leclant, *Montouemhat*, p. 6, l. 8. Voir aussi la statue Caire CG. 42211, cf. Legrain, *o.c.* III, p. 31 *j*; Statue Caire 18/6/24/1 inédite, sera publiée par nous.

(c) Nous avons dans notre texte [hieroglyphs]: c'est, à notre avis, une abréviation pour [hieroglyphs]; comparer avec la statue Caire CG. 20497 = Lange-Schäfer, *Grab und Denksteine* II, p. 99 e 4; et avec la statue Caire CG. 42211 = Legrain, *o.c.* III, p. 31 *j*.

(d) Lire *wḏꜣ n gsw·i;* malgré le déterm. [hieroglyph] dans le verbe *wḏꜣ* il faut le comprendre avec le sens de « s'avancer lentement » = Meeks, *o.c.*, p. 106 = *Wb.* I, 403, 2 = Lacau-Chevrier, *o.c.*, p. 142, l. 5. Comparer avec [hieroglyphs] ou [hieroglyphs] = Pyr. 385 a = éd. Sethe, *Pyr.* I, p. 200 = Faulkner, *Anc. Egypt. Pyr. Texts*, p. 78 n. 2 = *Wb.* V, 192, 1. Dans la formule de l'appel aux prêtres ou vivants, on trouve les verbes de mouvement : *iw, ꜥḳ, swꜣ*, cf. Garnot, *L'appel aux vivants*, p. 19, 48-50, 57, 75; Wild, *BIFAO* 58, p. 107; Legrain, *o.c.* III, p. 31 j et 33 c. Sur la statue Caire CG. 559 = Borchardt, *o.c.*, p. 106, l. 3, on trouve : *wḏꜣ ḥr·tn* avec le sens de « salut à vous ».

(e) Comparer avec : *gs·sn iry* attesté dans les insc. dédicatoires d'Abydos = Gauthier, *Inscr. dédic.*, p. 5, l. 30 et p. 37 = id. *ZÄS* 48, p. 55 = *Wb.* V, 196, 17; *gs* peut avoir aussi le sens de « auprès de », cf. Leclant, *Montouemhat*, p. 72 n. e; il s'agit, bien entendu ici de sa statue placée dans le temple; comparer avec *n tr n sni·tn ḥr·i* « au moment où vous passerez près de moi » = Leclant, *o.c.*, p. 12, n. ab, p. 95; id., *Enquêtes*, p. 48 B7. Var. *sni·sn ḥr twt pn* « qui passerez près de cette statue » = Leclant, *Montouemhat*, p. 6, l. 8; aussi *Sn·sn ḥr snn pn* « qui passent près de cette statue » = Statue Caire 18/6/24/1 inédite.

(f) On doit restituer ici : *mìirr sw*, cf. le même texte, l. 7.

(g) Lire : *nn sn ḫwd* signalé dans le *Wb.* III, 250, 1-2 (connu à l'ép. saïte et ptolém.).

(h) Sur l'Ennéade de Karnak, cf. Leclant, *o.c.*, p. 282; id., *Recherches*, p. 213, 242, 264 n. 1, 289, 293, 294, 300, 304, 309 n. 2; Barguet, *Le temple d'Amon*, p. 22; Lacau-Chevrier, *Une chapelle de Sésostris I*, p. 176-180.

(i) Comparer Varille, *Amenhotep fils de Hapou*, p. 24, texte 9, l. 3, où on lit : *irw n·i ḥtp-di-nswt* « exécutez en ma faveur le rite de *ḥtp-di-nswt* ».

(j) Lire : *ꜣwy* qui sera attesté sous cette forme dans des doc. démotiques; il est ici sous une forme d'impératif, cf. Vernus, *BIFAO* 75, p. 42 n. ay et p. 49, bloc k; p. 52 n. n.

(k) Cf. statue Caire CG. 42230 = Legrain, *o.c.* III, p. 74 d, l. 10-11 où on lit : *imi n·i ꜥwy·tn ḥr ꜥnḫw ḫft mꜣ·tn ḫnty·i* « tendez vers moi vos bras chargés de bouquets montés

lorsque vous voyez ma statue »; var. Statue Caire 18/6/24/1 inédite, sera étudiée par nous : *kfꜥ n·i ꜥwy·tn m ꜥnḫw n Nb nṯrw* « tendez pour moi vos bras, avec un bouquet monté pour le Maître des dieux ». Offrir des bouquets composés de toutes les fleurs d'agrément est une offrande bien connue et représentée sur les murs des temples, cf. Sauneron, *Esna* V, p. 138-9 n. c; voir aussi Leclant, *Montouemhat*, p. 91 n. f; Barguet, *Le temple d'Amon*, p. 182 n. 1; Posener-Kriéger, *o.c.*, p. 51 n. 8. Černý a montré dans *Studies Griffith*, p. 50 n. 3 que la préposition composée *m-bꜣḥ* peut avoir le sens du datif de respect (= pour, en faveur de); voir aussi R. El-Sayed, *Doc. relatifs à Saïs*, p. 57 n. *h*; Id., *BIFAO* 84.

(l) Sur ce sens de *m*, cf. Meeks, *o.c.*, p. 145 = *Wb.* II, 2, 7.

(m) Lire *ḫns;* pour le sens, cf. Leclant, *o.c.*, p. 30 n. o; Meeks, *o.c.*, p. 281; *Wb.* III, 299, 13.

(n) Sur ce sens de *ḥtp*, cf. Meeks, *o.c.*, p. 262.

(o) Lire : *mi irr s* (pour *sw*), comparer aussi [hieroglyphs] « comme on doit le faire pour un favori », cf. Varille, *o.c.*, p. 24, l. 4; voir aussi statue Caire CG. 42210 = Legrain, *o.c.* III, p. 27 d, l. 9 [hieroglyphs] *mi ir·i s(w) n imyw-ḥꜣt špsw* « comme je dois le faire pour les augustes ancêtres »; comparer aussi avec la formule : « comme (on le fait pour) les ancêtres (*tpyw-ꜥ*) » = Bénédite, *Philae*, p. 115, l. 10.

(p) Pour le sens, cf. Meeks, *o.c.*, p. 26 = *Wb.* III, 22, 80 = Goedicke, *o.c.* p. 119.

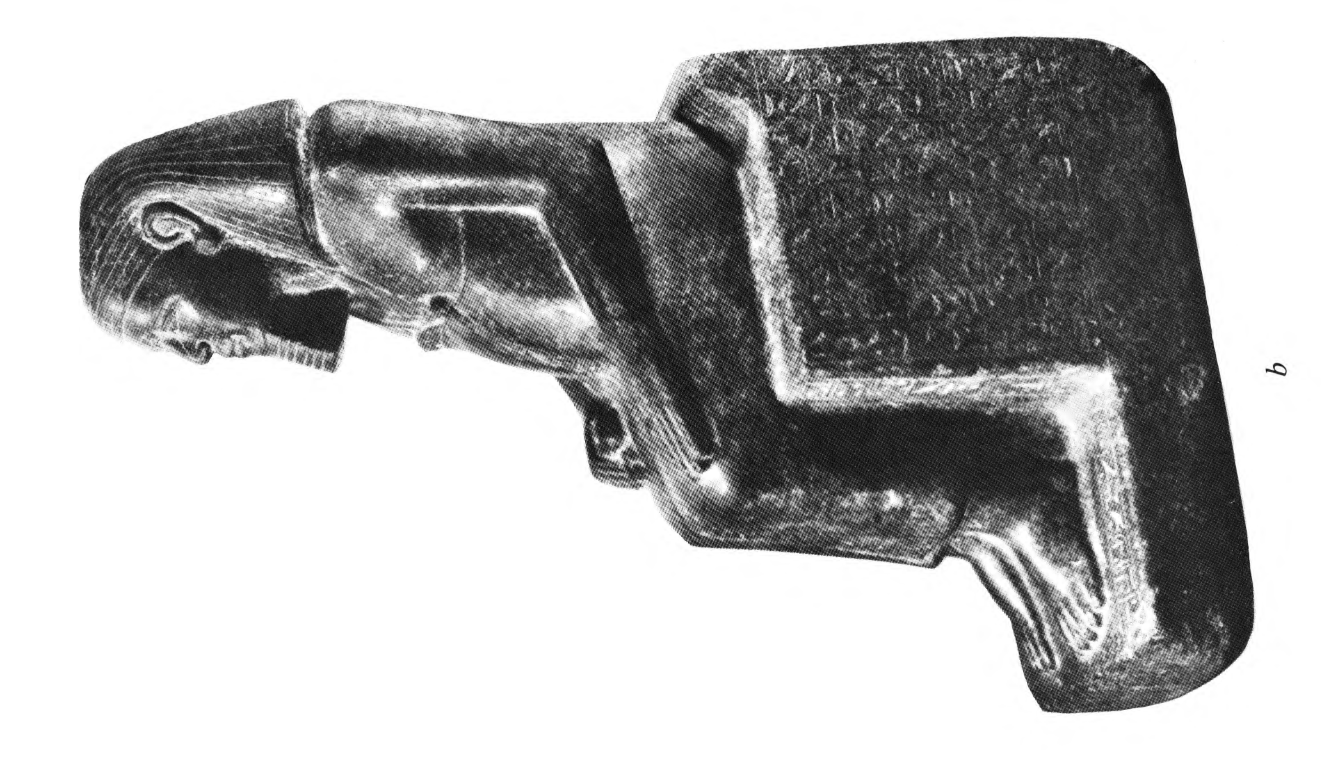
(q) Dans la copie de Legrain, *o.c.* III, p. 19, il donne [hieroglyphs] mais il faut corriger le texte en [hieroglyphs] *sḫi-ḥr*; sur le sens, cf. *Wb.* III, 126, 3; Faulkner, *A Concise Dict.*, p. 244.



a



b



b



a

SOME OBSERVATIONS CONCERNING P. CAIRO JE 52000

Chris. STURTEWAGEN s.j.

In 1977 Mr. P. Vernus drew my attention to a neglected hieratic magical papyrus, published by R. Weill in the *Recueil d'Etudes Egyptologiques dédiées à la Mémoire de Jean-François Champollion,* Paris, 1922, p. 651-671, and consequently known as P. Weill.

In the *ASAE* 29, 1929, p. 95, B. Gunn mentions in the « Additions to the Collections of the Egyptian Museum during 1928 » : Hieratic magical Papyrus, partly published by Weill in Recueil Champollion 651 foll. [Department of Antiquities at North Saqqara] 52000 (1).

According to the *Journal d'Entrée* it was brought in March 1928 to the Egyptian Museum by Cecil M. Firth, who was at that time the Inspector of Antiquities at Saqqara (2).

The next time we find this papyrus mentioned in J. Gwyn Griffiths, *The Conflict of Horus and Seth,* Liverpool, 1960, p. 44-45, Griffiths here published a piece of P. Cairo JE 52000 but could not know that the text was the exact continuation of the part previously published by R. Weill. H. Te Velde in his *Seth, God of Confusion,* Leiden, 1977, p. 38-40 quotes J.G. Griffiths.

In the fall of 1978 I was able to see the papyrus in the Egyptian Museum in Cairo and I would like to express here my thanks for their help and assistance to the former Director of the Museum Mr. Hassan el-Ashiry and to Mrs. Dia' Abou Ghazi, former Directress General of Museums Sector. They also kindly gave me permission to publish the papyrus. I found the part published by R. Weill and the part mentioned by B. Gunn framed under the same glass. The pieces had moved but there was no difficulty in putting back together two major pieces.

(1) This minor detail was not mentioned by Borghouts, *Textes et Langages,* (BdE 64/3), p. 12 n. 5-6.

(2) Dawson-Uphill, *Who was Who in Egyptology,* (1972), p. 104.

Description

According to the pictures of B. Gunn, which A. Massart kindly passed on to me, there is still one piece missing corresponding to rt. 2.

In its present preservation the papyrus consists basically of two pieces, corresponding to rt 4 (respectively vs 1) and rt 3 (respectively vs 2), and about 20 minor pieces, whose collocation is not yet final. Rt 4 measures 32,14 cm in length, and 12,8 cm in width and rt 3, 20 cm in length and 1,4 cm in width. If we presume that only a few lines are missing both on the top and at the bottom of the page, then P. Cairo JE 52000 fits in with the size of papyrus used in the transition period of the XVIIIth and early XIXth dynasties [1].

Palaeographically also P. Cairo JE 52000 seems to belong to that same period. It has characteristics of the XVIIIth dynasty. A few examples are :

(rt 4,4.8, vs 1,4) [2]
(vs 1,3) [3]
(rt 1,3) [4]

Other hieratic signs are close to the beginning of the XIXth dynasty, like :

(vs 1,6) [5]
(vs 1,3) [6]

A very uncommon hieratic writing of (*kꜣ*) is (rt 4,7) (rt 4,8) and (vs 2,4) [7].

There is no doubt that this is as we find it e.g. in the expression *kꜣ Mwt* (rt 4,7).

The language wants to be an imitation of Middle Egyptian.

The verb

One of the puzzling elements in P. Cairo JE 52000 is the verb . The verb is known to the *Wörterbuch* (V, 522, 6), with the meaning « begrüssen », but quoting in

[1] Černý, *Paper and Books in Ancient Egypt*, p. 16.
[2] Möller, *Hierat. Pal.*, II, n. 222.
[3] Möller, *o.c.*, n. 456.
[4] Möller, *o.c.*, n. 172.
[5] Möller, *o.c.*, n. 486.
[6] Möller, *o.c.*, n. 469 B.
[7] Compare Möller, *o.c.*, n. 142.

the *Belegstellen* exactly the part of the papyrus published by R. Weill. We always find this verb in the 2 ps. m. sg. (), with a grammatical object, a hitherto unknown hieratic combination , of which we will say a few words later. The verb is transliterated *ḏꜣb* by the *Wb.*

We could consider this verb once as a semitic loan-word, spelled in the so called group-writing and we transliterate it as *ḏb*. As such this does not resolve the problem. The advantage however is that *ḏb* brings us closer to the Arabic root *gwb* « to answer ». The semitic *g* is rendered, in other occasions as Egyptian *ḏ* [1].

There is a similar case in the biblical book of Job 13 : 12, where we find *gab(b)*, with the meaning of « protuberances » or « defenses » according to M. Pope. He too sees a possibility to relate this word to the Arabic root *gwb* and says : « it is clear from the context that the reference is to argumentation » [2].

In P. Cairo JE 52000 we find the expression also in a judicial context, nl. through the expression *mꜣꜥ ḫrw* « justified ».

Instead of « begrüssen » of the *Wb.* (V, 522, 6) I would propose just as an other possibility, to read the verb *ḏb* and to translate as « to argue, rebut, reply ».

The hieratic « combination »

The sign is as far as I know an unknown hieratic sign or sign-group. We could analyze it into two different hieroglyphics : for [3] and for [4].

This gives us [5], which is not only an unknown but also strange combination, because we find the divine determinative under another hieroglyphic. Examples of the pennant — not exactly the same as — under other signs are known [6], but not under . The complex could either be read « moon » or *Ḏḥwty* « Thoth ». We are in a judicial context — we have *mꜣꜥ ḫrw* in vs 2,3 [7] — and Thoth exercises a judicial function [8]. Thoth is also a god of magic in the New Kingdom [9]. Do we have a magical writing or just shorthand for [10] ?

[1] Vycichl, *MDAIK* 16, 1958, p. 374.
[2] M.H. Pope, *Job*, The Anchor Bible, Garden City 1974³.
[3] Möller, *o.c.*, n. 309.
[4] Möller, *o.c.*, n. 188 B.
[5] I was confirmed in this view by Y. Koenig.
[6] Leahy, « The Name of Osiris written », *SAK* 7, 1979, p. 141-153.
[7] Weil, *Rec. Champollion*, p. 663, pl. X.
[8] Zande, *Death as an Enemy*, p. 216-217.
[9] Boylan, *Thoth, the Hermes of Egypt*, p. 133.
[10] Boylan, *o.c.*, p. 64; Derchain, « Mythes et dieux lunaires », *Sources Orientales* 5, p. 37.

The contextual distribution of this sign is very limited :

rt 1, 3

rt 4, 8

rt 4, 9

vs 1, 2-3

vs 1, 4

vs 1, 5-6

vs 1, 7

MINOR OBSERVATIONS

— rt 1, 4 *Ḥr irt hh(yt)* « Horus of the glowing eye » [1].

— vs 1, 4 Where R. Weill has [2] without any doubt *Ḥwt-ḥr* has to be read [3].

— vs 2-3 is partially divided in 4 columns, where the writing nevertheless is horizontal. Only towards the end of vs 3 is the writing complety in vertical columns.

— vs 2, 7-8 *siz·f ib n N* « he causes the heart of N to be light ». This seems to be the only instance of a causative *iz* [4].

ADDENDUM to J.G. Griffiths, *The Conflict of Horus and Seth*, p. 45.

The text quoted by J.G. Griffiths corresponds to P. Cairo JE 52000 rt 3, 6-8

6

7

8

[1] Roccati, *Papiro ieratico n° 54003*, p. 25 n. *h*. For a similar expression A. Roccati referred me to Van de Walle, *JNES* 31, 1972, p. 73 (*hh*).

[2] Weill, *Rec. Champollion*, p. 663.

[3] This reading was suggested to me by A. Roccati.

[4] A. Roccati referred me to A.M. Donadoni-Roveri, *Or. Ant.* 13, 1974, p. 54. For *ir-ib* see also Fischer, « Three Stelae from Naga ed-Deir ». *Studies in Ancient Egypt, the Aegean and the Sudan*, Boston, 1981, p. 62-63.

Translation : « The seed of Seth is in the body of Horus since Seth has emitted it against him. They became through the hand as water (?). Turn back, you; Turn back, you, to rebuke those things which you have done against N. son of N. as the spittle did [1]. when it returned to remove their impurities in his body [2] since (it) first happened. **This spell is to be recited over a ground precious stone and over a branch of a *im3*-tree and fresh oil. To be drunk by the man** [3] ».

[1] Seth is a god who spews. See Te Velde, *Seth*, p. 85.

[2] For *ḏr sḏb*, see P. Vernus, *Orientalia* 48, 1979, p. 180.

[3] One will still have to agree with Borghouts, *o.c.*, p. 12 and Griffiths, *o.c.*, p. 44 that the text remains obscure.

UNE NOUVELLE DÉDICACE À BOUBASTIS

Guy WAGNER
CHARGÉ DE RECHERCHE AU C.N.R.S.

Musée de l'Agriculture	Tell Basta (Boubastis)
Dept. Agriculture Antique	fin IVe / début IIIe s. a.C.
Inv. n° 601	

Lors d'une visite au Musée de l'Agriculture, au Caire, mon attention a été attirée par une statuette exposée en vitrine au Département de l'Agriculture Antique. Il s'agit d'une représentation de la déesse-chatte Bastet, en position couchée, sur un socle rectangulaire. La fiche explicative indique : « A cat in limestone dedicated to goddess Baset (*sic*), divinity of Bubastis. Tal Basta. Graeco-roman period » [(1)]. Le Catalogue fournit d'autres renseignements. Dans le Volume I, entièrement de la main de L. Keimer, Directeur de la Section Historique du Musée de l'Agriculture Fouad Ier de 1931 à 1937 [(2)], on peut lire au n° 601 : « Grand chat en calcaire, dédié à la divinité de Boubastis — Ep. grecque (ou romaine?) — Νίκιππος ῇ Βουβαστῇ (*sic*) — Date : 1935 — Provenance : Boubastis — Observations : Marchand du Caire ». Si la transcription de l'inscription grecque et la datation envisagée avec réserve sont fantaisistes, la provenance est, en revanche, clairement affirmée. Cela ne peut s'expliquer que par les renseignements fournis par le marchand à Keimer. Or, le nom de ce marchand figure sur l'objet lui-même, soigneusement tracé à l'encre de Chine, en majuscules d'imprimerie, sur l'arrière-train de la chatte : KHAWAM. Il s'agit de l'antiquaire cairote bien connu qui avait pignon sur rue au Khan el-Khalili à cette époque-là : si Keimer est formel pour la provenance, c'est que Khawam a dû la lui donner pour assurée.

La chatte est représentée couchée, la tête reposant sur sa patte antérieure droite surélevée parce qu'elle se croise avec sa patte gauche, semble-t-il. Peut-être l'animal tient-il quelque chose entre ses pattes antérieures, peut-être la pierre n'a-t-elle pas été travaillée entre la tête et les pattes, je ne sais. Il est possible que la chatte soit grosse : c'est ce que

(1) J'adresse mes plus vifs remerciements au Professeur Nabil el-Hadidi, Directeur de l'Herbarium à l'Université de Guizeh, et au Dr. Hassan Khattab, Directeur du Dept. d'Agriculture Ancienne au Musée de l'Agriculture du Caire, qui m'ont grandement facilité l'accès à ce document. Je remercie également M. E. Bernand qui a bien voulu me confirmer par lettre que cette inscription était inédite.

(2) W.R. Dawson — E.P. Uphill, *Who was who in Egyptology*, 2e édition, 1972, 156-7.

le sculpteur aurait voulu suggérer en surélevant le milieu et l'arrière du corps pour marquer la dilatation du ventre. Si l'animal sacré de Boubastis est représenté sur le point de mettre bas, ce ne serait pas sans rapport avec le rôle de cette déesse qui préside aux accouchements et favorise les naissances, comme on le verra.

Ce qui frappe au plus haut point dans cette représentation, c'est l'attitude empreinte de naturel de cette chatte. C'est vraiment l'animal domestique et nous sommes loin des représentations égyptiennes de l'animal sacré de Boubastis, presque toujours en position assise, seule ou avec des petits, statuettes en bronze ou en pierre, amulettes en faïence (N. Langton, *Notes on some small egyptian Figures of Cats*, *JEA* 22, 1936, 115-120, pl. V-VII; *Further Notes*, *JEA* 24, 1938, 54-58, pl. III-IV). La chatte couchée est excessivement rare et, dans les deux seuls cas que je connaisse, des objets de petites dimensions, elle a la tête haute (*JEA* 22, 1936, 116, pl. V, 10; Journal d'Entrée du Musée du Caire, n° 91123).

Sur la tranche du socle, à l'aplomb du flanc gauche de la chatte, court une inscription grecque d'une ligne, soigneusement gravée (traces de carmin dans les lettres). Dimensions de la statuette : L. 54 cm.; H. à la tête, 19 cm.; à l'arrière-train, 25 cm.; Ep. 10-12 cm. H. du socle, 3-4 cm. Surface inscrite : 26 × 3 cm.; le début de la surface inscrite est évidé en creux. H. des lettres : 3 cm. (*omicron* plus petit). Alphabet de type ancien : *kappa* dont les deux barres tendent à se rapprocher de l'horizontale, *nu* à la branche de droite plue haute que celle de gauche, *pi* à la deuxième branche beaucoup plus courte que la première, *sigma* aux branches extrêmes très divergentes (malheureusement pas d'exemple de *thêta, mu, rhô* et *omega*).

Cette inscription est, paléographiquement, comparable à des textes datés de la 2ᵉ moitié du IVᵉ s. (A. Bernand, *Delta* I, 413, nᵒˢ 1 et 2 = III, pl. 11, 3. et 4.) ou « sans doute antérieur(s) à l'époque ptolémaïque » (*ibidem*, II, 742-3, n° 1 = III, pl. 33, 1.); elle est visiblement plus ancienne que, par exemple, une dédicace de Ptolémée Sôter (E. Breccia, *Iscrizioni greche e latine* n° 1, Tav. I, 1), ou une inscription métrique de la « haute époque hellénistique, fin IVᵉ, début IIIᵉ » (E. Bernand, *Inscriptions métriques*, 153, n° 28, pl. V); elle est, en revanche, bien plus récente que les inscriptions grecques d'Egypte datées du Vᵉ s. (A. Bernand, *Delta* II, 761-3, nᵒˢ 31, 32, 33 = III, pl. 40 et 41; *ZPE* 12, 1973, 173-6, Taf. VII).

NIKIΠΠHBOYBAΣTEI

Entre le second *pi* et l'*êta*, un défaut de la pierre qui a obligé le lapicide à espacer les deux lettres.

Νικίππη Βουβάστει

Traduction : « Nikippè à Boubastis ».

Le nom de la dédicataire, Νικίππη, n'est pas encore attesté, à ma connaissance, en Egypte, mais on connaît plusieurs Νίκιππος à la fin de l'époque ptolémaïque (*BGU* 1809, 7, douteux; 1860, 5, Herakléopolite) et sous le Haut-Empire (*P. Oxy.* 271, 3; 273, 8-9, Alexandrins, père et fils; *SB* 1020, 10 et 4590, 2, dédicace et proscynème de militaires à Talmis). Personne de ce nom, homme ou femme, dans la *Prosopographia Ptolemaïca.*

Les deux plus récentes mises au point sur les inscriptions grecques d'Egypte (et d'ailleurs) mentionnant la déesse Boubastis sont respectivement celle de P.M. Fraser, *Ptolemaïc Alexandria* II, p. 325-6, note 12, et celle d'E. Bernand, *Recueil des Inscriptions grecques du Fayoum* I, p. 63-65, n° 23, note à la l. 6. Le premier dresse une liste des dédicaces à Boubastis par ordre de provenance, en commençant par Boubastis et le Delta, mais il ignore E. Bernand, *o.c.*, n° 23; le second rassemble toutes les mentions épigraphiques de la déesse par ordre chronologique, mais il ignore P.M. Fraser, *l.c.*, (VI). Compte tenu de la présente inscription, on connaît, à ce jour, une dizaine de dédicaces grecques d'Egypte à Boubastis pour lesquelles je propose l'ordre chronologique suivant :

	DIEUX	DÉDICANTS	DATES	PROVENANCES
(1)	Boubastis	Nikippè	IVᵉ / début IIIᵉ s.	Boubastis
(2)	Boubastis	Galateia fille de Theudotos	IIIᵉ s. / II-Iᵉʳ s.	Boubasti/os? (Delta ou Fayoum)
(3)	Boubastis	Asteria et Timarion filles de Sotiôn	175-170	Boubasti/os? (Delta ou Fayoum)
(4)	Boubastis Sôteira	Stasinikos f. de Sômenès et Philotera f. de Dionysios	145-116	Boubastis? (Delta)
(5)	Boubastis et Anubis	Libus f. de Dionysios, Neileus, et Berenikè	Ptolémaïque	Schedia
(6)	Boubastis et Harmaïs	Aretè	fin ép. ptol. / début ép. rom.	Alexandrie?
(7)	Boubastis et θεοὶ σύνναοι	?	fin ép. ptol. / début ép. rom.	Crocodilopolis-Arsinoé
(8)	Boubastis	Diogenès et Kitias	fin ép. ptol. / début ép. rom.	Psenamôsis (Kôm Toukala)
(9)	Boubastis et Paschinis	Horiôn f. d'Hermaios	6 a.C.	?
(10)	Boubastis et Harmaïs	Théanô mère de Théanô	début ép. rom. / IIᵉ s. p.C.	Alexandrie (Hadra)

(2) IIIᵉ s. (*BMI* 1079 a; Fraser) II-Iᵉʳ s. (*SB* 1107; E. Bernand). Le seul critère de provenance de l'inscription est qu'elle a été achetée au Caire : elle peut donc aussi bien venir

du nord du Delta, de Boubastis la métropole, que du Fayoum, de Boubastos le village de l'Arsinoïte, ou de toute autre localité du Fayoum.

(3) *SEG* 20, 641. Pour la provenance, même remarque que pour (2) ci-dessus : « Boubastis du Delta ou Boubastos du Fayoum » (J. Bingen, *CE* 37, 1962, 211; *Prosopographia Ptolemaïca* 8, p. 48, n° 335); j'ajouterai comme lieu de provenance éventuel n'importe laquelle des localités du Fayoum où il y avait un Boubastieion et, pourquoi pas?, Memphis (G. Ronchi, *Lexicon Theonymon* I, p. 203-205; W. Rübsam, *Götter u. Kulte in Faijum*, p. 29-30; 75-76; 81; 106; 133; 193; 212).

(4) S. de Ricci, *CRAI* 1908, 791 f = *SB* 1162. Achetée à Alexandrie, la stèle pourrait effectivement provenir de Boubastis, mais aussi d'Alexandrie même, cf. (10), ou d'une autre localité du Delta, cf. (5).

(5) *BSAA* 8, 1905, 123, n° 6; *SB* 438; A. Bernand, *Delta* I, p. 417, n° 6.

(6) Transcription et datation de cette inscription gravée sur le socle d'une statuette de la déesse Bastet, par P.M. Fraser qui a pu voir l'original au Musée National d'Athènes (*l.c.*, note 12, (VI); corriger Ἀρετή avec esprit doux); il convient d'ajouter aux données bibliographiques de Fraser que l'inscription était déjà signalée par Breccia (*Iscrizioni* 121, note) qui renvoie à *Riv. Eg.* 3, 1891, 329, n° 23 (*non vidi*). L'association de Boubastis et d'Harmaïs, sans autre exemple que la dédicace (10), dont l'origine alexandrine est assurée (cf. *infra*), suggère probablement une provenance analogue.

(7) « Ep. ptol. (?), d'après l'écriture » (E. Bernand, *o.c.* I, p. 63-65, n° 23); sans date (*ASAE* 10, 1910, 158, n° 8; *SB* 4625); on ne peut pas exclure, à mon avis, le début de l'époque romaine. La provenance est assurée.

(8) Fin ép. ptol. / début ép. rom. (Fraser); ép. rom. (E. Bernand); date inconnue (A. Bernand, *Delta* I, p. 462-3); sans date ni provenance (*SB* 6247); la date proposée par Fraser est fondée sur une transcription en majuscules d'imprimerie (*BSAA* 15, 1914, 61, n° 11). Kitias, ethnique féminin de Kition, est attesté sous la forme Κητιάς dans une inscription de Chypre (*BCH* 89, 1965, 122-7 = *SEG* 23, 620).

(9) Breccia, *Iscrizioni* 46, pl. XII, 33. Provenance inconnue (Fraser; E. Bernand); Basse Egypte, pourquoi? (G. Ronchi, *o.c.*, IV, p. 776, *s.v.* Paschitis). Le dieu Πασχῖνις (la lecture Πασχῖ̣νις proposée par la *BL* III, 211, semble pourtant difficile, faute de place pour N; Breccia, *o.c.*, pl. XII, 33) ne saurait être identifié à la déesse Pakhet, comme le propose E. Bernand : la translittération de Pakhed en grec serait *Παχη/ις ou *Παχη/ιτις et aurait l'apparence d'un nom de dieu, et pas de déesse; de plus, Boubastis n'est jamais associée qu'à des divinités mâles, Anubis (5) et Harmaïs (6), (10). Le dieu Paschinis, dont le nom signifie « celui de Letopolis » (Pa-Sẖn) désigne en fait Horus, seigneur de Letopolis; cf. l'anthroponyme Πασχ(ε)ῖνις surtout attesté dans le Memphite (J. Quaegebeur, *Ancient Society* 3, 197, 77 sqq., *passim;* 107 + notes 140, 141). Boubastis et Harmaïs, Boubastis et Paschinis ne sont jamais que l'association de Boubastis et d'Horus.

(10) IIe s. *p.C.* (Breccia, *o.c.*, 121, pl. XXXII, 78; SB 2610); vraisemblablement ép. rom. (E. Bernand); « possibly also early Imperial » (Fraser). La provenance est assurée. La mère et la fille portent le même nom : Θεανοῦς est le génitif normal d'un nom de femme en -ώ comme Θεανώ.

Ce tableau appelle plusieurs remarques. D'abord, on voit que toutes ces dédicaces se situent entre le début de l'époque ptolémaïque — ou même un peu avant — et le début de l'époque romaine, la majorité d'entre elles étant probablement ptolémaïques. Le problème de leur provenance est toujours épineux. Les épigraphistes semblent, en général, se fonder sur le principe suivant : si la pierre est achetée à Alexandrie, elle provient du Delta; si elle est achetée au Caire, elle peut encore provenir du Nord du Delta, mais aussi bien du Fayoum : rien n'est plus contestable, puisque chacun sait combien les pierres voyagent. Même si une pierre provient à coup sûr du Fayoum, cela ne signifie nullement qu'elle vienne de Boubastis : il y avait des temples de Boubastis à foison dans l'Arsinoïte et (7) a été mis au jour aux Kīman Fares (Crocodilopolis-Arsinoé). Quant au Delta, les trois inscriptions dont la provenance est assurée viennent respectivement de Schedia (5), de Psenamôsis (8) et d'Alexandrie (10). En définitive, la seule dédicace grecque à Boubastis, qui provienne de Boubastis, est celle qui est publiée ici (1). Et c'est aussi la plus ancienne.

En outre, la présente dédicace est en tous points conforme aux deux caractéristiques majeures des dédicaces grecques à Boubastis, telles que P.M. Fraser et E. Bernand les ont mises en évidence : ces dédicaces sont toujours le fait de Grecs et non d'Egyptiens (Horiôn fils d'Hermaios est assurément un Grec) et Nikippè est bien une Grecque; les dédicataires sont toujours soit des femmes seules, soit des couples (Horiôn fils d'Hermaios est la seule exception) et Nikippè, femme seule, porte à cinq sur dix le nombre des dédicaces de femmes seules à Boubastis (Nikippè (1); Galateia (2); Asteria et Timarion (3); Aretè (6); Théanô (10) enfin).

Quel pouvait être l'objet de la dédicace de Nikippè? Qu'il s'agisse d'un *ex-voto* ne fait pas de doute : la chose est dite nommément dans la dédicace d'Aretè (εὐχήν); seule, parmi les femmes seules, Théanô nous apprend qu'elle dédicace un autel à Boubastis et Harmaïs pour les remercier d'avoir sauvé sa fille de grands dangers, entendez des dangers d'un voyage en mer (l'autel provient justement d'Alexandrie, le port où le bateau a dû accoster). Parmi les dédicaces de couples, deux sont définies comme des *ex-voto :* l'une est faite par un couple et ses enfants (4); l'autre est faite par un couple pour lui-même et ses enfants (8). Le silence quasi général des dédicataires sur l'objet de leur dédicace est en lui-même significatif : tout le monde savait qu'il s'agissait de remercier Boubastis, « que les Grecs rapprochaient d'Artemis » et qui « fut associée à Isis, parfois même identifiée avec elle », d'avoir favorisé un accouchement ou protégé les enfants (P. Roussel, *Les cultes égyptiens à Délos,* p. 197-8, à propos des *IG Délos* 2110 et 2186; cf. aussi Dessau, *IL* 4373; 4374; 4423; cf. également une dédicace d'un couple d'Iasos, un autre port, à Anubis, Isis Pelagia et Isis Boubastis, *SEG* 18, 449). Boubastis, comme Isis, était une déesse protectrice de la femme et des maternités (F. Dunand, *Isis déesse des naissances, REL* 40, 1962, 83-86; S.K. Heyob, *The Cult of Isis among Women in the Graeco-Roman World, EPRO* 51, 1975, p. 70-1).

C'est dans ce contexte qu'il faut replacer l'offrande votive de Nikippè. Pour les fêtes en l'honneur de Boubastis, grandes et petites, célébrées à Boubastis et dans toute l'Egypte dès l'époque d'Hérodote, voir en dernier lieu L. Casarico, *Note su alcune feste, Aegyptus* 61, 1981, 139-140.

Les dédicaces votives à Boubastis trouvées en Egypte sont de deux sortes : les unes, comme la présente, sont des statues ou des statuettes en calcaire (1), basalte (6), bronze ? (8) ou dans une matière indéterminée (2), sur le socle desquelles est gravée l'inscription (le socle de la Bastet de bronze est en granit d'Assouan); les autres sont des stèles commémoratives (3), (4), (5), (7), (9) et un petit autel (10). Nikippè a dû déposer son offrande au grand temple de Bastet à Boubastis, pour remercier la déesse de lui avoir accordé un accouchement heureux : c'est pourquoi elle a tenu à représenter la chatte grosse, peut-être sur le point de mettre bas.

Le Caire, 15 mai 1982



ΝΙΚΙΠΠΗ ΒΟΥΒΑΣΤΕΙ

III. — ÉTUDES.

LES DATES DE LA CONSTRUCTION DU TEMPLE MAJEUR D'HATHOR À DENDARA À L'ÉPOQUE GRÉCO-ROMAINE

Hassan Ibrahim AMER
Bernard MORARDET

Faute de documents, l'histoire du temple gréco-romain d'Hathor à Dendara, celui que nous visitons aujourd'hui, est encore mal connue. Malgré deux ouvrages bien documentés [1], nos connaissances en ce domaine ont si peu progressé depuis un siècle que cette remarque de Mariette, écrite en 1869, suffit à les récapituler : « *l'histoire du temple de Dendérah peut être résumée en deux lignes. Commencée sous Ptolémée XIII, il était fini comme construction sous Tibère, et sous Néron comme décoration* » [2]. Il est vrai que les plus anciens cartouches, ceux de Ptolémée XII Aulète (Néos Dionysos) inscrits dans les cryptes souterraines, comme les plus récents, ceux de Néron gravés dans la salle hypostyle, délimitent dans le temps, avec une probabilité suffisante, la décoration de l'édifice [3]. Quant à sa construction, nous ne disposions jusqu'alors que d'un seul document précis, la dédicace grecque de la salle hypostyle. Elle donne la date d'édification de cette salle : « . . . *les habitants de la métropole et du nome ont élevé ce pronaos à Aphrodite déesse très grande, et aux divinités adorées dans le même temple. La XXI*e *année de Tibère César, d'Athyr, le 21* » [4].

Pourtant, une autre inscription dédicatoire, hiéroglyphique celle-ci, existe à Dendara, fournissant des renseignements précieux sur la construction du temple. Ce document

[1] Il s'agit des ouvrages de J. Dümichen, *Baugeschichte des Denderatempels . . .*, 1877, et de F. Daumas, *Dendara et le temple d'Hathor. Notice sommaire*, 1969.

[2] A. Mariette, *Itinéraire des invités aux fêtes d'inauguration du Canal de Suez*, 1869, page 75. A l'époque de Mariette, Ptolémée Aulète était considéré comme le 13e de ce nom. Depuis, les travaux de chronologie ptolémaïque ont montré qu'il était le 12e de la dynastie.

[3] Comme le remarque F. Daumas, *op. cit.*, p. 7, « *dans la plus grande partie de l'édifice orné sous les Ptolémées, les cartouches royaux sont vides. En réalité, sur les colonnes de la* Salle-de-l'Apparition, *on peut constater que des noms étaient peints dans l'espace non sculpté. Mais ces hiéroglyphes n'ont jamais été gravés* ». Ajoutons avec l'auteur, *ibid.*, p. 8, que sous Cléopâtre VII on orna la façade Sud du temple.

[4] Traduction de Letronne, *Recueil des inscriptions grecques et latines de l'Egypte*, p. 90. Encore faut-il souligner avec F. Daumas, *op. cit.*, p. 8, note 2 que « *la rédaction de l'inscription indique l'achèvement de l'œuvre, non le début* ».

aurait été connu dès la fin du 19ᵉ siècle si un caprice de la nature ne l'avait soustrait aux investigations de J. Dümichen. Lorsque le savant allemand entreprit de copier les inscriptions du bandeau de frise de la paroi nord extérieure du temple majeur. il fut dans l'impossibilité de reproduire le début du texte. A cet endroit, des guêpes avaient élu domicile et, faute de moyens appropriés, il ne put décoller les nids maçonnés qui recouvraient les hiéroglyphes. Malgré l'état de la pierre, il crut reconnaître une titulature royale sans se douter que l'histoire du temple était là ... (1).

A l'automne 1975, alors que la paroi était nettoyée, M. Fr. Daumas put relever l'inscription dans sa totalité. Il y a quelque temps, il la signala à l'attention de nos recherches. Nous en avons retenu le passage le plus intéressant, celui, précisément, que Dümichen n'avait pu copier (2) :

(3)

TRADUCTION

En ce jour sublime, en l'an 27, le 14ᵉ jour (a) *d'Epiphi* (b) *à l'époque de la Majesté du Roi de Haute et Basse Egypte* (*Héritier du dieu Sauveur, élu de Ptah, accomplissant la justice de Rê, image vivante d'Amon*), *le fils de Rê* (*Ptolémée, qu'il vive éternellement, aimé de Ptah et d'Isis*) (c), *c'est-à-dire à la fête du 6ᵉ jour de ce mois, le cordeau fut tendu pour la*

(1) Cet épisode, J. Dümichen l'a conté dans la *Baugeschichte* ..., p. 22 et 23.

(2) Qu'il nous soit permis d'exprimer notre vive gratitude à M. F. Daumas. Il nous a généreusement autorisé à exploiter un texte connu de lui seul et dont il aurait pu tirer profit. La publication intégrale de ces inscriptions sera donnée par F. Daumas dans un des prochains volumes consacrés aux textes de Dendara.

(3) A partir du signe la suite du texte est publiée par J. Dümichen, *op. cit.*, pl. XVI-XVIII, lignes 1 à 22.

Maison-de-l'Auguste (d) *par le Roi et Séchat, le sanctuaire fut fondé pour la fille d'*Ir-tꜣ, *les salles furent délimitées à leur juste place par les* Ḏꜣisw (e) *selon la parole du Seigneur du* hdn (f), *les dieux modeleurs modelant,* ⟨*Ptah*⟩ *donnant la règle* (g), *et les dieux parèdres exultant en son pourtour.*

Le grand sanctuaire fut complété pour la plus belle des déesses et la Demeure-d'Hathor fut achevée pour l'Or, l'Œil-de-Rê, en l'an 9 (h) *du Roi de Haute et Basse Egypte, le maître des Deux Terres* (*Autokrator*), *le fils de Rê, Seigneur d'apparition* (*César, qu'il vive éternellement, aimé de Ptah et d'Isis*) (i). (*Au total*), *l'exécution dura 34 ans* (j).

Lorsqu'elle pénétra (*dans son temple*), *Hathor, l'Or-des-Dieux* (k), *en l'an 1, le 19ᵉ jour* (l) *du temps du dit roi, le ciel fut en fête et le monde en réjouissance* (ḫntš). *Dendara et Edfou éprouvèrent une joie sans borne* (ꜣwt-ib) *en voyant l'Uraeus prendre possession de son Siège* (k), *horizon de son ka depuis le temps du dieu primordial* ... (m).

(a) *Litt. : r*-3, *r*-10, *r*-30, soit 10 + 3 + 1 = 14. Méthode employée à cette époque-là pour écrire le nombre de jours. Pour chacune des divisions, l'Egyptien prend pour base le diviseur 30 correspondant au nombre total des jours du mois. Dans le texte, = *r* par acrophonie consonnantale et = 10. Par eugraphie, le signe de la bouche suit celui du faucon.

(b) écriture peu courante du mois d'Epiphi, variante de la graphie du mammisi de Philae, discutée par H. Junker - E. Winter, *Das Geburtshaus des Tempels der Isis in Philä*, p. 363, l. 1 et n. 3.

(c) Titulature de Ptolémée XII Aulète (Néos Dionysos).

(d) Un des noms du temple de Dendara.

(e) *Ḏꜣisw :* Sur ces éléments divins, cf. C. De Wit, *CdE* 71, 1961, page 72, note 1; S. Sauneron, *Esna* V, page 269 et D. Meeks, *ALex.*, nº 77.5143.

(f) *nb hdn :* le dieu Thot. Sur les propriétés et l'utilisation de cette plante originaire de Nubie, voir D. Meeks, *ALex.*, nº 77.2536.

(g) : épithète de Ptah. La lecture de ce mot est incertaine. Les variantes graphiques (?) et lues *Ḫy* (C. Husson, *L'offrande du miroir dans les temples égyptiens de l'époque gréco-romaine*, p. 73 n. 3) donneraient au signe la valeur *ḫ*, ce qui, à notre connaissance, n'est attesté nulle part ailleurs.

(h) *psḏ* = chiffre 9. Cf. *ZÄS* 2, 1864, page 78.

(i) Titulature de César Auguste.

(j) = chiffre 4.

(k) Pour les termes désignant la prise de possession du temple (*ʿq, šsp*), cf. A. Gutbub, *Textes fondamentaux de la théologie de Kom Ombo,* p. 137, n. c.

(l) Curieusement le mois n'est pas indiqué. Serait-ce un oubli *involontaire* du rédacteur? A notre avis, cette omission est due à l'aspect particulier que revêtit la prise du pouvoir par Octavien en Egypte. Si ce dernier en devint le maître d*e facto* avec la prise d'Alexandrie au début août 30 avant J.C., ce n'est que le 31 août de la même année qu'il le fut *officiellement.* Or cette date coïncide avec le premier jour de l'année civile égyptienne, soit le 1[er] Thot. En toute logique, si l'omission du mois est volontaire, la date mentionnée correspond au 19[e] jour du règne, soit le 19 Thot. Cf. T.C. Skeat, *The Reigns of the Ptolemies*[2], p. 42.

(m) La suite du texte narre les festivités qui eurent lieu ce jour-là et les jours suivants.

Pour résumer, les travaux débutèrent le 14 Epiphi, en l'an 27 de Ptolémée XII Aulète et s'achevèrent 34 ans plus tard, la neuvième année du règne d'Auguste. Entre temps, Hathor prenait possession de son temple l'an 1 d'Auguste, le 19[e] jour du mois de Thot [(1)]. D'après les correspondances établies entre les calendriers égyptien et julien par Skeat, la première date correspond au 16 juillet 54 avant J.C., la seconde couvre la période allant de fin août 21 à fin août 20, la troisième enfin étant le 16 septembre 30 avant J.C. [(2)].

Reste à discuter un point de détail. On sait que le plan initial conçu par les Ptolémées ne prévoyait pas la construction de l'actuelle salle hypostyle. Celle-ci sera postérieurement juxtaposée à la *salle-de-l'Apparition* et non appareillée avec elle [(3)]. La construction du temple s'est donc faite en deux étapes et c'est à la première que fait allusion cette inscription dédicatoire. Ainsi la *salle-de-l'Apparition* fut achevée entre fin août 21 et fin août 20, et ce n'est que plus tard que débuta l'édification de la salle hypostyle dont les travaux s'achevèrent sous Tibère en 35 après J.C.

(1) Comme nous l'a aimablement fait remarquer J.C. Grenier, le 19 Thot de l'an 1 d'Auguste serait la plus ancienne date connue mentionnant un empereur romain dans une inscription hiéroglyphique. Certes, un doute subsiste, le mois n'étant pas cité, mais rappelons qu'à Edfou (*Edfou* IV, 9), Horus prit possession de son temple un 18 Thot. Le choix de telles dates fut peut-être conditionné par la proximité de la *Fête de l'Ivresse* dont les cérémonies, tout empreintes de joie exubérante, pouvaient convenir aux célébrations d'une prise de possession du temple.

(2) T.C. Skeat, *The Reigns of the Ptolemies,* p. 8-18. La durée des travaux, 34 ans, indiquée par le document, confirme donc, si besoin était, la chronologie donnée par Skeat.

(3) Cf. F. Daumas, *op. cit.,* p. 6-9.

REMARQUES SUR LA «KRATÈSIS» DES REVERS MONÉTAIRES ALEXANDRINS DE L'ANNÉE 68/69

Jean-Claude GRENIER

Durant l'année 68/69, sous les règnes éphémères de Galba et d'Othon [(1)], certaines monnaies alexandrines à l'effigie de ces princes portent au revers l'image d'une femme debout, vue de face, regardant à gauche, drapée dans une tunique et un himation, tenant dans la main droite une petite Victoire ailée alors que sa main gauche retient un trophée militaire. Ce personnage est accompagné de la légende ΚΡΑΤΗΣΙΣ.

Pour Galba, ce type se trouve sur une émission de l'an 1 [(2)] et sur deux autres de l'an 2 avec de simples ajouts de marques d'ateliers (étoile et simpulum dans le champ à gauche, sous le bras droit du personnage) [(3)]. Pour Othon, c'est le type simple sans marque d'officine que l'on retrouve sur une émission datée, bien sûr, de l'an 1 [(4)].

On sait que le mot « kratèsis » désigna — au sens large — « la prise de possession », « l'accession au pouvoir », « la conquête » de l'Egypte et plus précisément celle d'Alexandrie par Octavien le 1[er] août 30 av. J.C. On sait aussi qu'autour de ce terme s'élabora

(1) Ces règnes durent à eux deux moins d'un an : Galba régna du 9 juin 68 au 15 janvier 69 et Othon du 15 janvier au 25 avril 69. Pour l'Egypte sur les quelques textes grecs mentionnant ces Empereurs (parmi lesquels le célèbre décret du temple d'Hibis à Khargah daté de l'an 1 de Galba, cf. G. Chalon, *Le décret de Tib. J. Alexander,* Lausanne, 1964), cf. Bureth, *Titulatures impériales,* p. 35-36; voir aussi (pour le règne d'Othon) le P. IFAO I, 32 et le P. Milan 69.66 cf. Montevecchi-Geraci, *Akten des XIII. Int. Pap. Kongress,* (*Münchener Beiträge* 66), 1974, p. 292 sq. et part. 300 sq. Pour les scènes de tradition pharaonique portant les noms et les images de Galba et d'Othon Pharaons, cf. C.M. Zivie, *Le temple de Deir Chelouit,* Le Caire, 1982, n[os] 17, 18 (Galba) et 12-14, 21, 23, 25, 28-30 (Othon). Aucun document démotique n'est encore venu, à ma connaissance, mentionner l'un ou l'autre de ces deux Empereurs.

(2) Cf. Dattari 311; Geissen 222; Milne 314-316; Poole (BMC) 194; *SNG Copenhague* 143; *Coins from Karanis* 124 etc.

(3) Avec l'étoile, cf. Dattari 312; Geissen 235; Milne 331-332; Poole (BMC) 196; (*SNG Copenhague* 147) etc. — Avec le simpulum, cf. Dattari 313; Geissen 236; Milne 344-345; Poole (BMC) 195; (*SNG Copenhague* 147); *Coins from Karanis* 125. Sur ces marques d'ateliers, cf. Milne, *JRS* 8, 1918, p. 159.

(4) Cf. Dattari 328; Geissen 249; Milne 366; Poole (BMC) 210; *SNG Copenhague* 158/159.

une formule protocolaire associée au nom de cet Empereur par laquelle furent datés certains documents en grec et qui eut aussi sa traduction en égyptien [1]. Il est cependant remarquable de constater que le type monétaire de la Kratèsis ne figura pas pour autant dans le monnayage d'Auguste [2] ni dans celui de ses successeurs immédiats, les princes julio-claudiens. De même, ce type monétaire ne fut plus repris par la suite après Galba et Othon. Ceci suffit à rendre étonnante sa présence sur les revers monétaires de ces deux Empereurs.

J.G. Milne reconnut le caractère exceptionnel de ce choix iconographique et proposa d'y voir une évocation de l'« Autorité » du peuple romain sur l'Egypte, autorité tempérée — il est vrai — par l'émission sous ces mêmes Empereurs d'un autre type tout aussi rare à l'image d'« Eleuthéria » personnifiant quant à elle les « droits » de l'Egypte au sein de l'Empire [3].

J. Vogt proposa l'analyse suivante : de même que la conquête d'Alexandrie du 1er août 30 av. J.C. avait ouvert une ère nouvelle, de même on aurait voulu voir dans l'accession à la pourpre de Galba qui avait mis fin à la dynastie julio-claudienne, l'inauguration de temps nouveaux, une seconde « kratèsis » [4]. Mais de quelle « conquête » se serait-il alors agi ? De celle de Rome même ? Assimiler ainsi la prise du pouvoir à Rome en toute

(1) En grec l'expression *ἔτους Χ τῆς Καίσαρος κρατήσεως*... n'est connue que pour Auguste, cf. Bureth, *Titulatures impériales*, p. 23-24. L'égyptien connaît plusieurs expressions différentes forgées autour du verbe *mḥ* « se saisir, s'emparer de » que l'on rencontre pour Auguste certes, mais aussi pour d'autres Empereurs, cf. J.C. Grenier, « La stèle funéraire du dernier taureau Bouchis », *BIFAO* 83, 1983, p. 201 n. 4. Sur la Kratèsis, cf. U. Wilcken, « Octavian after the Fall of Alexandria », *JRS* 27, 1937, p. 138-144 et en dernier lieu J. Bingen, « Le Sammelbuch I 5244 et l'ère augustéenne d'Egypte », *CdE* 39/78, 1964, p. 174-176.

(2) Sur le monnayage alexandrin d'Auguste, cf. J. Vogt, *Die alex. Münzen*, Stuttgart, 1924, I, p. 12-20 et II, p. 1-3; J.G. Milne, « The alex. Coinage of Augustus », *JEA* 13, 1927, p. 135-140. Les monnaies dont on avait pu penser qu'elles se référaient par leur datation à l'ère de la Kratèsis (datées de l'an 44 et 46 d'Auguste) sont à rejeter, cf. Vogt, *op. cit.*, I, p. 12 n. 14 et Wilcken, *JRS* 27, 1937, p. 144 qui corrige là sa première opinion émise en *Hermes* 30, 1895, p. 151.

(3) Cf. J.G. Milne, *Cat. Alex. Coins — Ashmolean Museum*, Oxford, 1971, p. XXXII (109). Sur le monnayage alexandrin de Galba en général, cf. Milne, « The Alexandrian Coinage of Galba» *Num. Chron.* 9, 1909, p. 274-284 qui reprend (p. 283) l'équivalence Kratèsis/Virtus proposée déjà par R.S. Poole, *Cat. Coins of Alexandria etc.*, *British Museum*, London, 1892, p. LIII-LIV.

On notera ici que — comme la Kratèsis — Eleuthéria ne figure pas sur les revers monétaires d'Auguste. Mais, de même que la Kratèsis fut évoquée par l'épithète dont il a été fait mention ci-dessus, de même Auguste fut parfois nommé *Ζεὺς Ἐλευθέριος* (cf. Bureth, *Titulatures impériales*, p. 24). Sur le sens de cette dernière épithète, cf. E. Bernand, *Inscr. gr. de Philae*, II, p. 80-81.

(4) Cf. Vogt, *Die alex. Münzen*, I, p. 39-40.

légalité à la soumission d'une capitale ennemie aurait été bien audacieux sinon sacrilège. De plus, la reprise du type de la Kratèsis sous Othon enlève beaucoup de crédibilité à l'hypothèse de Vogt. Celui-ci, en effet, avança l'idée que cette évocation de la Kratèsis aurait pu être une initiative du Préfet Tib. J. Alexander qui, favorable à Galba, aurait ainsi salué son avènement [1]. On comprendrait mal alors pourquoi — même en arguant de son opportunisme politique — le Préfet aurait laissé figurer la Kratèsis sur les monnaies du vainqueur de Galba mais n'aurait pas agi de même sinon pour Vitellius du moins pour Vespasien à l'avènement duquel — est-il besoin de le rappeler — il prit une part déterminante [2].

En fait, la figuration de la Kratèsis sur les revers monétaires de Galba et d'Othon me semble évoquer quelque chose de ponctuel indépendant de la personnalité même de ces deux Empereurs et spécifiquement égyptien : la célébration du centenaire du gouvernement de l'Egypte par Rome.

Si on fait la somme des années régnales des Empereurs-Pharaons qui, depuis le 1er Thot de l'an 30 av. J.C., régnèrent sur l'Egypte [3] on obtient en effet un total de 100 années en additionnant :

Auguste	43 ans	(An 1 : 30 août 30 / 29 août 29 av. J.C. — an 43 : 29 août 13 / 19 août 14).
Tibère	23 ans	(An 1 : 29 août 14 / 28 août 15 — an 23 : 29 août 36 / 16 mars 37).
Caligula	5 ans	(An 1 : 18 mars / 28 août 37 — an 5 : 29 août 40 / 24 janvier 41).

(1) Cf. Vogt, *Die alex. Münzen*, I, p. 40 n. 188. Mais le Préfet était fin politique et ne se trouva jamais à court de flatteries : le fait qu'il fit qualifier Galba de « bienfaiteur de tout le genre humain » relève à coup sûr plus de la flagornerie que de l'engagement politique, cf. A. Heinrichs, « Vespasian's Visit to Alexandria », *ZPE* 3, 1968, p. 75 et 76 n. 82.

(2) On sait que Vespasien fut proclamé Empereur le 1er juillet 69 par les légions et le peuple d'Alexandrie à l'instigation du Préfet Tib. J. Alexander qui organisa pour lui quelques mois plus tard une réception populaire, véritable « meeting » dont le P. Fouad 8 nous a conservé le souvenir. Sur tous ces événements et le séjour de Vespasien à Alexandrie riche en péripéties extraordinaires, cf. Heinrichs, *ZPE* 3, 1968, p. 51-80 et l'article récent de O. Montevecchi, « Vespasiano acclamato dagli Alessandrini », *Aegyptus* 61, 1981, p. 155-170 qui, reprenant l'étude du P. Fouad 8, donne (p. 155 n. 1 et 2) une ample bibliographie de toutes ces questions.

(3) On sait qu'Octavien fit commencer ses années régnales à partir du 1er Thot (30 août 30 av. J.C.) et non à partir du 1er août date de la prise d'Alexandrie qui fut le point de départ d'une éphémère ère de la Kratèsis. Tibère l'imita et son règne en Egypte ne commença que le 29 août 14, cf. H. Gauthier, *Livre des Rois*, V, p. 26 n. 3 et P.W. Pestman, *Chronologie égyptienne*, Leiden, 1967, p. 90.

Claude	15 ans	(An 1 : 25 janvier / 28 août 41 — an 15 : 29 août / 13 octobre 54).
Néron	14 ans	(An 1 : 13 octobre 54 / 28 août 55 — an 14 : 30 août 67 / 9 juin 68).

Il se trouve donc que l'an 14 de Néron qui aurait dû courir du 30 août 67 au 28 août 68 était la centième année du règne d'un Empereur-Pharaon sur l'Egypte. Il me semble vraisemblable que l'on voulut célébrer l'événement : ceci est bien dans l'esprit romain et l'on sait que les monnaies constituaient le vecteur idéal de ce genre de commémorations [1]. Sans doute on réserva pour le 1er août 68 l'émission monétaire devant marquer l'évocation de la « conquête » d'Alexandrie du 1er août 30 av. J.C. par l'image de la Kratèsis. Or, le suicide de Néron le 9 juin 68 et la proclamation de Galba firent que ce 1er août 68 tomba en l'an 1 de ce dernier (9 juin / 28 août 68) : ce fut donc à l'effigie de Galba que furent émises ces pièces. Il est tout aussi vraisemblable de penser que l'émission portant au revers l'image d'Eleuthéria, « la Liberté », faisait partie du même programme [2] : d'un côté on évoquait la réalité du pouvoir de Rome, de l'autre les avantages de la Pax Romana, ici la conquête elle-même, là les avantages qu'elle était censée avoir procurés. On comprend mieux dès lors pourquoi le type de la Kratèsis ainsi que celui d'Eleuthéria ne furent plus repris par la suite : chargés de commémorer un événement unique qui méritait bien une évocation exceptionnelle, rien ne justifiait qu'ils soient répétés [3]. On comprend mieux aussi leur « rôle » quant à la politique intérieure de l'Egypte et le fait que ces deux personnifications n'avaient pas d'équivalents dans le monnayage non-égyptien [4].

La célébration de ce centenaire était-elle destinée à être étendue à toute l'année allant du 1er août 68 au 31 juillet 69 ? Ceci expliquerait peut-être la présence de ces mêmes types sur des revers monétaires de l'an 2 de Galba (29 août 68 / 15 janvier 69) et sur ceux de l'an 1 d'Othon (15 janvier / 25 avril 69). Il resterait cependant à expliquer aussi pourquoi ils n'apparaissent pas sur des émissions datées de l'an 1 de Vitellius (19 avril / 1er juillet

(1) Il serait inopportun ici d'ouvrir le dossier de la tradition séculaire, c'est bien pourtant de cela dont il s'agit. Sur les émissions monétaires commémoratives, cf. M. Grant, *Roman Anniversary Issues*, Cambridge, 1950.

(2) On retrouve cette personnification en l'an 1 et 2 de Galba et en l'an 1 d'Othon, cf. Vogt, *Die alex. Münzen*, II, p. 12-13.

(3) On aurait pu certes vouloir aussi célébrer le bi-centenaire du gouvernement de l'Egypte par Rome : en reprenant le même mode de calcul — en années régnales égyptiennes — ce bi-centenaire serait survenu en l'an 22 d'Antonin le Pieux (158/159) mais on ne voit rien qui puisse l'évoquer dans les émissions monétaires de cette année-là.

(4) Cf. Poole, *Cat. Coins of Alexandria*, p. LIII-LIV et Milne, *Cat. Alex. Coins*, p. XXXII (109). Vogt, *Die alex. Münzen*, I, p. 39 tente d'établir un équivalent romain à la Kratèsis.

69) et de l'an 1 de Vespasien (1er juillet / 28 août 69). Pour justifier cette absence en ce qui concerne Vitellius on pourrait arguer de la brièveté et de la « discrétion » de ce règne en Egypte [1]. Quant à Vespasien, il peut sembler logique d'admettre que pour ce Prince qui devait à Alexandrie sa toute récente proclamation impériale, on tint à ménager la susceptibilité de la fière et turbulente cité en n'évoquant point sa « conquête », mais il est intéressant en revanche de constater qu'Eleuthéria apparaît sur une émission de l'an 2 de cet Empereur [2].

Si cette hypothèse se révélait exacte on aurait là un bien curieux et intéressant amalgame de la tradition séculaire romaine et d'une tradition antique héritée de l'Egypte pharaonique, l'année régnale égyptienne que le premier Pharaon romain, Octavien, avait tenu à respecter. Certes tout ceci ne procède que d'une constatation « arithmétique »; ce me semble pourtant éclairer avec vraisemblance l'apparition éphémère du type de la Kratèsis — ainsi que celui d'Eleuthéria — sur ces monnaies de 68/69.

(1) Cf. C. Préaux, « Le règne de Vitellius en Egypte », *Mél. G. Smets*, Bruxelles, 1952, p. 571-578 et Heinrichs, *ZPE* 3, 1968, p. 52-53.

(2) Cf. Milne, *Cat. Alex. Coins*, n° 392 que Vogt ne pouvait pas connaître.

REMARQUES SUR LA COMPOSITION SOCIOLOGIQUE DE LA NÉCROPOLE THÉBAINE À L'ÉPOQUE RAMESSIDE

Ahmed KADRY
(Président de l'*Egyptian Antiquities Organization*)

Il n'est pas besoin d'insister sur le fait que, au cours de la XVIIIe Dyn., nombreux furent les hauts fonctionnaires qui assumèrent à la fois des fonctions sacerdotales et militaires. Ceci conduisit progressivement ces deux classes (clergé et armée) à perdre de l'homogénéité et de la spécificité qu'elles avaient conservées dans la première moitié de la XVIIIe Dyn. et les amènera à constituer une classe unique de gouvernement : la formation de grandes familles se partageant les postes de responsabilités dans le clergé et l'armée fut l'aboutissement de ce processus [1].

On sait aussi que depuis l'époque amarnienne, les centres politiques et culturels du Delta augmentaient en importance au détriment de Thèbes qui cessa d'être la résidence de la Cour et la capitale de l'Empire. Depuis Tout-Ankh-Amon — c'est un fait — les grands dignitaires ne sont plus ensevelis à Thèbes et choisissent Saqqarah pour y faire construire leurs tombes [2]. Seuls les souverains et les membres de la famille royale sont encore par tradition inhumés dans la nécropole thébaine qu'ils se partagent avec quelques notables locaux : prêtres d'Amon et des divinités thébaines, fonctionnaires originaires de Thèbes ou qui y firent carrière. A cet égard le cas d'Horemheb est bien significatif: en tant que haut fonctionnaire des règnes de Tout-Ankh-Amon et Aÿ il fit édifier sur le plateau de Saqqarah sa fameuse tombe récemment dégagée [3], en tant que Pharaon une tombe royale fut creusée pour lui dans la Vallée des Rois (n° 78).

C'est pourquoi la nécropole thébaine ne peut pas refléter quelle était la composition des hautes sphères de la classe dirigeante à l'époque ramesside. La documentation provenant de sites comme Saqqarah, Qantir ou Tanis voire Sedment, Coptos, Ermant,

(1) Ce fait est bien connu et a été souvent souligné par les égyptologues, cf. par exemple Kees, *Das Priestertum im ägyptischen Staat*, p. 123 sq.

(2) Cf. Helck, *Geschichte des Alten Aegyptens*, p. 214 sq. Sur quelques-unes de ces tombes memphites du Nouvel Empire, cf. la série des « Varia Memphitica » de J. Berlandini, *BIFAO* 76, 1976, p. 301-316; 77, 1977, p. 29-44; 79, 1979, p. 249-265; 81, 1981, p. 9-20.

(3) Cf. G.T. Martin, *JEA* 62, 1976, p. 5-13; *BSFE* 77, 1976, p. 11-25; *JEA* 63, 1977, p. 13-18; 64, 1978, p. 5-9; 65, 1979, p. 13-16.

Gebelein ou des sites de Nubie est tout aussi — sinon plus — révélatrice. Quelques « statistiques » portant sur le statut social des propriétaires des tombes thébaines de cette époque montrent bien à la fois la désaffection des grands dignitaires de l'Etat pour cette nécropole et la part importante accordée aux fonctions de caractère militaire dans la carrière des quelques hauts fonctionnaires qui y furent ensevelis.

Pas moins de 57 tombes de la nécropole thébaine à l'époque ramesside sont des tombes d'ouvriers : artisans préposés aux travaux de la Vallée des Rois et regroupés à Deir el-Medina [1], mais aussi travailleurs divers affectés aux temples thébains et à leurs domaines dans la région, tels que charpentiers, portiers, tisserands, cordonniers etc. Ces tombes sont les suivantes : n°s 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 9, 10, 13, 45, 70, 133, 138, 189, 210, 211, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 250, 265, 267, 268, 290, 291, 292, 298, 299, 321, 322, 323, 329, 330, 335, 336, 337, 339, 340, 355, 356, 359, 360, 361, 372, 378, 388 [2].

On trouve 27 tombes appartenant à des membres du clergé de rang inférieur d'Amon ou d'autres divinités thébaines, prêtres qui peuvent être considérés — au mieux — comme des représentants de la classe moyenne. Ce sont les tombes n°s 14, 16, 30, 41, 44, 68, 105, 112, 113, 134, 135, 141, 147, 148, 159, 183, 202, 203, 208, 262, 263, 272, 277, 284, 287, 305, 363.

Une troisième catégorie regroupant 45 tombes est formée de scribes et intendants chargés dans les temples et leurs domaines de fonctions de scribes des offrandes, du bétail, des entrepôts etc. On ne rencontre pas parmi eux de hauts fonctionnaires relevant du pouvoir central ni d'officiers de la Cour. Il est même à remarquer que certains d'entre eux ne furent pas capables d'engager les frais nécessaires à la construction d'une tombe et qu'ils usurpèrent des tombeaux de la XVIIIe Dyn. Il s'agit là du groupe le plus modeste des scribes thébains et ils peuvent être considérés pour la plupart comme des représentants de la classe moyenne. Ce sont les tombes n°s 35, 65, 111, 136, 149, 160, 163, 170, 173, 177, 193, 194, 195, 198, 207, 232, 233, 259, 264, 273, 284, 285, 288, 296, 301, 302, 304, 324, 341, 342, 347, 352, 370, 373, 374, 382, 387, 406, 409.

Mises à part les tombes de Deir el-Medina évoquées plus haut, la nécropole thébaine comporte cinq autres zones s'étendant du nord au sud. Au nord, à Dra Abu n-Naga, Steindorff et Wolf n'ont enregistré que quatre tombeaux ramessides, alors que le reste — de loin la part la plus importante — appartient à la XVIIIe Dyn. [3]. En ce qui

[1] Sur ces ouvriers, cf. J. Černý, *A Community of Workmen at Thebes in the Ramesside Period*, BdE 50, Le Caire — IFAO, 1973.

[2] Cf. Steindorff-Wolf, *Die thebanische Grabwelt*, p. 133.

[3] Cf. Steindorff-Wolf, *op. cit.*, p. 34.

concerne l'Assasif, on contaste que, si à la XIXe Dyn. certains fonctionnaires et prêtres de deuxième rang s'y firent ensevelir, ce fut surtout aux époques éthiopienne et saïte que cette partie de la nécropole fut utilisée [1]. Pour la nécropole de El-Khokha, on peut remarquer que, mis à part le tombeau de Neferrenpet (n° 178) qui était administrateur du trésor d'Amon-Rê sous Ramsès II, les autres tombes de l'époque ramesside sont insignifiantes [2]. Enfin, à Cheikh Abd el-Gourna on ne trouve qu'une seule tombe de l'époque ramesside (n° 106) parmi de nombreuses sépultures de la XVIIIe Dyn. et à Gournet Mouraï les tombes de l'époque ramesside attestent bien la condition subalterne de leurs propriétaires [3].

Ce n'est que le reste des tombes d'époque ramesside à savoir une quarantaine, que l'on peut considérer comme ayant appartenu à des représentants de la classe dirigeante.

Au moins onze d'entre elles ont été celles de hauts fonctionnaires : militaires, superintendants et administrateurs des temples, des domaines qui en dépendaient et des domaines royaux situés dans les environs de Thèbes. Ce sont les tombes 23, 26, 28, 156, 170, 221, 266, 282, 346, 351, 381.

Quant à cinq des grands-prêtres d'Amon ensevelis à Thèbes, si on ne relève pas dans leurs titres des allusions à de quelconques charges militaires, on sait cependant par d'autres sources — au moins pour trois d'entre eux — qu'ils en exercèrent.

Bakenchonsou (tombe n° 35) grand-prêtre d'Amon sous Ramsès II, fut officier d'une unité de cavalerie au début de sa carrière. Nebubenef (tombe n° 157), lui aussi grand-prêtre d'Amon sous Ramsès II, était « général » (*mr mšʿ*). Rome-Roÿ (tombe n° 283), grand-prêtre d'Amon à la fin de la XIXe Dyn., fut aussi « général ». Il n'est pas inutile de préciser ici que le père de Bakenchonsou et grand-père de Rome-Roÿ, Amenopet était lui-même « général » et occupa d'importantes fonctions administratives dans quelques temples provinciaux [4].

Ramsesnakht (tombe n° 294), un autre grand-prêtre d'Amon, eut sans nul doute des fonctions militaires : il conduisit en personne deux expéditions au Wadi Hammamat sous Ramsès IV et Ramsès V et l'on sait le caractère militaire de telles opérations [5]. De même son fils, Aménophis, grand-prêtre d'Amon à la fin du Nouvel Empire recruta des troupes et combattit pendant près de six mois les forces que le pouvoir central de Tanis avait envoyées contre lui [6]. On trouve aussi des prêtres de moindre importance chargés de fonctions militaires. Tels sont Chons-To (tombe n° 31), prêtre dans le temple

[1] Cf. Steindorff-Wolf, *op. cit.*, p. 35.

[2] Cf. Steindorff-Wolf, *op. cit.*, p. 38.

[3] Cf. Steindorff-Wolf, *op. cit.*, p. 40.

[4] Cf. Kees, *Priestertum*, p. 117 sq.

[5] Schulman, *Military Rank*, p. 124.

[6] *CAH* II, ch. xxxv, p. 27 sq.

funéraire de Thoutmès III, Hatiaj (tombe n° 324) et Pennut (tombe n° 331) respectivement grands-prêtres de Montou et de Khonsou que l'on peut citer comme des représentants typiques de ces familles sacerdotales et militaires [1].

Ce rapide examen de la composition sociologique de la nécropole thébaine à l'époque ramesside fait bien ressortir, nous semble-t-il, deux caractères principaux de la société égyptienne de ce temps : d'abord, les hauts fonctionnaires ne choisissent plus systématiquement la rive occidentale de Thèbes pour y faire établir leurs tombes, ensuite, l'amalgame entre fonctions militaires et charges sacerdotales est évident et se trouve bien attesté par les titres de 21 des 40 fonctionnaires de haut-rang qui y furent ensevelis. Le pouvoir central est tourné vers l'Empire et la Cour implantée dans le nord du pays a drainé avec elle les grands personnages de cet Etat fondé sur deux composantes essentielles, le clergé et l'armée qui, au long des générations, s'imbriquèrent de plus en plus.

[1] Cf. Kees, *Priestertum*, p. 101 sq., 115 sq., 136 sq.

PRÉSENTATION DES FEUILLES DES ARBRES *'IŠD, 'IM,* ET *BꜣQ*

Zeinab EL-KORDY
UNIVERSITÉ DU CAIRE

Parmi les tableaux figurés sur les parois du temple d'Edfou et celui de Dendara, une scène représente le roi tenant d'une main trois petites feuilles d'arbre. Elle est attestée sept fois à Edfou et trois fois à Dendara.

L'importance des représentations végétales dans les rituels égyptiens est de notoriété. On sait, en effet, que les végétaux, à cause de leur nature même, et de leur vitalité sans cesse en devenir, ont été très tôt interprétés par les Egyptiens en tant que symbole de la vie en perpétuel renouvellement. Souvenons-nous, par exemple, des formes osiriaques déposées dans les tombes après avoir été ensemencées. Le verdissement du dieu devenait une garantie pour la vie dans l'au-delà.

Dans toutes les scènes, il s'agit de présenter des feuilles des arbres *'Išd, 'Im* et *Bꜣq*. Dans un seul cas, la nature des arbres n'est pas mentionnée [1].

L'arbre *'Išd,* connu généralement sous le nom de Perséa, est en fait le Mimusops schimperi Hochst [2]. Cet arbre que l'on trouve à Héliopolis lié au culte de Ra, l'est aussi avec Amon dans la mesure où son rôle est de toute première importance dans la fête Sed. C'est sur ses feuilles que le nom du roi était inscrit afin de participer à l'éternité du végétal. La formule qui accompagnait généralement cette cérémonie solennelle était destinée à multiplier les années du règne du roi et à lui procurer un nombre incalculable de fêtes jubilaires.

D'autre part, l'*'Išd* entourait et ombrageait le tombeau d'Osiris à Bousiris. A Dendara, dans le rituel concernant les mystères d'Osiris au mois de Khoiak, son tombeau divin était appelé : « *la crypte qui est sous les* (*arbres*) 'Išd » [3].

[1] *Dend.* VI, 13, 14.

[2] Anciennement, Maspero, suivi par nombre d'égyptologues, avait identifié l'*'Išd* au Balanites Aegyptiaca Del., Maspero, *PSBA* 13, 1890-1891, p. 498-501. Hypothèse réfutée par Chassinat qui l'a identifié au Perséa, *Khoiak*, p. 234-248. Le mot Perséa dérive du latin *persica arbor*.

[3] Chassinat, *Khoiak*, p. 277.

En conséquence, le baï du dieu venait se poser sur les feuilles de l'arbre, peut-être avant de regagner le tombeau et se joindre au ka divin : « *Les feuilles augustes sur l'*'Išd *de Ra, sur lequel se pose le baï d'Osiris* » [1].

L'arbre *'Im,* quant à lui, est attesté sous différentes graphies depuis les Pyramides [2]. Il est mentionné deux fois dans les Textes des Cercueils [3]. Bien qu'il ait été assimilé au palmier mâle [4], au palmier nain [5] et au dattier [6], il est encore aujourd'hui difficile à déterminer. De toute évidence, il ne peut être confondu avec le palmier mâle dans la simple mesure où il porte des fruits que l'on utilisait d'ailleurs en médecine [7]. Chassinat, reprenant les anciennes hypothèses, a établi une liste d'arguments qui suffisent à rejeter définitivement l'identification de l'arbre *'Im* avec tout palmier [8]. Par ailleurs, deux dessins reproduisent, dans le temple d'Edfou, le palmier et l'arbre *'Im* [9] (Fig. 1). La comparaison de l'aspect, fort différent, des deux arbres dans un même temple, montre qu'on ne peut les assimiler. Un dernier argument qui rend impossible l'identification de l'arbre *'Im* avec le dattier nous est donné par les textes des combats mythiques d'Horus. Il s'agit d'une information concernant la barque de Ra : « *Sa proue était faite de* (*bois de l'arbre*) 'Im *et sa poupe d'Acacia* (šnḏ) » [10]. En effet, le bois du dattier, mou, composé de fibres lâches, n'a pu être utilisé dans les constructions navales.

Si nous ne pouvons encore trancher la question de la nature de l'arbre-*'Im,* nous pouvons cependant nous faire une idée de son rôle dans la mythologie égyptienne.

Depuis le Moyen Empire, l'évocation de cet arbre dans le papyrus dramatique du Ramesseum, atteste son rapport avec les cérémonies de l'intronisation du roi et plus particulièrement dans celle de l'érection du pilier-djed [11]. Il en ressort que la scène de ce papyrus évoque l'idée de la résurrection d'Osiris et fait allusion au roi nouvellement intronisé.

(1) Maspero, *Mémoire sur quelques papyrus du Louvre,* p. 47 et Sauneron, *Rituel de l'embaumement,* 39, 13-16.
(2) *Pyr.* § 699 c et 808 a.
(3) *CT* VI, spell 558 h.
(4) *Wb.* I, 79.
(5) Dümichen dans Moldenke, *Über die in Altägyptische Texten erwähnten Baüme,* p. 63.
(6) Brugsch, *Drei Festkalendar,* p. 17.
(7) *P. Ebers* LXXXIII, 3.
(8) Chassinat, *Khoiak,* p. 534-539. C'est aussi l'avis d'I. Wallert dans sa thèse sur les palmiers : *Die Palmen in alten Ägypten,* p. 61, qui nie tout rapport entre l'arbre *'Im* et le palmier.
(9) *Edf.* XIV, pl. 649 et *Edf.* XI, pl. 318.
(10) *Edf.* VI, 122, 1 et trad. Alliot, *Culte d'Horus,* p. 733. Alliot avait traduit *'Im* par palmier mâle.
(11) Sethe, *Dramatische Texte,* Tafel 15, Bild 9 et p. 124.

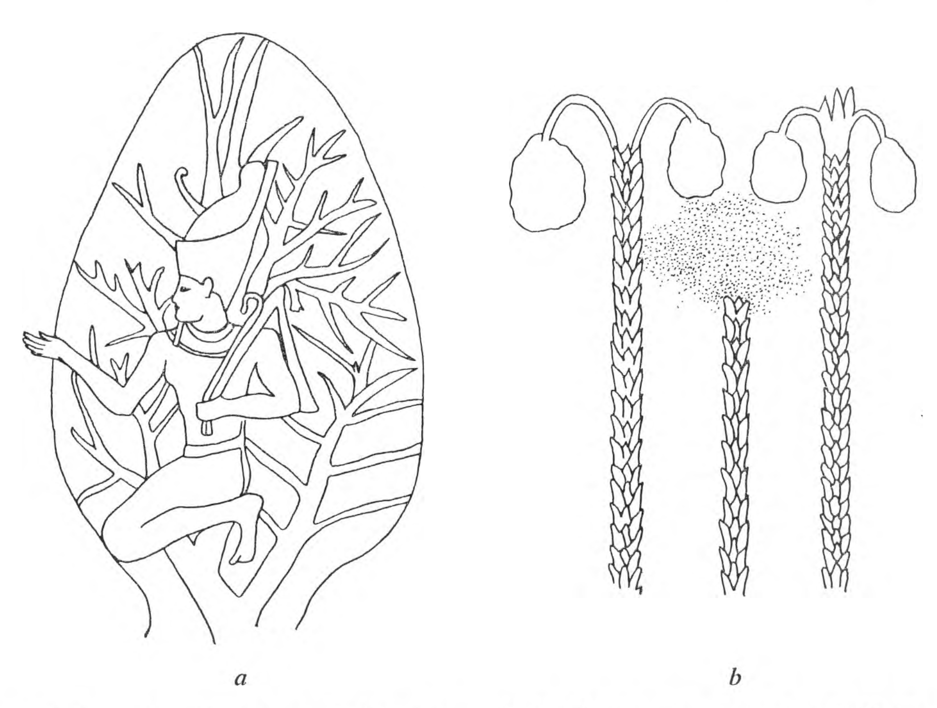


Fig. 1. — Représentations d'arbres au temple d'Edfou. A : un arbre *'Im* (*Edf.* XI, pl. 318). B : exemples de palmiers (*Edf.* XIV, pl. 649).

Une allusion à l'idée de renouvellement que procure l'arbre *'Im* est donnée dans le tableau représentant Osiris couché sur son lit funèbre sous lequel est figuré un arbre stylisé. Le nom de cet arbre est donné trois fois : *ỉm.* Ces tableaux qui sont dans la troisième chambre osiriaque appelée « *Demeure-de-l'or* » (*ḥt nb*) située sur la terrasse du temple de Dendara [1], illustrent la résurrection d'Osiris.

Enfin, à Edfou, on voit les prêtres sur les parois des escaliers montant vers la terrasse du temple pour la cérémonie solennelle du Nouvel An, tenir des bouquets des deux arbres *'Išd* et *'Im* [2].

Il est donc clair que la nature mythologique de l'arbre *'Im* doit se rattacher à l'idée de renouvellement et de résurrection, comme celle de l'arbre *'Išd.*

L'arbre *B3q,* enfin, avait été identifié par Caminos [3] avec le moringa. Vries [4], rejetant cette hypothèse, hésite à l'identifier à l'olivier. Il est, en tout cas,

(1) Mariette, *Dend.* IV, pl. 71.
(2) *Edf.* I, 569, 7-8 et traduction Alliot, *Culte d'Horus,* p. 398.
(3) Caminos, *LEM,* p. 80.
(4) Vries, « A ritual ball game », *Studies J. Wilson,* p. 32 et n. 21.

certain que c'est un arbre d'origine divine puisqu'« *il est sorti de l'œil de Ra lui-même* » [1].

Les textes de Dendara précisent que les feuilles, sujet de cette offrande, viennent des buttes (*ỉꜣt*) divines [2] et plus précisément des buttes d'Atoum [3] et de Khadit [4].

Le mot *ỉꜣt* se rencontre souvent dans les textes religieux et funéraires. Il a été traduit par plusieurs mots selon son contexte : siège, demeure, habitation, lieu, région, domaine, place habitée par les hommes et les dieux, île ... etc. Originairement, une *ỉꜣt* était une butte, et il y a lieu de croire qu'elle était précisément le tumulus des sépultures archaïques. Ce tumulus était planté d'arbres qui protégeaient la tombe même [5].

Dans le tombeau de Rahotep à Meïdoum, le signe *ỉꜣt* est représenté en couleur et sous sa forme ancienne ⏜. Le segment de cercle est de la couleur de la terre : noir. Les traits rayonnant sont peints en vert. Ce sont ces traits qui ont été remplacés plus tard par ceux placés verticalement, à droite et à gauche de la butte, dans l'idéogramme stylisé de ce mot.

Le grand texte géographique d'Edfou précise que les jardins sacrés des temples se trouvaient sur les buttes sacrées : « *leurs arbres sacrés sont sur leurs buttes* » [6]. Plutarque précise que le tombeau d'Osiris dans l'Abaton de Philae était entouré d'arbres dont la hauteur dépassait celle des oliviers les plus élevés. A Saïs, il y avait des acacias, des perséas et des jujubiers, au temple de Neit, dans l'enceinte duquel Hérodote déclare avoir vu un tombeau d'Osiris. Dans tous les cas, où textes et images permettent de le vérifier, on constate que la sépulture divine était entourée d'un jardin sacré [7]. Par ailleurs, plus d'un passage dans le texte des mystères d'Osiris à Dendara, laisse entrevoir que la *ỉꜣt* ne peut être que la nécropole où est enterré le dieu [8].

Il faut donc conclure de ce qui précède que le mot *ỉꜣt* désignait originairement une tombe en forme de tumulus. Plus tard, ce sens s'étendit et devint synonyme de nécropole. Cette nécropole était plantée d'arbres. Dans la crypte des Archives, au temple de Dendara, paroi Sud, une liste donne les noms de trois buttes pour Dendara et quatre pour Edfou. La butte de Khadit, déterminée par l'idéogramme de la ville, est signalée en tête

(1) *Edf.* I, 62, 9. Par ailleurs, concernant l'huile-*bꜣq*, il est dit dans le laboratoire d'Edfou : *je t'apporte l'huile-*bꜣq, *douce d'odeur, (provenant) des gouttes de l'œil de Ra. Edf.* II, 205, 5.

(2) *Dend.* II, 188, 3. La formule s'adressant au roi précise : *ces feuilles sont sorties de tes buttes.*

(3) *Dend.* VI, 13, 8-9.

(4) *Dend.* VI, 47, 12 et 48, 1.

(5) Chassinat, *BIFAO* 3, 1903, p. 145.

(6) *Edf.* I 329, 9 et 337, 1.

(7) Chassinat, *Khoiak*, p. 277-278.

(8) Chassinat, *Khoiak*, p. 277 et 278 par exemple. Pour la *ỉꜣt* comme sépulture ainsi que son développement religieux, voir A. Eggebrecht, « Zur Bedeutung des Würfelhockers », *Festgabe W. Will*, p. 149 sq.

de la liste. Les autres buttes pour Dendara sont : « *La butte du billot ou de l'exécution* » et « *la Douat mystérieuse* » [1]. Pour Edfou, les noms des buttes sont les suivants : « *Behdet, l'Horizon d'éternité, la butte de Maet* » et « *la butte mystérieuse* » [2].

Khadit était l'endroit de culte d'Harsomtous [3]. Au mois de Pachons, était célébrée la fête du Voyage vers Khadit. Plus d'un texte du temple de Dendara donne des précisions concernant cette fête : « *Pachons, fête de la nouvelle lune : (c'est) le Voyage vers Khadit. Procession du dieu vénérable, Horus-le-grand-dieu-de-Khadit. On marche jusqu'à sa belle barque dont le nom est Le Double Pays brille* (Psḏ tꜣwy). *On va jusqu'à Khadit* » [4].

Deux autres textes attestés dans la crypte souterraine Est I, l'un dans la chambre F [5] et l'autre dans la chambre G [6] donnent tous deux les mêmes précisions concernant la même fête. On peut ainsi affirmer qu'Harsomtous se dirigeait de Dendara vers Khadit au mois de Pachons dans sa barque Le Double Pays brille. Là, Harsomtous déposait des offrandes funéraires aux dieux primordiaux locaux de Dendara enterrés à Khadit. En effet, Dendara, tout comme Edfou et Hermopolis, se vantait d'être l'endroit primordial où eut lieu la création de l'univers. Ces dieux appelés tantôt baï divins, tantôt kas vivants, sont les dieux primordiaux créateurs de l'univers. Une fois leur œuvre terminée, ils furent inhumés [7]. Quant à l'emplacement de Khadit, il correspond à l'actuel El Gozeira, située sur la rive droite du Nil, un peu au Nord de Dendara [8]. En effet, tous les textes de Dendara et ceux d'Edfou s'accordent sur le fait que le dieu, pour se rendre de Dendara à Khadit, traversait le fleuve dans sa barque [9]. Grâce à cette digression un peu longue à propos des buttes *ỉꜣt*, nous pouvons mettre pleinement en lumière la primordialité de ces feuilles, sujet de l'offrande, qui avaient été cueillies sur les arbres poussant sur ces buttes.

(1) *Dend.* VI, 154, 4.

(2) *Dend.* VI, 154, 5.

(3) L'explication mythologique du nom de Khadit se trouve dans une partie du texte concernant les combats mythiques d'Horus : *Et Sa Majesté Ra-Harakhtès dit à Horus d'Edfou : « tu es mon fils, l'(être) sublime qui est sorti de moi : abats les ennemis à ton heure ! ». Horus d'Edfou en fit alors un grand massacre. Et Thot dit : « on dira :* di-Ḫꜣ *comme nom de cette butte »* ... etc. *Edf.* VI, 115, 6-8, et traduction Alliot, *Culte, d'Horus*, p. 721.

(4) Calendrier d'Hathor à Dendara et traduction Alliot, *Culte d'Horus*, p. 247.

(5) *Dend.* V, 31, 14 et 32, 1-2.

(6) *Dend.* V, 42, 5-7.

(7) Voir une représentation de ces dieux figurés en serpents sur la paroi Est de la chambre F de la crypte souterraine Est I = *Dend.* V, pl. 348.

(8) Fischer, *Dendera*, p. 189 Appendix A.

(9) Voir Alliot, *Culte d'Horus*, p. 255-256 où l'auteur passe en revue et discute toutes les théories concernant l'emplacement géographique de Khadit.

L'aspect primordial de ces feuilles est bien mis en lumière par la relation qu'elles établissent par exemple entre Harsomtous ou Horus et Atoum. On peut lire en effet dans la formule de l'offrande adressée à Harsomtous : « *Ces feuilles viennent de tes buttes … puisse ton corps être stable* (*comme celui d'*)*Atoum* » [1]. Ou encore : « *Les feuilles … pour ton nez, baî d'Atoum* » [2].

A Edfou, le roi dit : « *Prends pour toi les feuilles de ton baï, Atoum-Horus d'Edfou* » [3]. « *Tu te lèves sur ton trône selon ce qu'a commandé ton père Atoum* » [4]. On trouve aussi : « *Horus d'Edfou … disque ailé auguste qui protège le Double Sanctuaire, Atoum dans sa forme* » [5].

Cette relation est intéressante à noter [6].

Au cours de cette offrande, le roi officiant prend le rôle de certains prêtres déterminés [7]. A Dendara, il est *jeune garçon* (*prêtre*)*-entrant* [8], (*prêtre*)*-au-dessus-des-mystères*, (*prêtre*)*-pur-du-dieu* [9], (*prêtre*)-smꜣ-ìrw-*dans-le-Pays-du-Sud, prophète-Ihy* [10] (*prêtre*)-smꜣ-ìrw-*de-Ra à l'intérieur du lotus* [11], (*prêtre*)-qbḥ, *qui rafraîchit le cœur de son père* [12].

Le « prêtre-entrant » est un titre sacerdotal qui indique que le personnage avait le droit d'entrer dans l'adyton du temple. C'était un privilège qui était surtout réservé aux *grands-prêtres-purs* [13].

Le « prêtre-au-dessus-des-mystères » est celui qui, généralement, habille la statue dans le sanctuaire [14].

(1) *Dend.* II, 188, 3-5.

(2) *Dend.* VI, 48, 1-2.

(3) *Edf.* IV, 356, 12-13.

(4) *Edf.* IV, 388, 5-6.

(5) *Edf.* VII, 81, 4-5.

(6) Sur Harsomtous baï vivant d'Atoum, voir la représentation gravée à Dendara sur la paroi Ouest de la chambre F (*Demeure de Sato*) de la crypte souterraine Est I. Là, sont figurés les dieux primordiaux locaux de Dendara, les kas divins, figurés sous forme de serpents. Le troisième de ces serpents a pour légende : *Harsomtous, baï vivant d'Atoum, sorti de l'Œil de Ra* (*Dend.* V, 37, 3).

(7) Sur les prêtres de l'époque ptolémaïque, consulter Otto, *Priester und Tempel im Hellenistichen Agypten*, Leipzig und Berlin, 1905; et pour la hiérarchie des prêtres de cette époque, Cumont, *L'Egypte des Astrologues*, Bruxelles, 1937, p. 113-131.

(8) *ḥwnw ʿqꜣ* = *Dend.* VI, 48, 3-4.

(9) *Dend.* VI, 48, 4.

(10) *Dend.* VI, 48, 4.

(11) *Dend.* II, 188, 7.

(12) *Dend.* 188, 8 et *Dend.* VI, 14, 2.

(13) *wʿb ʿꜣ ʿq*, voir Lefebvre, *Histoire des grands prêtres d'Amon*, p. 172.

(14) Voir Daumas, *Moyens d'expression du Grec et de l'Egyptien*, p. 182.

Les « prêtres-*wʿb* », les purs par excellence, devaient être sans souillure physique. Ils étaient assistants du haut clergé. En général, leur office consistait à précéder, lors des processions, la barque sacrée, ou le pavois du dieu. Ainsi, c'était un titre général auquel on pouvait accoler une fonction plus précise comme le *wʿb-iḥy* que l'on verra plus bas, par exemple, et qui voulait dire « prêtre-pur-musicien ».

Parmi les « prêtres-*wʿb* » il existait une hiérarchie. Etant relativement nombreux, leur service était assuré par roulement, d'où leur répartition en tribus sacerdotales ou φυλαι [1].

Le prêtre *smꜣ ìrw :* « celui qui embrasse la forme » : c'est un titre de prêtre qui n'est attesté qu'à Dendara. Il est donné par la liste de prêtres, conservée dans la crypte des Archives [2]. Il apparaît comme porteur d'enseignes sur l'escalier Est, parmi le personnel sacerdotal se dirigeant en procession vers la terrasse du temple pour célébrer la fête du Nouvel An. Il y figure sur les deux parois [3]. Il apparaît également deux fois sur l'escalier Ouest [4]. Ailleurs, dans le Perneser, sur le linteau de porte, on voit le prêtre *smꜣ-ìrw* qui vient offrir à Hathor sistre et menat [5].

Le « prêtre Ihy » (*wʿb iḥy*) est porteur de sistre. Ce titre était un titre général tout comme les *ḥmw nṯr* et les *wʿbw nṯr*. Il était également porteur d'enseignes divines et précédait Hathor au cours des processions. Ainsi, sur l'escalier Est, par exemple, sont représentés plusieurs « prêtres-*iḥy* » [6]. Etant porteur d'enseignes, il avait pour rôle d'ouvrir et de purifier les chemins de la divinité. Cette purification était nécessaire, car, lors des processions, il fallait écarter du chemin parcouru par la déesse les mauvais esprits dont la présence était néfaste à la statue divine. On purifiait les chemins de la déesse par les fumigations d'encens ainsi que par la présence même des enseignes divines qui la précédaient, même quand elle circulait à l'intérieur de son temple. Si l'on rapproche le nom du « prêtre-*iḥy* » du sens que ce mot exprime [7], la musique, il faut en déduire l'idée que la purification du chemin de la déesse s'accomplissait aussi par la musique dont ce prêtre était chargé. Les exemples sont fort nombreux qui nous présentent la musique comme élément qui éloigne de la déesse tout déplaisir et repousse d'elle tout chagrin. Cette musique se faisait surtout par le sistre même, que représente le signe-mot, ce qui revient à dire, par extension, musique en général et même, danse. Outre sa fonction de porteur d'enseigne, le « prêtre-*iḥy* » était également prêtre naophore [8].

(1) Lefebvre, *op. cit.*, p. 14-16.

(2) *Dend.* VI, 174, 2.

(3) *Dend.* VII, 180, 1 et pl. 668 et 192, 8 et pl. 682.

(4) Dümichen, *Kalenderinschriften*, pl. 106 et 107.

(5) *Dend.* III, 163, 11 et pl. 231.

(6) Il s'agit des deuxième, troisième et douzième prêtres, *Dend.* VII, 179, 3 et 7, et 181, 1 et pl. 667, 668, 669.

(7) *Wb.* I, 121.

(8) Il porte le naos d'Horus d'Edfou dans la procession des prêtres naophores qui sortaient les

Enfin le « prêtre-*qbḥ* », celui qui verse l'eau, était un titre de prêtre que portait le roi pendant son office [1].

A Edfou, le roi officiant dans la scène qui nous occupe, était *Serviteur d'Horus* [2], *prêtre-pur* (twr) *du Rapace seigneur d'Edfou* et *prêtre-entrant* [3], *Serviteur du* gmḥsw *du faucon d'Or* [4].

A Edfou, le Serviteur d'Horus assume la fonction de présenter les offrandes au dieu en les consacrant par le geste *fꜣ iḫt*. Il est chargé de *conduire le rite*. C'est en effet lui qui prie pendant le parcours, et va, par sa formule, consacrer l'offrande au dieu d'Edfou [5]. Il était chargé, avec le prêtre-roi, de diriger chaque jour le sacrifice, pendant que celui-là montait au sanctuaire après avoir purifié l'offrande. Le Serviteur d'Horus avait la responsabilité des offrandes introduites et assurait le service à l'extérieur du sanctuaire. Il s'agit des présentations d'aliments (ou plutôt leur équivalent rituel, à savoir l'encens et la libation) aux divinités parèdres qui possédaient des naos ou des images dans les salles du temple [6]. D'autre part, le Serviteur d'Horus apparaît à trois reprises à Dendara comme porteur d'enseigne [7].

Le Serviteur du Faucon *ḥm gmḥsw* est un titre de prêtre connu à Edfou. Il fait partie des prêtres du plus haut rang dans le clergé d'Edfou. On le trouve figuré sur l'escalier ouest pour la célébration de la fête du Nouvel An. Là, il fait partie d'un groupe d'honneur qui ouvre le chemin aux supérieurs du temple qui le suivent. Il porte des vases à huile parfumée [8].

D'autre part, sur le même escalier, il fait partie des prêtres porteurs d'enseignes [9].

Mais, son rôle est capital dans la fête du couronnement du roi, où il représente à la fois le dieu Chou et le roi d'Egypte dans leur rôle de fils de Ra. Cette fête était célébrée à Edfou et à Dendara le même jour. Elle durait cinq jours, du 1er au 5 Tybi, en tête de la seconde saison de l'année égyptienne. Cette fête faisait suite aux cérémonies de la fin de Khoiak [10].

naos des dieux hors de la crypte souterraine Est I vers l'extérieur. Voir la représentation de ce cortège dans *Dend.* V, pl. 392.

(1) *Wb.* V, 27, 6-7.

(2) *ḥm Ḥr n Ḥr. Edf.* VII, 81, 1.

(3) *Edf.* V, 170, 16 et 171, 1.

(4) *Edf.* IV, 388, 4.

(5) Alliot, *Culte d'Horus,* p. 33.

(6) Alliot, *Culte d'Horus,* p. 51.

(7) Il est représenté une fois sur l'escalier Est = *Dend.* VII, 180, 13 et pl. 669, et deux fois dans la chambre osiriaque = Mariette, *Dend.* IV pl. 33 et 34.

(8) Alliot, *Culte d'Horus,* p. 396-397.

(9) Alliot, *Culte d'Horus,* p. 392, n. 5.

(10) Voir plus bas la justification de la présence de ce prêtre dans ce rituel.

Le rituel de la présentation des feuilles d'*'Im* et d'*'Išd* présente un caractère royal. Tout d'abord il confère au roi la puissance : *les feuilles venant de Khadit qui font toujours ta puissance* [1]. (Horus) : *je sauvegarde Ta Majesté de toute chose mauvaise et je renverse tes adversaires* [2]. *Ces feuilles sont pour rendre puissante Ta Majesté en te justifiant, Horus, fils d'Osiris* [3]. *Prends pour toi ces feuilles pour augmenter ta force* [4]. *Tes adversaires sont dans le carnage au-dessous de toi* [5]. *J'abats tes adversaires morts ou en vie* [6]. *Le lion-Horus qui brûle ses adversaires* [7]. *Le lion-Horus a saisi les adversaires et brûlé ...* Iwntyw *et* Sꜣtyw [8]. (Le roi) *héritier des pays étrangers, aîné qui poignarde les orientaux* [9]. (Sopdou) *qui frappe les Mntyw* [10].

Cette puissance sur les adversaires est acquise non seulement dans le cercle restreint de l'Egypte, mais s'étend également au plan universel : *Je charme pour toi les* pꜥt, *les* rḫyt *et les* ḥnmmt, *tous les pays étrangers sont courbés ... monde* [11]. *Je charme pour toi les* pꜥt *et les* rḫyt [12]. (Sopdou) *qui abat ..... force* [13].

Ensuite, ces feuilles confèrent au dieu ou au roi officiant son caractère royal : *Tu régis ta fonction au-dessus de ton trône* [14]. *Tu régis ta fonction au-dessus de ton trône et tu élèves les deux déesses-*nbty *en une seule* [15]. *Sois justifié auprès (des dieux) de l'Ennéade. Tu saisis ta fonction et tu te lèves sur ton trône* [16]. *Je te donne le triomphe le jour de l'an et je fortifie Ta Majesté* [17]. (Horus d'Edfou) *qui se tient comme .... couronne rouge* [18].

Il faut donc rattacher ce rituel au couronnement du roi. Or, il est connu que la fête du couronnement du roi est attestée dans les calendriers de fêtes à Edfou et à Dendara [19]. Il s'agit d'une fête consacrée entièrement au renouvellement de la royauté divine par l'intermédiaire de l'animal sacré du temple. Chaque année, Horus redevient roi sur

(1) *Dend.* VI, 48, 1.

(2) *Edf.* VII, 81, 5-6.

(3) *Edf.* IV, 387, 16-17.

(4) *Edf.* IV, 388, 4-5.

(5) *Edf.* IV, 388, 6.

(6) *Edf.* IV, 356, 15.

(7) *Edf.* V, 170, 11-12.

(8) *Edf.* V, 92, 16 et 93, 1.

(9) *Edf.* V, 93, 5.

(10) *Edf.* V, 93, 8.

(11) *Edf.* IV, 388, 9-10.

(12) *Edf.* IV, 356, 17-18.

(13) *Edf.* V, 93, 8-9.

(14) *Edf.* VII, 80, 14.

(15) Allusion claire aux couronnes royales, *Edf.* IV, 388, 1-2.

(16) *Edf.* IV, 388, 5.

(17) *Edf.* IV, 388, 7.

(18) *Edf.* IV, 388, 8-9.

(19) A Edfou, elle est intitulée : *fête de l'Ouverture de l'an (de règne) d'Horus d'Edfou-fils-de-Ra-aimé-des-hommes,* et à Dendara : *fête de l'ouverture de l'an (de règne) d'Horus-fils-d'Osiris-fils-d'Isis et couronnement royal d'Horus-d'Edfou-fils-de-Ra-aimé-des-hommes.*

terre et rajeunit sa royauté. Chaque année, un oiseau divin reçoit son pouvoir et fait rayonner sur le pays les bienfaits du maître suprême. Chaque année, Chou-fils-de-Ra officie en héritier de son père. Par l'œuvre du prêtre *ḥm gmḥsw,* il s'incarne en roi d'Egypte, il s'identifie au Faucon vivant. On peut de cette façon relier le sens même de la fête du couronnement royal qui est le renouvellement de la royauté avec celui que nous ont révélé les textes à propos des arbres *'Im, 'Išd* et *Bꜣq*. Nous avons déjà montré que le rôle mythologique de ces arbres est principalement celui de renouvellement. Ainsi, le sens même de la matière présentée, contribue au sens du rituel. C'est ainsi que s'explique également le rôle attribué au roi officiant comme *Serviteur du Faucon ḥm gmḥsw* et comme *Serviteur d'Horus* dont le rôle est capital au cours de cette fête [1].

Par ailleurs, il est à remarquer que ce rituel est toujours accompli en l'honneur d'une divinité mâle. A Dendara, il s'agit toujours d'Harsomtous, membre de la triade locale. A Edfou, il est essentiellement question d'Horus qui est une fois accompagné d'Hathor et une autre fois de Sopdou. On ne peut expliquer ce détail qu'en rattachant ce rituel au couronnement annuel du roi. Le sens profond de cette fête s'accorde ainsi avec la présence de la divinité mâle.

[1] Voir le détail de cette fête à Edfou dans Alliot, *Culte d'Horus,* p. 561-676.

LISTE DES SCÈNES

A. — *Dend.* II, 188, 2-13.
B. — *Dend.* VI, 13, 8 - 14, 6.
C. — *Dend.* VI, 47, 11 - 48, 9.
D. — *Edf.* IV, 356, 7-18.
E. — *Edf.* IV, 387, 15 - 388, 11.
F. — *Edf.* V, 74, 10 - 75, 3.
G. — *Edf.* V, 92, 15 - 93, 11.
H. — *Edf.* V, 170, 10 - 171, 6.
I. — *Edf.* VII, 80, 10 - 81, 10.
J. — *Edf.* VIII, 64, 11 - 65, 10.

A. — *Dend.* II, 188, 2-13.

Présenter les feuilles d''Im *et d'*'Išd. *Dire : ces feuilles sont sorties de tes buttes. Puisse Ta Majesté être puissante à leur vue, puisse ton cœur être en réjouissance, puissent tes membres être en rajeunissement et puisse ton cœur être stable comme* (*celui d'*)*Atoum.*

Le roi : *Roi de Haute et Basse Egypte, fils de Ra,* (*prêtre*)-smꜣ-ìrw *de Ra à l'intérieur du lotus, Sipy, émanation divine dans la chambre-mystérieuse. Vive le dieu parfait qui apaise Kha, qui adore* (swꜣš) *son père par sa voix, qui tend ses bras portant les offrandes qu'il* (son père) *a créées, qui présente les feuilles à son seigneur, prêtre-*qbḥ *qui rafraîchit le cœur de son père, seigneur des couronnes, fils de Ra.*

Harsomtous : *Dire par Harsomtous, seigneur de Khadit, dieu grand, parèdre à Dendara, seigneur de vie à la tête des vivants, puissance divine de Ra, qui donne les offrandes à Osiris, qui pose les offrandes pour les baï divins gisants* (ḥtptyw). *Je te donne l'Egypte fidèle à Ta Majesté* [a] *et les buttes pour mettre au monde pour toi les offrandes.*

Roi de Haute et Basse Egypte, taureau qui aime le combat, héros à la tête des dieux, puissant (tnr), *vénérable de puissance pour expulser ses adversaires, baï agressif le jour du combat, qui pille avec sa face sans être repoussé chez lui* (?), *Harsomtous, dieu grand, seigneur de Khadit.*

(a) Pour cette expression, cf. Clère, *RdE* 6, 1951, p. 140, n. D.

B. — *Dend.* VI, 13, 8 - 14, 6.

Ces feuilles viennent (lit. *sortent*) *des buttes d'Atoum pour te protéger. Ton trône est dans toute la joie de .....* [a].

Le roi : *Roi de Haute et Basse Egypte, fils de Ra. Vive le dieu parfait qui apaise le dieu Kha, qui adore* (swꜣš) *son père par sa voix, qui tend ses bras portant les offrandes qu'il*

(son père) *a créées, qui présente les feuilles à son père, prêtre-*qbḥ *qui rafraîchit son cœur* (celui de son père) *quand il se lève du lotus* (b)*, seigneur des buttes divines, fils de Ra.*

Harsomtous : *Paroles d'Harsomtous, seigneur de Khadit, dieu grand qui préside à Dendara, rapace vénérable, qui préside à* 'It-dì, *qui défend la ville et protège le Double Sanctuaire* (itrty) ....

Je te donne l'Egypte fidèle (c) *à Ta Majesté,* (*la*) *butte pour mettre au monde pour toi ses produits.*

(a) Le texte est trop lacunaire pour donner une traduction suivie.
(b) *wḫ3, Wb.* I 355, 3. Le *b* superflu dans ce mot, serait dû à une confusion avec *nḫb,* lotus.
(c) Lit. *ceux qui marchent sur l'eau de Ta Majesté.* Sur cette expression, cf. Clère, *RdE* 6, 1951, p. 140, n. D.

C. — *Dend.* VI, 47, 11-48, 9.

Présenter les feuilles des (*arbres*) 'Im *et* 'Išd. *Dire : prends pour toi les feuilles venant* (lit. *sortant*) *de Khadit. Elles opèrent ta protection chaque jour, deux fois, Les feuilles sont donc pour ton nez, ô Baï d'Atoum* (a). *Puisse ton cœur être en allégresse en les* (b) *voyant.*

Le roi : *Roi de Haute et Basse Egypte, fils de Ra, jeune garçon, prêtre-entrant à l'intérieur de la Maison-de-l'Auguste* (c), (*prêtre*)*-au-dessus-des-mystères,* (*prêtre*)*-pur-du-dieu à l'intérieur de la Demeure-du-Sistre* (d).

Vive le dieu parfait, (*prêtre*)-sm3-irw*-dans-le-Pays-du-Sud,* (*prêtre*)*-pur-*'Iḥy *à l'intérieur du Siège-Sanctifié* (e)*, qui tend ses bras portant l'offrande à Celui qui l'a créée, qui présente les feuilles à son père, qui t'amène le Double Pays courbé, le seigneur des couronnes.*

Harsomtous : *Dire par Harsomtous, seigneur de Khadit, dieu grand, qui réside à Dendara, puissance divine auguste, Ra-Harakhtès du Double Pays, qui a fait les hommes et crée les dieux, qui donne le souffle de vie à ceux qui lui sont fidèles* (f)*, vénérable de prestige, qui préside au Pays d'Atoum comme Ra qui brille à l'horizon.*

Je place ta crainte dans le corps des hommes. Les Egyptiens t'adorent, ô Horus.

(a) Harsomtous est effectivement le Baï d'Atoum. C'est un dieu primordial qui a contribué à la création du monde à Dendara et qui a été, par la suite, enterré à Khadit. Cf. *supra.*
(b) Les feuilles sont ici traitées au singulier, présentant un seul ensemble offert par le roi.
(c) Nom de la ville de Dendara, cf. *Dend.* VI, 167, 4.
(d) Nom de la ville de Dendara, cf. *Dend.* VI, 166, 1-2.

(e) Nom de Dendara, cf. Gauthier, *DG,* V, p. 90.
(f) Lit. *ceux qui marchent sur son eau.* Pour cette expression, cf. Clère, *RdE* 6, 1951, p. 140, n. D.

D. — *Edf.* IV, 356, 7-18.

Présenter les feuilles des (*arbres*) 'Im *et* 'Išd. *Dire : les feuilles de choix, que je présente à ta face, seigneur des dieux, elles sortent de toi. L''*Im *est pour ton nez. Il charme pour toi la terre. L''*Išd *auguste est pour tes narines.*

Le roi : *Roi de Haute et Basse Egypte, fils de Ra, Ptolémée, le dieu aimé de sa mère,* (*prêtre*)*-au-dessus-des-mystères habile du disque ailé divin, qui entre dans l'Horizon-d'éternité. Dire : prends pour toi les feuilles de ton baï, Atoum, Horus d'Edfou, dieu grand, seigneur du ciel. Ton cœur se réjouit lorsque Ta Majesté s'établit dans* Nḏmt ʿnḫ (a)*, en ta forme d'Horus-qui-lève-le-bras* (b). *Tu touches terre ..... d'Edfou et tu veilles sur les dieux qui sont sur leurs litières.*

Horus : *Je loue Ta Majesté, j'aime* (c)*..., je renverse tes adversaires morts ou en vie* (d)*. Dire par Horus d'Edfou, dieu grand, seigneur du ciel, bigarré de plumage, sorti de l'horizon, seigneur de gloire* (e)*, qui produit la perfection, roi des dieux, parèdre à Edfou, qui crée* (ir) *les formes des dieux par ses bras. Dire : je te donne l'épanouissement de cœur à ton cœur chaque jour. J'approvisionne ton siège d'oiseaux et de poissons* (rsf). *Je charme pour toi le ciel, je charme pour toi la terre, je charme pour toi les* pʿt *et les* rḫyt. *Je protège Ta Majesté en vie, stabilité et force; je prodigue ta protection et j'opère ta sauvegarde.*

(a) Nom du sanctuaire du temple d'Edfou, considéré comme le lieu de repos du soleil pendant sa course dans l'autre monde, Alliot, *Culte d'Horus,* p. 630, n. 4.
(b) *Ḥr f3-ʿ :* c'est la forme de Min-Amon-Kamoutef, divinité de l'occident, tout comme Atoum, cf. Sethe, *Amun,* p. 20 § 24 et aussi Chassinat, *Khoiak,* p. 666 sq.
(c) Groupe de signes impossible à traduire.
(d) C'est-à-dire que ces ennemis soient des êtres vivants ou des esprits.
(e) Il s'agit de la gloire des esprits, devenus *3ḫw.*

E. — *Edf.* IV, 387, 15-388, 11.

Présenter les feuilles des (*arbres*) B3q, 'Im et 'Išd. *Dire : ces feuilles sont pour rendre puissante Ta Majesté en te justifiant, Horus fils d'Osiris. Prends pour toi l'arbre-*B3q. *Il œuvre ?* (b3k) *pour toi la terre. L'arbre* 'Im, *il charme pour toi leurs cœurs.* L''Išd *est pour ton ka. Tu régis ta fonction sur ton trône et tu élèves les deux déesses-*nbty *ensemble en une fois.*

Le roi : *Roi de Haute et Basse Egypte, fils de Ra, Ptolémée, le dieu aimé de sa mère, Serviteur du Faucon-*gmḥsw *du Faucon d'or* [(a)], *Sipy, émanation divine dans l'Horizon d'éternité* [(b)]. *Dire : prends pour toi ces feuilles pour augmenter ta force, Horus d'Edfou, dieu grand, seigneur du ciel, et sois justifié auprès* [(c)] *des (dieux) de l'Ennéade. Tu saisis ta fonction et tu te lèves sur ton trône selon ce qu'a commandé ton père Atoum. Ta Majesté repousse* (?) *comme un taureau aux cornes acérées tandis que tes adversaires sont dans le carnage au-dessous de toi.*

Horus : *Je te donne le triomphe* (mꜣꜥ ḫrw) *le jour de l'an* [(d)] *et je fortifie Ta Majesté à la porte de la salle-*wḏꜣ.

Dire par Horus d'Edfou, dieu grand, seigneur du ciel, Faucon d'or, grand justifié, qui se tient comme régent à Wṯst Ḥr *en tant que roi d'Egypte jusqu'à la fin de l'éternité. Dire : je te donne la Haute Egypte en adoration à ta couronne blanche et la Basse Egypte en jubilation à ta couronne rouge. Je charme pour toi les* pꜥt, *les* rḫyt et *les* ḥnmmt, *tandis que tous les pays étrangers sont courbés devant ta force. J'ordonne que tu inspires de la crainte au monde et que ton prestige atteigne le rayonnement du disque solaire.*

(a) Epithète rituelle courante d'Horus d'Edfou.
(b) Nom du temple et de la ville d'Edfou, Gauthier, *DG*, I, p. 9.
(c) *ḫr :* voir Junker, *GDT*, § 194 pour le sens de cette préposition.
(d) Le signe *rnpt* est probablement tombé.

F. — *Edf.* V, 74, 10-75, 3.

Présenter les feuilles des (arbres) 'Im *et* 'Išd. *Dire : ces feuilles sont sorties de Behdet. Elles opèrent ta protection et renouvellent ta sauvegarde.*

Le roi : .... *Ptolémée* ..... *lui est fidèle, qui glorifie l'Egypte* [(a)], *qui rend parfaite l'Egypte* [(b)], *qui unit le Double Pays, seigneur de la course* (?) [(c)]. *Il est l'intendant* (mr)-*de-Behdet à Behdet-Ra* [(d)], *qui parcourt les buttes vénérables de Behdet.*

Horus : *Dire par Horus d'Edfou, dieu grand, seigneur du ciel, parfait de visage sur son siège, Rapace, vénérable de vaillance* ...... *Rapace,* qbḥ [(e)] *qui amène les Baï à* .... *Il est le seigneur d'*Wṯst *qui se lève dans Behdet en tant que puissance divine vénérable plus que les dieux, qui glorifie les offrandes* [(f)], *qui épanouit* ....., *qui donne les offrandes aux baï vivants. Il est en faucon divin dont la vue réjouit, parfait de visage, paré de poitrail.*

(a) Lit. *le Pays de la fête du sixième jour.*
(b) Lit. *le Pays aimé.*

(c) Peut-être faut-il lire *nb gst* par rapprochement au titre attesté au *Wb.* V, 203, 8.
(d) Nom du temple et de la ville d'Edfou, Gauthier, *DG*, II, p. 29.
(e) *Celui-qui-verse-l'eau*, titre d'Horus, *Wb.* V, 27, 8.
(f) Lire *ḫtmw*, par comparaison avec Fairman, *ASAE* 43, p. 246 n° 304 b.

G. — *Edf.* V, 92, 15-93, 11.

Présenter les feuilles de (l'arbre) 'Im. *Dire :* ..... *Le lion-Horus-*ꜣm *a saisi les adversaires et brûlé* ... *les* Iwntyw *et les* Sꜣtyw. *Tu saisis* .... *Seigneur-de-l'Univers. Il est* .....

Le roi : *Roi de Haute et Basse Egypte, seigneur du Double Pays, fils de Ra, seigneur des couronnes, Ptolémée. Je viens à toi Khenset* [(a)], *héritier des pays étrangers, aîné qui poignarde les Orientaux* (dg). *Je t'apporte ces feuilles* ... *Ta Majesté. Puisse ton visage s'éclairer à leur vue. Tu es le dieu qui apparaît sur* .....

Sopdou : *Dire par Sopdou qui frappe les* Mntyw, *Behedety à la tête de* ...... *qui abat les pays étrangers à l'intérieur de la Demeure du Valeureux* [(b)] ... *et Saft el-Henneh* [(c)]. *Tous les pays étrangers se courbent (devant ta) puissance.*

Viens en paix, souverain, héros, vénérable de terreur dans ..... *le travail que tu accomplis pour moi. Je te donne tous les gens* .... *à ta vue et je charme* [(d)] *pour toi les cœurs de tous les gens.*

(a) Une déesse *ḫnst* est attestée au *Wb.* III, 300, 3, par rapprochement avec .
(b) *Ḥt qn*, expression qui désigne Edfou et Dendara, Gauthier, *DG*, IV, p. 135.
(c) *Ḥt nbs.*
(d) Lire *imꜣ.*

H. — *Edf.* V, 170, 10-171, 6.

Présenter les feuilles des arbres 'Im *et* 'Išd. *Dire :* ... *Horus-lion* (ꜣm) *vénérable, qui brûle ses adversaires* ... *ton ka est mystérieux, sous ta forme, plus que (celui des) dieux. Prends ton cœur et mon cœur s'épanouit chaque jour.*

Le roi : *Roi de Haute et Basse Egypte, fils de Ra, seigneur des couronnes, Ptolémée. Le fils de Ra, Ptolémée est sur son trône de seigneur du Double Pays, portant le prestige d'Egypte, qui épanouit tous les gens, qui unit tous les hommes en un seul. Il est* .... *(prêtre)-pur du Rapace, seigneur d'*Wṯst [(a)], *(prêtre)-entrant, qui entre dans l'Horizon-d'éternité* [(b)].

Horus : *Dire par ...... Le fils d'Osiris est puissant à* Wṯst ..... *auprès des dieux, qui élève les Etres-de-la-Douat, qui apaise Ceux-qui-reposent* (c), *qui fait offrande à ceux qui sont dans ..... Il est le Rapace dont la vue réjouit. Il veille sur les baï vivants.*

(a) Nom de la ville d'Edfou, Gauthier, *DG,* I, p. 210.
(b) Nom du temple et de la ville d'Edfou, Gauthier, *DG,* I, p. 9.
(c) *Ḥtptyw.* Il s'agit des morts, *Wb.* III, 195, 2.

I. — *Edf.* VII, 80, 10 - 81, 10.

Présenter les feuilles des (*arbres*) 'Im *et* 'Išd. *Dire : ces feuilles sont pour rendre puissante Ta Majesté, roi des dieux, dans la Demeure-du-Faucon* (a). (*Les feuilles de l'arbre*) 'Im *sont pour ton nez. Saisis-les* (*avec*) *ton bras. Il* (= *l'arbre*) *charme pour toi les pays rassemblés en un. L''*Išd *est pour ton ka. Tu régis ta fonction sur ton trône et ton cœur se réjouit chaque jour.*

Le roi : *Roi de Haute et Basse Egypte, fils de Ra, Ptolémée. Vive le dieu parfait, Serviteur d'Horus d'Horus, dieu grand, prêtre-porteur* (rmn) *à Behdet, qui parcourt les buttes divines dans Behdet de Ra* (b) *pour accomplir sa besogne en ...., qui fait monter; ... de l'image* (sḫm) *d'Horus auprès des dieux, fils de Ra.*

Horus : *J'affermis Ta Majesté à l'intérieur de la salle-*sbḫt *de ce pays, j'inonde ton palais d'oiseaux et de poissons* (rsf). *Dire par Horus d'Edfou dieu grand, seigneur du ciel, au plumage moucheté à l'horizon, scarabée ailé auguste qui protège le Double Sanctuaire, Atoum dans sa forme, Ra-Horus, grand dans son image, Seigneur-de-l'Univers dans son devenir, qui garde Ta Majesté de toute chose mauvaise, et qui renverse tes adversaires dans leur salle du billot* (c).

Hathor : *Dire par Hathor la vénérable, dame de Dendara, Œil de Ra, parèdre à Edfou, dame du ciel, maîtresse de tous les dieux. Ces feuilles, elles poussent à Behdet. Elles opèrent ta protection et renouvellent ta sauvegarde. Roi de Haute et Basse Egypte, qui a fait les cieux, Horus de l'Orient qui se couche à l'Occident, qui parcourt le monde inférieur, pendant la nuit, pour éclairer les Occidentaux et les baï vivants à Behdet par sa vue, qui rajeunit leurs membres par les rayons de son ka, Horus d'Edfou, dieu grand, seigneur du ciel.*

(a) *Ḥt bik,* nom du temple d'Horus d'Edfou et par extension, de la ville même d'Edfou, Gauthier, *DG,* IV, p. 65.

(b) Nom du temple et de la ville d'Edfou, Gauthier, *DG,* II, p. 29.
(c) *ḫbyt,* le billot, le lieu où l'on abat, où l'on châtie, Gutbub, *Textes fondamentaux de la théologie de Kom Ombo,* p. 313, n. *f.*

J. — *Edf.* VIII, 64, 11 - 65, 10.

Offrir des millions de vie-stabilité-force avec les feuilles des (*arbres*) B3q *et* 'Išd. *Dire : prends pour toi des millions de vie-stabilité-force* (*avec*) *les feuilles des* (*arbres*) B3q *et* 'Išd. *Reçois-les en vie. Elles te sont données pour ton nez et* (*celui des dieux de*) *l'Ennéade qui sont autour de toi. Puisse Ta Majesté être stable dans ta province de Mesenet. Puisses-tu vivre et être puissant par elles.*

Le roi : *Roi de Haute et Basse Egypte, fils de Ra, Ptolémée, héritier de Shou, qui adore la perfection* (a) *de son seigneur, qui apaise* (*les dieux de*) *l'Ennéade par ce qu'il y a sur ses bras. Vive le dieu Ptolémée Evergète II* (b), *seigneur de Behdet, ...* (c) *Behdet du Sud* (d), *Celui des deux Dames, vénérable de vaillance, qui parcourt les buttes de Behdet auprès de Ceux-qui-reposent* (e), *en tant qu'* (f) *enfants de Ra, faucon d'or, vénérable de vaillance, qui présente les offrandes à son père et qui élève les feuilles* (*des arbres*) *au Seigneur d'*Wṯst.

Horus : *Dire par Horus d'Edfou, dieu grand, seigneur du ciel, bigarré de plumage, qui sort de l'horizon, seigneur du temps, qui élève la royauté, seigneur des millions et des centaines de milliers* (*d'années*), *régent des années, et des mois* (g), *vers le Régent, fils de Régent, né de la Régente, seigneur du ciel, de la terre, de la Douat, de l'eau et des deux falaises.*

Je te donne des millions et des centaines de milliers pour ton adoration sur ton trône, à la tête des vivants.

Hathor : *Dire par Hathor, dame de Dendara, Œil de Ra, parèdre à Behdet, dame des millions* (*d'années*), *qui* (*les*) *donne à ceux qui l'aiment, auguste et puissante, à laquelle aucune autre* (*déesse*) *ne ressemble, qui n'a pas sa seconde, maîtresse des déesses. Elle donne ta crainte dans les cœurs des hommes et ton amour dans le sein des femmes.*

Ce dieu auguste, régent et souverain sur le trône, protecteur parfait (*des dieux*) *de l'Ennéade, qui adore les dieux et les déesses. L'adoration lui est donnée comme Ra, quand il se lève à l'horizon. On t'appellera à l'intérieur de l'Egypte* (h), *Horakhty à nouveau.*

(a) *nfrw.* Pour cette lecture, cf. Junker, *Schriftsystem,* p. 5.
(b) *ḏsr ms ḫʿ·f, Wb.* II, 147, 21.

(c) Titre du roi?
(d) A rapprocher de Behdet *rsyt*, qui est une désignation de la ville d'Edfou signalée par Gauthier, *DG*, II, p. 29.
(e) *Ḥtptyw*. Ce sont les enfants de Ra créateurs de l'univers.
(f) *n* pour *m*.
(g) C'est le caractère cosmique du dieu en rapport avec le cycle du temps.
(h) Lit. *Le Pays Aimé*.

DIE LAUTWERTE DER HIEROGLYPHEN IN DEN TEMPELINSCHRIFTEN DER GRIECHISCH-RÖMISCHEN ZEIT — ZUR SYSTEMATIK IHRER HERLEITUNGSPRINZIPIEN

Dieter KURTH

Die Anregung zur Wiederaufnahme der Beschäftigung mit der Systematik des Schriftsystems in den ägyptischen Tempelinschriften griech.-röm. Zeit kam aus dem Unterricht. Natürlich greift derjenige, der eine Einführung in diese Texte geben muß, zu Fairmans verdienstvollen und bahnbrechenden Arbeiten [1], in denen überzeugend nachgewiesen wird daß die verwirrende Vielfalt der — gemessen an der klassischen Hieroglyphenschrift — ungewohnten Schreibungen nicht auf Willkür, sondern auf relativ wenigen Prinzipien beruht. Fairmans Arbeiten sind und bleiben ein Ausgangspunkt jeder weiteren Untersuchung [2].

Andererseits stellt der Unterricht eigene Anforderungen; und außerdem erlaubt die durch neuere Textpublikationen doch erheblich verbreiterte Materialbasis [3] bei manchen Problemen eine andere Wertung. Im Hinblick darauf ist es sicher angebracht, einmal eine u.a. in folgenden Punkten gestraffte bzw. modifizierte Darstellung des Gegenstandes vorzulegen [4]:

1. Fairmans umfangreiche Ausbreitung des Materials — obwohl an ihrem Orte unumgänglich — ist für einen ersten Einstieg in die Materie m.E. nicht gut geeignet. Deshalb wurde hier als Kern der Darstellung die übersichtlichere Form einer Tabelle gewählt, welche nur die wichtigsten Herleitungsprinzipien enthält; die Systematik wurde, da es mir notwendig erschien, anders angelegt. Auf die Tabelle folgen Anmerkungen mit meist nur wenigen zusätzlichen Beispielen, mit weiterer Differenzierung — sowie

(1) *ASAE* 43, 193 ff.; *BIFAO* 43, 51 ff.

(2) Vor allem in Bezug auf die Materialbasis ist die gleichzeitige fallweise Benutzung in Anm. 1 genannten Arbeiten unverzichtbar.

(3) Zumeist aus dem Tempel von Esna, der mit dem von Edfu die zeitlichen Extrempunkte der griech.-röm. Epoche markiert stammen meine zusätzlich zu Fairmans Material angeführtem Beispiele; denn in seinen Inschriften finden sich besonders deutliche Beispiele fur eine Weiterentwicklung des Schriftsystems.

(4) Der nach dem Vortrag dieses Artikels in Montpellier (s. *GM* 48, 7 f.) entstandenen Diskussion verdanke ich einige gute Anregungen.

gegebenenfalls Angaben zu Anwendungsbereich und Häufigkeit des Auftretens. Die letztgenannten Angaben sind durchaus ein Wagnis, und man wird sich auf sie nur mit äußerster Vorsicht beziehen können, da das gesamte Material, teils wegen seines Umfanges, teils wegen des Standes seiner Aufbereitung von mir nicht überblickt werden kann. Insofern biete ich nur eine nach Zeit und Ort meist undifferenzierte (die einzelnen Tempel zeigen deutlich Eigenheiten) Zusammenstellung dessen, was generell in den Texten Edfus und Esnas auftreten kann, und es bleibt noch zu untersuchen, wieviel davon auf andere Tempel übertragbar ist.

2. In den wissenschaftlichen Kämpfen mit Drioton hatte Fairman sein « akrophonisches Auge » eingebüßt [1]. Die Existenz des akrophonischen Prinzips ist jedoch zweifelsfrei nachzuweisen, und seine Eingliederung in die Reihe der seit Fairmans Arbeiten etablierten Herleitungsprinzipien ist längst überfällig [2].

3. Notwendig erschien mir auch die Einrichtung einer selbständigen Klasse für die vielen Lautwerte, welche nur mit einer Kombination mehrerer Herleitungsprinzipien zu erklären sind [3].

Es ergibt sich folgende Gliederung :

A — Vorüberlegungen und Definitionen.
B — Tabellarische Ubersicht der wichtigsten Herleitungsprinzipien.
C — Anmerkungen mit weiteren Beispielen und weiterer Differenzierung.
D — Einige Bemerkungen zu Sinn und Zweck eines derartigen Schriftsystems.

A — Vorüberlegungen und Definitionen.

Die unter Punkt B gegebene Tabelle der Herleitungsprinzipien resultiert aus einem bestimmten Verständnis der Hieroglyphenschrift und Vorüberlegungen zu den in ihr liegenden Möglichkeiten der Lautwertgewinnung. Beides wird im Folgenden unter

[1] S. allenfalls *ASAE* 43, 301.

[2] S. aber bereits Sauneron, *BdE* 64/1, 52 ff. Das bezieht sich nur auf Tempelinschriften, denn die Akrophonie ist für Inschriften anderer Provenienz m.W. nicht in diesem Masse bestritten worden.

[3] Von Fairman nicht angemessen thematisiert und nur sporadisch angesprochen, s.z.B. *BIFAO* 43, 60 (V); 63, Anm. 4; 65 (b).

Beschränkung auf das für den Gegenstand Notwendige kurz dargestellt; die Texte der griechisch-römischen Zeit bleiben dabei außerhalb der Betrachtung.

1. Mögliche *Funktionen* einer Hieroglyphe.

1.1 Sie dient als Ideogramm : Die Bildaussage der Hieroglyphe führt zu Wörtern mit jeweils einem bestimmten (ägyptologischen) Lautbestand.

1.2 Sie dient als Phonogramm : Ein der Hieroglyphe zugeordnetes Wort verliert seinen Inhalt, sein Lautbestand wird zur schriftlichen Fixierung identischer Lautbestände benutzt (Rebus); doch selbst in diesem Falle können Bildaussage/Wortinhalt unter Umständen erhalten bleiben und in den Dienst einer zusätzlichen Sinngebung gestellt werden [1].

1.3 Sie dient als Determinativ : Die Hieroglyphe verharrt im « Urzustand » der reinen Bildaussage; sie öffnet Wortfelder und führt nur in der Kombination mit Phonogramm oder Ideogramm zu einem bestimmten Wort.

2. *Funktionsübergänge.*

Ob eine Schreibung nach 1.1, 1.2 oder 1.3 gewählt wird, das hängt u.a. ab

— vom Aussagereichtum des Abgebildeten,
— vom Abstraktionsgrad des Wortinhaltes,
— von der Determinierungseffizienz des bildlichen [2], sachlichen oder sprachlichen Kontextes (*Kontextdeterminierung*),
— von Konvention.

2.1 Schreibungen aus Phonogramm/Ideogramm und Determinativ.

2.1.1 Eine z.B. durch hohen Abstraktionsgrad des Wortinhalts und geringe Kontextdeterminierung gegebene Mehrdeutigkeit wird am ehesten — schriftintern — durch die sich gegenseitig stützende Kombination aus Phonogramm/Ideogramm und Determinativ aufgehoben.

2.1.2 Es sind gerade diese Schreibungen, welche für die zusätzliche Funktionsübernahme der einzelnen Hieroglyphe ein — nun wieder mithilfe der Konvention zu verwaltendes — Reservoir darstellen; denn in ihnen kann sich die diffuse Bildaussage eines Determinativs zu bestimmten Wörtern konkretisieren (*Determinativkonkretisierung*). Determinativkonkretisierung liegt vor, wenn ein

[1] In gr.-röm. Zeit häufiger, cf. aber schon *Wb.* III, 461 (die NR-Schreibungen von *snḥm*).

[2] S.z.B. *LÄ* II, 1194 (F).

ursprüngliches Determinativ sich mit einem Lautwert « infiziert » und als Ideogramm (« Abgekürzte Schreibung ») oder nach 1.2 als Phonogramm auftritt (s.u.).

2.2 Rein phonographische Schreibungen.
Sie werden in dem Maße möglich, in dem Konvention und Kontextdeterminierung der Mehrdeutigkeit der Hieroglyphen entgegenwirken.
Der Bestand an Phonogrammen (nach 1.2) scheint sich allmählich, wenn auch in viel geringerem Umfang als in griechisch-römischer Zeit, zu erweitern, und zwar gerne über Determinativkonkretisierung (1).

2.3 Rein ideographische Schreibungen.

2.3.1 Die eigentliche Domäne der ideographischen Schreibung ist das Substantiv. Doch sie umfaßt auch Verben und Adjektive, gewonnen über Funktions- und Qualitätsassoziationen, die das Abgebildete hervorruft. Selbst die Nisbebildung zu einer Präposition kann direkt dargestellt werden (Positionsassoziation) (2).

2.3.2 Die Grenzen für rein ideographische Schreibungen sind jedoch von Hause aus eng gesteckt; Abstrakta und Wörter, die einem größeren Wortfeld angehören, lassen sich kaum einbeziehen. Andererseits können Kontextdeterminierung und Konvention diese Grenzen beträchtlich erweitern :

— Ein nach Determinativkonkretisierung ideographisch vermitteltes Wort kann der Bildaussage des betreffenden Ideogrammes recht fernstehen (3).
Selbst × (4) und ∧ (5), deren Bildaussagen große Wortfelder ansprechen, werden nach Determinativkonkretisierung als Ideogramme eingesetzt.

— Das zeigt sich auch im Bereich der Funktions-, Qualitäts- und Positionsassoziationen : Von einem ihr bereits zugeordneten Wort ausgehend kann eine Hieroglyphe über für uns unerwartete Assoziationen weitere Wörter an sich ziehen und dadurch zusätzliche Lautwerte gewinnen : [Hieroglyphe], « *nś* », dann : « *jmj-r3* » (6).

(1) Z.B. Gardiner, *Eg. Grammar*³, Sign-List D 41, *nj/njw; Z* 9, *sd.*

(2) *Wb.* I, 75, 22.

(3) Z.B. Gardiner, *op. cit.*, Y 3, *sn*ʿʿ; *Wb.* IV, 156.

(4) Z.B. *op. cit.*, Z 9, *ḥsb; Wb.* I, 302, *wp* in *wp-st; Wb.* IV, 60, *sw3*. Cf. auch Gardiner, *op. cit.*, Y 1, *dmḏ.*

(5) Z.B. *Wb.* I, 518, *ʿḳ prj.* Cf. den Lautwert *ḥ* der Hieroglyphe im eindeutigen Kontext (*Esna*, 242 (9) und (10); 299, 2), gewonnen über Prinzip V und VII (s.u.) von *h3j* « hinabsteigen »; es handelt sich dabei um Schreibungen des Gottesnamens *Ḥk3*.

(6) Gardiner, *op. cit.*, F 20.

Von daher möchte ich aus praktischen Erwägungen (s.u.) für die direkte Wortentnahme aus Ideogrammen zunächst folgende Differenzierung vornehmen, auch wenn Subjektivität den Verlauf der Grenze bestimmt :

— direkte Wortentnahme über eine uns naheliegende Assoziation;
— Wortentnahme über eine uns fernerliegende Assoziation.

3. *Reduzierungen* im Bereich der einzelnen Hieroglyphe.

3.1 Lautwerte.

3.1.1 Bereits die Lautwertgewinnung nach dem Rebusprinzip beruht vor allem auf einer Reduzierung des realen Lautbestandes (mit Vokalen) auf die Konsonanten.

3.1.2 Es war dann nur ein weiterer Schritt in die gleiche Richtung, einen bestehenden Lautwert auf die starken Konsonanten zu reduzieren (« Konsonantenprinzip ») (1).

3.1.3 Der nächste — größere — Schritt führte dann weiter in die gleiche Richtung : Ein bestehender Lautwert wird auf den ersten Konsonanten reduziert (*Akrophonie*) (2). — Folgerichtig angeschlossen an den Sonderfall des Konsonantenprinzips, in dem der erste Konsonant stark ist.

3.2 Erscheinungsbild.
Die Wiedergabe einer Hieroglyphe wird ohne Änderung ihres Lautwertes (oder eines ihrer Lautwerte) auf eines ihrer Bildelemente reduziert (*Pars pro Toto*) (3).

4. *Differenzierungsaufhebung.*
Bereits durchgeführte Differenzierungen im Bereich des Wortinhaltes, des Lautes und der Schrift werden auf eine gemeinsame Basis zurückgeführt.

4.1 Wortinhalt.
Eine Hieroglyphe kann den Lautwert (oder auch die Bildaussage) einer anderen Hieroglyphe an sich ziehen, wenn beide zur Schreibung zwar verschiedener Wörter verwendet werden, zwischen denen aber Sinnverwandtschaft oder inhaltlichsachliche Gemeinsamkeiten bestehen (4).

4.2 Laut.
Auf der Basis eines Lautwandels können Hieroglyphen mit einem bestimmten traditionellen Lautwert affine Laute an sich ziehen (5).

4.3 Schrift.

(1) Z.B. *op. cit.*, D 37 und 38; F 32.

(2) In Kryptogrammen.

(3) Z.B. *Wb.* II, 7.

(4) Cf. Gardiner, *op. cit.*, N 32 und Aa 2.

(5) Z.B. *op. cit.*, F 21 *sḏm/sdm;* N. 26.

4.3.1 Eine Hieroglyphe kann den Lautwert einer anderen übernehmen, wenn beide ein und dasselbe Objekt in einer anderen Ansicht abbilden [1].

4.3.2 Hieratisch und Hieroglyphisch.

4.3.2.1 Eine Hieroglyphe kann ihr hieratisches Erscheinungsbild ins Hieroglyphische herüberziehen; der Lautwert wird nun von einer weiteren Zeichenform getragen [2].

4.3.2.2 Eine Hieroglyphe kann einen zusätzlichen Lautwert an sich binden, indem sie den Lautwert einer anderen Hieroglyphe übernimmt, deren hieratisches Erscheinungsbild ihrem eigenen hieratischen Erscheinungsbild ähnlich ist [3].

5. *Kombination von Lauwert-Herleitungsprinzipien.*

5.1 Von Anfang an gegeben durch die Anwendung des Rebusprinzips, welches ja nur im Anschluß an eine vorherige Wortentnahme (s.o., 1.1; 1.2) möglich ist.

5.2 Ausdehnung auf z.B. die Kombination mit dem Prinzip der *Differenzierungsaufhebung : Laute* (s.o., 4.2) [4].

Will man nun angesichts der vielen ungewohnten Schreibungen in den Tempeltexten der griech.-röm. Zeit die zeitspezifischen Herleitungsprinzipien der Lautwerte darstellen, so zeigt sich : Es gibt nichts grundsätzlich Neues; es werden « nur » die alten Herleitungsprinzipien in der üblichen oder in erweiterter Weise reaktiviert, wodurch neue Realisierungen entstehen — und das Zeitspezifische ist der Bruch mit den vertrauten Schreibkonventionen.

Die neuen Realisierungen überschreiten jedoch in der Regel nicht die Grenze der Lesbarkeit, weil die theoretisch schier unendlich große Anzahl der möglichen Lesungen durch neue Schreibkonventionen und durch eine gekonnt angewandte Kontextdeterminierung begrenzt wird.

Der folgende Versuch, die wichtigsten Herleitungsprinzipien und ihre neuen Realisierungen kurzgefaßt darzustellen, liefert nur ein grobmaschiges Netz, welches viele Einzelfälle nicht auffangen kann.

Die Aussonderung der einzelnen Prinzipien orientierte sich an den Anforderungen, die von der praktischen Arbeit an jenen Texten gestellt werden. Die Verteilung auf drei Ebenen (s. die Tabelle) hätte im einzelnen auch anders ausfallen können. Die Ebenen wollen die jeweils wichtigste Ausgangsbasis aufzeigen : Von der Hieroglyphe zum Lautwert kommt man über das Wort, einen bestehenden Lautwert oder über die Schrift; und zwar entweder direkt, über Korrelationen zwischen verschiedenen Realisierungen

(1) Z.B. *op. cit.*, S 19 und 20.
(2) Z.B. *op. cit.*, Z 7.
(3) Z.B. *op. cit.*, E 23, *šnʿ*.
(4) Z.B. *op. cit.*, F 21.

(hier wirkt das hohe Lebensalter von Sprache und Schrift) oder über Kombinationen einzelner Prinzipien.

B — Tabellarisch Übersicht der wichtigsten Herleitungsprinzipien.

WORT [1].

Prinzip I : Direkte Wortentnahme.

Definition : Direkte Wortentnahme über eine uns naheliegende Assoziation.
Beispiel : *sn tꜣ* « den Boden kussen » [2].

Prinzip II : Assoziierende Wortentnahme.

Definition : Wortentnahme über eine uns fernerliegende Funktions-, Qualitäts-, oder Positionsassoziation.
Beispiel : *sfḫ* « 7 » (7 Offnungen des Kopfes) [3].

Prinzip III : Differenzierungsaufbehung : Wortinhalte.

Definition : Heranziehung eines sinnverwandten Wortes.
Beispiel : *tꜣ* « Erde » (von : *ꜣḥt* « Acker » [4]).

LAUT.

Prinzip IV : Rebus.

Definition : Übertragung des Lautbestandes unter Verlust des Wortinhaltes (es ensteht ein Phonogramm).
Beispiel : *tfn* « sich freuen » (ist Det. in *tf* « spucken ») [5].

Prinzip V : Starke Konsonanten.

Definition : Reduzierung des Lautwertes auf die starken Konsonanten.
Beispiel : *f* (von : *fꜣj*) [6].

(1) Lesung bzw. Lautwert.
(2) *Edf.* VII, 4, 7.
(3) *BIFAO* 43, 103.
(4) *Wb.* I, 18.
(5) *Edf.* V, 98, 16.
(6) *Edf.* I, 74, 1.

Prinzip VI : Akrophonie.

Definition : Reduzierung des Lautwertes auf den ersten Konsonanten.
Beispiel : *n* (von : *nfr*) (1).

Prinzip VII : Differenzierungsaufhebung : Laute.

Definition : Heranziehung affiner traditioneller Laute auf der Basis eines Lautwandels.
Beispiel : *sp* (von : *s(ꜣ)b*) (2).

SCHRIFT.

Prinzip VIII : Pars pro toto.

Definition : Reduzierung einer Hieroglyphe auf eines ihrer Bildelemente bei gleichbleibendem Lautwert.
Beispiel : *ꜣḫ* (von :) (3).

Prinzip IX : Differenzierungsaufhebung : Schriftzeichen.

Definition : Übernahme des Lautwertes einer anderen Hieroglyphe, welche das gleiche Objekt in anderer Ansicht abbildet.
Beispiel : *r* (von :); sonst : *p* (4).

Prinzip X : Differenzierungsaufhebung : hieratisch/hieroglyphisch.

Definition : Übernahme hieratischer Formen ins hieroglyphische Heranziehung des Lautwertes, den ein im hieratischen ähnliches Zeichen besitzt.
Beispiel : *sꜣ* ; × *mꜥbꜣ* (5).

Prinzip XI : Kombination mehrerer der Prinzipien I-X, simultan oder sukzessiv.

Beispiel : *t* (Prinzipien V und VII) (6).

C — ANMERKUNGEN ZUR TABELLE.

Für die Prinzipien I-III insgesamt ist zu betonen, daß man bei vielen Schreibungen keine eindeutige Zuweisung vornehmen kann. Die Prinzipien zeigen nur Wege auf, die

(1) *Esna* 225 (19).
(2) *Edf.* VII, 7, 1.
(3) *Wb.* I, 18.
(4) *Wb.* I, 334, 7.
(5) *BIFAO* 43, 115.
(6) *L.c.*, 65.

zur Lesung führen können. — Ihnen ist gemeinsam, daß man sich einer direkten Repräsentation gegenübersieht; die Belege sind überaus zahlreich.

Sehr selten nur (1) kann man annehmen, daß keine Determinativkonkretisierung vorliegt. Meistens hat sich die als Ideogramm auftretende Hieroglyphe früher bereits als Determinativ mit einem Lautwert « infiziert »; nur findet man oft nicht die betreffende Schreibung. Insofern ist es ein nicht zu vernachlässigender Hinweis, bei Konfrontation mit einem nicht unmittelbar zur Lesung führenden Ideogramm nach Wörtern zu suchen, die es determinieren könnte; das gilt auch für Phonogramme (2).

Prinzip I

Neue (3) direkte Repräsentation (4) :

Verben : *nbj*, « schwimmen » (5)
ꜥḳ, « eintreten » (6)
S. schon : *wꜥf ḫꜣśwt*, « die Fremdländer bezwingen » (7)
Substantive : *jnr*, « Stein » (8)
bḫn, « Pylon » (9)
Präpositionen : *ḫft-ḥr*, « vor » (dem Gesicht) (10).

Probleme können entstehen, wenn ein ein größeres Wortfeld ansprechendes Determinativ als Ideogramm fungiert, z.B. ; man könnte hier lesen : *fꜣj*, *ꜣtp*, *kꜣwt* oder *twꜣ*. Die Aussonderung des jeweils Gemeinten gelingt nur mithilfe des Kontextes, und am sichersten, wenn eine Formel zugrundeliegt : So hat das zunächst mehrdeutige innerhalb der Formel *ḏꜣj pt rꜥ nb* eindeutig nur die Lesung *ḏꜣj* (11).

Prinzip II

Die Wege zu Lesung/Lautwert laufen über fernerliegende Assoziationen, die beim modernen Leser gewisse allgemeine Vorkenntnisse voraussetzen, etwa aus dem Bereich

(1) S. das Beispiel zu Prinzip II in der Tabelle.
(2) S. Prinzip IV.
(3) Aus gr.-röm. Zeit, meist schon im *Wb.*
(4) S. *BIFAO* 43, 62 (Einkonsonantenzeichen); 97 ff.
(5) *Wb.* II, 236.
(6) *BIFAO* 43, 98.
(7) Lepsius, *Königsbuch*, 420 (19 Dyn.).
(8) *BIFAO* 43, 98.
(9) *BIFAO* 43, 98; cf. *Wb.* I, 471.
(10) *BIFAO* 43, 108.
(11) *BIFAO* 43, 103.

der Gottesvorstellungen, der Götterepitheta, der Ikonographie, der Symbolik u.a.m. — Am wichtigsten ist aber die eigene Phantasie, denn wir müssen ja den Einfällen der gelehrten ägyptischen Schreiber nachspüren, welche sich in jenen Schreibungen objektiviert haben. Hieraus folgt, daß sich die Belege einer Klassifizierung entziehen — wenn auch einige Assoziationen einen gemeinsamen Ansatz im Denken erkennen lassen.

Einige Beispiele :

Funktionen/Zuständigkeiten :

rs, « wachen » [1]. Assoziiert wird die bekannte Rolle der Göttin Nephthys, an der Bahre ihres Bruders Osiris zu wachen.

tꜣ, « Erde, Land » [2]. Assoziiert wird eine Zuständigkeit des hier abgebildeten [3] Erdgottes Geb.

Qualitäten :

ꜥꜣ, « groß » [4]. Assoziiert wird das spezifische Epitheton des Thot : *ꜥꜣ ꜥꜣ*, der zweimal Große [5].

ḥd, in : *sḥd*, « hell werden lassen ». Assoziiert wird die Farbe der « weißen Krone ». — *nśwt*, « König von Oberägypten »; *šmꜥ*, « Oberägypten ». Assoziiert wird der Symbolgehalt der oberägyptischen Krone [6].

sn, « zwei » [7]. Assoziiert wird eine die Erscheinungsform mitbegründende Quantität (die beiden Äste des Kuhgehörns, *wpt*).

Positionen :

ḥrj-tp, « auf » [8]. Assoziiert wird eine feststehende Position des Abgebildeten.

(1) De Wit, *BIFAO* 55, 118 ff. Sauneron, *BIFAO* 56, 79.
(2) *Esna*, 461 (S); 463 (S); 464 (N); 465 (N); cf. 470 (S) und 471 (N).
(3) *Esna*, 426, 3; 431, 1.
(4) *BIFAO* 43, 104.
(5) S. auch Parlebas, *GM* 13, 25 ff.; M. Th. und Ph. Derchain, *GM* 15, 7 ff.
(6) *Wb.* IV, 224; cf. auch *Wb.* III, 211 : *ḥdt*, eine Name der o.äg. Krone. *BIFAO* 43, 99.
(7) Aus Dendera, s. Junker, *Schriftsystem*, 31. Auch Umkehrungen sind möglich, s. *BIFAO* 43, 103; 106 (*tp/sfḫ*).
(8) *BIFAO* 43, 108.

Prinzip III

Die Übernahme eines neuen Lauwertes kann auf Sinnverwandtschaft oder inhaltlich-sachlichen Gemeinsamkeiten zweier Wörter beruhen :

w, Phonogramm (nach 1.2) in : *Wsjr*, « Osiris » [1]. *sḫt* und *w*, zwei Wörter, deren Inhalte sich erst in der Spätzeit in stärkerem Maße zu überlagern beginnen (Ackerland) [2].

mnḫ, « trefflich » [3]. Die gleiche Schreibung ist belegt für *jḳr*, ausgezeichnet, herzuleiten von dem entsprechenden Epitheton des Thot [4]. Das könnte man auch für *mnḫ* beanspruchen, sobald sich das entsprechende Epitheton findet; doch kenne ich nur *mnḫ sḫ* [5].

f [6]; Bezug : . Verschiedene Schlangenarten werden aufgrund ihrer Gemeinsamkeiten in Aussehen und Verhalten gleichgesetzt.

ꜥ [7]; Bezug : . Hier wurde die gemeinsame Funktion von Tiervorderschenkel und Menschenarm gesehen.

, , , *j* [8]. Ausgehend von der nach Prinzip X gewonnenen Lesung *j* für , konnten die anderen Erscheinungsformen des Thot die gleiche Lesung annehmen; sicher ein eigener Fall, wenn man ihn mit den anderen Beispielen vergleicht, doch ist zu bedenken, daß der Ägypter mit jeder Erscheinungsform einen besonderen Wesenszug des Gottes verband.

Prinzip IV

Das Rebusprinzip ist ein konstituierendes Element der Hieroglyphenschrift. Seine Reaktivierung lieferte viele neue Phonogramme und damit ungewohnte Schreibungen. *Ältere Ideogramme/Determinative als Phonogramme :*

ꜥ, abgeleitet von , *ꜥ*, « Topf » [9]; z.B. in : , *ꜥwj*, « die beiden Arme » [10].

mḥ, das Zeichen dient im NR als Determinativ zu *mḥ*, « Nest » [11]; z.B. in : , *mḥ*, « füllen » und *mḥjt*, « Nordwind » [12].

(1) *Wb.* I, 359.
(2) *Wb.* I, 243, 5; IV, 230, 1.
(3) *BIFAO* 43, 106.
(4) *Wb.* I, 138, 1.
(5) Boylan, *Thoth*, 214.
(6) *BIFAO* 43, 65.
(7) *BIFAO* 43, 69.
(8) *BIFAO* 43, 66 ff. Möller, *Hierat. Pal*,. III, nr. 207 B und 282.
(9) *ASAE* 43, 235 (301 a).
(10) *Wb.* I, 156.
(11) *Wb.* II, 121, 10. S. oben, 2, 2.
(12) *Wb.* II, 116; 125.

Spätzeitliche Ideogramme/Determinative als Phonogramme :

Die Gewinnung neuer Lautwerte nach dem Rebusprinzip erstreckt sich auch auf die spätzeitlichen Formen älterer Ideogramme und Determinative.

nbj, « erschaffen » [1]. von *nbj*, « schwimmen ».

Lautwert *mḥ(t)*, in : *mḥt wrt* [2], von *mḥ/mꜣḥ*, « Kranz » [3].

Prinzip V

Nach diesem wohl wirksamsten aller lautwerterzeugenden Prinzipien fallen von dem ursprünglich an eine Hieroglyphe gebundenen Konsonantenbestand die « schwachen » Konsonanten *ꜣ*, *j* und *w* [4] aus, sowie auslautendes *r* und *t* [5], so daß als Lautwert des Zeichens alleine die starken Konsonanten übrigbleiben.

Einkonsonantenzeichen :

Von (*jb*) bleibt *b* [6]. — Der 1. Kons. ist schwach.
Von (*jwf*) bleibt *f* [7]. — 1. und 2. Kons. sind schwach.
Von (*jmw*) bleibt *m* [8]. — 1. und 3. Kons. sind schwach.
Von (*rw*) bleibt *r* [9]. — Der 2. Kons. ist schwach.
Von (*fꜣj*) bleibt f [10]. — 2. und 3. Kons. sind schwach.
Von (*ḥr*) bleibt *ḥ* [11]. — Auslautendes *r* ist schwach. Cf. kopt. ϩⲟ und dem. *ḥ* [12].
Von (*pt*) bleibt *p* [13]. — Auslautendes *t* ist schwach. Cf. kopt. ⲡⲉ [14].
Von (*mꜣꜥt*) bleibt *m* [15]. — Schwache Konsonanten und auslautendes *t*; cf. kopt. ⲙⲉ [16].

[1] *Esna*, 183, 4.
[2] *Esna*, 58, 2; *Wb*. II, 122, 16.
[3] *Esna* II, p. XXXII; *Wb*. II, 31.
[4] Das gilt für ꜥ nur unter bestimmten Bedingungen, s. *BIFAO* 43, 63 (b).
[5] Das trifft bedingt auch fur *ṯ* und *ḏ* zu, s. *ASAE* 43, 297.
[6] *BIFAO* 43, 63.
[7] *L.c.*
[8] *L.c.*
[9] *BIFAO* 43, 62.
[10] *L.c.*
[11] *L.c.*; *Esna*, 327, in Schreibungen des Gottesnamens *Ḥkꜣ*.
[12] Westendorf, *Kopt. Handwörterbuch*, 351 f.
[13] *ASAE* 43, 234 (224); *Esna*, 457 (E); (N).
[14] Westendorf, *op. cit.*, 144.
[15] *Esna*, 106, 1; 110, 2.
[16] Westendorf, *op. cit.*, 86.

Mehrkonsonantenzeichen :

Von (*nmw/j*) bleibt *nm* [1].
Von (*bnt*) bleibt *bn*, in : , *šbn*, verschiedene [2].

Starke Konsonanten können nach Prinzip V nur unter bestimmten Bedingungen ausfallen, z.B. dann, wenn sie unmittelbar neben einem identischen oder eng verwandten Konsonanten stehen :

Von (*ḥḥ*) bleibt *ḥ* [3].
Von (*mn*) bleibt *m* [4].
Von reduplizierten Stämmen kann alleine das Simplex übrigbleiben :
Von (*ḏꜣḏꜣt*) bleibt *ḏꜣ*, in : , *ḏꜣjśw*, « eine Göttergruppe » [5].

Prinzip VI [6]

Vom ursprünglich an ein Zeichen gebundenen Konsonantenbestand bleibt als Lautwert alleine der erste Konsonant :

Der erste Konsonant ist stark :

Von (*mś*) bleibt *m*, in : *Ḫnm*, « Chnum » [7].
Von (*ḫrrt*) bleibt *ḫ*, in : , *Mnḫjt*, « die Göttin Menehit » [8].

Der erste Konsonant ist schwach :

Von (*wr-ḥkꜣw*) bleibt *w* [9].
Von (*ꜥpj*) bleibt *ꜥ/j* [10].
Von (*jtn*) bleibt *j* (*jw/ꜣ*) [11].
Von (*wr*) bleibt *w*, z.B. in : , *Wsjr* [12].

[1] *Esna*, 12, 1; cf. *Wb*. II, 267.
[2] *Esna* 169, 9.
[3] *BIFAO* 43, 64.
[4] *L.c.*
[5] *BIFAO* 43, 110.
[6] Siehe jetzt auch die Arbeit von S. Sauneron, *Esna* VIII, die erst einige Zeit nach Einsendung dieses Manuskriptes erschien; cf. vorher bereits D. Kurth, *GM* 29, 1978, 67 f.
[7] *Esna*, 225 (23).
[8] *Esna*, 225, 28.
[9] *Esna*, 241 (21), in *Nbt-ww*; 217 (35), in *Wsjr*.
[10] *Esna*, 266, 3; cf. 265, 28 und 535, 6.
[11] *Esna*, 209, (5), im Anlaut des Namens « Isis ». Die Herleitung von *jtn* ist nur ein Vorschlag; es kämen noch einige andere entsprechend anlautende Namen des Sonnengottes in Frage.
[12] *Esna*, 217 (28).

Die letztgenannten Beispiele belegen in aller Deutlichkeit die Existenz und Eigenständigkeit des akrophonischen Prinzips; denn nach dem Prinzip *Starke Konsonanten* hätten *w* und *j* ausfallen müssen.

Die Akrophonie ist aber ein « gefährliches » Prinzip, denn ihre Mehrdeutigkeit öffnet der Willkür des modernen Lesers Tür und Tor; akrophonische Schreibungen führen leicht zu Mißverständnissen.

Auch die antiken Verfasser der betreffenden Inschriften müssen die Gefahr der Mehrdeutigkeit bei der Akrophonie höher eingeschätzt haben als bei den anderen Prinzipien. Denn sie versuchten ihre Mehrdeutigkeit dadurch einzuschränken, daß sie sich bei der Anwendung des akrophonischen Prinzips besonders streng an zwei Regeln hielten :

a) Das Ausgangszeichen sollte eine möglichst eindeutige Lesung anbieten. Das belegen die mir bekannten Beispiele in aller Regel [1], s. z.B. , *n*, , *m*.

b) Eindeutig mußte auch der jeweilige Kontext sein. Das bestätigen die mir bekannten Texte, in denen Akrophonie zur Anwendung kam; denn die mit Sicherheit nur durch Akrophonie zu erklärenden Schreibungen fanden sich überwiegend in

— Namen der Tempelherren Esnas, in Hymnen und verwandten Texten [2],
— Namen der Tempelherren Esnas in den oberen Bändern der Säulen [3],
— Königsnamen [4],
— Ortsnamen [5].

Eine starke Kontextdeterminierung wäre auch bei den Aufschriften auf Skarabäen u.ä. gegeben, in denen Akrophonie eine Rolle spielt [6].

Aus der großen Abhängigkeit des akrophonischen Prinzips von der Kontextdeterminierung erklärt sich sein begrenzter Anwendungsbereich [7]. Eindeutige Beispiele kenne ich nur aus den soeben genannten Kontexten, und in auffälliger Konzentration nur aus den Tempelinschriften Esnas der Zeit Domitians-Trajans. Dort aber sind die Belege gleich recht zahlreich; eine Zählung ergäbe sicher eine dreistellige Zahl.

(1) Ansnahmen : S. Anm. 3; *Wb.* III, 149; IV, 96 (« Abk. »).

(2) *Esna*, 225; 232 (Chnum); 216 (Neith); 233 (Menehit); 234; 241 (Nebetuu); 208; 217 (Osiris); 209 (Isis); 242; 323 (Heka) etc.

(3) *Esna*, 205 etc.

(4) *Esna*, 266, 3; 251, 25; 469 (S); 520, 9 etc.

(5) *Esna*, 463 (S) : *Tꜣ-snt* « Esna » (Lautwert *s* von *šmʿ-nfr*). Hinzu kommen noch der Name der Topferscheibe, *nḥp*, und *rś*, der Versoffner bestimmter Hymnen, s. *Esna* VIII, 192.

(6) S. Hornung — Staehelin, *Skarabäen etc. aus Basler Sammlungen*, 173 ff.

(7) Cf. Sauneron, *BdE* 64/1, 45-56; 54.

Bei der Anzahl der Belege ist es sicher ratsam, das akrophonische Prinzip auch für problematische Textstellen aus anderen Tempeln zumindest in Erwägung zu ziehen. — So frage ich mich z.B., ob nicht die Lesung *n* des Zeichens (aus Edfu) akrophonisch von *nḥbt/nḥmt/nḥm* abzuleiten ist [1].

Prinzip VII

Obwohl die sprachliche Basis der Tempelinschriften griech.-röm. Zeit ein Mittelägyptisch ist, lassen sich in bestimmten Texten deultiche Einflüsse späterer Sprachstufen erkennen; sie geben Hinweise auf die Zeit, in der jeweils die Endredaktion der Textvorlagen stattgefunden hat. Das erstreckt sich auf die Grammatik [2], das Vokabular [3], die Phonetik [4] und andere Bereiche.

Was den letztgenannten Bereich anbelangt, so kann man zur Erklärung überaus vieler Schreibungen generell auf den Lautwandel verweisen, den die ägyptische Sprache bis hin zur Stufe des Koptischen durchgemacht :

— Für , , , und lassen sich in den griech.-röm. Tempelinschriften alle kombinatorischen Möglichkeiten gegenseitiger Ersetzung belegen [5]. Im Koptischen können die von diesen Zeichen einst repräsentierten Laute sämtlich zu ⲧ werden, und zwar und in jedem Falle, und in bestimmten Fällen. S. z.B. , [6], *msḏj*, hassen; kopt. : ⲙⲟⲥⲧⲉ.
— Entsprechendes läßt sich generell auch für , und sagen [7], die kopt. zu ⲕ werden können [8].
— Das trifft auch zu für / , für die Labiale und die Spiranten, wenn auch bei letzteren die Verhältnisse komplizierter sind.

(1) *Edf.* V, 255, 6; cf. demgegenüber die komplizierte Herleitung, zu der Fairman (*ASAE* 43, 275 f.) bei Ablehnung des akrophonischen Prinzips gezwungen ist. Die Lesung *n* ist auch aus Esna belegt, s. *Esna* I, 51.

(2) S. z.B. die neuägyptische Form des Konjunktiv, Junker, *Grammatik der Denderatexte*, § 158; s. die Endungen des Pseudopartizips, die in allen Personen *t(j)* lauten konnen (Junker, *op. cit.*, § 143), und vergl. damit dem. *ṯ*, welches unter den drei nicht subjektsbezogen Endungen des Qualitativs besonders haufig zu belegen, ist J.H. Johnson, *The Demotic Verbal System*, Chicago, 1976, 21 f.

(3) S. z.B. *Esna* I, 46.

(4) *BIFAO* 43, 64 f.; 111 f.; cf. z.B. *Wb.* III, 423 : ⲉⲥⲏⲧ/ .

(5) *BIFAO* 43, 78 f.

(6) Junker, *op. cit.*, § 44.

(7) *BIFAO* 43, 77 sq.

(8) Ein Nachtrag zu Till, *Kopt. Dialektgrammatik*, § 11. Auch altes *g* kann kopt. mit ⲕ wiedergegeben werden, s. Osing, *Der spätäg. Pap. BM 10808*, Aeg. Abh. 33, 129, Anm. 13.

Nun darf man aber hieraus nicht den Schluß ziehen, das Schriftsystem der griech.-röm. Tempeltexte lasse einen gewissen Versuch erkennen, den Lautwandel oder die Aussprache der Zeit anzugeben [1]. Denn dieser Auffassung steht entgegen :

— Man ist nicht konsequent und schreibt z.B. ebenso häufig wie [2].
— Man schreibt auch dort für , wo das Koptische keine Bestätigung liefert [3], z.B. : *tḫj,* « sich betrinken »; cf. ⲧϩⲉ (kein kopt. Dialekt zeigt ⲱ) [4]. Ferner : wird in der älteren Sprache bereits zu [5], im Koptischen zu ⲕⲱⲱϥⲉ; dennoch begegnet in griech.-röm. Zeit eine Schreibung [6].
— Man schreibt auch dort für altes , wo letzteres sich im Koptischen als ϫ erhielt : , *nḥdt,* « Zahn » [7]; cf. ⲛⲁϫϩⲉ, ⲛⲁϫϩⲓ.
— (*s3b*) schreibt man für *sp,* « Mal » (ⲥⲟⲡ) [8], obwohl nicht jedes auslautende *b* zu ⲡ wurde.
— Der Wechsel von *ś* zu *š* ist im Demotischen und Koptischen nicht gerade selten zu belegen [9]. Demgegenüber kann ich dafür aus den griech.-röm. Tempelinschriften nur ein Beispiel anführen : *špś,* « vornehm » [10]; dazu bigt es allerdings Entsprechungen im Demotischen und Koptischen [11]. — Die in Edfu fehlenden Belege für den im römischen Demotischen häufig bezeugten Wechsel von *h* und *ḫ* [12] kann man jedoch hierzu nicht anführen, denn aus den römerzeitlichen Inschriften von Esna sind mir einige Fälle bekannt [13]. — Disee Aufzählung ließe sich fortsetzen.

Da sich einerseits für viele der betreffenden hieroglyphischen Schreibungen ein entsprechender Lautwandel [14] nachweisen läßt, da aber andererseits viele Schreibungen der greifbaren Lautentwicklung geradezu widersprechen, komme ich zu einer anderen Beurteilung des Sachverhaltes :

Schon aus dem ständigen Umgang mit älteren Textvorlagen muß den Verfassern der Inschriften das Phänomen des Lautwandels sowohl generell als auch in den speziellen Ausprägungen bekannt gewesen sein. Nun griffen sie diese Erscheinungen auf, und sie

(1) *BIFAO* 43, 57.
(2) Junker, *Grammatik der Denderatexte,* § 31.
(3) *L.c.*
(4) Westendorf, *Kopt. Handwörterbuch,* 257.
(5) Edel, *Altägyptische Grammatik,* § 119.
(6) Junker, *l.c.*
(7) *Wb.* II, 304.
(8) Junker, *op. cit.,* § 24.
(9) Spiegelberg, *Dem. Gramm.,* § 4, 19; Till, *Kopt. Dialektgrammatik,* § 16.
(10) *ASAE* 43, 238 (248 d); Junker, *op. cit.,* § 35.
(11) Westendorf, *op. cit.,* 323.
(12) Spiegelberg, *op. cit.,* § 4, 14.
(13) S.o. S. 290, Anm. 5; *Wb.* I, 334, 5 und 7.
(14) Zum Teil bereits aus alterer Zeit, zum Teil erst aus der Zeit der Niederschrift zu belegen.

hatten damit ein weiteres Mittel zur Gestaltung der Tempelinschriften an der Hand. Doch sie beschränkten sich nicht auf die lautgeschichtlich legitimierten Fälle, sondern schritten weiter bis hin zur rein mechanischen Ubertragung [1].

Dadurch erhoben sie die real an jeweils eine bestimmte lautliche Konstellation gebunbenen Erscheinungen zu prinzipiellen Möglichkeiten; und diese nutzten sie dort, wo sie ihren Anliegen bei der Schriftgestaltung dienlich sein konnten [2]. — Von einem Versuch, die Sprache der Zeit anzugeben, kann also m.E. nicht die Rede sein; daß diese dennoch durchscheint, ist nur ein Nebeneffekt.

Natürlich ist nicht auszuschließen, daß ein Schreiber während seiner redaktionellen Arbeit versehentlich oder aus Unkenntnis in die Sprache seiner Zeit verfiel.

Prinzip VIII

Man kann m.W. nicht gerade viele Belege anführen, doch mit der Möglichkeit, daß eines ihrer Bildelemente die ganze Hieroglyphe ohne Änderung des Lautwertes vertritt, ist generell zu rechnen [3].

Prinzip IX

Die vielen spätzeitlichen Varianten vertrauter Hieroglyphenformen, welche keine Änderung der Lesung mit sich bringen, bleiben hier außerhalb der Betrachtung.

Bedeutsamer erscheint mir die gegenseitige Beeinflussung von Hieroglyphen, die ein und dasselbe Objekt in verschiedener Ansicht abbilden. Ich möchte zwei Fälle unterscheiden :

a) Eine Differenzierung wird aufgehoben :

, sonst meist : *ʿbwj* oder *ʿbʿb,* kann wie den Lautwert *wp* tragen [4].

b) Man läßt sich von einer hieroglyphischen Darstellung in anderer Ansicht lediglich inspirieren und bildet Zwischenformen, die sich von den beiden Ausgangsformen durch ein Detail unterscheiden :

Dazu läßt sich auch das Beispiel aus der Tabelle [5] anführen : Nur selten trägt (sonst meist : *p*) den Lautwert *r;* in der Regel wird der Mund in Seitenansicht mit dem Lautwert *r* ohne die austropfende Flüssigkeit dargestellt : [6].

(1) Cf. Junker, *op. cit.,* § 31; 32.
(2) Dazu s.u., unter Punkt D.
(3) Weitere Beispiele : *BIFAO* 43, 104 (c). Cf. auch *Wb.* IV, 351.
(4) *BIFAO* 43, 114.
(5) S.o. S. 293-294.
(6) *BIFAO* 43, 74.

Auch bei 𓂓 mit dem Lautwert *n* (sonst : 𓈖) hat man sich von den Formen mit der Lesung *sḫn*/u.a. (𓂤) [1] nur inspirieren lassen; denn ich kenne sehr wenige Beispiele dafür, daß exakt die gleiche Form (angewinkelte Arme) die Lautwerte *sḫn* und *n* besitzt.

Prinzip X

Bei der Benutzung kursiv geschriebener Textvorlagen konnte es nicht ausbleiben, daß hieratische Formen ins Hieroglyphische gelangten, bzw. auf die Lautwerte der Hieroglyphen Einfluß nahmen.

a) *Hieratische Formen im Hieroglyphischen :*

𓉽 *djw*, « fünf » [2].
𓌪 Det. zu *sḏr* [3].

Höchstens eine statistische Untersuchung aller Fälle könnte entscheiden, ob hier ein Vorzeichner die kursive Form nicht umsetzen konnte, oder ob es prinzipiell erlaubt war, in bestimmten Fällen hieratische Formen zu übernehmen.

b) *Übernahme eines weiteren Lautwertes aufgrund der Ähnlichkeit zweier Zeichen im Hieratischen :*

𓆓 gewinnt den Lautwert *psḏ* [4]. Cf. die hieratischen Formen : 𓆓 (*mꜣ*); 𓆓 (*psḏ*, « neun ») [5].
𓈙 hat die Lesung *śtj* [6]. Cf. im Hieratischen : 𓈙 [7].

Man könnte hier an einen Fehler des Vorzeichners denken : Aufgrund eines falschen Textverständnisses hätte er von zwei Möglichkeiten die falsche gewählt. Da aber in den meisten Fällen diejenige Hieroglyphe den zusätzlichen Lautwert an sich zog, welche in ihrer hieratischen Form am leichtesten wiederzuerkennen ist, könnte man auch ein Herleitungsprinzip in Erwägung ziehen.

(1) S. Gardiner, *Egyptian Grammar*³, Sign-List, D 32.
(2) *Esna* 77, 18 (S. 172, Zeile 2); Möller, *Hier. Pal.*, Nr. 618.
(3) *Esna*, 619, 28; Möller, *op. cit.*, III, Nr. 384 B.
(4) *BIFAO* 43, 115.
(5) Möller, *op. cit.*, III, Nr. 469 und 622/664.
(6) *BIFAO* 43, 115 (Obs.).
(7) Möller, *op. cit.*, II und III, Nr. 167.

XI Die Kombination mehrerer Prinzipien

Die Anwendung mehrerer Prinzipien wurde bereits in einigen der obengenannten Beispiele aufgezeigt. Innerhalb der zahlreichen Belege läßt sich unterscheiden :

a) *Simultane Anwendung*

𓇼 *psḏ*, « neun » [1]. Daß die Hieroglyphe unter den vielen Wörtern des Wortfeldes « leuchten » gerade *psḏ* direkt repräsentiert, das ist nur möglich, wenn gleichzeitig der Kontext klarstellt, daß nach dem Rebusprinzip *psḏ*, « neun », zu verstehen ist. Also :

𓇼 ← I
← IV : *psḏ*, « neun ».

Ein weiteres Beispiel [2] :

← I
𓇼 ← V (*ḫ* von *jꜣḫw*) : *ḫ*.
← VII

Die folgenden Beispiele sind nicht derartig einander bedingend simultan anzusetzen, aber auch bei ihnen wurden mit einiger Wahrscheinlichkeit mehrere Prinzipien in einem Arbeitsgang zur Anwendung gebracht, die Reihenfolge der Anwendung ist nicht eindeutig festzulegen :

𓃥 ← V : *sb* (von *sꜣb*);
← VII : *sp* [3]

𓀾 ← I : *fꜣj*;
← V : *f* [4].

← I : *ḳnd* (Determinativkonkretisierung) [5];
𓃬 ← VI : *ḳ*;
← VII : *k* [6].

(1) *BIFAO* 43, 102.
(2) *Esna*, 225 (45).
(3) *Wb.* III, 435.
(4) *Edf.* III, 88, 3.
(5) S. *Wb.* V, 56 f.
(6) *Esna*, 242 (11).

b) *Sukzessive Anwendung*

Ein Prinzip setzt an einem Lautwert an, der nach einem anderen Prinzip vorher bereits abgeleitet wurde; die Reihenfolge ist logisch eindeutig festzulegen, und höchstwahrscheinlich liegt zwischen der Anwendung der Prinzipien ein längerer Zeitraum :

← II : *sfḫ;* ← VI : *s* [1].

Der Lautwert *sfḫ* ist aus Edfu belegt, der Lautwert *š* erst aus den römerzeitlichen Inschriften des Esnatempels [2].

Abschließend noch einige Anmerkungen :

1. Die Prinzipien lassen sich auch bei Monogrammen [3] anwenden. Ein Beispiel [4] :
   ← I : *dj ʿnḫ*
   ← V : *mj* (partiell von : *mj)w*
   Also : *dj ʿnḫ mj Rʿ,* « mit Leben beschenkt wie Re ».
2. Rechnen muß man auch mit irrtümlicher Verwechslung ähnlicher Zeichen [5].
3. Ein gehäuftes Auftreten unüblicher und schwieriger Schreibungen findet sich in der Regel nur in bestimmten Kontexten und an bestimmten Stellen des Tempels [6].

D — Zur Frage nach dem Sinn und Zweck eines derartigen Schriftsystems.

Die Frage drängt sich geradezu auf, und es wurden bereits die verschiedensten Antworten vorgebracht. Sie alle lassen sich mehr oder weniger gut begründen, bzw. mit Gegenargumenten angreifen. Monokausale Betrachtungsweise ist also sicher fehl am Platze, und ich werde versuchen, die bisherigen Auffassungen sowohl kritisch als auch in einem denkbaren gegenseitigen Verhältnis darzustellen :

1. Die sich am spontansten einstellende Auffassung, ein solches Schriftsystem diene der Geheimhaltung, hat am wenigsten für sich. Denn die Texte enthalten nichts, was vor einer — der Hieroglyphenschrift sowieso unkundigen — Obrigkeit hätte verborgen werden müssen [7]. Und was die Bevölkerung anbelangt, sie hätte auch die in herkömmlicher

(1) *Esna*, 217 (28).
(2) Cf. auch *BIFAO* 56, 79.
(3) S. *BIFAO* 43, 117 ff.
(4) Aus dem Tempel von Dusch (Oase Charge), freundl. Mitteilung von J.C. Grenier.
(5) *BIFAO* 43, 66.
(6) S. Junker, *Schriftsystem*, 3 ff.; *Esna* I, 51.
(7) Cf. allenfalls : Fairman, *The Triumph of Horus*, 32 f.

Schreibweise abgefaßten Texte nicht lesen können, ganz abgesehen davon, daß ihr der Zutritt zu den inneren Tempelräumen verwehrt war. Geheimhaltung vor anderen Priestern? Die Ubereinstimmungen im Formular und im Inhalt der Texte beweisen, daß die Masse der Textvorlagen den Priesterschaften aller Tempel zur Verfügung stand. — Auch sind diejenigen Texte, welche im Dunkel oder Halbdunkel der oberen Raumhälften, der Krypten etc. kaum einsehbar waren, nicht etwa in leichter lesbarer Schreibweise gehalten [1]. — Wir müssen also von einem rein sachbezogenen Anliegen der Verfasser ausgehen.

2. Die in Bezug auf Ursprung und Wesen am ehesten zu akzeptierende Erklärung ist [2] : *Ein und dieselbe Schreibung sollte zusätzlich zur sprachlich-logischen eine bildlichvorstellungshafte Sinnentnahme provozieren.*
Letztere zielt auf Unterstützung, Erhöhung oder Erweiterung der ersteren.

Einige Beispiele :

ist Suffix in *twꜣw·f,* « seine (des Tempels) Säulen [3] ». Die Schreibung ist bewußt dem Kontext angepaßt worden, denn viel eher als oder vermittelt sie rein bildlich die Idee des Tragens.

šbꜣ, « Tür » [4]. Die Göttin ist mehr als eine bedeutungslose Trägerfigur. Es wird sich bei ihr um die Himmelsgöttin Nut handeln. Das ruft in den Sinn, daß der Tempel als Himmel gilt und daß die Götter durch die Tempeltüren in einen « irdischen Himmel » eintreten, so wie ihre Bas, die Gestirne, am kosmischen Himmel durch Mund und Vulva der Himmelsgöttin ein- und ausgehen.

Rʿ, « Re » [5]. Bei herkömmlicher Lesung erhält man *nb ḫpš,* « Herr der Kraft », ein bekanntes Götterepitheton; außerdem ist der Löwe eine Erscheinungsform des Sonnengottes.

Ḫnm, « Chnum » [6]. Die Schreibung begegnet in einem Text, der vom Darreichen des Lotus handelt. Sie vermittelt in knapper Bildsprache den wesentlichen symbolischen Gehalt der Lotusblüte, bzw. des Gottes auf der Lotusblüte; und im Text ist Chnum der jugendliche Sonnengott, der morgens auf einer Lotusblüte im Urozean aufgeht. So wird der im Zusammenhang wichtigste Wesenszug des Chnum bereits in der Schreibung seines Namens herausgestellt.

(1) Cf. auch Junker, *Schriftsystem*, 12 ff.
(2) S. Junker, *op. cit.*, 32; Gutbub, *BIFAO* 52, 57 ff.; Yoyotte, *RdE* 10, 88 f.; Sauneron, *Prêtres* 130 ff.
(3) *Edf.* III, 88, 3.
(4) *BIFAO* 43, 123.
(5) *Esna*, 155, 1. Zur Lesung s.o., S. 297.
(6) *Esna*, 272, 1.

Ḫnm, « Chnum » (1). In der Schreibung des Namens werden mit Töpferscheibe und (*mś*) (2) die unmittelbar folgenden Epitheta des Chnum vorweggenommen; denn in ihnen wird Chnum als töpfernder Schöpfergott und Gebärer aller Gebärenden angesprochen (3).

Manche Schreibungen vermitteln die Quintessenz eines Mythos :

Jn-ḥrt, « Onuris » (4). Das Auge und die Affengestalt des Gottes lenken den Sinn auf die Mythen um das zurückgeholte ferne Sonnenauge, in denen Onusir eine tragende Rolle zugeschrieben wurde (5).

dj ˁnḫ mj Rˁ, « mit Leben beschenkt wie Re » (6). Die Schreibung läßt jene Texte anklingen, in denen davon berichtet wird, daß der Kater (der Sonnengott in Gestalt eines Katers) einst durch Vernichtung des Sonnenfeindes das Leben des Re bewahrte (7).

Mit der verstärkten Einbeziehung der bildlichen Aussage werden die Möglichkeiten, die eines der beiden konstituierenden Elemente der Hieroglyphenschrift bietet, aufgegriffen und in bisher nicht dagewesenem Umfang sowie mit großer Konsequenz genutzt.

Die soeben genannte Erklärung umfaßt jedoch, soweit ich sehen kann, nicht die Masse jener Schreibungen. Deshalb sind — komplementär — zwei Erklärungen hinzuzunehmen.

3. Mit der anwachsenden Zahl der Schreibmöglichkeiten wird seich das Anliegen der dekorativen Schriftgestaltung (8) von der strengen Bindung an eine Bildaussage losgelöst und in zunehmendem Maße verselbständigt haben. Das gilt überall dort, wo eine zusätzliche Bildaussage noch nicht zu erkennen ist. Ich denke dabei an einen Teil der Monogramme und an Schreibungen wie und (9).

4. Verselbständigt haben wird sich auch die den Schreibungen zugrundeliegende Kreativität, bis hin zur reinen Freude am intellektuellen Spiel, am « Variatio delectat » (10).

(1) S.o., S. 299.
(2) S. auch den Tierlieb mit Zitzen.
(3) S. Derchain-Urteil, *GM* 27, 11 ff.
(4) *BIFAO* 43, 122.
(5) S. *RÄRG*, 545 ff.
(6) S.o., S. 306.
(7) *RÄRG*, 371; Rössler-Köhler, *Kap. 17 des äg. Totenbuches*, *GOF* IV, Bd. 10, 224 f.
(8) Cf. Junker, *Schriftsystem*, 12 ff.; *BIFAO* 43, 126. Die Schönheit und Vollkommenheit der Tempeldekoration preisen viele seiner Inschriften.
(9) *ASAE* 43, 238 (248 d); *BIFAO* 43, 117.
(10) Cf. Junker, *op. cit.*, 15.

Hat im vorgestellten Schriftsystem ein noch lebendiger Glaube — im Bresteben, auch auf dem Gebiet der Tempeldekoration sein Bestes zu geben — neue Ausdrucksmittel gefunden, oder deuten Freude am intellektuellen Spiel, an Formen, eher auf einen Verlust des Inhalts? Die Frage kann sicher nicht alleine mit dem Material der Tempelinschriften beantwortet werden.

LA NOURRICE : UN THÈME ICONOGRAPHIQUE

Florence MARUÉJOL

L'allaitement, thème iconographique privilégié du répertoire égyptien, a essentiellement attiré l'attention des auteurs sur les nourrices divines, laissant quelque peu dans l'ombre les nourrices humaines. Les nourrices divines ont été étudiées tant du point de vue de leur attitude [1] que de celui de leur rôle dans la théologie royale [2].

En ce qui concerne les nourrices humaines, le sujet a été abordé par H.W. Helck [3] et par H. Brunner [4] sous l'aspect social. En effet, ceux-ci ont pu constater que, à la XVIII[e] dynastie, les nourrices sont devenues de véritables personnages palatins, jouant un rôle social et politique important. Ainsi, leur relation à la famille royale ouvrait de brillantes carrières à leur mari et à leurs enfants, notamment dans l'armée ou dans le clergé, comme l'a souligné Helck [5]. En revanche, c'est l'aspect médical, et plus précisément pédiatrique, qui a intéressé F. Jonckheere [6].

Nous traiterons ici le sujet sous l'angle iconographique, en dressant tout d'abord l'inventaire des représentations qui nous sont connues jusqu'à la fin du Nouvel Empire, en excluant les vases anthropomorphes, ces derniers ne figurant pas les nourrices tandis qu'elles allaitent, mais avant ou après l'allaitement [7].

(1) Voir à ce propos H. Ranke, *JNES* 9, 1950, p. 228-236 qui a défini les deux attitudes adoptées par les nourrices divines.

(2) J. Leclant, *Actes du XXI[e] Congrès International des Orientalistes*, Paris, 1949, p. 62; *JNES* 10, 1951, p. 123-127; *Proceedings of the IX International Congress for the History of Religions*, Tokyo, 1960, p. 135-145; *Akten des XXIV. Internationalen Orientalisten-Kongresses*, Wiesbaden, 1959, p. 69-71; *BdE* 32, 1961, p. 104-129; J. Leclant a montré que l'allaitement intervient lorsque le roi passe d'une forme de vie à une autre. Il a ainsi reconnu trois « passages » qui s'effectuent lors de la naissance, puis du couronnement et enfin à la mort du roi.

(3) H.W. Helck, *Der Einfluss der Militärführer in der 18. Ägyptischen Dynastie*, Leipzig, 1939, p. 66-70.

(4) H. Brunner, *Altägyptische Erziehung*, Wiesbaden, 1957, p. 24.

(5) Helck, *Militärführer*, p. 69-70.

(6) F. Jonckheere, *Aesculape*, Paris, oct. 1955, p. 203-213.

(7) J. Sainte-Fare-Garnot, *Mélanges Charles Picard*, II, Paris, 1949, p. 905-916; C. Desroches-Noblecourt, *RdE* 9, 1952, p. 49-67; E. Brunner-Traut, *Die Welt des Orients* 5, 1969-1970, p. 145-164.

STATUES ET STATUETTES

ANCIEN EMPIRE :

1) Statuette; calcaire; h : 0,105 m; Saqqarah, serdab de Ne-inpw-kaw; Ve Dyn.; (M.M.A., New-York, n° 26.7.1405).

Bibl. : Breasted, J.H., *Egyptian Servant Statues,* Washington, 1948, p. 97.
Smith, W.S., *A History of Egyptian Sculpture and Painting in the Old Kingdom,* Londres, 1946, p. 101, pl. 27 d.
Vandier, J., *Manuel,* III, pl. XX, 6, p. 69.

2) Statuette; calcaire; h : 0,072 m; Licht; provenance exacte inconnue; (M.M.A., New-York, n° 22.2.35).

Bibl. : Breasted, *Egyptian Servant Statues,* p. 56, pl. 49 a.
Vandier, *Manuel,* III, p. 98, pl. XL, 5.
Wenig, S., *La femme dans l'ancienne Egypte,* Paris, 1967, p. 47, fig. 26.

MOYEN EMPIRE :

3) Statuette; calcaire; h : 0,013 m; provenance inconnue; (University College, Londres, UC 16642).

Bibl. : Page, A., *Egyptian Sculpture, Archaic to Saite,* Londres, 1976, p. 36, fig. 39.

4) Statuette; serpentine; h : 0,062 m; provenance inconnue; (University College, Londres, UC 16643).

Bibl. : Page, *Egyptian Sculpture,* p. 37, fig. 40.

5) Statuette; calcaire avec traces de peinture rouge; h : 0,116 m; provenance inconnue; (Brooklyn Museum, New-York, n° 51,224).

Bibl. : Five Years of Collecting Egyptian Art, 1951-1956, The Brooklyn Museum, New-York, 1956, p. 4-5, pl. 13.
Vandier, *Manuel,* III, p. 240, pl. LXXXI.

6) Statuette de la princesse Sebeknakht; cuivre; h : 0,095 m; provenance inconnue; XIIe Dyn.; (Brooklyn Museum, New-York, n° 43.137).

Bibl. : Cooney, J.D., *Egyptian Art in the Brooklyn Museum Collection,* The Brooklyn Museum, New-York, 1952, fig. 28.
Wenig, *La femme dans l'ancienne Egypte,* p. 47, fig. 26.

NOUVEL EMPIRE :

7) Statue représentant Hatshepsout et sa nourrice Sîtrê; calcaire; h : 1,56 m; Deir el-Bahari, chapelle d'Hathor (?); XVIIIe Dyn.; (Caire, JE 56264).

Bibl. : PM, *TB,* II, p. 371.

Hornemann, B., *Types of Ancient Egyptian Statuary,* V, pl. 1273.
Leclant, J., *Proceedings of the IX International Congress for the History of Religions,* Tokyo, 1960, p. 141.
Winlock, H., *The Metropolitan Museum of Art, The Egyptian Expedition 1930-1931, Bulletin M.M.A.,* 1932, p. 10, fig. 6.

8) Statuette; calcaire; h : 0,153 m; fin XVIIIe ou début XIXe dyn.; (British Museum, Londres); K. Michalowski ne précise ni la provenance, ni le numéro d'inventaire du document.

Bibl. : Michalowski, K., *L'art de l'ancienne Egypte,* Paris, 1968, p. 407, n° 526.

BAS-RELIEFS ET STÈLES

ANCIEN EMPIRE :

9) Saqqarah, mastaba de Ptahhotep, n° 31 de Lepsius; salle A; mur est.

Bibl. : LD, II, pl. 104.
Vandier, *Manuel,* V, fig. 296, 4.

10) Stèle fausse-porte; calcaire; l : 0,9 m; h : 0,55 m; provenance inconnue; IVe Dyn. d'après Wreszinski et fin de l'Ancien Empire d'après « *Führer durch das Berliner Aegyptische Museum* »; (Berlin inv. 13466).

Bibl. : Aegyptische Inschriften aus den königlichen Museen zu Berlin, I, Leipzig, 1913, p. 83.
Führer durch das Berliner Aegyptische Museum, Berlin, 1961, p. 43, pl. 15.
Wreszinski, W., *Atlas,* I, pl. 383.

11) Saqqarah, mastaba de Kagemni; mur ouest du hall à piliers, fin Ve / début VIe Dyn.

Bibl. : Firth, C.M., Gunn, B., *Excavations at Saqqara,* II, Le Caire, 1926, pl. 53.
Vandier, *Manuel,* V, fig. 295, 1.
Wreszinski, *Atlas,* III, p. 253-254.

12) Relief; calcaire; provenant du mastaba d'Ipy à Saqqarah-sud; VIe Dyn.; (Caire JE 1536).

Bibl. : Klebs, L., *Die Reliefs des alten Reiches* (2980-2475 *v. Chr.*), Heidelberg, 1915, p. 13, n. 3.
Smith, *History of Egyptian Sculpture and Painting,* p. 299.
Vandier, *Manuel,* V, p. 775, pl. XXXIX, fig. 301.
Wreszinski, *Atlas,* III, pl. III, p. 263-264.

NOUVEL EMPIRE :

13) Stèle représentant Nebt-ka-beny; calcaire; h : 0,665 m; l : 0,41 m; Abydos; XVIIIe Dyn.; (Caire CG 34117).

Bibl. : Lacau, P., *C.G.C.,* n° 34117, p. 169-170.
Legrain, G., *Répertoire généalogique et onomastique du Musée du Caire,* Genève, 1908, n° 261, p. 149-150.
Mariette, A., *Abydos,* II, Paris, 1869, pl. 49 [1].
Mariette, *Catalogue général des monuments d'Abydos,* Paris, 1880, n° 1108, p. 406.

14) Stèle de Pen-Amen; provenance?; XVIIIe Dyn. (Aménophis Ier); (Louvre E.3447).

Bibl. : Bruyère, B., *BIFAO* 22, 1923, p. 126, fig. 3.
Ranke, H., *JNES* 9, 1950, p. 234 n. 41.

15) Dra Abu el-Naga; tombe anonyme 143; XVIIIe Dyn. (Thoutmosis III / Aménophis II).

Bibl. : PM, *TB,* I^1, p. 257, (6).
Vandier, *Manuel,* V, p. 993 et t. IV, fig. 313, 2.

16) Stèle anépigraphe; calcaire; h : 0,38 m; l : 0,25 m; provenance inconnue; XVIIIe Dyn.; (Caire CG 34125).

Bibl. : Lacau, *C.G.C.,* n° 34125, pl. LIV.
Ranke, *JNES* 9, 1950, p. 235 n. 52.
Vandier, *Manuel,* II^1, p. 509, fig. 302.

[1] Noter que la planche de Mariette reproduit la stèle à l'envers.

17) Relief; calcaire; carré d'environ 7 cm de côté; Tell el Amarna; XVIIIe Dyn.; (British Museum, Londres, n° 15973).

Bibl. : Hall, H.R., *JEA* 17, 1931, p. 22, pl. 15.
Ranke, *JNES* 9, 1950, p. 234 n. 41.

18) Fragment de relief représentant la reine Néfertiti; calcaire; l : 0,3 m; provient du grand palais d'Amarna; (Brooklyn Museum, New-York, n° 37.405).

Bibl. : Cooney, *Egyptian Art in the Brooklyn Museum Collection,* fig. 41.
Jonckheere, F., *Aesculape,* Pairs, oct. 1955, p. 207-208, n. 19.

19) Relief représentant Méritaton; nécropole de Tell el Amarna, tombe d'Aménophis IV, chambre Y, paroi A.

Bibl. : Bouriant, U., Legrain, G., Jéquier, G., *Monuments pour servir au culte d'Atonou en Egypte,* MIFAO 8, Le Caire, 1903, p. 21-23, pl. IX.

Doc. 19.

20) Relief; provenance inconnue; (Berlin 14150).

Bibl. : Wreszinski, *Atlas,* III, p. 254.

21) Stèle; calcaire; h : 0,36 m; l : 0,34 m; Abydos; (Caire CG 34079).

Bibl. : Lacau, *C.G.C.,* n° 34079, pl. XL, p. 126-127.

22) Relief; calcaire; h : 0,19 m; l : 0,13 m; provenance inconnue; XVIIIe Dyn.

Bibl. : *Art égyptien, Collection du Docteur Fouquet,* p. 3, pl. IV.
Chassinat, E., *Les antiquités égyptiennes de la Collection Fouquet,* Paris, 1922, p. 23, pl. XI.

PEINTURES ET OSTRACA

MOYEN EMPIRE :

23) Peinture; Béni Hassan; tombe de Baqt, n° 15; XIe Dyn.

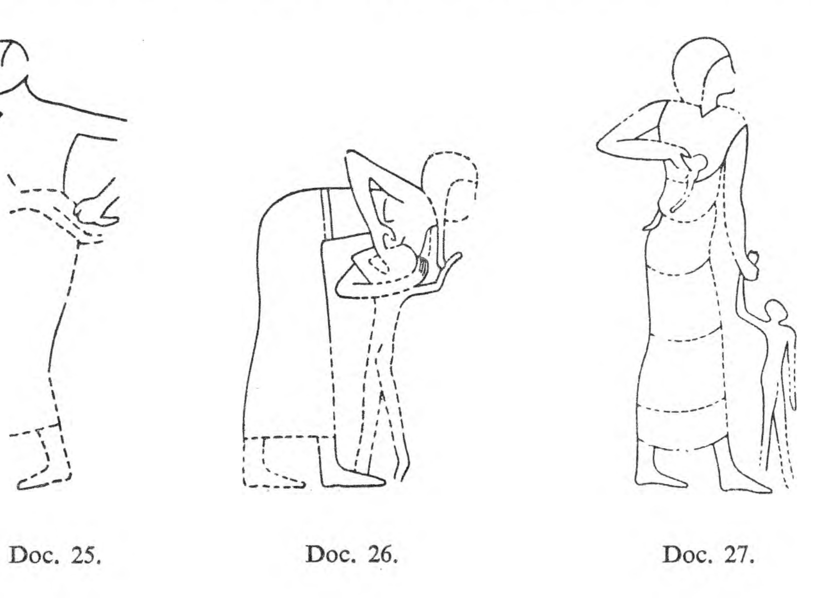
Bibl. : Griffith, F.L., Newberry, P., *Beni Hasan,* II, Londres, 1894, pl. VII.

24) Peinture; Béni Hassan; tombe de Khéty, n° 17; XIe Dyn.

Bibl. : Griffith, Newberry, *Beni Hasan,* II, pl. XVI.

25, **26**, **27**) Peintures; Gournah; tombe de Rekhmirê, n° 100; passage, mur sud, moitié est; XVIIIe Dyn. (Thoutmosis III / Aménophis II).

Bibl. : Davies, N. de G., *Paintings from the Tomb of Rekh-mi-Re at Thebes,* New-York, 1935, pl. XXIII.
Davies, *The Tomb of Rekh-mi-Re at Thebes,* New-York, 1943, vol. I, p. 47; vol. II, pl. LVII.
Pour le document 26, cf. Ranke, *JNES* 9, 1950, p. 234, n. 41 qui renvoie à *Bull. M.M.A.,* Déc. 1928, « The Egyptian Expedition 1927-1928 », p. 41.



Doc. 25. Doc. 26. Doc. 27.

28) Peinture représentant Aménophis II et sa nourrice Amen-em-Opet; Gournah; tombe de Kenamon, n° 93, XVIIIe Dyn.

Bibl. : PM, *TB,* I^1, p. 192 (16).
Davies, N. de G., *The Tomb of Kenamun at Thebes,* I, New-York, 1973, p. 19-20, pl. IX.
Leclant, J., *Proceedings of the IX International Congress for the History of Religions,* p. 141.
Wreszinski, *Atlas,* I, pl. 298.

29) Ostracon; calcaire; Deir el-Medineh; XVIIIe Dyn., époque amarnienne (?); (British Museum, Londres, n° 8506).

Bibl. : Birch, S., *Inscriptions in the Hieratic and Demotic Character,* Londres, 1868, p. 5, pl. VI.
Bruyère, *BIFAO* 22, 1923, p. 123-125, fig. 2.

30) Ostracon; calcaire; Deir el-Medineh; XXe Dyn.; (Musée Agricole, Le Caire).

Bibl. : Vandier d'Abbadie, J., *Catalogue des ostracas figurés de Deir el Medineh,* Doc. FIFAO 2/2, Le Caire, 1937, p. 70, pl. LII.
Wenig, *La femme dans l'ancienne Egypte,* p. 27.

31) Ostracon; calcaire; Deir el-Medineh; (Collection particulière).

Bibl. : Vandier d'Abbadie, *Doc. FIFAO* 2/2, p. 71, pl. LIII.

32) Ostracon; calcaire; Deir el-Medineh; (Institut Français d'Archéologie Orientale).

Bibl. : Vandier d'Abbadie, *Doc. FIFAO* 2/4, Le Caire, 1959, n° 2858, p. 187, pl. CXX.

On ajoutera quelques représentations inédites figurant dans des tombes thébaines [1] :

33) Gournah, tombe d'Amenemhab, n° 85, cf. PM, *TB,* I^1, p. 172 (16).

34) Même tombe que ci-dessus, cf. PM, *TB,* I^1, p. 173 C.

35) Gournah, tombe n° 350, cf. PM, *TB,* I^1, p. 417.

36) Dra Abu el-Naga, tombe de Amenkhaemweset, n° A II, cf. PM, *TB,* I^1, p. 450.

* * *

Les constatations, qui s'imposent à la suite de cet inventaire, revêtent un double caractère, archéologique et ethnologique.

Ainsi, les nourrices nous sont essentiellement connues par les représentations et le matériel funéraires. Dans les tombes, leur image contribuait à recréer dans l'au-delà l'univers familier du défunt au même titre que les personnages conçus pour son entretien

[1] On notera que la référence PM, *TB,* I^1, p. 112 (7) concernant la tombe de Userhat, n° 56 à Gournah, ne se rapporte pas à une scène d'allaitement à proprement parler. Comme nous avons pu le constater sur place, trois femmes assises sur un siège, l'une à la suite de l'autre, tiennent un enfant sur leurs genoux, mais ne l'allaitent pas.

ou ses distractions (cf. *Doc.* **9**, **11**, **12**, **23**, **24**). Ce n'est qu'avec l'importance conférée aux nourrices à la XVIIIe dynastie qu'apparaît la personnalisation. On ne représente plus seulement un élément du décor de la vie quotidienne, mais le personnage lui-même dans toute la noblesse du geste accompli, attestant du lien étroit de la nourrice au nourrisson (cf. *Doc.* **7**, **13**, **14**, **18**, **19**, **28**).

D'autre part, cet inventaire nous renseigne sur l'attitude de la femme qui allaite. F. Jonckheere [1] a mis en évidence deux des positions fondamentales de la nourrice : elle est soit à même le sol, soit assise sur un siège. Les variantes introduites par l'iconographie l'ont amené à classer les représentations en cinq types.

Les trois premiers types montrent la nourrice à même le sol :

a) la femme est agenouillée, les jambes repliées sous elle, assise sur ses talons. Les cuisses servent de support au nourrisson; cf. *Doc.* **4**, **9**, **12**, **14**, **15**, **20**, **21**, **23**.

b) la femme est accroupie, une jambe repliée sous elle, le pied tourné vers l'extérieur. L'autre jambe est dressée. Le genou forme alors un dossier pour le corps de l'enfant; cf. *Doc.* **1**, **2**, **3**, **5**, **6**, **24**.

c) la femme est accroupie à la façon d'une statue-cube et porte son nourrisson dans l'angle formé par son abdomen et ses cuisses; cf. *Doc.* **17**.

Les deux types suivants figurent la nourrice assise sur un siège :

d) les pieds posés à plat sur le sol, les genoux au même niveau. L'enfant est assis sur les genoux de sa mère, les deux jambes pendant du même côté; cf. *Doc.* **8**, **10**, **11**, **13**, **16**, **31**.

e) les pieds reposent cette fois sur un coussin. Un pied est posé sur la pointe, sans entraîner cependant de décalage dans le niveau des genoux. L'enfant conserve la même position que dans le type précédent; cf. *Doc.* **29**, **30**, **32**.

Nous pouvons ajouter à cela une troisième position figurant la nourrice debout dont toutes les représentations que nous connaissons datent du Nouvel Empire. Nous les répartirons en trois types :

f) la nourrice est debout, la tête et le buste légèrement penchés vers le nourrisson. L'enfant est porté par le bras gauche de la femme qui lui présente le sein de la main droite (*Doc.* **17** et **25**).

(1) Jonckheere, *Aesculape*, oct. 1955, p. 203-213.

g) la femme est debout, regardant devant elle et bien droite. Son bras gauche pend le long du corps, sa main tient dans un cas la longe d'un animal (*Doc.* **22**), dans l'autre la main d'un enfant (*Doc.* **27**). De la main droite, elle offre le sein. Mais la particularité de ces deux documents réside dans la manière dont est porté le nourrisson. La femme du Doc. **22** porte son enfant dans un sac suspendu à son cou tandis que la nourrice du Doc. **27** l'a placé dans un repli de sa robe très moulante et seuls une jambe, un bras et la tête du nourrisson sortent de cet ingénieux moyen de transport. L'enfant porté de cette façon n'occasionne pas de gêne pour la mère, lui permet de continuer à marcher et d'éviter de s'asseoir pour remplir ses devoirs maternels.

h) la femme est debout, le corps plié à angle droit afin de donner le sein à un enfant dressé sur la pointe des pieds pour l'atteindre. L'enfant n'est plus un nourrisson et semble même avoir dépassé l'âge de trois ans considéré comme le moment du sevrage, (*Doc.* **26**).

Le document **18**, la reine Néfertiti allaitant une princesse est dans un état trop fragmentaire pour qu'on puisse le ranger parmi l'un de ces types. Les documents **7** et **28** se rapprochent du type *d*, mais compte-tenu de la qualité du nourrisson, il s'agit d'Hatshepsout et d'Aménophis II, l'artiste a pris modèle sur l'une des deux attitudes figurant Pharaon allaité par une déesse : la nourrice est assise majestueusement sur un trône, le roi enfant assis bien droit sur ses genoux.

Le type *c* (*Doc.* **17**) d'époque amarnienne atteste bien le caractère imaginatif et l'attirance pour l'« anecdote » qui sont, on le sait, un des aspects caractéristiques de cette période.

Le type *h* est également exceptionnel ce qu'explique fort aisément l'inconfort de la position adoptée (*Doc.* **26**).

Les types *f* et *g* (*Doc.* **17**, **22**, **25**, **27**) ne nous ont livré que peu d'exemples appartenant tous à la XVIIIe dynastie.

En ce qui concerne les femmes assises sur un siège, types *d* et *e*, si l'attitude générale en est connue dès l'Ancien Empire (*Doc.* **10** et **11**), elle fut surtout attestée au Nouvel Empire (*Doc.* **8**, **13**, **16**, **29**, **30**, **32**), le Moyen Empire ne nous en ayant pas livré d'exemples.

Les types *a* et *b* sont ceux qui ont le plus fréquemment suscité l'intérêt des artistes. Le type *b*, fréquent à l'Ancien et au Moyen Empire, ne fut cependant pas repris au Nouvel Empire. En revanche, le type *a* est le seul qui se rencontre de l'Ancien au Nouvel Empire. C'est aussi celui qui compte le plus grand nombre de représentations. Ce fut donc, nous semble-t-il, la position adoptée de préférence par la nourrice de l'ancienne Egypte.

NOTES DE LEXIQUE ÉGYPTIEN ET COPTE

Gérard ROQUET
(CNRS-PARIS)

à W. VYCICHL

« N'insiste pas trop quant au projet d'impression du *Dictionnaire copte*. Je t'ai déjà dit que je n'avais pas le temps de le mettre en état de paraître, ayant des choses bien plus importantes à faire, que de croquer des *mots*, quand j'ai la possibilité de mettre les deux mains sur les *choses.* »

CHAMPOLLION (25 janvier 1826)

(*Bibliothèque égyptologique* 30.276)

Sommaire

0 Bibliographie d'ensemble.

Bloch, O. et von Wartburg, W.
1964[4] : *Dictionnaire étymologique de la langue française*, Presses Universitaires de France, Paris.
Burchardt, M.
Die altkanaanäischen Fremdworte und Eigennamen im Aegyptischen.
1909 : I
1910 : II. Leipzig.
Černý, J.
1976 : *Coptic Etymological Dictionary*. Cambridge.
Chantraine, P. (et collaborateurs)
1968-1980 : *Dictionnaire étymologique de la langue grecque. Histoire des mots.* Klincksieck, Paris.
Cohen, M.
1947[1], 1969[2] : *Essai comparatif sur le vocabulaire et la phonétique du chamito-sémitique.* H. Champion, Paris.
Crum, W.E.
1926 : *The Monastery of Epiphanius at Thebes* I, II. New-York.
1939 : *A Coptic Dictionary*. Oxford.
Drower, E.S. et Macuch, R.
1963 : *A Mandaic Dictionary*. Oxford.
Edel, E.
1955-64 : *Altägyptische Grammatik*. Roma.
Erichsen, W.
1954 : *Demotisches Glossar*. Copenhagen.
Ernout, A. et Meillet A.
1967[4] : *Dictionnaire étymologique de la langue latine. Histoire des mots.* Klincksieck, Paris.
Gesenius, W. et Buhl, F.
1962[17] : *Hebraïsches und Aramäisches Handwörterbuch über das alte Testament.* Berlin/ Göttingen/Heidelberg.
Gignac, F.T.
1976 : *A Grammar of the Greek Papyri of the Roman and Byzantine Periods. I. Phonology.* Cisalpino-Goliardica, Milan.
Kahle, P.E.
1954 : *Bala'izah*. London.
Kuentz, C.
1929 : Recension de Hillelson, S. 1925 : *Sudan Arabic : English-Arabic Vocabulary*. London, dans *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris* 29. 256-262.
Munier, H.
1930 : *La Scala copte 44 de la Bibliothèque Nationale de Paris. Transcription et vocabulaire. I. Transcription.* BdEC 2. Le Caire.

Osing, J.
1976 : *Die Nominalbildung des Ägyptischen*. Mainz/Rhein.
1978 : Recension de Černý 1976 : *Coptic Etymological Dictionary*, dans *JEA* 64. 186-189.
Rössler, O.
1971 : « Das Ägyptische als semitische Sprache » dans Altheim, F. et Stiehl, R. (éd.) *Christentum am Rotenmeer*, I. Berlin/New-York, pp. 264-326.
Roth-Laly, A.
1969-1972 : *Lexique des parlers arabes tchado-soudanais*. CNRS, Paris.
Sethe, K.
1899 : *Das aegyptische Verbum*. Leipzig.
Vergote, J.
1973 : *Grammaire copte*. Ia; Ib. Louvain.
Weinreich, U.
1953 : *Languages in Contact. Findings and Problems.* Mouton 1974[8], La Haye / Paris.
Westendorf, W.
1965-1977 : *Koptisches Handwörterbuch*, 1-7. Heidelberg.

NB : dans les références incorporées au texte, on abrégera ainsi 1973 : '73.

1 ϫⲁⲥϥⲉ « réparation » et le schème sous-jacent.

1 Dans les procès étymologiques, une attestation nette, ancienne, peut suffire à donner à une forme récente une profondeur chronologique insoupçonnée, en dépit du hiatus documentaire.

Tel est le cas illustré par le copte ϫⲁⲥϥⲉ «réparation», jusqu'alors relevé en trois textes saʿidiques (Crum "39 : 790b). Les deux passages bibliques visent la restauration de la Maison de Dieu effectuée l'une sous le grand-prêtre Onias, selon *Ecclésiastique* 50 : 1, l'autre par le roi Joas, selon *2 Chroniques* 24 : 4. De ce dernier texte, la Scala copte Paris 44 (Munier "30 : p. 226, l. 54-55) donne la leçon suivante :

(1) « Il advint, après cela, que Joas eut à cœur / *ἐπισκευάσαι τὸν οἶκον κυρίου* / ⲉ̀ϫⲓ ⲧϫⲁⲥϥⲉ ⲙ̀ⲡⲏⲓ ⲙ̀ⲡⲟ̅ⲥ̅ / d'effectuer la réparation de la maison du Seigneur ».

On remonte l'étymologie de ce mot rare au démotique (Černý, "76 : 320. — Westendorf "65-77 : 435).

2 Grâce à la récente publication du maṣṭaba de Nj-ʿnḫ-Ḫnm et de Ḫnm-ḥtp, l'on est désormais à même de faire état d'un texte et d'une scène iconographiée de la fin de la 5ᵉ dynastie, l'un et l'autre apportant la preuve éloquente de ce que bien souvent le copte conserve intacte ou révèle la modalité la plus concrète du sens de base d'une racine, ancrée depuis toujours dans la tradition vivante des parlers d'Egypte :

(2) Moussa, Altenmüller "77 : pl. 31; 36; fig. 12; p. 96. — Pour les formes de *ḏsf* en *CT* VI 17 *m*, voir Bidoli "76 : 90; 93. — *Ḏsf*, répertorié chez Meeks "80 : 77.5276.
Le fléchage signale l'ordre et le sens de la lecture!

ḏsf jꜣdt jn wḥʿ ḥr zꜣ

« réparation du filet par le pêcheur au pacage ».

3 Sur cette racine ancienne donc, le copte conserve un dérivé féminin morphologiquement symétrique de nominaux à rapporter à un schème productif. Par la liste qui suit, déjà riche mais incomplète, je voudrais alors poser les questions suivantes : sachant

que le saʿidique présente -ⲁ- dans un schème ʹCⲁCˆCⲉ, quelle va être la distribution interdialectale des *scriptae* de la voyelle dans la syllabe accentuée? Cette distribution offre-t-elle une régularité significative?

Il importe de faire valoir dans le raisonnement le plus grand nombre de variantes graphiques d'une unité lexicale présumée identique. A partir du codage graphique copte, la réflexion prend appui sur l'ensemble du réseau des oppositions vocaliques mis alors en évidence : c'est cette seule variation qui, par sa cohérence, est estimée apte à fonder une reconstruction éventuelle.

(3)				S	ⲙⲁϫ.ⲉ	
				B	ⲙⲁϫ.ⲓ	
				B	ⲙⲁϣ.ⲓ, masc. en copte	
			« cognée »	soit	*m-ḏꜣ-t* (AE[1])	
(4)	M	ⲛⲉⲡⲛⲉ		S	ⲛⲁⲡⲛⲉ	
			« grain »	soit	*n-pn-t* (Pyr)	
(5)	AS	ⲛⲉ.ϫⲉ		S	ⲛⲁϫϩⲉ	
	A	ⲛⲉⲉϫⲉ		S	ⲛⲁⲁϫⲉ	
	F	ⲛⲉ.ϫⲓ		S	ⲛⲁ.ϫⲉ	
				B	ⲛⲁϫϩⲓ	
			« dent »	soit	*n-ḏḥ-t/nḥḏt* (AE)	
(6)	B	ⲉⲥⲕⲓ		S	ⲁⲥⲕⲉ	
			« retard »	sur	J-SQ	
(7)	ALS	ⲉⲥⲡⲉ		S	ⲁⲥⲡⲉ	
				B	ⲁⲥⲡⲓ	
			« parler, langue »	soit	*j-sp-t*	
(8)				B	ⲁϭⲛⲓ	
				B	ⲁϫⲛⲓ	masc., et fém.
			« tache »	sur	ʿ-ḎN	

(1) On remontera aux attestations les plus hautes du mot, chez Junker ("44 : *Gîza* VII, 58) ; .

(9)	F	ⲕⲉⲏⲥⲓ	V	ⲕⲁⲏⲥⲉ
	F	ⲕⲏⲓⲥⲓ	B	ⲕⲁⲓⲥⲓ
			S	ⲕⲁⲓⲥⲉ
	AL	ⲕⲉⲉⲥⲉ		
	S	ⲕⲉ.ⲥⲉ		
		« soin au défunt »	sur	Q-RS
(10)			S	ⲡⲁⲧⲥⲉ
			B	ⲡⲁⲧⲥⲓ
			B	ⲫⲁⲧⲥⲓ
		« planche »	sur	P-DS
(11)	ALS	ⲡⲉ.ϣⲉ	SF	ⲡⲁ.ϣⲉ
	F	ⲡⲉ.ϣⲓ	S^f	ⲡⲁ.ϣⲓ
	Thèbes	ⲡⲏ.ϣⲉ	B	ⲫⲁ.ϣⲓ
	S	ⲡⲓ.ϣⲉ		
		« division; moitié »	sur	P-SŠ
(12)	S	ⲕⲓⲑⲉ	S	ϭⲁⲧϩⲉ
		« trou »	sur	Q-DḤ
(13)			S	ⲡⲁϣⲛⲉ(ⲥ)
			B	ⲫⲁϣⲛⲓ
		« service, ordination »	sur	P-ŠN
(14)	LS	ⲡⲉϭⲥⲉ	S	ⲡⲁϭⲥⲉ
			S	ⲡⲁⲧⲥⲉ
		« crachat »	sur	P-GS / psg
(15)	A	ⲧⲉⲝⲉ	S	ⲧⲁⲕⲥⲉ
	SL	ⲧⲉϭⲥⲉ	SS^f	ⲧⲁϭⲥⲉ
	SLMF	ⲧⲉϭⲥⲓ		
	S^f	ⲧⲉϭⲥⲏ		
	F	ⲧⲉⲧⲥⲓ	S	ⲧⲁⲧⲥⲉ
	P.Morg.	ⲧⲏⲧⲥⲓ	B	ⲧⲁⲧⲥⲓ
		« trace, empreinte de pas »	sur	D-GS

(16)	F	ⲟⲩⲉⲥⲟⲩⲓ	S	ⲟⲩⲁⲥϥⲉ
		« paresse, oisiveté »	sur	W-SF
(17)	F	ⲟⲩⲉⲧⲃⲓ	S	ⲟⲩⲁⲧⲃⲉ
	M	ⲟⲩⲉⲧϥⲉ	S	ⲟⲩⲁⲧϥⲉ
		« trou »	sur	W-TF / wft
(18)			B	ⲟⲩⲁⲑⲛⲓ
		« trou »		W-TN
(19)	L	ⲟⲩⲉϣⲧⲉ	SL	ⲟⲩⲁϣⲧⲉ
		« adoration, révérence »	sur	W-ŠD
(20)	A	ϫⲉⲧⲙⲉ	S	ϫⲁⲧⲙⲉ
		« tas, monceau »	sur	Ḏ-DM / ḏdb
(21)	AL	ϫⲉⲧϥⲉ	S	ϫⲁⲧϥⲉ
		ϫⲉϥⲧⲉ	S	ϫⲁⲧⲃⲉ
	F	ϫⲉⲧϥⲓ	B	ϫⲁⲧϥⲓ
	S^f	ϫⲉⲧⲃⲓ	B	ϭⲁⲧϥⲓ
		« reptile »	sur	Ḏ-DF
(22)			S	ϫⲁⲥϥⲉ
		« réparation »	sur	Ḏ-SF

Distribution des

— voy. allographes	-ⲏ-	
	-ⲓ-	
— voy. dominantes	-ⲉ-	-ⲁ-
Thème	'1 — 23 +	'1 — 23 +
Morphème externe	+ ⲉ/ⲓ	+ ⲉ/ⲓ

4 Reconstructions proposées, depuis 1955, des exemples sus-mentionnés.

	Syllabe accentuée : posent	ˈe	ˈu	ˈe/u	ˈi/u	ˈe/i	ˈi
(3)	Osing ''76 : 790	+					
(4)	Osing : 749 et 211		+				
(5)	Edel ''55-64 : § 256 N						+
	Vergote ''73b : p. 156						+
	Osing : 211; 395; 398; 422; 748-749		+				
(6)	Vergote ''59 : 14. — ''73b : p. 136						+
	Osing : 80					+	
(7)	(Néant).						
(8)	Osing : 140				+		
(9)	Vergote ''73b : p. 39; 48; 135						+
	Osing : 81; 424; 428					+	
	Roquet ''79 : 454						+
(10)	Osing : 230			+			
(11)	Vergote ''59 : 14. — ''73b : p. 110; 135						+
	Osing : 230; 386		+				
(12)	Osing : 231; 796			+			
(13)	Osing : 80; 331					+	
(14)	Vergote ''59 : 14						+
	Osing : 230			+			
(15)	Osing : 81					+	
(16)	Osing : 84				+		
(17)	Osing : 229; 777; 788		+				
(18)	Osing : 229; 778		+				
(19)	Vergote ''73b : p. 136						+
	Osing : 80; 878					+	
(20)	Déjà Spiegelberg ''26 : *ZÄS* 62.44						+
	Vergote ''59 : 14. — ''73b : p. 110; 135						+
	Osing : 231		+	+			
(21)	Vergote ''73b : p. 110; 147						+
	Osing : 138; 613; 628				+		
(22)	(Néant).						

5 Dans l'ensemble morphologique sus-mentionné, défini par des correspondances interdialectales régulières quant à la voyelle de la syllabe accentuée -ⲉ- (allographes rares -ⲏ/ⲓ-) : -ⲁ-, l'intégration du dérivé étudié ϫⲁⲥϥⲉ est manifeste.

En outre, il est clair que ces dérivés ne sont pas synchrones quant à leur production historique dans le lexique.

Mais tous ont même rang dérivationnel et ils s'intègrent à ce titre dans une structure sous-jacente identique : soit le schème ˈCvCˆCa. Ils sont *isomorphes* et c'est ce point crucial qui importe ici. La détermination de la valeur ultime — ancienne — à assigner à ˈ-v- relève d'un raisonnement qui mettrait en question *toute* l'économie de la morphologie dérivationnelle. D'autres ensembles morphologiques seraient alors à prendre en compte nécessairement. Tel n'est pas l'objet de ces notes.

Mais rapprocher d'un trait de plume deux unités lexicales ou une unité lexicale et son étymon présumé n'est sans doute pas suffisant : il incombe d'interpréter toute équation étymologique « nouvelle » en remontant le plus loin possible dans les structures de la morphologie dérivationnelle. Le hiatus documentaire est sans incidence sur ce niveau d'analyse.

C'est sur ces deux points qu'il convenait de mettre l'accent.

6 Références bibliographiques.

Bidoli, D.
1976 : *Die Sprüche der Fangnetze in den Altägyptischen Sargtexten.* Glückstadt.
Meeks, D.
1980 : *Année lexicographique.* Tome 1 (*1977*). Paris.
Moussa, A. et Altenmüller, H.
1977 : *Das Grab des Nianchchnum und Chnumhotep.* Mainz am Rhein.
Roquet, G.
1979 : « Chronologie relative ... », dans *Hommages à Serge Sauneron.* I. Le Caire.
Vergote, J.
1959 : « Où en est la vocalisation de l'égyptien? », dans *BIFAO* 58. 1-19.

2 Ougaritique *mrḥ*, égyptien *mrḫ* « lance ». — Rappel.

1 Les données relatives au nom de la « lance » permettent de mettre en regard les formes suivantes :

A. — (23) n. ég. [hiéroglyphes] $m^{+}r^{+}ḫ^{+}$ (Burchardt ''09 : § 166; ''10 : n° 477); SB — ⲙⲉⲣⲉϩ; A — ⲙⲉⲣⲏϩ; L — ⲃⲉⲣⲏϩ; S — ⲙⲉⲣϩ « lance »; S — ⲙⲣⲏϩ « flèche du chariot »; et ⲣⲙϩⲛϩ « flèche »; sur ce mot, Osing ''78 : 189.

A (A), il est admis d'assigner pour étymon le sémitique et l'on allègue (Černý ''76 : 90. — Westendorf ''65-77 : 102) les formes :

B. — (24) hb. רֹמַח *rōmaḥ;* aram. רֻמְחָא *rumḥa;* syr. ܪܘܡܚܐ *rumḥā;* ar. رُمْح *rumḥ;* éthiopien, soit geʿez ረምሕ *ramḥ;* geʿez et tigré ርምሕ *remḥ.* — J'ajoute mandéen *rumuḥ,* d'après Drower, Macuch ''63 : 430.

La métathèse rm/mr est tenue pour propre à l'égyptien : W. Max Müller 1893, ap. Gesenius, Buhl ''62[17] : 762; Vycichl ''58 : 150; ''59 : 73; Osing ''76 : 12; 380; 456. — Très nuancé sur ce point, Burchardt (''09 : § 166) attribue cependant la « métathèse des liquides » à l'ancien cananéen ...

2 En fait l'égyptien *mrḥ* dépend d'un *mrḥ,* attesté en ougaritique. Comme cette forme sémitique capitale est passée sous silence chez les plus méticuleux des égyptologues lexicographes et que de surcroît les ougaritisants ont correctement référé ladite forme ougaritique à l'égyptien et au copte, j'estime opportun et utile de reproduire leurs entrées de dictionnaire :

— Gordon ''47 : 247
« 1225. *mrḥ* (...) 'a spear'; cf. Eg. *mrḥ* = Copt. ⲙⲉⲣⲉϩ 'a lance' ».
— Aisleitner ''63[1] : 195
« 1671. *mrḥ* II : Lanze (...) Hb. *rōmaḥ,* syr. *rumḥā,* arab. *rumḥ,* aeth. *ramḥ, remḥ,* kopt. *maraḥ :* Lanze, Speer ». (Copte : lire *mereh*).
— Gordon, ''65 : n° 1547, reprend l'édition de 1947 et ajoute :
« Yasin identifies (with metathesis) رُمْح = רמח, ܪܘܡܚܐ, ረምሕ. The Eg. was borrowed from a dialect that had *mrḥ* (vs *rmḥ*), as in Ug. ».
— Rössler (''71 : 314) cite comme emprunt :
« äg. *mrḥ,* Lanze (Nä). Kopt. (SB) ⲙⲉⲣⲉϩ. Ugar. *mrḥ* dasselbe ». On ne saurait être plus clair.

3 Ce ne sont là que rappels. Ils confirment utilement :

(a) que la forme à métathèse est le fait d'une langue sémitique;
(b) que dès lors, pour rendre compte de l'emprunt égyptien, il devient superflu de faire état des formes sémitiques apparentées de structure RMḤ; et
(c) que l'entrée consacrée à la « lance » n'a que faire — on le savait déjà! — dans une liste comparative chamito-sémitique, telle celle de Cohen (''47[1], ''69[2] : n° 425).

Si l'on a pour ambition d'instruire une comparaison d'ordre génétique, la tâche préliminaire du comparatiste consiste, sinon à écarter, du moins à isoler comme tels, et à traiter à part, les emprunts caractérisés. Cette règle de méthode importe d'autant qu'il est trop rare qu'un accident phonétique précis rende manifestes la source et donc le sens d'un emprunt ancien.

4 Références bibliographiques.

Aisleitner, J.
1963[1], 1967[3] : *Wörterbuch der ugaritischen Sprache.* Berlin.
Gordon, C.H.
1947 : *Ugaritic Handbook.* Analecta Orientalia 25. Institut Biblique Pontifical, Rome.
1965-67 : *Ugaritic Textbook.* Analecta Orientalia 38. Inst. Bibl. Pont., Rome.
Vycichl, W.
1958 : « Ägyptisch Mr ' Pyramide ' und seine arabische Etymologie », dans *Muséon* 71. 149-152.
1959 : « Studien der ägyptisch-semitischen Wortvergleichung », dans *ZÄS* 84. 70-74.

3 ⲥⲁⲙⲓⲧ « farine blutée ».

1 Rapporter le mot copte ⲥⲁⲙⲓⲧ, comme le propose Černý (''76 : 153), au grec *σεμίδαλις* d'une part et de surcroît poser que l'arabe سميد renvoie au copte est une double simplification.

C'est sans doute Chassinat (''21 : 326), dans son admirable édition du papyrus médical copte, qui exprime au sujet du problème de ce mot l'opinion la plus nuancée. Je cite son correctif, commentant sa page 277, ligne 16 :
« J'ai rapproché, peut-être à tort, le terme ⲥⲁⲙⲓⲧ de l'arabe سميد, car il figure dans les textes bibliques (*Gen.,* XVIII, 6; *Lévit.,* IX, 4; *Ezéch.,* XVI, 13, 19) avec le sens de *σεμίδαλις, simila, similago* qu'il a dans notre texte, ce qui montre qu'il appartient au fonds ancien de la langue. Son origine sémitique reste en tout cas certaine. Il est difficile de discerner, en raison des emprunts abondants faits à l'arabe par l'auteur du traité, s'il s'agit ici d'une transcription ou de la forme indigène. Les deux hypothèses présentent autant de vraisemblance ».

2 C'est sur ces bases qu'il convient de chercher : la solution est d'ailleurs transparente. Quelles qu'aient pu être la langue relais et la date de l'emprunt du mot en égyptien, le lexème est d'origine akkadienne : *samîdu, samdu* « Feinmehl » selon Deimel

(''34 : pp. 18; 111; 150. — ''37 : p. 331) : c'est un dérivé sur *samâdu* « moudre ». Cf. von Soden ''72 : 1018, *samîdu(m)* I, ein Mehl.

Il faut alors distinguer une double chaîne d'emprunts :

(a) occidentaux, à partir d'un idiome — anatolien? (Chantraine ''77 : 996) —, on a le grec *σεμίδαλις;* puis le latin *similago, simila,* d'où vieux-haut-allemand *simila, sëmala,* puis français *semoule* (Ernout, Meillet ''67[4] : 626. — Klüge ''60[18] : 703, s.v. *Semmel.* — Bloch, von Wartburg ''64 : 584). Ernout et Meillet invoquent déjà *samidu!*

(b) une chaîne d'emprunts orientaux, internes aux langues sémitiques : akkadien, d'où aram. סְמִידָא; syr. ܣܡܝܕܐ; mandéen *simad;* d'où aussi سميد (Drower, Macuch ''63 : 327).
Par l'arabe, le mot s'est fixé dans certains parlers berbères du Maghreb, tel le Chawja et le Kabyle, la Tachelhajt du Sous.

(c) Le copte (ou l'égyptien) emprunte à *l'une* des langues du groupe (b). L'inverse est impossible.

3 Le cas de ⲥⲁⲙⲓⲧ est donc beaucoup plus complexe et beaucoup plus riche qu'il n'y paraît : poser d'un trait de plume une équation étymologique ne tient pas lieu d'une argumentation. Aussi l'enquête sur l'emprunt n'est-elle sans doute qu'une perpétuelle remise en question, mais surtout elle est sans limite géo-linguistique *a priori.* Car elle n'a guère de chance d'aboutir si elle se cloisonne : sous-jacente au transit des mots et des choses, la réalité socio-linguistique, elle, est foisonnante; et, comme c'est ici le cas, bien souvent l'étymologiste doit-il outrepasser son « territoire » : ce dernier en l'occurrence a pour frontière le bassin méditerranéen, ce qui accroît d'autant l'inconfort et les risques de l'enquête ...

4 Références bibliographiques.

Chassinat, E.
1921 : *Un papyrus médical copte.* MIFAO 32. Le Caire.
Deimel, A.
1934 : *Šumerisch-Akkadisches Glossar.*
1937 : *Akkadisch-Šumerisches Glossar.* Institut Biblique Pontifical, Rome.
Kluge, F., Mitzka W.
1960[18] : *Etymologisches Wörterbuch der Deutschen Sprache.* Berlin.
von Soden, W.
1972 : *Akkadisches Handwörterbuch.* II. Harrassowitz, Wiesbaden.

4 Arabe tchado-soudanais *bolāti; būlād :* copte ⲃⲁⲗⲱⲧ.

1 Le composé égyptien ancien *b(j)ꜣ(?)-rwḏ;* copte ⲃⲁⲣⲱⲧ « bloc métallique compact (?) », soit « bronze, airain, laiton (?) » serait donc à la base du mot diffusé dans l'ensemble des langues couchitiques et éthio-sémitiques de l'Est de l'Afrique. En ces dernières, le mot en question est relevé avec les sens « métal, fer, acier », et non pas « cuivre » comme l'écrit Černý (''76 : 26).

Accolant pêle-mêle unités lexicales qui relèvent de l'emprunt historique et unités lexicales du fonds présumé commun, la liste de Cohen (''47[1], ''69[2] : nº 402) n'est en l'occurrence d'aucun secours. Au demeurant, l'on observe qu'éthiopisants et couchitisants ne font pas volontiers état de l'hypothèse de l'emprunt.

Tel Cerulli (''38 : 71), qui écrit dans son glossaire janjero où abondent les comparaisons internes au couchitique et externes (éthio-sémitiques) :

« *bittā* s. ferro. Dalla radice cuscitica *birt* che si trova : nel basso cuscitico : sahoʿafar « *birta;* somali *birr;* nel Sidama Occidentale : caffino *birätō;* scinascia (B) *birto;* nel « Sidama dell'Omo : wol. *biratā;* ed è la stessa radice che appare nelle lingue semitiche « di Abissinia. Vedi Harari, s.v. *berat.* »

Tel aussi Leslau (''63 : 46-47) dans son étude du Harari :

« *brät* 'iron, metal'; Ethiopic *b(ə)rät* 'iron, rifle'. Cerulli 241 correctly suspects a « Cushitic origin : Som. *birr;* Sa. Af. *birtā;* add Kam(batta), Qab(enna), *biräti,* Ṭembaro « *bərätа.* »

Dans son ouvrage sur la Kafa, Cerulli (''51 : 415) était on ne peut plus clair :

« *birātō* s. ferro. È l'Amarico *berat* (che è, a sua volta, di origine cuscitica). »

2 Si, à présent, l'on poursuit l'enquête vers le sud et vers le sud-ouest de l'Egypte, on remarque que c'est bien le lexème égyptien qui s'est diffusé au Soudan; les formes suivantes ont été enregistrées :

(a) par Hillelson (''25[1]; ''30[2]) : *būlād* « steel », en arabe soudanais;
(b) par Lethem (''20) : *bolāti* « steel », arabe d'aire tchadienne (Shuwa).

On trouvera désormais ces mots chez Roth-Laly (''69 : I, 58).

L'on est, semble-t-il, fondé à poser comme source de cet emprunt une forme correspondant au copte ⲃⲁⲗⲱⲧ : variante enregistrée chez Crum d'après P. Rylands 240.

Faut-il insister sur le point que (1) la date, (2) le mode, (3) l'itinéraire de la pénétration du mot d'origine égyptienne dans l'aire soudano-tchadienne restent dans l'ombre? Le fait même de l'emprunt semble là, indice linguistique du contact, indice ténu, mais utile à l'historien en quête du moindre fait précis touchant la circulation ancienne des métaux vers l'Ouest Africain (sur la question d'ensemble, voir Mauny ''70 : 65-76; Leclant ''72 : 88-89 avec la bibliographie).

En outre on estimera vraisemblable que le mot d'origine égyptienne ou copte ait pénétré par un parler autochtone antérieur à la diffusion de l'arabe en aire soudano-tchadienne : songeons aussi à l'éventualité d'une langue, voire de plusieurs langues relais ... Plutôt que les sens respectifs des unités lexicales ici rapprochées, ce sont les formes qui seront tenues pour garantes de l'emprunt.

3 Ces observations tendraient à renforcer l'hypothèse selon laquelle les idiomes des régions éthiopiennes aient intégré peu à peu et de proche en proche un emprunt ancien à une forme égyptienne correspondant au copte ⲃⲁⲣⲱⲧ, (?) pluriel ⲃⲁⲣⲁⲧⲉ, désignant le « métal ». C'est sans doute là beaucoup de conjectures : s'il y a eu *aussi* emprunt oriental, le détail n'en est pas clair, il s'en faut.

4 Références bibliographiques.

Cerulli, E.
1938 : *Studi Etiopici* III. Roma.
1951 : *Studi Etiopici* IV. Roma.

Hillelson, S.
1925[1], 1930[2] : *Sudan Arabic : an English-Arabic Vocabulary*. London.

Leclant, J.
1972 : article « Afrika » dans *Lexikon der Ägyptologie* I, 1, 85-94.

Leslau, W.
1963 : *Etymological Dictionary of Harari*. University of California Press, Berkeley and Los Angeles.

Lethem, G.L.
1920 : *Colloquial Arabic, Shuwa dialect of Bornu, Nigeria and of the region of Lake Chad*, London.

Mauny, R.
1970 : *Les siècles obscurs de l'Afrique noire, Histoire et archéologie*. Fayard, Paris.

5 ⲣⲁⲙⲥ « bateau » et formes apparentées.

1 Le mot est attesté en copte, par le dialecte L, dans (a) Mani P 163 : 4 et, d'après ce texte, restitué dans (b) 178 : 11 (Allberry ''38) :

(25) (a) ⲛⲧ]ⲟ [ⲡⲉ] ⲡϣⲁⲣⲡ̄ ⲛ̄ⲣⲁⲙⲥ̄ ⲛ̄ⲧⲉ ⲡϣⲁⲣⲡ̄ ⲛ̄ϫ̣ⲁ̣[ⲓⲙ]ⲁⲁ̣ϩ
(b) [ⲛⲧⲟ ⲡⲉ ⲡϣⲁⲣⲡ̄ ⲛⲣⲁⲙⲥ̄] ⲛ̣ⲧⲉ ⲡϣⲁⲣⲡ̄ ⲛ̄ϭⲁⲗⲁϣⲓⲣⲉ

« tu es le premier *rams* du premier (a) combattant / (b) champion ».

Rms est attesté en démotique (Erichsen ''54 : 247.4); le mot est rapproché du grec *ῥώψ*, accusatif *ῥώμσιν*, chez Černý (''76 : 137), d'après H. Thompson (1938).

Il convient de préciser et d'aller plus avant. Tout d'abord, il est bien connu des hellénistes que les formes grecques transcrivent, en la démarquant, une forme en usage dans la langue égyptienne (Chantraine ''77 : 982). Un texte mentionne expressément le « bateau de papyrus, appelé en égyptien *ῥώψ* » *πλοῖον παπύρινον ὃ καλεῖται αἰγυπτιστὶ ῥώψ*, UPZ 81, II, 7 (ptolém.).

Cette glose grecque ne peut rencontrer meilleur commentaire que l'équation du *papyrus des Signes* de Tanis :

rms

Dans une note dense sur *rms*, c'est Griffith lui-même qui amenda sa première lecture : comparer Griffith 1889 : p. 18 (XIX : 5) et 1900 : 100.

2 La question d'étymologie soulève celle de l'apparentement : et alors s'imposent plusieurs rappels.

Observateur attentif du pays qu'il prospectait, G. Maspero donne une excellente description du radeau dont se servait encore sous ses yeux son ghafir à G. Silsila en 1910. Je renvoie le lecteur à cette relation d'inspection (*ASAE* 10. 138-140). L'auteur poursuit et ce texte intéresse notre propos : « Voilà donc une survivance de l'ancienne Egypte en pleine Egypte moderne, mais combien de temps persistera-t-elle encore? Je n'ai pas pu apprendre le nom qu'on donne à cette sorte de flotteur, mais je l'ai trouvé, je crois, dans Burckhardt. Le *râmous*, راموس , est, dit-il, « formé de quatre troncs de dattiers, liés assez lâchement l'un à l'autre et mis en mouvement au moyen d'une pagaie longue d'environ quatre pieds, fourchue par en haut, et attachée au radeau au moyen de cordes en paille. Il ressemble exactement à ceux qui sont représentés

sur les murs des temples égyptiens » (Burckhardt, *Travels to Nubia*, in-4°, Londres, 1822, p. 47). L'arabe راموس, *râmous*, est évidemment l'antique 𓂋𓅓𓊃, qu'on ne trouve que dans les textes démotiques de préférence au *Conte de Satni-Khâmois*, et qui a donné peut-être la forme *ῥῶψ* dans le conte grec d'un des papyrus de Leyde ».

Colin (''21-22 : 75 et 209) fait écho à cette relation de Maspero et ajoute des matériaux originaux.

3 Avec Kuentz (''29 : 260), la question de *rms* prend de l'ampleur et se voit en même temps préciser. Là encore, je crois opportun de reproduire le riche commentaire que Kuentz consacre à *rāmūs* dans son compte rendu de l'ouvrage d'Hillelson sur l'arabe du Soudan : « *rāmūs* p. 232 « radeau » (de même Lethem, *Shuwa dialect*, pp. 324, 407) < arabe égypt. *rūmes, ramūs* « radeau de cruches liées ou de bottes de plantes » (G.S. Colin, *BIFAO* XX, p. 75 et 209), emprunté à l'égyptien : démotique *rms*, néo-ég. *rms* (hymne au Nil inédit); ce mot égyptien est originairement apparenté à arabe classique *ramaaṯ* « radeau », éthiop. *rams*, même sens. L'auteur voudrait (p. XVIII) tirer directement *rāmūs* de *ramaṯ*, ce qui est impossible ».

Du même coup, c'est une tout autre direction de recherche qui s'ouvre : il faut alors recueillir les noms du « radeau » dans les langues couchitiques, éthio-sémitiques et sémitiques parlées de part et d'autre de la Mer Erythrée.

Dans son ouvrage sur le soqoṭri, qui est largement comparatif, en 1938, W. Leslau consacre au nom du « radeau » la notice suivante : « *rémeš* radeau; ar. رمث *ramaṯ*, pl. أرماث *'armāṯ* « radeau, navire », g. ረምስ *rams*, pl. አርማስ *'armās*. Nöldeke, NBsS. p. 61, range les mots arabe et guèze parmi les mots communs aux Arabes et aux Ethiopiens. Sa phrase « heutzutage kaum mehr üblich » est à rectifier étant donné l'existence de ce mot en soqoṭri et à Aden où l'on dit aussi رمش *ramaš*. Le mot se trouve aussi dans les langues couchitiques : somali *rámsi*, ʿaf. *rmáas*, sa. *rmáaš, ramíš* (Reinisch, Somali 323 b). (...) Pluriel soqoṭri *'irmoš* » (Leslau ''38 : 401).

Enfin Roth-Laly (''69 : 196) reprend les notations anciennes : « 1) *rāmūs* (for classical arabic root *r m ṯ* Hill(elson) 2) *rāmūṣ* Let(hem) ». Pour l'arabe tchado-soudanais, voir la carte des régions couvertes par Hillelson et Lethem, chez Roth-Laly ''69 : p. 8.

4 Ces auteurs s'ignorent mutuellement, aussi est-il utile de rassembler les données éparses en une synopse de synthèse. On dégage ainsi la chronologie de la comparaison des formes tenues pour apparentées :

— Maspero 1910 : (12 + 16 + 18);
— Kuentz 1929 : (1 + 4 + 12 + 13 + 14 + 18);

— Leslau 1938 : (1 + 2 + 3 + 4 + 6 + 7 + 8 + 9);
— Littmann, Höfner 1962 : (4 + 5);
— Roth-Laly 1969 : (1 + 10 + 11).

consonne 3	—ṯ		—š		—s		
sémitique	arabe	رَمَثٌ ramaṯ (1)	Aden	ramaš (2)			
	pl.	أَرمَاث 'armāṯ	soqoṭri	remeš (3)			
			pl.	'irmoš			
éthio-sémitique					geʿez	rams	(4)
					pl.	'armās	
					tigré	ramas	(5)
couchitique			saho	ramāš (6)	ʿafar	ramas	(8)
				ramíš (7)	somali	ramsi	(9)
(aire nilo-tchadienne)	ar. du Shuwa (Tchad)				ar. du Soudan	rāmūs	(12)
					ar. d'Egypte	ramūs	(13)
	[L.]	rāmūḍ (10)				rūmes	(14)
	[R.-L.]	rāmūṣ (11)			copte lycopolitain	ⲣⲁⲙⲥ	(15)
					transc. grecques	ῥῶψ	(16)
						ῥῶμσ(ιν)	(17)
					démot.	rms	(18)
					ég. basse-ép. [1] 𓂋𓅓𓋴𓊛	rms	(19)

5 Telles sont les données que j'ai pu rassembler. J'ajouterai pour faire bonne mesure que l'hébreu biblique רַפְסֹדוֹת (pluriel) a bien le sens de « radeaux » dans l'hapax de *2 Chroniques* 2 : 15; aussi n'a-t-on pas manqué de rapprocher *rap^hsōdōt* de l'arabe رمث et de l'égyptien *rms* (*ap.* Gesenius, Buhl ''62[17] : 771). La comparaison a beau être tentante, la forme hébraïque s'intègre mal dans le tableau, dont la cohérence saute aux yeux.

(1) Une question reste pendante : Kuentz et Spiegelberg font état, l'un d'un inédit néo-égyptien où *rms* serait attesté, l'autre d'une forme peu convaincante et prétendent que le mot était en usage en néo-égyptien : je ne sais.

6 Cette liste, d'apparence harmonieuse, si grosse de formes apparentées soit-elle, se laisse fort mal interpréter.

Elle fait plutôt saillir en pleine lumière, à mon sens, l'inextricable complexité des questions de comparatisme chamito-sémitique.

On aimerait conclure, car l'intuition — cette belle infidèle! — indique parenté. Mais qu'est-ce qui nous fonde à conclure? et surtout en quel sens? Il est probable, à première vue, que (2-14) dépendent de manière ultime de (1) : soit. Est-il admissible (Kuentz) que (10-14) dépendent de (15-19)? Mais alors (15-19) empruntent-ils ou non? En d'autres termes, il y a rapports, mais dans quel sens et dans quel ordre s'organisent ces derniers? Pour répondre à cet écheveau de questions, la documentation dont on dispose présente-t-elle un fil conducteur? Lequel?

7 Dès l'instant où, quittant le confort des généralités ou des vues perspectives en chamito-sémitique, on s'astreint à rétrécir le champ sur un objet linguistique tangible, c'est alors cet écheveau que le comparatiste doit démêler dans un beau labyrinthe d'hypothèses. Multiplie-t-on les exemples précis sur lesquels on estime avoir quelque prise ferme par la procédure comparative, ouvre-t-on largement l'éventail des secteurs linguistiques comparés, qu'alors s'impose la précarité de l'édifice reconstruit.

Ainsi imaginons la situation d'un comparatiste opérant dans le cadre reçu avec *deux* unités lexicales : c'est le cas le plus typique et le plus banal : égyptien-sémitique; sémitique-berbère; berbère-égyptien etc... Si donc il rapproche رمث *ramaṯ* de l'égyptien (tardif) *rms,* une simple chiquenaude — nul n'y résiste vraiment! — et tout sera clair! Il suffira d'invoquer une équation traditionnellement acceptée comme valide : أثْل *aṯl* « Tamariscus orientalis seu articulata » : égyptien *izr;* copte B ⲟⲥⲓ طرفا, et de poser رمث : ég. **rmz,* d'où *rms.* La solution semble élégante; elle finirait par passer pour acceptable, et elle irait alors tôt ou tard prendre sa place dans une liste « classique », à côté de cent autres équations du même ordre : elle est peut-être valide, mais comment la tenir pour établie?

Mais alors si au lieu d'instruire une comparaison sommaire avec *deux* unités lexicales comparables, je *multiplie* les exemples à comparer, paradoxalement tout change. Loin de clarifier la situation présumée archaïque dans la protolangue à reconstruire, l'élévation du nombre d'unités comparables — ici 19! — bloque le fonctionnement idéal (et idéalisé) de l'hypothèse générale chamito-sémitique. Une hypothèse ne suffit plus; il en faut une pour chaque unité rapprochée et l'ensemble alors ne va pas sans grincer : trop de données contingentes vont du même coup être estimées manquantes;

les inconnues deviennent apparentes et cruciales; elles ont pour effet de suspendre la reconstruction elle-même, qui devient critiquement problématique.

8 Revenons à notre ⲣⲁⲙⲥ. On pourrait faire l'hypothèse que l'égyptien emprunte à l'une des langues qui ont —s^3. J'estime que le matériel lexical répertorié ne fournit aucun indice décisif de l'emprunt. Aussi bien cette seule remarque entrave-t-elle toute argumentation comparative. Mais il y a plus : que devient ladite hypothèse de l'emprunt égyptien s'il est prouvé que *rms* était vivant en néo-égyptien? Auquel cas, *rms* pourrait tout aussi bien reposer sur un plus ancien (1) *rms,* (2) *rmz,* ou même alors (3) être déjà un emprunt : trois cas de figure aussi probables qui changent la « reconstruction » du tout au tout ...

Je sais qu'il est presque inconvenant et parfaitement intempestif d'insister sur les zones d'ombre d'une théorie qui va bon train : elle est pratique, elle est pratiquée : mais jusqu'où est-elle praticable? Sans doute la méthode comparative est-elle un excellent outil : elle a ses limites et ses impasses. En chamito-sémitique, elle a même ses sophismes, car la méthode et son exercice sont deux choses : on peut aussi en faire usage pour rappeler qu'elle risque à chaque instant d'être pervertie en une scolastique aveugle.

9 Références bibliographiques.

Allberry, C.R.C.
1938 : *A Manichaean Psalm-Book.* Stuttgart.
Colin, G.S.
1921-22 : « Notes de dialectologie arabe » dans *BIFAO* 20. 45-87; 201-222.
Griffith, F.Ll.
1889 : *Two Hieroglyphic Papyri from Tanis.* I : *The Sign Papyrus* (*A Syllabary*). E.E.F., London.
1900 : *Stories of the High Priests of Memphis.* Oxford.
Leslau, W.
1938 : *Lexique soqoṭri* (*sudarabique moderne*) *avec comparaisons et explications étymologiques.* Paris.
Littmann, E. et Höfner, M.
1962 : *Wörterbuch der Tigré-Sprache. Tigré-Deutsch-English.* Wiesbaden.

6 « Carthame » et « persil », en arabe du Soudan.

Autre trouvaille inaperçue, celle de Kuentz (1929: 261) sur l'emprunt nubien du nom égyptien et copte du « carthame ».

Dans sa recension de l'ouvrage de Hillelson (1925[1]), Kuentz écrit : « *kūša* [(1)] p. 248 « carthame » < nub. kenz. et mah. *kuše* dongol. *kūše*, m. s.,emprunté à l'égyptien : copte sah. *čūč* < **čuj*, boh. *ǰūǰ* < démot. *gud̠* < néo-ég. *qd̠* (*kṯ*), m.s. ». — Recensant Černý (''76 : 340), Osing (''78 : 188) a proposé du mot égyptien une origine hébraïque : *qōṣā*. La note de Kuentz garde cependant toute sa valeur pour l'emprunt nubien et de là, arabe soudanais.

Avant de quitter la botanique, j'ajouterai que *bagdūnis*, nom du « persil » recueilli également par Hillelson en arabe du Soudan (voir Roth-Laly ''69 : 55) s'explique comme une forme à peine altérée de l'arabe, lequel la tient du grec. Le fait ressort de la Scala copte 44 de Paris (Munier ''30 : 166, l. 14-15; Crum ''39 : 188a, s.v. ⲙⲓⲧ)

ⲡⲟⲗⲓⲧⲣⲓⲭⲟⲛ		مقدونيس
ⲙⲓⲧ	ⲙⲁⲕⲉⲇⲟⲛⲓⲟⲛ	— id. —

7 ⲡⲉϣϫⲓⲗ : بشتيل Baštîl.

1 Une équation toponymique passe bien souvent par le rappel préalable d'une (ou de plusieurs) règle(s) de phonétique identifiable en copte avant de l'être à travers les transcriptions de l'arabe d'Egypte. Ainsi une fois rappelé (26), puis (27), on posera (28).

Entre les deux frontières (initiale et finale) d'une unité lexicale, le phonème co-occurrent [*š*] dissimile :

(26) ϭ ———— en ———— ⲧ dans :

— C1	ϭⲱϣⲧ	qui alterne avec	S_o-	ⲧⲱϣⲧ	
			H-	ⲧⲟⲩϣⲧ	« guigner ».
— C1	Κυσις	qui alterne avec	Ar. d'Eg.	دوش	Duuš (Ḫarga).
— C1 AS-	ⲉϭⲱϣ	qui alterne avec	B-	ⲉⲑⲱϣ	
B-	ⲉϭⲁⲩϣ	qui alterne avec	B-	ⲉⲑⲁⲩϣ	(plur.) « Soudanais »
— C3 S-	ϣⲗϭⲟⲙ	qui alterne avec	S-	ϣⲗⲧⲁⲙ	
			B-	ϣⲗⲧⲁⲙ	(et var.)
démot.	*šlgm*	qui alterne avec		*šltm*	« rave », « sénevé ».

(1) Repris chez Roth-Laly ''72 : 433.

(27) ϫ ———— en ———— ⲧ dans :

— C3	(AS-	ϣⲗⲓϭ)				
	B-	ϣⲗⲓϫ	qui alterne avec	B-	ϣⲗⲓⲧ	« instrument pointu ».
— Groupe -ϣϫ-	B-	ⲙⲁϣϫ				
	L-	ⲙⲉϣϫⲉ	qui alterne avec	L-	ⲙⲉϣⲧⲉ	
				P-	ⲙⲁϣⲧⲗ	
				Sᵃ-	ⲙⲉϣⲧ	« oreille »

(28) — Groupe -ϣϫ- ⲡⲉϣϫⲓⲗ : Ar. d'Eg. بشتيل Baštiil

Porté sur les cartes anciennes du guide Baedeker, le toponyme Baštiil est un village situé un peu au nord-ouest du Caire sur la rive gauche du Nil, district d'Embaba (Gīza); voir déjà Boinet (1899 : 102; 619).

L'équation ⲡⲉϣϫⲓⲗ : Baštiil, phonétiquement satisfaisante, est rendue *vraisemblable* d'autant que le texte copte signalant ce toponyme provient de Saqqara : il fait mention d'un dénommé : ⲡⲓⲥⲣⲁⲏⲗ [ⲡⲣϣ?]ⲙⲉ ⲙⲡⲉϣϫⲓⲗ (Thompson ''12 : n° 244).

2 Références bibliographiques.

Boinet, A.
1899 : *Dictionnaire géographique de l'Egypte*. Le Caire.
Thompson, Sir H.
1912 : *Excavations at Saqqara*, 1908-9, 1909-10. — *The Monastery of Apa Jeremias* (The Coptic Inscriptions, pp. 47-127). Le Caire.

8 Couloir de migration avienne Egypte-Nubie et emprunts relatifs à l'ornithologie.

Nubien *bološōn* et copte ⲉⲗϫⲱⲃ.

1 Depuis les enquêtes d'Almkvist (1877-1878; éd. 1911), depuis les ouvrages de Reinisch (1879) et de Lepsius (1880), trois pionniers qui d'emblée signalèrent nombre de rapprochements dont certains sont des emprunts à l'égyptien ou au copte, la recherche sur les contacts lexicaux entre l'Egypte et les aires linguistiques du nubien médiéval et moderne n'a cessé de s'enrichir. Au terme d'un siècle de travail,

l'abondance de la moisson se mesure à la diligence des ouvriers, égyptologues et africanistes [1].

En cette heure où des ouvrages de synthèse récents font le point sur les acquis du passé, n'est-il pas opportun d'exhumer un rapprochement ancien et de restituer à son inventeur une belle trouvaille, passée inaperçue : voir s.v. ⲉⲗϫⲱⲃ (B) : ⲉⲗϭⲱⲃ (S), Černý ''76; Westendorf ''65-77.

En effet Almkvist (1877-78; éd. posthume 1911) enregistre en son ouvrage par trois fois le nom nubien d'un oiseau du marais (« eine Art Fischfresser ») qu'il rapproche expressément de l'arabe d'Egypte, ce dernier le tenant du copte (p. 197; 205; 264). La compilation de Murray (''23 : 26) fait écho au rapprochement proposé par le savant suédois. Murray invoque une forme *bŏlŏsōn,* qui semble être une coquille. On lit chez Almkvist :

(29) *bŏlŏšōn* K., Ar. بلشون, Kopt. ⲡⲓⲉⲗϫⲱⲃ (197).

2 Les formes de l'arabe vernaculaire d'Egypte avec article agglutiné et résolution de l'affriquée copte sont attendues et régulières en ce type de transcription :

(30) ⲡⲓⲉⲗϫⲱⲃ	(vs)	بَلْشُوم	*balšuum*
		بَلْشُون	*balšuun;* d'où kenuzzi *bološon*
		بَلْشَان	*balšaan.*

L'alternance des nasales [m] (vs) [n] en finale est commentée dans l'essai **10**, ici même. Apparemment anomale cependant est la correspondance ϫ (vs) ز dans :

(31) ⲡⲓⲉⲗϫⲱⲃ (vs) بَلْزَان *balzaan* (Crum ''39 : 55).

Ce double traitement du ϫ en aire 'bohaïrique' a déjà — quoique en passant — fait l'objet de fines remarques d'ordre dialectologique chez Galtier (''06 : 109) et Vycichl (*ap.* Kasser ''75 : 426). Ce couple d'emprunts arabes au copte vient grossir le nombre des cas invoqués par ces auteurs.

Les formes arabes sus-mentionnées s'appliquent aux Ardeidae, *Ardea cinerea, Egretta alba, Egretta ardesiaca, Egretta gularis,* selon Viré ''64 : 580; 587.

Le témoignage d'Almkvist n'autorise malheureusement pas à préciser à quelle espèce définie s'applique l'emprunt nubien.

[1] Schack-Schackenburg 1883. — Erman 1897. — Griffith ''13. — Murray ''23. — Zyhlarz ''28 : 186-187. — Kuentz ''29. — Stricker ''40 : 451. — Vycichl ''56 : 41-44. — Armbruster ''60 : § 2389. — Vycichl ''64. — Kuentz ''72; ''75-76. — Westendorf ''65-77 : 679. — Vycichl ''78.

9 Nubien *alod :* akhmimique ⲁⲗⲏⲧ.

1 Au cours de l'emprunt, un mot de la langue « donneuse » est susceptible de subir (a) des adaptations phonologiques et/ou (b) des modifications et des glissements d'ordre sémantique, plus ou moins sensibles, plus ou moins analysables (Weinreich ''53 : *passim*).

L'identification du second procès évolutif permet d'assigner une origine égyptienne ou copte à la désignation lexicale de l'« Oie » ou du « Canard sauvage » en nubien :

(32)	kenuzzi	*alód* (Lepsius); *ålod* (Almkvist);
	dongolawi	*alut* (Seetzen, *ap.* Reinisch)
		alúd (Lepsius); *alod‿* (Armbruster)

(vs) akhmimique ⲁⲗⲏⲧ « volatile; oiseau ».

Sources : Seetzen, *ap.* Reinisch 1879 : 7 « die gans »;
Lepsius 1880 : 268 « die wilde Gans »;
Almkvist 1877-78, éd. ''11 : 191; 263 « eine Art wilder Ente »;
Armbruster ''65 : 13; § 4696 d « goose (wild) ».

2 Pour l'effacement du hori initial, voir Kahle ''54 : I, 139-142; Gignac ''76 : p. 138, n. 2; Kasser ''66 : *BIFAO* 64. 52-56, sigle *A⁸. En ce sens, comparer :

	Dial.	ϩⲏⲃⲉ	:	ⲏⲃⲉ	« deuil »;
	S	ϩⲗⲉⲓⲗⲉ	:	ⲗⲉⲓⲗⲉ	« flotter »;
	P	ϩⲙⲁⲥⲧ	:	ⲙⲉⲥⲧ	« assis »;
	Dial.	ϩⲟⲩⲛ	:	ⲟⲩⲛ	« intérieur »;
(33)	Dial.	ϩⲣⲁⲓ	:	ⲣⲁⲓ̈	« haut; partie supérieure »;
	Dial.	ϩ̄ⲣⲃ	:	ⲣ̄ⲃⲉ	« forme »;
	MH	ϩⲣⲁⲩ	:	ⲣⲁⲩ	« son; voix »;
	Dial.	ϩⲓⲉⲓⲧ	:	ⲓⲉⲓⲧ	« fosse »;
	Dial.	ϩⲧⲟ	:	ⲧⲱ	« cheval »;
et	Dial.	ϩⲁⲗⲏⲧ	:	ⲁⲗⲏⲧ	« volatile ».

A y regarder de près, rien d'étrange à ce que le hiatus sémantique séparant un générique « volatile », d'un spécifique « oie / canard sauvage », s'observe en cet

emprunt : le même glissement de sens affecte un même lexème dans les différents états d'une même langue. Comparer et opposer :

(34) (A) spécifique → générique
(a) *gmt* « ibis » — (c) ϭⲁⲓⲙⲉ « oiseau de basse-cour »
(b) *gm* « ibis »
(B) générique → spécifique
(d) *ꜣpd* « volaille » — (e) ⲱⲃⲧ « oie »
(f) ⲁⲗⲏⲧ « volatile » — (g) *alod* « oie / canard sauvage ».

Pour (b), voir *CT* V 70 g; pour (d), *Pyr* 461 c, avec les trois déterminatifs « dissimilés ».

3 Sachant que le copte présente un -ⲏ- en syllabe accentuée, on observe que les emprunts nubiens ont des voyelles correspondantes variables -i- et -o-, les quantités n'étant le plus souvent ni déterminables, ni notées. Aussi convient-il de ne pas solliciter l'emprunt en ce qui touche à la quantité vocalique dans les exemples :

(35) copte ⲥϭⲏⲣ « naviguer, navigation » : nubien mahassi *sigir* « bateau »;
(36) copte ⲏⲣⲡ « vin » : nub. médiéval ⲟⲣⲡⲁ « vin »;
(37) copte ⲧϩⲉⲛⲏⲏⲧⲉ « monastère » : nub. médiéval ⲧⲟϩⲟⲛⲁⲉ;
(38) copte ⲁⲗⲏⲧ̣ « volatile » : nub. moderne *alod* « oie/canard ».

Par contre, les correspondances de timbre sont de nature à servir d'indices précieux à quiconque se préoccupe de reconstruction. En ce qu'elles nous procurent un double jalon sur l'évolution relative des formes dans les langues concernées — et n'eussions-nous que cet aspect à retenir — les implications de l'étude de l'emprunt mériteraient déjà toute l'attention de l'historien et du linguiste. Mais il y a plus.

* * *

4 Ces deux emprunts *alod* « oie / canard sauvage », *bološōn* « un Ardeidae », de date relative différente, sont en quelque sorte convergents. Ils ne témoignent pas seulement des contacts entre les hommes des bords du Fleuve, mais sont à référer à l'unité écologique de la Vallée, couloir naturel des oiseaux de passage. En tel cas, le voyage lexical n'est pas que fortuit, mais conditionné par une constante typique, le voyage périodique de l'Oiseau, nommé par référence à la langue du voisin septentrional.

Non plus que pour la crue — le nubien là encore emprunte : *damīra* (KDM) < دميره < copte ⲧⲉⲙⲏⲣⲉ — il n'y a pas solution de continuité pour le flot migrateur

de l'Oiseau; en atteste l'emprunt linguistique, indice ténu, bien sûr, mais combien précieux pour l'historien du milieu, faute d'autres sources en tel domaine.

5 Références bibliographiques.

Almkvist, H.N.
1877-78 : *Nubische Studien im Sudān,* édité par Zetterstéen, K.V., 1911. Uppsala.
Armbruster, C.H.
1960 : *Dongolese Nubian : a Grammar.* Cambridge.
Erman, A.
1897 : « Nubische Glossen », dans *ZÄS* 35. 108.
Galtier, E.
1906 : « Copto-arabica », dans *BIFAO* 5. 87-115.
Griffith, F.Ll.
1913 : *The Nubian Texts of the Christian Period.* Berlin.
Kuentz, C.
1972 : « A propos du nom démotique, copte et nubien du henné et de son emploi comme anthroponyme », dans *RdE* 24. 108-110.
1975-76 : « Un emprunt du nubien à l'ancien égyptien », dans *Miscellanea in honorem Joseph Vergote = OLP* 6/7. 339-340.
Lepsius, R.
1880 : *Nubische Grammatik.* Berlin.
Murray, G.W.
1923 : *An English-Nubian Comparative Dictionary.* Harvard African Studies, Vol. IV. Cambridge, Mass.
Reinisch, L.
1879 : *Die Nuba-Sprache,* 2 vol. Wien.
Schack-Schackenburg, H.
1883 : *Aegyptologische Studien* (5ᵉ cahier), pp. 209-213.
Stricker, B.H.
1940 : « A Study in Medieval Nubian », dans *BSOS* 10. 439-454.
Viré, F.
1964 : « Index des noms arabes et berbères », dans Etchecopar, R.D. et Hüe, F. *Les Oiseaux du Nord de l'Afrique.* Boubée, Paris, pp. 575-606.
Vycichl, W.
1956 : « Varia grammatica », dans *Kush* 4. 39-47.
1964 : Recension de G. von Massenbach 1962 : *Nubische Texte im Dialekt der Kunuzi und der Dongolawi.* Wiesbaden, dans *BiOr* 21. 305-309.
1975 : *ap.* Kasser, R. « L'idiome de Bachmour », dans *BIFAO* 75. 401-427.
1978 : « Ethnologie et linguistique de la Nubie moderne », dans *Etudes nubiennes.* — Chantilly 2-6 juillet 1975. Bd'E 77, pp. 359-371.

Zyhlarz, E.
1928 : *Grundzüge der nubischen Grammatik im christlichen Frühmittelalter (Altnubisch). — Grammatik, Texte, Kommentar und Glossar.* Leipzig.

10 « Gelines » et ϫⲁⲗⲓⲙ.

1 Il est un point de phonétique copte (ou pré-copte ?) qui semble à première vue relever du problème des langues en contact.

Au copte bohaïrique ⲡⲓⲉⲗϫⲱⲃ « le héron » (ici même, essai **8**), les transcriptions en arabe d'Egypte répondent par un jeu de formes opposables quant à leur phonème final :

(39) balšuum (vs) balšuun; balšaan; balzaan.

Pour rendre compte de ces variations, il faut que le -ⲃ copte ait été réalisé d'abord comme [m] — en copte et/ou en arabe ? — et que ce [m] ait été susceptible d'alterner en cette position, c'est-à-dire *avant frontière finale,* avec [n].

A ce traitement s'oppose [n] > [m], dont une illustration patente est fournie par la tradition relative au toponyme :

(40) *ḫnt mnw;* SB- ϣⲙⲓⲛ; ⲭⲙⲓⲙ (vs) S- ⲭⲙⲓⲙ; أَخْمِيم Axmiim.

A nouveau attesté dans la toponymie, le passage [n] > [m] ressort des transcriptions du grec *ἐποίκιον* « hameau » :

(41) ⲉⲡⲱϭⲛ; ⲉⲡⲓϭⲟⲛ; ⲡⲟⲕⲛ (vs) ⲉⲡⲱϭⲙ
Barns ''59 chez Černý ''76 : 37 et 133. — La transcription varie (Crum ''26 : 118-119 et note 5).

L'évolution inverse s'observe dans les formes suivantes :

(42) (a) ϭⲙⲟⲩⲙⲓ; (b) Ζμουμις
(c) اشموم Ašmuum (vs) (d) اشمون Ašmuun
(e) אשמום טנא (f) אשמון ט׳

Pour (a), voir Amélineau 1893 : 182; 280-281;
Pour (abcd) cf. J. Quaegebeur « Documents grecs et géographie historique. Le nome mendésien », communication au second congrès international des égyptologues de Grenoble, septembre 1979.
Pour (ef), voir Golb ''74 : 118.

(43) ⲁⲇⲁⲙ (vs) ⲁⲇⲁⲛ
Sauneron, Coquin *et al.* ''72 : n° 81 b; n° 89 : 4.

(44) (a) ⲓⲱⲛⲁⲑⲁⲛ (vs) (b) ⲓⲱⲛⲁⲑⲁⲙ; (c) ⲓⲱⲛⲁⲧϩⲁⲙ; (d) ⲁⲧϩⲁⲙ

Pour (a) voir Lagercrantz, dans *Sphinx* 8. 53.
Pour (b) Crum ''26 : 85 : 14; (cd) Stefanski, Lichtheim ''52 : 17; 34.

Cette alternance des nasales s'observe en dehors de l'onomastique. Ainsi :

(45) démot. *ḫljn;* S- ϣⲗⲁⲉⲓⲛ; ϣⲗⲉⲓⲛ (vs) B- ϣⲗⲏⲓⲙⲓ; ϭⲗⲏⲓⲙⲓ « cresson ».

(46) A *λόγον* peut répondre une réalisation notée *λόγομ;* de même *χαίρειν* (vs) *χαίρειμ.*

Gignac ''76 : 166-167 (4). — De cette tendance, on rapprochera les exemples recueillis dans la documentation copte par Girgis ''70 : 64-65.

Ainsi cette double alternance libre, telle que [m ≠] > [n ≠] et/ou [n ≠] > [m ≠], est *sporadique* dans le matériel linguistique grec, copte et arabe : elle affecte de préférence les unités lexicales qui transitent d'une langue à une autre sur territoire égyptien.

2 L'alternance susdite affecte une nasale en frontière finale : elle doit être soigneusement distinguée de celle qui s'applique en interne dans de rares exemples comme :

(47) S- ⲥⲱⲛⲕ (vs) S- ⲥⲱⲙⲕ « téter »;

(48) S- ϩⲛⲕⲉ (vs) B- ϩⲙⲕⲓ « bière ».

Ces deux exemples sont signalés par Sethe 1899 : I, § 227 et par Crum ''39 : 214, à la lettre ⲛ.

Dans un réduplíqué C1 C2 C'1 C'2 comme :

(49) S- ϭⲛϭⲛ ϭⲙϭⲙ
SB- ϫⲛϫⲛ (vs) ϫⲙϫⲙ « faire de la musique; tambouriner »,

le procès évolutif responsable de l'alternance [n] (vs) [m] est analogue à ce qui se passe dans (47-48) : il relève de l'application d'une règle qui n'a, ce me semble, rien à voir

avec l'alternance observée en (39-46). Autre règle enfin : la dissimilation est manifeste dans :

(50) S- ϩⲙⲟⲙ; ϣⲙⲟⲙ (vs) S- ϣⲙⲟⲛ
LM- ϩⲙⲁⲙ; F ϩⲏⲙⲁⲙ (vs) F- ϩⲏⲙⲁⲛ « être chaud; chaleur »
Westendorf ''65-77 : 314. — Kropp ''31 : C 25 (ϩⲏⲙⲁⲛ ⲛⲓⲃⲓ).

3 Des seuls exemples (39-46) il ressort donc que, placés en frontière finale de mot, les phonèmes présentant le trait [+ nasal] peuvent interchanger librement.

Sans préjuger de l'ancienneté éventuelle de cette tendance phonétique en Egypte, on est déjà fondé à dire que cette règle libre tend à s'appliquer durant une phase critique de bilinguisme grec-copte; copte-arabe; voire copte-arabe-roman.

Enfin le phénomène apparaît dans une simple transcription tardive, telle :

(51) vieux-français : *maison* : ⲙⲁϭⲟⲩⲛ (vs) vx.-fr. *garçon :* ⲅⲁⲣⲥⲟⲩⲙ.
Maspero 1888[1]-1911[2] : 195.

4 Une fois repérée, sinon définie, cette règle de phonétique trouve une application nouvelle qui met en évidence l'origine d'un mot de glossaire bohaïrique médiéval. Il s'agit d'une désignation des فراريج « poules » notée :

(52) B- ϫⲁⲗⲓⲙ; ϫⲁⲗⲙⲓ (Crum ''39 : 768).

Lors de la rédaction des *Scalae*, ces formes devaient sans doute être réalisées [džalim] (sur ϫ bohaïrique, voir Satzinger ''72). Outre la nature du document, l'instabilité même de ces formes sans étymologie reconnue invite à songer à la transcription de mot exogène, sans doute jamais intégré aux parlers coptes.

J'ai signalé ailleurs (''73 : *BIFAO* 73. 1-25) l'existence de mots vieux-français retenus dans les inventaires des *Scalae* copto-arabes. En cherchant à fixer — et à sauver d'un oubli certain — le *Thesaurus* lexical de la langue copte menacée, sinon moribonde, les compilateurs ont enregistré des mots qu'ils tenaient pour autochtones.

5 Au 13[e] siècle, les francophones d'Orient désignaient la poule d'un mot aujourd'hui tombé en désuétude, sauf en quelques parlers régionaux (Meyer-Lübke ''35 : n° 3661; von Wartburg ''71 : 38-41). Avec deux textes anciens, on retiendra *galline* et *geline* chez :

(53) Hayton : *La Flor des Estoires de la terre d'Orient,* chap. X, dans *Recueil des Historiens des Croisades. — Documents arméniens.* Tome second. *Documents latins et français relatifs à l'Arménie.* — Paris 1906, p. 234.
« Sarazins n'osent boivre vin, car defendu lur est, en lur loi. Char de mouton et de chievre, *gallines* e autres volatils il ont assez. Petit ont de boef, e mangent char de chamel. »

(54) Joinville CXIII, édition A. Pauphilet, collection La Pléiade, Paris.
« Je vous conterai des jeus que li cuens d'Eu nous fesoit. Je avoie fait une maison là où je manjoie, je et mi chevalier, à la clarté de l'uis. Or estoit l'uis devers le comte d'Eu; et il qui mout estoit soutils, fist une petite bible qui getoit ens; et fesoit espier quant nous estions assis, au mangier, et dressoit sa bible du lonc de nostre table, et la faisoit geter, et nous brisoit nos pos et nos voirres. Je m'estoie garniz de *gelines* et de chapons; et je ne sai qui li avoit donné une joene ourse, laquele il lessoit aler à mes *gelines;* et en avoit plus tost tué une douzainne que l'on ne venist illec; et la femme qui les gardoit batoit l'ourse de sa quenoille. »

Pour peu que l'on observe que la variation critique [n] (vs) [m] final ressortit précisément à un fait de langue en contact : roman-arabe-copte, l'on posera :

(55) *geline* réalisé [dželin] ou [dželinə] « poule »; d'où, après application de la règle dégagée en cette étude ⲛⲓ-ϫⲁⲗⲓⲙ, réalisé [džalim] « poules ».

6 Références bibliographiques.

Amélineau, E.
1893 : *La géographie de l'Egypte à l'époque copte,* rééd. 1973. Osnabrück.
Girgis, W.A.
1970 : « Greek Loan Words in Coptic », dans *BSAC* 19. 57-87.
Golb, N.
1974 : « The Topography of the Jews of Medieval Egypt », dans *JNES* 33. 116-149.
Kropp, A.M.
1931 : *Ausgewählte koptische Zaubertexte.* I. Bruxelles.

Maspero, G.
1911[2] : « Le vocabulaire français d'un copte du XIII[e] siècle », dans *Bibliothèque égyptologique* 27. 175-212. — Déjà paru en 1888[1], dans la *Romania* 17. 481-512.

Meyer-Lübke, W.
1935 : *Romanisches Etymologisches Wörterbuch.* 3. vollständig neubearbeitete Auflage. Heidelberg.

Satzinger H.
1972 : « Zur Phonetik des Bohairischen und des Ägyptisch-Arabischen im Mittelalter », dans *WZKM* 63/64. 40-65.

Sauneron, S. et Coquin, R.-G. *et al.*
1972 : *Les ermitages chrétiens du désert d'Esna,* I. *Archéologie et inscriptions.* FIFAO 29/1. Le Caire.

Stefanski, E. et Lichtheim, M.
1952 : *Coptic Ostraca from Medinet Habu.* Chicago.

von Wartburg, W.
1971 : *Französisches Etymologisches Wörterbuch* (*g-glocire*) IV. Lief. Nr 39. Basel.

11 « Couettes », « coites » et ⲛⲓ-ⲕⲟⲩⲫⲁⲧ.

1 L'étude minutieuse de Gignac (1976) est une source d'informations utiles pour le coptisant en ce qu'elle fait apparaître — entre autres — des tendances que les documents coptes confirment, pour peu que l'on s'attache à rendre compte du foisonnement des variations graphiques.

Je voudrais ici insister sur quelques tendances, qui, repérées dans la documentation papyrologique grecque, se retrouvent, plus ou moins, dans les sources coptes.

(56) Epenthèse de [w] entre voyelles en hiatus : -vv- ⟶ -vυv- :

(56.1) coemptio (vs) *κουηεμπτίωνα;*

(56.2) *συννάοις* (vs) *συνναύοις;*

(56.3) Ἡρακλέου (vs) Ἡρακλεύου (Gignac ''76 : 224-225 : 6; 226; 229).

L'inverse se présente :

(56.4) November (vs) Νοεν*βρίων* (Gignac ''76 : 171; 232 (e) - 233).

(57) Labialisation de [w] : tend vers le graphe -ⲃ-, intervocalique :

(57.1) *σκευή* (vs) ⲥⲕⲏⲃⲩ (Crum ''39 : 27a);
(57.2) Ναυή (vs) ⲛⲁⲟⲩⲃⲏ (Crum ''39 : 27b);
(57.3) ⲙⲉⲉⲩⲉ (vs) ⲙⲉⲃⲓ (Gignac ''76 : p. 68 *sq.*).

(58) Epenthèse + Labialisation : -w- ⟶ -vⲃv- :

(58.1) *προάστιον* (vs) ⲡⲣⲟⲃⲁⲥⲧⲓⲟⲛ (Crum ''39 : 27b);
(58.2) (ἀ)*λοῆς* (vs) ⲗⲁⲃⲁⲥ, ⲗⲁⲃⲟⲥ.

(59) Labialisation de -*υ* + consonne- ⟶ -*υφ* + consonne-. — Rarissime :

(59.1) *πανθεὶς* (vs) *παφθεὶς* (Perdrizet, Lefebvre ''19 : p. 122);
(59.2) *ταυριν*(—) (vs) ⲧⲁⲩⲫⲣⲓⲛ (Maspero, Drioton ''31 : n° 528).

Gignac (''76 : 97-98) signale de rares cas d'échanges à l'intervocalique de *φ* ⟶ *β*; ou de *β* ⟶ *φ*. Pour le groupe consonne + glide, on peut mentionner ⲉⲃⲓⲏⲛ (vs) ⲉⲫⲓⲏⲛ, d'après Crum (''39 : 514a).

2 Ces rappels étaient nécessaires pour rendre compte de la notation tardive d'un autre mot de glossaire bohaïrique, pour lequel j'estime probable une origine romane.

Dans une liste énumérant les outils ou — d'après la suggestion de Crum — les produits manufacturés en rapport avec l'activité du tisserand, la *Scala* de Kircher enregistre :

(60) ⲛⲓ-ⲕⲟⲩⲫⲁⲧ زرابي « coussins; matelas ».

Crum a senti ou déduit le caractère « étranger » de ce vocable. Westendorf (''65-77) ne le mentionne pas. Chez Černý (''76 : 361), il est rangé dans les mots sans étymologie.

Le francophone aura reconnu dans cette forme de glossaire la transcription d'un mot attesté dès le 12[e] siècle et toujours en usage aujourd'hui :

(61) *coite,* dans *coite-pointe,* refait d'après *coute-pointe* en *courte-pointe* « couverture piquée ». Aujourd'hui réalisé [kwatə]; voir Littré 1878 : I, 837; Bloch, von Wartburg ''64[4] : 163.

(62) *couette,* qui conserve aujourd'hui la réalisation ancienne (kwɛtə]; voir Imbs ''78 : 297. Le Robert (''60 : I, 817; 981) admet les graphies coite, coitte, couette.

La notation « copte » sus-mentionnée approche d'assez près la réalisation phonétique du mot en question dans le vieux-français du 13e siècle, date probable du contact linguistique : le digraphe vieux-français -oi- était alors réalisé [wɛ], d'où :

(63) transcription simple

— réalisation [dženwɛ] : graphie vx-fr. genois
transcription copte ϭινογε (Maspero ''11² : 211).

(64) transcription, après labialisation du [w] dans le segment [uwɛ] :

— réalisation 1 [k(u)wɛtə] : graphie vx-fr. coite (couette);
2 [kuφɛt] : transcription copte ⲕⲟⲩⲫⲁⲧ.

La coïncidence des sens est manifeste.

3 Références bibliographiques.

Imbs, Paul (éd.)
1978 : *Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du XIXe et du XXe siècle 1789-1960.* Tome 6. CNRS, Paris.
Littré, E.
1878 : *Dictionnaire de la langue française,* I. Hachette, Paris.
Maspero, J., Drioton, E.
1931 : *Fouilles exécutées à Baouît.* MIFAO 59. Le Caire.
Perdrizet, P., Lefebvre, G.
1919 : *Les graffites grecs du Memnonion d'Abydos.* Nancy-Paris-Strasbourg.

12 Innovation, convergence, coïncidence :
Vieux-français « il-meismes ses cors »,
Copte ⲛⲧⲟϥ ϩⲱⲱϥ.

1 L'épisode qui chez Joinville précède celui des gelines et de l'ourse (voir ici **10**) retiendra l'attention du grammairien. Notre vieille langue — Joinville écrit en 1309 — présente là un idiotisme dont la syntaxe et le sens sont à rapprocher d'une expression familière au coptisant et à l'égyptologue : la coïncidence est parfaite et instructive.

Dans l'ensemble chamito-sémitique, on n'a pas manqué de rechercher ni de trouver des parallèles satisfaisants (Vycichl 1953 (1)) à la structure copte et égyptienne schématisée ici :

Structure	(1) Segment déterminé	(2) Segment déterminant			Références :
Constituants	nom ou pronom	préposition *m* ou *r*	nom « corps »/« personne ? »	pron. pers. enclit.	
— haut-ég.	+		ḏs=f		Edel ''55-64 : §§
	+		ḏt=f		178-180, + N.
— moyen-ég.	+		ḏs=f		Lefebvre ''55² : §§
	+	+	ḥ'=f		82-84. — Gardiner ''57³ : § 36.
— néo-ég.	+	+	ḥ'=f		Černý, Groll ''78² :
	+		ḥ'=f		p. 44
	+		ḏs=f		
— copte	+		ϩⲱⲱ=ϥ		Stern 1880 : § 256
Sens	« x, y. z ...	... lui-même / en personne », d'où « aussi ».			dès le haut-ég. : Edel : § 178 N.
comparer :					
vx-fr : cas sujet	il-meismes		ses cors		Joinville 1309 :
	il		ses cors		CXIII.
soit :	« lui(-même)		en personne »		

2 La relation de Joinville situe la scène à Sidon, appelée aussi alors Sydoine (CXV) ou « Sayete, là où li roys estoit » (CXII) :

CXIII. Nous trouvames que li roys avoit fait enfouir les crestiens que li Sarrazin avoient occis, aussi comme il est desus dit; et *il-meismes ses cors* portoit les cors pourris

(1) « Die ägyptischen Ausdrücke für « selbst » », *Muséon* 66. 41-44.

et touz puans pour mettre en terre ès fosses, que jà ne se estoupast, et li autre se estoupoient. Il fist venir ouvriers de toute spars, et se remist à fermer la cité de haus murs et de grans tours. Et quant nous venimes en l'ost, nous trouvames que il nous ot nos places mesurées, *il ses cors,* là où nous logerions : la moie place il prist delez la place le comte d'Eu, pour ce que il savoit que li cuens d'Eu amoit ma compaignie.

Hormis « il-meismes ses cors » / « il ses cors » — je souligne — peu de choses sont à changer pour faire passer ce texte en français actuel : « Nous trouvâmes que le roi avait fait enterrer les chrétiens que les sarrazins avaient tués, ainsi qu'il a été dit ci-dessus; et *lui-même en personne* portait les corps pourris et tout puants pour les mettre en terre dans les tombes, sans jamais se boucher le nez, alors que les autres se le bouchaient. Il fit venir des ouvriers de toute part, et se remit à fortifier la cité de hauts murs et de grandes tours. Et quand nous vinmes au camp, nous trouvâmes qu'il nous avait, *en personne,* assigné les emplacements où nous logerions; il disposa le mien à côté du comte d'Eu, parce qu'il savait que le comte d'Eu aimait ma compagnie. »

Le tour était usuel en vieux-français; sous la « dictée » de Villehardouin (édition de la Pléiade : XIX), on relève :

« Et *il ses cors* ira avec vos en la terre de Babiloine . . . ».

3 Ce cas frappant de convergence linguistique est le fait du hasard le plus évident. Aussi n'est-il signalé ici qu'à la seule fin de rappeler un point de méthode que le comparatiste ne doit pas perdre de vue. Cet exemple montre combien sont fragiles sinon illusoires pour le comparatiste les parallèles syntaxiques — ou sémantiques! — accumulés en limitant *a priori* l'enquête aux langues d'une famille linguistique donnée — ici, mettons le chamito-sémitique. Il faut prendre garde que deux langues, fussent-elles contiguës géographiquement et génétiquement apparentées, sont susceptibles de présenter des tours strictement parallèles, du seul fait qu'en un point de leur histoire ou de leur préhistoire elles ont, l'une et l'autre, innové. En ce cas, deux traits coïncidant ne sont pas « comparables ». Au demeurant, si l'on n'a pas fait la preuve que les deux langues *n'innovent pas,* accumuler des matériaux de cet ordre ne prouve rien de positif ni pour ni contre un « fonds » chamito-sémitique à reconstruire. C'est une procédure inadéquate alors, parce que l'innovation à l'œuvre dans toute langue a toute chance de faire surgir des convergences intéressantes en elles-mêmes et donc pour le linguiste, mais aussi des convergences hétérogènes et donc inutilisables par le comparatiste préoccupé de reconstruction : je veux dire par là que ce dernier, vu la visée et la portée de sa thèse, doit s'abstenir de faire état de ce matériel d'antiquité non garantie. Car

tout bien pesé, qui reconstruit par la comparaison n'a pour garant ultime que l'ascèse de sa méthode.

4 Pour le cas sus-mentionné, l'innovation est discrète pour l'égyptien historique, mais détectable au plan lexical. Comme telle, la structure syntaxique est ancienne et dès le haut égyptien spécialisée avec le sens qu'elle présente en copte. L'équivalence sémantique des tours relevés en haut-ég., en moyen-ég., en néo-ég., et jusqu'en copte fait apparaître en moyen-ég. la transition d'ordre lexical. La structure restant stable, seules les unités lexicales *ḏs=* et *ḏt=* « corps ? » / « personne ? » seront peu à peu relayées et supplantées finalement par *ḥʿ=* « corps ». Ce n'est pas tout. En haut-ég., le segment déterminant *ḏs=f; ḏt=* est purement adjonctif, sans préposition marquée, comme en copte. Pour rendre compte de la structure copte :

(65) (1) Déterminé : nom ou pronom + (2) Déterminant : ϩⲱⲱ=ϥ,

rien ne contraint en définitive à poser un type sous-jacent avec préposition + *ḥʿ=f :* le type le plus ancien admettant l'adjonction immédiate du (2) Déterminant, on poserait alors soit l'invariance de la *structure* syntaxique égyptienne; soit, entre les deux termes accessibles de la même langue, à plusieurs millénaires d'écart, l'innovation — encore elle — qui fait coïncider en surface deux structures syntaxiques symétriques, équivalentes par le sens, mais non strictement superposables quant à leurs constituants. Ce serait alors un cas d'évolution récurrente (se reporter au tableau).

13 Damiette d'Egypte : Damiatte du Tarn.

Le nom d'un modeste bourg d'Aquitaine, sis dans la vallée de l'Agout, affluent du Tarn, entre Lauraguais et Albigeois, à proximité de Castres, n'a pas — que l'on sache — jusqu'alors reçu l'honneur des inventaires toponomastiques dressés par coptisants et égyptologues.

Et pourtant le médiéviste n'ignore pas — et l'égyptologue peut se souvenir — que Damiatte du Tarn, bastide de la fin du 13e siècle évoque par son nom [1] la levée de

[1] Longnon Auguste, 1968 : *Les noms de lieu de la France. — Leur origine, leur signification, leurs transformations,* t. 2, p. 524-525 : « Bon nombre de villes neuves ont reçu les noms de villes plus ou moins « lointaines, situées notamment en Espagne, en Italie, voire en Syrie et en Egypte ». (. . .)
« 2462. La ville de Damiette, en Egypte, fut réputée au temps des Croisades : on ne s'étonne donc pas « de voir le nom de Damiate (Tarn) porté par une ville de l'Albigeois ».

« banières » et « gonfanons », la grande « noise » des batailles, et la « meslée » de Croisés et Sarrazins autour de la « Damiete » de Joinville. La prise de la ville en 1249 inspira peu après le peintre de l'un des manuscrits de l'*Estoire d'Eraclès* [1]. Mais l'aventure d'outre-mer n'émut pas que lettrés et artistes. La mémoire de ce nom prit racine dans le terroir des Croisés ...

Ephémère, le greffon d'Egypte s'est flétri. La Damiatte d'aujourd'hui n'atteint pas mille âmes; elle n'a pas même son bureau de poste.

Pour parler de jadis, un terrier d'archives en mairie; un toponyme de fondation féodale [2]; et peut-être un flâneur qui, d'une bastide à l'autre, entre Viterbe et Damiatte, se surprend à contempler, le long du marécage laissé par les crues d'hiver de l'Agout — ô ironie! — des papyrus tout chétifs ...

[1] Cf. Smail, R.C., 1973 : *The Crusaders in Syria and the Holy Land*, Thames and Hudson, p. 180.

[2] L'ouvrage de Longnon n'étant pas à la disposition de tous, je crois utile de rappeler ce qu'était une « bastide » et comment ces fondations se sont accrochées à la toponymie. Je cite Longnon (1968 : 516-517) : « Bon nombre de villes neuves ont été, dans le Midi, créées de toutes pièces, soit par « les seigneurs féodaux, soit par le roi qui, s'associant aux églises, surtout aux abbayes, par des contrats « de « pariage », trouvait là un puissant moyen d'étendre son action dans les grands fiefs méridionaux. « Elles ont été désignées par le nom commun *bastide*, répondant à bastita, participe passé féminin du « verbe bas-latin bastire, d'où notre verbe *bâtir* ... ». Et l'auteur (p. 519) cite un ouvrage de 1880 publié à Toulouse par A. Curie-Seimbres, *Essai sur les villes fondées dans le sud-ouest de la France aux XIIIe et XIVe siècles sous le nom générique de bastides.*

OSIRIS VERS QUI VIENT CE QUI EST ET CE QUI N'EST PAS

Ramadan EL-SAYED

Il est intéressant, parfois, de prendre un exemple parmi titres et épithètes innombrables appliqués aux dieux et déesses, afin de montrer, dans une certaine mesure, la finesse de la pensée égyptienne, la permanence de ses conceptions et comment un mythe peut être humanisé par ses théologiens.

Dans cette optique, examinons l'épithète d'Osiris : « vers qui vient ce qui est et ce qui n'est pas », familière à chaque Egyptien ancien, ancrée dans la profondeur de son cœur à cause de la nature, du rôle attribués à ce dieu, des enseignements religieux exprimés dans son mythe; le but de ces qualifications et fonctions servant toujours à réaliser, espère-t-on, le bonheur des êtres. Sans parler de la philosophie qui s'y exprime et qui est d'une grande hauteur de pensée. Evidemment, l'épithète en question n'est pas la seule montrant combien la religion égyptienne est riche et comment l'examen d'un ensemble des titres d'une divinité peut contribuer à éclairer la conception de son rôle. Pour l'instant, arrêtons-nous à notre exemple avec dix documents dont le plus ancien date du Moyen-Empire, pour justifier notre point de vue.

1 — Stèle-porte, en calcaire, n° 107 du Musée de Turin, d'un certain Abkaou, provenant d'Abydos, XIe dyn. = Maspero, *RT* 3, p. 116 (4) = Drioton, *RdE* I, p. 209 n. 3 = Piehl, *ZÄS* 19, p. 18-9 (4) = PM V, p. 98

l. 5-6 : « (Osiris) ... vers qui vient (*ỉỉ n·f*) ce qui est et ce qui n'est pas, qui est en tête de l'Occident, le taureau du nome d'Abydos ».

2 — Stèle British Museum n° 567, provenant d'Abydos, XIIe dyn. = *Hierogl. Texts Brit. Mus.* II, p. 6 pl. 5 = Sharpe, *Egypt. Inscr.* I, pl. 78; citée par Goodwin, *ZÄS* 14, p. 103; Gauthier, *LR* I, p. 287 n. 1

l. 22 : « Osiris ... qui est en tête de l'Occident, maître de Bousiris, régent d'Abydos, vers qui vient (*ỉw n·f*) ce qui est et ce qui n'est pas ».

3 — Stèle British Mus. 574, provenant d'Abydos, Moyen Empire = *Hierogl. Texts Brit. Mus.* II, p. 6 et pl. 9; Sethe, *Lesestücke*, p. 75 § 16; trad. par Breasted, *AR* I, p. 276; citée par *Belegstellen-Wb.* II, 406, 9; PM V, p. 95

l. 17-18 : « Osiris qui est en tête des Occidentaux, maître de l'Eternité, régent de l'Occident, vers qui marche (*rwi n·f*) ce qui est et ce qui existe »

4 — Stèle British Mus. 580, provenant d'Abydos, XII[e] dyn. = *Hierogl. Texts Brit. Mus.* II, p. 10 et pl. 37 = Sethe, *o.c.*, p. 63 b

l. 2-3 : « (Osiris) .... maître de l'Eternité, régent des dieux vers qui vient (*iw n·f*) ce qui est et ce qui n'est pas, Celui de la grande apparition, maître de l'humanité ».

5 — Stèle British Mus. 155, provenant de Memphis, Nouvel Empire = *Hierogl. Texts Brit. Mus.* VIII, p. 47 et pl. 39, traduit par Budge, *TSBA* 8, p. 321; cité dans PM III, p. 225 en bas

registre supérieur au-dessus du défunt, légende s'adressant à Osiris :

l. 10-11 : « Tu es Rê qui se crée de lui-même, vers qui marche (*rwi n·f*) la terre entière ».

6 — Stèle du Musée de Lyon 93, provenance inconnue, Nouvel Empire (nous avons examiné le texte d'après une photo de fiche du *Wb.* déposée au Cabinet d'Egyptologie, Collège de France)

l. 5 : « Ô l'Ennéade qui est dans Abydos et qui est assis à côté du Maître universel, qui écoute sa déclaration et qui crée ceux qui sont et ceux qui ne sont pas ».

7 — Statue de Sen-nefer, British Mus. n° 48, provenance inconnue, Nouvel Empire = *Urk.* IV, 545, 7 = PM, *Theban Necropolis* I, p. 206

l. 5-7 : « (Osiris), maître des vivants, le supérieur de ceux qui sont là-bas (= les morts), qui fut responsable (*ir r3-ḥry*) de (litt. parmi) ceux qui sont et de ceux qui ne sont pas ».

8 — Stèle Louvre C. 218, provenant d'Abydos, XIX[e] dyn. = R. el-Sayed, *Doc. relatifs à Saïs*, p. 17-20 et pl. 2; on trouve là un hymne adressé à Osiris et dont nous retiendrons trois phrases :

a) = *id.*, p. 17, 20, l. 9 : « Voici qu'ils viennent vers toi [1] (*iw·w n·k*) en totalité, les grands ainsi que les petits »

b) = *id.*, p. 17-18, 20, l. 9-10 : « ils sont à toi ceux qui vivent sur terre, ils arrivent vers toi [2] (*spr·sn n·k*), tous ensemble, car tu es leur maître »

c) = *id.*, p. 18, 20, l. 10-11 : « Ta Majesté est adorée en qualité de Rê, ceux qui sont et ceux qui ne sont pas sont sous ton ordre [3] (*ḫr ḫt·k*) ».

9 — Statue d'un certain Horsaisi, au Musée du Caire, provenant de Karnak n° 281, XXII[e] dyn. Nous avons examiné le texte d'après une photo de fiche du *Wb.* déposée au Cabinet d'Egyptologie, Collège de France, citée par *Belegstellen- Wb.* II, 354, 3

sur le socle à gauche, l. 3 : « (Osiris) ... vers qui marche (*rwi n·f*) tous ceux qui sont ».

10 — Statue Caire CG. 42207, provenant de la cachette de Karnak, XXII[e] dyn. = Legrain, *Stat. de rois et de part.* III, p. 19; la traduction du texte sera publiée par nous prochainement

l. 3-4 du texte E : « Osiris, maître de l'Eternité, régent de la pérennité, vers qui marche (*rwi n·f*) ce qui est et ce qui n'est pas ».

Pour la 1[re] partie de l'épithète, on trouve donc plusieurs var. : *ii n·f* (Doc. **1**) — *iw n·f* (Doc. **2**, **4**, **8** *a*) — *rwi* [4] *n·f* (Doc. **3**, **5**, **9**, **10**), auxquelles on peut ajouter : *spr n·k* (Doc. **8** *b*).

(1) Dans les autres versions de cet hymne (trouvées sur d'autres doc.) que nous citons dans notre travail, on trouve les var. : *ii·sn n·k* = vers. B = id. *o.c.*, p. 17 et 20; *iw n·k* = vers. C, F = id., *o.c.*, p. 17 et 20.

(2) Pour les vers. C et F = id. *o.c.*, p. 18 et 20, on trouve aussi : *spr·sn n·k*.

(3) Dans les vers. C et F = id. *o.c.*, p. 18 et 20, on trouve 2 var. : vers. C : *nty nb ḥr irt·k;* vers. F : *nty nb r ḫt·k*.

(4) Sethe dans *Lesestücke*, p. 116 donne pour *rwi* un sens intéressant : « (faire) le pèlerinage »; Faulkner dans son *Dict.*, p. 147 donne pour *rwi* + *r* le sens de : « avancer ou marcher contre » d'après Sinuhe B. 101, cf. Lefebvre, *Romans et contes*, p. 12 = Blackman, *BAe* 2, p. 24 = *Belegstellen-Wb.* II, 406, 11.

Pour la 2e partie de l'épithète, même remarque : *nty iwt* (Doc. **10**) — *ntt iwtt* (Doc. **1**, **2**, **4**, **6**, **7**, **8** *c*) — *ntt wn* (Doc. **3**) — *ntt nb* (Doc. **9**) et même : *wrw ktkt* (Doc. **8** *a*) ainsi que *bw nb* [1] (Doc. **8** *b*). On voit que l'expression : *ntt iwtt* est la plus courante; on la traduit par : « ce qui est et ce qui n'est pas », c'est-à-dire absolument « Tout » [2]. Peut-on apporter quelque éclaircissement au sens de cette expression? A notre avis, dans ce genre de textes religieux, « ce qui est » (Doc. **1**, **2**, **4**, **10**) désigne, de toute évidence, l'être vivant, qui a une forme, un nom, une âme, un esprit; « ce qui est, ce qui existe » précise-t-on parfois (Doc. **3**) ou bien « tous ceux qui sont » (Doc. **9**), ou bien encore « ceux qui viennent à Osiris, les grands et les petits » (Doc. **8** *a*) ou, plus simplement « tous » (Doc. **8** *b*). N'est-ce pas Osiris qui est « le maître des vivants » (Doc. **7**)?, Celui auquel on dit « ils sont à toi ceux qui vivent sur terre » (Doc. **8** *b*), Celui qui est « maître de l'humanité » (Doc. **4**) « vers qui marche la terre entière » (Doc. **5**). Il s'agit donc là de l'être vivant par excellence.

Mais que désigne le mystérieux « celui qui n'est pas » (Doc. **1**, **2**, **4**, **10**)? Il implique souvent une notion de temps et peut signifier : « celui qui n'a pas », qui n'a pas encore, la vie, la forme, le nom, l'esprit; ou bien celui qui n'est pas encore né, ou encore, celui qui n'a plus la vie sur terre, c'est-à-dire le mort. Osiris n'est-il pas « le supérieur de ceux qui sont là-bas (= les morts) » (Doc. **7**). La stèle Louvre C. 218, l. 8 (Doc. **8**) précise que « ceux qui viennent par millions de millions, ils atteignent la mort vers toi (= Osiris) », de même que « ceux qui sont (encore) dans le ventre et dont la face est vers toi [3] ». De la sorte Osiris est bien Celui « qui fut responsable (ou chef) de (ou parmi) ceux qui sont et ceux qui ne sont pas » (Doc. **7**) ou encore « ceux qui sont et ceux qui ne sont pas, sont sous ton ordre » (Doc. **8** *c*), car, après tout, c'est bien l'Ennéade d'Abydos qui est avec Osiris » qui a créé ceux qui sont et ceux qui ne sont pas » (Doc. **6**).

L'expression peut s'appliquer aussi aux choses purement matérielles qui existent ou qui n'ont pas encore d'existence; dans un texte de la tombe d'Amenemhat, on peut lire, s'adressant à Amon-Rê : « Amon-Rê-Atoum, maître de ce qui est et qui établit toute chose [4] ». Ce terme d'existence, d'ailleurs, on le trouve fréquemment joint à celui d'« être » : « ce qui est et ce qui existe » (Doc. **3**). S'applique-t-il plus particulièrement aux animaux, aux choses? et surtout à ce qui concerne le temps? Ainsi, dans les versions

[1] Cf. Gardiner, *Eg. Gr.*, p. 80 § 103, Lefebvre, *Gramm.*, p. 101 § 187.

[2] Cf. Gardiner, *Eg. Gr.*, p. 153 § 203 (4); id. *JEA* 9, p. 9 n. 4; id. *ZÄS* 42 p. 37; Lefebvre, *o.c.* p. 51 n. 29; Goodwin, *ZÄS* 14, p. 102-3 (2); Piehl, *ZÄS* 19, p. 19 n. 5; pour *nty*, cf. du Bourguet, *RdE* 24, p. 17-20.

[3] R. el-Sayed, *Doc. relatifs à Saïs*, p. 17 et 20.

[4] Cf. Gardiner, *The Tomb of Amenemhat*, pl. 31, fragm. 7 citée dans *Beleg.-Wb.* II, 354, 4.

tardives du Livre des Morts, parlant d'Osiris, on dit : « Quant à ce qui est et ce qui existe, c'est l'éternité et la pérennité; et quant à l'éternité, c'est le jour, quant à la pérennité, c'est la nuit [1] ».

Sans vouloir prétendre à une étude exhaustive, nous donnerons maintenant quelques exemples montrant que l'expression qui nous intéresse ici est portée surtout par des divinités créatrices. Citons :

Amon	« qui a engendré ceux qui sont et à qui il donne la vie » [2]
	« dans son nom de Khepri, il crée ce qui est » [3]
	« il crée les humains et fait croître tous ceux qui sont » [4]
	« qui engendre tous ceux qui sont et fait vivre ceux qui existent » [5]
	« qui façonne ceux qui sont, crée ceux qui existent » [6]
	« le Primordial qui crée tout ce qui est » [7]
	« qui donne naissance à ceux qui sont et ceux qui ne sont pas » [8]
Aton	« le vivant maître de ceux qui sont, qui crée ceux qui existent » [9]
Atoum	« qui fait ce qui est, et crée ceux qui existent » [10]
Khnoum	« qui fait ce qui est, qui crée ceux qui existent » [11]
Neith	« qui fait ceux qui sont, crée ceux qui existent » [12]
Ptah	« qui fait ce qui est, crée ceux qui existent » [13]
Rê	« qui fait tout ce qui est, crée tous ceux qui existent » [14]
Thoth	« qui crée ce qui existe » [15]
Phenix	« je suis le Contrôleur (*sip*) de ce qui est et de ce qui existe » [16]

[1] *Urk.* V, 16, 14, cité par Goodwin, *o.c.*, p. 103 = *Beleg.-Wb.* II, 354, 4.

[2] Voir P. Leyde 350, 4, 8 = Gardiner, *ZÄS* 42, p. 31 = Zandee, *De Hymnen aan Amon*, p. 71 = cité par *Beleg.-Wb.* II, 354, 1.

[3] Inscr. du Speos Artemidos = *Urk.* IV, 385, 6 = *Beleg.-Wb.* II, 354, 2.

[4] P. Caire, 10, 7 = Hymne à Amon, cité par *Beleg.-Wb.* II, 354, 6.

[5] Voir P. Leyde 350, 5, 22 = Gardiner, *ZÄS* 42, p. 39.

[6] Voir P. Caire 7, 7 = Hymne à Amon = *Beleg.-Wb.* II, 354, 11.

[7] Cf. Sethe, *Amun*, p. 84 § 171.

[8] Voir P. Leyde 350, 5, 3 = Gardiner, *ZÄS* 42, p. 37.

[9] Davies, *El Amarna* II, pl. 21 en haut, à gauche = Sandman, *BAe* 8, p. 29, l. 1.

[10] Cf. Mysliwiec, *Atum* II, p. 177 C.

[11] Philae d'après *Beleg.-Wb.* II, 354, 11.

[12] Sauneron, *Esna* II, p. 72 l. 10.

[13] Sandman, *The God Ptah*, p. 34.

[14] Tombe n° 158 de Thèbes-Ouest, d'après *Beleg.-Wb.* II, 354, 11.

[15] Boylan, *Thoth*, p. 198.

[16] Voir vers. du N.E. dans texte rituel d'Abydos = Mariette, *Abydos* I, p. 58 tabl. 22 j; pour plus tardif = *Urk.* V, p. 16 l. 12 et p. 17 l. 1, 11, 14

Les Maîtres de l'Eternité « créent ce qui est et font croître ceux qui ne sont pas » [1].

On trouve également l'expression dans certains textes religieux, comme les Pyr. 1146 c, on dit :

a) « N est le scribe du Livre sacré qui dit ce qui est et fait croître ce qui n'est pas » [2]

b) Dans le P. Leyde 347, 9, 5, on lit : « j'ai repoussé ceux qui ne sont pas, j'ai créé ceux qui sont » [3].

Plus curieusement, l'expression en question peut se trouver aussi dans la composition de certains titres pour des dignitaires, nobles ou prêtres, surtout dans les textes biographiques du Moyen Empire; donnons quelques exemples :

c) Texte du Paysan BI, 54; dans sa 1re supplique, l'oasien s'adresse au grand Intendant Rensi, fils de Mérou, en disant : « Grand Intendant, mon Seigneur, le plus grand des grands, le Guide (*šsm*) de ce qui n'est pas et de ce qui est » [4]

d) Inscription du chef d'expédition Amenemhat (XIe dyn.), l. 8 : « à qui ce qui est et ce qui n'est pas est communiqué » (*smỉ n·f*) [5]

e) Inscription de l'intendant Henou (XIe dyn.), l. 3 : « le chef (*mr*) de ce qui est et de ce qui n'est pas » [6]

f) Même inscription, l. 5 : « celui qui connaît la nature (*rḫ šsm*) de ce qui est et de ce qui n'est pas » [7]

g) Stèle du trésorier Ameni, Brit. Mus., provenant d'Abydos, XIIe dyn. l. 5 : « le directeur (*ḫrp*) de ce qui est et de ce qui n'est pas » [8]

= *Wb.* IV, 35, 18; voir la thèse sur le phénix soutenue en 1981 par E. el Banna à Paris-Sorbonne.

[1] P. Leyde, 347, 10, 2-3 = *Beleg.-Wb.* II, 354, 8.

[2] Ed. Sethe, *Pyr.* II, p. 141 = Faulkner, *An. Eg. Pyr. Texts*, p. 186.

[3] Voir *Beleg.-Wb.* II, 354, 9.

[4] Voir Sethe, *Lesestücke*, p. 21, l. 18 = Gardiner, *JEA* 9, p. 9; Lefebvre, *Romans et contes*, p. 51.

[5] Couyat-Montet, *Inscr. Hammâmât*, p. 80 (113); Schenkel, *Memphis*, p. 265 (443) = *LD. II*, 149e = trad. Breasted, *AR* I, p. 214 § 445.

[6] Couyat-Montet, *o.c.*, p. 81 (114) = Schenkel, *o.c.*, p. 253 (426) = cité par Goodwin, *ZÄS* 14, p. 103.

[7] Couyat-Montet, *o.c.*, p. 82 = Schenkel, *o.c.*, p. 254 = Goodwin, *o.c.*, p. 103.

[8] Voir Sharpe, *Egypt. Inscr.* I, pl. 82 = cité par Goodwin, *o.c.*, p. 102; pour les autres doc. d'Ameni, cf. Gauthier, *LR* I, p. 285 et 286 n. 2.

h) Inscription de Djefai-Hapi, Siut, XIIe dyn., col. 234 : « vers qui vient (*iw n·f*) ce qui est et ce qui n'est pas » [1]

i) Stèle Caire CG. 20530 d'un certain Hormehib, provenant d'Edfou (?), M.E., il était « prophète d'Horus de Behedety » et, l. 9 « l'initié aux secrets (*ḥry sštȝ*) de qui est et de ce qui n'existe pas » [2].

Connue, donc, dès les textes des Pyramides (*a*), on peut dire que l'expression « ce qui est et ce qui n'est pas », dans ce genre de textes, peut s'appliquer d'une façon plus ou moins évidente aux choses matérielles qu'on peut voir, reproduire, comme aussi à celles qui sont encore dans les secrets et mystères divins. De même, dans certains textes, elle peut désigner « les êtres vivants », ou ceux qui sont morts, ou ceux qui ne sont pas encore nés ou renés (*b*). En ce qui concerne les textes biographiques, ce même large éventail de compréhensions possibles se retrouve. Pour un dignitaire, un noble, ou un prêtre, vers lequel vient « ce qui est », comprenons l'être [3], tout le monde (*h*), ainsi que toute chose produite ou pas encore produite. On précise plus pour un dignitaire qu'il est « le guide, le chef, le directeur » (*c, e, g*), celui « qui connaît la nature » ou « l'initié aux secrets de ce qui est et de ce qui n'est pas » (*f, i*). Pour cette dernière série de titres, notre expression semble se limiter aux choses matérielles que le noble, le dignitaire, par son intelligence, doit connaître, dominer et même imaginer dans l'avenir. Ces gens de haut rang social, on a voulu les honorer, car ils « supervisent tout », ils dirigent « Tout »; c'est une façon de les flatter, sans voir là aucune transcendance divine qui leur aurait été attribuée, car ils sont des humains soumis à la mort. Il reste que c'est au dieu des vivants et des morts (Doc. 7), aux dieux créateurs, que l'épithète doit être attribuée avec son sens le plus étendu.

Puissent ces quelques lignes éclairer un peu ceux qui étudient les textes égyptiens et y voient autre chose qu'un polythéisme quelque peu rudimentaire. La pensée égyptienne a su aborder sinon résoudre les problèmes les plus complexes qui ont toujours hanté toutes les philosophies humaines. Nous avons tenté d'expliquer cette expression; nous savons qu'il reste beaucoup de textes qui ont besoin d'être expliqués, mais plus on explique ce qu'on croit comprendre, plus on se rend compte qu'on ne sait pas.

[1] Griffith, *Siut and Der Rifeh* I, pl. 5 = Montet, *Kêmi* 3, 1930, p. 49 = *Urk.* VII, 55, 20.

[2] Lange-Schäfer, *Grab und Denksteine* II, p. 131.

[3] Voir Inscrip. n° 113 de Hammâmât = Couyat-Montet, *o.c.*, p. 80 l. 5 = Schenkel, *o.c.*, p. 265 (443) où on dit au dignitaire : « vers qui viennent (*iw n·f*) les grands en prosternation ».

ḤENOUT-MI-RÊ, FILLE DE RAMSÈS II ET GRANDE ÉPOUSE DU ROI

Hourig SOUROUZIAN

Ḥenout-mi-Rê est bien souvent et à tort considérée comme une fille de Séti Ier et de Touy. Aucun document ne prouve pourtant cette filiation. Nous allons voir, dans le cadre des enfants, notamment des filles de Ramsès II, et à travers les monuments de Ḥenout-mi-Rê que cette princesse se présente plutôt comme une fille de Ramsès II.

Les principales Grandes Epouses de Ramsès II, Nofretari et Iset-Nofret, ainsi que les différentes épouses secondaires avaient mis au monde un nombre considérable d'enfants royaux qui figurent sur plusieurs monuments de Ramsès II. Dans les temples, accompagnant les processions de fêtes, les fils royaux d'une part et les filles de l'autre sont représentés indépendamment du rang de leur mère et dans l'ordre chronologique de leur naissance. Ainsi les temples de Derr, d'Abou-Simbel, de Louxor, le Ramesseum, le temple de Séti Ier achevé par Ramsès II à Abydos et celui de Ramsès II à Ouadi es-Sebouʿa nous fournissent des listes progressives où le nombre des enfants s'élève à une soixantaine [1].

Certains s'avèrent plus qu'un nom ou qu'une élégante silhouette tenant flabellum ou bouquet de fleurs. Les fils royaux apparaissent parfois dans des scènes représentant les campagnes de Ramsès II, bien que leur part y fût fictive et purement symbolique. Quelques-uns se distinguent par d'importants titres militaires ou sacerdotaux, ceux notamment qui sont issus des grandes épouses royales et dont certains sont à tour de rôle investis du titre d'Héritier. On les retrouve, munis de leurs titres, représentés en ronde bosse ou en bas relief aux flancs des statues colossales de leur père, de Pi-Ramsès jusqu'à Abou-Simbel [2].

(1) On a tendance à porter ce nombre à plus de cent, à cause des listes doubles d'Abydos et de Ouadi es-Sebou'a. En fait la liste la plus longue nous donne 30 princes et 29 princesses. Sur les enfants hors listes, voir Kitchen, *JEA* 61, 1975, p. 271.

(2) Pour toutes ces listes, pour les noms et titres des princes ainsi que sur l'évolution du titre d'Héritier voir l'étude de F. Gomaa, « Chaemouese, Sohn Ramses II. und Hohenpriester von Memphis », *Ägyptologische Abhandlungen* 27, Wiesbaden, 1973, p. 2-11 et Kitchen, *op. cit.*

Quant aux filles royales, au nombre de vingt-neuf, leur ordre chronologique est plus difficile à établir. Les neuf premières nous sont bien connues par les listes d'Abou-Simbel et de Derr [1]. D'après une des processions de Louxor [2] cette liste se fait compléter jusqu'à la 17e princesse. Les noms étant moins bien conservés dans les listes plus longues d'Abydos [3] et de Ouadi es-Sebou'a [4], et entièrement détruits au Ramesseum [5], les princesses nous sont moins bien connues à partir de la dix-septième.

Nous connaissons cependant les filles des deux principales Grandes Epouses de Ramsès II. L'aînée, Bentanta, est la fille d'Iset-Nofret, et est représentée comme telle sur les stèles de Khaemouaset à Gebel Silsileh et à Assouan, en compagnie de ses parents royaux et de ses frères Ramessou (son aîné), Khaemouaset et Merenptah, successivement 2e, 4e et 13e fils de Ramsès II [6]. Dans ces deux cas Iset-Nofret semble être morte, et Bentanta est désignée comme « Fille du Roi » et « Grande Epouse du Roi ». Ces titres se retrouvent également sur des monuments de Ramsès II et dans le tombeau de Bentanta dans la Vallée des Reines [7].

(1) J. Černý / S. Donadoni, *Abou Simbel,* Coll. Scient. du CEDAE, Le Caire, F 5-6, p. 11-12; Blackman, *The Temple of Derr,* p. 16-17.

Abou Simbel	Derr
1. Bentanta	1. Nom détruit
2. Bak-Mout	2. Nom détruit
3. Nofretari	3. Bak-Mout
4. Meryt-Amon	4. Nofretari
5. Nebet-Taouy	5. Nebet-Taouy
6. Iset-Nofret	6. Iset-Nofret
7. Henout-Taouy	7. Henout-Taouy
8. Ourenro	8. Ourenro
9. Nedjem-Mout	9. Nedjem-Mout

Il semble qu'à Derr on ait placé en 2e position la 4e fille Meryt-Amon, comme c'est le cas sur une 3e liste de Louxor, sur la paroi intérieure de l'aile est du 1er pylône (ma copie) : . Cf. K. *RI* II, 349.

(2) Mur intérieur ouest de la cour de Ramsès II : Daressy, *RT* 14, 1893, p. 32.

(3) Mariette, *Abydos* I, pl. 4; Gauthier, *LdR* III, p. 108 n° 10, B, p. 109 n° 19 à p. 111 n° 43; Lefebvre, *ASAE* 33, 1914, p. 198-203, cf. pl. II, 4. Les noms de cette liste ne suivent plus l'ordre des autres; ainsi la 3e de la liste de Lefebvre correspond à la 5e des listes de Derr et d'Abou Simbel; la 5e à la 11e de Louxor, la 6e à la 9e de Louxor et à la 8e de Derr et d'Abou-Simbel; la 7e à la 7e de Louxor mais à la 3e d'Abou-Simbel et à la 4e de Derr; la 8e est bien la même à Louxor mais la 6e d'Abou-Simbel et de Derr; la 11e, la 12e, la 13e et la 14e sont peut-être la 14e, la 13e, la 12e et la 10e de Louxor, la 27e se répète en 11e et et en 16e position à Louxor.

(4) Gauthier, *Le temple de Ouadi es-Seboua,* p. 79-80, 85, 91. Liste très incomplète. Seules les princesses nos 11 à 14 (= Gauthier, *Ib.* p. 79 nos 2 à 5, car ce sont en vérité les princesses qui font suite aux neuf premières de la p. 91) correspondent aux mêmes de Louxor.

(5) Alors que ceux des princes sont beaucoup miex conservés: Champollion, *Notices* II, p. 866-87, 894-95; Gomaa, *op. cit.,* liste après p. 8; K. *RI* II, 860-866.

(6) Gomaa, *op. cit.,* p. 7-8, Kat. nos 76 et 79, fig. 29 et 31 a.

(7) Gauthier, *LdR* III, p. 102 sq; ajouter encore une statue de Tanis : Petrie, *Tanis* I, pl. V n° 37 c; et la statue de Memphis : Christophe, *BIE* 37, 1956, p. 10 et pl. II. Représentation et titres au grand temple d'Abou-Simbel, 3e pilier, rangée gauche, 1re salle : Černý/Donadoni, *op. cit.,* p. 20 c; Gardiner, Peet, Černý, *The Inscriptions of Sinai,* I, n° 263.

D'autre part, Meryt-Amon et Henout-Taouy, sont respectivement l'aînée et la deuxième fille de Nofretari. Elles occupent la 4e et la 7e position dans la liste d'Abou-Simbel. Cependant Meryt-Amon est la 2e dans l'une des processions de Louxor [1]. Leurs statues engagées dans le roc sur la façade du petit temple d'Abou Simbel accompagnent les colosses royaux en même temps que celles de leurs frères Amon-ḥer-Khepshef, Raḥer-Ounemef, Mery-Rê et Mery-Toum, respectivement l'aîné, le 3e, le 11e et le 16e fils de Ramsès II [2]. Seule Meryt-Amon, l'aînée, est connue comme « Grande Epouse du Roi » [3].

On ignore totalement les noms des épouses secondaires, mères des autres princesses. Pourtant, deux autres filles de Ramsès II ont joui du titre de « Grande Epouse du Roi ». L'une est Nebet-Taouy, la 5e dans les listes d'Abou-Simbel et de Derr, connue par son tombeau dans la Vallée des Reines et mentionnée dans un papyrus de Turin [4].

L'autre est Ḥenout-mi-Rê, probablement une des dernières nées de Ramsès II. Elle ne figure encore ni à Derr, ni à Abou-Simbel, ni à Louxor, mais dans les deux processions d'Abydos, l'une comptant 29 princesses et l'autre 24, on rencontre deux noms partiellement détruits qui commencent par Ḥenout, aux orthographes légèrement différentes :

a) cour A, n° 18 [5]

b) cour B, n° 23 [6]

(1) Sur la paroi intérieure de l'aile est du 1er pylône, cf. *supra* note 1, p. 366.

(2) Desroches-Noblecourt/Kuentz, *Le petit temple d'Abou-Simbel,* I, p. 22-25.

(3) Gauthier, *op. cit.,* p. 105 D, G, I : ajouter statues de Ramsès II à Karnak : PM, II, p. 37 (133) et (136); à Louxor : *Ib.,* p. 311-12 (57) et (62); couvercle de son sarcophage : Habachi, *Mitteilungen aus der Ägyptologischen Sammlung,* 8, 1975, p. 106 sq. fig. 1, 2 et pl. 10, 11.

(4) Gauthier, *op. cit.,* p. 106, n° 5.

(5) Lefebure, *ASAE* 13, p. 201 n° 18 (= Mariette, *Abydos* I, pl. 4 a, n° 20, l'auteur ayant compté plus de princesses qu'il n'y en avait). Dans cette même liste se trouve une princesse ; Lefebvre, *op. cit.,* n° 22 (= Mariette, *op. cit.,* n° 25; la liste de Lefebure donne même une autre princesse n° 24 dont le nom commence par Ḥenout, suivi de signes qui suggèrent assez Ḥenout-mi-Rê : . Ayant vérifié sur place j'ai dû malheureusement constater qu'en cette position rien ne rappelle le groupe Ḥenout et que le nom de la 24e princesse de la cour A n'est autre qu'Ourenro, (cf. *supra* p. 366, note 1, n° 8) dont le nom se répète près de la 6e princesse dans les deux cours.

(6) Mariette, *Abydos* I, pl. 4 f, n° 26 (= Gauthier, *op. cit.,* p. 111 n° 42). Mariette ayant compté des princesses nos 20 à 23 qui n'existent pas, le n° 26 correspond au n° 23.

Il est possible que ce dernier groupe corresponde à Ḥenout Sekhemou, la 22e de la première cour, il s'agirait d'une simple interférence. Une chance reste cependant que le premier nom soit celui de Ḥenout-mi-Rê [1].

Ḥenout-mi-Rê nous est surtout connue par trois monuments :

1) Une statue colossale en granit rose de Ramsès II trouvée à Aboukir et conservée au Musée d'Alexandrie (Inv. n° 359) [2]. Le roi y est représenté en longue robe cérémonielle plissée, muni de la barbe, coiffé de la perruque ronde « Ibes » et de la Double Couronne et tenant un bâton d'enseigne. Au flanc gauche de cette statue on voit la représentation en bas relief d'une princesse vêtue de la longue robe plissée. Sa coiffure composée d'une mèche princière est surmontée d'un mortier qui supporte la couronne hathorique (Pl. I). Au-dessus de la princesse une colonne verticale d'hiéroglyphes nous donne son nom et ses titres :

« *La fille royale de sa chair qu'il aime, la Grande Epouse royale* (*Ḥenout-mi-Rê*)] ».

2) Une statue de la reine Touy en granit noir conservée au Musée du Vatican [3]. La reine est debout coiffée de l'ample perruque « chape » à dépouille de vautour et au haut mortier. Autour du mortier sont inscrits les cartouches de Ramsès II, au pilier dorsal les titres de la reine en tant que mère du roi. Au flanc gauche de la statue dont la partie inférieure est entièrement restaurée, subsiste le buste en bas relief d'une princesse debout

(1) A moins que par hasard les deux listes ayant convergé au n° 18, nous n'ayons affaire à une princesse Ḥenout-Merout; est la fin du nom conservé près de la princesse n° 18 de la cour B (= Mariette, *op. cit.*, pl. 4 f n° 18, et ma copie). Par ailleurs, le nom d'une princesse dite « *Régente du Double Pays, Fille royale et Grande Epouse royale* » sur une statue de Ramsès II à Hermopolis ne peut malheureusement pas être celui de Henout-mi-Rê (cf. K. *RI* II, 504) d'après les quelques signes vus et donnés par Roeder, *Hermopolis*, I, pl. 46 (cf. Kap. VIII, 9 où l'auteur déclare le nom illisible).

(2) PM, IV, p. 2; photographies dans E. Breccia, « Le Rovine e i Monumenti di Canopo », *Monuments de l'Egypte Gréco-Romaine*, I, Bergamo, 1926, pl. XXIV.

(3) PM, VII, p. 413; Botti-Romanelli, *Scul. Mus. Greg. Eg.*, n° 28; Mario de Felice, *Allegorie Egizie*, Bologna, 1982, p. 21, pl. V, XI-XII,

(Pl. II) dans la même attitude que celle de la statue précédente. Elle portait une longue robe d'apparat aujourd'hui maladroitement restaurée et rendue courte [1]. La coiffure à mèche princière supporte un haut mortier. Au front deux uraei portent respectivement la couronne de Haute et de Basse Egypte.

Au-dessus de la princesse une colonne d'inscription, d'exécution hâtive, se lit :

« *La fille royale, l'épouse royale* (*Ḥenout-mi-Rê*)] *vivante.* »

3) La cuve du sarcophage momiforme en granit rose de Ḥenout-mi-Rê, usurpée par Ḥarsiese et trouvée par Hölscher à Médinet Habou. Caire, JE 60137 [2].

La cuve mesure 2,46 m de longueur, 0,85 m de largeur et 0,69 m de hauteur. La décoration gravée à l'extérieur respecte le programme habituel des représentations et textes funéraires des sarcophages royaux ou privés du Nouvel-Empire [3]. Du côté de la tête Nephthys est accroupie sur le signe « Noub », accompagnée des paroles dites par Nephthys, par Geb et par Nout à l'Osiris, l'Epouse du Roi (Ḥenout-mi-Rê)]. Du côté des pieds Isis est remplacée par le pilier Djed que flanquent deux nœuds d'Isis « Tit ». Les textes qui s'y rapportent font mention de l'Osiris (Ḥenout-mi-Rê)] désignée d'une part comme « Fille du Roi » et de l'autre comme « Epouse du Roi ». Les côtés du sarcophage sont divisés par cinq panneaux représentant les dix divinités qui protègent le corps : les quatre génies ibiocéphales du Nord et du Sud, Anubis Imy-Out et Anubis Khenty-Sekh-Neter à têtes de chacal, et les quatre fils d'Horus. La colonne de texte qui les sépare, quoique détruite par le texte superposé de Ḥarsiese, laisse nettement lire la mention de l'Osiris « Fille du Roi » ou « Epouse du Roi » (Ḥenout-mi-Rê)].

De ces trois monuments, le premier nous montre clairement que la « Fille royale de sa chair qu'il aime et la Grande Epouse du Roi » figurant au flanc d'une statue de Ramsès II dont ni le nom ni la titulature ne prêtent à confusion, est bien une fille de Ramsès II promue comme trois de ses sœurs au rang de Grande Epouse à la mort de sa mère dont

(1) Id., *Ib.*, pl. XXI, n° 28. Noter que toute la partie inférieure de la statue est restaurée.

(2) PM, II, p. 772. Le couvercle hiéracocéphale du sarcophage (Caire JE 59896) n'appartient pas à Ḥenout-mi-Rê.

(3) Cf. Hayes, *Royal Sarcophagi of the XVIIIth Dynasty*, Princeton, 1935, p. 187 à 200, nos 12 à 43. Habachi, *Mitt. Äg. Sammlung*, 8, p. 106 sq.

nous ignorons encore le nom [1]. La statue date sûrement de la deuxième moitié du règne de Ramsès II vu la titulature inscrite au pilier dorsal qui renferme l'épithète « Maître des Jubilés comme son père Ptah-Tatenen », épithète survenue dans la titulature, on le sait, après l'an XXX du règne de Ramsès II [2]. C'est alors l'époque où les Grandes Epouses royales Nofretari et Iset-Nofret sont mortes [3] et où une troisième grande épouse royale entre en jeu, la princesse hittite Maat-Hor-Neferou-Rê, que Ramsès II épousa en l'an XXXIV, connue surtout par la fameuse stèle du mariage [4] et par une statue colossale de Ramsès II à Tanis, provenant certainement de Pi-Ramsès [5]. Or notre statue du Musée d'Alexandrie est sans doute de même provenance : dans l'épithète qui suit le nom de Ramsès II dans la boucle de la ceinture et sur le bâton d'enseigne on note la mention du dieu Amon, dieu principal de Pi-Ramsès [6].

Il est plus difficile d'établir la provenance de la Statue de Touy du Vatican. On sait que Ramsès II avait dédié à sa mère des monuments à Pi-Ramsès et un temple au Ramesseum [7]. Ce dernier fournit même des scènes de théogamie relatives à la naissance de Ramsès II [8] et une scène généalogique concernant la famille de Touy [9]. On peut se demander si parmi des monuments de cette importance dont subsistent au moins deux statues de Touy [10] il n'y en avait pas qui la représentaient flanquée d'autres membres de sa famille. Le seul exemple que nous connaissions d'elle avec l'image de sa petite fille est peut-être exceptionnel, mais à une époque où les représentations d'enfants royaux

[1] Sur les filles royales recevant le titre d'Epouse royale après la mort de leur mère voir Helck, « Amarna-Probleme », *CdE*, XLIV/89, 1969, p. 200 sq.

[2] Stadelmann, « Die 400-Jahr-Stele », *CdE*, XL/79, 1965, p. 48 n. 1.

[3] Iset-Nofret est morte probablement avant l'an XX de Ramsès II et Nofretari peu après l'an XX. Gomaa, *op. cit.*, p. 8; Edel, *SAK* 1, 1974, p. 130.

[4] Gauthier, *op. cit.*, p. 78; PM, VII, p. 98 (8), cf. p. 106.

[5] Id. IV, p. 16; Montet, *Tanis*, Paris 1942, p. 76 fig. 15. Sur ce même colosse on trouve Bentanta, comme Grande Epouse du Roi, et non Meryt-Amon, comme dit Montet. Une autre statue de Tanis figure Bentanta et Meryt-Amon investies du même titre (Petrie, *Tanis* I, pl. V, 35 D, E). C'est probablement à cette époque que ces filles de Ramsès II devinrent Grandes Epouses.

[6] Ce signe d'Amon aux deux hautes plumes a été à tort interprété comme celui de Seth ou d'Osiris par Daninos-Pacha, *RT* 12, 1892, p. 212 et Daressy, *ASAE* 5, 1904, p. 114.

[7] Habachi, « La reine Touy, femme de Séti I, et ses proches parents inconnus », *RdE* 21, 1969, p. 27 sq.; Chr. Desroches-Noblecourt, *Temples de Nubie et de Thèbes*, p. 32.

[8] Habachi, *op. cit.*, p. 32 sq.

[9] Id., *Ib.*, p. 39-40, fig. 12; Desroches-Noblecourt, « Ramsès le Grand », *Cat. exposition du Grand Palais*, Paris, 1976, n° 111.

[10] A Medinet Habou : Habachi, *op. cit.*, p. 27 n° 2; au Ramesseum : Carter, *ASAE* 2, 1901, p. 194 (= PM, II, p. 437).

sont nombreuses non seulement sur les statues du roi mais aussi sur celles des reines [1] il n'est pas surprenant qu'une fille du roi soit représentée sur une statue de la mère du roi dédiée par ce roi. S'il devait s'agir au contraire d'un monument unique en son genre, il faudrait plutôt voir en Ḥenout-mi-Rê une princesse née d'une fille de Touy et que Ramsès II aurait épousée. Ceci expliquerait le choix de la princesse au flanc d'une statue de Touy. Car s'il s'agissait réellement d'une fille de Touy et de Séti Ier et donc d'une véritable sœur de Ramsès II, comme beaucoup d'auteurs l'admettent sans raison [2], on n'aurait pas manqué, surtout sous Ramsès II, d'ajouter la mention « Sœur du Roi » à la titulature de la princesse. C'est le cas par exemple d'une sœur de Ramsès II nommée Tia et dite « Sœur du Roi » sur au moins quatre monuments [3]. Un cas encore plus caractéristique est celui de Bentanta, Fille et Grande Epouse du Roi mais désignée en même temps comme Sœur du Roi (Merenptah) sur une statue royale de son frère qui a succédé à Ramsès II [4].

Quant au sarcophage de Ḥenout-mi-Rê, le titre « Sœur du Roi » en est également absent. La princesse était sans doute enterrée dans une tombe de la Vallée des Reines, comme ses sœurs Bentanta, Meryt-Amon et Nebet-Taouy. Nous trouvons mention de cette tombe dans le Papyrus Salt 124 de la fin de la XIXe Dynastie : le chef des ouvriers Peneb y est « accusé d'être allé à la tombe de Ḥenout-mi-Rê et d'y avoir volé une oie-sr » [5]. C'est dans cette tombe, non encore identifiée, que le prêtre Ḥarsiese de la XXIIe Dynastie trouvait matière à usurper afin de pourvoir à son propre enterrement dans l'enceinte de Medinet Habou. Il reste donc à espérer que la mission des équipes mixtes du CEDAE et du CNRS travaillant dans la Vallée des Reines découvre un jour assez d'indices nouveaux pour identifier la tombe de Ḥenout-mi-Rê.

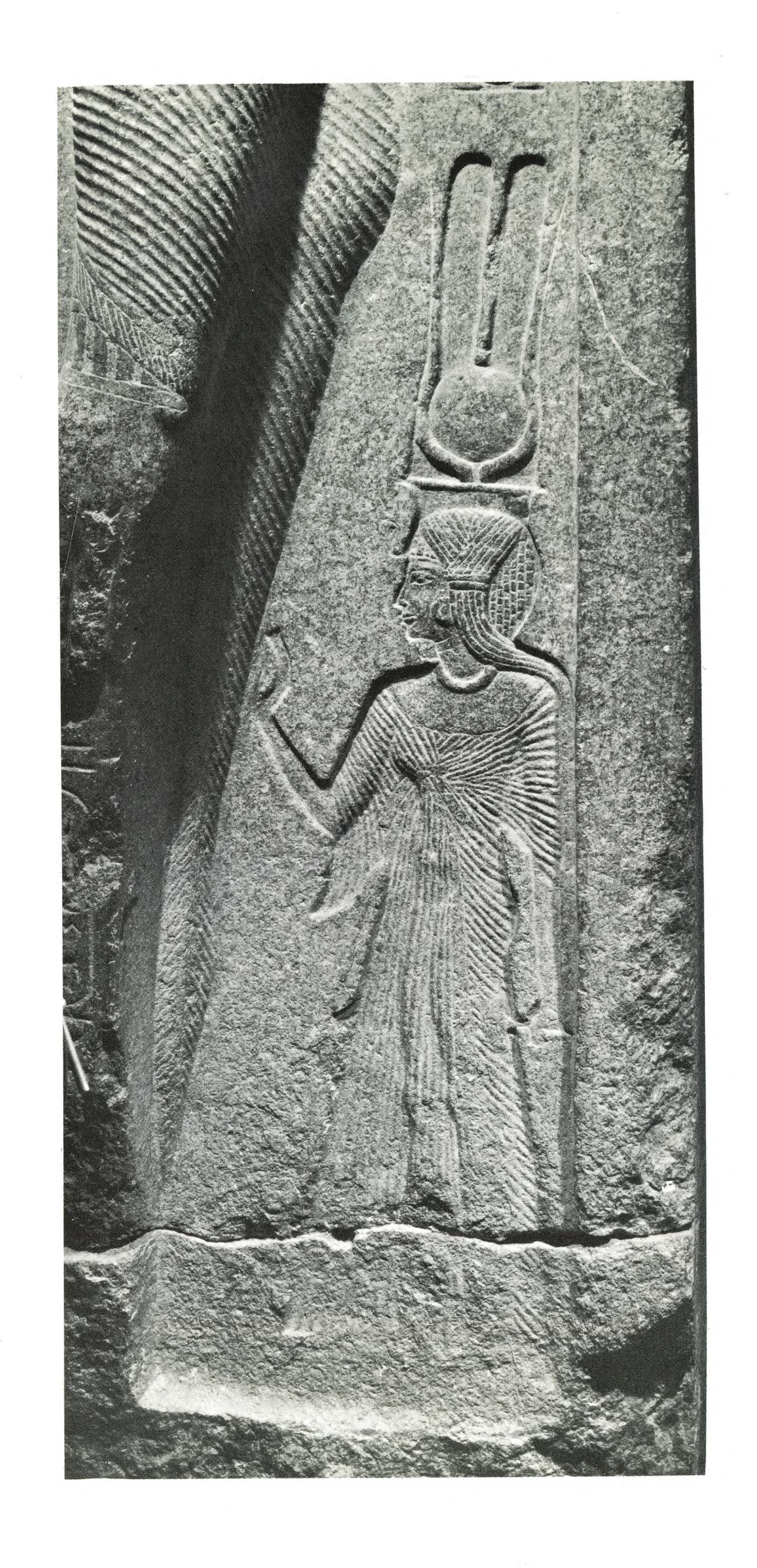
[1] Par exemple Nofretari et son fils Mery-Toum au Musée de Bruxelles E 2459; Iset-Nofret et Khaemouaset, Bruxelles E 7500 : Capart, *CdE* 33, 1942, p. 72 sq., figs. 1 à 6.

[2] C'est depuis Gauthier, *op. cit.*, p. 33 et p. 79, que cette confusion est née et subsiste même dans des ouvrages relativement récents.

[3] Habachi, *op. cit.*, p. 42, fig. 13, p. 43, fig. 14; J. Málek, « Two Monuments of the Tias », *JEA* 60, 1974, p. 163 et 164 (7). G.T. Martin, « The memphite tomb of Horemheb », *JEA* 62, 1976, p. 13, note 13. Sur une tombe memphite de Tia, époux de la « Sœur du Roi » Tia, voir PM, III², fasc. 2, p. 654.

[4] PM, II, p. 307; M.A.-Q. Mohammed, *ASAE* 60, 1968, p. 261, 276-77, pl. LXXII c, LXXIV; *Catalogue, The Luxor Museum of Art*, ARCE, Le Caire, 1979, n° 129, fig. 76.

[5] Černý, *JEA* 15, 1929, p. 246 (11); note 46 : il s'agirait d'une oie momifiée ou d'un modèle d'oie.





DAS VERMEINTLICHE SONNENHEILIGTUM IM NORDEN DES DJOSERBEZIRKES

Rainer STADELMANN

In einem früheren Aufsatz [1] konnte ich aufzeigen, daß die Totentempel des NR seit Hatschepsuts Terrassentempel in Deir el-Bahari eine besondere Re-Kultstätte, *šwt-Rʿw,* besaßen, die jeweils im Norden des Tempelbereiches lag und in ihrer Zweigliederung in Altarhof und Hochheiligtum auf das Vorbild des Re-Heiligtums in Heliopolis zurückgeht. Ähnlichkeiten in der baulichen Gestaltung, der kulttechnischen Ausstattung und besonders in der kultischen und wirtschaftlichen Beziehung von Totentempel und Re-Heiligtum verbinden die *šwt-Rʿw* des NR mit den Sonnenheiligtümern des AR. Von den sechs inschriftlich bekannten und gut bezeugten Sonnenheiligtümern des AR sind bisher nur zwei, das *nḫn-Rʿw* des Userkaf und das *šsp-jb-Rʿw* des Niuser-Re gefunden und ausgegraben worden [2]. Beide gehören der 5. Dyn. an. Das *nḫn-Rʿw* des Userkaf ist das erste und älteste seiner Art. Die letzten Könige der 5. Dyn. Djedkare Asosi und Unas haben keine Sonnenheiligtümer mehr erbaut, wiewohl die wirtschaftliche Versorgung und der Kult an den bestehenden, zumindest den drei größeren, *nḫn-Rʿw, šsp-jb-Rʿw* und dem bedeutendsten, dem *st-jb-Rʿw* des Neferirka-Re — über die 5. Dynastie hinaus bis an das Ende des AR weitergeht, wie die jüngst veröffentlichten Abrechnungen aus dem Papyrusarchiv des Neferirka-Re jetzt minutiös mitteilen [3].

Die beiden ausgegrabenen Sonnenheiligtümer aus dem Anfang und der Mitte der 5. Dyn. besitzen die nämliche Grundausstattung : die Ostwestrichtung der Kultanlagen, die aus dem offenen, weiten Hof mit einem Altar und einem Hochheiligtum, einem mastaba-artigen Sockel und einem Obelisken, älter einer Stange darauf, bestehen [4]. Dennoch muß die direkte Beeinflussung oder Herleitung der Re-Heiligtümer des NR

(1) R. Stadelmann, « Swt-Rʿw als Kultstätte des Sonnengottes im NR », *MDAIK* 25, 1969, 159 ff.

(2) H. Ricke, *Das Sonnenheiligtum des Userkaf,* Bd. I *Der Bau, Beiträge Bf.* 7, 1965; L. Borchardt, *Das Reʿ-Heiligtum des Konigs Ne-woser-reʿ,* Bd. I, 1905, *Der Bau;* zu den Sonnenheiligtümern, vgl. auch W. Kaiser, « Zu den Sonnenheiligtümern der 5. Dyn. », *MDAIK* 14, 1956, 104 ff. und E. Winter, « Zur Deutung der Sonnenheiligtümer der 5. Dyn. », *WZKM* 54, 1957, 222 ff.

(3) P. Posener-Kriéger, *Les archives du temple funéraire de Néferirkarê-Kakaï — Les Papyrus d'Abousir,* IFAO — BdE 65, Le Caire, 1976.

(4) Vgl. dazu W. Kaiser, *loc. cit.,* 108 ff.

von denen des AR ausgeschlossen werden, weil die Errichtung von Sonnenheiligtümern im Nekropolengebiet von Abusir ebenso abrupt in der späteren 5. Dynastie endet wie sie begonnen hat, ohne daß es zu einer räumlichen Vereinigung von Sonnenheiligtümern und Totentempel gekommen ist [1]. Offensichtlich war der Gegensatz zwischen dem zwar auf den königlichen Stifter bezogenen Götterkult im Sonnenheiligtum und dem ebenfalls allein auf die Verherrlichung und Verewigung der königlichen Macht bezogenen Kult im Totentempel zu groß.

Es ist nach den grundlegenden Ausführungen von D. Arnold zum Kultgeschehen in den Pyramidentempeln auch nicht mehr zulässig, den offenen Pfeiler-bzw. Säulenhof (Statuenhof) der Pyramidentempel dem Re-Kult zuzuordnen [2], ebensowenig sind allerdings auch die bastionsartigen Steinmassive der späteren Totentempel der 5. Dynastie (Djedka-Re Asosi) Sonnenheiligtümer, selbst wenn das Obeliskenpyramidion aus der Mastaba des Ptahschepses von der NO-Ecke des Pyramidentempels des Niuser-Re stammen sollte [3].

Diese Überlegungen stehen im Widerspruch zu einer anfänglich sehr ansprechenden Deutung, die H. Altenmüller im Rahmen einer weitergespannten Untersuchung zu den verschiedenen Bauphasen des Djosergrabmales ausgesprochen hat [4] : Darnach sei der weite nördliche Bereich des Djoserbezirkes ein Sonnenheiligtum mit einem ausgedehnten Opferhof und « einer 2,80 m hohen, riesigen Plattform als Kultstätte, auf der eine spitze Stufe mit einem aufgesetzten Pfeiler aufgemauert war », die erste Re-Kultstätte im Nekropolengebiet, auf die sich später ganz besonders der Pyramidentempel des Userkaf ausgerichtet habe.

Zur Unterstützung der Altenmüller'schen These könnte man die Aufschrift einer Alabasterscherbe von einer Schale aus der Djoserpyramide heranziehen [5], deren Lesung

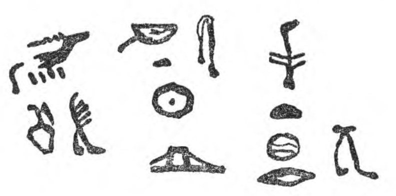
[1] Die Verlegung der Pyramidenanlagen nach Abusir seit Sahu-Re bedeutet ohne Zweifel eine Annäherung, doch keine direkte Verbindung; die Sonnenheiligtümer des Niuser-Re und wahrshceinlich auch des Neferirka-Re liegen wieder weiter nördlich. Das Vorbild der Re-Kultstätten der Totentempel des NR ist wiederum der Tempel von Iunu/Heliopolis das als *jwnw-šmʿj*/Oberägyptisches Heliopolis nach Theben verpflanzt wurde, vgl. *MDAIK* 25, 1969, 174 ff.

[2] D. Arnold, « Rituale und Pyramidentempel », *MDAIK* 33, 1977, 1-14 und besonders S. 7-8 mit Anm. 40 gegen H. Ricke, *Bemerkungen AR* II, *Beiträge Bf.* 5, 65 ff.

[3] D. Arnold, *loc. cit.*, Anm. 46 mit grosser Zurückhaltung.

[4] H. Altenmüller, « Bemerkungen zur frühen und späten Bauphase des Djoserbezirkes in Sakkara », *MDAIK* 28, 1972, bes. 8 ff. Im übrigen hat schon C.M. Firth einen Obelisken dort vermutet, *Step Pyramid,* I, 77.

[5] *La Pyramide à degrés,* III, 19, 5; H. Goedicke, « Bemerkungen zum Alter der Sonnenheiligtümer », *BIFAO* 56, 1957, 151-3.



weniger Schwierigkeiten als die Deutung macht. Der Name des Baues *Skt-Rʿw* « Untergang des Re » würde trefflich für ein Sonnenheiligtum in der Nekropole passen, wenngleich er in den Namen der Sonnenheiligtümer der 5. Dynastie keine Parallelen hat, sondern sogar im Gegensatz stünde. Das hieroglyphische Determinativ zu *skt-Rʿw* entspricht allerdings mehr einem Sockel mit Rampen, oder dem « Hohen Sand » von Heliopolis, so daß man wohl eher an ein Heiligtum mit einem Barkensockel der msktt-Barke des Re in Heliopolis denken wird, als an einen Vorläufer der späten Sonnenheiligtümer, am allerwenigsten aber an die Plattform im Nordbezirk des Djosergrabmals.

Im übrigen zeigt eine eingehendere Betrachtung des Geländes im Nordbezirk des Djosers und eine Aufnahme des Sockels und seiner Umgebung, daß die Deutung als Sonnenheiligtum nicht in Frage kommen kann [1]. Wie J. Ph. Lauer angedeutet und W. Kaiser überzeugend begründet hat, gehört der nördliche Bezirk einer späteren, zweiten Bauphase an und ist ganz offenbar niemals vollendet worden. Der heutige Befund wird zudem durch die nur teilweise erfolgte Ausgrabung des riesigen Bereiches verunklärt. Nach Lauer wird er bestimmt durch langgestreckte Magazinbauten im Westen — Fortsetzung der westlichen Magazine — und im Norden entlang der nördlichen Außenmauer, die eine Plattform von ca. 15 × 15 m einschließen. Das Niveau des Hofes um die Plattform liegt ca. 2,80 m tiefer als das Niveau des restlichen großen Hofes [2], der mit Kalksteinsplittern und -abschlägen der Umfassungsmauer und der Pyramide aufgefüllt war, als wollte man ein erhöhtes Massiv schaffen [3]. Von diesem erhöhten Massiv stieg man zu der Plattform hinab [4]. Es kann also nicht die Rede davon sein, daß sich die Plattform 2,80 m hoch über dem Hof erhob [5]! Sie liegt im Gegenteil tiefer als der Hof und ist nur ca. 2,30 m hoch (siehe Taf. 1).

Im Westen und Osten wird sie — noch heute — von den Magazinen überragt und eingefaßt. Nach Norden schließt sich eine tieferliegende Aussparung im Magazinbereich für einen Raum oder einen Umgang an [6]. Begehbar ist die Plattform nur von Süden her über eine Rampe; die Ausrichtung ist also eindeutig an der Nord-Süd-Achse orientiert wie der gesamte Djoserkomplex. Ursprünglich ist die Plattform mit Kalksteinen von ca. 0,60-0,75 m Dicke verkleidet gewesen, von denen noch welche in der Nähe

[1] *Loc. cit.*, III, pl. III, IV und LXXXVI B.

[2] *Loc. cit.*, I, 185.

[3] *Loc. cit.*, I, 186.

[4] *Loc. cit.*, I, 186.

[5] Altenmüller, *MDAIK* 28, 1972, 10.

[6] Lauer, *loc. cit.* und pl. LXXXVI A + B.

herumliegen [1], doch gehören diese vielleicht auch zu einem Aufbau. In der Mitte der Plattform findet sich keine Einsenkung, in die irgendein Gegenstand — wie Altenmüller angibt [2] — gestellt gewesen sein könnte, sondern im Gegenteil eine ca. 20-30 cm. starke, quadratische Erhebung von 8 × 8 m Seitenlänge [3], d.h. außen auf der Plattform verbleibt eine ca. 3,50 umlaufende leichte Vertiefung, auf der man einen Mauerverlauf einer Brüstung vermuten kann. Für einen überdachten Raum dürfte die Spannweite von 8 m des Innenraumes allerdings wohl zu weit sein. Wie auch immer, die Plattform lag auf jeden Fall vertieft im aufgeschütteten Hofniveau und von den Magazinen eingeschlossen. Daher ist die Deutung als Obeliskensockel mit Sicherheit ausgeschlossen; außerdem gab es im Osten auch keinen Platz für einen Opferhof mit Altar, eine Grundvoraussetzung für ein Sonnenheiligtum.

Leider hat J. Brinks die Deutung des Djoser-Nordbezirkes als Sonnenheiligtum völlig unkritisch in seine Entwicklung der königlichen Grabanlagen [4] des AR übernommen, wo sie nun als Prototyp eines seiner Grundkomplexe (D) fungiert. Diese Entwicklungsreihe der Sonnenheiligtümer steht letztlich symptomatisch für die zahlreichen Fehldeutungen in diesem Werk, die sich aus der augenfälligen Inkonsequenz der angewandten, strukturanalytischen Methode ergeben, einer Methode, die bei unserer überaus lückenhaften Kenntnis der Denkmäler und der daraus resultierenden Einzelinterpretationen nur mit größter Vorsicht und sicher nur mit größerem Sachwissen hätte angewandt werden dürfen.

Hier soll nur auf den Komplex D eingegangen werden, der die Entwicklung der Sonnenheiligtümer verfolgt. Auf Grund der Deutung des Nordbezirkes bei Djoser als Sonnenheiligtum folgert J. Brinks ohne Zögern, daß auch die Norderweiterung des Sechemchet nach der baustrukturellen Analyse als Altarhof einer geplanten Sonnenkultanlage gewertet werden darf [5], auch wenn nicht der geringste Anhalt dafür vorhanden ist. In Meidum sei « die Sonnenkultanlage im Talbezirk zu erwarten », ebenso in Dahschur/Süd, wo sie in dem Ziegelannex nördlich des « Taltempels » angesiedelt wird [6]; warum erfährt man erst bei der Besprechung des Chephrenbaues : dort wird der Sphinxtempel als die Sonnenkultstätte der Grabanlage angesprochen [7]. Mit Schepseskaf wird dann die bis dahin als Kriterium zur Identifizierung dienende Nordlage der Sonnenkultstätte aufgegeben, die Sonnenkultstätte wandert vom Taltempel wieder hinauf in den Grabbezirk und wird im Statuenhof angesiedelt, der allerdings schon früher in anderer Funktion bestand!

(1) Lauer, *loc. cit.*, I, 185.
(2) Altenmüller, *loc. cit.*, 10.
(3) Lauer, *loc. cit.*, I, 185.
(4) J. Brinks, « Die Entwicklung der königlichen Grabanlagen des AR », *HÄB* 10, 1979, 108-109.
(5) Brinks, *loc. cit.*, 111 und 114.
(6) Brinks, *loc. cit.*, 117 und 120-21.
(7) Brinks, *loc. cit.*, 127 und plan.

Bei Djedka-Re Asosi — gerade dem ersten König der 5. Dynastie, der kein Sonnenheiligtum mehr in Abusir errichtet hat — « erreicht der Sonnenkult im Grabbau einen letzten Höhepunkt », d.h. es werden die bisher unerklärlichen Bastionen im Norden und Süden des Säulenhofes, sowie die Magazinreihen dem Sonnenkult zugeschlagen [1] Dies mag genügen! Offensichtlich kommt es bei dieser Anwendung der baustrukturellen Analyse nicht darauf an, wo Raumelemente traditionell ihren Platz haben, Einzelheiten der baulichen Gestaltungen spielen keine Rolle und Reliefs und Inschriften, bisher die einzigen sicheren Quellen für eine Zuordnung und Deutung, sind unwesentlich; wenn einmal die « Pattern » festgestellt und festgelegt sind, müssen sie nur mehr in den baustrukturellen Befund eingebaut werden [2].

Entfällt damit die Deutung der Plattform als Unterbau eines Sonnenheiligtums, dann wird man wohl zu dem ursprünglichen Vorschlag von Lauer zurückkehren dürfen, der in der Plattform einen begehbaren Altar oder eine überdimensionale Opferplatte vermutet [3]. In der Form entspricht die Plattform genau dem Altar auf der Südseite der Pyramide, der ebenso nordsüdlich ausgerichtet ist, mit einer Treppe oder Rampe von Süden nach Norden, doch ist die Kultrichtung sicher nicht die Pyramide, sondern der große Hof im Süden [4]. Damit wäre auch der Bezug zu den umgebenden Magazinen hergestellt.

Auf dem Altar hat man die eingehenden Opfer und Speisen vor der Verteilung in die Magazine dargebracht; die Nordsüdachse ergibt hierbei den richtigen Bezug auf die Pyramide, den Tempel und die Gesamtanlage. Die Magazine sind noch bei der modernen Ausgrabung mit Früchten und Brot gefüllt gewesen [5]; fünf neue Scheintüren führten in den Nordbezirk bei insgesamt 15 Toren [6]. Westlich der Plattform hat J. Mariette bei früheren Grabungen die beiden — sekundär verworfenen — archaischen Schlachtopfertische aus Alabaster mit Löwenköpfen gefunden; sie könnten auf dem Opferaltar gestanden haben [7].

Da die Erweiterung des Djoserbezirkes im Norden und Westen einhergeht mit einer weitgehenden Umgestaltung des Gesamtkomplexes und damit der Gesamtkonzeption, könnte man sich durchaus vorstellen, daß die großen Magazinanlagen im N-Bereich sozusagen als Ersatz für die Galerie-Magazine unter der ursprünglichen Mastaba angelegt waren, die nicht mehr « modern » waren, d.h. den neuen Bedürfnissen der Pyramide

(1) Brinks, *loc. cit.*, 141, 142 und 153.
(2) Brinks, *loc. cit.*, 157 ff.
(3) Lauer, *loc. cit.*, I, 185.
(4) Lauer, *loc. cit.*, I, 179.
(5) Lauer, *loc. cit.*, I, 184.
(6) Zu den Toren am Djoserbezirk, vgl. auch H. Kees, « Die 15 Scheintüren am Grabmal », *ZÄS* 88, 1963, bes. 110-12.
(7) Lauer, *loc. cit.*, I, 186; Mariette, *Mastaba*, 83-86 = CGC 1322.

und der Kultversorgung nicht entsprochen haben. Der gesamte Bereich wäre damit einschließlich der Plattform als ein neu hinzugefügter Opfermagazinhof anzusprechen, keinesfalls aber als ein Sonnenheiligtum der 3. Dynastie.

Damit wird auch der Versuch von H. Altenmüller überflüssig, die auffällige Drehung und Verlegung des Verehrungstempels des Userkaf auf die Südseite der Pyramide im Hinblick und aus Rücksicht auf ein altes Sonnenheiligtum des Djoserbereiches zu erklären [1]. Ohnehin zeigt ein Blick auf eine Geländeaufnahme von Sakkara [2], daß die Kultrichtung des Verehrungstempels des Userkaf, gegeben durch die Statuenschreine im Süden, nicht auf den Nordbezirk des Djoser mit dem vermeintlichen Sonnenheiligtum hinweist, sondern nach Süden. Überzeugender ist daher — wenn man nicht die von Lauer angeführten Geländeschwierigkeiten akzeptieren will [3] — in dieser Nordsüd-Achse eine bewußte Anlehnung an den Bau des Djoser, der ja auch nordsüdlich orientiert war, zu erkennen, wobei — anders als bei Djoser — bei Userkaf die eigentliche Totenopferstelle auf der Ostseite der Pyramide liegt. Im übrigen sei nicht zu übersehen, daß Userkaf sein Sonnenheiligtum — jetzt wieder das erste seiner Art — in Abusir errichten ließ, und daß es ost-westlich orientiert war. Seine unmittelbaren Nachfolger haben offenbar die Umgebung dieses neuartigen Heiligtums für so heilig erachtet, daß sie mit ihren Pyramiden und den eigenen Sonnenheiligtümern nach Abusir gezogen sind. Ob Abusir tatsächlich nur deshalb gewählt worden ist, weil dort der südlichste Punkt, nahe der Residenz Memphis lag, von dem aus man noch Sichtverbindung nach Heliopolis hatte [4], oder ob die Nähe eines der Dynastie verbundenen Heiligtums, das sicher eines des Re gewesen wäre [5] die Wahl des Ortes beeinflußt hat, werden vielleicht neue Untersuchungen des Pyramidenfeldes und der nördlichen Nekropole bis Abu Ghurab ergeben.

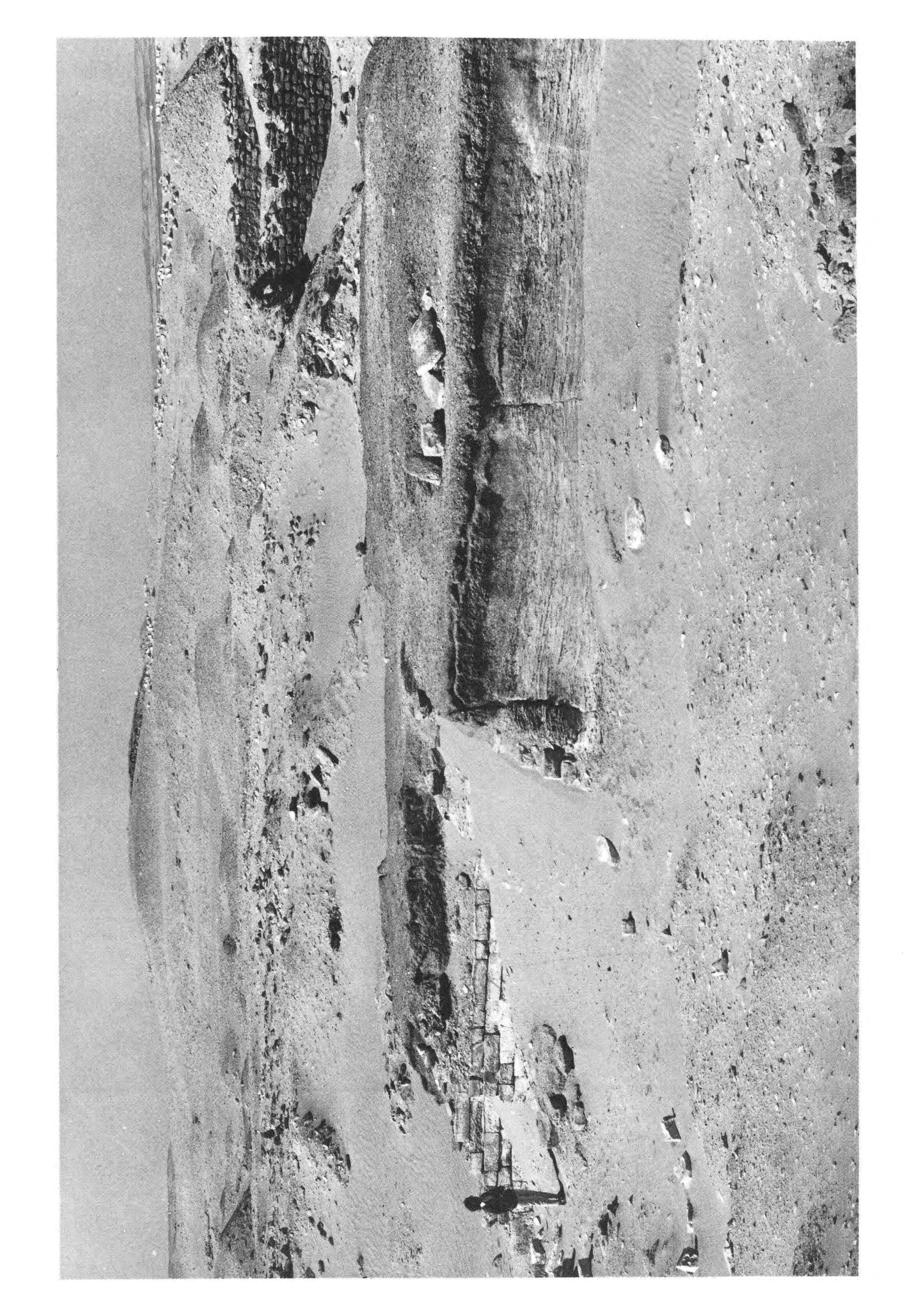
(1) Altenmüller, *loc. cit.*, 9-10; vgl. dazu Maragioglio-Rinaldi, *Architettura*, VII, 16 ff. und Observation N° 15.

(2) Z.B. De Morgan, *Carte de la Nécropole Memphite*, oder A.J. Spencer, « Researches on the Topography of North Saqqara », *Orientalia* 43, 1974, 1 ff.

(3) *BSFE* 15, 1954, 13 gegen Ricke, *Bemerkungen* II, *Beiträge Bf.* 5, 68-70; vgl. die sorgfältige Abwägung der verschiedenen Argumente bei Maragioglio-Rinaldi, *op. cit.*, VII, Observation N° 15.

(4) Kaiser, *loc. cit.*, 114 Anm. 6.

(5) Die Anregung von Ricke und Schott, *Userkaf* II, *Beiträge Bf.* 10, 123 ff. ein älterer Tempel der Neith habe Anlass zum Bau des ersten Sonnenheiligtums in Abusir gegeben, geht m.E. an dem Grundproblem vorbei. Die Ortswahl von *nḫn-Rʿw* muss entweder mit dem Sonnenkult zusammenhängen — vielleicht Ort des Sonnenunterganges an einem bestimmten Tag des Jahres von Heliopolis aus gesehen? — oder mit der Herkunft der Familie des Userkaf. Wäre Sachebu nicht beinahe unumstösslich mit der Gegend von Letopolis zu identifizieren (S. Sauneron, *Kêmi* 11, 1950, 63 ff. und *BIFAO* 55, 1955, 61 ff.) müsste man daran denken, es nahe Abusir zu suchen.



Altarplattform an der Nordmauer des Djoserbezirkes.

ZAKI YOUSEEF SAAD

(1901-1982)



Zaki Youseef Saad.

ZAKI YOUSEEF SAAD (1901-1982)

Born on August 13, 1901, in Mit Ghamr (Daqahliya Province), Zaki Youssef Saad was educated in this province until he got the Second Secondary Certificate. In Cairo, he joined the Cairo University (then called Fouad El-Awwal) to graduate in 1930. In the following year he was appointed in the « Mission Archéologique de Nubie », joining a certain number of young egyptian egyptologists to help Emery and Kirwan in examining the nubian sites liable to be submerged by the second heigthening of the Aswan Dam.

At that time, it was clear that the mounds in Qustul and Ballana, known as Kiman Goha and lying to the south of Abu Simbel, were artificial ones. Work on them was started in that year and ended with the discovery of the tombs of the kings of that area in the IVth century A.D.

In his preface of *The Royal Tombs of Ballana and Qustul,* Emery stated : « I should like to emphazise the competent assistance of my staff in the field ». Later most of his assistants joined other posts and thus he says further in his preface : « I was thus left with Zaki Yussef Effendi and Abdel-Monem Effendi, the latter taking complete charge, as always, of the photography with excellent results. Zaki Yussef Saad Effendi assisted me in cleaning and registration of the objects and the value of his help in the preparation of this volume cannot be overestimated ».

With Emery, Zaki Youssef Saad went to Saqqara where they discovered some archaic tombs in 1937-1938. The result of the excavations done there was the publication of *The Tomb of Hemaka* (1938) and *The Tomb of Hor-Aha* (1939), both by Emery and with the collaboration of Zaki Youssef Saad. Apart of helping him in the work resulting from the discovery, he published in the former book « *The pottery and pot marks* » (p. 49 ff.) and in the latter « *The pottery and their inscriptions* » (p. 68 ff.).

In 1940, he was appointed as Director of Works as well as Keeper of Saqqara Necropolis. There he first excavated in the area between the Step Pyramid and the Causeway of Unas Pyramid in the years 1939-1942. In the first season, tombs of the Old Kingdom, including those the Queen Nebt and the Vizier Mehu were discovered (cf. *ASAE* 40, 1941, p. 675 ff.). In the remaining seasons, he reported on the discovery

of certain tombs of the Saitic Period (cf. *ASAE* 41, 1942, p. 381 ff.). On the former tombs, P. Munro and his colleagues, relying on the diary of Zaki Youssef Saad, are completing the clearance and study of the tombs for final publication (cf. Munro *et alii, Vorbericht* 1973 and 1974).

Zaki Youssef Saad was responsible for three monographs published as *CASAE*. The first : *Royal Excavations at Saqqara and Helwan, CASAE* 3, 1947, the second : *Royal Excavations at Helwan, CASAE* 14, 1951, the third : *Ceiling Stelae in the Second Dynasty Tombs, CASAE* 21, 1957.

In the first, he gives preliminary reports on five seasons (1941/1945) and speaks of the discovery of a coptic monastery known locally as « The Convent of Sharban » dedicated to St. Georgios. This will be published by P. Grossmann, depending on the diary of Zaki Youssef Saad. In the second, he deals with his excavations in 1945-1947 in Helwan when more interesting objects, including an alabaster jar with the name of Queen Neith-hotep, wife of Menes, and a part of a bowl with the name of the King Ka, were discovered. Moreover, he excavated more than 10 thousands tombs of the Archaic Period. It is hoped that the German Institute will write the final report on this very important big number of tombs, depending to the diary of Zaki Youssef Saad and on the finds filling about 70 boxes in the basement of the Cairo Museum. In the third, he published 25 of stelae some actually found in the ceilings of a certain number of Helwan tombs, including one of a prince called Niai-hotep.

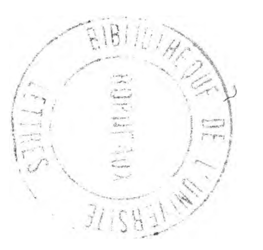
From 1954 until he retired in 1960, he occupied the post of the Director of the Inspectorates. To the obligations of this important post as he did during his work as Keeper of the Saqqara in 1940-1954, he directed all attention to his administrative obligations in addition to taking part in the campaign for the salvage of nubians monuments. Indeed with his passing away, Egyptology lost a devoted administrator and a keen Egyptologist!

Died in Raleigh, North Carolina, USA, on September 18, 1982, where his family emmigrated since 10 years, he was buried there beside his dear wife Marcelle Makramallah, sister of the famous late Reskallah N. Makramallah.

Labib HABACHI

TABLE DES MATIÈRES

I. — DÉCOUVERTES, EXPLORATIONS, FOUILLES.



Imprimerie de l'Institut français d'Archéologie orientale.
Dépôt légal : Mars 1984; numéro d'imprimeur 2006.

Imprimé en R.A.E.

